

# ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

par

M. H. LECOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.

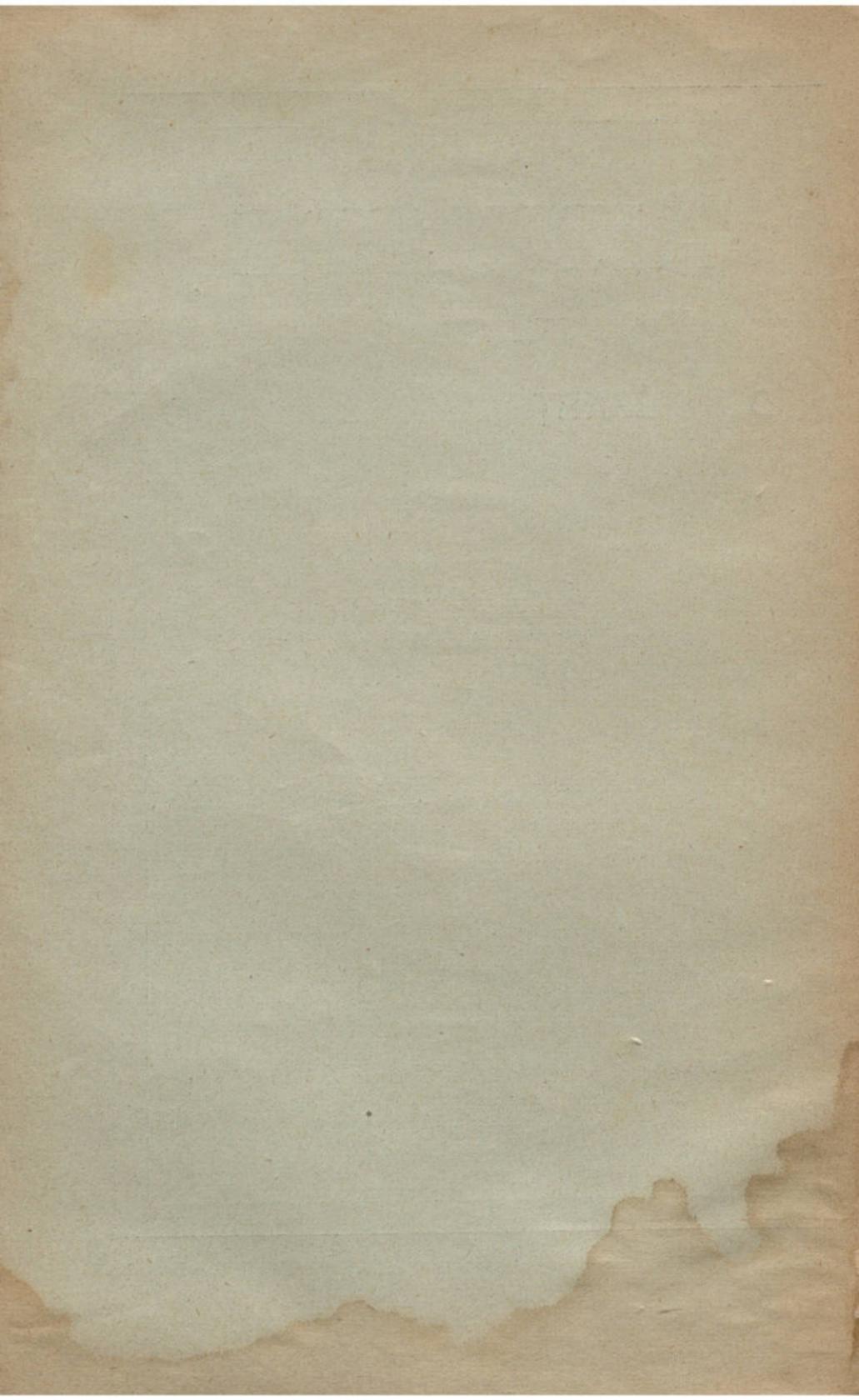


A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,  
Grand'Place,

CHEZ L. DANIEL, IMPRIMEUR,  
rue Nationale.

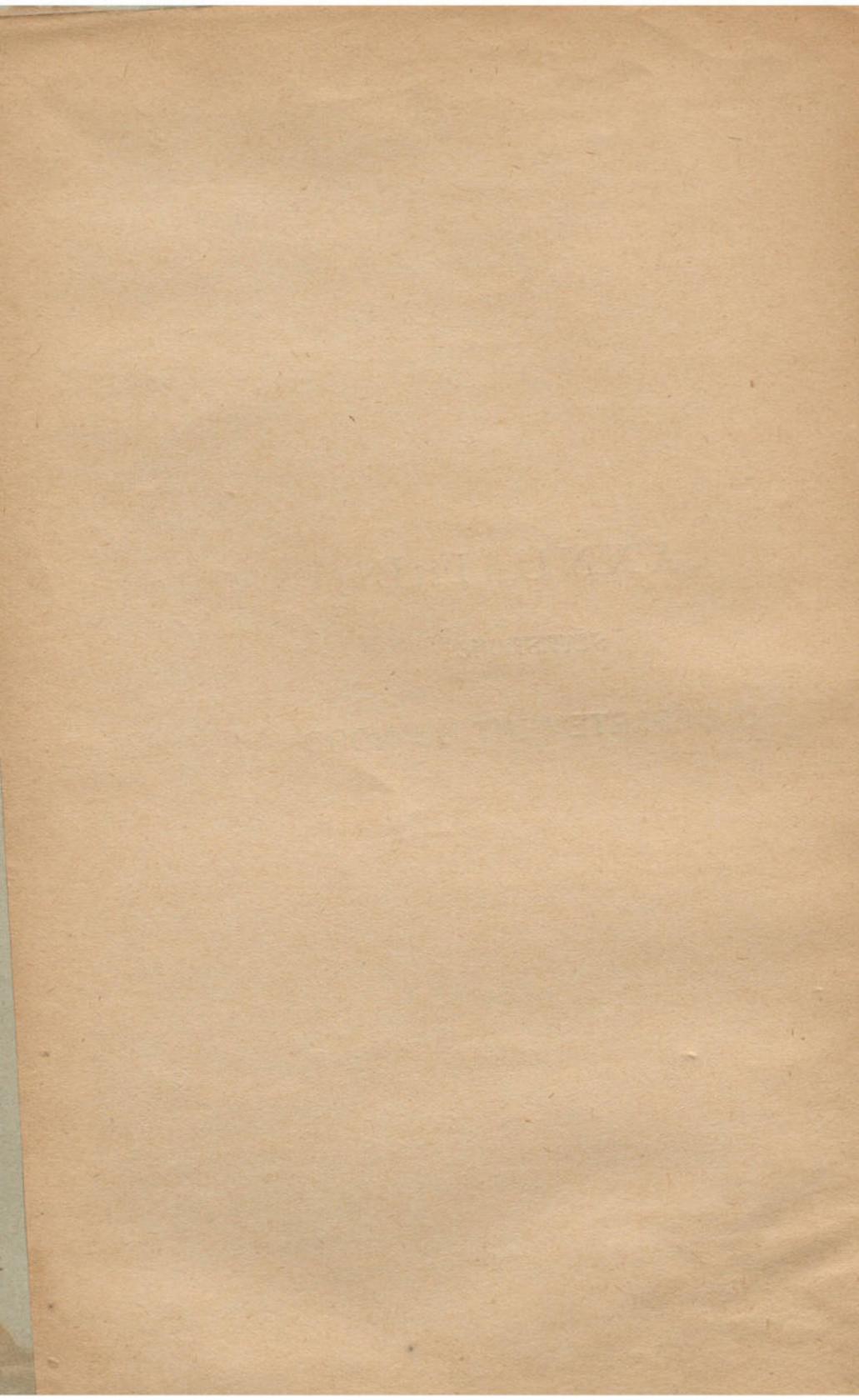
70<sup>me</sup> ANNÉE. — 1898.



ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.



25 MARS 1994

CCO

C 9566

# ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

par

M. H. LECOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.



A LILLE,

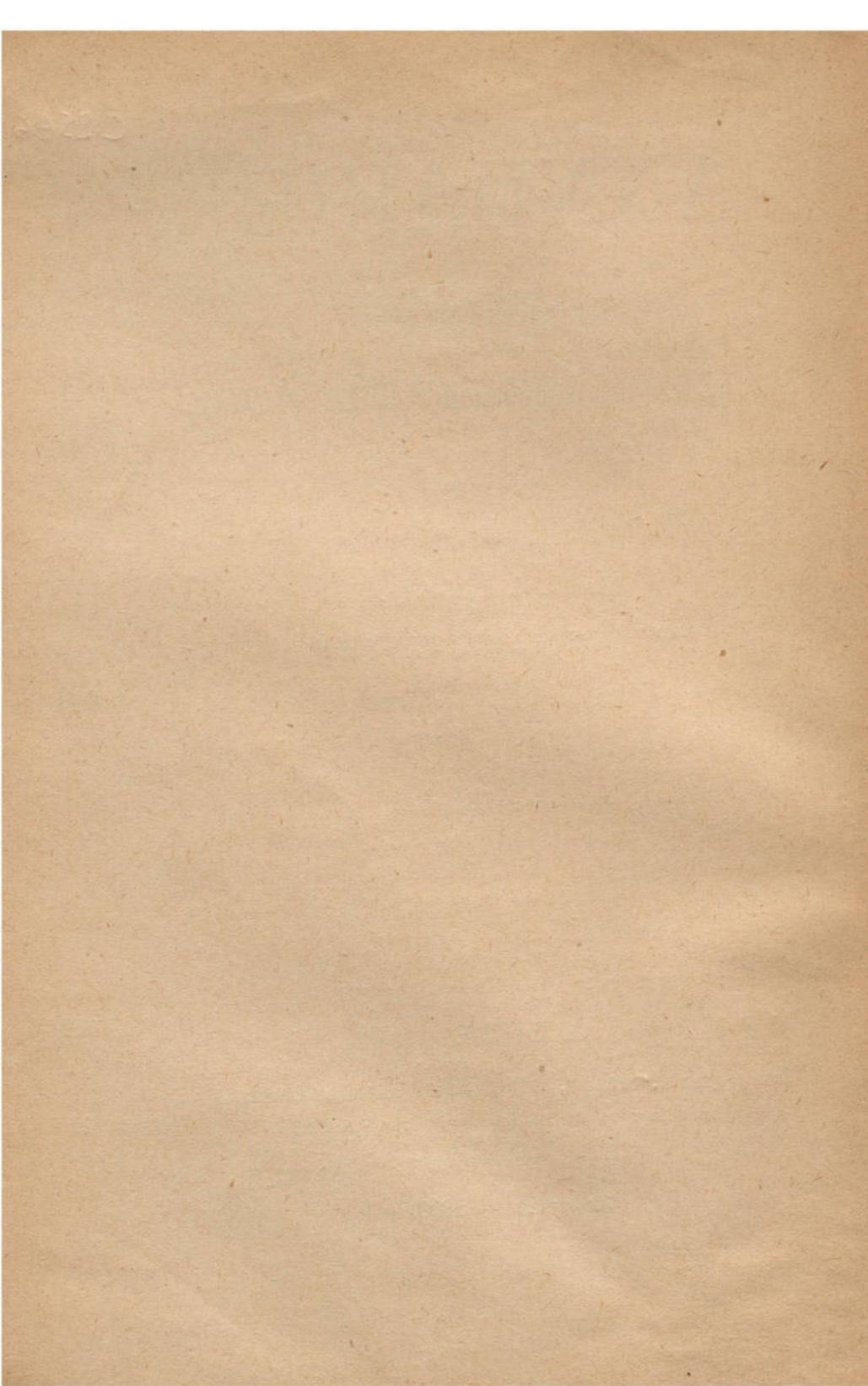
CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,  
Grand'Place.

CHEZ L. DANIEL, IMPRIMEUR  
rue Nationale.

70<sup>e</sup> ANNÉE. — 1898.



Université  
Charles de Gau  
Lille III



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

## PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

M. FÉLIX FAURE, G. C. ✱, Président de la République.

### SECRETARIAT GÉNÉRAL.

M. HAGRON, O ✱, *Général de brigade, secrétaire général de la Présidence, chef de la Maison militaire.*

### MAISON MILITAIRE.

M. MÉNÉTRÉZ, O ✱, *Lieutenant-colonel d'infanterie.*

M. SERPETTE, ✱, *Capitaine de frégate.*

M. BOURGOIS, ✱, *Chef d'escadron d'artillerie.*

M. DE LAGARENNE, ✱, *Chef d'escadron de cavalerie.*

M. LEGRAND, ✱, *Chef de bataillon du génie.*

M. HUMBERT, *Chef de bataillon d'infanterie de marine.*

M. LAMY, ✱, *Chef de bataillon de zouaves.*

M. MEAUX ST-MARC, ✱, *Chef de bataillon de l'armée territoriale.*

M. BOUCHEZ, ✱, *Capitaine de la garde républicaine, commandant militaire du Palais.*

### CABINET.

M. LE GALL, O ✱, *Inspecteur en Chef des services administratifs de la marine, directeur du cabinet.*

M. BLONDEL, ✱, *Chef de bureau au Ministère des Colonies, Chef du Secrétariat particulier.*

### MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

M. Jules MÉLINE, député, *Ministre de l'Agriculture*, Président du Conseil.

M. Louis BARTHOU, député, *Ministre de l'Intérieur.*

M. Victor MILLIARD, sénateur, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes.*

M. HANOTAUX, *Ministre des Affaires étrangères.*

M. Georges COCHERY, député, *Ministre des Finances.*

M. le général BILLOT, sénateur, *Ministre de la Guerre.*

M. le Vice-amiral BESNARD, *Ministre de la Marine.*

M. RAMBAUD, sénateur, *Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

M. TURREL, député, *Ministre des Travaux publics.*

M. André LEBON, député, *Ministre des Colonies.*

M. Henry BOUCHER, député, *Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes.*

M. DELPEUCH, député, *Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes.*

## SÉNAT.

Conformément à la loi du 9 décembre 1884, promulguée au *Journal Officiel* du 10, le Sénat se compose de 300 Membres élus par les départements et les colonies.

Les Membres actuels, sans distinction entre les Sénateurs élus par l'Assemblée nationale ou le Sénat et ceux qui sont élus par les départements et les colonies, conservent leur mandat pendant le temps pour lequel ils ont été nommés. Le département du Nord élit 8 Sénateurs. L'élection pour le renouvellement des sénateurs du Nord a eu lieu le 3 janvier 1897.

## BUREAU DU SÉNAT.

*Président* : M. Émile Loubet.

*Vice-Présidents* : MM. Scheurer-Kestner, Bérenger, Magnin, Peytral,

*Questeurs* : MM. Cazot, Gayot, Dusolier.

*Secrétaires* : MM. Durand-Savoyat, Ratier, Ollivier, Prévét, De-  
cauille, Maxime Lecomte, Bonnéfoy-Sibour, Coste.

*Liste alphabétique des Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale.*

MM. le duc d'Audifret-Pasquier, *Orne*; Bérenger, *Drôme*; général Billot, *Corrèze*; Cazot, *Gard*; colonel de Chadois, *Dordogne*; Denormandie, *Seine*; Dumon, *Gers*; Gouin, *Indre-et-Loire*; Hervé de Saisy, *Côtes-du-Nord*; Krantz, *Seine*; Luro, *Gers*; Magnin, *Côte d'Or*; Pajot, *Nord*; Scheurer-Kestner, *Seine*; Tribert, *Deux-Sèvres*; Wallon, *Nord*.

*Sénateurs inamovibles élus par le Sénat.*

MM. Berthelot, Lucien Brun, Buffet, Chesnelong, Clamageran, Deschanel, Albert Grévy, de Marcère, de Voisins-Lavernière.

*Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.*

MM. Abeille, *Haute-Garonne*; Allègre, *Martinique*; Allemand, *Basses-Alpes*; Allemand, *Haute-Loire*; Astor, *Finistère*; Aucoin, *Gers*; Audren de Kerdel, *Morbihan*; Baduel, *Cantal*; Barbedette, *Charente-Inférieure*; Barbey, *Tarn*; Barodet, *Seine*; Barrière, *Puy-de-Dôme*; Barthe, *Basses-Pyrénées*; Bastide, *Seine-et-Marne*; Baudens, *Htes-Pyrénées*; Bayol, *Var*; de Béjarry, *Vendée*; Belle, *Indre-et-Loire*; Bernard, *Doubs*; Bernot, *Somme*; Paul Bézine, *Yonne*; Bidault, *Indre-et-Loire*; Bisseuil, *Charente-Inférieure*; Bizot de Fonteny, *Haute-Marne*; Philippe Blanc, *Loire*; Comte de Blois, *Maine-et-Loire*; Bodinier, *Maine-et-Loire*; Boissel, *Mayenne*; Bonnefoy-Sibour, *Gard*; Borriglione, *Alpes-Maritimes*; Bouffier, *Rhône*; Bouilliez, *Pas-de-Calais*; Boulanger, *Meuse*; Bourgeat, *Tarn-et-Garonne*;

Bourganel, *Loire*; Briens, *Manche*; Brothier, *Charente*; Bruel, *Allier*; Brugnot, *Vosges*; Brunet, *Indre*; Buvignier, *Meuse*.

Cabart-Danneville, *Manche*; Caduc, *Gironde*; Calvet, *Charente-Inférieure*; Camparan, *H<sup>te</sup>-Garonne*; marquis de Carné, *Côtes-du-Nord*; de Casabianca, *Corse*; Cyprien Chaix, *H<sup>tes</sup>-Alpes*; de Chamaillard, *Finistère*; Chantemille, *Allier*; Chaumié, *Lot-et-Garonne*; Franck - Chauveau, *Oise*; Chiris, *Alpes-Maritimes*; Chovet, *Oise*; Claeys, *Nord*; Cochery, *Loiret*; Coillot, *Haute-Saône*; Combes, *Char<sup>te</sup> - Inférieure*; Constans, *H<sup>te</sup>-Garonne*; Cordelet, *Sarthe*; Cornil, *Allier*; Coste, *Yonne*; Courcel (baron de), *Seine-et-Oise*; Couteaux, *Vienna*; Crozet-Fourneyron, *Loire*; Cuvinot, *Oise*.

Danelle-Bernardin, *H<sup>e</sup>-Marne*; Darbot, *H<sup>e</sup>-Marne*; Dauphin, *Somme*; Déandréis, *Hérault*; De-cauville, *Seine-et-Oise*; Delcros, *Pyrénées-Orientales*; Dellestable, *Corrèze*; Delobean, *Finistère*; Delpech, *Ariège*; Demôle, *Saône-et-Loire*; Denis, *Mayenne*; Denoix, *Dordogne*; Depreux, *Nord*; Déprez, *Pas-de-Calais*; Desmons, *Gard*; Destieux-Junca, *Gers*; Edm. Davelle, *Meuse*; Devès, *Cantal*; Diancourt, *Marne*; Drouhet, *La Réunion*; Dubois, *Nord*; Dubost, *Isère*; Duchesne-Fournet, *Calvados*; Ducoudray, *Nièvre*; Dufoussat, *Creuse*; Dulac, *Saône-et-Loire*; Dupuy, *H<sup>tes</sup>-Pyrénées*; Durand-Savoyat, *Isère*; Dusolier, *Dordogne*.

Fabre, *Aveyron*; Fallières, *Lot-et-Garonne*; Farinole, *Corse*; Fayard, *Drôme*; Faye, *Lot-et-*

*Garonne*; Fleury, *Orne*; Folliet, *Haute-Savoie*; Forest, *Savoie*; Fougeirol, *Ardèche*; Fousset, *Loiret*; Francoz, *Haute-Savoie*; Fresneau, *Morbihan*; de Freycinet, *Seine*; Frézoul, *Ariège*; Froment, *Somme*; Fruchier, *Basses-Alpes*.

Gaillard, *Puy-de-Dôme*; Gailly, *Ardennes*; Galtier, *Hérault*; Garran de Balzan, *Deux-Sèvres*; Garreau, *Ille-et-Vilaine*; Gauthier, *Aude*; Gayot, *Aube*; Gérente, *Alger*; Girard (Alfred), *Nord*; Girard (Théodore), *Deux-Sèvres*; Girault, *Cher*; Godin, *Inde-Fr<sup>se</sup>*; Gomot, *Puy-de-Dôme*; Goujon, *Ain*; Gravin, *Savoie*; gral Grévy, *Jura*; Grimaud, *Hautes-Alpes*; Grivart, *Ille-et-Vilaine*; Guérin, *Ille-et-Vilaine*; Guérin, *Vaucluse*; Guibourd de Luzinais, *Loire-Inf.*; Guindey, *Eure*; Guyot, *Rhône*; Guyot-Lavaline, *Puy-de-Dôme*.

Halgan, *Vendée*; Halleguen, *Finistère*; Hamel, *Seine-et-Oise*; Haugoumar des Portes, *Côtes-du-Nord*; Haulon, *Basses-Pyrénées*; Jacques Hébrard, *Corse*; Hérisson, *Nièvre*; Hugot, *Côte-d'Or*; Huguet, *Pas-de-Cal.*; Huon de Penanster, *Côtes-du-Nord*.

Isaac, *Guadeloupe*.

Jacques, *Oran*; général Japy, *Belfort*; Jouffrault, *Deux-Sèvres*.

Labbé (Léon), *Orne*; Labiche, (Émile), *Eure-et-Loir*; Labiche, (Jules), *Manche*; Labrousse, *Corrèze*; de Lamarzelle, *Morbihan*; Laporte, *Charente*; baron de Lareinty, *Loire-Infér.*; Latappy, *Landes*; Laterrade, *Gers*; Laubry, *Yonne*; Laurens, *Drôme*; Lavergne (Bernard), *Tarn*; Maxime Lecomte, *Nord*; Le Cour-Grandmaison, *Loire-Inférieure*;

Lefèvre, *Seine*; Legludic, *Sarthe*; Legrand (Géry), *Nord*; Lelièvre, *Jura*; Le Play, *Haute-Vienne*; Leporché, *Sarthe*; Le Provost de Launay, *Côtes-du-Nord*; Leroux, *Aisne*; Leroux, *Vendée*; Lesouëf, *Seine-Inférieure*; Levrey, *Haute-Saône*; Leydet, *Bouches-du-Rhône*; Loubet, *Drôme*; Lourties, *Landes*.

Macherez, *Aisne*; Maillard, *Loire-Inférieure*; Maillé (comte de), *Maine-et-Loire*; Malézieux, *Aisne*; Maret, *Seine-et-Oise*; Marquis, *Meurthe-et-Moselle*; Martell, *Charente*; Martin, *Saône-et-Loire*; Mazeau, *Côte-d'Or*; Mercier, *Ain*; Merlet, *Maine-et-Loire*; Millaud, *Rhône*; Milliard, *Eure*; Millès-Lacroix, *Landes*; Mir, *Aude*; Monestier, *Lozère*; Monier, *Bouches-du-Rhône*; Monis, *Gironde*; Monsservin, *Aveyron*; Morel, *Manche*; Morellet, *Ain*; Moroux, *Indre*.

Nioche, *Indre-et-Loire*.

Obissier-St-Martin, *Gironde*; Ollivier, *Côtes-du-Nord*; Ournac, *Haute-Garonne*; Ouvrier, *Aveyron*.

Parisot, *Vosges*; Parissot, *Eure*; Pauliac, *Lot*; Pauliat, *Cher*; Peaudecerf, *Cher*; Pénicaud, *Haute-Vienne*; Perras, *Rhône*; Perréal, *Hérault*; Peytral, *Bouches-du-Rhône*; Piot, *Côte-d'Or*; Poirrier (Alfr.), *Marne*; Poirrier, *Seine*; Ponlevoy (Frogier de), *Vosges*; Poriquet, *Orne*; Pradal, *Ardèche*;

Prevet, *Seine-et-Marne*; Prillieux, *Loir-et-Cher*.

Rambaud, *Doubs*; Rambourgt, *Aube*; Ranc, *Seine*; Ratier, *Indre*; Raynal, *Gironde*; Régismanset, *Seine-et-Marne*; Renaudat, *Aube*; Rey, *Isère*; Reymond, *Loire*; Ringot, *Pas-de-Calais*; Roger, *Dordogne*; Rolland, *Tarn-et-Garonne*; Rouland, *Seine-Inférieure*; Rousseau (Gervais), *Creuse*; Rousset, *Lozère*.

Saillard, *Doubs*; Saint-Prix, *Ardèche*; Saint-Romme, *Isère*; de Sal, *Corrèze*; Salomon, *Vienne*; Savary, *Finistère*; Séblin, *Aisne*; Siegfried, *Seine-Inférieure*; Signard, *Haute-Saône*; Silhol, *Gard*; Strauss, *Seine*.

Talou, *Lot*; Tassin, *Loir-et-Cher*; Taulier, *Vauchuse*; Teisserenc de Bort, *Haute-Vienne*; Thévenet, *Rhône*; Thézard, *Vienne*; Tillaye, *Calvados*; Tirman, *Ardennes*; Trarieux, *Gironde*; Treille, *Constantine*; Trystram, *Nord*; Turgis, *Calvados*.

Velten, *Bouches-du-Rhône*; de Verninac, *Lot*; Vignancour, *Basses-Pyrénées*; Vilar, *Pyrénées-Orientales*; Villard, *Creuse*; Vinet, *Eure-et-Loir*; Viseur, *Pas-de-Calais*; Vissaguet, *Haute-Loire*; Volland, *Meurthe-et-Moselle*; Vuilled, *Jura*.

Waddington (Richard), *Seine-Inférieure*; Waldeck-Rousseau, *Loire*.

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux.

*Ain* (3). MM. Goujon, Mercier, Morellet.

*Aisne* (4). Leroux, Macherez, Malézieux, Séblin.

*Allier* (3). Bruel, Chantemille, Cornil.

*Alpes (Basses-)* (2). Allemand, Fruchier.

*Alpes (Hautes-)* (2). Cyprien Chaix, Grimaud.

*Alpes-Maritimes* (2). Borriglione, Chiris.

*Ardèche* (3). Fougérol, Pradal, Saint-Prix.

*Ardennes* (3). Gailly, Tirman, N....

*Ariège* (2). Delpech, Frézoul.

*Aube* (3). Gayot, Rambourgt, Renaudat.

*Aude* (3). Gauthier, Mir, N....

*Aveyron* (3). Fabre, Monservin, Ouvrier.

*Bouches-du-Rhône* (4). Leydet, Monier, Peytral, Velten.

*Calvados* (3). Duchesne-Fournet, Tillaye, Turgis.

*Cantal* (2). Baduel, Devès.

*Charente* (3). Brothier, Laporte-Bisquit, Martell.

*Charente-Inférieure* (4). Barbedette, Bisseuil, Calvet, Combes.

*Cher* (3). Girault, Pauliat, Peaudecerf.

*Corrèze* (3). Dellestable, Labrousse, de Sal.

*Corse* (3). De Casabianca, Farinole, Hébrard (Jacques).

*Côte-d'Or* (3). Hugot, Mazeau, Piot.

*Côtes-du-Nord* (5). Marquis de Carné, Haugoumar des Portes, Huon de Penanster, Le Provost de Launay, Ollivier.

*Creuse* (3). Dufoussat, Rousseau, Villard.

*Dordogne* (4). Denoix, Dusolier, Roger, N....

*Doubs* (3). Bernard, Rambaud, Saillard.

*Drôme* (3). Fayard, Laurens, Loubet.

*Eure* (3). Guindey, Milliard, Parissot.

*Eure-et-Loir* (3). Labiche (Emile), Vinet, N....

*Finistère* (5). Astor, de Chamailard, Delobéau, Halleguen, Savary.

*Gard* (3). Bonnefoy-Sibour, Desmons, Silhol.

*Garonne (Haute-)* (4). Abeille, Campanan, Constans, Ournac.

*Gers* (3). Aucouin, Destieux-Junca, Laterrade.

*Gironde* (5). Caduc, Monis, Obissier-Saint-Martin, Raynal, Trarieux.

*Hérault* (3). Déandreis, Galtier, Perréal.

*Ille-et-Vilaine* (5). Garreau, Grivart, Guérin, N.... N....

*Indre* (3). Brunet, Moroux, Ratier.

*Indre-et-Loire* (3). Belle, Bidault, Nioche.

*Isère* (4). Dubost, Durand-Savoyat, Rey, Saint-Romme.

*Jura* (3). Général Grévy, Lelièvre, Vuillod.

*Landes* (3). Latappy, Lourties, Millès-Lacroix.

*Loir-et-Cher* (3). Prillieux, Tassin, N....

*Loire* (5). Blanc (Philippe), Bourganel, Crozet-Fourneyron, Reymond, Waldeck-Rousseau.

*Loire (Haute-)* (3). Allemand, Vissaguet, N....

*Loire-Inférieure* (5). Guibourd de Luzinai, baron de Larcinty, Le Cour-Grandmaison, Maillard, N....

*Loiret* (3). Cochery, Fousset, N.

*Lot* (3). Pauliac, Talou, de Verninac.

*Lot-et-Garonne* (3). Chaumié, Fallières, Faye.

*Lozère* (2). Monestier, Roussel.

*Maine-et-Loire* (4). comte de Blois, Bodinier, Maillé (comte de), Merlet.

*Manche* (4). Briens, Cabart-Danneville, Labiche (Jules), Morel.

*Marne* (3). Diancourt, Poirrier, (Alfred), N....

*Marne (Haute-)* (3). Bizot de Fonteny, Danelle - Bernardin, Darbot.

*Mayenne* (3). Boissel, Denis, N....

*Meurthe-et-Moselle* (3). Marquis, Volland, N....

*Meuse* (3). Boulanger (Ernest), Buvignier, Edm. Develle.

*Morbihan* (4). Audren de Kerdel, Fresneau, de Lamarzelle, N....

*Nièvre* (3). Ducondray, Hérisson, N....

*Nord\** (8). Claeys, Depreux, Dubois, Girard (Alfred), Iecomte (Maxime), Legrand (Géry), Trystram, N....

*Oise* (3). Chovet, Cuvinot, Franck-Chauveau.

*Orne* (3). Fleury, Labbé, Poriquet.

*Pas-de-Calais* (5). Bouilliez, Déprez, Huguet, Ringot, Viseur.

*Puy-de-Dôme* (4). Barrière, Gaillard, Gomot, Guyot-Lavaline.

*Pyrénées (Basses-)* (3). Barthe (Marcel), Haulon, Vignancour.

*Pyrénées (Hautes-)* (2). Baudens, Dupuy (Jean).

*Pyrénées-Orientales* (2). Delcros, Vilar.

*Rhin (Haut-), Belfort* (1). Général Japy.

*Rhône* (5). Bouffier, Guyot, Millaud (Edouard), Perras, Thévenet.

*Saône (Haute-)* (3). Coillot, Levrey, Signard.

*Saône-et-Loire* (5). Demôle, Dulac, Félix Martin, N., N....

*Sarthe* (3). Cordelet, Legludic, Leporché.

*Savoie* (3). Forest, Gravin, N. *Savoie (Haute-)* (3). Folliet, Francoz, N....

*Seine* (10). Barodet, De Freycinet, Lefèvre, Poirrier, Ranc, Strauss, N., N., N., N....

*Seine-Inférieure* (5). Lesouëf, Rouland, Siegfried, Waddington (Richard), N....

*Seine-et-Marne* (3). Bastide, Prevot, Régismanset.

*Seine-et-Oise* (4). Courcel (baron de), Decauville (Paul), Hamel, Maret.

*Sèvres (Deux-)* (3). Garran de Balzan, Girard (Théodore), Jouffrault.

*Somme* (4). Bernot, Dauphin, Froment, N....

*Tarn* (3). Barbey, Lavergne (Bernard), N....

*Tarn-et-Garonne* (2). Bourgeat, Rolland.

*Var* (3). Bayol, N...., N....

*Vaucluse* (2). Guérin, Taulier.

*Vendée* (3). de Béjarry, Halgan, Leroux.

*Vienne* (3). Couteaux, Salomon, Thézard.

*Vienne (Haute-)* (3). Le Play, Pénicaud, Teisserenc de Bort.

*Vosges* (3). Brugnot, Parisot, Ponlevoy (Frogier de).

*Yonne* (3). Bézine, Coste, Laubry.

ALGÉRIE. *Alger* (1), Gérente; *Constantine* (1), Treille; *Oran* (1), Jacques.

MARTINIQUE (1). Allègre.

GUADELOUPE (1). Isaac.

RÉUNION (1). Drouhet.

INDE FRANÇAISE (1). Godin.

\* Adresses des sénateurs du Nord, à Paris, page 11.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT : MM. Albert Sorel, O \*, *Secrétaire-général*; Didier, \*\*, *Chef*.

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

*Sénateurs inamovibles.*

M. DE MARCÈRE, rue Montaigne, 23.

M. WALLON, Quai Conti, 25.

M. PAJOT, rue de Rennes, 93.

*Sénateurs élus par le Département.*

M. CLAEYS, Boulevard Denain, 12,

M. LECOMTE (Maxime), avenue de Châtillon, 44bis.

M. DEPREUX, rue de Moscou, 14.

M. DUBOIS (Emile), rue de Médicis, 5.

M. LEGRAND (Géry), b<sup>d</sup> Denain, 12.

M. GIRARD, rue de Seine, 54.

M. TRYSTRAM, rue de Rennes, 95.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Aux termes de la Loi du 13 février 1889, les membres de la Chambre des Députés sont élus au scrutin individuel. — Le département du Nord élit 22 députés : 3 pour l'arrondissement d'Avesnes, 2 pour celui de Cambrai, 2 pour celui de Douai, 2 pour celui de Dunkerque, 2 pour celui d'Hazebrouck, 8 pour celui de Lille, et 3 pour celui de Valenciennes. (Voir les circonscriptions page 20).

BUREAU DE LA CHAMBRE.

*Président* : M. Brisson.

*Vice-Présidents* : MM. Sarrien, Poincaré, Paul Deschanel, Isambert.

*Questeurs* : MM. Bizarelli, Royer, Guillemet.

*Secrétaires* : MM. Mougeot, Codet, Henry Cochin, Abel, Etienne Dejan, Néron-Bancel, Decker-David, Jourde.

*Liste par ordre alphabétique de Messieurs les Députés.*

Abel, *Var*; Adam, *Pas-de-*

*Calais*; Aillières (d'), *Sarthe*;

Alasseur, *Loiret*; Alicot, *Hautes-*

*Pyrénées*; Alsace (comte d'), *Vosges*;

Amodru, *Seine-et-Oise*; Arenberg

(prince d'), *Cher*; Arène, *Corse*;

Argeliès, *Seine-et-Oise*; Armez.

*Côtes-du-Nord*; Arnous, *Charente*;

Audiffred, *Loire*; Augé, *Hérault*;

Auricoste, *Lozère*; Aynard, *Rhône*.

Babaud-Lacroze, *Charente*;

Bachimont, *Aube*; Balandreau,

*Seine-et-Marne*; Balsan, *Indre*;

Bansard des Bois, *Orne*; Baron

(Gabriel), *Bouches-du-Rhône*;

Baron, *Maine-et-Loire*; Barthou,

*Basses-Pyrénées*; Bascou, *Gers*;

Basly, *Pas-de-Calais*; Bastid,

*Cantal*; Batiot (Georges), *Vendée*;

Baudin, *Cher*; Baudry-d'Asson (de),

*Vendée*; Baudon, *Oise*; Baulard,

*Seine*; Bazille, *Vienne*; Beauquier,

*Doubs*; de Beauregard, *Indre*;

Bepmale, *Haute-Garonne*; Bérard

(Alexandre), *Ain*; Bérard (Ernest), *Rhône*; Berdoly, *Basses-Pyrénées*; Berger, *Seine*; Berne-Lagarde (de), *Tarn*; Bernis (comte de), *Gard*; Berry, *Seine*; Berteaux, *Seine-et-Oise*; Bertrand, *Marne*; Biliais (de la), *Loire-Inférieure*; Binder, *Seine*; Bischoffsheim, *Alpes-Maritimes*; Bizarelli, *Drôme*; Bizot, *Ain*; Bizouard-Bert, *Côte-d'Or*; Blanc (Edmond), *Hautes-Pyrénées*; Blanc (Henri), *Haute-Loire*; Blanc (Louis), *Drôme*; Boissy-d'Anglas, *Drôme*; Bonard, *Rhône*; Bontemps, *Haute-Saône*; Bony-Cisternes, *Puy-de-Dôme*; Bory, *Cantal*; Boucher, *Vosges*; Boudenoot, *Pas-de-Cal.*; Bouge, *Bouches-du-Rhône*; Bougère, *Maine-et-Loire*; Bourcy, *Charente-Inférieure*; Bourgeois (Jean-Baptiste), *Jura*; Bourgeois (Léon), *Marne*; Bourgeois (Paul), *Vendée*; Bourlier, *Alger*; Bourrat, *Pyrénées-Orientales*; Bourrillon, *Lozère*; Bovier-Lapierre, *Isère*; Boyer, *Bouches-du-Rhône*; Boyssset, *Saône-et-Loire*; Bozérian, *Loir-et-Cher*; Braud, *Charente-Inférieure*; Breton, *Seine-Inférieure*; Brice (Jules), *Meurthe-et-Moselle*; Brice (René), *Ille-et-Vilaine*; Brincard, *Seine-et-Oise*; Brindeau, *Seine-Inférieure*; Brisson, *Seine*; Broglie (prince de), *Mayenne*; Brune, *Ille-et-Vilaine*; Brunet, *La Réunion*.

Calvinhac, *Haute-Garonne*; Carnaud, *Bouches-du-Rhône*; Carnot, *Côte-d'Or*; Carpentier-Risbourg, *Nord*; Carquet, *Savoie*; Cassou, *Basses-Pyrénées*; Castelin, *Aisne*; Castillard, *Aube*; Caussanel, *Aveyron*; Cavaignac, *Sarthe*; Caze, *Haute-Garonne*; Cazes (Thierry), *Gers*; César-Lainé,

*La Martinique*; Chabrié, *Tarn-et-Garonne*; Chambige, *Puy-de-Dôme*; Chameralat, *Puy-de-Dôme*; Chandieux, *Nièvre*; Chantelauze, *H<sup>te</sup>-Loire*; Chapuis, *Meurthe-et-Moselle*; Charles-Roux, *Bouches-du-Rhône*; Charmes, *Cantal*; Charonnat, *Aube*; Charpentier, *Loire*; Charruyer, *Charente-Inférieure*; Chassaing, *Seine*; Chastenot, *Gironde*; Chaudey, *Haute-Saône*; Chaulin-Servinière, *Mayenne*; Chautemps, *Haute-Savoie*; Chauvière, *Seine*; Chauvin, *Seine*; Chavoix, *Dordogne*; Chenavaz, *Isère*; Chevallier, *Oise*; Chevillon, *Bouches-du-Rhône*; Chiché, *Gironde*; Christophle, *Orne*; Gibiel, *Aveyron*; Clament, *Dordogne*; Clapot, *Rhône*; Clec'h (Albert le), *Morbihan*; Clédou, *Basses-Pyrénées*; Cluseret, *Var*; Coache, *Somme*; Cochery, *Loiret*; Cochin (Denys), *Seine*; Cochin (Henry), *Nord*; Codet, *Haute-Vienne*; Coget, *Nord*; Compayré, *Tarn*; Constant, *Gironde*; Cornet, *Yonne*; Cornudet, *Creuse*; Cosmao-Dumenez, *Finistère*; Couchard, *Sénégal*; Coudreuse, *Maine-et-Loire*; Cousin, *Hérault*; Coutant, *Seine*; Couturier, *Rhône*; Couyba, *Haute-Saône*; Crémieux, *Gard*; Cros-Bonnel, *Hérault*.

Dansette, *Nord*; Darlan, *Lot-et-Garonne*; Dauzon, *Lot-et-Garonne*; David (Alban), *Indre*; Decker-David, *Gers*; Decrais, *Gironde*; Defontaine, *Nord*; Defumade, *Creuse*; Dejean, *Landes*; Dejeante, *Seine*; Delafosse, *Calvados*; Delanne, *Côte-d'Or*; Delarue, *Allier*; Delaunay, *Seine-Inférieure*; Delbet, *Seine-et-Marne*; Delcassé, *Ariège*; Delmas, *Corrèze*; Delombre, *Basses-Alpes*; Deloncle,

*Basses-Alpes*; Delpuch, *Corrèze*; Deluns-Montaud, *Lot-et-Garonne*; Demarçay (baron), *Vienne*; Denêcheau, *Aisne*; Denis, *Landes*; Deproge, *Martinique*; Derrien, *Côtes-du-Nord*; Derveley, *Seine-et-Marne*; Deschanel, *Eure-et-Loir*; Descubes, *Corrèze*; Desfarges, *Creuse*; Deshayes, *Vendée*; Desjardins, *Aisne*; Develle, *Meuse*; Deville, *Seine*; Dindeau, *Ardèche*; Disleau, *Deux-Sèvres*; Dorian, *Loire*; Doumergue, *Gard*; Drake, *Indre-et-Loire*; Dron, *Nord*; Dubief, *Saône-et-Loire*; Dubois (Victor), *Eure-et-Loir*; Ducos, *Vaucluse*; Dufaure, *Charente-Inférieure*; Dujardin-Beaumetz, *Aude*; Dulau, *Landes*; Dumas, *Ariège*; Dunaim, *Ardennes*; Charles-Dupuy, *Haute-Loire*; Dupuy-Dutemps, *Tarn*; Dupuytrem, *Vienne*; Dussaussoy, *Pas-de-Calais*; Dutreix, *Aube*; Duval, *Haute-Savoie*; Duvau, *Vienne*; Duvigneau, *Gironde*.

Eliez (Evrard), *Nord*; Elva (comte Christian d'), *Mayenne*; Emile-Jullien, *Loir-et-Cher*; Ermant, *Aisne*; Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; d'Estournelles, *Sarthe*; Etienne, *Oran*; Euzière, *H.-Alpes*.

Faberot, *Seine*; Fanien, *Pas-de-Calais*; Farjon, *Puy-de-Dôme*; Faure (Alfred), *Rhône*; Ferry, *Vosges*; Fiquet, *Somme*; Firino, *Aisne*; Flandin, *Yonne*; Fleury-Ravarin, *Rhône*; Flourens, *Hautes-Alpes*; Folleville (de), *Seine-Inférieure*; Forcioli, *Constantine*; Forni, *Savoie*; Fould, *Hautes-Pyrénées*; Fouquet, *Eure*; Fournol, *Aceyron*; Franc, *Saône-et-Loire*; François, *Somme*; Franconie, *La Guyane*; Frébault, *Seine*.

Gacon, *Allier*; Gaillard, *Oise*; Galpin, *Sarthe*; Gamard, *Mayenne*; Garnier, *Charente-Inférieure*; Gasnier, *Loire-Inférieure*; Gaussorgues, *Gard*; Gauthier (de Clagny), *Seine-et-Oise*; Gautier (René), *Charente*; Gauvin, *Loir-et-Cher*; Gavini (Antoine), *Corse*; Gavini (Sébastien), *Corse*; Gayraud, *Finistère*; Gellé, *Somme*; Gellibert des Séguins, *Charente*; Gendre, *Dordogne*; Genet, *Rhône*; Genoux-Prachée, *Haute-Saône*; Gérard (baron), *Calvados*; Gérault-Richard, *Seine*; Gervais, *Seine-Inférieure*; Gerville-Réache, *Guadeloupe*; Gévelot, *Orne*; Gignet, *Ain*; Gillot, *Saône-et-Loire*; Girard, *Puy-de-Dôme*; Girault, *Seine*; Girodet, *Loire*; Goblet, *Seine*; Goirand, *Deux-Sèvres*; Gonidec de Traissan (comte le), *Ille-et-Vilaine*; Gotteron, *Haute-Vienne*; Goujat, *Nièvre*; Goujon (Julien), *Seine-Inférieure*; Goujon (Théophile), *Gironde*; Gourvil, *Finistère*; Goussot, *Seine*; Grandmaison (de), *Maine-et-Loire*; Gras, *Drôme*; Graux, *Pas-de-Calais*; Grenier, *Doubs*; Grousset, *Seine*; Groussier, *Seine*; Gruet, *Gironde*; Guérin (Lieut.-Colonel), *Manche*; Guesde, *Nord*; Guieysse, *Morbihan*; Guignard, *Maine-et-Loire*; Guillain, *Nord*; Guillemaut, *Saône-et-Loire*; Guillemet, *Vendée*; Guillemain, *Nord*; Guyot-Dessaigne, *Puy-de-Dôme*.

Hainsselin, *Oise*; Halgouët (Lieutenant-Colonel du), *Ille-et-Vilaine*; Harriague St-Martin, *Basses-Pyrénées*; Hayez, *Nord*; Hémon, *Finistère*; Hennard, *Somme*; Henrion, *Meurthe-et-Moselle*; Herbet, *Ain*; Hérissé (Le), *Ille-et-Vilaine*; Hubbard, *Seine-*

*et-Oise*; Hubert (Lucien), *Arden-nes*; Hugues (comte d'), *Basses-Alpes*; Hugues (Clovis), *Seine*; Hugues (Franc.), *Aisne*; Huguët, *Doubs*; Humbert, *Seine*.

Isaac, *La Guadeloupe*; Isambard, *Eure*; Isambert, *Eure-et-Loir*.

Jacquemin, *Côtes-du-Nord*; Jacques, *Seine*; Jaurès, *Tarn*; Jobez, *Jura*; Jonnart, *Pas-de-Calais*; Jouart, *Savoie*; Jouffray, *Isère*; Jouffroy d'Abbans (comte de), *Doubs*; Jourdan (Joseph), *Var*; Jourdan (Louis), *Lozère*; Jourde, *Gironde*; Juigné (comte de), *Loire-Inférieure*; Jules Jaluzot, *Nièvre*; Jumel, *Landes*.

Kerjégu (J. de), *Finistère*; Krantz, *Vosges*.

Labarthe, *Aveyron*; La Batut (de), *Dordogne*; La Bourdonnaye (vicomte de), *Maine-et-Loire*; Labussière, *Haute-Vienne*; Lachière, *Lot*; Lacombe, *Aveyron*; Lacôte, *Creuse*; Lacreteille (de), *Saône-et-Loire*; Lacroix, *Loiret*; La Ferronnays (marquis de), *Loire-Inférieure*; Lagnel, *Bouches-du-Rhône*; Lamendin, *Pas-de-Calais*; Laniel, *Calvados*; Lanjuinais (comte de), *Morbihan*; Lannelongue, *Gers*; Lannes de Montebello, *Marne*; La Noue (vicomte de), *Côtes-du-Nord*; La Porte (de), *Deux-Sèvres*; Laporte (Gaston), *Nièvre*; Argentaye (de), *Côtes-du-Nord*; Laroche foucauld duc de Doudeauville, *Sarthe*; Laroche-Joubert, *Charente*; Laroze, *Gironde*; Lascombes, *Cantal*; Lasserre, *Tarn-et-Garonne*; Lasteyrie (de), *Corrèze*; Laurençon, *Hautes-Alpes*; Lavertujon, *Haute-Vienne*; Laville, *Puy-de-Dôme*;

Lavy, *Seine*; Leaudy, *Seine-et-Oise*; Lebon (André), *Deux-Sèvres*; Lebon (Maurice), *Seine-Inférieure*; Le Borgne, *Finistère*; Lebret, *Calvados*; Le Cerf, *Côtes-du-Nord*; Lechevallier, *Seine-Inférieure*; Leconte, *Indre*; Le Coupanec, *Morbihan*; Leffat, *Indre-et-Loire*; Le Gavrian, *Nord*; Légglise, *Landes*; Legrand (Arthur), *Manche*; Legrand (Jules), *Basses-Pyrénées*; Le Mare, *Manche*; Lemercier (comte), *Charente-Infér.*; Lemire, *Nord*; Le Moign, *Côtes-du-Nord*; Le Moigne, *Manche*; Le Myre de Vilers, *Cochinchine*; Lepez, *Nord*; Leroy (Arthur), *Côte-d'Or*; Leroy (Modeste), *Eure*; Lesage, *Cher*; Le Senne, *Seine*; Leteurtre, *Seine-Inférieure*; Le Troadec, *Côtes-du-Nord*; Levecque, *Somme*; Leveillé, *Seine*; Levet, *Loire*; Lévis - Mirepoix (comte de), *Orne*; Leygue (Raymond), *Haute-Garonne*; Leygues (Georges), *Lot-et-Garonne*; Lhôpital, *Eure-et-Loir*; Linard, *Ardennes*; Lockroy, *Seine*; Lorient, *Eure*; Lorois, *Morbihan*; Loup, *Yonne*; Loyer, *Nord*; Luce de Casabianca, *Corse*.

Mackau (baron de), *Orne*; Magnien, *Saône-et-Loire*; Mahy (de), *La Réunion*; Malaussena, *Alpes-Maritimes*; Malzac, *Gard*; Mandeville, *Haute-Garonne*; Marcel-Habert, *Seine-et-Oise*; Marchegay, *Vendée*; Marcellat, *Vosges*; Maret (Henry), *Cher*; Marfan, *Aude*; Marmottan, *Seine*; Martin Bienvenu, *Yonne*; Martinon, *Creuse*; Marty, *Aude*; Maruéjols, *Aveyron*; Mas, *Hérault*; Masson, *Rhône*; Mathé, *Allier*; Maurice Faure, *Drôme*; Méline, *Vosges*; Mercier (Jules),

*Haute-Savoie*; Merlou, *Yonne*; Mesureur, *Seine*; Mézières, *Meurthe-et-Moselle*; Michau, *Nord*; Michelin, *Seine*; Michou, *Aube*; Miellvacque de Lacour, *Corrèze*; Millerand, *Seine*; Million, *Rhône*; Milochau, *Eure-et-Loir*; Mirman, *Marne*; Montalembert, (comte de), *Nord*; Montaut, *Seine-et-Marne*; Montfort (vicomte de), *Seine-Inférieure*; Moret, *Aisne*; Morillot, *Marne*; Morlot, *Aisne*; Mougeot, *Haute-Marne*; Mougín, *Vosges*; Moustier (marquis de), *Doubs*; Mun (comte Albert de), *Finistère*; Munin-Bourdin, *Lot*.

Naquet, *Vaucluse*; Néron, *Haute-Loire*; Noël, *Oise*.

Odilon-Barrot, *Ardèche*; Oriol, *Loire*; Ornano (Cunéo d'), *Charente*; Ouvré, *Seine-et-Marne*.

Pajot, *Cher*; Pams, *Pyénées-Orientales*; Papelier, *Meurthe-et-Moselle*; Passy, *Eure*; Paulin-Méry, *Seine*; Paulmier, *Calvados*; Pédebidou, *Hautes-Pyrénées*; Pelletan, *Bouches-du-Rhône*; Périer de Larsan (comte du), *Gironde*; Perrier (Antoine), *Savoie*; Perrin, *Ardèche*; Philipon, *Ain*; Pichon, *Finistère*; Pierre-Alype, *Inde française*; Plichon, *Nord*; Plissonnier, *Isère*; Pochon, *Ain*; Poincaré, *Meuse*; Pommeraye, *Charente-Inférieure*; Pontallié, *Ille-et-Vilaine*; Pontbriand (du Breil, comte de), *Loire-Inférieure*; Porteu, *Ille-et-Vilaine*; Poupin, *Jura*; Pourquery de Boisserin, *Vaucluse*; Pourteyron, *Dordogne*; Prax-Paris, *Tarn-et-Garonne*; Prud'homme-Havette, *Meuse*.

Quintaa, *Basses-Pyrénées*.

Rabier, *Loiret*; Ragot, *Loir-et-Cher*; Raiberti, *Alpes-Maritimes*; Rajon, *Isère*; Rameau, *Seine-et-*

*Oise*; Ramel (de), *Gard*; Rauline, *Manche*; Réal, *Loire*; Reboulin, *Vaucluse*; Regnault, *Manche*; Reille (baron), *Tarn*; Reille (baron André), *Tarn*; Reinach, *Basses-Alpes*; Rémusat (Pierre de), *Haute-Garonne*; Renault-Morlière, *Mayenne*; Renou, *Seine*; Rey (Aristide), *Isère*; Rey (Emile), *Lot*; Ribot, *Pas-de-Calais*; Ricard (Henri), *Côte-d'Or*; Ricard (Louis), *Seine-Inférieure*; Richard, *Seine*; Rigaud, *Seine*; Riotteau, *Manche*; Rispal, *Seine-Inférieure*; Rivet, *Isère*; Roch, *Loire-Inférieure*; Roche (Ernest), *Seine*; Roche (Jules), *Savoie*; Rohan (duc de), *Morbihan*; Rolland, *Pyénées-Orientales*; Rose, *Pas-de-Calais*; baron Raoul des Rotours, *Nord*; Rouanet, *Seine*; Rousse, *Var*; Rouvier, *Alpes-Maritimes*; Rouvre (Bourlon de), *Hte-Marne*; Rouzaud, *Aude*; Royer, *Meuse*; Rozet, *Hte-Marne*; Ruau, *Haute-Garonne*; Rubillard, *Sarthe*.

Saint, *Somme*; St-Germain, *Oran*; St-Martin (de), *Indre*; Saint-Quentin (de), *Calvados*; Salis, *Hérault*; Samary, *Alger*; Sarrazin, *Dordogne*; Sarrien, *Sabne-et-Loire*; Saumande, *Dordogne*; Sauvanet, *Allier*; Sauzet, *Ardèche*; Savary de Beauregard, *Deux-Sèvres*; Schneider, *Sabne-et-Loire*; Sembat, *Seine*; Sentenac, *Ariège*; Serph, *Vienne*; Sever (colonel), *Nord*; Sibille, *Loire-Inférieure*; Sicard, *Basses-Alpes*; Simon (Amaury), *Loire-Infér.*; Sirot-Mallez, *Nord*; Soland (de), *Maine-et-Loire*; Sonnery-Martin, *Rhône*; Souhet, *Loire*; Surchamp, *Gironde*.

Tailliandier, *Pas-de-Calais*; Tardif, *Creuse*; Theulier, *Dordo-*

gne ; Thierry-Delanoue, *Aube* ; Thomson, *Constantine* ; Thonion, *Haute-Savoie* ; Thonnard du Temple, *Vienne* ; Thorel, *Eure* ; Toulouse, *Gers* ; Tiphaine, *Indre-et-Loire* ; Toussaint, *Seine* ; Trannoy, *Somme* ; Trélat, *Seine* ; Tréveneuc (comte de), *Côtes-du-Nord* ; Trouillot, *Jura* ; Turigny, *Nièvre* ; Turrel, *Aude*.

Vacher, *Allier* ; Vacherie, *Haute-Vienne* ; Vaillant, *Seine* ; Vallé, *Marne* ; Vaux, *Côte-d'Or* ;

Vichot, *Finistère* ; Vidal de St-Urbain, *Aveyron* ; Viellard, *Haut-Rhin* ; Viger, *Loiret* ; Vigné, *Hérault* ; Villain, *Ardennes* ; Ville, *Allier* ; Villejean, *Yonne* ; Villiers, *Finistère* ; Viox, *Meurthe-et-Moselle* ; Vival, *Lot* ; Viviani, *Seine* ; Vogeli, *Isère* ; Vogüé (vicomte Melchior de), *Ardèche*.

Walter, *Seine* ; Weil-Mallez, *Nord* ; Wignacourt (de), *Ardennes* ; Wilson, *Indre-et-Loire* ; Witt (Conrad de), *Calvados*.

Nous donnons ci-après les noms de MM. les Membres de la Chambre des Députés, par département :

*Ain* (6). Bérard (Alexandre), Bizot, Giguet, Herbet, Philipon, Pochon.

*Aisne* (8). Castelin, Denêcheau, Desjardins, Ermant, Firino, Hugues (François), Moret, Morlot.

*Allier* (6). Delarue, Gacon, Mathé, Sauvagnet, Vacher, Ville.

*Alpes (Basses-)* (5). Delombre, Deloncle, C<sup>te</sup> d'Hugues, Reinach (Joseph), Sicard.

*Alpes (Hautes-)* (3). Euzière, Flourens, Laurençon.

*Alpes - Maritimes* (4). Bischoffsheim, Malaussena, Raiberti, Rouvier.

*Ardèche* (5). Dindeau, Odilon-Barrot, Perrin, Sauzet, Vicomte E. Melchior de Vogüé.

*Ardennes* (5). Dunaime, Hubert (Lucien), Linard, Villain, de Wignacourt.

*Ariège* (3). Delcassé, Dumas, Sentenac.

*Aube* (6). Bachimont, Castillard, Charonat, Dutreix, Michou, Thierry-Delanoue.

*Aude* (5). Dujardin-Beaumetz, Marfan, Marty, Rouzaud, Turrel.

*Aveyron* (7). Caussanel, Cibiel,

Fournol, Labarthe, Lacombe, Maruéjols, Vidal de St-Urbain.

*Bouches-du-Rhône* (8). Baron (Gabriel), Bouge, Boyer, Carnaud, Charles-Roux, Chevillon, Lagnel, Pelletan.

*Calvados* (7). Delafosse, baron Gérard, Laniel, Leuret, Paulmier, de St-Quentin, de Witt (Conrad).

*Cantal* (4). Bastid, Bory, Charmes, Lascombes.

*Charente* (6). Arnous, Babaud-Lacroze, Cunéo d'Ornano, Gautier (René), Gellibert des Seguins, Laroche-Joubert.

*Charente-Inférieure* (7). Bourcy, Braud, Charruyer, Dufaure, Garnier, Comte Lemercier, Pommeray.

*Cher* (5). Prince d'Arenberg, Baudin, Lesage, Maret (Henry), Pajot.

*Corrèze* (5). Delmas, Delpeuch, Descubes, de Lasteyrie, Mielvacque de Lacour.

*Corse* (5). Arène (Emmanuel), Gavini (Antoine), Gavini (Sébastien), Luce de Casabianca, N....

*Côte-d'Or* (6). Bizouard-Bert, Carnot, Delanne, Leroy (Arth.), Ricard (Henri), Vaux.

*Côtes-du-Nord* (9). Armez, Derrien, Jacquemin, de Largentaye, Le Cerf, Le Moign, Vicomte de La Noue, Comte de Tréveneuc, Le Troadec.

*Creuse* (6). Cornudet, Defumade, Desfarges, Lacôte, Martinon, Tardif.

*Dordogne* (8). de La Batut, Chavoix, Clament, Gendre, Pourteyron, Sarrazin, Saumande, Theulier.

*Doubs* (5). Beauquier, Grenier, Huguët, Comte de Jouffroy d'Abans, Marquis de Moustier.

*Drôme* (5). Bizarelli, Blanc (Louis), Boissy-d'Anglas, Gras, Faure (Maurice).

*Eure* (6). Fouquet, Isambard, Leroy (Modeste), Lorient, Passy, Thorel.

*Eure-et-Loir* (5). Deschanel, Dubois (Victor), Isambert (Gustave), Lhopiteau, Milochau.

*Finistère* (10). Cosmao-Dumenez, Gayraud, Gourvil, Hémon, J. de Kerjégu, Le Borgne, Comte de Mun, Pichon, Vichot, Villiers.

*Gard* (6). Comte de Bernis, Crémieux, Doumergue, Gausorgues, Malzac, de Ramel.

*Garonne (Haute-)* (7). Bepmale, Calvinhac, Caze (Edm.), Leygue (Raymond), Mandeville, Rémusat (Pierre de), Ruau.

*Gers* (5). Bascou, Cazes (Thierry), Decker-David, Lanne-longue, Thoulouse.

*Gironde* (11). Chastenot, Chiché, Constant, Decrais, Duvigneau, Goujon (Théophile), Gruet, Jourde, Laroze, Périer de Larsan (comte du), Surchamp.

*Hérault* (6). Augé, Cousin, Cros-Bonnel, Mas, Salis, Vigné.

*Ile-et-Vilaine* (8). Brice (René), Brune, Comte Le Gonidec de Traissan, Halgouët (Lieut.-Colonel du), Le Hérissé, Pontallié, Porteu, N...

*Indre* (5). Balsan, de Beauregard, David (Alban), Leconte, de St-Martin.

*Indre-et-Loire* (4). Drake, Lefflet, Tiphaine, Wilson.

*Isère* (8). Bovier-Lapierre, Chenavaz, Jouffray, Plissonnier, Rajon, Rey (Aristide), Rivet (Gustave), Vogeli.

*Jura* (4). Bourgeois (J.-B.), Jobez, Poupin, Trouillot.

*Landes* (5). Dejean, Denis, Dulau, Jumel, Léglise.

*Loir-et-Cher* (4). Bozérien, Gauvin, Jullien, Ragot.

*Loire* (8). Audiffred, Charpentier, Dorian, Girodet, Levet, Oriol, Réal, Souhet.

*Loire (Haute)* (4). Blanc (Henri), Chantelauze, Dupuy (Charles), Néron.

*Loire-Inférieure* (8). De la Biliais, Comte du Breil de Pontbriand, Marquis de La Ferronnays, Gasnier, Cte de Juigné, Roch, Sibille, Simon (Amaury).

*Loiret* (5). Alasseur, Cochery, Lacroix, Rabier, Viger.

*Lot* (4). Lachière, Munin-Bourdin, Rey (Emile), Vival.

*Lot-et-Garonne* (4). Darlan, Dauzon, Deluns - Montaud, Leygues (Georges).

*Lozère* (3). Auricoste, Bourrillon, Jourdan (Louis).

*Maine-et-Loire* (7). Baron, Vte de La Bourdonnaye, Coudreuse, de Grandmaison, Guignard, Laurent-Bougère, De Soland.

*Manche* (7). Guérin (Lieut-

Colonel), Legrand (Arthur), Le Mare, Lemoigne, Rauline, Regnault, Riotteau.

*Marne* (6). Bertrand, Bourgeois (Léon), Lannes de Montébello, Mirman, Morillot, Vallé.

*Marne (Haute-)* (3). Bourlon de Rouvre, Mougeol, Rozet.

*Mayenne* (5). Prince de Broglie, Chaubin-Servinière, Cte Christian d'Elva, Gamard, Renault-Morlière.

*Meurthe-et-Moselle* (6). Brice (Jules), Chapuis, Henrion, Mézières, Papelier, Viox.

*Meuse* (4). Develle, Poincaré, Prud'Homme-Havette, Royer.

*Morbihan* (7). Le Clec'h, Le Coupanic, Guieysse, Cte de Lanjuinais, Lorois, Duc de Rohan, N....

*Nièvre* (5). Chandioux, Goujat, Jaluzot, Laporte (Gaston), Turigny.

*Nord* \* (22). Carpentier-Risbourg, Cochin (Henry), Coget, Dansette, Defontaine, Dron, Eliez (Evrard), Guesde (Jules), Guillain, Guillemain, Hayez, Le Gavrian, Lemire, Lepez, Loyer, Michau, Cte de Montalembert, Plichon, baron Raoul des Rotours, Sever (Colonel), Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

*Oise* (5). Baudon, Chevallier, Gaillard, Hainsselin, Noël.

*Orne* (5). Bansard des Bois, Christophe, Gévelot, Comte de Lévis-Mirepoix, Baron de Mackau.

*Pas-de-Calais* (11). Adam, Basly, Boudenoot, Dussaussoy,

Fanien, Graux, Jonnard, Lamendin, Ribot, Rose, Tailliandier.

*Puy-de-Dôme* (7). Bony-Cisternes, Chambige, Chamelat, Farjon, Girard, Guyot-Dessaigne, Laville.

*Pyénées (Basses-)* (7). Barthou, Berdoly, Cassou, Clédou, Harriague-St-Martin, Legrand (Jules), Quintaa.

*Pyénées (Hautes-)* (4). Alicot, Blanc (Edmond), Fould, Pédebidou.

*Pyénées-Orientales* (4). Bourrat, Escanyé, Pams, Rolland.

*Rhin (Haut-)* (1). (*Territoire de Belfort*). Viellard.

*Rhône* (11). Aynard, Bérard (Ernest), Bonard, Clapot, Couturier, Faure (Alfred), Fleury-Ravarin, Genet, Masson, Million, Sonnery-Martin.

*Saône (Haute-)* (4). Bontemps, Chaudey, Couyba, Genoux.

*Saône-et-Loire* (9). Boysset, Dubief, Franc, Gillot, Guillemaut, de Lacretelle, Magnien, Sarrien, Schneider.

*Sarthe* (6). D'Aillières, Cavaignac, d'Estournelles, Galpin, La Rochefoucauld duc de Doudeauville, Rubillard.

*Savoie* (5). Carquet, Forni, Jouart, Perrier (Antoine), Roche (Jules).

*Savoie (Haute-)* (4). Duval Mercier (Jules), Thonion, Chautemps

*Seine* (45). Baulard, Berger, Berry, Binder, Brisson, Chassaing, Chauvière, Chauvin, Cochin (Denys), Coutant, Dejeante, Deville, Faberot, Frébault, Gérault-Richard, Girault, Goblet, Goussot, Grousset (Pas-

\* Voir les adresses à Paris, pages 20 et 21.

chal), Groussier, Hugues (Clovis), Humbert, Jacques, Lavy, Le Senne, Leveillé, Lockroy, Marmottan, Mesureur, Michelin, Millérand, Paulin-Méry, Renou, Richard, Rigaud, Roche (Ernest), Rouanet, Sembat, Toussaint, Trélat, Vaillant, Viviani, Walter. N...., N....

*Seine-Inférieure* (12). Breton, Brindeau, De Folleville (de Bimorel), Delaunay, Gervais, Goujon (Julien), Lebon (Maurice), Lechevallier, Leteur, V<sup>te</sup> de Montfort, Ricard (Louis), Rispal.

*Seine-et-Marne* (5). Balandreau, Delbet, Derveloy, Montaut, Ouvré.

*Seine-et-Oise* (9). Amodru, Argeliès, Berteaux, Brincard, Gauthier (de Clagny), Habert, Hubbard, Lebaudy, Rameau.

*Sèvres (Deux-)* (5). Disleau, Goirand, Lebon (André), de La Porte, Savary de Beauregard.

*Somme* (8). Coache, Fiquet, François, Gellé, Hennard, Levecque, Saint, Trannoy.

*Tarn* (6). de Berne-Lagarde, Compayré, Dupuy-Dutemps, Jaurès, Baron Reille, Baron André Reille.

*Tarn-et-Garonne* (3). Chabrié, Lasserre, Prax-Paris.

*Var* (4). Abel, Cluseret, Jourdan, Rouse.

*Vaucluse* (4). Ducos, Naquet, Pourquery de Boisserin, Reboulin.

*Vendée* (6). Batiot (Georges), De Baudry d'Asson, Bourgeois (Paul), Deshayes, Guillemet, Marchegay.

*Vienne* (6). Bazille, baron Demarçay, Dupuytren, Duvau, Serph, Thonnard-Dutemple.

*Vienne (Haute-)* (5). Codet, Gotteron, Labussière, Lavertujon, Vacherie.

*Vosges* (7). Comte d'Alsace, Boucher, Ferry (Charles), Krantz (Camille), Marcillat, Méline, Mougin.

*Yonne* (6). Cornet, Flandin, Loup, Martin Bienvenu, Merlou, Villejean.

*Algérie* (6). Bourlier, Etienne, Forcioli, St-Germain, Samary, Thomson.

#### COLONIES.

*Martinique* (2). César-Lainé, Deproge.

*Guadeloupe* (2). Gerville-Réache, Isaac.

*La Réunion* (2). Brunet, De Mahy.

*Inde française* (1). Pierre-Alype.

*La Guyane* (1). Franconie.

*Le Sénégal* (1). Couchard.

*Cochinchine française* (1). Le Myre de Vilers.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE : MM. Pierre (Eugène), *Secrétaire Général* ; Lefebvre (Léon), *Chef de bureau*.

## Liste, par circonscription, des Députés du Nord, avec leur domicile à Paris.

ARRONDIS- SEMENTS.	N° de la circonscrip- tion.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS.
AVESNES.	1 <sup>re</sup>	{ Avesnes-Nord.... Avesnes-Sud.... Trélon..... }	Léon GUILLEMIN, avocat à Avesnes	rue Vancau, 40.
	2 <sup>e</sup>	{ Bavai..... Maubeuge..... Solre-le-Château.. }	DEFONTAINE, docteur en médecine à Maubeuge.....	avenue de la République, 37
	3 <sup>e</sup>	{ Berlaimont..... Landrecies..... Le Quesnoy-Est.. Le Quesnoy-Ouest }	ÉVRARD ÉLIEZ, notaire à Berlaimont.....	rue des Mathurins, 49.
CAMBRAI.	1 <sup>re</sup>	{ Cambrai-Est.... Cambrai-Ouest... Carnières..... Marcoing..... }	MICHAU, industriel à Beauvois.	rue du Faubourg Poissonnière, 9.
	2 <sup>e</sup>	{ Le Cateau..... Clary..... Solesmes..... }	CARPENTIER-RISBOURG, maire de Pommereuil.....	Place de la Chapelle, 22
DOUAI.	1 <sup>re</sup>	{ Douai-Nord..... Douai-Ouest..... Douai-Sud..... }	HAYEZ, maître de verreries à Aniche.....	Avenue Marceau, 44.
	2 <sup>e</sup>	{ Arleux..... Marchiennes..... Orchies..... }	Baron Raoul DES ROTOURS, propriétaire, maire d'Avelin....	boul. de Latour-Maubourg, 88 bis.
DUNKERQUE	1 <sup>re</sup>	{ Dunkerque-Est... Dunkerque-Ouest. Gravelines..... }	GUILLAIN, Inspecteur général honor. des ponts et chaussées	rue Scheffer, 55.
	2 <sup>e</sup>	{ Bergues..... Bourbourg..... Hondschoote..... Wormhoudt..... }	COCHIN (Henry), maire de Saint-Pierrebrouck.....	rue de Babylone, 53.

ARRONDISSEMENTS.	N° de la circonscription.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS
HAZEBROUCK	1 <sup>re</sup>	Cassel..... Hazebrouck-Nord..... Hazebrouck-Sud..... Steenvoorde.....	L'abbé LEMIRE, prêtre à Hazebrouck.....	rue Lhomond, 28.
	2 <sup>e</sup>	Bailleul-Nord-Est..... Bailleul-Sud-O..... Merville.....	PLICHON, ingén. civil à Bailleul.	avenue de Breteuil, 35.
	1 <sup>re</sup>	Lille-Centre..... Lille-Ouest..... Lille-Sud-Est.....	LE GAVRIAN, propriét. à Lille..	boul <sup>d</sup> St-Germain, 282.
LILLE	2 <sup>e</sup>	Lille-Sud..... Lille-Sud-Ouest..... Haubourdin.....	LOYER (Ernest), industriel à Lille.....	rue du faubourg Saint-Honoré, 66.
	3	Lille-Est..... Lille-Nord..... Lille-Nord-Est.....	Colonel SEVER.....	Passage Duclos, 11, Paris-Plaisance.
	4 <sup>e</sup>	Armentières..... La Bassée..... Quesnoy-s/-Deûle.....	DANSETTE, industriel à Armentières.....	Avenue de la Bourdonnais, 18.
	5 <sup>e</sup>	Cysoing..... Pont-à-Marcq..... Seclin.....	COGET, maire de Phalempin..	rue Lauriston, 84.
	6 <sup>e</sup>	Roubaix-Ouest..... Lannoy.....	Comte DE MONTALEMBERT, propriétaire à Annappes.....	boul. St-Germain, 216.
	7 <sup>e</sup>	Roubaix-Est..... Roubaix-Nord.....	Jules GUESDE.....	rue Berthollet, 11.
	8 <sup>e</sup>	Toucoing-Nord..... Tourcoing-Sud.....	DRON, d' en méd. à Tourcoing.	rue Notre - Dame-des-Champs, 12.
	VALENCIENNES	1 <sup>re</sup>	Condé..... Valenciennes-Est.....	WEIL - MALLEZ, industriel à Marly.....
2 <sup>e</sup>		St-Amand (rive d.) St-Amand (rive g.) Valenciennes-Nord	LEPEZ, maire de Raismes.....	rue de Lille, 45.
3 <sup>e</sup>		Bouchain..... Denain..... Valenciennes-Sud.....	SROT - MALLEZ, industriel à Thiant.....	Cité Bergère, 2.

## CONSEIL D'ÉTAT.

Constitué par la loi du 13 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Président du Conseil d'État.

M. Laferrière, G. O. ✱, *Vice-Président.*

### COMPOSITION DES SECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

**Section de législation, de la justice et des affaires étrangères.** — M. Tétreau, C ✱, *Président.* — *Conseillers d'État en service ordinaire*: MM. Camille Sée, ✱, Jacquin, O ✱, Gervais de Rouville, ✱, Lagarde, C ✱, Louis Legrand, O ✱. — *Conseillers d'État en service extraordinaire*: MM. Nisard, C ✱, La Borde, O ✱. — *Maîtres des requêtes*: MM. Max. Boucard, ✱, Léon Barthou, Jean Clos. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Lacroix, Noulens. — *Auditeur de 2<sup>e</sup> classe*: M. Arnaud. — *Secrétaire*: M. Cheradame, (M).

**Section du contentieux.** — M. Berger, C ✱, *Président.* — *Conseillers d'État*: MM. Braun, O ✱, Chante-Grellet, ✱, Marguerie, ✱, Mayniel, ✱, Bailly, ✱, Vel-Durand, C ✱. — *Conseillers d'État désignés pour faire partie de l'Assemblée publique du Conseil d'État statuant au Contentieux*: MM. Gervais de Rouville, ✱, Lagarde, C ✱, Roussel, O ✱, Abel Flourens, ✱, Demagny, O ✱, Camille Lyon, O ✱, Georges Bousquet, ✱, Louis Herbette, C ✱. — *Maîtres des requêtes*: MM. Baudenet, ✱, Guéret-Desnoyers, Labiche, ✱, Chareyre, Eymond, Fuzier, ✱, Wurtz, Tardieu, Emmanuel Rousseau. — *Commissaires du Gouvernement*: MM. Jagerschmidt, ✱, Saint-Paul, ✱, Romieu et Arrivière, ✱. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. G. Teissier, ✱, Soulié, Chardenet, ✱. — *Auditeurs de 2<sup>e</sup> classe*: MM. Delesseux, Pichat, Bazin, André Spire, Dejean, Grunebaum, de Peyerimhoff, Blum, Courtois, Corneille. — *Secrétaire*: M. Wolski.

**Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts.** — M. Georges Coulon, C ✱, *Président.* — *Conseillers d'État en service ordinaire*: MM. Roussel, O ✱, Cazelles, C ✱, Saisset-Schneider, C ✱, Hébrard de Ville-neuve, O ✱, Abel Flourens, ✱. — *Conseillers d'État en service extraordinaire*: MM. Dumay, C ✱, Monod, C ✱, Mastier, O ✱, Liard, C ✱. — *Maîtres des requêtes*: MM. Varagnac, ✱, de Moüy, ✱, Ch. Mourier, ✱, Reynaud, O ✱, Ernest Meyer, ✱. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Noël, Chapsal. — *Auditeurs de 2<sup>e</sup> classe*: MM. Paul Couillaut, Peschaud, Imbart de la Tour. — *Secrétaire*: M. Lagrange.

**Section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies.** — M. le général Mojon, C ✱, *Président*. —

*Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. Paul Distère, C ✱, Bouffet, O ✱, Francisque Bonthoux, ✱, Demagny, O ✱, Camille Lyon, O ✱. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Pallain, C ✱, Boutin, G O ✱, Catusse, C ✱, Lacapelle, O ✱, le général Gonse, O ✱, Delatour, O ✱, Roume, O ✱, Fernand Faure, Prigent, O ✱. — *Maitres des requêtes* : MM. Vacherie, ✱, Chauvel-Bize, ✱, Louis Vignon, ✱, Tardit, Génie, ✱. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Roussel, ✱, Théodore Tissier. — *Auditeurs de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Favareille, Basset. — *Secrétaire* : M. Quentin.

**Section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des postes et télégraphes.**

— M. Alfred Picard, G. O ✱, *Président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. G. Bousquet, ✱, Cotelle, ✱, Louis Herbet, C ✱, Colson, O ✱. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Nicolas, C ✱, Lethier, O ✱, Daubrée, O ✱, Quinette de Rochemont, O ✱. — *Maitres des requêtes* : MM. Deloncle, ✱, Auburtin, ✱, André Bénac, O ✱, Chardon, ✱. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Silhol, Degournay, ✱, Tirman. — *Auditeurs de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Guillaumot, André Spire. — *Secrétaire* : M. Hébert.

*Secrétaire général du Conseil d'Etat* : M. Marcel Trélat, ✱.

**BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.**

MM. Griolet, O ✱, *Président*; Alicot, ✱; Bidoire; Bœspflug, Directeur honoraire de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre; Grayo de Keravenaut, Chef de bureau à la Direction de l'Enregistrement; Passez et G. Mayer, Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation; Wolski, Secrétaire du contentieux, *Secrétaire délégué*.

Conformément à l'article 57 de la loi du 22 juillet 1889, les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent être attaqués devant le Conseil d'Etat dans le délai de deux mois, à dater de la notification, lorsqu'ils sont contradictoires, et à dater de l'expiration du délai d'opposition, lorsqu'ils ont été rendus par défaut.

Le délai de pourvoi court contre l'Etat ou les Administrations représentées par le Préfet, soit à dater du jour où la notification de l'arrêté a été faite par les parties au Préfet, soit à dater du jour où la notification a été faite aux parties par les soins du Préfet.

Lorsque le Conseil de Préfecture a statué en matière répressive, le délai court contre l'Administration à partir de la date de l'arrêté.

Les recours au Conseil d'Etat contre les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent avoir lieu sans frais et sans l'intervention d'un avocat au Conseil d'Etat, en matière :

1° De contributions directes ou de taxes assimilées à ces contributions pour le recouvrement ;

2° D'élections ;

3° De contraventions aux lois et règlements sur la grande voirie et autres contraventions dont la répression appartient au Conseil de Préfecture, ainsi que d'anticipation sur les chemins vicinaux.

Toutefois, l'exemption du droit de timbre n'est applicable aux recours en matière de contributions directes et de taxes assimilées à ces contributions, sauf les prestations en nature pour les chemins vicinaux, quoique lorsque la cote est inférieure à 30 francs.

Le recours peut être déposé, dans les cas ci-dessus visés, soit au secrétariat général du Conseil d'État, soit à la Préfecture, soit à la Sous-Préfecture. Dans ces deux derniers cas, il est marqué d'un timbre qui indique la date de l'arrivée, et il est transmis par le Préfet au Secrétaire général du Conseil d'État.

Il en est délivré récépissé à la partie qui le demande.

## TRIBUNAL DES CONFLITS.

Le Tribunal des conflits, rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'État qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850 et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

### COMPOSITION DU TRIBUNAL.

MM. le Garde des Sceaux, *Ministre de la justice, Président* ; Dareste, O ✱, *Conseiller à la Cour de Cassation, Vice-Président* ; Chante-Grellet, O ✱, Marguerie, ✱, *Conseillers d'Etat* ; Sevestre, O ✱, Cotelle, O ✱, *Conseillers à la Cour de Cassation* ; Mayniel, ✱, *Conseiller d'Etat* ; Lardenois, O ✱, *Conseiller à la Cour de Cassation*. — *Membres suppléants* : MM. Baudenet, ✱, *Maitre des requêtes au Conseil d'Etat* ; Esmein, *Professeur à la Faculté de droit de Paris*.

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT. — MM. Jagerschmidt, ✱, *Maitre des requêtes au Conseil d'Etat*, Sarrut, ✱, *Avocat-général à la Cour de Cassation*. — *Commissaires-suppléants* : MM. Romieu, ✱, *Maitre des requêtes au Conseil d'Etat* ; Cruppi, ✱, *Avocat général à la Cour de Cassation*. — *Secrétaire* : M. Quentin. — *Secrétariat* : Bureaux au Palais-Royal.

## MINISTÈRES.

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Jules Méline, Député, *Ministre, Président du Conseil*.

**Cabinet du Président du Conseil.** — M. de Meur, *chef* ; M. Merwart, *chef-adjoint* ; M. Cabasse, *chef du secrétariat particulier*.

**Cabinet du ministre.** — M. Mersey, ✱, O ✱, *chef* ; M. Hattu, ✱, *chef-adjoint* ; M. Cabaret, ✱, O A, O ✱, *chef de la division du secrétariat et de la comptabilité*.

**Direction de l'agriculture.** — M. Vassillière, ✱, O ̄, directeur.

**Direction des forêts.** — M. Daubrée, O ✱, A, O ̄, Conseiller d'Etat, directeur.

**Direction de l'hydraulique agricole.** — M. Philippe, O ✱, O ̄, Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, directeur.

**Direction des haras.** — M. Plazen, O ✱, O ̄, inspecteur général, directeur.

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

M. Louis Barthou, Député, *Ministre de l'Intérieur.*

**Cabinet.** — M. Léon Barthou, *Chef*; M. Amédée Constantin, *Chef adjoint*; M. Lamirault, *Secrétaire particulier.*

**Direction du Personnel et du Secrétariat.** — M. Sainsère, O ✱, *Directeur.*

1<sup>er</sup> Bureau (Personnel administratif et récompenses honorifiques): M. Beauquesne, *chef de bureau.* — 2<sup>o</sup> Bureau (Correspondance générale et affaires politiques): M. Ogier, ✱, *chef de bureau.* — 3<sup>o</sup> Bureau (Presse, librairie): M. Regnier, *chef de bureau.* — 4<sup>o</sup> Bureau (Secrétariat, Archives, Secours): M. de Lacroix, ✱, *chef de bureau.* 5<sup>o</sup> Bureau (Institutions de prévoyance): M. Barberet, ✱, *chef de bureau.* — 6<sup>o</sup> Bureau (Comptabilité centrale): M. Phellipon, ✱, *chef de bureau.* — Service intérieur: M. L. Tardieu, O ✱, *chef du service intérieur.* — Caisse centrale du ministère: M. Bancelhon, ✱, *caissier-payeur.* — Bibliothèque du ministère: M. Magen, ✱.

**Direction de l'administration départementale et communale.** — M. Mastier, O ✱, *Conseiller d'Etat en service extraordinaire, Directeur.*

1<sup>er</sup> bureau (Administration départementale; Contentieux des départements et des élections, pensions, sociétés de tir et de gymnastique): M. Rabany, ✱, *chef de bureau.* — 2<sup>o</sup> bureau (Comptabilité départementale): M. J. Tardieu, ✱, *chef de bureau.* — 3<sup>o</sup> Bureau (Administration financière des communes), M. Paget, ✱, *chef de bureau.* — 4<sup>o</sup> bureau (Contentieux des communes: voirie urbaine, vicinale et rurale): M. Collomp, ✱, *chef de bureau.* — 5<sup>o</sup> bureau (Construction et comptabilité des chemins vicinaux): M. Bertrand, ✱, *chef de bureau.* — Service de l'Algérie: M. Brouillet, ✱, *chef du service.* — Service de la carte de France et de la statistique graphique: M. Anthoine, O ✱, *ingénieur, chef du service.*

**Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques.** — M. Henri Monod, C ✱, *Conseiller d'Etat en service extraordinaire, Directeur.*

1<sup>er</sup> Bureau (Établissements nationaux de bienfaisance; Aliénés),

M. Mercieca, ✱, *chef de bureau*. — 2<sup>e</sup> Bureau (Services de l'enfance): M. Payelle, O ✱, *chef de bureau*. — 3<sup>e</sup> Bureau (Hospices; Etablissements et bureaux de bienfaisance; Monts-de-piété; Assistance médicale gratuite): M. Henri Morgand, ✱, *chef de bureau*. — 4<sup>e</sup> Bureau (Hygiène publique): M. de Valbreuze, ✱, *chef de bureau*.

**Direction de l'administration pénitentiaire.** — M. Dulos, C ✱, *Directeur*.

1<sup>er</sup> Bureau (Conseil supérieur des prisons; Inspection générale des services pénitentiaires; Service du personnel de l'administration pénitentiaire; Règlement général du budget; Contrôle des dépenses, et comptabilité; Statistique; Etablissements divers de l'Algérie; Mise en pratique du régime d'emprisonnement individuel; Service des signalements; Affaires diverses): M. Robin, ✱, *chef de bureau*. — 2<sup>e</sup> Bureau (Exécution des courtes peines; Maisons d'arrêt, de justice et de correction; Dépôts et chambres de sûreté; Dépôt des condamnés à transporter): M. Brunet, O ✱, *chef de bureau*. — 3<sup>e</sup> Bureau (Exécution des longues peines; Maisons centrales de force ou de correction et pénitenciers agricoles; Quartier spécial d'aliénés): M. Morand du Puch, ✱, *chef de bureau*. — 4<sup>e</sup> bureau (Etablissements et services d'éducation correctionnelle pour les mineurs de l'un et l'autre sexe; Institutions et Sociétés de patronage pour tous libérés; Grâces et remises de peines pour les condamnés de toutes catégories): M. Bouillard, ✱, *chef de bureau*.

**Direction de la sûreté générale.** — M. Vigié, ✱, *Directeur*.

1<sup>er</sup> Bureau (Personnel): M. Mayneau, ✱, *chef de bureau*. (Contrôle général des Etrangers): M. Durand, O A, *sous-chef de bureau chargé du service*. — 2<sup>e</sup> Bureau (Rapports avec l'autorité judiciaire et police des étrangers): M. Joffroy, ✱, *chef de bureau*. — 3<sup>e</sup> Bureau (Police administrative et librairie): M. Hennequin, ✱, *chef de bureau*. — 4<sup>e</sup> Bureau (Police générale et associations): M. Grumbach, ✱, *chef de bureau*.

CONTRÔLE GÉNÉRAL DES SERVICES EXTÉRIEURS DE LA SURETÉ GÉNÉRALE. — MM. Henry, ✱, et Cavard, O ✱, *Contrôleurs généraux*.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS. — *Section de l'administration pénitentiaire*, MM. Brunot, ✱, Budin, ✱, Fournier, ✱, Granier, ✱, Pluchard, ✱, Pissard, ✱, Puibaraud, O ✱, Normand, ✱, M<sup>me</sup> Dupuy, O I, *Inspectrice générale des établissements de jeunes filles détenues*.

*Section de l'assistance publique*: MM. le docteur Drouineau, le docteur Napias, O ✱, le docteur Regnard, Sabatier, ✱, *Inspecteurs*

généraux ; MM<sup>mes</sup> Capdeville, Francillon, Landrin et Gevin-Cassal, *Inspectrices générales des services de l'enfance.*

**INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SANITAIRES.** — M. le docteur Proust, C ✱, *Inspecteur général* ; M. le docteur Chantemesse, ✱, *Inspecteur général-adjoint* ; M. Faure Dujarric, ✱, architecte, *Inspecteur des services sanitaires.*

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

M. Victor Milliard, Sénateur, *Garde des Sceaux, Ministre.*

**Cabinet.** — M. Degournay, ✱, *directeur* ; — M. Henri Gibou, *chef du cabinet* ; — M. R. Waldeck-Rousseau, *chef-adjoint* ; — M. Legendre, *chef du Secrétariat* ; — M. Alès, ✱, *chef de bureau* ; — M. Estrouque, *bibliothécaire-archiviste.*

**Personnel.** — M. Lombard, ✱, *directeur* ; — M. Dupré, ✱, *chef du bureau des Cours et Tribunaux* ; — M. Monmon, ✱, *chef du bureau de l'Algérie.*

**Comptabilité, service intérieur, matériel.** — M. A. Durand, ✱, *chef de division.*

**Direction des affaires civiles et du secas.** — M. La Borde, O ✱, *Conseiller d'Etat, directeur.*

**Direction des affaires criminelles et des grâces.** — M. Couturier, ✱, *directeur.*

**Direction des cultes.** — M. Dumay, C ✱, *Conseiller d'Etat, directeur.*

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Hanotaux O ✱, *Ministre.*

**Cabinet du Ministre.** — M. Marcel, O ✱, *Ministre plénipotentiaire, Directeur* ; M. Regnault, ✱, *Consul général, chef-adjoint* ; M. Borel, *Secrétaire d'Ambassade, Sous-chef* ; M. Daeschner, *Secrétaire d'Ambassade, Sous-chef-adjoint.*

**Service du protocole.** — M. Crozier, O ✱, *ministre plénipotentiaire, faisant fonctions de Chef* ; M. Mollard, *Chef-adjoint.*

**Direction des affaires politiques et du contentieux.** — M. Nisard, C ✱, *Ministre plénipotentiaire de 1<sup>re</sup> classe, conseiller d'Etat en service extraordinaire, Directeur* ; M. Jusserand, O ✱, *Ministre plénipotentiaire de 2<sup>e</sup> classe, sous-directeur du Nord et de l'Extrême Orient* ; M. Saint-René Taillandier, ✱, *Ministre Plénipotentiaire, sous-directeur du Midi et de l'Orient* ; M. Dumaine, ✱, *Ministre plénipotentiaire, sous-directeur du contentieux.*

**Direction des affaires commerciales et consulaires.**

— M. Bompard, O ✱, Ministre plénipotentiaire de 2<sup>e</sup> classe, *Directeur*;  
M. Decrais, ✱, Ministre plénipotentiaire de 2<sup>e</sup> classe, *sous-directeur des affaires commerciales*; M. de Cazotte, ✱, Consul général, *sous-directeur des affaires consulaires*; M. Du Boys, ✱, Consul général, *sous-directeur des affaires de chancellerie*.

**Division des archives.** — M. Girard de Rialle, O ✱, Ministre plénipotentiaire de 2<sup>e</sup> classe, *Chef de division*.

**Division des fonds et de la comptabilité.** — M. Henri Roger O ✱, Ministre plénipotentiaire, *Chef de division*.

## MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Georges Cochery, ✱, Député, *Ministre*.

**Cabinet du Ministre.** — M. Courtin, O ✱, *Chef*; M. Wiriath, *chef-adjoint*; M. Compeyrat, O A, *sous-chef*.

**Secrétariat particulier.** — M. Rollin, *secrétaire particulier*.

**Direction du personnel et du matériel.** — M. Courtin, O ✱, *sous-directeur, chargé de la direction du personnel et du matériel*; M. Pinelli, ✱, O A, *chef de bureau*.

**Direction du Contrôle des Régies et de l'ordonnement.** — M. Arnauné, O ✱, O A, *Directeur*.

**Service de l'Inspection générale des Finances.** — M. Dubois de l'Estang, ✱, O I, *Inspecteur des finances, chargé du service*; M. Sallandrouze de la Mornaix, *Inspecteur des finances, Adjoint au Chef de service*.

**INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES.** — MM. Hamot, O ✱, Certes, O ✱, Thouvenin, O ✱, Queillé, O ✱, Machart, O ✱, O I, Roux, O ✱, de Liron d'Airoles, C ✱, Legeay, O ✱, Chevrier, ✱, Blondel, ✱, Villemain, ✱, Fernand Brunet, ✱, Vuarnier, O ✱, O I, Houette, O ✱, Semichon, ✱, Gaune de Beaucondrey, ✱, Jauffret, O ✱.

**Direction du mouvement général des fonds.** — M. Delatour, O ✱, O A, *Conseiller d'État, directeur*. — M. de Trégo-main, ✱, *sous-directeur*.

**Direction générale de la comptabilité publique.** — M. Laurent, O ✱, O A, *directeur général*; M. Masson, ✱, O A, *sous-directeur*.

**Direction de la dette inscrite.** — M. Chaperon, O ✱, *directeur*; M. Prévost, O ✱, *sous-directeur*.

**Service du contentieux et de l'agence judiciaire du Trésor.** — M. Durantel, O ✱, O I, *chef du service*.

**Caisse centrale du Trésor public.** — M. Payelle, ✱, O I, *caissier-payeur-central*; M. Deghilage, ✱, O A, *sous-caissier-payeur central*.

**Contrôle central du Trésor public.** — M. Gérard, ✱, O I, *Contrôleur central*.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. Billot, G. O , , Général de Division, Sénateur, *Ministre*.  
**Cabinet du Ministre.** — M. de Torcy, C , Général de brigade, *Chef du Cabinet*; MM. Michel, , Colonel d'infanterie, et Meunier, O , Colonel d'artillerie, *Sous-Chefs du Cabinet*.

**État-Major de l'Armée.** — MM. Le Mouton de Boisdeffre, C , Général de division, *Chef d'État-major général*; — Pauffin de Saint-Morel, , Chef d'escadron d'artillerie, *Chef du Cabinet*; Gonse, O , Général de brigade, *Conseiller d'État*; Mathis, O , Général de brigade et de la Noé, O , Général de brigade, *Sous-chefs d'État-major général*.

**Secrétariat général du Ministère de la Guerre** — M. Demartial, O , Contrôleur général de 1<sup>re</sup> classe, *Secrétaire général*.

**Direction du Contrôle.** — M. Lacapelle, O , contrôleur général de 2<sup>e</sup> classe, *conseiller d'État, directeur*; M. Chapelle, O , contrôleur de 1<sup>re</sup> classe, *adjoint au directeur*.

**Service intérieur.** — M. P. Couturier, , *chef du Service intérieur*.

**Direction de l'Infanterie.** — M. Millet, O , général de brigade, *directeur*; M. Vautier, , lieutenant-colonel d'infanterie, *sous-directeur*.

**Direction de la Cavalerie.** — M. Branche, , général de brigade, *directeur*. — M. Amanrich, , lieutenant-colonel de cavalerie, *sous-directeur*.

**Direction de l'Artillerie.** — M. Deloye, O , général de brigade, *directeur*.

**Direction du Génie.** — M. Laurent, O , général de brigade, *directeur*.

**Direction des Services administratifs.** — M. François, C , Intendant Militaire, *directeur*. — M. Ducuing, O , sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe, *sous-directeur*.

**Direction des Poudres et Salpêtres.** — M. Biffe, C , inspecteur général de 2<sup>e</sup> classe, *directeur*.

**Direction du Service de santé.** — M. Dieu, , médecin-inspecteur, *directeur*; M. Strauss, , médecin principal de 1<sup>re</sup> classe, *adjoint au directeur*.

## MINISTÈRE DE LA MARINE.

M. Besnard, G. O , vice-amiral, *Ministre*.

**État-major général de la Marine.** — M. Sallandrouze de Lamornaix, C , , vice-amiral, *chef d'état-major général de la marine et directeur du cabinet militaire*. — M. Touchard, O , contre-amiral, *sous-chef d'état-major général de la marine*. — M. Lefèvre, capitaine de vaisseau, O , , *sous-chef d'état-major général de la marine, chef du cabinet militaire*.

Cabinet administratif: MM. Broni, O , Commissaire de la Marine, *chef*. — Aude, , Commissaire-adjoint, *Chef-adjoint*. —

Secrétariat particulier : M. Soyer, \*, A, *Sous-chef, Secrétaire particulier du Ministre.*

**Contrôle** — M. Prigent, C \*, I, *inspecteur en chef des services administratifs à la marine, Directeur.*

**Direction du personnel.** — M. Courrejolles, O \*, I, *contre-amiral, directeur.*

**Direction du matériel.** — M. Thibaudier, O \*, I, *directeur des constructions navales, directeur.*

**SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFISÉS A L'INDUSTRIE, RECETTES EN USINE ET SERVICE FORESTIER :** M. Lemaire, O \*, I, *directeur des constructions navales, chef.*

**INSPECTION DES CHARBONNAGES :** M. N....., *mécanicien en chef.*

**MAGASIN CENTRAL (64, quai Debilly) :** M. Chaillon, \*.

**Service central des défenses sous-marines.** — M. Le Mercier-Moussaux, O \*, I, *capitaine de vaisseau, chef du service.*

**Service hydrographique.** — M. Maréchal, O \*, *contre-amiral.*

**Direction de la comptabilité générale.** — M. Semichon, \*, *inspecteur-général des finances, directeur.*

*Agent comptable des traites de la marine et de la caisse du ministère :* M. Bonnet-Delisle, \*, *agent comptable.*

**Direction de l'artillerie.** — M. de la Rocque, C \*, *général d'artillerie de marine, directeur.*

**Direction de la marine marchande.** — M. Durassier, \*, A, *directeur.*

#### ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.

M. Meunier, O \*, *administrateur.*

**TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.** — M. Labrosse, O \*, I, *sous-directeur de l'administration centrale en retraite, trésorier général.*

#### MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

M. Alfred Rambaud, sénateur, *Ministre.*

**Cabinet du ministre.** — M. Albert Sacquin, *chef* — MM. Nicolas et Tirman, *chefs adjoints.* — M. Leydier, *chef du Secrétariat particulier.* — M. Leroy, \*, I, *chef de bureau au cabinet.* — M. Mallet, I, *sous-chef de bureau au cabinet.*

**Direction du secrétariat et de la comptabilité.** — M. Paul Ferrand, O \*, *directeur.*

**Direction de l'enseignement supérieur.** — M. Liard, C ✱, Conseiller d'Etat, *directeur*.

**Direction de l'enseignement secondaire.** — M. Rabier, O ✱, *directeur*.

**Direction de l'enseignement primaire.** — M. Bayet, O ✱, *directeur*.

**Direction des Beaux-Arts et des Bâtiments civils.** — M. Henry Roujon, O ✱, *directeur*.

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Turrel, Député, *Ministre*.

**Cabinet du ministre.** — M. Clos, ✱, *Chef*. — M. Tony Reymond, ✱, ⓐ A, †, *chef de bureau*. — M. Jouslain, ⓐ A, *secrétaire particulier*.

**Direction du personnel et de la comptabilité.** — M. Rabel, O ✱, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, *Directeur*.

DIVISION DU PERSONNEL : M. Pluyette ✱, A ⓐ, *Chef de Division*. — 1<sup>er</sup> bureau (Administration centrale; ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, etc.): M. Desbordes, ⓐ A, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau (Conducteurs des ponts et chaussées, contrôleurs des mines, personnel inférieur): M. Tisserant, *chef*. — 3<sup>e</sup> bureau (contrôles et matricules, pensions, secours): M. Lesage, ✱, *chef*.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ : M. Bordas, ✱, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau (Opérations centrales de comptabilité, ordonnancement, préparation du budget): M. Lévy, ⓐ A, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau (Comptabilité des ponts et chaussées et des mines): M. Pérel, ✱, *chef*. — 3<sup>e</sup> bureau (Service intérieur, archives): M. Regnault, *chef*.

**Direction des routes, de la navigation et des mines.** — M. Quinette de Rochemont, O ✱, Inspecteur général des ponts et chaussées, *directeur*.

DIVISION DES ROUTES ET PONTS : M. Nobécourt Emile, ✱, ⓐ A, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau (Routes nationales): M. Delaplane, ✱, ⓐ A, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau (Routes départementales, voies ferrées des quais des ports maritimes, police du roulage): M. Lenoir, ✱, *chef*.

DIVISION DE LA NAVIGATION : M. Beaurin-Gressier, ✱, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau (Ports maritimes): M. Pélissier, ✱, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau (Rivières navigables et flottables): M. d'Hénouville, ✱, *chef*. — 3<sup>e</sup> bureau (Canaux de navigation): M. Lebeau, ✱, *chef*.

DIVISION DES MINES : M. Michelot, ✱, ⓐ A, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau (Mines): M. Dreux, ✱, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau (Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur): M. Sol, ✱, *chef*.

**Direction des chemins de fer.** — M. Léthier, O ✱, Inspecteur général des ponts et chaussées, *directeur*.

- 1<sup>re</sup> DIVISION, M. Schelle, ✱, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : M. Dillé, ✱ *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau : M. Lefèvre Ulysse, ✱, *chef*.  
 2<sup>e</sup> DIVISION, M. Mayer, ✱, ☉ I, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : M. Grass, ✱, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau : M. Pasquier, ✱, ☉ A, *chef*.  
 3<sup>e</sup> DIVISION, M. Chahuet, ✱, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : M. Maupin Jules, ✱, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau : M. Thévenez, ✱, *chef*.  
 4<sup>e</sup> DIVISION, M. Moullé, ✱, ☉ A, *chef de division*. — 1<sup>er</sup> bureau : M. Guichard, ✱, ☉ A, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau : M. Duru, ✱, *chef*.

### MINISTÈRE DES COLONIES.

M. André Lebon, député, *Ministre*.

**Cabinet du Ministre.** — MM. du Vivier de Streel, *Chef*; Georges Bonnefous, *chef-adjoint*; Schuller, *secrétaire particulier*.

**Secrétariat général et direction de l'Afrique.** — M. Dubard, *secrétaire général par intérim*.

**Direction de l'Asie.** — M. Roume, O ✱, ☉ A, *Directeur*.

**Direction de la Comptabilité.** — M. Jolly, ✱, *Directeur*

**Direction du Contrôle.** — M. Dubard, O ✱, ☉ A., *Directeur*.

**Service de Santé.** — M. Kermorgant, *Chef du service*.

**Service géographique et des Renseignements.** — M. Guy, *Chef du service*.

**Comité technique.** — M. le colonel de Treutinian, *Président*.

**Travaux publics des Colonies.** — M. Bricka, ✱, *Inspecteur général*.

### MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M. Henri Boucher, Député, *Ministre*.

**Cabinet du Ministre.** — M. Maurice Ordinaire, ✱, *délégué dans les fonctions de Chef du cabinet*. — M. Chabrol, *Chef-adjoint du cabinet*. — M. Brice, *Chef du Secrétariat particulier*.

**Direction du Personnel, de la Comptabilité et de l'Enseignement technique.** — M. Bouquet, O ✱, ☉ A, *Directeur*.

1<sup>er</sup> bureau (Secrétariat, Personnel de l'Administration centrale, Service intérieur, Bibliothèque): M. Legay, ✱, ☉ I, *chef de bureau*.  
 — 2<sup>e</sup> bureau (Comptabilité): M. Michelet, ✱, ☉ I, *chef de bureau*.  
 — 3<sup>e</sup> bureau (Enseignement industriel): M. Pasquier, ✱, ☉ I, *Chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*. — 4<sup>e</sup> bureau (Enseignement commercial): M. Lagrave, ☉ A, *chef de bureau*.

**Direction du commerce.** — M. Chandeze, O ✱, (A),  
*Directeur.*

1<sup>er</sup> bureau (Législation et tarifs de douane en France) : M. Cousin, ✱, (A), *chef de bureau.* — 2<sup>e</sup> bureau (Législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger) : M. Corra, *chef de bureau.* — 3<sup>e</sup> bureau (Mouvement général du commerce, Renseignements commerciaux, Expositions) : M. Collin-Delavaud, ✱, (I), *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur.* — 4<sup>e</sup> bureau (Commerce intérieur, Chambres de commerce) : M. de Beausire-Seyssel, ✱, (M), (A), *chef de bureau.*

**Direction du Travail et de l'Industrie.** — M. Nicolas, C ✱, (I), *Conseiller d'Etat, Directeur.*

1<sup>er</sup> bureau (Industrie, Travail dans les manufactures) : M. Breton, ✱, (I), *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur.* — 2<sup>e</sup> bureau (Propriété industrielle) : M. Destrem, ✱, (A), *chef de bureau.* — 3<sup>e</sup> bureau (Caisses d'épargne, Assurances, Retraites, Coopération) : M. Paulet, ✱, (I), *chef de bureau.*

**Direction de l'Office du Travail.** — M. Moron, O ✱, *directeur.*

1<sup>er</sup> bureau (Statistique du travail et des assurances sociales) : M. Fontaine, ✱, (A), *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur.* — 2<sup>e</sup> bureau (Syndicats professionnels et d'économie sociale) : M. Finance, (A), *chef de bureau.* — 3<sup>e</sup> bureau (Statistique générale) : M. Blancheville, ✱, (A), *chef de bureau.*

## SOUS - SECRÉTARIAT D'ÉTAT DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M. Delpeuch, ✱, député, *Sous-Secrétaire d'Etat.*

CABINET ET SECRÉTARIAT : MM. Hyérard, ✱, *Chef*; Theyssier, *Chef adjoint.*

SERVICE CENTRAL. — M. Courtois, *Chef du service.*

**Division du Matériel et de l'Exploitation électrique.** — M. Raymond, O ✱, *Administrateur.*

**Division de l'Exploitation postale.** — M. Ansault, O ✱, *Administrateur.*

**Division de la Comptabilité.** — M. Vannacque, ✱, *Administrateur.*

**Caisse nationale d'épargne.** — M. Gody, ✱, *Administrateur délégué.*

INSPECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES. — *Inspecteurs généraux* : MM. Truet, ✱, Lefebvre de Laboulaye, O ✱, Wunschendorff, O ✱, Morin, ✱; *Inspecteurs adjoints* : MM. Vusbender, Seligmann-Lui, ✱, Villeneuve, ✱, Constant.

## TABLEAU DES PRÉFECTURES ET EVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et EVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain	Bourg	Bonnerot, ✱	Luçon	Bellefleur.
Aisne	Laon	Roger, O ✱	N.	Soissons.
Allier	Moulins	Druard	Dubourg	Moulins.
Alpes (B.)	Digne	Offroy-Durieux, ✱	Hazera	Digne.
Alpes (H.)	Gap	Buisson	Berthet	Gap.
Alpes-Marit.	Nice	Leroux, ✱	Chapon	Nice.
Ardèche	Privas	Cruchon	Bonnet	Viviers.
Ardennes	Mézières	Joly (Paul)	Billard	(Voir Reims).
Ariège	Foix	Pabot-Chatelard, ✱	Rougerie	Pamiers.
Aube	Troyes	Rostaing, ✱	Cortet, ✱	Troyes.
Aude	Carcassonne	Ronzier-Joly	Billard	Carcassonne.
Aveyron	Rodez	Moussard, ✱	Germain, ✱	Rodez.
Bouches-du-Rhône	Marseille	Floret, O ✱	GOUTHE-SOULARD, ✱	AIX.
Calvados	Caen	Vatin, O ✱	Robert	Marseille.
Cantal	Aurillac	Ladrat	Ilugonin, ✱	Bayeux.
Charente	Angoulême	Regnault, ✱	Lamoureux	Saint-Flour.
Charente-Inf.	La Rochelle	Hélias, ✱	Frerot	Angoulême.
Cher	Bourges	Nano, ✱	Bonnefoy	La Rochelle.
Corrèze	Tulle	Collignon, ✱	SERVONNET	BOURGES.
Corse	Ajaccio	Cassagneau, ✱	Denéchau	Tulle.
Côte-d'Or	Dijon	Michel, O ✱	De la Foata	Ajaccio.
Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc	Fosse, ✱	Oury, ✱	Dijon.
Creuse	Guéret	Grégoire	Fallières	Saint-Brieuc (Voir Limoges).
Dordogne	Périgueux	Masclé, ✱	Dabert, ✱	Périgueux.
Doubs	Besançon	Gouley, ✱	PETIT, ✱	BESANÇON.
Drôme	Valence	Lombard, ✱	Cotton	Valence.
Eure	Évreux	Beverini-Vico, O ✱	Colomb	Évreux.
Enre-et-Loir	Chartres	Maitrot de Varenne	Mollien	Chartres.
Finistère	Quimper	Vigié, ✱	Valleau	Quimper.
Gard	Nîmes	Lardin de Musset, ✱	Beguinet	Nîmes.
Garonne (H.)	Toulouse	Lutand, ✱	MATHIEU	TOULOUSE.
Gers	Auch	Exbrayat, ✱	BALAIN, ✱	AUCH.
Gironde	Bordeaux	Berniquet, C ✱	LÉCOT (Cardinal)	BORDEAUX.
Hérault	Montpellier	Vincent, ✱	de Rovéat de Cabrières	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Rennes	Duréault, ✱	LABOURÉ (Cardinal)	RENNES.
Indre	Châteauroux	Lem, ✱		(Voir Bourges).
Indre-et-Loire	Tours	Proudhon, O ✱	RENOU, ✱	TOURS.
Isère	Grenoble	Tournier, ✱	Fava, ✱	Grenoble.
Jura	Lons-le-Saulnier	Bercourt	Marpot	Saint-Claude.
Landes	Mont-de-Marsan	Ferré, ✱	Delannoy, ✱	Aire.
Loir-et-Cher	Blois	Diény, ✱	Laborde	Blois.
Loire	St-Etienne	Grimanelli, O ✱		(Voir Lyon).
Loire (Haute)	Le Puy	Leblond, ✱	Guillois	Le Puy.
Loire-Infér.	Nantes	Jouela-Pelous, O ✱	Rouard	Nantes.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	P R É F E T S.	ARCHEVÊQUES et EVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Loiret .....	Orléans. ....	Bœgner, O ✱	Touchet. ....	Orléans.
Lot .....	Cahors. ....	Roussel, ✱	Enard. ....	Cahors.
Lot-et-Garon. ....	Agen. ....	Bonnefoy-Sibour, O ✱	Cœuret-Warin, ✱	Agen.
Lozère .....	Mende. ....	Pascal. ....	Baptifolier. ....	Mende.
Maine-et-Loire .....	Angers. ....	Delpech, ✱	Baron. ....	Angers.
Manche .....	St-Lô. ....	Poirson, O ✱	N. ....	Coutances.
Marne .....	Châlons-s/M. ....	Salmon, ✱	LANGÉNIEUX, ✱ (Cardinal)	REIMS.
Marne (H <sup>ie</sup> ) ..	Chaumont. ....	Bougouin, ✱	Lally. ....	Châlons.
Mayenne .....	Laval. ....	Seignouret, ✱	Larue, ✱	Langres.
Meurthe-et-Moselle .....	Nancy. ....	Stéhélin, C ✱	Geay. ....	Laval.
Meuse .....	Bar-le-Duc. ....	Combarieu. ....	Turinaz. ....	Nancy.
Morbihan .....	Vannes. ....	Marie. ....	Pagis. ....	Verdun.
Nièvre .....	Nevers. ....	Gravier, O ✱	N. ....	Vannes.
Nord .....	Lille. ....	Lauranceau, O ✱	Lelong. ....	Nevers.
Oise .....	Beauvais. ....	Paul, O ✱	SONNOIS. ....	CAMBRAI.
Orne .....	Alençon. ....	Bret, ✱	Fuzet, ✱	Beauvais.
Pas-de-Calais. ....	Arras. ....	Alapetite, O ✱	Bardel. ....	Sééz.
Puy-de-Dôme .....	Clermont F. ....	Dupuy, ✱	Williez ✱	Arras.
Pyrénées (B). ....	Pau. ....	Doux. ....	Belmont. ....	Clermont.
Pyrénées (H). ....	Tarbes. ....	Estellé, ✱	Janfret. ....	Bayonne.
Pyrénées-Or. ....	Perpignan. ....	Robert, O ✱	Billère. ....	Tarbes.
Rhin (Haut) ..	Belfort. ....	Grénier, ✱	Gaussail. ....	Perpignan.
Rhône .....	Lyon. ....	Rivaud, C ✱		(Voir Besançon.)
Saône (H). ....	Yvesoul. ....	Fourey. ....	COULLIÉ (Cardinal). ....	LYON.
Saône-et-Loire .....	Mâcon. ....	Bondier, O ✱		(Voir Besançon.)
Sarthe .....	Le Mans. ....	Demarthes. ....	Perraud, ✱ (Cardinal). ....	Aulun.
Savoie .....	Chambéry. ....	Lefebvre Du Grosriez O ✱	Gilbert. ....	Le Mans
Savoie (H). ..	Annecy. ....	Masclat, O ✱	HAUTIN. ....	CHAMBÉRY.
Seine .....	PARIS. ....	de Selves, C ✱	Rosset. ....	St Jean de Maurienne
Seine-Infér. ....	Rouen. ....	Blanc, O ✱ (Préfet de police).	Bouvier. ....	Moutiers en Tarentaise
Seine-et-Marn .....	Melun. ....	Hendlé, C ✱	Isoard. ....	Annecy.
Seine-et-Oise .....	Versailles. ....	Bret, ✱	RICHARD (Cardinal). ....	PARIS.
Sèvres (Deux) .....	Niort. ....	Gentil, ✱	SOURRIEU. ....	ROUEN.
Somme .....	Amiens. ....	Sagebien. ....	de Briey. ....	Meaux.
Tarn .....	Alby. ....	Bardon, O ✱	Goux. ....	Versailles.
Tarn-et-Gar. ....	Montauban. ....	Alapetite, ✱		(Voir Poitiers).
Var .....	Draguignan. ....	Cauro. ....	Dizien. ....	Amiens.
Vaucluse .....	Avignon. ....	Bonnet. ....	FONTENEAU, O ✱	ALBY.
Vendée .....	La Roche-s.-Yon. ....	Ardisson, ✱	Fiard, ✱	Montauban.
Vienne .....	Poitiers. ....	de Joly, ✱	Mignot. ....	Fréjus.
Vienne (H). ..	Limoges. ....	Juillet-Saint-Lager, ✱	Sueur, ✱	AVIGNON.
Vosges .....	Epinal. ....	Couppel du Lude, ✱	Catteau. ....	Luçon.
Yonne .....	Auxerre. ....	Guérin, ✱	Pelgé. ....	Poitiers.
		de Marcère. ....	Renouard. ....	Limoges.
			Foucault. ....	Saint-Dié.
			ARDIN, ✱	SENS.

**Administration départementale de l'Algérie.**

Gouverneur général de l'Algérie : M. Lépine, C ✱.

Département d'Alger, M. Granet, ✱, préfet. — Département de Constantine, M. Dufoix, ✱, préfet. — Département d'Oran, M. de Malherbe, O ✱, préfet.

**Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.**

Archevêque d'Alger, Mgr. DUSSEY. — Archevêque de Carthage et de Tunis, Mgr. COMBES. — Evêque de Constantine, Mgr. Gazaniol. — Evêque d'Oran, Mgr. Soubrier.

**Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.**

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique)..... Mgr. Fabre.

Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles)..... — N...

St-Pierre et Fort-de-France (Martinique, Antilles).. — Carméné, ✱, †.

**ORGANISATION ADMINISTRATIVE.****DÉPARTEMENT DU NORD**

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements ayant pour chefs-lieux Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

**ANCIENS PRÉFETS.**

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création par arrêté des Consuls de la République française du 11 ventôse an VIII, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. DIEUDONNÉ, O ✱, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. DUPLANTIER, O ✱, baron de l'Empire, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte BEUGNOT a administré le département pendant le premier trimestre de 1814 comme conseiller d'État en mission.

M. le baron SIMÉON, G.O ✱, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis pair de France et ministre d'État.

M. DUPONT-DELEPORTE, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

M. DUPLEIX DE MÉZY, C ✱, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'État, directeur-général des postes.

M. le comte DE RÉMUSAT, ✱, grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, C ✱, conseiller d'État, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT, O ✱, conseiller d'État, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, O ✱, ancien préfet, nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron MÉCHIN, G O ✱, O ✱, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, O ✱, O ✱, conseiller d'État, nommé le 30 janvier 1839, puis conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron MAURICE DUVAL, G. O ✱, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, pair de France, conseiller d'État, nommé le 15 mai 1845.

M. Ém. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, O ✱, officier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848 jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, C ✱, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. BESSON, G. O ✱, G. O ✱, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État, décédé à Paris, le 28 juillet 1896.

M. COLLET-MEYGRET, C ✱, C ✱, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), G. O ✱,

⊙ I, C †, auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÉTRI, C ✱, nommé le 12 novembre 1865; auparavant préfet de l'Hérault, puis préfet de police.

M. L. SENCIER, G. O ✱, nommé le 19 février 1866; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, ensuite conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, G. O ✱, ⊙ I, grand'croix de divers ordres, etc, nommé, le 23 décembre 1868, sénateur chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. LÉON MASSON, ✱, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870; puis Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, ensuite sénateur; décédé à Paris le 21 août 1891.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870, puis député et ministre du commerce, décédé à Paris le 31 mai 1895.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871, puis député et ministre de l'instruction publique, depuis résident général à Hué. Décédé en 1886.

M. Ernest HENDLÉ, nommé le 7 février 1871, puis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher, de Saône-et-Loire et de Seine-Inférieure.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. CLEENERWCK DE CRAYENCOUR, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé, par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*. Décédé en 1886.

M. BARON, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron SÉGUIER, O ✱, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LE GUAY, O ✱, conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873; puis sénateur, décédé le 25 janvier 1891.

M. LIZOR, O ✱, nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure et sénateur.

M. WELCHE, C ✱, conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

M. Paul CAMBON, C ✱, ⊙ I, G. O †, nommé le 18 décembre 1877, auparavant Préfet de l'Aube et du Doubs, puis résident général à Tunis, ensuite ambassadeur de France à Madrid, actuellement ambassadeur de France à Constantinople.

M. Jules CAMBON, C ✱, ⊙ I, G. O †, nommé le 22 février 1882, auparavant auditeur au Conseil d'État, préfet de Constantine, secrétaire général de la préfecture de police, depuis préfet du

Rhône, gouverneur général de l'Algérie, actuellement ambassadeur de France à Washington.

M. SAISSET-SCHNEIDER, C <sup>✳</sup>, O I, G. O <sup>†</sup>, nommé le 8 janvier 1887, ancien auditeur au Conseil d'Etat, préfet du Morbihan, de la Savoie, de la Haute-Garonne, de la Gironde, depuis Conseiller d'Etat.

M. VEL-DURAND, C <sup>✳</sup>, O I, O <sup>⊠</sup>, nommé le 10 janvier 1890, auparavant Préfet du Morbihan, Secrétaire général de la Préfecture de police, Préfet du Pas-de-Calais, depuis Conseiller d'Etat.

## ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

### PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'Etat et du Département ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.

*Préfet* : M. A. Lauranceau, O <sup>✳</sup>, O I.

CABINET DU PRÉFET. — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audiences du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

*Chef du Cabinet* : M. Paisant ; *Secrétaire particulier* : M. Lemayeur, rue Colbert, 58 ; *Chef de bureau* : M. Revel, Place Simon-Vollant, 15 ; *Attaché* : M. Barbicux, rue Bourjemois, 7.

### SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétaire-Général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet. Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

*Secrétaire-Général* : M. Ad. Letailleur, O A, Hôtel de la Préfecture.

### CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées par lesdits travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les réclama-

tions contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, prud'hommes, délégués sénatoriaux, délégués mineurs ; sur les réclamations contre les décisions des municipalités en matière de logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30.000 francs ; sur la comptabilité des fabriques d'église ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de Préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence. Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués, suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la Cour des Comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de Préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour ou les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des Conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le Président et le Conseiller rapporteur peuvent ouïr en leur cabinet les observations orales des intéressés.

La présence de trois Conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside : il a voix prépondérante en cas de partage. En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

Le Conseil de Préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi à deux heures ; séances publiques ordinaires les mardi et vendredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

#### COMPOSITION DU CONSEIL.

*Président* : M. le Préfet ; *Vice-président* : M. Grand,  $\odot$  A, Parvis St-Michel, ; *Conseillers* : MM. Ricard,  $\odot$  A, O  $\times$ , r. Jacquemars-Giélée, 61 ; Godefroy,  $\odot$ , r. Solférino, 13<sup>bis</sup> ; Trinquet,  $\odot$ , r. Gantois, 43.

*Commissaire du Gouvernement* : Le Secrétaire Général et, à son défaut, un des Conseillers.

*SECRETARIAT-GREFFE.* — *Secrétaire-greffier*, M. Guerlay, avenue Poitier, 51, à Lambersart ; *Commis-greffier* : M. Marissal, r. Léon Gambetta, 10 ; *Expéditionnaires* : MM. Martin, r. Saint-Omer, 40, et Willay, rue Basse, 17.

#### CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (4).

Le *Conseil général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois, la seconde plus de quinze jours.

(4) Voir à la 3<sup>e</sup> partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

Le Conseil général nomme, parmi ses membres, le Président, les Vice-Présidents et les Secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont conférées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est de 67, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir : Avesnes, 10 ; Cambrai, 7 ; Douai, 6 ; Dunkerque, 7 ; Hazebrouck, 7 ; Lille, 22 ; Valenciennes, 8.

#### RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Le Conseil général a divisé, par la voie du tirage au sort, les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

**1<sup>re</sup> SÉRIE.** 33 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenvoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Nord, Lille-Ouest, Lille-Sud, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Sud, Condé, Denain, Saint-Amand (rive gauche), Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

**2<sup>e</sup> SÉRIE.** 34 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Cateau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhout, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Est, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Nord, Tourcoing-Nord-Est, Bouchain, Saint-Amand (rive droite), Valenciennes-Est.

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2<sup>e</sup> série ont été renouvelés les 28 juillet et 4 août 1895. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1<sup>re</sup> série expireront en 1898.

Le Conseil général est composé comme suit :

#### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

##### *Arrondissement d'Avesnes.*

Avesnes-Nord,	Ed. Dubois,  A, publiciste à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Sandrart,  , industriel, à Sains.
Bavai,	Darche, industriel, à Bavai.
Berlaimont,	Evrard Eliez,  , député, notaire, maire de Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet,  A, propriétaire à Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé,  ,  A, agriculteur, à Salesches.
Le Quesnoy-O.,	Cartier-Rousseau, cultivateur, maire de Villerspol.
Maubeuge,	Sculfort,  ,  A, industriel à Maubeuge.
Solre-le-Château,	Goulard,  A, docteur en médecine à Solre-le-Château.
Trélon,	Mulat,  , maître de verreries à Fourmies.

*Arrondissement de Cambrai*

- Cambrai-Est, Ronnelle,  A, architecte, à Cambrai.  
 Cambrai-Ouest, Bernard, , , ancien député, fabricant de sucre, maire d'Aubenecheul-au-Bac.  
 Carnières, Delcroix, ancien notaire à Quiévy.  
 Clary, Morcrette-Ledieu, propriétaire à Caudry.  
 Le Cateau, Simons, industriel au Cateau, maire de Saint-Benin.  
 Marcoing, A. Desmoutier, , agriculteur à Vaucelles, maire de Crèvecœur.  
 Solesmes, Narcisse Petit, , agriculteur et brasseur à Solesmes.

*Arrondissement de Douai.*

- Arleux, Ch. Mention, ancien député, propriétaire à Douai.  
 Douai-Nord, Morel, C , ancien député, maire de Lallaing.  
 Douai-Ouest, Mannier, maire de Raimbeaucourt.  
 Douai-Sud, Debève,  A, agriculteur à Masny.  
 Marchiennes, Emile Dubois, ,  A, sénateur, propriétaire à Marchiennes.  
 Orchies, Raoul des Rotours, député, propriétaire et maire d'Avelin.

*Arrondissement de Dunkerque.*

- Bergues, Claeys, sénateur, maire de Bergues.  
 Bourbourg, Edmond Duriez, , , distillateur à Bourbourg-Campagne.  
 Dunkerque-Est, Guillain, C , inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, député, rue Scheffer, 55, à Paris.  
 Dunkerque-O., Alfred Petyt, , banquier, ancien Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque.  
 Gravelines, Demarle-Fetel, , , r. Nationale, 283, à Lille.  
 Hondschoote, Alfred Outters, maire d'Hondschoote.  
 Wormhout, Moraël, propriétaire à Wormhout.

*Arrondissement d'Hazebrouck.*

- Bailleul-N.-E., Lotthé, notaire à Bailleul.  
 Bailleul-S.-O., Jean Plichon, député, ingénieur civil, à Bailleul.  
 Cassel, Moeneclaeys, maire de Cassel.  
 Hazebrouck-N., Degroote, avocat, maire d'Hazebrouck.  
 Hazebrouck-S., Deschodt, avocat à Hazebrouck.  
 Merville, Duquenne, négociant à La Gorgue.  
 Steenvoorde, Alphonse Outters, ancien député, maire de Steenvoorde.

*Arrondissement de Lille.*

- Armentières, Dansette, député, propriétaire, à Armentières.  
 Cysoing, Dehau, maire de Bouvines.  
 Haubourdin, Auguste Potié,  $\odot$  A, agriculteur, adjoint au maire d'Haubourdin.  
 La Bassée, Max Brame, propriétaire à Marquillies.  
 Lannoy, Comte de Montalembert, député, maire d'Annappes.  
 Lille-Centre, Ovigneur,  $\odot$   $\ast$ ,  $\odot$  I, avocat, lieutenant-colonel d'artillerie territoriale, à Lille, r. Tenremonde, 2.  
 Lille-Est, Tribourdaux,  $\ast$ , directeur de filature à Lille, r. Guillaume-Werniers, 69.  
 Lille-Nord, Emile Scrive, négociant à Lille, r. de Jemmapes, 11-22.  
 Lille-Nord-Est, Rogez, ancien négociant à Lille, r. de la Louvière, 54.  
 Lille-Ouest, Vandame, brasseur à Lille, r. de la Vignette, 65.  
 Lille-Sud, Devernay, typographe à Lille, r. des Tanneurs, 24.  
 Lille-Sud-Est, Dupied, conseiller prud'homme, adjoint au maire de Lille, r. des Étaques, 12.  
 Lille-Sud-Ouest, Ghesquière, journaliste, adjoint au maire de Lille, r. de Béthune, 21.  
 Pont-à-Marcq, Lepeuple,  $\ast$ , agriculteur à Bersée.  
 Quesnoy-sur-D., Florent Bonduel, à Lille, r. Basse, 40.  
 Roubaix-Est, Eugène Motte,  $\ast$ , industriel à Roubaix.  
 Roubaix-Nord, Lepers, adjoint au maire de Roubaix.  
 Roubaix-Ouest, Désobry, adjoint au maire de Roubaix.  
 Seclin, Marcel Delaune, distillateur à Seclin.  
 Tourcoing-Nord, Barrois-Lepers, négociant à Tourcoing.  
 Tourcoing N.-E., Masure-Six,  $\odot$  I, propriétaire, adjoint au maire, r. de Lille, 106, à Tourcoing.  
 Tourcoing-Sud, Dron, député, docteur en médecine à Tourcoing.

*Arrondissement de Valenciennes.*

- Bouchain, Caullet,  $\odot$  A, agriculteur et fabricant de sucre à Haspres.  
 Condé, Dervaux,  $\ast$ ,  $\odot$  A, industriel à Vieux-Condé.  
 Denain, Delcambre,  $\ast$ , brasseur, à Denain.  
 St-Amand, r. d., Jules Sirot,  $\odot$  A, ancien député, maître de forges, maire de St-Amand.  
 St-Amand, r. g., Emile Davaine,  $\ast$ ,  $\ast$ , agriculteur à St-Amand.  
 Valenciennes-E., Weil-Mallez,  $\ast$ ,  $\odot$  A, député, industriel, maire de Marly.  
 Valenciennes-N., Desflines,  $\odot$  A, Ingénieur civil, maire de Bruay.  
 Valenciennes-S., César Sirot, maître de forges, maire de Trith St-Léger.

STÉNOGRAPHE DU CONSEIL GÉNÉRAL : M. Touret-Grignan,  $\odot$  A,  $\ast$ ,  
 Sténographe-réviseur du Sénat, au Palais du Luxembourg, Paris.

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

*Instituée par la loi du 10 Août 1871.*

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

MM. Delcambre, \*, *Président*; Alphonse Outters, *Secrétaire*; Mannier, Measure-Six, O I, Aug. Bernard, \*, †, Darche, Demarle-Fetel, O A, †.

### Bureaux de la Préfecture.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à midi, et de une heure et demie à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passeports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

#### *Organisation des bureaux.*

*Chef de division honoraire* : M. Foucault, O I, r. Henri-Kolb, 59.

**Première division.** — *Chef de division* : M. L. Charrier, \*, O A, O †, pl. Philippe-le-Bon, 11.

**1<sup>er</sup> BUREAU.** — **SECRETARIAT GÉNÉRAL.** — *Chef de bureau* : M. Breton, r. Gantois, 29; *Rédacteur* : M. Manouvriez, r. Jacquemars-Giellée, 57 bis; *Expéditionnaires* : MM. Tellier, r. du Fg.-de-Roubaix, 72, Abel Charrier, rue Brûle-Maison, 32, Dassonville, r. Mercier, 33, et Crombez, r. de Belle-Vue, 8.

**ATTRIBUTIONS.** — Administrations municipales. — Agriculture. — Chambres consultatives. — Associations agricoles, Concours, Pesée des grains, Statistique des récoltes. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir; inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. — Beaux-Arts : élèves-artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Bureaux de placements. — Bureaux de conditionnement public. — Chancellerie : consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie : Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Conseils de prud'hommes. — Douanes. — Ecoles agricoles, commerciales et industrielles. — Elections. — Enseignement agricole. — Epidémies. — Epizooties. — Etablissement thermal de Saint-Amand : Admission des indigents. — Etrangers : admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Foires et marchés. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. — Imprimerie et librairie. — Jury criminel. — Listes électorales. — Médecine vétérinaire. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes, télégraphes, téléphones. — Pêche à la morue, allocation de primes. — Presse, journaux et écrits périodiques. — Prix de vertu. — Publications officielles. — Race

chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés agricoles et industrielles. — Sociétés particulières. — Sourds-muets et jeunes aveugles. — Subsistances : merceries de quinzaine — Tabacs. — Travail dans les usines et manufactures. — Vaccine.

**AFFAIRES MILITAIRES.** — *Chef de bureau* : M. Cailliau, r. Barthélemy-Delespaul, 156 ; *Sous-chef* : M. Duhin, r. Pascal, 21 ; *Expéditionnaire* : M. Dhellemmes, r. Solférino, 131.

**ATTRIBUTIONS.** — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Mouvements de troupes, Casernement, logement, Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Ecoles militaires. — Recensement des chevaux et muets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des invalides. — Canonniers sédentaires de Lille.

**2<sup>e</sup> BUREAU.** — **POLICE.** *Chef de bureau* : M. Desrousseaux, r. Jacquemars-Giélée, 48 ; *Expéditionnaires* : MM. Bouchéz, place Sébastopol, 13 et Gaubert, à Marcq-en-Barœul.

**ATTRIBUTIONS.** — Algérie — Asiles d'aliénés. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à l'interdiction de séjour. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil, Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions. — Gardes-champêtres, gardes messiers, gardes particuliers. — Gendarmerie. — Inhumation, transport de corps. — Légalisations. — Loteries. — Louveterie. — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt, de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à l'étranger. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour événements malheureux. — Service sanitaire des ports de Dunkerque et de Gravelines. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques. — Voyageurs indigents : secours de route et frais de transport.

**Deuxième division.** — *Chef de division* : M. H. Lecocq, O<sup>1</sup>, r. Inkermann, 9.

**1<sup>er</sup> BUREAU.** — **TRAVAUX PUBLICS.** — *Chef de bureau* : M. Broutin, O<sup>1</sup>, A, r. Léon-Gambetta, 80 ; *Sous-chef* : M. Bourelle, O<sup>1</sup>, A, r. des Fossés-Neufs, 19 ; *Expéditionnaires* : MM. Chuffart, route de Roubaix, 32, à Mons-en-Barœul ; Jaumard, Grande route de Béthune, 172, à Loos, et Bach, r. Jacquemars-Giélée, à la Préfecture.

**ATTRIBUTIONS.** — Chemins de fer. — Tramways. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de dessèchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Pêche. — Industrie minière : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs et des agents des services des ponts et chaussées et des mines : secours, indemnités. — Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs. — Sociétés de secours des ouvriers mineurs. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. — Limites de la frontière. — Edifices nationaux : construction et entretien. — Edifices diocésains. — Etablissement de conducteurs pour transport de force et lumière électrique.

**2<sup>e</sup> BUREAU.** — TRAVAUX DÉPARTEMENTAUX. — AFFAIRES DOMANIALES. — *Chef de bureau* : M. Guinois,  $\text{\textcircled{M}}$ , pl. Sébastopol, 25 ; *Expéditionnaires* : MM. Coquelle, r. du Port, 18, et Baudelaire, r. du Dragon, 2.

ATTRIBUTIONS. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. — Commission des bâtiments civils. — Domaines. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime forestier. — Constructions à distance prohibée. — Bois particuliers. — Défrichements. — Logements insalubres.

**Troisième division.** — *Chef de division* : M. Fever,  $\text{\textcircled{O}}$   $\text{\textcross}$ , r. des Pyramides, 24.

**1<sup>er</sup> BUREAU.** — ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — *Chef de bureau* : M. Vincent, bd. Montebello, 32 ; *Sous-chef* : M. Decourcelles, avenue Pottier, 49, à Lambersart ; *Rédacteurs* : MM. Vanlaton, r. de Wattignies prolongée ; Designolle, r. Faidherbe, 78, à Loos ; *Expéditionnaires* : MM. Carré, r. Denfert-Rochereau, 45 ; Thuillet, r. Alain de Lille, 11 ; Dupire, à Ascq ; Bouvet, bd. du Maréchal Vaillant, 6 ; Conem, r. Léon Gambetta, 169.

ATTRIBUTIONS. — Communes : comptabilité. — Examen et règlement des budgets communaux. — Emprunts. — Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité. — Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux. — Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Contentieux des communes : acquisitions, aliénations, échanges, transactions. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes. — Administration des fabriques. — Dons et legs aux communes et établissements publics. — Travaux des communes et des établissements hospitaliers. — Voirie urbaine et rurale.

**2<sup>e</sup> BUREAU.** — FINANCES DE L'ÉTAT. — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE ET VICINALE. — *Chef de bureau* : M. Vautrin, r. Neuve-des-Meuniers, 28 ; *Sous-chef* : M. Ducro, r. Voltaire, 4 ; *Comptables* : MM. Delcambre, r. de Lens, 52 ; Brisy,  $\text{\textcircled{A}}$ , r. d'Anvers, 7 ; *Expéditionnaires* : MM. Lepot, r. de Lens, villa St-Michel, 3 ; Hennache, r. Léon Gambetta, 173 ; Paul Lecocq, place St-Martin, 12 ; Sauquet, r. de la Barre, 93 ; Masurel, r. du Chanfour, 8, à La Madeleine.

ATTRIBUTIONS. — Finances de l'État. — Contributions directes : réclamations, contentieux. — Contributions indirectes. — Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures. — Caisses d'épargne. — Amendes de police correctionnelle. — Comptes des dépenses de la maison centrale et des prisons. — Pécule des condamnés. — Caisse départementale des retraites. — Visa et enregistrement des livrets de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse et de la Caisse d'assurance en cas de décès. — Majoration de rentes viagères : application de la loi du 31 décembre 1895. — Magasins généraux et salles de ventes publiques. — Comptabilité départementale : budget et compte annuels des recettes et dépenses départementales. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnement et liquidation des dépenses. — Produits éventuels du département. — Service des emprunts départementaux. — Assistance médicale gratuite : Exécution de la loi du 45 juillet 1893.

BUREAU DES ENFANTS ASSISTÉS. — *Commis chargé du bureau* : M. Leprêtre, à Loos ; *Expéditionnaire* : M. Ortille, r. de Fives, 25.

ATTRIBUTIONS. — Services des enfants assistés et moralement abandonnés et de la protection du premier âge. — Administration et instruction des affaires relatives à ces services.

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

*Directeur* : M. Pierre,  $\odot$  I,  $\text{E}$ , inspecteur d'académie, r. d'Antin, 35.

**Division de l'instruction publique.** — *Chef de division, faisant fonctions de secrétaire de la direction* : M. Poulain,  $\odot$  I,  $\text{O}$   $\text{A}$ , r. de Lens, 59.

1<sup>er</sup> BUREAU. — ADMINISTRATION ET PERSONNEL. — *Chef de bureau* : M. Rogeaux,  $\odot$  A, r. de Flandre, impasse de la Gaité ; *Rédacteur* : M. Dorlez, r. Brûle-Maison, 108 ; *Expéditionnaires* : MM. Ducatillon, à Siu-le-Noble ; Betremieux, à Tourcoing, rue Neuve-de-Roubaix, 153.

ATTRIBUTIONS. — Ecoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices d'écoles maternelles — Nominations, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales, au brevet de capacité, aux bourses dans les écoles primaires supérieures. — Expédition des diplômes. — Attribution des bourses d'enseignement primaire supérieur. — Propositions pour décorations et distinctions honorifiques universitaires. — Délégations cantonales. — Comités de patronage des écoles maternelles publiques. — Bibliothèques pédagogiques et scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes : ouverture. — Ecoles privées. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture. — Certificats d'études — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord. — Bulletin de l'enseignement primaire. — Hygiène scolaire. — Commissions scolaires.

2<sup>e</sup> BUREAU. — COMPTABILITÉ ET MATÉRIEL. — *Chef de bureau* : M. Badard, à Armentières ; *Sous-chef* : M. Ménétreau, pl. Philippe-le-Bon, 5 ; *Comptable* : M. Thobois, rue Gauthier de Châtillon, 2 ; *Rédacteur* : M. Morelle, à Lambersart ; *Expéditionnaire* : M. Duponchel, à Nieppe.

ATTRIBUTIONS. — Conseil départemental de l'instruction publique. — Comptabilité des écoles normales. — Budget des écoles normales. — Subventions aux communes. — Traitements du personnel de l'enseignement primaire. — Pensions de retraite du personnel scolaire. — Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour construction ou appropriation des écoles et pour fourniture de mobiliers scolaires. — Cartes et globes. — Proposition de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts. — Inscriptions des candidats aux bourses dans les lycées et collèges. Attribution de ces bourses.

CONSERVATEUR-RÉGISSEUR DE L'HÔTEL : M. Martin,  $\ast$ .

HUISSIERS. — *Huissier du Cabinet du Préfet* : M. Bach,  $\text{M}$ . —

*Huissier du Cabinet du Secrétaire Général* : M. Grégoire Buchelet.  
— *Huissier du Conseil de Préfecture* : M. Crespel.

GARÇONS DE BUREAU : MM. Delannoy, *brigadier* ; Jean Garin, Victor Garin, Castelin et Léon Buchelet.

CONCIERGES. — *Concierger de l'hôtel*, pl. de la République : M. Pierrat, (M).  
— *Concierger des bureaux*, r. Jacquemars-Giélée : M<sup>me</sup> Bach. — *Concierger du Secrétaire-Général* : M. Jean Garin.

IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE : M. L. Danel, O \*, (I), C ⚔, r. Nationale, à Lille.

### Archives du Département.

*Archiviste* : M. Finot, \*, (I), ⚔, r. du Pont-Neuf, 1 ; *Chef de bureau* : M. Forret, r. Nationale, 119 ; *Employés* : MM. Vermaere, à La Madeleine, Delattre, r. St-André, 123 bis.

COMMISSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES. — Cette commission, chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord, a été réorganisée par arrêté préfectoral du 22 janvier 1849. Elle est composée ainsi qu'il suit :

MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, *Président* ; Van Hende, (I), propriétaire à Lille ; Maleprade, \*, directeur des Domaines, à Lille ; Finot, \*, (I), ⚔, archiviste, *Secrétaire*.

### SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'Arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs Présidents et Secrétaires ; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'Arrondissement sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Le renouvellement des membres appartenant à la 1<sup>re</sup> série (voir p. 41.) a lieu en même temps que le renouvellement des membres du Conseil Général appartenant à la 2<sup>e</sup> série et *vice-versa*.

Les pouvoirs des membres appartenant aux cantons de la 1<sup>re</sup> série ont été renouvelés les 28 juillet, et 4 août 1895. Les pouvoirs des membres des Conseils d'arrondissement appartenant aux cantons de la 2<sup>e</sup> série expirent en 1898.

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

*Sous-Préfet* : M. Milleteau, (I), ⚔.

*Secrétaire* : M. Louis Garcia.

#### Conseil d'Arrondissement.

Avesnes-N., MM. Cromback, (A), adjoint au maire d'Avesnes.  
Avesnes-Sud, Contesse Achille, ⚔, vétérinaire à Etrœungt.

Bavai,	Derkenne, ♂, brasseur à Feignies.
Berlaimont,	Banteignie, docteur en médecine, à Berlaimont.
Landrecies,	Leblond, maire de Fontaine-au-Bois.
Le Quesnoy-Est,	Déparis, à Louvignies-Quesnoy.
Le Quesnoy-O.,	Dehove, à Preux-au-Sart.
Maubeuge,	Allexandre, notaire, à Maubeuge.
Solre-le-Château,	Deltour, médecin à Cousolre.
Trélon,	Motte, à Trélon.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Sous-Préfet* : M. Didier.*Secrétaire* : M. J. Sainsaux.*Conseil d'Arrondissement.*

Cambrai-Est,	MM. Loiset, agriculteur à Iwuy.
Cambrai-Ouest,	Paul Bersez, ♂ A, propriétaire, maire de Cambrai.
Carnières,	Alphonse Le Mahieu, négociant à Carnières.
Clary,	Fontaine-Herbet, brasseur, maire de Bertry.
—	Tamboise-Legentil, ♂, agriculteur, maire de Montigny.
Le Cateau,	Carpentier-Risbourg, député, maire de Pommereuil.
—	Basquin, propriétaire, ancien notaire, à Catillon.
Marcoing,	Delabre Adelson, agriculteur, maire de Rumilly.
Solesmes,	Gustave Cardon, ♂, agriculteur, maire de St-Python.

## ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Sous-Préfet* : M. Rault, ♂ A.*Secrétaire* : M. F. Porcher.*Conseil d'Arrondissement.*

Arleux,	MM. Drocourt, ♂ A, maire d'Arleux.
Douai-Nord,	Lespagnol, brasseur à Flines-lez-Raches.
—	Baron Boissonnet, avocat à Douai.
Douai-Ouest,	Olivier Pasquet, industriel à Flers.
—	Fernand Nutly, négociant à Douai.
Douai-Sud,	G. Couppé, industriel à Férin.
—	Paul Hayez, député, maître de verreries à Aniche.
Marchiennes,	G. Pennequin, ♂ A., maire de Somain.
Orchies.	Herbo, ♂ A, industriel, maire d'Orchies.

## ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Sous-Préfet* : M. Elisée Becq, ☉ A.*Secrétaire* : M. Pierre Colas, ☉ A, licencié en droit.*Conseil d'Arrondissement.*

Bergues,	MM. Carpentier, négociant, adjoint au maire de Bergues.
Bourbourg,	Waguet, ☿, cultivateur à Bourbourg-Campagne.
Dunkerque-Est,	F. Duriau, ✱, ☉ A, docteur en médecine, à Dunkerque.
—	A. Lebecque, O ☿, distillateur, maire de Tèteghem.
Dunkerque-O.,	Défossé, ancien professeur de l'Université, à Dunkerque.
—	Vancauwenberghe, ✱, industriel, maire de St-Pol-sur-Mer.
Gravelines,	Torris, négociant, maire de Gravelines.
Hondschoote,	Deswarte, ☿, maire de Ghyvelde.
Wormhout,	Wemaëre, ☉ A, docteur en médecine, à Wormhout.

## ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

*Sous-Préfet* : M. A. Amelot, ☉ A.*Secrétaire* : M. Quilliet, ☉ A.*Conseil d'Arrondissement.*

Bailleul-N.-E.,	MM. N....
—	Plouvier, notaire, à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,	Vandewalle, maire de Berthen.
Cassel,	Bosquillon de Jenlis, propriétaire, à Cassel.
Hazebrouck-N.,	Mordacq-Cattoir, maire de Blaringhem.
Hazebrouck-S.,	Samsoen, docteur en médecine à Hazebrouck.
Merville,	Emile Hennion, ancien notaire à Estaires.
—	Bouilliez, ✱, propriétaire, à Merville.
Steenvoorde,	Pierre Decanter, maire de Boeschêpe

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Conseil d'Arrondissement.*

Armentières,	MM. Vigneron, maire de La Chapelle d'Armentières.
Cysoing,	Victor Dubreucq, ☉ A, agriculteur, à Templeuve.
Haubourdin,	Platel, maire d'Hallennes-lez-Haubourdin.
La Bassée,	Crespel, docteur en droit, à La Bassée.

Lannoy,	MM. Mulliez-Dewailly, négociant en vins à Lannoy.
Lille-Centre,	Cointrelle, avocat, r. Jacquemars-Giélée, 46, à Lille.
Lille-Est,	Engrand, à Hellemmes.
Lille-Nord,	Victor Druez, *, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de Lille, r. Nicolas-Leblanc, 14.
Lille-Nord-Est,	Bécour, †, docteur en médecine, r. de Bouvines, 13, à Lille.
Lille-Ouest,	Auguste Bonte, propriétaire, maire de Lambersart.
Lille-Sud,	Delplanque, docteur en médecine, r. de Douai, 3, à Lille.
Lille-Sud-Est,	Luce, à Ronchin.
Lille-Sud-Ouest,	Ernest Loyer, député, filateur, pl. de Tourcoing, à Lille.
Pont-à-Marcq,	Parsy, maire de Mons-en-Pévèle.
Quesnoy-sur-D.,	Charles Bodé, maire de Quesnoy-sur-Deûle.
Roubaix-Est,	Jules Hazebrouck, à Roubaix.
Roubaix-Nord,	Delcroix, à Wattrelos.
Roubaix-Ouest,	Roussel, industriel à Roubaix.
Seclin,	Ledoux-Marchand, brasseur, cultivateur à Allennes-les-Marais.
Tourcoing-Nord,	Sion, industriel à Halluin.
Tourcoing-Nord-Est,	Barbarie, secrétaire du syndicat des mouleurs à Tourcoing.
Tourcoing-Sud,	Victor Vincent, ⓐ A, médecin, maire de Mouvaux.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet : M. F. Verne.

Secrétaire : M. Ségard.

## Conseil d'Arrondissement.

Bouchain,	MM. Coquelle, ⓐ A, O Ⓢ, agriculteur, maire de Mastaing.
Condé,	Wagret, *, maître de verreries, maire de Escaupont.
Denain,	Cauvez, négociant à Raismes.
Saint-Amand, r. d.	Lepez, député, maire de Raismes.
— r. g.	François Platelle, médecin à Rosult.
Valenciennes-E.,	Paul Sautteau, *, ⓐ I, avocat, maire de Valenciennes.
Valenciennes-N.,	Patoir, ⓐ A, nég., conseiller mun. à Wallers.
—	Paul Debaralle, *, ⓐ I, propriétaire, conseiller municipal, à Valenciennes.
Valenciennes-S.,	Mallez, O Ⓢ, cultivateur, adjoint au maire de Thiant.

## SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

### CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 16 arrondissements d'inspection (Services ordinaires et services spéciaux) et en 9 directions (Contrôle des Chemins de fer).

Le département du Nord fait partie de la 3<sup>e</sup> inspection pour ce qui concerne le service ordinaire, les rivières, les canaux et les ports maritimes, et de la 3<sup>e</sup> direction du contrôle des lignes comprises dans le réseau du Nord, pour ce qui concerne les chemins de fer.

*Inspecteur général du 3<sup>e</sup> arrondissement*, M. Jozon, ✱, rue de Lubeck, 40, à Paris.

*Directeur du contrôle du 3<sup>e</sup> arrondissement* : — M. Pasqueau, ✱,  A, *inspecteur général des ponts et chaussées*, 9, r. Marbeuf, à Paris.

#### Service ordinaire et service hydraulique.

Routes nationales, irrigations, dessèchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables.

*Ingénieur en chef du département* : M. Gruson, ✱,  I, O , r. de Bruxelles 4. — Bureaux : r. Nationale n<sup>o</sup> 91, à Lille.

*Ingénieurs ordinaires*. — MM. Devos, ✱, r. des Postes, 20, à Lille; Perrier, à Dunkerque; Corbeaux, à Cambrai; Bourgeois, à Douai; Lefebvre, à Valenciennes.

*Conducteurs principaux*. — MM. Petit,    I, O , à Bourbourg; Weber, bd. Bigo-Danel, 28; Barré, r. des Pyramides, 1; Bouchez, r. du Prieuré, 14, te Godin, r. Brûle-Maison, 68, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Groniez, à Cassel; Annibert, à Dunkerque; Mallet, au Cateau.

*Conducteur de 1<sup>re</sup> classe*. — M. Davez, à Valenciennes.

*Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe*. — MM. Muylaert, à Douai; Caullery, à Avesnes.

*Conducteur de 3<sup>e</sup> classe*, M. Mercier, à Valenciennes.

*Conducteur de 4<sup>e</sup> classe* : M. Martinot, à Valenciennes.

*Commis de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Désicy,  A, à Cambrai; Pigache,  A, r. du Marché-aux-Bêtes, 21; Legroux, r. Mercier, impasse Lesay; Degouge; Piat, à Lille; Wiart, à Douai. — *Commis de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Couvez, R., Legendre G., Gombert, à Lille; Lefebvre, à Dunkerque; Lacroix, à Lille. — *Commis de 3<sup>e</sup> classe* : M. Vasseur, à Valenciennes. — *Commis de 4<sup>e</sup> classe* : MM. Becquereau, à Lille; Huyard, à Douai; Loir, à Valenciennes et Tribou, à Cambrai.

*Stagiaire*. — M. Marchand, à Lille.

#### Service spécial d'observations hydrométriques et d'annonce des crues.

M. Gruson, ✱,  I, O , *Ingénieur en chef du département*, r. de Bruxelles, 4. — Bureaux : r. Nationale, 91, à Lille.

*Chef des bureaux* : M. Pigache,  A, *commis de 1<sup>re</sup> classe*, rue du Marché-aux-Bêtes, 21, Lille.

*Bassin de la Sambre et ses affluents. — Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys.* — M. Lefebvre, *Ingénieur ordinaire*, à Valenciennes.

*Bassin de la Scarpe.* — M. Bourgeois, *Ingénieur ordinaire*, à Douai.

*Bassin de la Lys.* — M. Pellé, *Ingénieur ordinaire*, r. Jean-Bart, 45, à Lille.

*Bassin de l'Yser.* — M. Perrier, *Ingénieur ordinaire*, à Dunkerque.

#### **Service des ports maritimes de commerce.**

*Ingénieur en chef* : M. Barbé, , à Dunkerque.

*Ingénieurs ordinaires* : MM. Perrier, Mascart, , et Lahaussais, à Dunkerque.

*Conducteurs principaux* : MM. J. Haeuw, Gauthier, Em. Debacker, , E. Haeuw, Vitrant, Villart, Verlinde et Breynaert, à Dunkerque.

*Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Balseu, Delbouve, Cleenewerck et Denquin, à Dunkerque.

*Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Martin, à Dunkerque ; Bourdon, à Gravelines.

*Conducteur de 3<sup>e</sup> classe* : M. Sipra, à Dunkerque.

*Conducteurs de 4<sup>e</sup> classe* : MM. Galloo, Berteloot, E. Debergh, Dewismes et Boone, à Dunkerque.

*Commis de 1<sup>re</sup> classe* : M. Butez, à Dunkerque.

*Commis de 2<sup>e</sup> classe.* — MM. Nortier, Declercq, A. Mesnage, Loonis, à Dunkerque ; Dutoit, à Gravelines.

*Commis de 3<sup>e</sup> classe.* — MM. Antoine, G. Debaecker, Deconynck et Delbouve à Dunkerque.

*Commis de 4<sup>e</sup> classe.* — M. et Leys, à Dunkerque.

*Officiers de port* : MM. Hamelin, *capitaine de port de 2<sup>e</sup> classe* ; Sion et Damman, *lieutenants de 1<sup>re</sup> classe* ; Biron, *lieutenant de 2<sup>e</sup> classe* ; J. Claeysen, Messen, Merlen, Robyn et Patte, *mattres de 1<sup>re</sup> classe* ; Lemaire, Bommelaer, Neuts, *mattres de 2<sup>e</sup> classe* ; E. Claeysen, Lavallée, Langhettee et A. Bommelaer, *mattres de 3<sup>e</sup> classe*, à Dunkerque ; Fournier, *mattre de 4<sup>e</sup> classe*, à Gravelines.

*Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque* : MM. Légliise, *capitaine d'armements* ; Guillermou, Wesemael, Gens, Agniéray, *capitaines en premier* ; Jonneskin, Bénard, Dubuis, *capitaines en second* ; Vanwaelfelghem, Merlen et Jonneskindt, *mattres d'équipage* ; plus 36 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1<sup>re</sup> classe et 18 de 2<sup>e</sup> classe.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER. — La Commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur mer, établie à Dunkerque conformément au décret du 1<sup>er</sup> février 1893, est composée comme suit :

MM. Barbé, , *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Président* ;

Perrier, *Ingénieur des Ponts et Chaussées, Secrétaire*; Mascart, ✱, et Lahaussais, *Ingénieurs des Ponts et Chaussées*; Hamelin, *capitaine de port*; Terquem, ✱, *Professeur d'hydrographie en retraite*; Nissen, ✱, *Commissaire de l'inscription maritime*; Freed, ✱, *ancien lieutenant de vaisseau, directeur du service du pilotage*; E. Lutzer, *ancien constructeur mécanicien*; Dutard, *professeur d'hydrographie*.

### Service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

*Direction du service.* — M. La Rivière, ✱, *Ingénieur en chef*, r. de Puëbla, 10; bureaux: place Simon Volland, n° 7, (porte de Paris) à Lille; *Chef de bureau*: M. Certain, bd. de la Liberté, 108 ter, à Lille, *agent de la statistique.* — *Conducteur de 4<sup>e</sup> classe*: M. Lesage, à La Madeleine. — *Commis de 2<sup>e</sup> classe*: MM. Héquet, Machin. — *Commis de 3<sup>e</sup> classe*: M. Humbert. — *Commis de 4<sup>e</sup> classe*: M. Commarieu. — *Commis stagiaire*: M. Dubois.

**1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT: LILLE.** — *Canal d'Aire, canal de la Deûle (entre Bauvin et Deûlemont), canal de Roubaix et embranchement sur Tourcoing, canaux de l'arrondissement d'Hazebrouck, rivières de la Lys et de la Lawe.* *Ingénieur*: M. Pellé, r. Jean-Bart, 45, à Lille.

**2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT: DOUAI.** — *Canal de la Deûle (entre Douai et Bauvin), canal de Lens, canal de la Sensée, Scarpe supérieure, Scarpe moyenne, Scarpe inférieure.* *Ingénieur*: M. Bourgeois, à Douai.

**3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT: DUNKERQUE.** — *Canal de Bergues, canal de Bourbourg, canaux de la haute et de la basse Colme, canal de Furnes.* *Ingénieur*: M. Perrier, à Dunkerque.

**4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT: DUNKERQUE.** — *Canal de Neuffossé, rivière d'AA.* *Ingénieur*: M. Mascart, ✱, à Dunkerque.

**5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT: CALAIS.** — *Canaux du Calaisis.* *Ingénieur*: M. Charguéraud, à Calais.

**6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT: M. Masson, Ingénieur, à Arras.**

*Conducteurs principaux*: MM. Diruit, à Roubaix; Carouille, à Dunkerque; Larivière, à Douai; Lemer cier, r. Mercier, 77, à Lille; Wackernie, à Merville; Lisse, à Calais. — *Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Renault, à Lille; Mesnage, à St-Omer. — *Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe*: MM. Durier, à Dunkerque; Mylaert et Quarré, à Douai; Bourel, r. Solférino, 229, à Lille. — *Conducteurs de 3<sup>e</sup> classe*: MM. Le Noan, bd. de la Liberté, 2, à Lille; Savary Honoré, à Courrières; Bouclet, à St-Omer; Pezron, à Calais; Jannin, Boulogne et Bonnetty, à Douai. — *Conducteurs de 4<sup>e</sup> classe*: MM. Pesin et Pétro, à Dunkerque; De Bergh, 9, rue André, et Savary Onésime, r. Jean-Bart, 40, à Lille; Artisien, à Douai; Magniez, à Armentières. — *Commis principaux*: MM. Devrez à Douai; Legrand, à Dunkerque. — *Commis de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Leferre, à Lille; Auber, à Béthune. —

*Commis de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Houcke, à Dunkerque ; Caby et Gouy, à Douai. — *Commis de 3<sup>e</sup> classe* : M. Hamille, à Calais. — *Commis de 4<sup>e</sup> classe* : MM. Coyaux, Sarels, Hugot et Bouché à Lille ; Mils, à Armentières ; Martel, à Roubaix ; Pennequin, à Douai. — *Commis stagiaires* : MM. Callieu, à St-Omer ; Walle, à Calais ; Lion, à Dunkerque. — *Agents de la statistique* : MM. Mézand, à Douai ; Leclercq, à Dunkerque.

### **Service spécial de la navigation entre la Belgique et Paris.**

*Direction du service.* — M. Derome, \*, *Ingénieur en chef*, à Compiègne. — *Conducteurs de 3<sup>e</sup> classe* : MM. Pecqueux et Ruin. — *Conducteur de 4<sup>e</sup> classe* : M. Rion. — *Commis de 2<sup>e</sup> classe* : M. A. Renaud. — *Commis de 3<sup>e</sup> classe* : M. L. Renaud. — *Commis de 4<sup>e</sup> classe* : G. Renaud.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Canal de Mons à Condé et Escaut de Neuville à la frontière belge, Sambre française canalisée.* *Ingénieur* : M. Lefebvre, à Valenciennes.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Escaut en amont de Neuville et canal de Saint-Quentin, de Cambrai à l'écluse de Lesdins.* *Ingénieur* : M. Corbeaux, à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN. — *Contrôle du canal de jonction de la Sambre à l'Oise.* *Ingénieur* : M. Naudé, à Saint-Quentin. — *Conducteurs principaux* : MM. Lallement et Rose, à Cambrai, Odet, à Condé ; Chomer, à Valenciennes. — *Conducteur de 1<sup>re</sup> classe* : M. Thoury, à Valenciennes. — *Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Bender, à Riqueval ; Olivier, à Maubeuge ; Vernier à Cambrai. — *Conducteurs de 3<sup>e</sup> classe* : MM. Reissig, à Cambrai ; René, à Saint-Quentin. — *Conducteurs de 4<sup>e</sup> classe* : MM. Nanin, à Berlaimont ; Gérard, à Cambrai. — *Commis de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Carion, à Valenciennes ; Raux, Bruniaux et Paul, à Cambrai. — *Commis de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Marle et J. Latreille, à Valenciennes ; Corneille, à Cambrai ; Hombert, à Riqueval. — *Commis de 3<sup>e</sup> classe* : MM. Goursault et Latreille Wanon, à Valenciennes.

NAVIGATION A VAPEUR SUR LES FLEUVES, RIVIÈRES ET CANAUX. — Les commissions de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves, rivières et canaux, établies à Dunkerque et à Douai, en exécution du décret du 9 avril 1883, sont composées comme il suit :

*Commission de Dunkerque* : MM. Barbé, \*, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Président* ; Perrier, *Ingénieur des Ponts et Chaussées* ; Hamelin, *Capitaine de port*, et Terquem, \*, *Professeur d'hydrographie en retraite.*

*Commission de Douai.* MM. La Rivière, \*, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Lille, *Président* ; Kuss, \*, A, *Ingénieur en chef des mines*, à Douai ; Bourgeois, *Ingénieur des Ponts et Chaussées*, à Douai ; Gosselin, *Ingénieur civil*, à Douai, et Lebeau, *Ingénieur*

*des ateliers Cail, à Douai. — Potaux, Contrôleur des mines, à Lille, attaché à la Commission.*

### **Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département.**

CANAL DU NORD SUR PARIS. — M. La Rivière, \*, *Ingénieur en chef, à Lille.* — M. Lemercier, *Conducteur principal, à Lille.*

## **Chemins de Fer.**

### **CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.**

#### **CONTROLE DE L'EXPLOITATION DU NORD ET LIGNES ANNEXES**

Le réseau du Nord est divisé en trois arrondissements pour le Contrôle de la Voie et des Bâtimens et en quatre pour le Contrôle de l'Exploitation technique. Toutes les lignes du département du Nord dépendent du 3<sup>e</sup> arrondissement du contrôle de la voie et des bâtimens et des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements du contrôle de l'exploitation technique.

Le 3<sup>e</sup> arrondissement du contrôle de la voie et des bâtimens est formé de l'ensemble des lignes des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements du contrôle de l'exploitation technique dont la composition est indiquée ci-après.

#### **LIGNES FORMANT LE 3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.**

*Lille (heurtoir) à Douai (disque vers Arras de la bifurcation de St-Eloi) et raccordement entre les bifurcations de Notre-Dame, de St-Eloi et de Sin jusqu'aux disques avancés vers Cambrai et vers Souain. — Lille (heurtoir) à la frontière vers Mouscron et raccordement du Becquerel. — Lille (bifurcation de Tournai à la frontière vers Baisieux. — Raccordement de la bifurcation d'Ascq à la bifurcation du Gressart. — Raccordement de la bifurcation de Triez-Delval à celle de Tressin. Lille (bifurcation d'Hellemmes) à Orchies (disque à distance vers Valenciennes. — Fives à St-Sauveur et Ceinture de Lille. — Tourcoing (bifurcation de Tourcoing) à la frontière vers Menin. — Orchies (bifurcation de Nomain-Ouvignies) à la frontière vers Tournai. — Orchies (bifurcation d'Orchies) à la bifurcation de Pont-de-la-Deule. — Orchies (disque à distance de la bifurcation d'Orchies vers Somain) à Tourcoing (bifurcation du Tilleul). — Lille (bifurcation de Comines) à la frontière vers Comines. — Lille (bifurcation du Lion-d'Or) à Calais-maritime, avec embranchements: 1<sup>o</sup> d'Hazebrouck vers Lens jusqu'au disque, vers Berguette, de la bifurcation d'Hazebrouck; 2<sup>o</sup> de St-Omer vers Arques jusqu'au disque à distance, vers Arques, de la bifurcation d'Argues; 3<sup>o</sup> de Calais vers Boulogne jusqu'au disque à distance de la bifurcation de St-Pierre vers Boulogne. — Raccordement de la bifurcation de la Madeleine à celle de Mouscron. — Hazebrouck (bifurcation de la Haute-Loge) à Dunkerque (heurtoir). — Armentières (bâtiment des voyageurs) à la*

frontière vers Comines. — Hazebrouck (bâtiment des voyageurs) à la frontière vers Poperinghe (Compagnie de la Flandre occidentale). — Dunkerque (bifurcation de Furnes) à la frontière vers Furnes. — Watten (bifurcation de Watten) à Bourbourg (bâtiments des voyageurs). — Calais (bifurcation des Pierrettes) à Dunkerque (bifurcation de Coudekerque). — Lille (bifurcation de Ronchin) à Béthune (disque à distance vers Lille) et à Béthune-Rivage. — Don à Templeuve. — Lens (disque à distance de la bifurcation de Sallau vers Don) à Armentières (bâtiment des voyageurs). — Don-Sainghin (bâtiment des voyageurs, à Hénin-Liétard (bâtiment des voyageurs). — Armentières (bâtiment des voyageurs) à Berguette (disque à distance vers Armentières). — Lens (disque à distance de la bifurcation de Sallau, vers Libercourt) à la bifurcation d'Harponlieu avec le raccordement de la bifurcation de la Maison-Rouge avec celle d'Evin. — Haubourdin à St-André.

#### LIGNES FORMANT LE 4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

Douai (disque avancé de la bifurcation de Sin (ouest) vers Somain) à Valenciennes et à la frontière vers Quiérrain. — Valenciennes (bifurcation de Beuvrages) à Orchies (disque avancé d'Orchies vers Valenciennes) et raccordement de Bruai). — Saint-Amand (bifurcation Est) à Blanc-Misseron (bâtiment des voyageurs). — Saint-Amand (bifurcation Ouest) à Maulde (frontière). — Valenciennes (bâtiment des voyageurs) à Aulnoye (bâtiment des voyageurs). — Valenciennes (bifurcation de la Tourelle) au Cateau (bâtiment des voyageurs). — Valenciennes (bifurcation de Valenciennes) à Maubeuge (bifurcation Nord de Douzies). — Cambrai (bifurcation d'Escandœuvres) à Solesmes, à Bavai et à la frontière vers Dour. — Somain (bifurcation de Somain) à Busigny (bâtiment des voyageurs). — Chaulnes (disque avancé vers Cambrai) à Cambrai et Douai (disque avancé de la bifurcation de Sin (Est) vers Cambrai), raccordement de Cambrai. — Marcoing (bâtiment des voyageurs) à Masnières (heurtoir). — Aubigny-au-Bac (bâtiment des voyageurs) à Somain (bifurcation Est de Villers-Campeau), de la bifurcation de Villers-Campeau-Sud à la bifurcation de Villers-Campeau-Ouest. — Lourches (bâtiment des voyageurs) à Prouvy-Thiant (bâtiment des voyageurs). — Somain (bifurcation d'Erre) à Orchies (disque avancé de la bifurcation d'Orchies vers Somain). — Somain à la frontière vers Péruwelz et de la bifurcation de Péruwelz à Bruai (Compagnie d'Anzin). — Aulnoye (bifurcation d'Aulnoye) à Hirson (disque avancé de la bifurcation du Paradis vers Aulnoye) de la bifurcation de Berlaimont à la bifurcation de Leval. — Anor (bifurcation) à la frontière. — Busigny (disque avancé de la bifurcation de la Malmaison vers Tergnier) à la frontière vers Erquelines, de la bifurcation de la Malmaison au disque avancé de celle-ci vers Hirson, de la bifurcation d'Hautmont, à la frontière vers Quevy, de la bifurcation de Douzies-Sud à la bifurcation des Usines. — Ferrière-la-Grande (bâtiment des voyageurs) à Cousolre (heurtoir). —

*Maubeuge (bifurcation de Maubeuge) à Fourmies (bifurcation de Fourmies. — Le Cateau (bâtiment des voyageurs) à Wassigny (disque à distance vers Le Cateau). — Denain à St-Amand.*

*Directeur du contrôle : M. Pasqueau, ✱, A, Inspecteur général des Ponts et Chaussées : rue de La Tremoille, 6, à Paris. — Bureaux : 9, rue Marbeuf.*

*Adjoint au directeur (Travaux neufs) : M. Connesson, ✱, Ingénieur en chef, boulevard de Denain, 9, à Paris.*

**Contrôle de la voie et des bâtiments.** — *Ingénieur en chef : M. Loche, ✱, r. d'Offémont, 24, à Paris.*

**3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.** — *Ingénieur des ponts et chaussées : M. P. Bienvaux, r. Jean Levasseur, 6 ; Bureaux : r. Léon-Gambetta, 233, entrée rue du Marché, à Lille. — Conducteurs principaux : MM. D. Mallet, r. Brûle-Maison, 36, à Lille ; Belin, au Quesnoy. — Conducteur : M. Balsen, rue des Urbanistes, 11, à Lille. — Contrôleur-Comptable : M. Caire, r. d'Artois, 9, à Lille. — Commis : MM. Goursault et Lixon, à Lille.*

**Contrôle de l'exploitation technique.** — *Ingénieur en chef : M. Luneau, ✱, r. de Bruxelles, 16, Paris.*

**3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT** — *Ingénieur des mines : M. Herscher, à Lille. — Contrôleur-principal des mines : M. Lefèvre, ✱, r. Barthélemy-Delespaul, 111, à Lille. — Conducteur : M. Barat, rue Boucher-de-Perthes, 69, à Lille. — Contrôleur-Comptable : M. David-Missilié, rue d'Inkermann, 19, à Lille. — Commis : MM. Dupont, et Delobel, à Lille.*

**4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.** — *Ingénieur des Mines : M. Léon, à Valenciennes. — Conducteur : M. Sairaison, à Valenciennes. — Commis : M. Dulieu, à Valenciennes.*

**Contrôle de l'exploitation commerciale.** — *Contrôleur général : M. Allary, ✱, A, 6, r. St-Dominique, à Paris. — Contrôleur-comptable : M. Lemoine, avenue des Ternes, 45, à Paris.*

**Procès-verbaux. — Renseignements aux Parquets, etc.** — *Inspecteur principal : M. Devesly, rue Vavin, 54, à Paris.*

*Inspecteurs particuliers : MM. Guénée, r. Lagrange, 5, à Paris ; Roger, à Boulogne-sur-Mer.*

**Surveillance administrative.** — *Commissaires près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord : MM. Duménil, r. de Dunkerque, 105, Derez, r. St-Gabriel, 54 bis, et Monarq, à Lille ; Deligny, à Valenciennes ; Campredon, ✱, à Douai ; Boissière, à Dunkerque ; Lepage, à Maubeuge ; Diehl, à Armentières ; N....., à Cambrai ; Lengellé, à Somain.*

**SERVICE DES ÉTUDES ET TRAVAUX ET CONTRÔLE DES ÉTUDES ET TRAVAUX DES LIGNES NOUVELLES COMPRIS DANS LE RÉSEAU DU NORD.**

*Directeur du Contrôle : M. Pasqueau, ✱, A, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, r. de la Trémoille, 6 ; Bureaux : r. Marbeuf, 9, Paris.*

*Adjoint au Directeur* : M. Connesson, ✱, *Ingénieur en chef*, bd de Denain, 9, Paris.

**Service de M. Gruson**, ✱, I, O, ✱, *Ingénieur en chef du département*, r. de Bruxelles, 4. — Bureaux : r. Nationale, 91, à Lille.

*Chef de bureau* : M. Pigache, A, *Commis de 1<sup>re</sup> classe*, r. du Marché-aux-Bêtes, 21, à Lille.

*Contrôle de la construction des lignes de Thiant à Louches, de Denain à Saint-Amand, de Don à Templeuve, d'Haubourdin à Saint-André, de Roubaix à la frontière belge et d'Armentières à Tourcoing et Roubaix.* — *Ingénieur ordinaire* : M. Devos, ✱, r. des Postes, 20 ; *Conducteurs principaux* : MM. Barré, r. des Pyramides, 1, à Lille ; Bouchez, r. du Prieuré, 14, à Fives-Lille.

*Contrôle de la construction de la ligne d'Avesnes à Sars-Pateries.* — *Ingénieur ordinaire* : M. Corbeaux, à Cambrai ; *Conducteur de 2<sup>e</sup> classe* : M. Caullery, à Avesnes.

**Service de M. Mille**, ✱, *Ingénieur en chef*, r. des Casernes, 34, à Laon. — Bureaux : r. des Casernes (cité Beynel). *Chef de bureau* : M. Jongleux, *conducteur principal à Laon*.

*Contrôle des travaux de la ligne du Cateau à Laon.* — *Ingénieur ordinaire* : M. Bourquelot, à Laon ; *Conducteur principal* : M. Quignon, à Laon ; *Commis de 2<sup>e</sup> classe*, M. Bourgeois.

#### CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS.

**Directeur du contrôle** : M. Gruson, ✱, I, O, ✱, *Ingénieur en chef*, r. de Bruxelles, 4, à Lille ; bureaux, r. Nationale, 91, à Lille.

*Chef de bureau* : M. Pigache, A, *Commis de 1<sup>re</sup> classe*, r. du Marché-aux-Bêtes, 21, à Lille.

#### Contrôle de l'exploitation technique et commerciale, de la surveillance du matériel roulant et de la police de l'exploitation.

M. Léon, *Ingénieur des mines*, à Valenciennes : *Chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing, de Bettrechies à Hon et de Maubeuge à Villers-sire-Nicole.* — *Tramways de l'arrondissement de Valenciennes, de Fourmies à Wignehies et de St-Amand à Hellemmes-Lille.*

M. Herscher, *Ingénieur des mines*, à Lille, r. Brûle-Maison, 110 : *Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing, de Dunkerque, de Cambrai à Catillon et d'Armentières à Halluin.* — *Chemins de fer d'intérêt local de Denain au Câtelet, de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote et de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle.*

#### Contrôle de la voie et des travaux d'art.

M. Devos, ✱, *Ingénieur des ponts et chaussées*, r. des Postes, 20, à Lille : *Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing, d'Armentières à Halluin,*

de Béthune à Estaires, d'Armentières et de Mouveaux-Linselles-Comines.  
— Chemin de fer d'intérêt local de Don à Fromelles.

M. Bourgeois, Ingénieur des ponts et chaussées, à Douai : Tramways de St-Amand à Hellemmes par Cysoing et de Douai à Aniche. — Chemin de fer d'intérêt local de Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq.

M. Perrier, Ingénieur des ponts et chaussées, à Dunkerque : Tramways de Dunkerque, de St-Pol-sur-Mer, de Rosendaël et de Cassel. — Chemins de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote, d'Hondschoote à Bray-Dunes et d'Herzele à St-Omer.

M. Lefebvre, Ingénieur des ponts et chaussées, à Valenciennes : Chemins de fer d'intérêt local d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Landrecies, de Bettrechies à Hon-Hergies et à Bavai. — Tramways de l'arrondissement de Valenciennes, de Bon-Secours à Hergnies par Condé et Vieux-Condé et de Lourches à Denain.

M. Corbeaux, Ingénieur des ponts et chaussées, à Cambrai : Tramways de Cambrai à Catillon, de Fourmies à Wignehies. — Chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing, de Denain au Catelet, du Catelet à Masnières, de Solesmes à Quiévy vers Caudry, de Landrecies à Avesnes, de Maubeuge à Villers-sire-Nicole, de Quiévy à Estourmel vers Cambrai, et de Lourches à Cambrai, prolongement de la ligne de Boisieux à Marquion.

## CORPS DES MINES.

Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest : M. Lorieux, O , r. Galilée, 45, à Paris.

### ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE DE DOUAI

(Comprenant les départements du Nord et de l'Aisne).

Ingénieur en Chef des Mines : M. Kuss, ,  A, à Douai.

Bureau de l'Ingénieur en Chef : M. Bourgin, Commis des mines.

### SOUS-ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

(Comprenant les arrondissements administratifs de Valenciennes, Cambrai, Avesnes et Douai, moins les mines de cet arrondissement).

Ingénieur ordinaire : M. Léon, à Valenciennes. — Contrôleur principal des Mines : M. Lenglet, à Valenciennes. — Contrôleurs des Mines : MM. Bizet, à Valenciennes ; Waterlot, à Douai. — Commis : MM. Crombez et Goursault, à Valenciennes.

### SOUS-ARRONDISSEMENT DE LILLE.

(Comprenant les arrondissements administratifs de Lille, Dunkerque et Hazebrouck, plus les mines de l'arrondissement de Douai).

Ingénieur ordinaire : M. Herscher, r. Brûle-Maison, 110, à Lille. — Contrôleur principal des Mines : M. Lefèvre, , r. Barthélémy-Delespaul, 111. — Contrôleurs des Mines : MM. Potaux, r. de Lens et Claisse, r. Solférino, 32, à Lille. — Commis de 4<sup>e</sup> classe : M. Lefebvre, à Lille.

### ÉCOLE DES MAÎTRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, instituée par décret du 27 mars 1878, a été établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, 21, rue Victor Hugo, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un concours. Ils sont au nombre de 45 environ; ils passent deux années à l'École ou dans les mines de la région, où ils complètent leur instruction pratique. Ils sont internés et paient une pension annuelle de 500 fr. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais entretiennent chacun un certain nombre de bourses.

L'instruction donnée aux élèves a pour but d'en faire des maîtres-mineurs éclairés et des géomètres; elle comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin des plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

Les quatre cinquièmes des élèves sortant de l'École avec 65 % du total des points qu'on peut obtenir dans la scolarité sont dispensés de deux années de service militaire. L'année de service obligatoire peut être faite conditionnellement, après l'admission à l'École, ou après la première année d'études. (Lois des 15 juillet 1889 et 11 juillet 1892 sur le recrutement de l'armée et décret du 25 novembre 1889)

Les trois premiers élèves de l'École peuvent, à leur sortie, être nommés à l'emploi de contrôleur des mines. (Décret du 2 janvier 1883).

Tous les élèves diplômés peuvent être nommés commis des Ponts et Chaussées ou des Mines sans avoir à subir de nouvel examen. (Décret du 3 janvier 1894).

*Personnel*: M. Kuss, ✱, A, *Ingénieur en chef des Mines*, Directeur.  
— MM. Maris, Cambessédès et Waterlot, *Contrôleurs des Mines*,  
*Professeurs*. — M. Massa, M, *Maître surveillant*. — M. Waterlot,  
*Contrôleur des Mines, Econome*.

### SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6<sup>e</sup> Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs, se recrutant directement à l'École Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement, en outre du Laboratoire central sis à Paris, onze poudreries: (St Ponce, Vonges, St-Chamas, Toulouse, St-Médard, Angoulême, Le Ripault, le Pont de Buis, Le Moulin-Blanc, Esquerdes, Sevrans-Livry); trois raffineries de salpêtre (Lille, Bordeaux, Marseille); une raffinerie de soufre (Marseille); une fabrique d'éther (Bordeaux).

*Directeur du service*: M. Biffe, C ✱, *Inspecteur général de 2<sup>e</sup> classe*, 108, rue de Rennes, Paris.

#### **Raffinerie nationale de salpêtre de Lille.**

*Directeur*: M. Loiseau, ✱, *Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe*, a la Raffinerie, cour des Bourloires, 5, Lille.

*Agent comptable en matières et deniers* : M. Chopot, (M). — *Chef raffineur* : M. Camelin.

### SERVICE VICINAL. — AGENTS VOYERS

*Chargés des Routes départementales et des chemins vicinaux.*

*Agent voyer en chef* : M. Stoclet, \*, (A), (M), Ingénieur des Ponts et Chaussées, rue de Bruxelles, 2.

*Agents voyers en chef honoraires* : MM. Romain, \*, et Leroy.

#### Agents voyers d'arrondissement.

MM. Alexandre Carbonel, agent voyer d'arrondissement de 1<sup>re</sup> classe, à Cambrai; Jeanjean, idem de 1<sup>re</sup> classe, à Valenciennes; Rolez, id. de 1<sup>re</sup> classe, à Douai; Dubois, id. de 2<sup>e</sup> classe, à Lille, r. de Fleurus, 36; Bodvin, id. de 2<sup>e</sup> classe, à Avesnes; Gustave Sénéchal, id. de 2<sup>e</sup> classe, à Hazebrouck; Jules Leroy, id. de 3<sup>e</sup> classe, à Dunkerque.

#### Agents voyers et employés attachés aux divers bureaux.

*Bureaux de l'Agent voyer en chef, à Lille.*

M. Charles Delerue, (A), agent voyer d'arrondissement de 3<sup>e</sup> classe, boulevard de la Liberté, 121, *Chef des bureaux*; MM. Quilliet, agent voyer cantonal de 2<sup>e</sup> classe, boulevard Montébello, 12<sup>bis</sup>, *chargé de la comptabilité*; Lécaille, agent voyer cantonal de 3<sup>e</sup> classe, boulevard Montébello, 158; Bocquet, agent voyer cantonal de 5<sup>e</sup> classe, rue Carpeaux, 12; Charles Leroy, r. de Gand, 54, et Billiau, bd. Victor-Hugo, 91, commis hors classe; Montaigne, r. Basse, 59, commis de 1<sup>re</sup> classe; Vandewalle, r. des Stations, 80, Couvez, r. Paul, 2, La Madeleine et Vandeveldel, r. Dubrunfaut, 3 (Fives-Lille), commis de 2<sup>e</sup> classe; Tichoux, Adonis, rue André, 23bis, et Bachy, Jules, rue Solférino, 230, commis de 3<sup>e</sup> classe.

*Bureaux des Agents voyers d'arrondissement*

*Arrondissement d'Avesnes.* — MM. Thomas, agent voyer cantonal de 2<sup>e</sup> classe, *Chef de Bureau*; Dusol, agent voyer cantonal de 5<sup>e</sup> classe; Catoire, commis hors classe; Cabaret, commis de 2<sup>e</sup> classe; Hulot, commis de 3<sup>e</sup> classe.

*Arrondissement de Cambrai.* — MM. Dhénin, agent voyer cantonal de 2<sup>e</sup> classe, *Chef de bureau*; Canivet, agent voyer cantonal de 5<sup>e</sup> classe; Roch, commis hors classe; Alphonse Carbonel, commis de 1<sup>re</sup> classe.

*Arrondissement de Douai.* — MM. Silvain, agent voyer cantonal de 5<sup>e</sup> classe, *Chef de bureau*; Régent, commis de 1<sup>re</sup> classe, et Wavrin, commis de 4<sup>e</sup> classe.

*Arrondissement de Dunkerque.* — MM. Delahaye, agent voyer cantonal de 3<sup>e</sup> classe, *Chef de bureau*, Blaevet et Berthe, commis de 1<sup>re</sup> classe.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* — MM. Dumont, agent voyer cantonal de 2<sup>e</sup> classe, *Chef de Bureau*; Vangheluwen, commis de 2<sup>e</sup> classe; Hogue, id. de 3<sup>e</sup> classe.

*Arrondissement de Lille.* — MM. Lecat,  A, agent voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, r. Patou, 33, *Chef de bureau*; Petit, r. de Valmy, 10, agent voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe; Calimet, r. de Bordeaux, 12; Colson, bd. Victor-Hugo, 68 bis, commis de 2<sup>e</sup> classe et Deschodt, à Haubourdin, commis de 3<sup>e</sup> classe.

*Arrondissement de Valenciennes.* — MM. Laude, agent voyer cantonal de 3<sup>e</sup> classe, *Chef de bureau*; Parent, commis hors classe; Delgrange, commis de 3<sup>e</sup> classe.

### Service des circonscriptions.

*Arrondissement d'Avesnes.* — MM. Siron, agent voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, à Trélon; Ansiaux, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Maubeuge; Delille, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Berlaimont; Pruvot, idem, de 2<sup>e</sup> classe, au Quesnoy; Mestagh, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Bavai; Debut, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Landrecies; Hahault, id., de 3<sup>e</sup> classe, à Avesnes; Caullery, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Solre-le-Château; Sénéchal, id., de 4<sup>e</sup> classe, au Quesnoy; Delvaux, commis de 1<sup>re</sup> classe, à Maubeuge; Sérouart, commis de 3<sup>e</sup> classe, à Avesnes.

*Arrondissement de Cambrai.* — MM. Gillot, agent voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, à Marcoing; Renaux, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Clary; Delsaux, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Cambrai; Cloëz, idem, de 2<sup>e</sup> classe, au Cateau; Hollande, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Solesmes; Alloy, idem de 5<sup>e</sup> classe à Cambrai; Falempin, idem de 5<sup>e</sup> classe à Carnières; Crombet, commis de 3<sup>e</sup> classe, à Marcoing.

*Arrondissement de Douai.* — MM. Fiévet, agent voyer cantonal de 2<sup>e</sup> classe, à Douai; Bourgeois, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Marchiennes; Fromont, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Arleux; Caron, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Douai; Richez, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Orchies.

*Arrondissement de Dunkerque.* — MM. Lemort, agent voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, à Bergues; Wantiez, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Bourbourg; Houcke, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Gravelines; Doulier, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Wormhout; Legendre, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Hondschoote; Coilliot, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Dunkerque.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* — MM. Clément, agent voyer cantonal de 2<sup>e</sup> classe, à Cassel; Carpentier, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Merville; Wyckaert, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Bailleul; Martin, id., de 4<sup>e</sup> classe, à Steenvoorde; Boulengier, idem, de 5<sup>e</sup> classe, à Hazebrouck.

*Arrondissement de Lille.* — MM. Garbe, agent voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, à Lille, r. Barthélemy-Delespaul, 123; Sipra, idem. de 2<sup>e</sup> classe, à Tourcoing; Lotthé, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Armentières; Tronquée, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Pont-à-Marcq; Dusautoir, id., de 3<sup>e</sup> classe, à Quesnoy-sur-Deûle; Chartier, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à

La Bassée; Loir, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Seclin; Roche, id., de 4<sup>e</sup> classe, à Lannoy; Lelièvre, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Haubourdin; Desmons, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Cysoing; Willefert, commis de 3<sup>e</sup> classe, à Tourcoing.

*Arrondissement de Valenciennes.* — MM. Dagalier, agent voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe à Valenciennes; Lecoutre, idem de 2<sup>e</sup> classe, à Condé; Guillaume, id. de 2<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Bruyère, id. de 2<sup>e</sup> classe, à St-Amand; Lerebours, id. de 2<sup>e</sup> classe, à Denain; Wadoux, idem, de 5<sup>e</sup> classe, à Bouchain; Choteau, commis de 4<sup>e</sup> classe, à St-Amand.

#### ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT.

*Arrondissement de Lille,* M. Cannissié, r. Meurin, 24; — *de Dunkerque,* M. Van Moë; — *d'Hazebrouck,* M. E. Vandenbulcke; — *de Cambrai,* M. Lallemand (intérimaire) et M. Fortier; — *d'Avesnes,* M. A. Depasse; — *de Douai,* M. Neveux, 1; — *de Valenciennes,* M. Lemaire.

#### COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES BÂTIMENTS CIVILS.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des Bâtimens civils. Cette Commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

**Membres de la Commission.** — MM. le Préfet, *Président*; Mourcou, architecte, r. Manuel, 103, à Lille, *Vice-Président*; C. Batteur, \*, 1, architecte, r. Jean-Sans-Peur, 9, à Lille, *Secrétaire*; Batigny, \*, A, architecte du Gouvernement, r. Patou, 45, à Lille; Contamine, architecte, r. Tenremonde, 11, à Lille; Devos, \*, Ingénieur des Ponts et Chaussées, r. des Postes, 20, à Lille; Dubuisson, A, architecte, r. Jacquemars-Giélée, 111, à Lille; Hannotin, architecte, r. André, 15, à Lille; H. Lecocq, O T, chef de la division des travaux publics à la Préfecture, r. Inkermann, 9, à Lille; Ronnelle, A, conseiller général, architecte à Cambrai; Bienvaux, ingénieur des Ponts et Chaussées, r. Jean Levasseur, 6, à Lille; Stoclet, \*, A, ingénieur des Ponts et Chaussées, agent voyer en chef du département; Thi-beau, architecte, bd. Gambetta, 19-21, à Roubaix; Vandenbergh, I, architecte, bd. de la Liberté, 46, à Lille; l'inspecteur d'académie, directeur départemental de l'enseignement primaire; et les architectes départementaux.

ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS  
ET A DIRIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES  
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

DATE de L'ADMISSION.	NOMS.	RÉSIDENCES.	DATE de L'ADMISSION.	NOMS.	RÉSIDENCES.
1847. 4 août..	L. Dutouquet . . . .	Hasonn.	1880. 21 déc..	L. Barbotin . . . . .	Roubaix.
» 17 août..	J.-B. Cordonnier . .	Haubourdin.	1882. 6 mars.	J. Lafitte . . . . .	Fourmies.
1854. 22 nov..	E. Dusart,  A. . . .	Valenciennes.	» 7 juin..	L. Cordonnier  . . . .	Lille.
1852. 11 mai..	A. Mourcou . . . . .	Lille.	» »	A. Liagre . . . . .	Lille.
1854. 20 janv..	E. Vandenberghe  . . . .	Lille.	» 18 août..	E. Deleury . . . . .	Lille.
» 31 mars.	A. Normant . . . . .	Lille.	» »	J.-G.-V. Foucart . . .	Paris.
1856. 24 mars.	F. Deregnacourt . . .	Roubaix.	» »	H.-J.-E. Salomez . . .	Lille.
» 8 octob.	L. Gilquin . . . . .	Lille.	» 14 déc..	F.-P.-J. Nieuwiarth.	Haubourdin.
1859. 9 juill..	Wissocq . . . . .	Bourbourg.	1883. 13 mars.	O. Mabilie . . . . .	Tourcoing.
» 24 nov..	Pépe  . . . . .	Douai.	» 19 juill..	G. Defretin . . . . .	Haubourdin.
1860. 22 mai..	Barbier . . . . .	Hazebrouck.	» 20 juill..	D.-J. Dehaene . . . . .	Tourcoing.
1862. 28 mai..	A. Newbam . . . . .	Lille.	» 7 août..	L. Meurillon . . . . .	Lille.
1865. 19 avril..	A. Dubuisson  A. . . .	Lille.	1886. 4 mai..	L. Legrand . . . . .	Hautmont.
1867. 4 sept..	Tenièrre . . . . .	Cambrai.	1887. 30 avril.	J.-B. Maillard . . . . .	Tourcoing.
1868. 16 mars.	C. Deperne . . . . .	Lille.	» 30 juin..	E. Robaut . . . . .	Douai.
» 12 juin..	O. Cockenpot . . . . .	Lille.	1888. 19 janv.	E. Lemaire . . . . .	Valenciennes.
» 6 juill..	Pennequin . . . . .	Lille.	» 6 févr..	D. Ghesquier . . . . .	Lille.
» 3 octob.	Lallemant . . . . .	Cambrai.	» 3 nov..	T. Coliez . . . . .	Roubaix.
» 10 déc..	O. Fiévet . . . . .	Avesnes.	1890. 8 mars.	J. Morel . . . . .	Dunkerque.
1869. 12 mai..	L. Croin . . . . .	Tourcoing.	» 18 août..	L. Hainez . . . . .	Lille.
» 29 mai..	Lajoie . . . . .	Anzin.	» 19 octob.	C. Becquart . . . . .	Quesnoy-s-D.
» 4 juin..	C. Boivin,  . . . .	Lille.	» 31 octob.	R. Sauvage . . . . .	Lille.
» 14 nov..	Dautel . . . . .	Valenciennes.	» 17 nov..	F. Delemer . . . . .	Lille.
1870. 15 juin..	Dupire,  A. . . .	Lille.	» »	E. Duforest . . . . .	Douai.
1871. 8 août..	Richez,  A. . . .	Valenciennes.	» 5 déc..	A. Bouvy . . . . .	Roubaix.
» 27 sept..	Van Moë . . . . .	Dunkerque.	1891. 1 <sup>er</sup> déc..	J. Oyer . . . . .	Lambersart.
1872. 1 <sup>er</sup> févr..	C. Batteur,  I. . . .	Lille.	1892. 5 janv..	A. Sarrazin . . . . .	Lille.
» juill..	J. Lecocq . . . . .	Dunkerque.	» 1 <sup>er</sup> août..	A. Gontier . . . . .	Dunkerque.
» 6 août..	D. Nicole . . . . .	Haubourdin.	» 27 sept..	V. Mollet . . . . .	Lille.
1873. août..	F. Roussel,  A. . . .	Cambrai.	1893. 5 octob.	G.-E. Dupont . . . . .	Valenciennes.
1875. 30 mars.	Peckre . . . . .	Lille.	» 7 nov..	E. Leignel . . . . .	Bouchain.
» 5 octob.	H. Cannissé . . . . .	Lille.	1894. 20 mars.	Fortier . . . . .	Cambrai.
» 23 nov..	A. Hannotin . . . . .	Lille.	» »	Verdez . . . . .	Cambrai.
1876. 23 févr..	L. Leblan . . . . .	Tourcoing.	» 2 août..	Cavé . . . . .	Cambrai.
1877. 9 juin..	Vandenbulcke . . . .	Hazebrouck.	» 26 octob.	Dehaudt . . . . .	Lille.
» 14 juin..	G. Goris . . . . .	Haubourdin.	» »	Depasse . . . . .	Lille.
1878. 17 mai..	H. Boudin . . . . .	Lambersart.	» 14 déc..	Six . . . . .	Lille.
1879. 5 avril..	P. Destombes . . . . .	Roubaix.	» 24 déc..	Sonntag . . . . .	Anzin.
» 30 avril..	Delvigne . . . . .	Cambrai.	1895. 14 juill.	Baert . . . . .	Lille.
» 1 <sup>er</sup> mai..	E. Thibeau . . . . .	Roubaix.	1896. 14 janv.	Santerre . . . . .	Lille.
» 1 <sup>er</sup> sept..	Neuillies fils,  A. . . .	Maubeuge.	» »	Guelton . . . . .	Lille.
» 2 déc..	L. Neveux,  I. . . .	Douai.	» 13 octob.	Cherier, fils . . . . .	St-Quentin.
1880. 2 mars.	L. Leroux,  A. . . .	Tourcoing.	» »	Dusart, fils . . . . .	Valenciennes.
» 23 mars.	A. Contamine . . . .	Lille.	1897. 8 mars..	Honoré Marc . . . . .	Paris.
» 17 nov..	E. Pillette . . . . .	Armentières.	» 23 »	Vilain . . . . .	Lille.

*Architectes qui demandent à être admis au nombre des architectes des communes et des établissements publics. — Examens à subir.*

Programme adopté par la Commission des Bâtimens civils  
dans sa séance du 21 avril 1874.

Le postulant doit : 1<sup>o</sup> Produire des certificats des différens professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé les études du candidat ; — 2<sup>o</sup> Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ; — 3<sup>o</sup> Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtimens, et notamment la coupe des pierres ; statique, (*stabilité*), etc., élémens de perspective... Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux : 4<sup>o</sup> subir un examen sur les lois des bâtimens, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; — 5<sup>o</sup> Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des élémens de sous-détails de prix ; 6<sup>o</sup> Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7<sup>o</sup> Démontrer qu'il connaît les élémens de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8<sup>o</sup> Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtimens civils. (Cette esquisse est faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat, pendant qu'il se livre à cette étude, n'aura de communication avec personne) ; — 9<sup>o</sup> Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : (a) nivellement, arpentage, levé des plans, etc. ; (b) fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvans, tourbe, etc. ; assemblage de charpente en bois et fer, etc. ; — La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On peut en outre demander l'exécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

DÉBITS DE TABAC.

*Commission centrale instituée par décret du 28 Novembre 1873, auprès du Ministre des Finances, pour établir les listes des candidatures aux débits de tabac.*

*Président* : M. Faye, sénateur ; *Membres* : MM. Hugot, sénateur, Farjon, député ; Pierre Laroze, député ; Roussel, conseiller d'Etat ; Bailly, conseiller d'Etat ; Boutin, conseiller d'Etat, Directeur Général des Contributions directes ; Catusse, conseiller d'Etat, Directeur général des Contributions indirectes ; Pallain, conseiller d'Etat, Directeur général des Douanes ; *Secrétaire* : M. Abel Flourens, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; *Secrétaire-Adjoint* : M. E. Garnier, Chef de Bureau au Cabinet du ministre des Finances.

*Membres adjoints comme rapporteurs à la Commission* : MM. Delesseux, auditeur de 1<sup>re</sup> classe au Conseil d'Etat ; Noël, auditeur de 1<sup>re</sup> classe au Conseil d'Etat ; Tirman, auditeur de 2<sup>e</sup> classe au Conseil d'Etat ; Paul Couillant, auditeur de 2<sup>e</sup> classe au Conseil d'Etat ; Henri Martin, auditeur à la Cour des Comptes ; Gaignaon, auditeur à la Cour des Comptes.

*Commission instituée en exécution du décret du 17 Mars 1874 pour le classement des demandes de débits de tabac de 2<sup>e</sup> catégorie, c'est-à-dire dont le produit est inférieur à mille francs.*

*Président* : M. le Préfet du Nord ; *Membres* : MM. Alfred Petyt, \*, conseiller général ; Ricard, A, Conseiller de Préfecture ; N...., Directeur des Contributions directes ; Curmer, \*, Directeur des Contributions indirectes.

## ADMINISTRATIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET DE TRAMWAYS.

### COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD.

*(Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris).*

**CONSEIL D'ADMINISTRATION.** — MM. le baron Alphonse de Rothschild, C \*, C †, *Président* ; Gaston Griolet, O \*, C †, *Vice-président* ; Gabriel Dehaynin, \* ; le baron Gustave de Rothschild, \* ; le duc de Mouchy, \* ; le comte Pillet-Will, \* ; le comte A. de Germiny, O \* ; le baron Alfred de Rothschild ; Joseph Hottinguer, \* ; André de Waru, \* ; E. Baudelot, O \* ; Lord Rothschild ; Adolphe Vernes, \* ; Omer Vallon, \* ; Edouard Agache, \* ; le baron Arthur de Rothschild, \* ; Mariolle-Pinguet, O \* ; Hippolyte Adam ; le baron Léon Lambert, O \* ; Richemond, C \*, Julien Lagache, \* ; le baron Edouard de Rothschild ; Desmarest, O \* ; Alfred Petyt, \* ; Alfred Seydoux ; Frédéric Poiret.

**COMITÉ DE DIRECTION.** — MM. le baron Alph. de Rothschild, C \*, C †, *Président* ; Griolet, O \*, C †, *Vice-Président* ; de Waru \* ; Vallon, \* ; Hottinguer, \* ; le baron Edouard de Rothschild.

**ADMINISTRATION CENTRALE.** — MM. Lacan, I, †, *Secrétaire de la Compagnie* ; Ramond de la Croisette, \*, *Chef du Contentieux et du Domaine* ; Jourdan, *Inspecteur général des Comptabilités* ; Dupré, *Chef de la Comptabilité centrale* ; Camus, *Chef du service des titres* ; Binay, *Caissier central*.

**EXPLOITATION.** — MM. Albert Sartiaux, C \*, A, †, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation* ; Piéron, \*, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des services actifs*. M. Paul Javary, A, *Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, Ingénieur attaché au Service central de l'Exploitation*.

**Inspection principale de Lille.** — **INSPECTEUR PRINCIPAL** : M. Pellarin, rue Puébla, 26 ; — **INSPECTEURS** : MM. Morin, rue de Valmy, 43 ; Bouillard, †, rue Solferino, 280 ; *Adjoints à l'Inspecteur principal* : Allantaz, rue Nationale, 152 ; Semal, à la gare de Lille ; Azœuf, rue du Grand-Balcon, à Fives ; Guesle, à Hazebrouck ; Rollin, à Orchies ; — **SOUS-INSPECTEURS** : MM. Rondelle, à la gare de Lille Saint-Sauveur ; Lefèvre, rue Jeanne d'Arc, 35 ; Monperrus, rue Masséna, 30 ; — **ATTACHÉ A**

L'EXPLOITATION : M. de Baillehache, rue Solférino, 85 ; — INSPECTEUR PRINCIPAL DES SERVICES ÉLECTRIQUES : M. Chojnacki, rue de l'Hôpital Militaire, 75 ; — SOUS-INSPECTEUR DES SERVICES ÉLECTRIQUES : M. Pen-netier, rue Jean Bart, 60 ; — SERVICES DE L'ÉCLAIRAGE ET DU CHAUFFAGE : M. Gros, *Inspecteur*, rue de Belle-Vue, à Fives.

BUREAUX DE L'INSPECTION PRINCIPALE. — *Chef* : M. Ladon, gare de Lille ; — *Sous-Chef* : M. Godefroy, r. de la Grande Allée, 47 ; — *Employé principal* : M. Lixon, r. des Prêtres, 15.

MATÉRIEL. — MM. Du Bousquet, ✱, ✠, *Ingénieur en chef du matériel et de la Traction* ; de Fonbonne, ✱, *Ingénieur principal de la Traction* ; Keromnès, ✱, *Ingénieur principal des ateliers de machines de la Chapelle et d'Hellemmes* ; Asselin, *Ingénieur de la Traction*, à Fives ; Emile Delebecque, *Ingénieur des ateliers de machines*, à Hellemmes.

MATÉRIEL ROULANT. — MM. Bricogne, ✱, *Ingénieur en chef du Matériel roulant*, à Paris ; Wéry, *Ingénieur des ateliers du Matériel roulant*, à Hellemmes.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Vainet, O ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des travaux et de la surveillance*, à Paris ; Agnellet, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des études, du matériel des voies et des bâtiments* ; Lefebvre, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef de l'entretien*, à Paris ; Billot, *Ingénieur de la voie*, à Lille ; Debusschère, *Ingénieur de la voie*, à Valenciennes.

TRAVAUX NEUFS. — MM. Vainet, O ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé du service* ; Salle, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur principal*.

SERVICE DE LA GARE DE LILLE. — *Inspecteur, chef de gare* : M. Regnard, à Lille ; — *Sous-chef de gare principal* : M. Marais ; — *Sous-chefs de gare* : MM. Guillot, Collangettes et Bernard, à Lille.

#### CHEMIN DE FER DE SOMAIN A PÉRUWELZ.

(Exploité par la Compagnie des Mines d'Anzin).

*Administration* : M. François, *Directeur général des mines d'Anzin* ; M. de Forcade, *Secrétaire-général*.

*Exploitation* : M. Huez, *Chef d'exploitation* ; M. Lambour, *Inspecteur*.

*Traction et matériel* : M. Darphin, *Ingénieur en chef des travaux du jour* ; M. Leleu, *Ingénieur du matériel*.

*Travaux et surveillance* : M. Darphin, *Ingénieur en chef des travaux du jour*.

#### SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.

(Siège social : 21, rue de la Porte-Robert, à Cambrai).

*Administrateur délégué, Président du Conseil d'administration* : M. F. Georges, ✱.

*Administrateurs* : MM. E. Chevalier, Poirier, H. Chevalier,  $\odot$  A, C  $\ddagger$ , et L. Rey,  $\ddagger$ .

*Services de la Compagnie* : 21, rue de la Porte-Robert, à Cambrai.

*Chef du service central* : M. A. Lacaille. — *Ingénieur de la Compagnie* : M. A. Bonnaterre.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'AGHIET A BAPAUME.

(*Siège social* : 18, rue de Dunkerque, à Paris).

*Conseil d'administration* : MM. le marquis d'Havrincourt, *Président*; Delorme, *Vice-Président*; Saudemont, *Secrétaire*; Crété, Goubet, Théry, Bonnevalet, Anatole Lagnier, Jules Gardel, *Administrateurs*.

*Directeur de l'exploitation* : M. Emile Level,  $\odot$   $\ddagger$ , *Administrateur*, délégué à la direction de la Compagnie, Bd. Péreire, 100, à Paris.

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES DU NORD.

(*Siège social* : rue Kléber, 62, à Anzin. — *Administration* : 8, rue Auber, à Paris).

*Conseil d'administration* : MM. Edmond Caze, à Paris, *Président*; Paul Devès, sénateur à Paris; Arthur du Roy de Blicquy,  $\odot$   $\ddagger$ ,  $\odot$   $\ddagger$ , à Bruxelles; de Tavernier,  $\ddagger$ , Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris; Edouard Empain,  $\ddagger$ , *Administrateur délégué*, à Paris.

*Directeur de la Compagnie* : M. V. Mestreit, r. Kléber, 62, à Anzin.

*Commissaires censeurs* : MM. Delhayé, Braemt et Terlinden.

TRAMWAY DU RÉSEAU DE VALENCIENNES. — *Ingénieur de l'exploitation* : M. B. Guillaume, à Anzin.

TRAMWAY D'ARMENTIÈRES A HALLUIN. — *Ingénieur de la construction* : M. Lalanne, à Armentières. — *Sous-chef de l'exploitation* : M. Talman, à Houplines.

TRAMWAY DE ST-AMAND A HELLEMES-LILLE. — *Ingénieur de la construction* : M. A. Genet, à Anzin. — *Sous-chef de l'exploitation* : M. Lacroix, à Lecelles.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DU GROUPE DU SUD. — *Ingénieur de la construction* : M. A. Genet, à Anzin.

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE LOURCHES A CAMBRAI. — *Ingénieur de la construction* : M. A. Genet, à Anzin.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DES FLANDRES.

(*Siège social* : 18, rue de Dunkerque, à Paris).

*Conseil d'Administration* : MM. Boudenoot, député, *Président*, bd. St-Germain, 197, à Paris; Georges Graux, r. Blanche, 4, à Paris; Paul Itasse, 7, avenue des Tilleuls, villa Montmorency, Paris-Auteuil; Henri Vergé, 42, avenue Gabriel, à Paris; Dupriez (Constant), Ingénieur-directeur de la C<sup>ie</sup> du chemin de fer de Hermes à Beaumont, à Neuilly-en-Thelle (Oise), *Administrateurs*.

*Directeur de l'exploitation* : M. Emile Level, O\*, Bd. Péreire, 100, à Paris; *Ingénieur* : M. Duviquet, à Paris; *Inspecteur* : M. Riquetz, à Rexpoëde.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MAUBEUGE A VILLERS-SIRE-NICOLE  
(Société anonyme.)

(Siège social : 48, rue de Dunkerque, à Paris).

*Conseil d'administration* : MM. Gustave Derville, Maire de Villers-Cotterêts, *Président*; Paul Itasse, propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls, à Paris-Auteuil, *Administrateur délégué*; Ch. Manière, avenue Malakoff, 45, à Paris; Henri Martin, fondateur, r. d'Isle, à Saint-Quentin, *administrateurs*. — *Commissaire des comptes* : M. Octave Thouvenin, à Pierrefonds (Oise).

*Directeur de l'exploitation* : M. Emile Level, O\*, Bd. Péreire, 100, à Paris; *Ingénieur* : M. Duviquet, à Paris; *Inspecteur* : M. Cantrel, à Villers-sire-Nicole.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE BETTRECHIES A HON  
AVEC EMBRANCHEMENT SUR BAVAI.

(Société anonyme)

(Siège social : 48, rue de Dunkerque, à Paris).

*Conseil d'administration* : MM. Gustave Derville, maire de Villers-Cotterêts, *Président*; Paul Itasse, propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls, à Paris-Auteuil, *Administrateur délégué*; Ch. Manière, avenue Malakoff, 45, à Paris; Henri Martin, fondateur, r. d'Isle, à Saint-Quentin, *administrateurs*. — *Commissaire des comptes* : M. Octave Thouvenin, à Pierrefonds (Oise).

*Chef de l'exploitation* : M. Plocq, à Arras.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONT-DE-LA-DEULE A PONT-A-MARCO.  
(Société anonyme.)

(Siège social : 48, rue de Dunkerque, à Paris).

*Conseil d'administration* : MM. Gustave Derville, maire de Villers-Cotterêts, *Président*; Paul Itasse, propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls, à Paris-Auteuil, *Administrateur délégué*; Ch. Manière, avenue Malakoff, 45, à Paris; Henri Martin, fondateur, r. d'Isle, à Saint-Quentin, *administrateurs*. — *Commissaire des comptes* : M. Octave Thouvenin, à Pierrefonds (Oise).

*Chef de l'exploitation* : M. Plocq, à Arras.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Société anonyme au capital de 10,000,000 de francs.

(Siège social : à Lille, rue 2, Auber. — Siège administratif : à Paris, 8, rue Auber.)

*Conseil d'administration* : MM. Bastid, *Président*; Edouard Empain, \*, Victor Mestreit, *Administrateurs délégués*; Edmond Caze, Poidatz, Baillot, *administrateurs*.

*Exploitation générale à Lille, bureaux, 2, r. Auber. — Directeur : M. Osswalt ; Ingénieur, Chef d'exploitation : M. Lavollay ; Chef comptable : M. Cambien ; Caissier : M. Pellette.*

*Bureaux de la Traction à vapeur : 235, r. du Fg-de-Roubaix. — M. Foucart, Ingénieur de l'exploitation.*

**COMPAGNIE NOUVELLE DES TRAMWAYS DE ROUBAIX ET TOURCOING.**

Capital : Trois millions de francs.

(Siège social : à Roubaix, 453, Grande-Rue. — Siège administratif : à Paris, 3, rue Lafayette).

*Conseil d'administration : MM. Désiré d'Estouvelles, C. ✽, directeur honoraire au Ministère de la Guerre, Avenue Niel, 28, Paris, Président ; J. Plasse, rue des Petits Hôtels, 24, Paris ; Alfred Joubert, Avenue de Messine, 4, Paris, administrateurs ; Emile Francq, délégué du Conseil d'administration.*

*Commissaire des comptes : M. Jules Ligney, propriétaire à Paris.*

*Services de l'Exploitation à Roubaix, dépôt du Laboureur : M. Gaston Leduc, Ingénieur, chef de l'Exploitation ; M. Félix Duchénois, chef des bureaux.*

**TRAMWAYS DE DUNKERQUE.**

(Siège social à Dunkerque).

*M. Pierre Spilliaerd-Caymax, propriétaire, rue Royale, 171, à Bruxelles, rétrocessionnaire.*

*M. Lessent, à Malo-les-Bains, directeur.*

**SOCIÉTÉ ANONYME DU TRAMWAY DE SAINT-POL-SUR-MER A DUNKERQUE ET EXTENSIONS.**

(Siège social à St-Pol-sur-Mer).

*Conseil d'administration : MM. Davenport, industriel à St-Pol-sur-Mer, Président ; Vancauwenberghe, ✽, maire de St-Pol-sur-Mer ; Ravenez, ✽, président du Conseil d'administration de la Société anonyme des établissements Decauville aîné, à Petit-Bourg ; Pascal, docteur en médecine à St-Pol-sur-Mer ; Dewulf, Frédéric, négociant à Dunkerque, administrateurs.*

**SOCIÉTÉ ANONYME DU TRAMWAY DE FOURMIES A WIGNEHIES.**

(Siège social à Fourmies).

*Conseil d'administration : MM. Demerbe, à Jemmapes (Belgique), Président ; Henri Van de Lempüt, ingénieur, à Mons, Administrateur délégué ; Léon Fauconnier, à Jemmapes (Belgique) ; Albert Hugot, banquier, à Fourmies ; Paul Legros, filateur, à Wignehies ; Alfred Mairesse, négociant, à Wignehies ; Achille Carlier-Moutier, à Glageon, Administrateurs.*

*Directeur de l'exploitation : M. Emile Pinchart, à Fourmies.*

## TRAMWAY DE DORIGNIES A ANICHE.

(Siège social à Lyon, rue Grotée, 4.)

*Concessionnaire* : M. Léopold Faye, 7, rue Drouot, à Paris.*Ingénieur de la construction* : M. Briant, à Douai, 8, rue de Paris.

## TRAMWAY DE BÉTHUNE A ESTAIRES.

*Concessionnaire* : M. Th. Fresson, 16, boulevard Malesherbes, à Paris.*Ingénieur de la construction* : M. Boutarel, à Béthune.

## CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE MARQUION A CAMBRAI.

(Siège social à Paris, 27, rue de Dunkerque.)

*Concessionnaires* : MM. Hornez, Lambert et Dequeker, à Paris, 27, rue de Dunkerque.*Ingénieur de la construction* : M. Estève, à Paris, 48, rue de Dunkerque.

## COMPAGNIES HOUILLÈRES.

Les Compagnies houillères du département sont celles de :

ANZIN (siège social : Anzin). — M. François, *Directeur général*.ANICHE (siège social : Aniche). — M. Lemay, *Ingénieur-Directeur*.L'ESCARPELLE (siège social : Flers-lez-Douai). — M. Thiry, *Ingénieur-directeur*.DOUCHY (siège social : Lourches). — M. L. Dombre, *Ingénieur-directeur gérant*.VICOIGNE-ET-NOËUX [siège social : Nœux (P.-de-C.)]. — M. Agniel, *Agent-Général de la Compagnie*.THIVENCELLES ET FRESNES-MIDI (siège social : Fresnes). — M. O. Piérart, *Directeur*.AZINCOURT (siège social, Paris, rue de Lafayette, 109). — M. Alfred Joubert, *Administrateur délégué*.CRESPIN-NORD (siège social : Quiévrechain). — M. Portier, *Directeur*.FLINES-LEZ-RACHES (siège social : Douai). — M. Dutreix, *Directeur*.MARLY (siège social : Lille, rue Nicolas-Leblanc, 9). — M. Pernin, *Directeur*.

## DÉLÉGUÉS A LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS MINEURS.

Une loi du 8 juillet 1890 a institué des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, pour visiter les travaux souterrains des mines, minières ou carrières, dans le but exclusif d'en examiner les conditions de sécurité pour le personnel qui y est occupé et, d'autre part, en cas d'accident, les conditions dans lesquelles cet accident se serait produit.

Conformément aux dispositions de cette loi, les exploitations souterraines du département ont été divisées en 41 circonscriptions élisant un délégué et un délégué suppléant. Le délégué et le délégué suppléant sont, dans chaque circonscription, élus au scrutin de liste pour trois ans, par les ouvriers français travaillant au fond, jouissant de leurs droits politiques et inscrits sur la feuille de la dernière paie effectuée pour la circonscription avant l'arrêté de convocation des électeurs.

On trouvera ci-après la désignation des 41 circonscriptions instituées qui correspondent au champ d'exploitation de la fosse dont elles portent le nom. Les élections ont lieu à la mairie de la commune désignée comme siège de la circonscription par l'arrêté de délimitation.

**Compagnie d'Anzin** (18 circonscriptions) : Thiers et Vicq, à Bruai. — Renard N° 1, à Denain. — Rœulx, à Escaudain. — Léonard et Amaury, à Hergnies. — Chabaud-Latour, à Condé. — La Grange, à Escaupt. — Hérin, à Hérin. — Casimir Périer, à Fenain. — Dutemple et Réusite, à Valenciennes. — Saint-Marek, à Abscon. — Lambrecht, à Hélesmes. — Haveluy, à Haveluy. — Saint-Louis, à Anzin. — Vieux-Condé, à Vieux-Condé. — Renard N° 2, à Denain. — Bleuse-Borne, à Bruai. — Audiffret-Pasquier, à Escaudain. — L'Enclos-Blignières, à Denain.

**Compagnie d'Aniche** (7 circonscriptions) : Notre-Dame, à Sille-Noble. — Dechy, à Dechy. — L'Archevêque, à Aniche. — Saint-Réné, à Guesnain. — Saint-Louis, à Somain. — Gayant et Bernicourt, à Waziers. — Sainte-Marie et Vuillemin, à Auberchicourt.

**Compagnie de Douchy** (4 circonscriptions) : L'Eclaireur et Désirée, à Rœulx. — Saint-Mathieu, à Louches. — Douchy N° 8, à Douchy. — La Naville, à Louches.

**Compagnie de l'Escarpelle** (6 circonscriptions) : Fosse N° 1, à Roost-Warendin. — Fosses N°s 2 et 6, à Raimbeaucourt. — Fosse N° 3, à Flers-en-Escrebioux. — Fosses N°s 4 et 4<sup>bis</sup>, à Douai. — Fosse N° 5, à Douai. — Fosse N° 7, à Auby.

**Compagnie de Vicoigne et Nœux** (1 circonscription) : Vicoigne, à Raismes.

**Compagnie de Thivencelles et Fresnes-Midi** (2 circonscriptions) : Soulf, à Fresnes. — Saint-Pierre, à Thivencelles.

**Compagnie d'Azincourt** (1 circonscription) : Saint-Roch, à Moncheourt.

**Compagnie de Crespin-Nord** (1 circonscription) : Quiévreachain, à Quiévreachain.

**Compagnie de Flines-lez-Raches** (1 circonscription) : Saint-Charles, à Flines-lez-Raches.

## INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE EN FAVEUR DES OUVRIERS MINEURS.

Une loi du 29 juin 1894 a rendu obligatoire, dans toutes les exploitations de mines, l'institution de sociétés de secours et la constitution de retraites en faveur de tous les ouvriers et employés des mines.

Par application de cette loi, 15 sociétés de secours ont été organisées pour le personnel des compagnies houillères du département, nous donnons ci-après la nomenclature de ces sociétés :

**Mines d'Anzin** (6 sociétés) : Ouvriers mineurs de Vieux-Condé à

Vieux-Condé. — Mineurs d'Haveluy, Lambrecht et d'Audiffret Pasquier, à Denain (Belle Vue). — Ouvriers mineurs d'Abscon, à Abscon. — Ouvriers mineurs de Denain, à Denain. — Ouvriers mineurs de Saint-Waast, à Valenciennes (St-Waast-la-Haut). — Ouvriers mineurs des fosses de Thiers, à Bruai.

**Mines d'Aniche** (1 société) : Ouvriers et employés des mines d'Aniche, à Auberchicourt.

**Mines de Douchy** (1 société) : Ouvriers et employés des mines de Douchy, à Lourches

**Mines de l'Escarpelle** (1 société) : Mineurs de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, à Flers-en-Escrebieux.

**Mines de Vicoigne et Nœux** (1 société) : Personnel des mines de Vicoigne, à Raismes (Vicoigne).

**Mines de Thivencelles** (2 sociétés) : Société de secours de Sault, à Fresnes. — Société de secours de St-Pierre, à Thivencelles.

**Mines d'Azincourt** (1 société) : Ouvriers et employés des mines d'Azincourt, à Monchecourt.

**Mines de Crespin-Nord** (1 société) : Personnel des mines de Crespin, à Quiévrechain.

**Mines de Flines-les-Raches** (1 société) : Ouvriers et employés des mines de Flines-les-Raches, à Flines-les-Raches.

#### ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR.

Une Association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — Bureaux : rue Faidherbe, 11-13, à Lille.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION.** *Président* : M. J. Kolb, O <sup>†</sup> ; *Vice-président* : M. G. Motte ; *Secrétaire-trésorier* : M. C. Guillemaud ; *Membres* : MM. F. Boussus, A. Darquer, C. Delattre-Brabant ; V. Drieux, A. Macarez, Edouard Roussel, Emile Roussel, J. Trystram.

**PERSONNEL.** *Délégué général du Conseil* : M. A. Olry, <sup>†</sup>, 11-13, r. Faidherbe, à Lille ; *Ingénieur principal* : M. P. Bonet, 221, r. Solférino, à Lille ; *Ingénieurs ordinaires* : M. A. Cardon, 23, r. Puëbla, à Lille ; M. E. Imbert, succursale de Fourmies ; *Sous-ingénieur* : M. Th. Pesez ; *Inspecteurs* : MM. F. Hocque ; H. Lagache ; G. Letureq ; L. Voituriez ; P. Bazoche ; A. Midard ; L. Lemire ; H. Fretin ; A. Gaudin ; A. Pellé ; C. Gallot ; *Inspecteur-adjoint* : M. A. Bienaimé ; *Chef de bureau* : M. L. Legendre ; *Agent technique* : M. E. Cardon ; *Commis principal* : M. J. Kastner ; *Commis* : MM. G. Delobel ; E. Ledoux ; S. Van den Heede ; P. Defrenne ; J. Arnould ; E. Cornille.

#### SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ.

Autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. — Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par

eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'Association, peuvent faire partie du Syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

**BUREAU :** *Président d'honneur :* M. Alfred Girard, sénateur ; *Président :* M. Raverdy, ✱ ; *Secrétaire-trésorier :* M. Wattiau.

### DESSÈCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

**LES MOËRES.** — Ces terres ont été concédées par lettres-patentes du 4 octobre 1779. Elles sont administrées conformément à un règlement approuvé par arrêté préfectoral du 9 mars 1822. La Commission administrative est renouvelée par cinquième chaque année.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE :** MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *Président* ; Em. Hovelt ; Louis Christiaens ; Gustave Féron, à Dunkerque ; Georges Malot, à Cassel. — *Conducteur :* M. Fornet, à Warhem ; *Receveur :* M. Mahieu, à Dunkerque.

**WAETERINGUES.** — Les terres dites Waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est administrée par une Commission particulière conformément au décret organique du 17 décembre 1890. Les membres des Commissions restent en fonctions pendant trois ans ; ils sont renouvelés par tiers.

**Première section.** — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg. Sa superficie est de 9,729 hectares.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** *Président :* M. François Duriez, maire de Craywick ; *Vice-Président :* M. Benjamin Gerssen, à Bourbourg ; *Secrétaire :* M. Auguste Daullé, à Gravelines ; *Syndics :* MM. Jean-Baptiste Bury, maire de Loon-Plage ; Henri Cocquillier, à Mardyck ; Théodore Morel, à Petite-Synthe ; Ovide Louf, maire de St-Georges Diomède Belle, ☼, à Bourbourg-Campagne ; Debavelaere, Jules, à Petite-Synthe ; — *Conducteur-Secrétaire :* M. Degravier, agent-voyer d'arrondissement en retraite, à Dunkerque ; *Receveur intérimaire :* M. Lecointe, receveur municipal, à Gravelines.

**Deuxième section.** — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au nord ; le canal de la Haute-Colme, au sud ; le canal de Bergues, à l'est ; la rivière d'Aa, à l'ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** *Président :* M. Arthur Belle, à Bourbourg ; *Vice-Président :* M. Emery Waguët, ☼, à Bourbourg ; *Secrétaire :* Oscar Legrand, O ☼, à Spycker ; *Syndics :* MM. François Alexander, à Cappellebrouck ; Eugène de Mersseman, à Cappelle ; Isafé Meesemaecker, à Bierne ; Victor Meesemaecker, à Looberghé, et Florimond Ghys, à Holque. — *Conducteur-Secrétaire :* M. Petit, ☼, Conducteur Principal des ponts et chaussées, à Bourbourg ; *Receveur :* M. Joos, ☼A, à Bourbourg.

**Troisième section.** — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme, entre Watten et Bergues. Sa superficie est de 8,595 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président* : M. Daniel Dantu, ✱, à Steene; *Vice-Président* : M. Lucien Carlier, à Dunkerque; *Secrétaire* : M. Isaïe Duhocquet, à Bierne; *Syndics*, MM. Louis Cailieux, à Millam; Ovide Meesemaecker, à Looberghe; Alphonse Vanhaecke, à Merckeghem; Jules Cockenpot, à Crochte et Charles Louis Caloone, à Pitgam; et Albert Bonpain, à Dunkerque; *Conducteur et Secrétaire-archiviste*: M. Carouille, conducteur principal des ponts et chaussées, à Bergues; *Receveur* : M. Nihous à Bergues.

**Quatrième section.** — Cette section est bornée au nord par les dunes de Dunkerque à la Belgique, au sud par les hauteurs qui s'étendent de Bergues à Hondschoote, à l'est par la frontière, à l'ouest par le canal de Bergues; elle ne comprend pas le bassin des Moères, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue est de 10,953 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. *Président* : M. de Meezemaker, à Bergues; *Vice-Président* : M. Henri Coornaert, à Hondschoote; *Secrétaire* : M. Arthur Lebecque, O. 3. à Tétéghem; *Syndics* : MM. A. Daudruy, à Dunkerque; Gaston de Baecque, à Dunkerque; Thibaut-Dedrye, à Dunkerque; Emile Marchand ✱, à Dunkerque; Henri Deswarte, à Ghyvelde, et Louis Dewaele, à Warhem. — *Conducteur* : M. A. Smaghe, à Dunkerque; *Receveur* : M. Zeghers, à Bergues.

ANCIENNE RIVIÈRE D'AA ET SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE GRAVELINES. — Un Syndicat pour le curage de l'ancienne rivière d'Aa et ses affluents sur le territoire de Gravelines a été autorisé par arrêté préfectoral du 28 juillet 1882.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Auguste Anquez, à Gravelines; *Directeur-adjoint* : M. Fernand Wintrebert, à Gravelines; *Syndics* : MM. Benoît Anquez, à Petit-Fort-Philippe; Decarpentry et A. Torris, à Gravelines; — *Receveur* : M. Lecoïnte, receveur municipal, à Gravelines.

AGENCE DE DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — La Société des concessionnaires du dessèchement des marais de la Haute-Deule a été déclarée dissoute, par jugement du Tribunal civil de Lille, en date du 11 février 1886.

*Liquidateur* : M. Delerue, 40, rue de Bourgogne, à Lille.

ENTRETIEN DU DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — Ce Syndicat a été institué par décret du 17 février 1866. — Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. A. Potié, O. A., Conseiller général, à Haubourdin; *Vice-Président* : M. E. Schotsmans, négociant, à Lille; *Syndics titulaires* : MM. A. Gagedois, blanchisseur de fils et tissus à Don; Cousin-Devos, maire d'Haubourdin;

le Maire d'Emmerin ; *Syndics suppléants* : MM. les Maires de Wavrin et d'Annœullin. — *Secrétaire* : M. Bourel, Conducteur des ponts et chaussées, 229, r. Solferino, à Lille ; *Receveur* : M. Tillier, Percepteur à Haubourdin.

**PRÈS DUHEM.** — Ce Syndicat d'entretien a été autorisé par décret du 9 avril 1856 et constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Directeur* : M. Alexandre Ramery, cultivateur, à La Chapelle-d'Armentières ; *Directeur-adjoint* : M. Charles Deleplanque, cultivateur, à Armentières ; *Syndic* : M. Désiré Demeulenaere, à La Chapelle d'Armentières ; *Syndics suppléants* : MM. Desplanques-Joye et Delattre-Desplanque, cultivateurs, à Houplines.

**RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH.** — Un Syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Président* : M. Dron, Député, Conseiller général. — *Membres* : MM. Eugène Motte,  $\ddagger$ , Conseiller général, industriel, à Roubaix ; les Maires de Roubaix, Tourcoing, Mouvaux et Wattrelos (à défaut les adjoints *fr<sup>ns</sup>* de maires). — *Régisseur-comptable* : M. Wéber, Conducteur principal des ponts et chaussées, bd. Bigo-Danel, 36, à Lille.

**PRAIRIES DE LANDRECIES.** — Un Syndicat a été établi à Landrecies, par arrêté préfectoral du 18 décembre 1882, pour le dessèchement des prairies situées sur la rive droite et sur la rive gauche du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, sur le territoire de Landrecies.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE** : *Directeur* : N. . . . ; *Directeur-adjoint* : N. . . . ; *Syndics* : MM. J.-B. Blanchet, à Landrecies ; Manesse-Erraux, à Landrecies, et N. . . . — *Conducteur* : M. Mercier. — *Receveur* : N. . . .

**VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE.** — Deux Syndicats sont établis, l'un à Maroilles pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre à Sassegnies pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une Commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du Syndicat.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE DU SYNDICAT DE LA RIVE DROITE.** — *Directeur* : M. Léopold Carion,  $\ddagger$ , propriétaire à Maroilles ; *Directeur-adjoint* : M. Jean-Baptiste Sculfort, propriétaire à Maroilles ; *Syndics titulaires* : MM. Joseph Lemaire, propriétaire à Landrecies, Vital Sculfort, Ulysse Largillière, Achille Briatte, propriétaires à Maroilles, N. . . . ; *Syndics suppléants* : MM. Adolphe Lamelin et Baligand-Waignier. — *Conducteur* : M. Nanin, conducteur des Ponts et Chaussées, à Berlaimont ; *Receveur* : le percepteur de Maroilles.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE DU SYNDICAT DE LA RIVE GAUCHE.** — *Conducteur* : N. . . . . ; *Receveur* : le percepteur de Maroilles.

Ce syndicat est en voie de réorganisation.

**VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE.** — Deux Syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegny, Leval, Berlaimont, Aulnoy, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Remy-mal-Bâti et Hautmont; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants de l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Recquignies (Rocq), Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE DU SYNDICAT DE BERLAIMONT.** — *Directeur*: M. Adrien Mary, maire d'Aymeries; *Directeur-adjoint*: M. Emile Parent, à Berlaimont; *Syndics*: MM. Achille Demade, à Bachant; Eugène Witrant, à Leval, et Pierre-Joseph Boutteau, à Sassegny. — *Syndics suppléants*: MM. Désiré Lelong, à Berlaimont, Victorien Dubreux à Leval et Albert Bertrand, à Aymeries. — *Conducteur*: M. Nanin, conducteur des Ponts et Chaussées, à Berlaimont. — *Garde*: M. Jules Vileroy, à Berlaimont.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE DU SYNDICAT DE MAUBEUGE.** — *Syndics*: MM. Simon Prévost, propriétaires à Rousies; Jules Neuillies, propriétaire, à Assevent; Léopold Dejardin, Antoine Wauthier, \*, Pierre Colart, propriétaires à Maubeuge. — *Syndics suppléants*: MM. Charles Henri, propriétaire à Jeumont; Arthur Bertheau, propriétaire à Maubeuge et Julien Duchateau, propriétaire à Assevent. — *Conducteur*: M. Mercier, conducteur des Ponts et Chaussées, à Valenciennes.

**RIVIÈRE DE L'HELPE MINEURE.** — Par arrêté du 29 novembre 1881, une Association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Syndics*: MM. les maires de Wignehies et de Fourmies, pour représenter les intérêts de ces deux communes; Alphonse Staincq, à Avesnes; Emile Rousseau, propriétaire, à Wignehies; Auguste Michies, propriétaire à Wignehies; N.... — *Syndics suppléants*: MM. Aug. Legrand, courtier en laines à Fourmies et J.-Bte Poreaux. — *Conducteur-Secrétaire*: M. Caullery, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Avesnes. — *Receveur*: M. Jules Maquer, receveur municipal de Fourmies.

**SYNDICAT DE CURAGE DE LA SOLRE ET DU CANAL DE BOURGOGNE.** — Ce Syndicat dont le siège légal est à Solre-le-Château a été constitué par arrêté préfectoral du 19 février 1855. La Commission se compose d'un Directeur, de cinq Syndics et de deux Syndics-suppléants,

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Directeur*: M. Louis Michaux, à Solre-le-Château. — *Syndics*: MM. Félix Sohier, Célestin Legrand, Jules George, André Preux, Henri Lion, à Solre-le-Château. — *Syndics-suppléants*: MM. Alphonse Flayelle, meunier à Solrinnes, et Eugène Martin, négociant à Solre-le-Château. — *Receveur*: le percepteur de Solre-le-Château.

**SYNDICAT D'IRRIGATION DE NOYELLES-SUR-SAMBRE.** — Cette association, constituée en 1865, sous le régime de l'association libre, a été transformée en syndicat autorisé, par un arrêté préfectoral du 22 juillet 1897. Elle a pour objet, l'irrigation par voie d'inondations artificielles et le dessèchement des terrains compris dans l'étendue des inondations par la voie du cours de la rivière l'Helpe et du fossé le Roye.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — Les administrateurs du syndicat n'ont pas encore été nommés :

**VALLÉE DE LA SCARPE.** — Cette Association est régie par Ordonnance du 16 novembre 1834 et par Décret du 8 février 1889. En vertu du Décret, l'Association est administrée par une Commission syndicale unique, composée de douze membres, et nommée par dix assemblées formées de tous les propriétaires d'au moins trois hectares, imposés au rôle du dessèchement. Les membres sont élus pour six ans et leur renouvellement s'opère par moitié, tous les trois ans. — Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la Direction des Contributions directes. — Le service est confié à MM. les Percepteurs des Contributions directes des communes de la vallée.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Président-directeur* : M. Joseph Morel, C<sup>H</sup>, Conseiller général, maire de Lallaing. — *Vice-Président* : M. Emile Davaine, \*,  $\text{\textcircled{A}}$ , Conseiller général à St-Amand. — *Syndics* : MM. Renard,  $\text{\textcircled{A}}$ , à Sin-le-Noble; Denisse, maire de Raches; Alfred Tournois, propriétaire, à St-Amand; Emile Dubois, \*,  $\text{\textcircled{A}}$ , Sénateur, Conseiller général, à Douai; Dewalle, cultivateur à Fenain; Cauvez, maire de Wandignies; Dulieu, maire de Bouvignies; Hémez, maire de Tilloy; Lenclud, maire d'Hasnon, et Alphonse Pasquet, industriel, à Flers-en-Escrebieux. — *Receveur-payeur* : M. Bildstein, Percepteur de la réunion de Raches, à Douai. — *Conducteur des travaux* : M. Muylaert, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Douai. — *Piqueur et Garde* : M. Tailliez, à Lallaing.

**VALLÉES DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT.** — Ce Syndicat a été organisé par les ordonnances du 23 thermidor an VII et du 2 octobre 1837.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Président-Directeur* : MM. Raverdy, \*, propriétaire, à Condé; — *Vice-Président* : Charles Cousin, \*, propriétaire, à Condé; — *Syndics titulaires* : Cyriaque Dupriez, propriétaire, à Hergnies; Charles Laurent, maire de Crespin; Eugène Duplat, maire de Vicq. — *Conducteur* : M. Brunclat, à Condé; *Garde des canaux* : M. Guillaume, à Macou (Condé); — *Secrétaire-Receveur* : M. Constantin Mayeur, à Crespin.

**MARAI DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY.** — Ce Syndicat a été organisé en vertu d'une Ordonnance du 17 octobre 1826.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Président* : M. Gustave Dorchis, brasseur, à Bruai; — *Syndics* : MM. Ernest Dubois, brasseur, à Anzin; Augustin Chevalier, propriétaire, à Bruai; Emile Hautcœur, brasseur, à Bruai; Jacobs, directeur de l'entrepôt, à Valenciennes. — *Conducteur-Receveur* : M. Mercier, à Valenciennes. — *Garde* : M. Louis Gelez, à Bruai.

**PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE.** — Ce Syndicat a été autorisé par Ordonnance du 28 octobre 1838. — La Société est administrée par une Commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'Association.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Président*: M. Edouard Mascoux, propriétaire, à Mortagne; — *Syndics*: MM. Robert Despret, Louis Winthière, propriétaires, à Château-l'Abbaye; Glorieux-Chotin, Joseph de Bretagne, propriétaires, à Mortagne; — *Receveur*: M. Richez, percepteur, à St-Amand.

**PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE.** — Ce Syndicat a été autorisé par arrêté préfectoral du 14 mai 1851.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Directeur*: M. Joseph Devaux, à Mortagne-du-Nord; — *Directeur-adjoint*: M. Edmond Devaux, à Mortagne-du-Nord; — *Syndics titulaires*: MM. Henneton-Hornez, propriétaire à Mortagne-du-Nord; Pierre Liétar, Solem-Dufresnoy, propriétaires à Flines-lez-Mortagne; — *Syndics-suppléants*: MM. Wibaut-Catteau, à Lecelles; Créneau-Crunelle et Charles Derampe, propriétaires, à Flines-lez-Mortagne; — *Receveur*: M. Richez, percepteur, à St-Amand.

**VALLÉE DE LA NAVILLE.** — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de la Naville, entre Denain et Bouchain. — L'association est régie par un Syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1859.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Directeur*: M. Clément Coquelle, O A, O B, propriétaire, maire de Mastaing, *Directeur-adjoint*: M. Dombre, Directeur des mines de Douchy à Louches. — *Syndics*: MM. Darphin, Ingénieur en chef des travaux du jour à la C<sup>ie</sup> des mines d'Anzin; Pailly, directeur des verreries de Louches; Delcambre-Bridoux, \*, conseiller général, brasseur, à Denain. — *Syndics-suppléants*: MM. Avit-Doyen, propriétaire, à Rœulx; Diverchy-Consille, négociant, à Rœulx. — *Receveur*: M. Ringot, instituteur à Mastaing. — *Garde*: M. Danquigny, à Mastaing.

**VALLÉE DE LA VERGNE.** — L'Association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 juillet 1876.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Directeur*: M. Charles Lecœuvre, propriétaire, à Hergnies. — *Directeur-adjoint*: M. Alphonse Dupriez, propriétaire, à Hergnies. — *Syndics titulaires*: MM. Pierre-Joseph Berlutiaux, Blicquy-Hocq et Jules Leleux, propriétaires, à Hergnies. — *Syndics-suppléants*: MM. Julien Dupont et Haubourdin, propriétaires, à Hergnies. — *Secrétaire*: M. Omer Dupriez. — *Receveur*: M. Guesnu, Percepteur de Condé.

**MARAI DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER.** — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Directeur-Président*: M. César Sirot, conseiller général, maire de Trith, industriel. — *Directeur-Adjoint*:

M. Paul Péniaux, propriétaire, à Valenciennes. — *Syndics titulaires* : MM. le Maire de la commune de La Sentinelle ou son adjoint; Louis Maurice, fabricant de sucre, à Aubry; Charles Péniaux, Piérard Dupont, Achille Daniaux, propriétaires, à Valenciennes. — *Syndics-suppléants*, MM. Camille Deligne, cultivateur au Vert-Gazon, à Valenciennes; Jules Foucart et Menveux-Devienne, propriétaires à Valenciennes. — *Secrétaire-Receiver* : M. Gosset, secrétaire de la mairie, à Trith-Saint-Léger. — *Garde* : M. Carlier, à Valenciennes.

**RIVIÈRE DE L'HOGNEAU.** — Par arrêté préfectoral du 28 avril 1883, une Association syndicale a été autorisée pour exécuter les travaux nécessaires en vue d'assurer le bon entretien du lit et des digues de la rivière de l'Hogneau, sur la partie comprise entre le moulin de Crespin et le confluent de la Hayne et de l'Hogneau.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE :** *Syndics titulaires de droit* : MM. le conseiller général ou, à son défaut, le conseiller d'arrondissement du canton de Condé, les maires de Crespin, de Thivencelles et de Saint-Aybert, ou leurs adjoints.

Ce syndicat est en voie de réorganisation.

**COURANT DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN.** (*Partie comprise entre le chemin du Mont-des-Ermites et la Traitoire*). — Par arrêté du 19 novembre 1887, une Association syndicale a été constituée pour l'entretien du lit et des digues du courant de la Fontaine Saint-Martin, aux territoires des communes de Raismes et de Saint-Amand. Les Syndics, au nombre de six, sont nommés pour trois ans; il est également nommé six syndics suppléants. Le siège du Syndicat est à la mairie de Saint-Amand.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — *Directeur* : M. Georges Dirand, Ingénieur-Directeur de la C<sup>le</sup> des Mines de Vicoigne, à Raismes-Vicoigne. — *Directeur-adjoint* : M. Paul Coquériaux, propriétaire, à St-Amand. — *Secrétaire* : M. Amand Caudron, ⚔, propriétaire, à St-Amand. — *Syndics titulaires* : MM. Boulonne-Blauwart, à Nivelles, Deneux, Jean-Baptiste et Drumetz, Jean-Baptiste, à St-Amand. — *Syndics suppléants* : MM. Emir Blauwart, à Anzin, Deneux Léon, Davaine-Deneux et Larivière-Lévêque, à St-Amand, Gombart André, à Roubaix, et N... — *Receiver* : M. Fassel Ignace, propriétaire, à St-Amand.

**CURAGE DE L'ESCAUT NON NAVIGABLE.** — Un Syndicat a été établi, par décret du 21 novembre 1887, pour l'exécution, sur le territoire des communes d'Honnecourt, Banteux, Bantouzelles, Crèveœur, Masnières, Marcoing, Noyelles, Proville et Cambrai, des travaux de curage, d'entretien et de faucardement de la rivière de l'Escaut, partie comprise entre la limite des départements du Nord et de l'Aisne et le confluent de cette rivière avec l'Escaut navigable, à l'aval de Cambrai, ainsi que les dériva-tions, bras de décharge et fossés d'assainissement, ouverts dans un intérêt général, qui dépendent dudit cours d'eau. La Commission exécutive est composée de neuf membres, nommés par le Préfet pour neuf années, renouvelables par tiers tous les trois ans.

**COMMISSION EXÉCUTIVE.** — *Directeur* : M. Alexandre Desmoutier, \*, Conseiller général et agriculteur, à Vaucelles; — *Directeur-*

*adjoint*: M. Alfred Cornaille, industriel, à Cambrai; — *Membres titulaires*: MM. Brunel-Pamart, ancien maire de Cambrai; Paul Mallez, ancien président du Tribunal de commerce de Cambrai; Alfred Bertrand, industriel, à Cambrai; Gautier, fabricant de sucre, à Masnières; Museux, propriétaire à Honnecourt; Millet-Bricout, industriel, à Bantouzelles; Louis Wiart, manufacturier à Cambrai. — *Membres suppléants*: MM. Corbu, marchand de charbons, à Cambrai; Achille Leconte, usinier à Marcoing. — *Receveur*: M. Petit, Percepteur à Cambrai.

## SERVICES DE SANTÉ.

### MÉDECINS ASSERMENTÉS.

Lorsqu'un fonctionnaire ou employé demande son admission à la retraite pour cause d'invalidité ou d'infirmités dans les cas prévus par l'article 5, § dernier, et par l'article 44, § 3 de la loi du 9 juin 1853, son état de santé doit être constaté, suivant la prescription des articles 30 et 35 du règlement d'administration publique du 9 novembre 1853, par un médecin désigné par l'administration et assermenté.

La production de ce certificat est également exigée pour des congés que peuvent obtenir les fonctionnaires et employés, dans certains cas de maladie, en vue de leur accorder la dispense de toute retenue sur leur traitement.

Les Médecins assermentés dans le département sont : pour l'arrondissement d'Avesnes, M. Girard; pour celui de Cambrai, M. Timal; pour celui de Douai, M. Pollet, A; pour celui de Dunkerque, M. Duriau, A; pour celui d'Hazebrouck, M. Alex. Decool; pour celui de Lille, M. Henry, r. Hôpital-Militaire, 38<sup>bis</sup>; pour celui de Valenciennes, M. Anatole Manouvriez.

### MÉDECINS DES ÉPIDÉMIES.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Gardin, à Avesnelles; Timal, à Cambrai; Sockeel, A, à Douai; Reumaux, à Dunkerque; Decool, à Hazebrouck; Gorez, r. Jean-sans-Peur, 12, à Lille; Anatole Manouvriez, à Valenciennes.

### INSTITUT PASTEUR DE LILLE.

L'Institut Pasteur de Lille, dont l'édifice définitif est actuellement en construction, boulevard Louis XIV, a ses laboratoires provisoirement installés au 1<sup>er</sup> étage de la Halle aux Sucres, rue du Marché-aux-Bêtes.

Cet établissement a été créé sous les auspices de la municipalité de Lille avec le concours d'un Comité de souscription publique. Il est entretenu par des subventions annuelles de la ville, du département du Nord, du département du Pas-de-Calais, et par les donations particulières.

Sa gestion financière appartient à son Directeur, assisté d'une Commission administrative composée de 18 membres.

Les services de l'Institut comprennent :

1<sup>o</sup> Un *Laboratoire d'hygiène* où sont effectuées les analyses d'eaux, d'urines, de sang, de crachats et de toutes les substances provenant de malades envoyées par les médecins de la région. Les analyses pour les services d'assistance médicale, pour les hôpitaux et pour les administrations communales sont effectuées gratuitement. Celles demandées par les

particuliers sont rétribuées suivant un tarif spécial. Le produit de ces rétributions est versé à la caisse de l'Institut et sert à l'entretien des laboratoires.

2° Un *Laboratoire pour la préparation des vaccins et des sérums* destinés à la guérison ou à la prévention des maladies infectieuses de l'homme ou des animaux.

Ce laboratoire comporte plusieurs sections :

a. — *Section de la rage*, pour le traitement des personnes mordues par des chiens enragés. Ce traitement est toujours gratuit pour les Français et pour les étrangers. Les personnes mordues, envoyées par les administrations municipales, sont logées soit à l'hôtel, soit à l'hôpital, aux frais des communes dont elles sont originaires. Elles restent en traitement à l'Institut pendant deux semaines.

Toutes les personnes mordues qui se présentent au traitement doivent apporter, pour être admises, soit la tête du chien mordeur, soit un certificat de médecin-vétérinaire, attestant que l'animal présentait les symptômes de la rage.

b. — *Section des sérums thérapeutiques*, pour la préparation et la distribution gratuite des sérums aux communes et aux établissements d'assistance.

Une certaine quantité de *sérum antidiphthérique* est remise en dépôt, à titre de provision, aux Maires de toutes les communes qui en font la demande par l'intermédiaire du Préfet.

Le *sérum antistreptococcique* pour le traitement de la fièvre puerpérale, de l'érysipèle et de la fièvre scarlatine, ainsi que le *sérum antitétanique* pour la prévention du tétanos chez l'homme et les animaux domestiques, sont distribués gratuitement aux médecins et aux vétérinaires de tous les services publics.

Les sérums destinés à la vente par les pharmaciens ou à l'exportation à l'étranger, sont délivrés suivant un tarif. Le produit de cette vente est versé à la caisse de l'Institut.

c. — *Section du vaccin jennérien* pour la prévention de la variole. Ce vaccin est délivré gratuitement à tous les médecins et à toutes les sages-femmes du département du Nord qui en font la demande par l'intermédiaire de la Préfecture.

d. — *Section des vaccins animaux pour l'agriculture*. Cette section distribue aux vétérinaires les vaccins de la fièvre charbonneuse pour les bœufs et les moutons, le vaccin du rouget pour les porcs, la tuberculine pour le diagnostic de la tuberculose chez les bovidés, et la malléine pour le diagnostic de la morve chez les chevaux.

Elle tient également à la disposition des agriculteurs les virus pour détruire les rats, mulots, campagnols, dans les exploitations agricoles.

3° Un *Laboratoire de fermentations et de microbiologie agricole*, destiné à l'enseignement des applications de la microbiologie à l'agriculture, à l'art vétérinaire et aux industries de la brasserie, de la distillerie, de la fabrication de levûre, de la vinaigrerie, etc.

4° Un *Laboratoire de travaux pratiques et d'enseignement de la bactériologie médicale pour les médecins*.

Ce laboratoire est entretenu aux frais du Ministère de l'Instruction publique et rattaché à la chaire de bactériologie et de thérapeutique expérimentale de la Faculté de Médecine de Lille.

*Directeur* : M. le D<sup>r</sup> A. Calmette, \*, A., †, place de Tourcoing, 3, à Lille

*Préparateurs* : MM. le D<sup>r</sup> A. Deléarde ; Rolants, pharmacien ; Sanguinetti, licencié ès-sciences.

## CONSEILS D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ.

Les Conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, en date du 18 décembre 1848. Ces Comités remplacent les Conseils de salubrité précédemment établis.

## CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

*Président*: M. le Préfet; *Vice-Président*: M. Gruson, \*, O I, O I, Ingénieur en chef du département; *Secrétaire-général*: M. Thibaut, O I, agrégé libre de la faculté de médecine, inspecteur de la salubrité, place Sébastopol, 16; MM. Cannissié, architecte départemental, r. Meurein, 24; Crépelle, \*, industriel, à La Madeleine; Dubernard, O A, directeur de la station agronomique de Lille, Maire de St-André; Gavelle, \*, O A, industriel, r. Solferino, 289 bis; le docteur Gorez, médecin des épidémies, r. Jean-sans-Peur, 12; Paul Hallez, O I, professeur à la Faculté des Sciences, r. Valmy, 9; La Rivière, \*, Ingénieur en chef de la navigation, r. de Puebla, 10; Lotar, O I, professeur à la Faculté de médecine, r. Solferino, 201; le docteur Moniez, O I, professeur à la Faculté de médecine r. Colbert, 188; Pollet, \*, vétérinaire départemental, r. Jeanne-Maillotte, 20; le docteur Renard, O \*, O A, directeur du service de santé du 1<sup>er</sup> corps d'armée, rue de Fleurus, 4; le docteur Wertheimer, O I, professeur à la Faculté de médecine, r. de Bourgogne, 31; le docteur Calmette, \*, O A, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, place de Tourcoing, 3; le docteur Lambling, O I, professeur à la Faculté de Médecine, rue Brûle-Maison, 97; le docteur Richard, O A, professeur d'hygiène à l'Institut industriel, rue de la Barre, 46; le docteur Surmont, O A, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine, r. St-Pierre-St-Paul, 1.

## CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Gardin, docteur en médecine, à Avesnes; Girard, docteur en médecine, à Avesnes; Camille Raux, O A, pharmacien, à Avesnes; Despagne, vétérinaire, à Avesnes; Goulard, O A, docteur en médecine, à Solre-le-Château; Pierre Lemaire, agriculteur, à Gognies-Chaussée; Marquis, O A, docteur en médecine, à Avesnes; Emilien Michaux, pharmacien, à Maubeuge; Fourdrignier, docteur en médecine, à Etrœungt; Sirot, docteur en médecine, à Avesnes.

## CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; A. Boileux, ex-pharmacien, à Cambrai, *Vice-Président*; Genet, pharmacien, à Cambrai, *Secrétaire*; Cloëz, docteur en médecine au Cateau; Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Ronnelle, O A, architecte, à Cambrai; Copin, ingé-

nieur civil, à Cambrai ; Auguste Bernard, ✱, †, fabricant de sucre, à Aubencheul-au-Bac ; Robert, docteur en médecine, à Ligny ; Depoutre, pharmacien, à Cambrai ; Lallemand, architecte à Cambrai ; Ronnaux, docteur en médecine à Cambrai ; Dubois, ✱, médecin chef de l'hôpital militaire de Cambrai ; Corbeaux, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Cambrai.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Sockeel, Ⓞ A, docteur en médecine, *Vice-Président* ; Frey, pharmacien ; Paix, industriel ; Watelle fils, docteur en médecine ; Laigniez, idem ; Pollet, Ⓞ A, idem ; Garet, vétérinaire ; Monnier, docteur en médecine ; Wauthy, industriel ; Nutly, industriel ; Biard, pharmacien.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président* ; F. Duriau, ✱ Ⓞ A, docteur en médecine, *Vice-Président* ; Reumaux, médecin des épidémies, à Dunkerque ; Vaneste, Ⓞ I, pharmacien à Dunkerque, Lefebvre ; Ch., pharmacien à Dunkerque ; Quillet, pharmacien à Dunkerque ; Coolen, O Ⓞ, vétérinaire, à Dunkerque, l'ingénieur d'arrondissement à Dunkerque ; le chef du génie de la place de Dunkerque ; Van Moë, architecte départemental à Dunkerque ; Herbart, docteur en médecine à Dunkerque ; Gustave Duriau, docteur en médecine ; Isambert, ✱, médecin-chef de l'hôpital militaire de Dunkerque ; Pierre Marchand, industriel à Dunkerque.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK

MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Decool, docteur en médecine, *Secrétaire* ; Sénellart, médecin-vétérinaire à Hazebrouck ; Decoulaere, docteur en médecine à Hazebrouck ; Tersen Gustave, industriel à Hazebrouck ; Thellier, médecin à Nieppe ; Verlynde, Ⓞ A, sous-directeur des contributions indirectes en retraite, à Hazebrouck ; François Didier, ✱, (M), maire de Pradelles ; Sénéchal, agent voyer d'arrondissement à Hazebrouck ; Tuyten, pharmacien à Hazebrouck ; Taccoen, docteur en médecine, maire à Strazele ; Tétart, vétérinaire à Hazebrouck ; Choceaux, docteur en médecine, médecin-adjoint à l'asile d'aliénées de Bailleul.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Pesier, ✱, chimiste, *Vice-Président* ; Devémy, docteur en médecine, *Secrétaire* ; François, docteur en médecine ; Lefranc, chimiste ; Andt, pharmacien ; Dusart, architecte ; Anatole Manouvriez, docteur en médecine, membre correspondant de l'Académie de médecine ; Tauchon, docteur en médecine ; Dugardin, pharmacien ; Mariage, docteur en médecine ; Catrin, ✱, médecin-major, médecin-chef de l'hôpital militaire ; procureur de la République ; Hocque, médecin vétérinaire.

### COMMISSIONS CANTONALES D'HYGIÈNE PUBLIQUE.

Les commissions cantonales d'hygiène publique et de salubrité ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 12 février 1892 pris en exécution de l'arrêté du Chef du pouvoir exécutif en date du 18 décembre 1848.

#### INSPECTION DE LA SALUBRITÉ.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'inspection de la Salubrité publique dans le département. Ce Service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

*Inspecteur départemental de la Salubrité* : M. le docteur Thibaut,  I,  agrégé libre de la faculté de médecine, place Sébastopol, 16, à Lille; *Inspecteur-adjoint* : M. P. Hallez,  I, professeur à la Faculté des sciences, r. de Valmy, 9, à Lille.

#### POLICE DE LA PHARMACIE.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres des Conseils d'Hygiène et de Salubrité ci-après désignés sont chargés de ce service.

*Arrondissement d'Avesnes.* MM. Marquis,  A, docteur en médecine, à Avesnes; Raux,  A, pharmacien, à Avesnes; Goulard,  A, docteur en médecine, à Solre-le-Château.

*Arrondissement de Cambrai.* MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Genet, pharmacien, à Cambrai; Boileux, ex-pharmacien, à Cambrai.

*Arrondissement de Douai.* MM. Biard, pharmacien, à Douai; Frey, pharmacien, à Douai; Pollet,  A, docteur en médecine, à Douai.

*Arrondissement de Dunkerque.* MM. F. Duriau,  \*,  A, docteur en médecine, à Dunkerque; Vaneste,  I, pharmacien, à Dunkerque; Ch. Lefebvre, pharmacien, à Dunkerque.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* MM. Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Taccoën, docteur en médecine, à Strazeele; Tuyten, pharmacien à Hazebrouck.

*Arrondissement de Lille.* MM. Gorez, docteur en médecine; médecin des épidémies, r. Jean-sans-Peur, 12; Lotar,  I, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie, r. Solferino, 204; Paul Hallez,  I, professeur à la Faculté des Sciences, r. Valmy, 9.

*Arrondissement de Valenciennes.* MM. Andt, pharmacien, à Valenciennes; Devémy, docteur en médecine, à Valenciennes, et Lefranc, chimiste à Valenciennes.

## VACCINE.

## COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *Président* ; le doct. Grand,  A, vice-président du Conseil de préfecture, *Vice-Président* ; le maire de Lille ; le doct. Calmette,  A, directeur de l'Institut Pasteur de Lille ; le doct. Dron, député ; le doct. Folet,  I, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille ; le doct. Gorez, médecin des épidémies ; le doct. Oui, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Lille ; le doct. Wertheimer,  I, professeur à la Faculté de médecine de Lille ; le Vice-Président de la Commission administrative des hospices de Lille ; le Vice-Président de de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance ; le doct. Rey, *Secrétaire et Conservateur du dépôt de vaccin*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président* ; le maire d'Avesnes ; Hannoys, doyen-curé, à Avesnes ; Marquis,  A, docteur en médecine à Avesnes, *Secrétaire*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président* ; le maire de Cambrai ; le plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai ; Auguste Bernard,  A, fabricant de sucre, à Auheneul-au-Bac ; Timal, docteur en médecine à Cambrai, *Secrétaire*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président* ; le maire de Douai ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai ; Sockeel,  A, docteur en médecine ; l'abbé Joleaud, doyen de Saint-Pierre ; Watelle fils, docteur en médecine ; Monnier, docteur en médecine ; Baude, docteur en médecine.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président* ; le maire de Dunkerque ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque, le doyen de l'église Saint-Eloi ; Lebecque,  S, conseiller d'arrondissement, maire de Teteghem ; Breyngaert, docteur en médecine, à Dunkerque ; F. Duriau,  A, idem ; Reumaux, médecin des épidémies, *Secrétaire*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le Sous-Préfet, *Président* ; le maire d'Hazebrouck ; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck ; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Thellier, médecin, à Nieppe ; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, *Secrétaire*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président* ; le maire de Valenciennes ; le plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance ;

Debaralle, \*,  I, Conseiller d'arrondissement; Tauchon, docteur en médecine; Anatole Manouvriez, médecin des épidémies, membre correspondant de l'Académie de médecine, *Secrétaire*.

#### SERVICES MUNICIPAUX D'HYGIÈNE DE LA VILLE DE LILLE.

##### OFFICE SANITAIRE.

*Directeur* : MM. le docteur J. Chretien, r. de la Bassée, 6bis; *Chef du bureau* : P. Gérard, r. Barthélemy-Delespaul, 84; *Employés* : C. Langlet, r. Masséna, 35; E. Dumont, r. du Croquet, 24; Bottequin, r. Henri-Kolb, 63; C. Amand, quai du Wault, 16; Goudin, r. d'Artois, 77bis; *Inspecteurs de salubrité* : Lagache, Serrure, r. des Arts, 68; Grimonprez, r. du Marché-aux-Bêtes, 11; Martin, r. Francklin, 11.

##### COMMISSION D'ASSAINISSEMENT DES LOGEMENTS INSALUBRES.

*Président* : M. Staes-Brame, adjoint au maire, délégué à l'hygiène publique; *Vice-Présidents* : MM. Holbecq, de la 1<sup>re</sup> Commission; D<sup>r</sup> Dutilleul,  A, de la 2<sup>o</sup> Commission; D<sup>r</sup> Boutry, de la 3<sup>o</sup> Commission.

*1<sup>re</sup> Commission* : MM. Holbecq, pharmacien, r. St-Gabriel, 73; D<sup>r</sup> Renard, O \*,  A,  A, directeur du service de santé, r. de Fleurus, 4; D<sup>r</sup> Hennart, r. Pierre Legrand, 113; Sebert, rue Faidherbe, 34; Salomez, architecte, Parvis St-Maurice, 15; Carlier, entrepreneur, r. des Stations, 39; Poulet, conseiller prud'homme, rue Faidherbe, 34; Leleu, négociant, Bd de la Liberté, 114; Bécour,  A, docteur en médecine, r. de Bovines, 13.

*2<sup>o</sup> Commission* : MM. Dutilleul,  A, docteur en médecine, r. Jean-sans-Peur, 54; Batteur, \*,  I, architecte, r. Jean-sans-Peur, 9; Duthilleul, entrepreneur, r. Caumartin, 11; Legrand, docteur en médecine, r. Léon Gambetta, 222; Dupied, adjoint au maire de Lille, r. des Étaques, 12; Piolaine, administrateur des hospices, r. Esquermoise, 84; Machelart, pharmacien, r. Léon Gambetta, 142; Quint, docteur en médecine, r. des Stations, 8; Vaillant, membre du bureau de bienfaisance, r. Solférino, 218<sup>ter</sup>.

*3<sup>o</sup> Commission* : MM. Boutry, docteur en médecine, r. de Douai, 79; Batigny, \*,  A, architecte, r. Patou, 45; Hamaide, entrepreneur, r. Neuve des Meuniers, 54; Caron, docteur en médecine, r. St-Gabriel, 4; Bergot, conseiller prud'homme, r. d'Arras, 126; Fanyau, membre du bureau de bienfaisance, r. Jacquemars-Giélée, 46; Hermant, chimiste Parvis St-Michel, 8; Dufay, avocat, r. Masurel, 15.

#### POLICE SANITAIRE DES PORTS.

##### CONSEIL SANITAIRE DU PORT DE DUNKERQUE.

*Membres de droit* : MM. le Sous-Préfet, *Président*; le directeur de la santé, le maire de Dunkerque, le professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de Lille, le médecin des épidémies,

le médecin-chef de l'hôpital militaire, le chef du service de la marine, le directeur des douanes, l'ingénieur en chef du service maritime.

*Membres élus* : MM. H. Debavelaere, délégué du Conseil municipal ; Vancauwenberghe-Lemaire, Maurice Duchateau, délégués de la Chambre de Commerce ; Vaneste,  $\odot$  I, délégué du Conseil d'hygiène.

*Directeur du service sanitaire* : M. le docteur F. Duriau,  $\ast$ ,  $\odot$  A.

*Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 août 1872* : MM. Le Cerclé, capitaine des douanes, à Dunkerque ; Jeanne, Chapelier, Debéthune, lieutenants des douanes, à Dunkerque ; Pourre, idem, à Gravelines.

*Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 février 1879* : MM. les Officiers du port, les Pilotes et les Gardes maritimes.

#### EAUX ET BOUES DE SAINT-AMAND.

L'établissement des eaux et boues thermo-sulfureuses de St-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 45 de Lille.

Cet établissement possède une rotonde des boues contenant 120 cases et susceptible d'agrandissement, et cinq sources sulfureuses : la Fontaine-Bouillon, la Petite-Fontaine, le Pavillon-Ruiné, la Fontaine de l'Evêque d'Arras et une cinquième, la source *Vauban*, d'un débit énorme, pouvant alimenter d'une manière continue une très grande piscine. Cette eau, mise en bouteilles, est une eau de table excellente.

La température des eaux et des boues est de 26 degrés ; celle des boues peut être élevée artificiellement selon les besoins de la médication.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à MM. A. Grégoire et C<sup>ie</sup>, jusqu'au 31 décembre 1930, en vertu d'un acte passé le 9 octobre 1884, et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

L'action du traitement est surtout remarquable sur les maladies du système articulaire : Rhumatisme articulaire, Goutte, Arthrites, Coxalgies, Ankylosés, Hydarthroses, etc. ; et sur les maladies du système musculaire : Paralysies de diverses natures, Rhumatisme musculaire, Atrophies, Raideur des membres, etc., etc.

Les eaux et les boues de Saint-Amand ont été employées avec succès contre la Gravelle, l'Inflammation de vessie, la Sciatique, etc. ; les Ataxiques obtiennent les meilleurs effets de leur emploi.

L'installation de l'Hydrothérapie est véritablement luxueuse et très complète. L'établissement comporte également un vaste hôtel très confortable.

*Directeur de l'établissement thermal* : M. Adrien Grégoire, à Saint-Amand.

*Inspecteur médical* : M. le doct. Thiroux, à Saint-Amand.

*Service médical.* — M. le doct. Thiroux, à Saint-Amand, l'été ; à Paris, rue de Rivoli, 222, l'hiver.

## PRISONS.

Les Prisons civiles existant dans le département du Nord et formant la 6<sup>e</sup> circonscription pénitentiaire sont au nombre de dix, savoir : une Maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai, près la Cour d'assises; six Maisons d'arrêt et de correction : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle; un quartier correctionnel de concentration, créé pendant l'année 1894, dans les bâtiments de l'ancienne colonie de Saint-Bernard, près Loos, pour recevoir le trop plein des prisons de Lille et de Douai; une Maison centrale de correction à Loos pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et un quartier correctionnel annexé à la Maison centrale de Loos.

### Prisons départementales.

*Directeur* : M. Lantin, Directeur de la maison centrale de Loos et de la 6<sup>e</sup> circonscription pénitentiaire; *Gardiens-chefs* : MM. Cham-paya, à Lille; Lhuillier, à Avesnes; Rougerie, à Cambrai; Legrain, à Douai; Bertho, à Dunkerque; Quéniart, à Hazebrouck; David, à Valenciennes.

### Commissions de Surveillance des Prisons.

#### *Membres de droit.*

Aux termes de l'Ordonnance du 9 avril 1846, le Premier Président et le Procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le Président du tribunal, le Procureur de la République et le Maire sont de droit membres des commissions des prisons.

#### *Membres nommés.*

LILLE. MM. le Préfet, *Président*; Danel, O \*, I, C †, *Vice-Président*; Barbe, A, avocat; Carpentier, avocat; Werquin, avocat; Levé, juge au tribunal civil de Lille; Prud'homme, A, juge au tribunal civil de Lille; l'abbé Richard, doyen-curé de St-André à Lille; Titren, A, †, vice-président de la Commission administrative du bureau de bienfaisance de Lille; Garçon, I, C †, Professeur de droit criminel à la Faculté.

AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Caplain, A, notaire; Pasqual, avocat; Legrand, avocat; Pécart, avoué; Briatte, médecin vétérinaire.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Delannoy, A, *Vice-Président*; Caplicz, Parent, Fourment et Boisteaux.

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Hattu, Avocat, *Vice-Président*; Emile Dubois, \*, A, Député, Conseiller général, à Marchiennes; F. Nutly, industriel; Dumont, \*, négociant;

Delaby,  $\odot$  A, juge de paix ; Cavroy, négociant ; Blanc,  $\ast$ ,  $\ddagger$ , docteur en médecine.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Decoster, négociant ; Louis Lefebvre, propriétaire ; Herbart, docteur en médecine ; le juge d'Instruction, le Vice-Président du Bureau de bienfaisance.

HAZEBROUCK. MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Salomé, doyen-curé ; Taverne, juge de paix ; Deschodt Louis ; Stoffaes, receveur de l'enregistrement.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *Président* ; Edouard Bultot,  $\odot$  A ; Lestoille,  $\odot$  A, avoué ; Devillers,  $\odot$  A, avoué, adjoint au maire de Valenciennes ; Cellier, avocat ; Saint-Quentin,  $\odot$  A, avocat, *Secrétaire-Trésorier*.

#### Médecins des prisons.

Lille (maison d'arrêt et de correction) : M. Moniez,  $\odot$  I, et M. Coppens (*adjoint*) ; — Avesnes : M. Girard ; — Cambrai : M. Ronnaux ; — Douai (maison de justice) : M. Sockeel,  $\odot$  A ; — Dunkerque : M. Gustave Duriau ; — Hazebrouck : M. Decool ; — Valenciennes : M. le docteur Manouvriez, membre correspondant de l'Académie de médecine.

#### Aumôniers des prisons.

Lille : M. Dewez ; — Avesnes : M. Davaine ; — Cambrai : M. Denimal ; — Douai : M. Hamez ; — Dunkerque : M. Depuyper ; — Hazebrouck : M. Vandenbussche ; — Valenciennes : M. Wilmaux ; — St-Bernard : M. Bodin.

#### Maison centrale de détention de Loos.

La maison centrale de Loos renferme une moyenne de 900 détenus, condamnés correctionnellement. Les industries exploitées sont les suivantes : Gondonnerie, lits de fer, bouts de parapluie, tressage et claquage de chaussures, vernissage de coffrets et confection de boîtes en carton, espadrilles et filage de rotins.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1891, l'entreprise a été supprimée. La maison a été mise en régie.

ADMINISTRATION. — *Directeur* : M. Lantin ; — *Inspecteur* : M. de Bonaffos ; — *Econome* : M. Thurotte ; — *Greffier-comptable* : M. Richard ; — *Instituteur* : M. Hauteclouche ; — *Commis aux écritures* : M. Brun ; — *Docteur en médecine* : M. Billon,  $\ast$  ; — *Pharmacien* : M. Dewailly ; — *Architecte* : M. Lhermitte ; — *Aumônier* : M. Bodin ; — *Pasteur protestant* : M. Ollier,  $\odot$  I ; — *Gardiens-chef* : M. Le Marié ; cinq gardiens commis-greffiers ; quatre premiers gardiens et quarante-huit gardiens ordinaires.

#### MONASTÈRE DU BON-PASTEUR.

##### *Etablissement d'éducation correctionnelle pour les filles.*

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les

années de surveillance qu'elles ont à subir. L'institution, dirigée par les Dames du Bon Pasteur, reçoit les jeunes filles détenues par voie de correction paternelle, dans ses établissements situés à Lille, rue de la Préfecture, 10 et à Loos, Grande Route de Béthune.

#### SOCIÉTÉ DE PATRONAGE DES LIBÉRÉS ET DES ENFANTS MORALEMENT ABANDONNÉS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Cette Société établie en novembre 1895 a été approuvée par arrêté préfectoral en date du 11 janvier 1897. Elle a pour but de tenter le relèvement des libérés de toute nature, et s'attache tout spécialement au sauvetage et à la préservation de l'enfance. Elle s'occupe aussi du rapatriement des nationaux et des étrangers, et facilite les réhabilitations.

*Membres d'honneur* : MM. le Premier Président de la Cour d'appel de Douai, le Procureur général près la Cour d'appel de Douai, le Préfet du Nord et le Maire de Lille.

*Président* : M. Léonard Danel, O , I, C , rue Royale, 85 ; *Vice-Présidents* : MM. Dassonville, O A, Vice-Président du Tribunal de Lille., rue de l'Orphéon, 22 ; Garçon, O I, C , Professeur à la Faculté de droit, Bd Vauban, 82 ; *Secrétaire* : M. Carpentier, avocat, rue Jacquemars-Giélée, 35 ; *Secrétaires-adjoints* : MM. Cointrelle, avocat, Conseiller d'arrondissement, rue Jacquemars-Giélée, 44 ; Valenducq, avocat, rue Négrier, 11 ; *Trésorier* : M. Jules Houdoy, avocat, Square Jussieu, 8.

## ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 10 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au-dessous :

de 12 membres dans celles de :	501 à 1,500 habitants.
— 16 —	1,501 à 2,500 —
— 21 —	2,501 à 3,500 —
— 23 —	3,501 à 10,000 —
— 27 —	10,001 à 30,000 —
— 30 —	30,001 à 40,000 —
— 32 —	40,001 à 50,000 —
— 34 —	50,001 à 60,000 —
— 36 —	60,001 et au-dessus —

Les Conseils municipaux se réunissent en session ordinaire quatre fois l'année : en février, mai, août et novembre. La durée de chaque session est de 15 jours. Le Maire et, à son défaut, celui qui le remplace, préside le Conseil municipal. Le Conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.

Il y a dans chaque Commune un Maire et un ou plusieurs Adjoints élus parmi les membres du Conseil municipal. Le nombre des Adjointes est d'un dans les Communes de 2,500 habitants et au-dessous, de deux dans celles de 2,501 à 10,000. Dans celles d'une population supérieure, il y a un Adjoint de plus par chaque excédent de 25,000 habitants, sans que le nombre des Adjointes puisse dépasser douze.

Le Conseil municipal élit le Maire et les Adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Pour être éligible au Conseil municipal, il faut être âgé de 25 ans accomplis.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département :

### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

**AVESNES.** — *Maire* : M. le docteur Marquis, ☉ A.

*Adjoints* : MM. Briatte, Pasqual.

*Conseil municipal* : MM. Herbecq, Raux, ☉ A, Lenain, Lisange, Abraham, Chauveau, Collinet, Sirot, Lemoine, Venet, Girard, Jourdain, Barbe, Maire, Herbecq, Druart, Dubois, ☉ A, Clavon, Canque-lain, Descamps. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Bisiaux. — *Receveur municipal* : M. Levacq.

**FOURMIES.** — *Maire* : M. Delval.

*Adjoints* : MM. Gérard et Gras.

*Conseil municipal* : MM. Cousin, Moret, Jospin, Cashin, A. Bertaux, Jourdin, Sizaire, Marchand, C. Bertaux, Muny, Leblanc, H. Bouret, Buissart, E. Lermigeaux, P. Legrand, Flament, Gary, Desmazures, Bressy, Bruyère, Cusse, Paillet, D. Lermigeaux, N. . . . . — *Secrétaire de la Mairie* : M. Nihous. — *Receveur municipal* : M. Maquer.

**MAUBEUGE.** — *Maire* : M. Walrand, ✱, ☉ A.

*Adjoints* : MM. Neuillies, ☉ A, E. Fontaine.

*Conseil municipal* : MM. Monier, Réquillé, Charles, Delcroix, Colart, Huart, Jean, Cérésier, Autier, Dubois, François, Léger, Fauconnier, Guille, Delgorge, Blondeaux, Pesant, Leduc, Vautier, Hubinet, Arciaux, Laloux, Seguin, Warnotte. — *Secrétaire en chef de la Mairie* : M. Ducloy. — *Chef de l'état-civil* : M. Teynier. — *Chef des Travaux* : M. Pinchart. — *Receveur municipal* : M. Voeltzel.

### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

**CAMBRAI.** — *Maire* : M. Bersez, Paul, ☉ A.

*Adjoints* : MM. Copin, ☉ A, Garin, ☼.

*Conseil municipal* : MM. Brunel-Pamart, Lecat, ☉ A, Vaillant-Pruvot, Julien Crier, Dutemple, ✱, ☉ I, Lallemand, Charlier, Chapeau, Danquigny, Delannoy, ☉ A, Dazin, ✱, Boulanger, Timal, Capliez, Duez, Drain, Bonnel, Pagniez, Mairesse, Petit, Bourgeois, Deligne, Moisson dit Dufraîne, Delcroix — *Secrétaire en chef de la Mairie* : M. Leroy. — *Receveur municipal* : M. Dhaussy.

**LE CATEAU.** — *Maire* : M. Martinet.

*Adjoints* : MM. Bauduin et J.-Bte Desse.

*Conseil municipal* : MM. Thomas, Delattre, Wallez, Lefebvre,

Halette, Déjardin, Boudart, Macron, Seydoux, ✱, Collery, Cousin, Petitjean, Normand, Vatin, Gérard, Étienne, Legrand, Lesage, Belot, Gérard, Millot, Moreaux, Burillon, Servin. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Lacourte. — *Receveur municipal* : M. France, (M).

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire* : M. Bertin.

*Adjoints* : MM. Paul Hauotte, Dumont, ✱.

*Conseil municipal* : MM. Evrard, (A), Picquet, Binet, O✱, Cavroy, Vaast, Nutly, Lavoix, Hugot, Foulon, Hayez, Asou, Duforets, Baude, Lirondelle (A), Limbourg, Marlot, Desmarets, (A), Bulcourt, Goniau, Dubus, Lagaisse, Goube d'Anzin, Herman. — *Secrétaire-Général de la Mairie* : M. Collier, licencié en droit. — *Directeur des travaux municipaux* : M. Dropy, (A). — *Receveur municipal* : M. Pronier.

MARCHIENNES-VILLE. — *Maire* : M. Félix Maton.

*Adjoints* : MM. Lecouffe et Laden.

*Conseil municipal* : MM. Louis Couplet, Jules Tilmant, Louis Delannoy, Eugène Sinsolliez, Louis Henniquaux, Edmond Groulez, Louis Fromont, Léodor Poitou, Emile Dubois, ✱, (A), René Bigo, Henri Dubois, Michel Lubrez, Sorlin-Miniscloux, Auguste Desmons, Louis Deffontaine, Louis Rompteau, Louis Poitou. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Hubert. — *Receveur municipal* : M. Léon Mouy.

ORCHIES. — *Maire* : M. Herbo, (A).

*Adjoints* : MM. Desespringalle et Naveau.

*Conseil municipal* : MM. J.-B. Henno, Victor Piedannat, Caby-Fachaux, Delemer-Lecoq, Broutin-Dechenaux, Dhainaut, J.-B. Lepetit, Deletombe, Delais-Lemaire, Henri Bleuzet, Descarpentries, Charles Laurent, Emile Dellaine, Michel Leclercq, Louis Willocquet, Ferdinand Duhem, Dennetière-Dépret, Ubald Simon, Adonai Martin, N..... — *Secrétaire de la Mairie* : M. A. Hugot. — *Receveur municipal* : M. Lorthioir.

#### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES. — *Maire* : M. Léon Claeys, *Sénateur*.

*Adjoints* : MM. A. Carpentier, Vermullen.

*Conseil municipal* : MM. Paul Blondé, Carouille, Henri Coudeville, Jules Cousin, Benjamin Dekyndt, Alfred Delegher, Victor Denys, Henri Kerfyser, Bertin Lassael, Emile Letrez, Benoit Lips, Louis Nempon, Jérémie Swynghedauw, Pierre Trystram, Gustave Vanderhaeghe, Emile Verclytte, Léon Vergriete, Honoré Vermerseh, Henri Zeghers, N.... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Braets. — *Receveur municipal* : M. E. Swynghedauw.

DUNKERQUE. — *Maire* : M. A. Dumont.

*Adjoints* : MM. J. Deman, G. Cavois, R. Delourme.

*Conseil municipal* : MM. Delval, Lavergue, Villette, Debavelaere, Bonpain, Cabour, Chaveron, Spiers, Choquet, Durin, Hamoir, Reumaux, Herpreck, Lebleu, Deck, Vaucouwenberghe, Carlier, Hovelt, Robert, Dewees, Hans, Huyghe, Kieken, Dubois, de Quillacq, N... — *Secrétaire en chef de la Mairie* : M. H. Gauthier. — *Receveur municipal* : M. Guillain.

GRAVELINES. — *Maire* : M. Adolphe Torris.

*Adjoints* : MM. Salomé et Daullé-Martel.

*Conseil municipal* : MM. Maniez-Martin, Trollé-Levert, Wasca, Charles Leurette, Wintrebert, Bracq, Cocquillier, Loquet, Gombert-Lavallée, Gossart, Jannin, Jules Lesur, Pierre Butez, Jules Lecomte, Jules Haemers, Anquez-Louf, Sombret-Hautefeuille, Léon Bayon, U. Valentin, Codron. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Hochart. — *Receveur municipal* : M. Lecointe.

HONDSCHOOTE. — *Maire* : M. Alfred Outters.

*Adjoints* : MM. Hennegrave et De Bil.

*Conseil municipal* : MM. Mallengier, Van den Bavière, Vansteen-berghe, Thulliez, Bollengier, Massélis, Dufour, Ackein, Sapelier, Brunet, Verhulst, Brunet-Mortier, Vermersch, Beyaert, Pauwels, De Mersseman, Libberecht et Deturck. — *Secrétaire de la Mairie* : M. A. Cornette. — *Secrétaire-adjoint* : M. Deblock. — *Receveur municipal* : M. Versmisse.

#### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

BAILLEUL. — *Maire* : M. Emile Hié. ☞.

*Adjoints* : MM. Moeneclaey et Van Elslande.

*Conseil municipal* : MM. P. Liefoghe, G. Heusèle, Baelde, Perrier, Deberdt, Decherf, Declercq, E. Delcour, Hameau, Hemery, Jourdain, Weexsteen, Th. Liefoghe, Hopsomer, L. Delcour, V. Béhaghel, Furon, P. Devos, Onof, Verbaere, A. Cortyl, E. Hémar, J. Boddaert, Ch. Flahault. — *Secrétaire de la Mairie* : M. D. Declercq; *Secrétaire-adjoint* : M. G. Huys. — *Receveur municipal* : M. Hopsomer.

CASSEL. — *Maire* : M. Moeneclaey.

*Adjoints* : MM. Marant et Smagghe.

*Conseil municipal* : MM. Desmyttère, ✱, Becuwe, François Colpaert, Charles Colpaert, de Kytspotter, Masselis, Malot, Delabaere, Bosquillon de Jenlis, Debaene, Ryckewaert, Chevalier, Trassaert, Vermersch, Braems, Deschodt, Lambert, Wakernie,

Devrière, Felhoen. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Polaert. — *Receveur municipal* : M. Decusser.

ESTAIRES. — *Maire* : M. Désiré Dupont.

*Adjoints* : MM. Degrusion, N..... — *Adjoint spécial du Douliou* : M. Patinier.

*Conseil municipal* : MM. Gamelin, Ernout, Gruson, Durez, Degroote, Dethoor, Dhalluin, Fénart, Watine, Guéquièrre, Ledieu, Hernu, Leclercq, Piat, Blanquart, Delannoy, Lecigne, Wicart, et François. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Streck. — *Receveur municipal* : M. Bertein.

HAZEBROUCK. — *Maire* : M. Georges Degroote.

*Adjoints* : MM. Masson-Beau et Louis Bogaert.

*Conseil municipal* : MM. César Samsoen, Joseph Deschodt, Auguste Waryn, Théophile Defoort, Édouard Defoort, Georges Vandebussche, Isidore Dehaine, Benoît Vaninghelant, Georges Ghesquièrre, Auguste David, Léon Dequidt, Auguste Warein, Gustave Omaere, Camille Hénaux, Jules Lener, Fortuné Ducroquet, Charles Defraeye, Léon Degrendel, Ernest Piel, Arthur Vandamme, Alidor Vandebon. Aimé Dehandschoewerker, Émile Lefebvre, N..... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Boncourre. — *Receveur municipal* : M. Andries.

MERVILLE. — *Maire* : M. Grillet-Desante, A.

*Adjoints* : MM. Ernout-Gisquièrre et Orphée Variscotte.

*Conseil municipal* : MM. Étienne Delassus, O \*, Pruvost-Delos, Fatou-Vus, René Becue, Oscar Variscotte, Auguste Poivre, Lesur-Lemirre, Jérôme Chassaing, Carpentier-Ducatez, Victor Cappoen, Rémy Cassez, Roussel-Duquenne, Louis-Auguste Loridan, Bourel-Malvache, Emile Bouilliez, †, Emile Dambrine, Achille Loridan, Théophile Duquenne, Henri Senellart, Desnoulez-Hadou. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Leroy — *Receveur municipal* : M. Bacrot.

STEENVOORDE. — *Maire* : M. A. Outters.

*Adjoints* : MM. Mortier et Vandamme.

*Conseil municipal* : MM. Verbèke, Serlooten, Vanhove, Adolphe Carton, Edouard Carton. Degrave, François Demey, Benjamin Maerten, Meaux, Bariseel, Vasseur, Dejonghe, Degroote, Haen, Walbrau, Amand Demey, Parmentier, Alidor Verbèke, Docteur Ryckewaert et Benoît Verrièle. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Omer Frutsaert ; *Greffier de l'état-civil* : M. Cattoen — *Receveur municipal* : M. Eugène Lamote.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ARMENTIÈRES. — *Maire* : M. Hurtrel-Béghin.

*Adjoint*s : MM. Charles Dansette, Louis Bouchez.

*Conseil municipal* : MM. Léon Brame, Charles Breuvar, Célestin Clarisse, Henri Coisne, Élisée Ducrocq, Eugène Dufour, Emile Faucheur, Paul Fauvergue, Léopold Gille, Victor Hénaux, Emile Hernu, Paul Lambert, Charles Lefebvre, Liagre-Ceulenaere, Rodolphe Lourme, Motte-Cordonnier, Henri Parent, Henri Plancke, Victor Pouchain, Henri Ruyant, Louis Sénéchal, Louis Thilleur, Edouard Turpin, N.... — *Secrétaire en chef de la mairie* : M. A. Delobel. — *Receveur municipal* : M. A. Willebois.

COMINES. — *Maire* : M. Lauwick Van Elslande.

*Adjoint*s : MM. Meurillon et Liévin Hassebroucq, †.

*Conseil municipal* : MM. Louis Bourlet, Louis Goeman, Jules Lambin, Charles Lecomte, Alfred Lesaffre, Florent Lesaffre, Désiré Montaigne, Eugène de Wulf, Louis Froidure, Charles Catteau, Jules Cuvelier, Antoine Devos, Louis Parez, Charles Schoutteten fils, Louis Vouters, Charles Béhague, Henri Blanquart, César Schoutteten, Jean Vermesch, N.... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Paul Desprez. — *Receveur municipal* : M. Paul Cuvelier.

LILLE. — *Maire* : M. Gustave Delory, r. de Fives, 28.

*Adjoint*s : MM. Debierre ☉ I, pl. Cormontaigne, 4 ; Delesalle, r. des Chats-Bossus, 18 ; Hannotin, r. André, 15 ; Staes-Brame, r. de la Barre, 31 ; Ghesquière, r. de Béthune, 21 ; Werquin, r. des Fossés, 8 ; Dupied, r. des Etaques, 12 ; Dehouck, r. Saint-André, 71 ; Samson, r. d'Arras, 126.

*Conseil municipal* : MM. Vaillant, r. Solférino, 218 ; Derasse, r. du Long-Pot, 115 ; Louguet, r. St-Pierre, 18 ; Clément, r. de Boufflers, 8 ; Guffroy, r. Brûle-Maison, 130 ; Barrois, ☉ A, C †, r. Solférino, 220 ; Kolb, O ✱, r. des Canoniers, 10 ; Brassart, r. Nicolas-Leblanc, 28 ; Sever, O ✱, r. Thiers, 39 ; Brackers d'Hugo, r. Jacquemars-Giélée, 8 ; Meurisse, ☽, pl. de Strasbourg, 8 ; Barez, r. du Long-Pot, 187 ; Verly, ✱, r. Solférino, 7 ; Gossart, r. St-Gabriel, 93 ; Bergot, r. d'Arras, 126 ; Duponchelle, r. de Lyon, 25 ; Lemesre-Nieuwiarts, r. de Flers, 45 ; Gilbert, r. de Lyon, 68 ; Lacour, ☉ I, boul. de la Liberté, 117 ; Goudin, r. du Plat, 48 ; Poulet, r. du Long-Pot, 13 ; Beaufrepaire, r. de l'Est, 9 ; Desurmout-Schneider, r. Nicolas-Leblanc, 2 ; Duhem, r. St-Genois, 18 ; Laurence, r. Marais 3 ; N.... — *Secrétaire-général de la Mairie* : M. Maurice Contamine, ☉ I, à l'Hôtel de Ville ; *Secrétaire-adjoint* : M. Domarles ; — *Chefs de bureau* : MM. Dominique, *Contentieux* ; Leuillieux, *Contributions et Elections* ; Bernard, *Affaires militaires* ; Favier, *Etat Civil* ; — *Office sanitaire* : M. le Dr Chrétien, *Directeur*. — *Travaux municipaux* : M. Bourdon,

⊙ A., r. Jean-Bart, 6, *Directeur*. — *Voirie*: M. Masson, *Directeur*. — *Directeur des finances et contrôle*: M. Wellhoff. — *Receveur municipal*: M. Fréd. Leclercq, r. d'Inkermann, 4.

ROUBAIX. — *Maire*: M. Henri Carrette.

*Adjoint*s: MM. Adolphe Desobry, Achille Lepers, Julien Coutelier, Henri Thérin, Charles De Coek, Hervé Milbéo.

*Conseil municipal*: MM. Henri Hespel, Henri Vandeputte, Séraphin Ponthieu, Fidèle Bourgois, Achille Dujardin, Alfred Dubureq, Floris Tonneau, Jules Boucherie, Benjamin Gonce, Victor Petit, Louis Chevalier, Achille Carpentier, Désiré Penant, Alphonse Moret, Louis Carpentier, Charles Roussel, Avit Lombart, Joseph Délétré, Emile Dubrulle, Charles Nys, Charles Stienne, Clément Vaillant, Joseph Dedonker, Gustave Derzelle, Liévin Bailleul, Désiré Wichart, Jean-Baptiste Wilfart, Arthur Hélyneck, N... — *Secrétaire-Général de la Mairie*: M. F. Chabrouillaud. — *Chef du bureau du Secrétariat*: M. E. Devernay; *Sous-Chef*: M. A. Obin. — *Chef du bureau de l'État-civil*: M. Lefebvre; *Chef honoraire de l'État-civil*: M. A. Duhamel. — *Sous-Chef du service de la Caisse des écoles*: M. L. Royet. — *Service des travaux municipaux*: M. Coliez, architecte, *Chef du service des bâtiments*: M. A. Varlet, conducteur des ponts et chaussées, *Chef du service de la voirie*. — *Receveur municipal*: M. Salembier.

SECLIN. — *Maire*: M. L. Desmazières, ✱, ⊙ A.

*Adjoint*s: MM. Edouard Desurmont et François Houzé.

*Conseil municipal*: MM. Delaune, Jules Lepoivre, J.-B. Boutry, Arnould Mollet, C. Guillemaud, J. Thuet, F. Delhaye, Ch. Chevalier, P. Houpe, E. Pontfort, H. Caby, G. Duriez, Em. Messian, Aug. Collette, Fr. Duthilleul, Alex. Lemaire, J. Laden, O ⊙, Th. Gruson, N..., N... — *Secrétaire de la Mairie*: M. Hue-Delacourt. — *Receveur municipal*: M. Bouthors.

TOURCOING. — *Maire*: M. V. Hassebrocq, O ✱, ⊙ A, †.

*Adjoint*s: MM. Louis Diéval, François Senélar, Measure-Six, ⊙ I, Emile Lecomte.

*Conseil municipal*: MM. Auguste Ducoulombier, Emile Destombes, Théry-Rasson, ⊙ M, Gustave Glorieux, ⊙ A, Honoré-Colson, Louis Depinoy, Dhal-Descy, Henri Loridant, Charles Loridan, Henri Dumortier, Charles Leplat, Emile Lemaire, Abel Leveugle, Victor Flament, Henri Lefebvre, Léon Salembien, Pierre Delvoye, Louis Grau, Victor Cochetoux, Gaston Barbarie, Alexandre Demouveaux, Jules Ladesou, Masurel-Leclercq, Emile Farvacque, Félix Muller,

Henri Coppin, Maurice Cordier, Léon Clerson, Julien Tack, Gustave Dron, N... — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Ghislain Dramais. — *Services municipaux* — *Bâtiments* : MM. Louis Leroux,  A, *Directeur*; *Voirie urbaine* : Florimond Vermée, *Directeur*; *Usine à gaz* : H. Barrois, *Directeur*; *Eaux* : A. Binet, *Directeur*. — *Receveur municipal* : M. E. Bulté.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. — *Maire* : M. Pierre Pureur.

*Adjoint* : MM. Victor Amand et Louis Beaumont.

*Conseil municipal* : MM. Protat, Raverdy, , Bont, Limauge, , Dumoulin, Murez, Fally, Colbert, Deblaton, Namur, Wattiau, Glorieux, Delière, Castiau, Delanglez, Housez, Baugnies, Gervais, , , Estyle, Hainaut. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Anatole Dormy. — *Greffier de l'Etat Civil* : M. Henri Vandevoir. — *Receveur municipal* : M. Nestor Gonthier.

SAINT-AMAND. — *Maire* : M. Jules Sirot,  A.

*Adjoint* : MM. Raviart,  A, et Dusart.

*Conseil municipal* : MM. Casimir Davaine, Émile Davaine, , , Ernest Davaine, Clément Ducatillon, Parfait Dufflot, Gustave Ego,  A, Léonce Lefebvre, Elie Verdavaine, Jean-Baptiste Notre-dame, Louis Dubois, Jean-Baptiste Huon, Henri Vincent, Pierre-Joseph Deloffre, Martial Carlier, Émile Hornez, Oscar Legrand, Charles Quarez, Jules Duhem, François Charlet, Albert Lebacqz, Alexandre Rémy, Alfred Tournois, N... — *Secrétaire de la Mairie* : M. A. Flament. — *Receveur municipal* : M. Brasseur.

VALENCIENNES. — *Maire* : M. Sautteau, , .

*Adjoint* : MM. Devillers,  A, et Debiève, , .

*Conseil municipal* : MM. Warin, Mariage, ,  A, Lebacqz, Doutriaux,  I, Manouvriez, Pillion, Debaralle, ,  I, Lemaitre, Dècle, ,  I, Tauchon, Fontellaye, Bultot,  A, Debrabant, Binet, Boucher, Dupont, , Cacheux, Delhaie, Dugardin, Corsolle, Trinquet, Imbert, Membre, N... — *Secrétaire de la Mairie* : M. Thiroux. — *Receveur municipal* : M. Tulou.

*Les noms des Maires et Adjoint* de toutes les Communes du Département sont inscrits dans les tableaux ci-après : le 1<sup>er</sup> tableau donne la liste des communes par ordre alphabétique, le second la liste des communes par canton.

## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES. (1)

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Abancourt...	C	Cambrai-O...	Cambrai...	Lesne .....	Massin .....	Thisse.
Abcon .....	V	Denain .....	Bureau .....	Lanthiez .....	Fiévet, Richez...	Laloy.
Aibes .....	A	Solre-le-Chât	Cousolre .....	Petit .....	Hersoy .....	Louys.
Aix .....	D	Orchies .....	Orchies .....	Waymel .....	Dupret .....	Mucherie.
Allennes-lez-Mar.	L	Seclin .....	Annœullin...	Brassart .....	Fry .....	Courtois.
Amfroipret .....	A	Bavai .....	Gommegnies.	Carlier .....	Trouillez .....	Cailliez.
Anhiers .....	D	Douai-Nord ..	Raches .....	Cuisinier .....	Loyers .....	V. Raches.
Aniche .....	D	Douai-Sud .....	Bureau .....	Bastin .....	Wailly, Goffin...	Langlade.
Annappes .....	L	Lannoy .....	Ascq .....	de Montalembert.	Desruelles, Lestrez ..	Delcroix.
Anneux .....	C	Marcoing .....	Cambrai .....	Crépin .....	Lévéque .....	Gilleron.
Annœullin .....	L	Seclin .....	Bureau .....	Coupey .....	Denoulet, Deleneuville	Destombes, Bidez.
Anor .....	A	Trélon .....	Id .....	Lord .....	Daubercies, Gevelle...	Fontaine.
Anstaing .....	L	Lannoy .....	Ascq .....	Delerue .....	Delesalle .....	Delassus.
Anzin .....	V	Valencienn.-N	Bureau .....	Pottiez .....	Broudehoux, Gérard...	Dauchy.
Arleux .....	D	Arleux .....	Id .....	Dransart .....	Vasseur .....	Vaille.
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues .....	Bergues .....	Delabaere .....	Wemaere .....	Lordénimus.
Armentières .....	L	Armentières..	Bureau .....	Hurtrel-Béghin .....	Dansette, Bouchez ..	Berteloot, Huet.
Arnêke .....	H	Cassel .....	Id .....	Bequaert .....	Vandaele .....	Beck.
Artrès .....	V	Valencienn.-S	Id .....	D'haussy .....	Leduc .....	Machu.
Ascq .....	L	Lannoy .....	Id .....	Desquiers .....	Castelain .....	Patin.
Assevent .....	A	Maubeuge .....	Maubeuge .....	Fissiau .....	Labbé .....	V. Boussois.
Attiches .....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Maurice .....	Lecomte .....	Dujardin.
Aubenchaut-au-B.	C	Cambrai-O...	Aubigny .....	Bernard, 	Tarliery .....	V. Aubigny au Bac
Aubercicourt .....	D	Douai-Sud .....	Aniche .....	Lambert .....	Consil, Robert .....	Leclercq.
Aubers .....	L	La Bassée .....	Bureau .....	Cordonnier .....	Debeaussart .....	Cauillier.
Aubigny-au-Bac ..	D	Arleux .....	Id .....	Hannois .....	Pagniez .....	Rousselle.
Aubry .....	V	Valencienn.-N	Anzin .....	Lemoingne .....	Broutin .....	Tison.
Auby .....	D	Douai-O .....	Flers .....	Facomprenz .....	Wafflard .....	Pastours.
Auchy .....	D	Orchies .....	Orchies .....	Cambier .....	Delangue .....	Melot.
Audencourt .....	C	Clary .....	Candry .....	Cardon .....	Poulain .....	V. Inchy.
Audignies .....	A	Bavai .....	Bavai .....	de Veyle de Romans...	Maillez .....	V. Bavai.
Aulnoy .....	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Damien, 	Caniez .....	Fereot.
Aulnoye .....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Carpentier .....	Douillet .....	V. Aymeries.
Avelin .....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	des Rotours .....	Lecouffe .....	Desmarchelier.
Avesnelles .....	A	Avesnes-S .....	Avesnes .....	Lermuzeau .....	Mercier .....	Delay.
Avesnes .....	A	Avesnes .....	Bureau .....	Marquis, 	Briatte, Pasqual .....	Hécart.
Avesnes-le-Soc ..	V	Bouchain .....	Haspres .....	Bricout .....	Lanthiez .....	Deganquier.
Avesnes-lez-Aub.	C	Carnières .....	Bureau .....	Derieux .....	Ghienne, Convez .....	Farinaux.
Awoingt .....	C	Cambrai-Est..	Cambrai .....	Panelle .....	Courbet .....	François.
Aymeries .....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Mary .....	Bertrand .....	Deleau.
Bachant .....	A	id .....	Pont-s/Sambre...	Bayard .....	Rivière .....	Boulogne.
Bachy .....	L	Cysoing .....	Cysoing .....	Quique .....	Huin .....	Piat.
Bailleul .....	H	Bailleul .....	Bureau .....	Hié .....	Moeneclaeys, Van Eislande .....	Combronne, Bé- cuwe, Beroyer Charles, Beroyer Justin.
Baisieux .....	L	Lannoy .....	Bureau .....	Dubar .....	Carrette .....	Dubois, Delombe.
Baives .....	A	Trélon .....	Trélon .....	Pécheux, 	Bernard .....	Poulain.

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Bambeckue...	Dk	Hondschoote.	Wormhout...	Oulters .....	Loetvoet .....	Debeer.
Banteux .....	C	Marcoing .....	Masnieres...	Crépin .....	Trocmé .....	Fiévez.
Bantigny .....	C	Cambrai-O .....	Cambrai .....	Bernard .....	Dupas .....	Dechy.
Bantouzelle .....	C	Marcoing .....	Masnieres...	Millet .....	Sombrin .....	Bouchez.
Bas-Lieu .....	A	Avesnes-N .....	Avesnes .....	Evrard .....	Pouillard .....	V. Avesnes.
Basuel .....	C	Le Cateau .....	Le Cateau .....	Dehaussy .....	Barbet .....	Fiévez.
Bauvin .....	L	Seclin .....	Bureau .....	Bottelle .....	Six .....	Léman.
Bavai .....	A	Bavai .....	Id .....	Hennet de Courtefroy .....	Wattier .....	Delannoy.
Bavinchove .....	H	Cassel .....	Cassel .....	Bendaert .....	Piérens .....	Vandendrielsche.
Beaucamps .....	L	Haubourdin .....	Fournes .....	Desbonnets .....	Béharel .....	Mortreux.
Beaudignies .....	A	Le Quesnoy-E .....	Lé Quesnoy .....	Boez .....	Déparis .....	Delannoy.
Beaufort .....	A	Maubeuge .....	Hautmont .....	Decorruée .....	Renaux .....	Maufroid.
Beaumont .....	C	Le Cateau .....	Inchy .....	Ratte .....	Davain .....	V. Inchy.
Beaurain .....	C	Solesmes .....	Solesmes .....	Langrand .....	Dehaine .....	Demain.
Beaurepaire .....	A	Avesnes-S. .....	Prisches .....	Godfrin .....	Ducornet .....	Chatelain.
Beaurieux .....	A	Solre-le Chât. .....	Solre-le-Chât. .....	Trouillez .....	Hardy .....	Rombouts.
Beauvois .....	C	Carnières .....	Bureau .....	Michau .....	Senéz, Bricout .....	Pagniez.
Bellaing .....	V	Valencien-N .....	Wallers .....	Laude .....	Pluchart .....	Gilleron.
Bellignies .....	A	Bavai .....	Bavai .....	Cordier .....	Mirland .....	Paris.
Bérelles .....	A	Solre-le-Chât .....	Solre-le-Chât. .....	Leclercq .....	Dusart .....	Thuliez.
Bergues .....	Dk	Bergues .....	Bureau .....	Claeys .....	Carpentier, Vermullen .....	Staelen.
Berlaimont .....	A	Berlaimont .....	Id .....	Evrard Eliez .....	Massot, Doctobre .....	Wirth.
Bermerain .....	C	Solesmes .....	Solesmes .....	Leroy .....	Carpentier .....	Manouvrier.
Bermeries .....	A	Bavai .....	Bavai .....	Sénéchal .....	Postiau .....	V. Amfroipret.
Bersée .....	L	Pont-à-Marq .....	Bureau .....	Le Vaillant .....	Mouchon .....	Leroy.
Bersillies .....	A	Maubeuge .....	Maubeuge .....	Moreau .....	Delevaque .....	V. Villers-sire-N.
Berthen .....	H	Bailleul-S-O .....	Bailleul .....	Vandewalle .....	Légillon .....	Braems.
Berthy .....	C	Clary .....	Bureau .....	Fontaine-Herbet .....	Poullain, Lasson .....	Déhon.
Béthencourt .....	C	Carnières .....	Caudry .....	Dubois .....	Renard .....	Coulon.
Bettignies .....	A	Maubeuge .....	Maubeuge .....	Gillion .....	Locoge .....	V. Mairieux.
Beltrechies .....	A	Bavai .....	Bavai .....	Cappliez .....	Reumont .....	Facon.
Beugnies .....	A	Avesnes-N .....	Sars-Poteries .....	Jouiniaux .....	Dubois .....	Delcambre.
Beuvrages .....	V	Valencien-N .....	Anzin .....	Lefebvre .....	Dumont .....	Ghyselincq.
Beuvry .....	D	Orchies .....	Orchies .....	Dupont .....	Robert .....	Wallez.
Béwillers .....	C	Carnières .....	Carnières .....	Prévoit .....	Leroy .....	Dubrulle.
Bierne .....	Dk	Bergues .....	Bergues .....	Lauwers .....	Paresys .....	Vanrechem.
Bissezele .....	Dk	Id .....	Id .....	Boudenoot .....	Cléren .....	Verhaeghe.
Blaringhem .....	H	Hazebrouck-N .....	Renescure .....	Mordacq .....	Dormion .....	Corion.
Blecourt .....	C	Cambrai O .....	Cambrai .....	Norman .....	Bailliez .....	Glorieux.
Boeschépe .....	H	Steenvoorde .....	Godewaersvelde .....	Decanter .....	Houvenaghel .....	Dezitter, Lemeiter.
Boeseghem .....	H	Hazebrouck-S .....	Hazebrouck .....	Foine .....	Cattoir .....	Wicart.
Bois-Grenier .....	L	Armentières .....	Armentières .....	Wattel .....	Bouchery .....	Mouque.
Bollezue .....	Dk	Wormhout .....	Bureau .....	Cockenpot .....	Poublanc .....	Beck.
Bondue .....	L	Tourcoing-S .....	Id .....	d'Hespe .....	Desbonnets, Despartures .....	Loridan.
Borre .....	H	Hazebr.-Sud .....	Hazebrouck .....	Delbecq .....	Staes .....	Bellette.
Bouchain .....	V	Bouchain .....	Bureau .....	Bernier .....	Risbourg .....	Bourgeois.
Boulogne .....	A	Avesnes-Sud .....	Avesnes .....	Flament .....	Pagnier .....	Germe.
Bourbourg-Camp .....	Dk	Bourbourg .....	Bourbourg .....	Belle .....	Wissocq, Teltart .....	V. Bourbourg-V.
Bourbourg .....	Dk	Id .....	Bureau .....	Vandenbroueque .....	Van Wormhoudt .....	Dominicus.
Bourghelles .....	L	Cysoing .....	Cysoing .....	Desmons .....	Delecourt .....	Ducateau.
Boursies .....	C	Marcoing .....	Hermies (p de c) .....	Deleau .....	Brusquin .....	Laurent.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Bousbecque..	L	Tourcoing-N.	Bureau..	Dalle Jean..	Delannoy, Dalle-Leroux	Bourlet.
Bousies..	A	Landrecies..	Id.....	Richez.....	Cloche, Legrand.	Laisney.
Bousignies..	A	Solre-le-Chât.	Cousolre..	Pouillard..	Blanpain.....	Cousin.
Bousignies..	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon..	Chirez.....	Debrabant..	V. Brillon.
Boussières..	A	Berlaimont..	Hautmont..	Forest.....	Corbeau.....	V. Vieux-Mesnil.
Boussières..	C	Carnières....	Carnières..	Villain.....	Grière.....	Six.
Boussols..	A	Maubeuge..	Marpent..	Wallerand..	Liénard.....	Bricout.
Bouvignies..	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Desmons..	Gourmez.....	Sapelier.
Bouvines..	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Dchau.....	Desmarescaux..	Desbarbieux.
Bray-Dunes..	Ek	Dunkerque-E.	Ghyvelde..	Wallyo.....	Marteel.....	Camerlynck.
Briastre..	C	Solesmes.....	Arlesly.....	Vallez.....	Decrouez.....	Remy.
Brillon.....	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon..	Martin C.....	Martin B.....	Dumon.
Brouckerque.	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Devey.....	Deram.....	Claie.
Broxeele..	Dk	Wormhout..	Bollezeele..	Permandt..	Vantorre.....	Beaucamps.
Bruay.....	V	Valencien -N	Bureau..	Define, A.	Dorchis Chevalier	Gruson.
Bruille-lez-March.	D	Marchiennes.	Somain.....	Buiset.....	Durut.....	Dorchies.
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand..	Lemer.....	Eyraud.....	Lenoir.
Brunémont..	D	Arleux.....	Arleux.....	Tantart.....	Ficheux.....	Lefebvre.
Bry.....	A	Le Quesnoy-O	Jenlain.....	Carlier.....	Wattier.....	Talbroux.
Bugnicourt..	D	Arleux.....	Arleux.....	Maillet.....	Lanciaux.....	Destailleur.
Busigny.....	C	Clary.....	Bureau..	Lépousez..	Vilette, Debail..	Grandsart.
Buyssechre.	H	Cassel.....	Cassel.....	Devynck..	Dewagemacker..	Vervey.
Caestre.....	H	Hazebr.-N.	Hazebrouck..	Desmarécaux N.	Lefebvre.....	Govaere.
Cagnoncles..	C	Cambrai-Est.	Rieux.....	Leduc.....	Copin, A.	Jansoone.
Cambrai.....	C	Cambrai.....	Bureau..	Bersez, A.	Garin, A.	Leecocq, Cloche, Drach.
Camphin-en-Car.	L	Seclin.....	Phalempin..	Delannoy..	Grauwyn.....	Lobel.
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing.....	Baisieux..	Cte de Brigode	Staes.....	Lecuppre.
Cantaing....	C	Marcoing....	Cambrai.....	Foulon.....	Sergent.....	Rigolle.
Cantin.....	D	Arleux.....	Bureau..	Coquelet..	Miroux.....	Cattelain.
Capelle.....	C	Solesmes.....	Solesmes.....	Macarez..	Gamez.....	V. Escarmain
Capinghem..	L	Armentières.	Lomme.....	Denoyelle..	Fallet.....	V. Lomme.
Cappelle.....	Bk	Dunkerque-O	Coudkerque-Br	De Merssemann..	Hennebert..	V. Armabouts-C
Cappelle.....	L	Cysoing.....	Templeuve..	Frelin.....	Poutrain.....	Delecambre.
Cappellebrouck	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Delepouve..	Déjardin.....	Vanneufville.
Carnières..	C	Carnières..	Bureau..	Déjardin..	Leclercq, Emile..	Prévost.
Carnin.....	L	Seclin.....	Carvin (p.d.c.)	Cloquié.....	Demay.....	Ferrant.
Cartignies..	A	Avesnes-Sud.	Bureau..	Pamar.....	Dupont.....	Dransart.
Cassel.....	H	Cassel.....	Id.....	Moeneclaez.	Marant, Smaggho ..	Loviny.
Catillon....	C	Le Cateau..	Bureau..	Fleuru-Lefebvre..	Béthune.....	Caudron.
Cattenières..	C	Carnières..	Carnières..	Lefebvre.....	Taquet.....	Truy.
Caudry.....	C	Clary.....	Bureau..	Leduc.....	Bricout, Leblond.	Langlin.
Caulley.....	C	Id.....	Ligny.....	Dolez.....	Vitou.....	Dupas.
Cauroir....	C	Cambrai-Est.	Carnières..	Dhordain..	Lesne.....	Ninot.
Cerfontaine..	A	Maubeuge..	Ferrière-la-Gr	Thomas.....	Dumée.....	V. Rousies.
Chapelle-d'Arm.	L	Armentières.	Armentières.	Vigneron..	Ramery, Catry..	Damman.
Château-Fabbaye	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand..	Cochin.....	Jouveaux.....	Joly.
Chemy.....	L	Seclin.....	Phalempin..	Bonte.....	Legroux.....	Liénard.
Chérens....	L	Lannoy.....	Baisieux..	Duquennoy..	Wauquier.....	Veys.
Choisies....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Legrand..	Lonfils.....	V. Obrechies.
Clairfayts..	A	Id.....	Id.....	Brogne.....	Bombled.....	Bottiaux.

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	du culte.
			chaque commune			
			dépend.			
Clary . . . . .	C	Clary . . . . .	Bureau . . . . .	Bourlel . . . . .	Largillière, Sauvez . .	Boudailliez.
Cobrieux . . . . .	L	Cysoing . . . . .	Cysoing . . . . .	Grulois . . . . .	Broutin . . . . .	Liénard.
Colleret . . . . .	A	Maubeuge . . . . .	Bureau . . . . .	Demanez . . . . .	Gobled . . . . .	Duclermortier
Comines . . . . .	L	Quesnoy-s-D. . . . .	Bureau . . . . .	Lauwick-Van Els- lande . . . . .	Meurillon, Hasse- broucq ✠ . . . . .	Leynaert, Dé- croucz.
Condé-s-l'Es. . . . .	V	Condé . . . . .	Id. . . . .	Pureur . . . . .	Amand, Beaumont . . .	Gahide, Bernaert.
Coudekerque . . . . .	Dk	Dunkerque-E. . . . .	Bergues . . . . .	Vanhoove . . . . .	Delattre . . . . .	Spillemaeker.
Coudekerque-Br. . . . .	Dk	Id. . . . .	Bureau . . . . .	Dickson . . . . .	Bellanger, Daudruy, Sansen . . . . .	Duclermortier
Courchelettes . . . . .	D	Douai-O. . . . .	Douai . . . . .	Tranin . . . . .	Silvin . . . . .	Jourdin. V. Lambres.
Cousolre . . . . .	A	Solre-le-Chât. . . . .	Bureau . . . . .	Deltour . . . . .	Wallerand, Decamps . .	Lemoine.
Coutiches . . . . .	D	Orchies . . . . .	Orchies . . . . .	Dennetière ✠ . . . . .	Lespagnol . . . . .	Douce.
Craywick . . . . .	Dk	Gravelines . . . . .	Gravelines . . . . .	Duriez . . . . .	Dupuy . . . . .	Deneve.
Crespin . . . . .	V	Condé . . . . .	Bureau . . . . .	Laurent . . . . .	Crépin . . . . .	Delassus.
Crévecoeur-sur- l'Escaut . . . . .	C	Marcoing . . . . .	Bureau . . . . .	Desmoutier ✠ . . . . .	Le Roy . . . . .	Lenelle, Grandsart
Crochte . . . . .	D	Bergues . . . . .	Bergues . . . . .	Vancappel . . . . .	Thibouw . . . . .	Dedryver.
Croix . . . . .	A	Landrecies . . . . .	Bousies . . . . .	Delsart . . . . .	Dehen . . . . .	Hénin.
Croix . . . . .	L	Roubaix-O. . . . .	Bureau . . . . .	Desbarbieux . . . . .	Fortier, Lecrinier . . .	Deswel.
Guincy . . . . .	D	Douai-O. . . . .	Douai . . . . .	D'Hour . . . . .	Delbourse . . . . .	Béthune.
Curgies . . . . .	V	Valenciennes-E. . . . .	Bureau . . . . .	Durieux . . . . .	Derode . . . . .	Vesurmont.
Cuvillers . . . . .	C	Cambrai-O. . . . .	Cambrai . . . . .	Dhordain . . . . .	Honoré . . . . .	V. Bantigny.
Cysoing . . . . .	L	Cysoing . . . . .	Bureau . . . . .	Desmons . . . . .	Gaillet, Dumoulin . . .	Herrengt.
Damousies . . . . .	A	Maubeuge . . . . .	Ferrière-la-Gde. . . . .	Moustier . . . . .	Devins . . . . .	Butel.
Dechy . . . . .	D	Douai-S. . . . .	Douai . . . . .	Pol . . . . .	Widier . . . . .	Debuchy.
Dehéries . . . . .	C	Clary . . . . .	Walincourt . . . . .	Befve . . . . .	Sauvet . . . . .	V. Malincourt
Denain . . . . .	V	Denain . . . . .	Bureau . . . . .	Selle . . . . .	Minot, Huguet . . . . .	Jourdain.
Déulémont . . . . .	L	Quesnoy-s-D. . . . .	Quesnoy-s-D. . . . .	Philippo . . . . .	Liénart . . . . .	Delebecque.
Dimechaux . . . . .	A	Solre-le-Chât. . . . .	Solre-le-Chât. . . . .	Planard . . . . .	Maillard . . . . .	V. Dimont.
Dimont . . . . .	A	Id. . . . .	Sars-Poteries . . . . .	Tramont . . . . .	Déquesne . . . . .	Dubois.
Doignies . . . . .	C	Marcoing . . . . .	Hermies (p-d-C) . . . . .	Labalette . . . . .	Dubois . . . . .	Bonneville.
Dompierre . . . . .	A	Avesnes-N. . . . .	Bureau . . . . .	Mathieu . . . . .	Chartier . . . . .	Delobelle.
Douai . . . . .	D	Douai-N. . . . .	Bureau . . . . .	Bertin . . . . .	Hanotte et Du- mont ✠ . . . . .	Voir au chapitre des Cultes.
Douchy . . . . .	V	Denain . . . . .	Bureau . . . . .	Dorémieux . . . . .	Soriaux, Buisset . . . . .	Delrue.
Dourlers . . . . .	A	Avesnes-N. . . . .	Bureau . . . . .	De Nédonchel . . . . .	Bruyère . . . . .	Saffroy.
Drincham . . . . .	Dk	Bourbourg . . . . .	Bourbourg . . . . .	Declereq. ✠ . . . . .	Vitse . . . . .	Brisse.
Dunkerque . . . . .	Dk	Dunkerque . . . . .	Bureau . . . . .	Dumont . . . . .	Deman, Cayrois, Delourme . . . . .	Compagnon, Scal- bert, Brousse.
Ebblinghem . . . . .	H	Hazebrouck-N. . . . .	Renescure . . . . .	Van Pradelles de Palmaert . . . . .	Deram . . . . .	Desmis.
Ecaillon . . . . .	D	Douai-Sud . . . . .	Montigny-en-Ost. . . . .	Lecouffe . . . . .	Dherbécourt . . . . .	Perche
Eccles . . . . .	A	Solre-le-Chât. . . . .	Solre-le-Chât. . . . .	Gobled . . . . .	Colson . . . . .	V. Solrimes.
Eclaiibes . . . . .	A	Maubeuge . . . . .	Dourlers . . . . .	Cuisset . . . . .	Juniet . . . . .	Cartigny.
Ecuelin . . . . .	A	Berlaimont . . . . .	Berlaimont . . . . .	Fiéval . . . . .	Masure . . . . .	V. St-Rémy-Ch
Eecke . . . . .	H	Steenvoorde . . . . .	Steenvoorde . . . . .	Gillots . . . . .	Stoffaes . . . . .	Tierssoone.
Elincourt . . . . .	C	Clary . . . . .	Maretz . . . . .	Clochez . . . . .	Viltain . . . . .	Noisette.
Elesmes . . . . .	A	Maubeuge . . . . .	Maubeuge . . . . .	Lisse . . . . .	Gillot . . . . .	Delcambre.
Emerchieourt . . . . .	V	Bouchain . . . . .	Aniche . . . . .	Remy . . . . .	Loquet . . . . .	V. Aniche.
Emmerin . . . . .	L	Haubourdin . . . . .	Haubourdin . . . . .	Castel . . . . .	Facomprez . . . . .	Legrand.
Englefontaine . . . . .	A	Le Quesnoy-B . . . . .	Bureau . . . . .	Cantineau . . . . .	Guéry . . . . .	Turpin.
Englos . . . . .	L	Haubourdin . . . . .	Haubourdin . . . . .	Imbert de la Pha- teogue . . . . .	Delangre . . . . .	Dufour.

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	du culte.
Ennetières-en-W.	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Descamps...	Nory.....	Roch.
Ennevelin...	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	Favir.....	Lambelin.....	Degeuser.
Eppe-Sauvage	A	Trélon.....	Trélon.....	Culhial du Fresnes	Rabout.....	Ficheux.
Erchin.....	D	Arleux.....	Cantin.....	Bernard.....	Richez.....	Vandy.
Eringham.....	Dk	Bergues.....	Esquelbecq.	Hemelsdael..	Vantorre.....	Devos.
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lallemand...	Delepierre.....	V. Hallennes.
Erquinghem-Lys	L	Armentières.	Armentières.	Decherf.....	Gruson.....	Pollet.
Erre.....	D	Marchiennes.	Somain.....	Havet.....	Delin.....	Fasseur.
Escarmain.....	C	Solesmes.....	Solesmes.....	Macarez, ⚡	Fosse.....	Leleux.
Escaudain.....	V	Denain.....	Bureau.....	Cartigny II..	Cartigny J. Nortier	Poupart.
Escaudœuvres..	C	Cambrai-Est.	Cambrai.....	Copin.....	Tarlier, Gourdin..	Delesalle.
Escapont.....	V	Condé.....	Fresnes.....	Wagret, ⚡	Defline.....	Cerf.
Escobecques..	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Fortrie.....	Waymel.....	V. Englos.
Esnes.....	C	Clary.....	Walincourt..	Boniface.....	Derieux.....	Marrie.
Esquelbecq...	Dk	Wormhout..	Bureau.....	Bergerot.....	Belle.....	Thooris.
Esquerchin...	H	Douai-O.....	Douai.....	Lubrez, ⚡	Wacheux.....	Ruckebusch.
Estaires.....	D	Merville.....	Bureau.....	Dupont.....	Degruson, Delberg, Patinier.....	Boedt, Delp
Esturmél.....	C	Carnières....	Carnières....	Fleury.....	Hutin.....	Lerche.
Estrées.....	D	Arleux.....	Arleux.....	Lemaire.....	Jacquart.....	Lefebvre.
Estreux.....	V	Valenciennes-E.	Saultain....	François.....	Motly.....	Danel.
Eswards.....	C	Cambrai-E.	Cambrai.....	Salez.....	Lelong.....	Carden.
Etrun.....	C	Cambrai-E.	Iwuy.....	Denimal.....	Camu.....	Lebriez.
Eth.....	A	Le Quesnoy-O	Sebourg.....	Duquesnoy..	Pouille.....	Degruson
Etrœungt.....	A	Avesnes-S.	Bureau.....	Valentin.....	Contesse, Godbille	Laurent.
Faches.....	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Liagre.....	Farinaux, Marchand.	Lecomte, Hennion
Famars.....	V	Valenciennes-S.	Valenciennes.	Douay.....	Malaquin.....	Laut.
Faumont.....	D	Orchies.....	Raches.....	Desmoutier..	Hornez, ⚡	Dal.
Favrill.....	A	Landrecies..	Landrecies..	Thomas.....	Marcoux.....	Foubert.
Féchain.....	D	Arleux.....	Aubigny.....	Tétar.....	Delille.....	Ledoux.
Fégnies.....	A	Bavai.....	Bureau.....	Berkenne, ⚡	Prévost, Damien.	Cauet.
Felleries.....	A	Avesnes-N.	Bureau.....	Lixon.....	Sandart.....	Moine.
Fenain.....	D	Marchiennes.	Somain.....	Brabant Aug.	Brabant Hdeph <sup>re</sup> .	
Férin.....	D	Douai-Sud...	Cantin.....	Couppé.....	Delcambre.....	Bricout.
Féron.....	A	Trélon.....	Wignehies...	Durieux.....	Mélayers.....	Ritaine.
Ferrière-la-Gr..	A	Maubeuge..	Bureau.....	Lesaffre.....	Hosselet.....	Germe.
Ferrière-la-Petite	A	Id.....	Ferrière-la-Gr	Lecat.....	Robert, Gravel..	Hébert.
Fiammont-Waud.	A	Avesnes-N..	Avesnes.....	Meurisse.....	Gibon.....	Hégo.
Fiers.....	I	Lannoy.....	Croix.....	Goube.....	Couvreur.....	Claise.
Fiers-en-Escréb.	D	Douai-O.....	Bureau.....	Voreux.....	Duhamel, Hasbroucq, Lepers.....	Dupuis.
Fleuries.....	C	Marcoing....	Marcoing....	Dumont.....	Sellier.....	Rogé.
Flétre.....	H	Bailleul.....	Bailleul.....	Ricour.....	Goubet.....	Dupas.
Flines-l-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne.....	Namur.....	Henneton.....	Vancostenoble.
Flines-l-Raches.	D	Douai-N.....	Bureau.....	Debruille.....	Delzenne, Delannoy..	Plet.
Floursies.....	A	Avesnes-N..	Dourlers.....	Thiroux.....	Bastin.....	Delecroix.
Floyon.....	A	Avesnes-S..	Etrœungt...	Caton.....	Bastin.....	V. Semousies.
Fontaine-au-Bois	A	Landrecies..	Landrecies..	Leblond.....	Coulon.....	Dubray.
Fontaine-au-Pire	C	Carnières....	Beauvois....	Gérard.....	Brabant.....	Lanne.
Fontaine-N.-D..	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	A. Panien...	Cauchy.....	Leroy.
Forenville.....	C	Cambrai-E..	Id.....	Banse.....	Panien-Godefroy.	Pavoine.
					Lefebvre.....	V. Séravillers.

NOMS		BUREAU DE POSTE. duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Forest .....	L	Lannoy .....	Ascq .....	Thieffry .....	Delattre .....	Gourdin.
Forest .....	A	Landrecies...	Bousies .....	Paycn .....	Michaux .....	Poulet.
Fort-Mardyck	Dk	Dunkerque-O	St-Pol-s.-Mer.	Evrard .....	Gens .....	Fyten.
Fournies .....	A	Trelon .....	Bureau .....	Delval .....	Gérard, Gras .....	Margerin, Basquin
Fournes .....	L	La Bassée...	Id .....	Dumetz .....	Gombert .....	Dufour.
Frasnoy .....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy .....	Crasquin .....	Manesse .....	Legrand.
Frelinghien...	L	Armentières.	Houplines .....	Lemesre .....	Delannoy, Tilmant...	Feucheroles.
Fresnes .....	V	Condé .....	Bureau .....	Renard, ✚ .....	Descamps, Vincent...	Tréca.
Fressain .....	C	Arleux .....	Monchecourt.	Lanvin .....	Déprez .....	Martinache.
Fressies .....	L	Cambrai-O .....	Cambrai .....	Haine .....	Cuvellier .....	Bonnet.
Fretin .....	D	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	Chuffart .....	Carbonnel .....	Goëman.
Fromelies .....	L	La Bassée...	Aubers .....	Descamps .....	Gruson .....	Dassonville.
Gomelieu .....	L	Cysoing .....	Templeuve .....	N .....	Deleplanque .....	Rigaut.
Ghissignies ..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy .....	Deparis .....	Douay .....	Parent.
Glyvelde .....	Dk	Hondschoote.	Bureau .....	Deswarte, ✚ .....	Deransy, ✚ .....	Leenhouder.
Glageon .....	A	Trelon .....	Id .....	Rousseaux .....	Podevin, Walbert	Lacomblez.
Godewaersvelde.	H	Steenvoorde.	Id .....	Tillie .....	Castier .....	Deram.
Goulzin .....	D	Arleux .....	Cantin .....	Lambrecht .....	Mercier .....	Imbert.
Goznies-Chaussée	A	Maubeuge .....	Maubeuge .....	Lemaire .....	Flamand .....	Décaudin.
Gommegnies.	A	Le Quesnoy-O	Bureau .....	Lanselle .....	Messenger, Derome .....	Aublin, Samain.
Gondécourt ..	L	Seclin .....	Id .....	Marquant .....	Wanaverbecq .....	Seulin.
Gonnelieu .....	C	Marcoing .....	Gouzeaucourt	Ronnez .....	Sauvel .....	Caille.
Gouzeaucourt	C	Id .....	Bureau .....	Lecocq .....	Mignot .....	Vaile.
Grande-Synthe ..	Dk	Dunkerque-O	St-Pol-s.-Mer.	Lefebvre .....	Fonteyne .....	Goemaere.
Grand Fayt .....	A	Avesnes-S. ..	Carlignies .....	Hulin .....	Brissy .....	Crépin.
Gr.-Fort-Philippe	Dk	Gravelines ..	Gravelines .....	Leprêtre, ✚ .....	Hannequin, Lemaire .....	Petit.
Gravelines .....	Dk	Gravelines ..	Bureau .....	Torris .....	Salomé, Daullé .....	Lamant.
Gruson .....	L	Lannoy .....	Cysoing .....	Dutilleul .....	Choquet .....	Honorez.
Guesnain .....	D	Douai-Sud .....	Douai .....	Leleu .....	Mortreux .....	Demonchy.
Gussignies .....	A	Bavai .....	Bavai .....	Defert .....	Durox .....	Delbart.
Halleennes-1-Haub	L	Haubourdin ..	Haubourdin .....	Platel .....	Choquet .....	Willebois.
Halluin .....	L	Tourcoing-N ..	Bureau .....	Lemaitre .....	Phalempin, Lemaire .....	Deyne.
Hamel .....	D	Arleux .....	Arleux .....	Cambrai .....	Moreau .....	Budin.
Hantay .....	L	La Bassée...	La Bassée .....	Parent .....	Acquart .....	Decherf.
Hardifort .....	H	Cassel .....	Cassel .....	Deman .....	Dubois .....	Savage.
Hargnies .....	A	Berlaimont ..	Pont-sur-Sambre.	Haplencour .....	Fassiaux .....	Leporcq.
Hasnou .....	V	St-Amand (r. d.).	Bureau .....	Lénclud .....	Lesur, Prouvoyeur .....	Delgrange.
Haspres .....	V	Bouchain .....	Bureau .....	Lamand .....	Derome, Breucq .....	Agasse.
Haubourdin ..	L	Haubourdin ..	Bureau .....	Cousin-Devos.	Poté, ✚ A, Loridan	Cateau.
Haucourt .....	C	Clary .....	Ligny .....	Happe .....	Claisse .....	Dubray.
Haulchin .....	V	Valenciennes-S.	Thiant .....	Macarez .....	Gary .....	Debacque.
Haussy .....	C	Solesmes .....	Bureau .....	Macarez .....	Levrez, Tondeur .....	Fatrez.
Haut-Lieu .....	A	Avesnes-Sud ..	Avesnes .....	Dépret .....	Evrard .....	V. Avesnes.
Hautmont .....	A	Maubeuge .....	Bureau .....	Collet .....	Dubois, Sauvage .....	Briffaut.
Haveluy .....	V	Denain .....	Denain .....	Locquet .....	Caron .....	Blas.
Haverskerque	H	Merville .....	St-Venant (P. d. C.)	Delassus .....	Pruvest .....	Honore.
Haynecourt .....	C	Cambrai-O .....	Cambrai .....	Herbet, ✚ .....	Tétart .....	Desrousseaux
Hazebrouck ..	H	Hazebrouck ..	Bureau .....	Degroote .....	Masson, Bogaert .....	Salomé.
Hecq .....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Carlier .....	Landa .....	Mériaux.
Hélesmes .....	V	Denain .....	Wallers .....	Copin .....	Cartigny .....	Martin.
Hellemmes ..	L	Lille-Est .....	Lille .....	Krebs .....	Agache, Bayve .....	Vanacker.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondi.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Hem. ....	L	Lannoy ....	Bureau ....	Leclercq ....	Droulez, Pollet..	Pollet.
Hem-Lenglet.	C	Cambrai-O ..	Cambrai ....	Billoir .....	Sallée .....	Vaillant.
Hergnies ....	V	Condé. ....	Vieux-Condé.	Lemer .....	Dupriez, Venet ..	Huriau.
Hérin. ....	V	Valencienn.-S	Bureau ....	Bisiaux .....	Dupont .....	Fourdin.
Herlies. ....	L	La Bassée. .	Fournes ....	Chombart...	De Beaulaincourt	Lefebvre.
Herrin. ....	L	Seclin .....	Gondécourt.	Durot .....	Chretien.....	Bertemont.
Herzele. ....	Dk	Wormhout. .	Wormhout ..	De Schuitelaere.	Goetgheluck ....	Hemelsdael.
Hestrud. ....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Binot .....	Raux .....	Dodin.
Holque. ....	Dk	Bourbourg...	Watten .....	Ghys .....	Canlers .....	Devisch.
Hondeghem. .	H	Hazebr -N. .	Hazebrouck..	Declercq .....	Asseman .....	Haeyaert.
Hondschoote. .	Dk	Hondschoote.	Bureau ....	Oulters .....	Hennegrave, De Bil.	Wyckaert.
Hon-Bergies .	A	Bavai .....	Bavai .....	Auquier .....	Arnould .....	Danel.
Honnechy. ....	C	Le Cateau ..	Bureau ....	Levêque .....	Alchain .....	Maroilles.
Honnecourt. .	C	Marcoing. . .	Gouzeaucourt	Anselin.....	Templuss .....	Gailliez, Dele- vallée.
Hordain. ....	V	Bouchain ...	Bouchain ...	Desjardins...	François.....	Delannoy.
Hornaing. ....	D	Marchiennes.	Somain .....	D'Hennin ...	Martinache .....	Bombart.
Houdain. ....	A	Bavai .....	Bavai .....	Carlot .....	Hallant .....	Claise.
Honplin. ....	L	Seclin .....	Seclin .....	Cousin .....	Chuffart .....	Dedoncker.
Houplines. ....	L	Armentières.	Bureau ....	Delattre .....	Labre, Lutun ..	Payelle.
Houtkerque. .	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Hendryck .....	Vanlichtervelde.	Depecker.
Hoyville. ....	Dk	Bergues .....	Bergues .....	Vernaelde ..	Vandenbavière ..	V. Bergues.
Illies. ....	L	La Bassée. .	La Bassée ..	Delerue .....	Buisine .....	Dufour.
Inchy. ....	C	Le Cateau ..	Bureau ....	Lefebvre .....	Beauvois .....	Dimiez.
Iwuy. ....	C	Cambrai-E. .	Bureau ....	Panien .....	Derieux, Coulemont.	Delgorge.
Jenlain. ....	A	Le Quesnoy-O	Bureau ....	Cantineau ..	Bassez .....	Roisin.
Jeumont. ....	A	Maubeuge. .	Bureau ....	Marchal .....	Journiaux, N. ....	Cornille.
Jolimetz. ....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy ..	Rousseau .....	Cordant .....	Dreumont.
Killem. ....	D	Hondschoote.	Hondschoote..	Schipman ..	Cornette .....	Lambert.
La Bassée. ....	L	La Bassée ...	Bureau ....	Denissel ....	Cordier, Carrez..	Carpentier.
La Flamengrie. .	A	Bavai .....	Bavai .....	Duhot .....	Billoux .....	Bossuyt.
La Gorgue. ....	H	Merville .....	Bureau ....	Cattoir .....	Gailly, Leroy .....	Ruyssen.
La Groise. ....	C	Le Cateau ..	Catillon .....	Largillière ..	Lenaiu .....	Buzin.
Lallaing. ....	D	Douai-N. ....	Raches .....	Morel, ✠ .....	Bastien .....	Candron.
La Longueville. .	A	Bavai .....	Bavai .....	Derkenne .....	Jean .....	Delvallée.
La Madeleine. .	L	Lille-Nord. .	Bureau ....	Fontaine .....	Vermelle, Delaporte ✠	Dezitter, Deram.
Lambersart. .	L	Lille-O. ....	Lille .....	Bonte .....	Lecoq, Vaillant ..	Gazier, Capelle.
Lambres. ....	D	Douai-O. ....	Douai .....	Silvin .....	Fournier .....	Delrue.
Landas. ....	D	Orchies .....	Bureau ....	Leprêtre .....	Lubrez .....	Batteur.
Landrecies. .	A	Landrecies. .	Bureau ....	Deloffre .....	Martin, Marie....	Fournet.
La Neuville. .	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries ..	Bernard .....	Denneulin .....	Achte.
Lannoy. ....	L	Lannoy .....	Bureau ....	Betremieux ..	Joly .....	Destombes.
La Rouillies. .	A	Avesnes-S. .	Etrœungt. . .	Bosseaux .....	Allaire .....	Loubry.
La Sentinelle	V	Valencienn.-S	Trith-St-Léger.	Moreau .....	Dumont, Lacroix ..	Heirfeluck.
Lausin-Planque.	D	Douai-O. ....	Douai .....	Marichez .....	Aligard .....	Croissant.
Le Cateau. ....	C	Le Cateau ..	Bureau ....	Martinet .....	Bauduin, Desse. .	Méresse.
Lecelles. ....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand .....	Legrand .....	Tréhou .....	Cérisier.
Lécluse. ....	D	Arleux .....	Bureau ....	Viltart .....	Pennequin .....	Malengé.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Lederzeele	Dk	Wormhout...	Watten .....	De Broucker .	Wœstelandt ...	Syssau, Debeyer.
Ledringhem	Dk	Id .....	Esquelbecq .	Cailliau .....	Ammeux .....	Everaert.
Leers .....	L	Lannoy .....	Lannoy .....	Courier .....	Truffaut, Ducatillon.	Toupet.
Leffrinckhoucke	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque..	Ponseelg .....	Leconte .....	Dupondt.
Le Maisnil	L	Haubourdin..	Fournes .....	Despierre... .	Carlier .....	Duriez.
Le Quesnoy	A	Le Quesnoy..	Bureau .....	Gorisse .....	Laborde, Despaigne...	Sinsouilliez.
Lesdain .....	C	Marcoing .....	Crèvecœur ..	Dorchin .....	Lefebvre .....	Gonthier.
Les Moères.	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Mallengier... .	Debavelaere .....	Denève.
Lesquin .....	L	Seclin .....	Lille .....	Descat .....	Delannoy .....	Desmons.
Leval .....	A	Berlaimont ..	Berlaimont..	Fontaine .....	Huriau .....	Fiévez.
Lewarde .....	D	Douai-S.....	Montigny-en-Os- trevent.....	Dervaux .....	Rincheval .....	Scritte.
Lezennes. ....	L	Lille-S.-E. ....	Lille .....	Agache .....	Delmotte .....	Budin.
Lez-Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Hermant .....	Durant .....	Bureau
Liesies .....	A	Id .....	Id .....	Lhomme .....	Gravez .....	Carlier.
Lieu-St-Arnaud	V	Bouchain .....	Bouchain .....	Margerin .....	Gossiez .....	Parent.
Ligny - en - Cam- brésis .....	C	Clary .....	Bureau .....	Leduc .....	Piettre .....	Cattelin.
Ligny .....	L	Haubourdin..	Fournes .....	Marquis de Véné- velles .....	Waymel .....	V. <i>Beucamps</i>
Lille. ....	L	Lille .....	Bureau .....	Delory .....	Debierre <sup>1</sup> I. De- lesalle, Hannotin, Staes-Brame, Ghes- quière, Werquin, Dupied, Dehouck, Samson.	Voir au chapitre des Cultes.
Limont-Fontaine	A	Maubeuge. .	Dourlers .....	Vandermarcq	Descarpentries ..	Denis.
Linselles .....	L	Tourcoing-N.	Bureau .....	Dhalluin .....	Demareq, Catteau ..	Leroux.
Locquignol ..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy ..	Huelle .....	Lecohier .....	Corneil.
Loffre .....	D	Douai-Sud ..	Montigny-en-Os- trevent.....	Poutrain .....	Debeve .....	V. <i>Montigny.</i>
Lomme .....	L	Haubourdin..	Bureau .....	Loyer .....	Duriez, Bailleux ..	Deligny.
Lompret .....	L	Quesnoy-s.-D	Pérenchies ..	Destombes ..	Verdier .....	Senechal.
Looberghe .....	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg ..	Meesemacker.	Declercq .....	Descamps.
Loon-Plage ..	Dk	Gravelines ..	Bureau .....	Bury .....	Longueval .....	Bellenger.
Loos .....	L	Haubourdin..	Id .....	Potie Georges.	Estagerie, Pseudhom-	Bodin.
Lourches .....	V	Bouchain .....	Id .....	Dreyfus .....	Wuart, Lesne. <sup>Imc</sup>	Loubert.
Louvignies-Bavai	A	Bavai .....	Bavai .....	Levent .....	Hallant .....	V. <i>Bavai.</i>
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy ..	Bruneau .....	Delbrayere .....	Loisel.
Louvil .....	L	Cysoing .....	Cysoing .....	Damide .....	Franchomme .....	Godfrein.
Louvroil .....	A	Maubeuge. .	Bureau .....	Brogne .....	Michaux, Colnion.	Lenain.
Lyde .....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck ..	Wambergue ..	Decouvlaerne .....	Vangrevelinghe.
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy .....	Lannoy .....	Boutemy .....	Desprets, Echevin	Lécuyer.
Maing .....	V	Valencienn.-S	Bureau .....	Dupont, <sup>1</sup> .....	Dumelz .....	Malfait.
Mairieux .....	A	Maubeuge ..	Maubeuge ..	Blavier .....	Veillez .....	Couvez.
Malincourt ..	C	Clary .....	Wallincourt ..	N .....	Bédu .....	Scoyer.
Malo-les-Bains	Dk	Dunkerque-E.	Bureau .....	Geeraert .....	Dufour .....	Mormenty
Marbaix .....	A	Avesnes-S ..	Dompierre ..	N .....	Chartier .....	Leblanc.
Marchiennes-C.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Lesens .....	Dujardin .....	V. <i>Riculay.</i>
Marchiennes V.	D	Id .....	Bureau .....	Maton .....	Lecouffe, Laden ..	Proye.
Marcoing .....	C	Marcoing .....	Id .....	Carré .....	Bidaux .....	Leriche.
Marcq .....	D	Arleux .....	Monchecourt.	Fournet .....	Wuart .....	Wallez.
Marcq-en-Bareul	L	Tourcoing-S.	Bureau .....	Delesalle <sup>1</sup> ..	Fremaux, Tiers ..	Daubresse, Thi- baut.
Mardyck .....	Dk	Dunkerque-O	St-Pol-s.-Mer.	Mormenty .....	Legros .....	Debril.

NOMS			BUREAU		NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	chaque commune	dépend.			
Maresches. . . . .	A	Le Quesnoy-O	Artres. . . . .	Frémant. . . . .	Sueur. . . . .	Cambreleng.	
Maretz. . . . .	C	Clary. . . . .	Bureau. . . . .	Morcrette. . . . .	Telle, Lohier. . . . .	Charles.	
Marly. . . . .	V	Valencienn.-E	Id. . . . .	Weil, ✱, ✱ A.	Monchicourt. . . . .	Roseau.	
Maroilles. . . . .	A	Landrecies. . . . .	Id. . . . .	Carion. . . . .	Sculfort. . . . .	Langrand.	
Marpent. . . . .	A	Maubeuge. . . . .	Id. . . . .	Jouiniaux. . . . .	Moulin. . . . .	Lemoine.	
Marquette. . . . .	L	Lille-Ouest. . . . .	Id. . . . .	Dillies. . . . .	Bouduelle, Hénaux. . . . .	Delplanque.	
Marquette. . . . .	V	Bouchain. . . . .	Bouchain. . . . .	Cachera Jules	Cachera, J.-B. . . . .	Petitprez.	
Marquillies. . . . .	L	La Bassée. . . . .	Fournes. . . . .	Coget, ✱ A.	Delemer. . . . .	Millescamps.	
Masnères. . . . .	C	Marcoing. . . . .	Bureau. . . . .	Dujardin. . . . .	Crépin. . . . .	Pollet.	
Masny. . . . .	D	Douai-Sud. . . . .	Montigny-en-Ostrevent.	Fiévet. . . . .	Leclercq. . . . .	Heughebart.	
Mastaing. . . . .	V	Bouchain. . . . .	Lourches. . . . .	Coquelle, ✱ A, O ✱	Trinquet. . . . .	Brialette.	
Maubeuge. . . . .	A	Maubeuge. . . . .	Bureau. . . . .	Walrand, ✱.	Neuillies, ✱ A, Fontaine	Lasselain, Millet, Panien.	
Maulde. . . . .	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne. . . . .	Glorieux. . . . .	Lelong. . . . .	Bar.	
Maurois. . . . .	C	Le Cateau. . . . .	Honnechy. . . . .	Cailleux. . . . .	Blanchard. . . . .	Metsu.	
Mazinghen. . . . .	C	Le Cateau. . . . .	Le Cateau. . . . .	Dehon. . . . .	Watremez. . . . .	Herboux.	
Mecquignies. . . . .	A	Bavai. . . . .	Bavai. . . . .	Martin. . . . .	Deltourbe. . . . .	Faveau.	
Merckeghem. . . . .	Dk	Wormhout. . . . .	Bollezeele. . . . .	Vantorre. . . . .	Vanhaecke. . . . .	Declerck.	
Mérgnies. . . . .	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	Dutilleux. . . . .	Le Boucq. . . . .	Callens.	
Merris. . . . .	H	Bailleul-S-O.	Bailleul. . . . .	Delporte. . . . .	Liefoghe. . . . .	Denys.	
Merville. . . . .	H	Merville. . . . .	Bureau. . . . .	Grillet, ✱ A.	Ernout, Variscotte	Parent.	
Meteren. . . . .	H	Bailleul-S-O.	Bailleul. . . . .	Bailleul. . . . .	Decorney. . . . .	Cardon.	
Millam. . . . .	D	Bourbourg. . . . .	Watten. . . . .	Delgrange. . . . .	Dereudre. . . . .	Meesemaeker.	
Millonfosse. . . . .	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon. . . . .	Larivière. . . . .	Huon. . . . .	V. Hasnon.	
Mœuvres. . . . .	C	Marcoing. . . . .	Cambrai. . . . .	Foulon. . . . .	Petit. . . . .	Ruffin.	
Monceau-St-W.	A	Berlaimont. . . . .	Berlaimont. . . . .	Vitrant. . . . .	Carion. . . . .	Basiez.	
Monchaux. . . . .	V	Valencienn.-S	Thiant. . . . .	Léquipar. . . . .	Lanselle. . . . .	Hérent.	
Moncheaux. . . . .	L	Pont-à-Marcq	Thumeries. . . . .	Baudin. . . . .	Carlier. . . . .	Dervaux.	
Monchecourt. . . . .	D	Arleux. . . . .	Bureau. . . . .	Darthenay. . . . .	Dransart. . . . .	dewilte.	
Mons-en-Bar.	L	Lille-N.-E.	Lille. . . . .	Dodanthun. . . . .	Tailliez, Brame. . . . .	Comère.	
Mons-en-Pév.	L	Pont-à-Marcq	Bersée. . . . .	Parsy. . . . .	Boutry. . . . .	Sinsoyez.	
Montay. . . . .	C	Le Cateau. . . . .	Le Cateau. . . . .	Danjou. . . . .	Noisette. . . . .	Bailleul.	
Montigny. . . . .	C	Clary. . . . .	Bertry. . . . .	Tamboise. . . . .	Rousseaux. . . . .	Leveaux.	
Montigny-en-Ostrevent.	D	Douai-Sud. . . . .	Bureau. . . . .	Debruille. . . . .	Fréalle. . . . .	Thibaut.	
Montreucourt. . . . .	C	Solesmes. . . . .	Saulzoir. . . . .	Marchand. . . . .	Pichon. . . . .	Delfosse.	
Morbecque. . . . .	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck. . . . .	Verreman. . . . .	Vermelle, Vangraefschépe. . . . .	Despicht, Markant V. Newille-St-Rémy.	
Morenchies. . . . .	C	Cambrai-O.	Cambrai. . . . .	Bonnel. . . . .	Foulon. . . . .	Dubus.	
Mortagne-du-Nord	V	St-Amand (r. d.)	Bureau. . . . .	Marion, ✱, ✱.	Caby. . . . .	Dubus.	
Mouchin. . . . .	L	Cysoing. . . . .	Orchies. . . . .	Varlet. . . . .	Daillez. . . . .	Bernard.	
Moustier. . . . .	A	Trélon. . . . .	Trélon. . . . .	Hancart. . . . .	Docquier. . . . .	V. Baives.	
Mouvaux. . . . .	L	Tourcoing-S.	Bureau. . . . .	Vincent, ✱ A.	Carlier, Duhem. . . . .	Gaymay.	
Naves. . . . .	C	Cambrai-Est.	Rieux. . . . .	Soyez. . . . .	Bersez. . . . .	Mutel.	
Neuf-Berquin. . . . .	H	Merville. . . . .	Estaires. . . . .	Cousin D. . . . .	Cousin Ad. . . . .	Réquillard.	
Neuf-Mesnil. . . . .	A	Bavai. . . . .	Hautmont. . . . .	Coquelet. . . . .	Leroy. . . . .	Harlez.	
Neuville. . . . .	A	Le Quesnoy-E	Poix. . . . .	Lacomblez. . . . .	Telle. . . . .	Denis.	
Neuville-en-Ferr.	L	Tourcoing-N.	Tourcoing. . . . .	Phalempin. . . . .	Haquette, Liard. . . . .	Boyaval.	
Neuville-St-Rémy	C	Cambrai-O.	Cambrai. . . . .	Corneille. . . . .	Houillon. . . . .	Felmy.	
Neuville-s.-l'Esc.	V	Bouchain. . . . .	Bouchain. . . . .	Fauville. . . . .	De Heinzelin. . . . .	Muys.	
Neuvilly. . . . .	C	Le Cateau. . . . .	Bureau. . . . .	Legrand Fénelon.	Ledieu, Lefebvre.	Dapril.	
Nieppe. . . . .	H	Bailleul-N-E.	Id. . . . .	N. . . . .	Pollet, Bécue. . . . .	Schacht.	

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES..	ADJOINTS.	du culte.
Niergnies...	C	Cambrai-E..	Cambrai....	Mussault....	Pilliez.....	Leduc.
Nivelles....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand...	Monnier....	Morival.....	Mouton.
Nomain....	D	Orchies.....	Orchies.....	Lemaire, ☼	Blanquart...	Catteau.
Noordpeene..	H	Cassel.....	Cassel.....	Debaecker..	Haeuw.....	Vanwaelscappel
Noyelles-s-Samb.	A	Berlaimont..	Maroilles..	Azambre....	Belot.....	Lepers.
Noyelles-s-Escaut	C	Marcoing...	Cambrai....	Dherbécourt.	Solau.....	Masingue.
Noyelles-l-Seclin	Lg	Seclin.....	Wattignies..	Debuchy....	Caulier....	Wastin.
Noyelles-s.-Selle	V	Bouchain...	Douchy....	Châtelain..	Colmont....	Dubas.
Obies.....	A	Bavai.....	Bavai.....	Mailliez....	Deparis....	Denis.
Obrechies..	A	Maubeuge..	Ferrière la Grand <sup>e</sup>	Duvelte....	Demoulin...	François.
Ochtezeele..	H	Cassel.....	Arnêke....	Cardon.....	Cousyn....	Versraet.
Odomezeele.	V	Condé.....	Fresnes....	H. Tricart..	J. Tricart..	Delahousse.
Ohain.....	A	Trélon.....	Bureau....	Lenglé.....	Michaux....	Corbier.
Oisy.....	V	Valencienn.-S	Hérin.....	Pillion.....	Tambrun....	V. Bellaing.
Onnaing....	V	Valencienn.-E	Bureau....	Mochez....	Monard, Clerquin	Cailliez.
Oost-Cappel..	Dk	Hondschoote.	Hondschoote..	Fossaert Am.	Fossaert Émile..	Deblock.
Orchies.....	D	Orchies.....	Bureau....	Herbo, ☉ A.	Desespringalle, Naveau	Flament.
Ors.....	C	Le Cateau...	Id.....	Manesse....	Guyot.....	Billaud.
Orsinval....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier..	Croix.....	Bonte.
Ostricourt..	L	Pont-à-Marcq	Oignies P. d. C.)	Dubois.....	Lefebvre...	Roussel.
Oudezeele..	H	Steenvoorde	Steenvoorde..	Blaevoet....	Demassiet..	Castier.
Oxelaère....	H	Cassel.....	Cassel.....	Joos.....	Sockeel....	Boudein.
Pailencourt.	C	Cambrai-O..	Iwuy.....	Colpart....	Becarpigny..	Thellier.
Pecquencourt	D	Marchiennes.	Montigny...	Vanandrewell	Bernard....	Caron.
Pérenchies..	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau....	Decollignies..	Lambelin, N	Bertein.
Péronne....	L	Cysoing....	Cysoing....	Deffontaine..	Tonnelle...	Costenoble.
Petite-Forêt	V	Valencienn.-N	Anzin.....	Dujardin...	Gossart....	V. Aubry.
Petite-Synthe	Dk	Dunkerque-O	St-Pol-s.-Mer.	Fonteyne...	Codron, Isaert.	Lagatie.
Petit-Fayt..	A	Avesnes-S..	Cartignies..	Bévenot....	Évrard.....	Bois.
Phalempin..	L	Poat-à-Marcq.	Bureau....	Coget, ☉ A.	Thérin.....	Beschrever.
Pitgam.....	Dk	Bergues....	Bergues....	Caloone....	Lefever....	Pillyser
Poix-du-Nord.	A	Le Quesnoy-E	Bureau....	Ducornet...	Harbonnier..	Duwez
Pommereuil.	C	Le Cateau...	Le Cateau...	Carpentier..	Polvent....	Lancelle.
Pont-à-Marcq	L	Pont-à-Marcq.	Bureau....	Bulteau....	Burlin.....	Lefebvre.
Pont-sur-Sambre	A	Berlaimont..	Id.....	Lucq.....	Brissy.....	Wallez.
Potelle....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Cacheux....	Lecomte..	V. Villereau.
Pradelles...	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Didier, ☼, (M)	Debrock....	Fauverghe.
Prêmesques..	L	Armentières..	Pérenchies..	Lemesre....	Six.....	Lobry.
Préseau....	V	Valencienn.-E	Curgies....	Dassonville.	Nicodème..	Harbonnier.
Preux-au-Bois	A	Landrecies..	Landrecies..	Naveaux....	Briatte....	Baillet.
Preux-au-Sart	A	Le Quesnoy-O	Gommegnies.	Girard.....	Wibail....	Dernoncourt.
Prisches....	A	Landrecies..	Bureau....	Cinglant...	Godfrin....	Claise.
Prouvy.....	V	Valencienn.-S.	Thiant.....	Mallet.....	Hermant...	Barbet.
Proville....	C	Cambrai-O..	Cambrai....	Foulon.....	Mallet.....	Hennion.
Proyén	L	Seclin.....	Bureau....	Menu.....	Mortelecque..	Vancostenoble.
Quaëdy-pré..	Dk	Bergues....	Bergues....	Delaeter...	Deniele....	Bultheel.
Quarouble..	V	Valencienn.-E	Onnaing....	Quinet....	Dnée, Loison..	Desive.
Quérénaing..	V	Valencienn.-S.	Artes.....	Bricout....	Maitte....	Lanciaux.
Quesnoy-s.-Deule	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau....	Bodé.....	Delannoy, Vander-mersch.....	Mortreux.

NOMS		BUREAU		NOMS DES		
des	de l'arrondit.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES		CANTON.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	du culte.
Quiévechain	A	Maubeuge..	Cousolre....	Carlier.....	Mairiaux.....	V. Aibes.
Quiévy	V	Valencienn.-E	Crespin.....	Huyghe...	Lecocq.....	Derbécourt.
Raches	C	Carnières....	Bureau.....	Lengrand...	Richez, Mercier..	Rigaut.
Radinghem	D	Douai-O.....	Id.....	Denisse.....	Delcève.....	Gadenne.
Raillencourt	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Waymel.....	Danjou.....	Quentin, ✱.
Rainobeaucourt.	C	Cambrai-O....	Cambrai.....	Pluvinage...	Moreau.....	Cambier.
Rainsars	D	Douai-O.....	Raches.....	Mannier.....	Vu.....	Delplanque.
Raismes	A	Trélon.....	Sains-du-Nord	Detrée.....	Fauconnier.....	Cayrois.
Ramillies	V	St-Amand (r. d.)	Bureau.....	Lepez.....	Duniol, Lambert.	Colpin, Marbotin.
Ramousies	C	Cambrai-Est..	Cambrai.....	Capon.....	Germé.....	Lerouge.
Raucourt	A	Avesnes-N....	Sains-du-Nord	Rousseau....	Delhaye.....	Darel.
Recquignies	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine.	Lozé.....	Huin.....	V. Englefontaine.
Rejet de Beauieu	A	Maubeuge...	Marpent.....	Godin.....	Tilmant.....	Maufroid.
Renescure	C	Le Câteau...	Cátillon.....	Maréchal.....	Noquet.....	N.....
Reumont	H	Hazebrouck.N	Bureau.....	Sockeel.....	Matringhem....	Durie, Vitse.
Reupoëde	C	Le Cateau...	Le Cateau...	Gibot.....	Marouzé.....	Vallez.
Ribécourt	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Thulliez.....	Vanbockstael...	Yden.
Rieulay	C	Marcoing....	Marcoing....	Delcroix (M)	Leriche.....	Sauvage.
Rieux	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Descloquement..	Waquet.....	D'haussy.
Robersart	C	Carnières....	Bureau.....	Derieux.....	Moguel.....	Dayz.
Rœulx	A	Landrecies..	Landrecies..	Pauplaire....	Collet.....	Lefer.
Rombles et March	V	Bouchain....	Lourches....	Consille.....	Risbourg.....	Demory.
Romeris	V	Valencien.-E.	Sebourg.....	Thellier, ✱.	Bouvier.....	Liénard..
Ronchin	C	Solesmes....	Solesmes....	Bourson.....	Moine.....	Miquel.
Roncq	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Postier.....	Frémery, Caron..	Duvilleié.
Roost-Warendin.	L	Tourcoing-N..	Bureau.....	Lepoutre.....	Vienne, Leys...	Auard, Villain.
Rosendaël	D	Douai-Ouest..	Raches.....	Grammont...	Demarquette....	Marécaux.
Rosult	Dk	Dunkerque-E	Bureau.....	Degroote.....	Canu, Cys.....	Bouden.
Roubaix	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand....	Detournignies..	Legrand.....	Castelain
	L	Roubaix.....	Bureau.....	Carrette.....	Desobry, Lepers, Cou- teller, Thérin, DeCoek, Milbeo.....	Berteaux, Evrard, Tilmant, Caude, Debaecker, Lesage
Roucourt	D	Douai-Sud...	Douai.....	Beccquet de Mégille	Verdierre.....	Marcolte.
Rousies	A	Maubeuge....	Bureau.....	Prévoit.....	Neuillies.....	Dujardin.
Rouvignies	V	Valencien.-S.	Denain.....	Baudrin.....	Déruelle.....	V. Prouvy.
Rubrouck	H	Cassel.....	Arneke.....	Desmidt.....	Dalle.....	Legrain.
Ruesnes	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Camaret.....	Vaille.....	Demont.
Rumegies	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand....	Bulteau, ✱.	Hache.....	Lobry.
Rumilly	C	Marcoing....	Masnieres..	Delabre.....	Solan.....	Leplat.
Sailly	C	Cambrai-O....	Cambrai.....	Hecquet.....	Richard.....	Varras.
Sailly-l-Lannoy..	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Lepers.....	Dufermont.....	Deleflis.
sainghin-en-Mél.	L	Cysoing.....	Ascq.....	Bourgeois, ✱.	Pollet.....	Deleporte.
sainghin-en-W..	L	La Bassée...	Bureau.....	Pierreuse.....	Méplaux, N.....	Bordoduc.
Sains-du-Nord	A	Avesnes-Sud..	Id.....	Leroy.....	Fosse, Dubois..	Maricelle.
St-Amand	V	St-Amand....	Id.....	Sirot, J., ✱A	Raviart, ✱A, Dusart	Decalonne.
St-André-l-L.	L	Lille-Ouest...	Lille.....	Dubernard, ✱A, ✱	Tavernier, Dompain..	Couttenier.
St-Aubert	C	Carnières....	Bureau.....	Vallez.....	Duez.....	Sackebant
St-Aubin	A	Avesnes-Nord	Doulers.....	Jeoffroy.....	Erraux.....	Carlier.
St-Aybert	V	Condé.....	Condé.....	Mercier.....	Plaquet.....	Viviers.
St-Benin	C	Le Cateau...	Le Cateau...	Simons.....	Caillot.....	Moreau

N O M S		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	N O M S D E S			
des COMMUNES.	de l'arrondt. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
St-Georges...	Dk	Gravelines...	Gravelines...	Louf.....	Chandez.....	Debril.
St-Hilaire-s-Helpe	A	Avesnes-Nord	Avesnes....	Lécuyer....	Siron.....	Coquelet.
St-Hilaire-les-C.	C	Carnières...	Bureau....	Dépommier..	Margerin... .	Crié.
St-Jans-Cappel...	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul....	Naye.....	Leurèle....	Lecœuche.
St-Marie-Cappel	H	Cassel.....	Cassel.....	Schrevère..	Dequidt....	Terlie.
St-Martin....	C	Solesmes...	Solesmes...	Boursiez...	Blas.....	Delille.
St-Momelin....	Dk	Bourbourg..	Watten....	Castier....	Du Teil....	Declercq.
St-Pierrebrouck	Dk	Id.....	Bourbourg..	Cochin....	Benoit....	Plouvier
St-Pol-s.-Mer	Dk	Dunkerque-O	Bureau....	Vaucouwen- berghe, ✱.	Loosdregt, Liagre	Deman.
St-Python...	C	Solesmes...	Solesmes....	Cardon....	Banteignie....	Lefebvre.
St-Remy-Chauss.	A	Berlaimont..	Avesnes....	Lapostolle..	Fierquin....	Horain.
St-Rémy-mal-B.	A	Maubeuge...	Hautmont..	Bois.....	Juste.....	Dehen.
St-Saulve....	V	Valencien-N.	Valenciennes.	Place. ⓂA...	Masson, Hornez..	Ducarne.
St-Souplet....	C	Le Cateau...	Bureau....	Hautier....	Lombard, Leblond	Duwez.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde	Steenvoorde..	Poupart....	Sérien....	Thibaut.
St-Vaast....	C	Solesmes....	St-Aubert... .	Ruin-Trentesaux	Mairesse....	Bricout.
St-Waast....	A	Bavai.....	Bavai.....	Holle.....	Moriamé....	Defontaine.
Salesches....	A	Le Quesnoy-E	Poix du Nord.	Denis.....	Rousseau....	Leroy.
Salomé....	L	La Bassée...	La Bassée...	Lecreux....	Maillard....	Delcour.
Saméon....	D	Orchies....	Landas....	Wagon....	Décaloire....	Delattre.
Sancourt....	C	Cambrai-O..	Cambrai....	Crépin....	Leblat....	Fiévet.
Santes....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Bernard....	Delannoy....	Wattel.
Sars-et-Rostères..	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand....	Dubois....	Farineau....	Horain.
Sars-Poteries..	A	Solre-le-Chât.	Bureau....	Hazard....	Delcourt....	Durant.
Sassegnies... .	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Dutrieux...	Briastre....	Lepers.
Saultain....	V	Valencien-E.	Bureau....	Martin....	Rufin....	Cauchetoux.
Saulzoir....	C	Solesmes....	Id.....	Marchand... .	Canonne....	Helbecque.
Sebourg....	V	Valencien-E.	Id.....	Lengrand... .	Baudry....	Midoux.
Seclin....	L	Seclin.....	Id.....	Desmazières, ✱.	Desurmont, Houzé	Helle.
Selvigny....	C	Clary.....	Walincourt..	De Vendegies.	Basquin....	Marle.
Sémeries....	A	Avesnes-N..	Avesnes....	Lahanier... .	Dupont....	Cousin.
Semousies... .	A	Id.....	Id.....	Hénaut....	Nocquet....	Delcourt.
Sémeries....	A	Le Quesnoy-O	Artres....	Dupire....	Duwez....	Bourdon.
Sequedin....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Becquart... .	Lesage....	Tersin.
Séranvillers..	C	Carnières...	Cambrai....	A. de Valicourt	Adam.....	Michaux.
Sercus....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Courtois... .	Sockeel....	Descamps.
Sin-le-Noble..	D	Donai-Nord..	Bureau....	Wilmot....	Vandroth, Dubuisson.	Hégo.
Socx....	Dk	Bergues....	Bergues....	Dejonghe..	Dammerey..	Denys.
Solesmes....	C	Solesmes....	Bureau....	Douay....	Droubaix, Tondeur..	Goberl.
Solre-le-Chât.	A	Solre-le-Chât.	Id.....	Villers....	Pourpoint, Grand....	Margierin.
Sorinnes....	A	Id.....	Solre-le-Chât.	Delmer....	Flayelle....	Maricot.
Somain....	D	Marchiennes.	Bureau....	Penneguin, ⓂA	Fourment, Mio... .	Buzin.
Sommaing...	C	Solesmes....	Solesmes....	Dupont....	Descamps....	Coutelle.
Spycker....	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Depoers....	Delabaere..	Delanghe.
Staple....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Fovez....	Debert....	Petyt.
Steenbecque..	H	Hazebrouck-S	Id.....	Lesage....	Deback....	Delattre.
Steen....	Dk	Bergues....	Bergues....	Barbion....	Leuliette....	Dekervel.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Steenvoorde..	H	Steenvoorde.	Bureau.....	Outlers.....	Mortier, Vandamme.	Reumaux.
Steenwerck..	H	Bailleul N.-E.	Id.....	Plouvier.....	Charlet, Weillaert	Boedt, Sockeel
Strazeelle..	H	Hazebrouck-S.	Hazebrouck..	Taccoen.....	Thooris.....	Vanrechem.
Taisnières-en-T..	A	Avesnes-N...	Maroilles....	Wittrant.....	Flament.....	Mitermitte.
Taisnières-sur-B.	A	Bavai.....	Bavai.....	Arnould.....	Estievenard....	Couvez.
Templemars..	L	Seclin.....	Wattignies..	Breuvart.....	Montel.....	Bernard.
Templeuve..	L	Cysoing.....	Bureau.....	Baratte.....	Le Boucq, Olivier	Sagary.
Terdeghem..	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Boone.....	Colpaert.....	Vandermeersch.
Tétèghem....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque..	Lebecque, O. ☼	Fouble.....	Christiaen.
Thiant.....	V	Valenciennes-S.	Bureau.....	Mariage, ✱	Mallez, O ☼	Leduc.
Thiennes....	H	Hazebrouck-S.	Hazebrouck..	Lobbedez....	Berche.....	Haan.
Thivencelles..	V	Condé.....	Condé.....	V. Rimaux....	A. Rimaux....	Dupuis.
Thumeries..	L	Pont-à-Marcq.	Bureau.....	Denneulin..	Lelièvre.....	Bulteau.
Thun.....	V	St-Amand (r.-g.).	Mortagne....	Broquet.....	Blaupart.....	Dumoulin.
Thun-l'Evêq..	C	Cambrai-Est.	Iwuy.....	Boniface....	Dherbécourt...	Bécuve.
Thun-St-Martin.	C	Id.....	Iwuy.....	Salez.....	Foulon.....	Delannoy.
Tilloy.....	C	Cambrai-O.	Cambrai....	Leleu.....	Beauvais.....	V. Neuville-sur-E
Tilloy.....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Hémez.....	Bricquet.....	V. Brillon.
Toufflers....	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Pouchain....	Tricoit.....	Dehuy.
Tourcoing...L	L	Tourcoing...	Bureau.....	Hassebroeck, O ✱ A. ✱	Diéval, Sénélar, Masure - Six, L. Lecomte	Debrabant, Van- boekstaël, Mar- chant, Pélabon
Tournignies..	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Boutry.....	Cambier.....	Salens.
Trélon.....	A	Trélon.....	Bureau.....	Motte.....	Hostelet, Cowez.	D'Henry.
Tressin.....	L	Lannoy.....	Ascq.....	Fourmestraux	Duponthieux...	Catteau.
Trith-St-Léger..	V	Valenciennes-S.	Bureau.....	Sirot César..	Dupas, Lamelin.	Bouchaert.
Troisvilles..	C	Le Cateau...	Bertry.....	Cardon.....	Marlin.....	Momal.
Uxem.....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque..	Poidevin....	Gœtgheluck...	Massiet.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau.....	Sautleau, ✱ I	Devillers, A, De- biève, ✱, ✱	Voir au chapitre des cultes
Vendegies-au-B.	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Verdavainne.	Bethegnies....	Broyart.
Vendegies-s.-Éc.	C	Solesmes....	Solesmes....	Lecomte....	Blas.....	Bégain.
Vendeville..	L	Seclin.....	Wattignies..	Carré.....	Turbelin.....	Dervaux.
Verchain-Maugré	V	Valenciennes-S.	Thiant.....	Boursiez....	Cogniaux.....	Leman.
Verlinghem..	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Ghestem, ☼	Roussel.....	Bécaud.
Vertain.....	C	Solesmes....	Solesmes....	Dubois.....	Dénoyelle....	Martin.
Vicq.....	V	Condé.....	Fresnes....	Duplat.....	Collet.....	Dupire.
Viesly.....	C	Solesmes....	Bureau.....	Sommein....	Vitrand, Vallez.	Delille.
Vieux-Berquin..	H	Bailleul-S-O.	Id.....	Biebuyck, A	Deken, Charley..	Samsoen.
Vieux-Condé..	V	Condé.....	Id.....	Scohier....	Degaugue, Defernez..	Delnatte.
Vieux-Mesnil.	A	Berlaimont..	Pont-sur-Sambre	Minaire....	Lixon.....	Leclercq.
Vieux-Reng...A	A	Maubeuge..	Villers-sire-Nicole	Henry.....	Becquet.....	Gronnier.
Villereau....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Deparis....	Fromont.....	Martin.
Villers-au-Tertre.	D	Arleux.....	Monchecourt.	Thieullet...D	Delval.....	Guidé.
Villers-Campeau	D	Marchiennes.	Somain.....	Chevaillier..	Poulle.....	V. Somain.
Villers-en-Cauch.	C	Carrières...C	St-Aubert...C	Cachera....	Lemaire.....	Decottignies
Villers-Guislain.	C	Carnoying...C	Gouzeaucourt	Vitté.....	Catherine.....	Leducq.
Villers-Outreau..	C	Clary.....	Bureau.....	Le Roi.....	Lenoir, Ricbourg.	Belmer

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Villers-Plouich..	C	Marcoing... Gouzeaucourt	Lobry.....	Farez.....	Béal, Delerive.
Villers-Pol.....	A	Le Quesnoy-O Le Quesnoy..	Carlier.....	Duroux.....	Barbet.
Villers-sire-Nicole	A	Maubeuge... Bureau.....	Riche.....	Durieux.....	Manouvrier.
Volckerinckhove	Dk	Wormhout... Bollezeele...	Delepouve...	Vanoudendycke.	Léturgie.
Yred.....	D	Marchiennes... Marchiennes...	Lestienne...	Dhinaux.....	Noisette.
Wahagnies.....	L	Pont-à-Marcq. Thumeries...	Marquant...	Pennequin.....	Dupire.
Walincourt.....	C	Clary..... Bureau.....	Proy.....	Lamouret.....	Guiot.
Wallers-Trélon	A	Trélon..... Trélon.....	Boudry.....	Liévin.....	Declerck.
Walters.....	V	Valencien-N.. Bureau.....	Bertaux.....	Horin, Laude...	Graveline.
Watton-Cappel...	H	Hazebrouck-N Hazebrouck..	Deseure.....	Degroote.....	Beheydt.
Wambaix.....	C	Carnières... Cambrai.....	Lefebvre.....	Banse.....	Watrin.
Wambrechies...	L	Lille-Ouest... Bureau.....	Vallois.....	Duthoit, Cavle...	Destombes.
WanJignies-H...	D	Marchiennes... Marchiennes...	Cauvez.....	Lesur.....	Lefebvre.
Wannehain.....	L	Cysoing... Cysoing.....	Pollet.....	Delcourt.....	Trystram.
Wargnies-le-Gr..	A	Le Quesnoy-O Jenlain.....	Dervaux.....	Picry.....	Denis.
Wargnies-le-Petit	A	Id..... Le Quesnoy..	Colmant.....	Quinchon.....	Dernoncourt.
Warlaing.....	D	Marchiennes... Marchiennes...	Dourge.....	Magnier.....	Renard.
Warhem.....	Dk	Hondschoote. Bergues.....	Vandaele....	Vermersch....	Cockenpot.
Warneton-B...	L	Quesnoy-s.-D. Comines.....	Vermès.....	Delannoy.....	V. Delémont.
Warnéton-S...	L	Id..... Id.....	Bondue.....	Poissonnier...	Id.
Wasnes-au-Bac..	V	Bouchain... Bouchain.....	Dégremont..	Desséry.....	Delnatte.
Wasquehal.....	L	Roubaix-O... Bureau.....	Delesalle...	Leuridan, Gros.	Maes.
Watten.....	Dk	Bourbourg... Id.....	Vandesmet..	Debaecker....	Delanghe.
Wattignies-la-Victoire	A	Maubeuge... Ferrière-la-Gr	Hubinet.....	Bricard.....	V. Damousies.
Wattignies.....	L	Seclin..... Bureau.....	Duriez,.....	Duriez, J.-B., Farinaux	Richard.
Wattrelos.....	L	Roubaix-E... Id.....	Pollet.....	Leuridan, Jacquemont	Lejeune.
Wavrechain-s-D.	V	Denain..... Denain.....	Dupont.....	Delille.....	V. Denain.
Wavrechain-s-F.	V	Bouchain... Bouchain.....	Benoist de Lamont.	Joly.....	Deweine.
Wavrin.....	L	Haubourdin.. Bureau.....	Pinteaux (A.	Leclercq, Lecomte...	Dumont.
Waziers.....	D	Douai-Nord... Douai.....	Cliquet.....	Wion.....	Régrigny.
Wemaers-Cappel.	H	Cassel..... Cassel.....	Cokelaere...	Hidden.....	Barbry.
Wervicq-Sud...	L	Quesnoy-s.-D. Comines.....	Van Elslande.	Serruus.....	Vandromme.
West-Cappel.....	Dk	Bergues..... Bergues.....	Chocqueel...	Campe.....	Acke.
Wicres.....	L	La Bassée... Fournes.....	Lelong.....	Chombart.....	Bonduel.
Wignehies.....	A	Trélon..... Bureau.....	Bastien.....	Jon, Alluitte...	Bernaux.
Willems.....	L	Lannoy..... Baisieux.....	Deiattre-Truffaut.	Pottier.....	Mutiez.
Willies.....	A	Trélon..... Solre-le-Chât.	Rousseaux...	Girardin.....	V. Liessies.
Winnezele.....	H	Steenvoorde. Steenvoorde..	Verrielle...	Vaninghelandt.....	Neuville.
Wormhout.....	Dk	Wormhout... Bureau.....	Vernimmen..	Bèle, Dehaene...	Herreman.
Wulverdinghe...	Dk	Bourbourg... Watten.....	Delafosse...	Delgrange....	Grenon.
Wylder.....	Dk	Bergues..... Bergues.....	Verschaeve..	Verriéle.....	Verbèke.
Zeggens-Cappel.	Dk	Wormhout... Esquelbecq..	Franchois...	Arnouts.....	Gryson.
Zermezele.....	H	Cassel..... Cassel.....	Reumaux....	Deucyper.....	Beheydt.
Zuydcoote.....	Dk	Dunkerque-E. Ghyvelde....	François....	Thooris.....	Parmentier.
Zuytpeene.....	H	Cassel..... Cassel.....	Hémart du Neuf-Pré.....	Franchois.....	Deblonde.

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES,

Canton

1	Avesnes-Nord	Bureau	Marquis	Briatte, Pasqual.	Hécart	Caron
2	Bas-Lieu	Avesnes	Evrard	Pouillard	V. Avesnes	"
3	Beugnies	Sars-Poteries	Jouniaux	Dubois	Delcambre	Leclercq
4	Dompierre	Bureau	Mathieu	Chartier	Delobelle	Bachy
5	Dourlers	Id.	de Nédonchel	Bruyère	Saffroy	Richepin
6	Felleries	Id.	Lixon	Sandrart	Moine	Méresse
7	Flaumont-W.	Avesnes	Meurisse	Couvreur	Claise	Cœugnet
8	Floursies	Dourlers	Thiroux	Bastin	V. Semousies	Landa
9	Ramousies	Sains du Nord	Rousseau	Delhaye	Darel	Pavot
10	St-Aubin	Dourlers	Jeoffroy	Erraux	Carlier	Maton
11	St-nitair-s-Helpe	Avesnes	Lécuyer	Siron	Coquelet	Guillier
12	Séméries	id.	Lahanier	Dupont	Cousin	Cabot
13	Semousies	Id.	Hénaut	Nocquet	Delcourt	Lebrun
14	Taisnières-en-Th.	Maroilles	Wittrant	Flament	Mitermitte	Lecouvez

Canton

1	Avesnelles	Avesnes	Lermuzeaux	Mercier	Delay	Petitfils
2	Avesnes-Sud	Bureau	"	"	"	"
3	Beaurepaire	Prisches	Godfrind	Ducornet	Chatelain	Vanesse
4	Boulogne	Avesnes	Flament	Pagnier	Gérme	Descamps
5	Cartignies	Bureau	Pamar	Dupont	Dransart	Dremaux
6	Étrœungt	Id.	Valentin	Contesse, Godbille	Laurent	Boise
7	Floyon	Étrœungt	Caton	Coulon	Dubray	Baratte, Ravaux
8	Grand-Fayt	Cartignies	Hulin	Brissy	Crépin	Lemaire
9	Haut-Lieu	Avesnes	Dépret	Evrard	V. Avesnes	Duez
10	La Rouillies	Étrœungt	Bosseaux	Allaire	Loubry	"
11	Marbaix	Dompierre	N.	Chartier	Leblanc	Lardemer
12	Petit-Fayt	Cartignies	Bévenot	Évrard	Bois	Baudoux
13	Sains-du-Nord	Bureau	Leroy	Fosset, Dubois	Maricelle	Legrand, Dehorne

Canton

1	Anfroipret	Gommegnies	Carlier	Trouillez	Cailliez	Menet
2	Audignies	Bavai	de Veyle de Romans	Maillez	V. Bavai	"
3	Bavai	Bureau	Hennet de Courtefroy	Wattier	Delannoy	Donain
4	Bellignies	Bavai	Cordier	Mirland	Paris	Magrez
5	Bermeries	Id.	Sénéchal	Postiau	V. Anfroipret	Simon
6	Bettrechies	Id.	Cappliez	Reumont	Facon	Ragon
7	Feignies	Bureau	Derkenne	Prévost, Damien	Cauest	Legrand
8	Gussignies	Bavai	Defert	Duroux	Delbart	Caulley
9	Hon-Hergies	Id.	Auquier	Arnould	Danel	Demarest
10	Houdain	Bavai	Carlot	Hallant	Claise	Fontaine, Bultiau

N <sup>os</sup>	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLÉGTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.

10 cantons, 153 communes.

*d'Avesnes-Nord.*

1	Mlles Gordon, Montagne...	4347	989	216	»	»	92	65614	47. »	24.6	44.6
2	Mlle Blanchart .....	427	414	764	3	3	93	3750	69. »	7. »	76. »
3	M <sup>me</sup> Hilaire .....	737	206	894	8	8	97	6542	78.7	8.6	87.3
4	M <sup>me</sup> Dromard .....	818	254	1320	8	8	88	9915	55.8	6.4	62.2
5	M <sup>me</sup> Letoret .....	725	207	874	7	7	90	7345	70. »	6.8	76.8
6	M <sup>me</sup> Méresse .....	1922	592	1949	8	8	100	46168	151. »	5.4	156.4
7	»	450	141	570	4	4	95	4036	124.7	20.8	142.5
8	»	476	62	464	8	8	93	2221	86.4	2.4	88.5
9	Mlle Lacomblé .....	549	472	946	9	9	104	4039	153.6	20.8	174.4
10	»	434	135	1042	6	6	90	5995	78.9	»	78.9
14	M <sup>me</sup> Descamps .....	956	296	1544	3	3	90	9004	67.8	10.9	78.7
42	Mlles Lobry, Hazard...	684	482	1345	6	6	98	6814	157.4	35.5	192.6
43	»	209	59	308	6	6	93	1986	87. »	0.7	87.7
44	Mlle Taine .....	646	210	849	10	10	86	7426	84.2	4.4	85.6
		43074	3589	43046				452852			

*d'Avesnes-Sud.*

1	Mlles Sonnet, Legrand	2485	640	4270	2	2	93	24113	79.9	14.4	94. »
2	»	2053	429	»	»	»	92	Voir Avesnes-Nord.			
3	»	431	452	786	14	14	90	3955	123.9	23.4	147.3
4	M <sup>me</sup> Descamps .....	450	429	869	7	7	98	6097	75.4	22.5	97.6
5	Mlle Brunelle .....	1618	508	2644	8	8	94	17230	101.4	10.9	112. »
6	Mlles Cuisset, Delcour.	2233	659	2540	7	7	99	25191	92.3	17.5	109.8
7	Mlle Poisson .....	969	299	1746	14	14	98	10929	104.4	12.9	117. »
8	M <sup>me</sup> Beauvois .....	533	480	879	14	14	89	7024	87.3	4.4	88.4
9	Mlle Bruyère .....	408	413	944	4	4	96	4743	95.4	10.4	105.5
10	M <sup>me</sup> Riche .....	400	437	540	9	9	102	4421	98.2	4.4	99.6
44	Mlle Pauquet .....	589	490	662	7	7	89	5658	85.4	3.3	88.7
42	»	355	440	846	10	10	94	4667	101.8	3.9	105.7
43	Mmes Monet, Delattre et Hannecart .....	3886	1059	1647	8	8	99	32122	122.4	23.5	145.9
		46440	4605	45250				443150			

*de Bavai.*

1	»	263	90	453	6	26	64	4510	102.4	21. »	123.4
2	»	494	50	355	2	23	74	2034	65.4	»	65.4
3	Mlle Bricout .....	4960	489	353	»	24	72	46440	52.5	29.3	78.8
4	»	1026	230	514	4	28	69	7579	60.5	»	60.5
5	»	308	403	529	5	26	70	3404	81.4	7.4	88.2
6	»	441	447	333	5	29	67	3438	86.7	3. »	89.7
7	Mmes Baudouin, Selavon...	2948	647	4876	9	24	82	23540	51.3	12.9	64.2
8	Mme Caullery .....	564	444	344	7	29	67	4484	55.8	14.9	70.7
9	M <sup>me</sup> Harte .....	4405	297	4402	4	28	73	44824	93.8	6.8	100.6
10	M <sup>me</sup> Legrand .....	4078	259	4244	2	26	74	40907	95.7	4.6	100.3

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
41	La Flamengrie...	Bavai .....	Duhot.....	Billoux.....	Bossuyt .....	Billiet.....
42	La Longueville...	Id.....	Derkenne...	Jean.....	Delvallée....	Monier.....
43	Louvignies-Bavai	Id.....	Levent.....	Hallant.....	V. Bavai.....	Dulongpont.....
44	Mecquignies..	Id.....	Martin.....	Deltourbe....	Faveau.....	Brabant.....
45	Neuf-Mesnil..	Hautmont...	Coquelet....	Leroy.....	Harlez.....	Lemoine.....
46	Obies.....	Bavai.....	Mailliez.....	Deparis.....	Denis.....	Giffroy.....
47	St-Waast.....	Id.....	Holle.....	Moriame.....	Defontaine...	Cacheleux....
48	Taisnières-s-Hon.	Id.....	Arnould.....	Estiévenard...	Couvez.....	Solasse, Renou.....
<i>Canton de</i>						
4	Aulnoye....	Berlaimont...	Carpentier...	Douillet.....	V. Aymeries ..	Baratte.....
2	Aymeries....	Id.....	Mary.....	Bertrand.....	Deleau.....	Dumont.....
3	Bachant.....	Pont-sur-Sambre.	Bayart.....	Rivière.....	Boulogne....	Démoustier.....
4	Berlaimont ..	Bureau.....	Evrard Eliez, ✱.	Massot, Octobre.	Wirth.....	Eloy.....
5	Boussières ..	Hautmont ..	Forest.....	Corbeau.....	V. Va-Mesnil.	Leblond.....
6	Ecuelin.....	Berlaimont ..	Fiévet.....	Masure.....	V. St-Remy-Ch	".....
7	Hargnies....	Pont-sur-Sambre.	Haplencour..	Fassiaux.....	Leporcq.....	Dugimont.....
8	Leval.....	Berlaimont ..	Fontaine.....	Huriau.....	Fiévez.....	Delsart.....
9	Monceau-St-Waast	Id.....	Vitrant.....	Carion.....	Basiez.....	Caulet.....
10	Noyelles-s-Sambr.	Maroilles ..	Azambre.....	Belot.....	Lepers.....	Tassou.....
11	Pont-sur-Sambre	Bureau.....	Lucq.....	Brissy.....	Wallez.....	Pouget.....
12	St-Remy Chaussée	Avesnes.....	Lapostolle..	Fierquin.....	Horain.....	Carlter.....
13	Sassegnies...	Berlaimont ..	Dufrioux.....	Briastre.....	Lepers.....	Herman.....
14	Vieux-Mesnil..	Pont-sur-Sambre.	Minaire.....	Lixon.....	Leclercq.....	Givry.....
<i>Canton de</i>						
4	Bousies.....	Bureau.....	Richez.....	Cloche, Legrand.	Laisney.....	Badard.....
2	Croix.....	Bousies.....	Delsart.....	Dehen.....	Hénin.....	Cailliaux.....
3	Favril.....	Landrecies ..	Thomas.....	Marcoux.....	Foubert.....	Nicodème.....
4	Fontaine-au-Bois.	Id.....	Leblond.....	Brabant.....	Lanne.....	Lach.....
5	Forest.....	Bousies.....	Payen.....	Michaux.....	Poulet.....	Thomas.....
6	Landrecies...	Bureau.....	Deloffre.....	Martin, Marie..	Fournel.....	Lallement, Seveste...
7	Maroilles ..	Id.....	Carion.....	Sculfort.....	Lengrand....	Thomas.....
8	Prenx-au-Bois...	Landrecies...	Naveau.....	Briatte.....	Baillet.....	Plancot.....
9	Prisches.....	Bureau.....	Cinglant....	Godfrin.....	Claise.....	Laloux.....
40	Robersart ..	Landrecies...	Panplaire...	Collet.....	Lefer.....	".....
<i>Canton de</i>						
1	Beaudignies..	Le Quesnoy..	Boez.....	Déparis.....	Delannoy....	Leduc.....
2	Englefontaine	Bureau.....	Cantineau...	Guéry.....	Turpin.....	Hibon.....
3	Ghissignies ..	Le Quesnoy..	Deparis.....	Douay.....	Parent.....	Deleau.....
4	Hecq.....	Englefontaine	Carlier.....	Landa.....	Mériaux.....	Decomble.....
5	Jolimetz....	Le Quesnoy..	Rousseau....	Corduant.....	Dreumont....	Barbel.....
6	Le Quesnoy-E.	Bureau.....	Gorisse.....	Laborde, Despagne..	Sinsouilliez ..	Pierchon.....

N <sup>os</sup>	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLEC- TEURS.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.		ordi- naires	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.
44	"	306	86	204	6	30	65	4876	115.6	4.2	116.8
42	M <sup>me</sup> Ledieu	4163	344	4736	5	21	77	42947	79. »	14.2	93.2
43	M <sup>lle</sup> Lamoureux	1007	302	679	4	23	72	8712	62.9	4.3	64.2
44	M <sup>lle</sup> Kern	814	259	477	3	22	74	4287	95.7	0.6	96.3
45	M <sup>lle</sup> Mellier	4726	237	426	9	48	82	4856	52.3	37.2	89.5
46	M <sup>me</sup> Meunier	807	269	538	4	22	74	5362	68.9	0.9	69.8
47	M <sup>me</sup> Cacheleux	838	214	587	3	27	68	8485	59.1	14.6	73.7
48	M <sup>lle</sup> Solasse	4265	368	4640	4	26	74	45476	70. »	13.7	83.7
		47780	4502	42748				446855			

*Berlaimont.*

1	M <sup>e</sup> Douillet, Cochard	4457	336	446	4	44	79	44798	43.4	35.2	78.3
2	"	260	72	447	2	44	80	3027	39.3	42.4	81.7
3	M <sup>lle</sup> Bédorez	4036	276	937	5	44	82	7776	96.8	8.2	105. »
4	M <sup>lles</sup> Legereau, Cardon	2648	803	4309	"	44	78	22191	48.4	51.1	99.2
5	"	439	91	327	44	46	81	2574	83.4	43.8	97.2
6	M <sup>lle</sup> Denis	439	39	340	8	9	86	4577	96.6	4.6	98.2
7	"	444	422	544	7	48	78	3804	83.4	5.7	89.4
8	M <sup>lle</sup> Depreux	868	258	589	4	44	82	6268	71.8	0.4	71.9
9	M <sup>me</sup> Caullet	551	462	592	5	9	83	4950	42.2	"	42.2
10	"	365	417	649	8	43	85	6689	48.4	0.4	48.2
11	M <sup>me</sup> Rousseau	4814	508	4132	5	45	81	43661	54.5	12.7	67.2
12	"	409	459	517	6	8	84	3973	97.1	"	97.4
13	"	288	406	444	3	47	80	3629	51.8	7.8	59.6
14	"	394	418	594	8	48	79	3000	94.8	4.2	96. »
		41409	3467	8777				97944			

*Landrecies.*

1	S <sup>r</sup> Basignies, M <sup>me</sup> Baudchon	3109	935	979	6	25	77	24400	84.6	10. »	94.6
2	M <sup>lle</sup> Ramette	427	429	396	9	28	76	3363	102.6	10.4	113. »
3	M <sup>lle</sup> Lefevre	581	212	414	4	49	83	6608	87.4	10. »	97.4
4	M <sup>me</sup> Senez	884	270	768	4	23	77	7381	40.6	"	40.6
5	M <sup>lle</sup> Lesnes Zélia	4322	395	887	9	28	77	8339	148.8	6.8	125.6
6	M <sup>me</sup> Alglave	4069	4038	2452	"	49	80	40026	43. »	17.4	30.4
7	M <sup>lle</sup> Devaux	4988	574	2493	6	43	85	29065	58.3	42.2	70.5
8	S <sup>r</sup> Collin	4587	515	395	6	24	75	6461	109.8	12.4	122.2
9	M <sup>lle</sup> Druart	4453	481	2322	8	43	88	43094	99.2	4.4	100.3
10	S <sup>r</sup> Gravey	220	75	230	5	24	75	4989	411. »	3.9	444.9
		45640	4624	44463				437723			

*Le Quesnoy-Est.*

1	M <sup>lle</sup> Caron	4208	352	785	5	31	66	8590	78.4	6. »	84.4
2	M <sup>me</sup> Hibon	4823	536	407	7	26	72	40959	80.3	20.2	100.5
3	M <sup>lle</sup> Desforges	507	445	450	4	29	68	4442	105.8	13.4	118.9
4	"	467	447	435	9	25	73	4995	127.7	0.8	128.5
5	S <sup>r</sup> Mesnard	904	275	394	4	26	69	7032	82.4	6.2	88.3
6	M <sup>me</sup> Pantegnie, S <sup>r</sup> Lefebvre	4845	478	4442	"	30	65	35868	26.6	38. »	64.6

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
7	Locquignol...	Le Quesnoy .	Huvelle.....	Lecohier.....	Corneil.....	Barbet.....
8	Louvignies-Q.	Id. . . . .	Bruneau . . . .	Delbrayère . . . .	Loisel . . . . .	Descamps . . . . .
9	Neuville . . . . .	Poix-du-Nord.	Lacomblez . . . .	Telle . . . . .	Denis . . . . .	Hovaere . . . . .
40	Poix-du-Nord.	Bureau . . . . .	Ducornet . . . . .	Harbonnier . . . .	Duwez . . . . .	Basuyaux . . . . .
41	Potelle . . . . .	Le Quesnoy . . .	Cacheux . . . . .	Lecomte . . . . .	V. Villereau . . .	»
42	Raucourt . . . .	Englefontaine	Lozé . . . . .	Huin . . . . .	V. Englefontaine	Poirette . . . . .
43	Ruesnes . . . . .	Le Quesnoy . . .	Camarel . . . . .	Vaille . . . . .	Demont . . . . .	Lejuste . . . . .
44	Salesches . . . .	Poix-du-Nord.	Denis . . . . .	Rousseau . . . . .	Leroy . . . . .	Delefosse . . . . .
45	Vendegies-au-B.	Englefontaine	Verdavinne . . . .	Béthegnies . . . . .	Broyart . . . . .	Mathieu . . . . .

*Canton de*

4	Bry . . . . .	Jenlain . . . . .	Carlier . . . . .	Wattier . . . . .	Talbroux . . . . .	Covain . . . . .
2	Eth . . . . .	Sebourg . . . . .	Duquesnoy . . . .	Pouille . . . . .	Degruson . . . . .	Lambert . . . . .
3	Frasnoy . . . . .	Le Quesnoy . . .	Crasquin . . . . .	Manesse . . . . .	Legrand . . . . .	Joly . . . . .
4	Gommegnies.	Bureau . . . . .	Lanselle . . . . .	Messager, Derome	Aublin, Samain . .	Huin, Larivière . . .
5	Jenlain . . . . .	Id. . . . .	Cantineau . . . . .	Bassez . . . . .	Roisin . . . . .	Poupelle . . . . .
6	Le Quesnoy-Ouest	Bureau . . . . .	»	»	»	»
7	Maresches . . . .	Artres . . . . .	Frémaut . . . . .	Sueur . . . . .	Cambreng . . . . .	Houriez . . . . .
8	Orsinval . . . . .	Le Quesnoy . . .	Carpentier . . . . .	Croix . . . . .	Bonte . . . . .	Béville . . . . .
9	Preux-au-Sart	Gommegnies.	Girard . . . . .	Wibail . . . . .	Dernoncourt . . . .	Lecerf . . . . .
10	Sepmeries . . . .	Artres . . . . .	Dupire . . . . .	Duwez . . . . .	Bourdon . . . . .	François . . . . .
14	Villereau . . . . .	Le Quesnoy . . .	Deparis . . . . .	Fromont . . . . .	Martin . . . . .	Lebecq, Dassonville . .
12	Villerspol . . . .	Le Quesnoy . . .	Carlier . . . . .	Duroux . . . . .	Barbet . . . . .	Bellau . . . . .
13	Wargnies-le-Gr.	Jenlain . . . . .	Dervaux . . . . .	Picry . . . . .	Denis . . . . .	Dumont . . . . .
14	Wargnies-le-Petit	Le Quesnoy . . .	Colmant . . . . .	Quinchon . . . . .	Dernoncourt . . . .	Decomble . . . . .

*Canton de*

4	Assevent . . . . .	Maubeuge . . . .	Fissiau . . . . .	Labbé . . . . .	V. Boussois . . . .	Rossignol . . . . .
2	Beaufort . . . . .	Hautmont . . . .	Decorruée . . . . .	Renaux . . . . .	Maufroid . . . . .	Gombert . . . . .
3	Bersillies . . . . .	Maubeuge . . . .	Moreau . . . . .	Delevaque . . . . .	V. Villers-s-Nicole	Bonnet . . . . .
4	Bettignies . . . .	Id. . . . .	Gillion . . . . .	Locoge . . . . .	V. Mairieux . . . .	»
5	Boussois . . . . .	Marpent . . . . .	Wallerand . . . . .	Liénard . . . . .	Bricout . . . . .	Piot . . . . .
6	Cerfontaine . . . .	Ferrière-la-G.	Thomas . . . . .	Dumée . . . . .	V. Rousies . . . . .	Lecat . . . . .
7	Colleret . . . . .	Bureau . . . . .	Demanez . . . . .	Gobled . . . . .	Duclermortier . . . .	Ternisien . . . . .
8	Damousies . . . .	Ferrière-la-Gr	Moustier . . . . .	Devins . . . . .	Butel . . . . .	Lépinois . . . . .
9	Eclabes . . . . .	Dourlers . . . . .	Cuisset . . . . .	Juniet . . . . .	Cartigny . . . . .	Reumont . . . . .
40	Elesmes . . . . .	Maubeuge . . . .	Lisse . . . . .	Gillot . . . . .	Delcambre . . . . .	Gaudefroy . . . . .
44	Ferrière-la-Gr	Bureau . . . . .	Lesaffre . . . . .	Robert, Gravel . . . .	Hébert . . . . .	Lecerf . . . . .
12	Ferrière-la-P.	Ferrière-la-Gr	Lecat . . . . .	Gibon . . . . .	Hégo . . . . .	Danel . . . . .
43	Gognies-Ch. . . . .	Maubeuge . . . .	Lemaire . . . . .	Flamand . . . . .	Décaudin . . . . .	Plouchart . . . . .
44	Hautmont . . . . .	Bureau . . . . .	Collet . . . . .	Dubois, Sauvage . . . .	Briffaut . . . . .	Herlem <sup>1</sup> , Courtoy . .
45	Jeumont . . . . .	Id. . . . .	Marchal . . . . .	Journiaux, N . . . . .	Cornille . . . . .	Dufour . . . . .
46	Limont-Fontaine	Dourlers . . . . .	Vandermarcq . . . . .	Descarpentries . . . . .	Denis . . . . .	Joubert . . . . .
47	Louvroil . . . . .	Bureau . . . . .	Brogne . . . . .	Michaux, Colnion	Lenain . . . . .	Quinzin, Lory . . . . .

N <sup>os</sup>	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL
7	M <sup>me</sup> Barbet et Delhaye	623	491	9755	8	22	74	36107	50.3	3. »	53.3
8	M <sup>me</sup> Marquilly	1089	328	833	4	27	68	9443	66.8	6.3	73.1
9	M <sup>me</sup> Jouglet	456	445	344	8	31	70	2980	450.3	44.6	461.9
10	M <sup>me</sup> Braine	2126	665	920	8	28	72	14357	440. »	31. »	441. »
11	»	203	75	400	3	27	66	3082	70.4	»	70.4
12	»	233	68	403	6	24	70	4294	435.1	2.5	437.6
13	S <sup>r</sup> Fremaux	472	427	665	4	33	63	4638	417.3	23.6	440.9
14	M <sup>me</sup> Delefosse	576	457	458	8	30	70	4244	422.5	3.3	425.8
15	M <sup>me</sup> Stiévenart	757	224	989	10	29	72	6870	428.3	2.8	431.1
		43386	3933	18020				454571			

*Le Quesnoy Ouest.*

1	»	381	443	284	9	31	62	2512	107.4	3.6	111. »
2	»	311	91	284	10	32	61	2678	91.1	0.5	91.6
3	M <sup>me</sup> Vanesse	442	454	584	5	28	67	4694	71.6	45.4	87. »
4	M <sup>les</sup> Pidoux, Verchain	3347	996	4534	6	25	69	21227	23.9	6.7	30.6
5	M <sup>me</sup> Martel	938	264	591	7	35	58	8372	51. »	29.9	80.9
6	»	2027	455	»	»	30	65	Voir Le Quesnoy-Est.			
7	»	990	279	472	7	35	59	7540	454. »	4.4	458.1
8	M <sup>me</sup> Valin	420	430	335	3	31	62	3738	84.1	4.7	85.8
9	»	378	448	509	7	27	65	3858	85.3	2.4	87.7
10	M <sup>me</sup> Pélabon	803	233	596	7	35	60	3482	136.7	3.3	140. »
11	M <sup>me</sup> Dassonville	858	274	564	3	27	65	6860	103.9	6.3	110.2
12	M <sup>lle</sup> Duchâtelet	1435	450	4206	5	32	60	42172	76. »	24.6	100.6
13	M <sup>lle</sup> Daguis	982	267	555	8	31	64	8884	72.3	24.9	97.2
14	M <sup>me</sup> Decombe	764	231	522	6	29	62	5525	75.6	12.4	88. »
		44246	4055	8029				93342			

*Maubeuge.*

1	»	306	46	487	4	21	90	2586	65. »	»	65. »
2	M <sup>lle</sup> Farineau	4067	231	4276	8	44	93	7762	78.6	0.4	79. »
3	»	438	42	282	6	24	89	4782	98.1	2.8	100.9
4	M <sup>lle</sup> Etienne	479	44	461	6	25	87	2454	81.1	67. »	148.1
5	M <sup>lle</sup> Guichard	868	437	628	5	23	93	4935	43.9	42.5	56.4
6	M <sup>me</sup> Lesage	494	420	386	5	49	93	2437	88.9	8.6	97.5
7	M <sup>lle</sup> Lambert	4273	325	4377	9	21	97	40540	34.9	45.1	50. »
8	»	264	72	500	8	44	95	4733	113.5	»	113.5
9	»	254	74	488	10	40	88	2256	48.9	5.6	54.5
10	M <sup>me</sup> Klein	468	430	623	4	23	94	4933	61.1	23.8	84.9
11	M <sup>me</sup> Gautier, M <sup>lle</sup> Bock	3719	747	4000	4	48	94	25608	65.2	44.6	76.8
12	M <sup>me</sup> Sonneviller	990	249	535	6	17	94	6527	45.5	64.4	109.6
13	M <sup>me</sup> Poncelet	695	455	794	8	27	84	5229	410.0	27. »	437.9
14	M <sup>lle</sup> Chimot (1)	4436	482 1/2	4227	5	45	85	40442	30.2	24.7	54.9
15	M <sup>lles</sup> Blanchard, Fontaine	3626	703	4020	10	29	98	36912	22.3	50.6	72.9
16	S <sup>r</sup> Friederich	595	453	677	9	10	88	3888	48.8	41.4	60.2
17	M <sup>lle</sup> Druésne (A) (2)	4389	748	590	2	47	87	41705	17.6	40.6	28.2

(1) Mme Husson, Mme Bruyère, Mme Samin. — (2) M<sup>lle</sup> Chimot J., M<sup>lle</sup> Bertaux.

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
48	Mairieux....	Maubeuge....	Blavier.....	Veille.....	Couvez.....	Triboulet.....
49	Marpent....	Bureau.....	Jouniaux....	Moulin.....	Lemoine....	Maillet.....
20	Maubeuge...	Id.....	Walrand, ✱	Neuillies, A, Fontaine	Lasselain (1)	Bruno, Fernin (2)....
24	Obrechies...	Ferrière-la-Gr	Duvelte.....	Demonlin....	François....	Laude.....
22	Quiévelon...	Cousolre....	Carlier.....	Mairiaux....	V. Aibes.....	Dervillers....
23	Recquignies..	Marpent....	Godin.....	Tilmant.....	Maufroid....	Bruyelle, Collet....
24	Rousies.....	Bureau.....	Prévo.....	Neuillies....	Dujardin....	Dupuis, A.....
25	St-Remy-nal-Bâti	Hautmont...	Bois.....	Juste.....	Dehen.....	Ravaux.....
26	Vieux-Reng...	Villers-sire-Nicole	Henry.....	Becquet....	Gronnier....	Thomas.....
27	Villers-sire-Nicole	Bureau.....	Riche.....	Durieux....	Manouvrier..	Bonnemaison....
28	Wattignies-la-Victoire....	Ferrière-la-Gr	Hubinet....	Bricard.....	V. Damousies	Pluchart.....
<i>Canton</i>						
4	Aibes.....	Cousolre....	Petit.....	Hersoy.....	Louys.....	Hutin.....
2	Beaurieux....	Solre-le-Château.	Trouillez....	Hardy.....	Rombouts...	Legrand.....
3	Bérelles.....	Id.....	Leclercq....	Dusart.....	Thuliez....	Thieuleux....
4	Bousignies....	Cousolre....	Pouillard...	Blanpain....	Cousin.....	Ducatillon....
5	Choisies.....	Solre-le-Château	Legrand....	Lonfils....	V. Obrechies.	Papegay.....
6	Clairfayts....	Id.....	Brogne.....	Bombled....	Bottiaux....	Renau.....
7	Cousolre....	Bureau.....	Deltour....	Wallerand, Decamps..	Lemoine....	Landa G.....
8	Dimechaux....	Solre-le-Château.	Planard....	Maillard....	V. Dimont..	Huart.....
9	Dimont.....	Sars-Poteries.	Tramont...	Déquesne..	Dubois.....	Poyet.....
10	Eccles.....	Solre-le-Château.	Goble.....	Colson.....	V. Solrines..	.....
44	Hestrud.....	Id.....	Binot.....	Raux.....	Bodin.....	Planard.....
42	Lez-Fontaines	Id.....	Hermant....	Durant.....	Bureau.....	Hoguel.....
43	Liessies.....	Id.....	Lhomme....	Gravez....	Cartier....	Quinion....
44	Sars-Poteries.	Bureau.....	Hazard.....	Delcourt....	Durant.....	Berlem, A.....
45	Solre-le-Château.	Id.....	Villers....	Pourpoint, Gard....	Margerin....	Courtlin....
46	Solrines.....	Solre-le-Château.	Delmer.....	Flayelle....	Bricout.....	.....
<i>Canton</i>						
4	Anor.....	Bureau.....	Lord.....	Daubercies, Gevelle..	Fontaine....	Soumillon, Jouglet, Charon.
2	Baives.....	Trélon.....	Pêcheux, ✱	Bernard....	Poulain....	Delannoy....
3	Eppe-Sauvage	Id.....	Culhiat du Fresnes	Rabout....	Ficheux....	Bournonville..
4	Féron.....	Wignehies..	Durieux....	Hosselet....	Germe.....	Perche.....
5	Fourmies....	Bureau.....	Delval.....	Gérard, Gras....	Margerin, Basquin..	Ballot, I, Henniaux, Lussiez, Lecœuvre....
6	Glaeogne....	Id.....	Rousseaux..	Podevin, Walbert	Lacomblez..	Mascart.....
7	Moustier....	Trélon.....	Hancart....	Docquier....	V. Baives..	Havez.....
8	Ohain.....	Bureau.....	Lenglé.....	Michaux....	Corbier....	Lévéque....
9	Rainsars....	Sains-du-Nord	Detrée.....	Fauconnier..	Cavrois....	Mairesse....
40	Trélon.....	Bureau.....	Motte.....	Hostelet, Cowez.	D'Henry....	Limelette....
44	Walers-Trélon..	Trélon.....	Boudry....	Liévin.....	Declercq..	Degay.....
42	Wignehies..	Bureau.....	Bastien....	Jon, Alluitle....	Bernaux....	Basuyau, Boucher....
43	Willies.....	Solre-le-Château.	Rousseaux..	Girardin....	V. Liessies..	.....

(1) Milet, Panien. — (2) Arnould, Rouge.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires.	extraor- dinaires et renou- vement d'em- prunts	TOTAL.
18	M <sup>me</sup> Dantin .....	520	432	648	5	23	89	4347	59.2	44.9	71.4
19	M <sup>lle</sup> Loubry .....	4644	272	482	8	25	96	42473	23.3	44.6	64.9
20	M <sup>lle</sup> Legrand J. (4)...	49799	3331	4882	»	49	87	450834	42. »	20. »	32. »
21	»	227	77	542	9	44	96	2065	80.9	3.9	84.8
22	»	465	58	434	9	23	98	4168	136.3	7.3	143.6
23	S <sup>r</sup> Coutant.....	4009	474	646	6	23	94	9884	39.4	44.8	54.2
24	M <sup>me</sup> Bourteel.....	4625	325	578	3	20	90	45750	28.4	48.1	76.5
25	M <sup>me</sup> Monnier.....	796	208	594	8	44	86	4446	65. »	28.3	93.3
26	M <sup>lle</sup> Descarpentrics ..	861	454	4463	8	27	94	7704	36.6	4.3	37.9
27	M <sup>me</sup> Bourez.....	4215	347	845	8	27	94	41949	67.4	7.3	74.4
28	»	206	60	634	40	42	98	4656	439.6	42.6	452.2
		58689	40869	20963				487309			
<i>de Soble-le-Château.</i>											
4	»	304	89	916	8	49	99	3050	85.7	»	85.7
1	»	239	81	729	3	47	406	2221	429.4	4.6	430.7
3	»	467	55	377	5	49	102	1638	122.4	5.1	127.5
4	M <sup>lle</sup> Poulain.....	695	434	4200	45	29	406	5221	75. »	43. »	88. »
5	»	74	22	244	8	45	97	724	64.5	21.5	86. »
6	»	340	79	739	3	46	406	2857	426.9	3.3	430.2
7	M <sup>mes</sup> Denoyelle, Morland..	3311	668	2069	42	26	403	23844	35.3	30.3	65.6
8	»	240	74	473	5	43	99	4742	29.1	4.4	30.5
9	»	383	446	737	44	44	97	3434	85.4	34.7	120.4
10	M <sup>me</sup> Gard.....	425	40	346	4	48	402	932	70. »	»	70.
11	M <sup>lle</sup> Dursent.....	522	447	443	6	20	407	2741	106. »	22.5	128.5
12	»	264	80	600	3	43	402	4858	84.6	3.4	88. »
13	M <sup>me</sup> Despouy.....	704	233	4732	7	43	406	7555	68.3	8.2	76.5
14	M <sup>me</sup> Josse.....	2462	704	777	5	40	98	46443	45.5	52.4	97.6
15	M <sup>lle</sup> Bourguelle (2)...	2767	744	4367	»	44	403	26579	56.2	48.9	75.4
16	M <sup>lle</sup> Heucien.....	450	44	534	4	45	400	4470	132.7	19.5	152.2
		42684	3244	43483				404976			
<i>de Trélon.</i>											
1	S <sup>r</sup> Prissette (3).....	4578	4454	2224	9	22	444	32688	81.4	6. »	87.4
2	»	227	62	798	7	23	449	2210	84.4	44.6	95.7
3	M <sup>me</sup> Bournonville....	595	489	4667	10	25	442	6156	44. »	2.9	46.9
4	M <sup>lle</sup> Lefebvre.....	557	464	4339	8	42	404	6490	87.2	10.9	98.4
5	M <sup>les</sup> Gustin, Caquière. M <sup>me</sup> Legrand (4)...	45287	3075	2296	9	47	408	434666	46.3	40.3	86.6
6	M <sup>lle</sup> Michaux, M <sup>lle</sup> Denissel M <sup>lle</sup> Flament.....	2880	776	4476	2	44	408	22644	88. »	47.5	105.5
7	»	434	40	743	10	25	446	4847	96.5	4.4	97.6
8	M <sup>lle</sup> Hennebert.....	4362	348	4487	3	48	443	9050	69.4	46.7	85.8
9	»	290	87	616	42	8	400	2634	434.6	»	434.6
10	S <sup>r</sup> Richet.....	4308	942	3944	»	46	440	33343	34.2	89.9	124.4
11	»	445	424	779	6	24	447	3348	59.4	44.3	73.4
12	M <sup>mes</sup> Couvreur, Floquet (3)	5987	4540	4386	40	45	407	42996	52.5	32.2	84.7
13	M <sup>me</sup> Boutée.....	248	74	444	9	45	407	4969	88.4	3.4	94.5
		36835	8509	48509				297978			

(1) M<sup>lle</sup> Drapier, M<sup>mes</sup> Houssières, Delvaux, Lemoine, Bouchée, Wacal, M<sup>lle</sup> Nuyts, M<sup>me</sup> Canonne, M<sup>lle</sup> Marsil. (2) M<sup>lle</sup> Menchez.  
(3) M<sup>me</sup> Dineur, S<sup>r</sup> Dumortier, M<sup>me</sup> Gervaise. (4) M<sup>les</sup> Charlet, Laurette, M<sup>me</sup> Druart (5) M<sup>me</sup> Canipel, M<sup>me</sup> Collet.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI,

*Canton de*

4	Awoingt....	Cambrai..	Pamelle....	Courbet.....	François....	Sorlin.....
2	Cagnoncles	Rieux.....	Leduc.....	Lefebvre.....	Jansoone....	Honoré.....
3	Cambrai-Est..	Bureau....	Bersez,  A.	Copin,  A, Garin, 	Lecoq (1)...	Lozé,  I, Cloez, Colot.
4	Cauroir.....	Carnières..	Dhordain....	Lesne.....	Ninot.....	Minault....
5	Escaudœuvres	Cambrai....	Copin.....	Tartulier, Gourdin...	Delesalle....	Patoux.....
6	Eswars.....	Id.....	Salez.....	Lelong.....	Cardon.....	Carrez.....
7	Etrun.....	Iwuy.....	Denimal....	Camu.....	Lebriz.....	Duhamel....
8	Forenville...	Id.....	Banse.....	Lefebvre.....	v. Séranvillers	»
9	Iwuy.....	Bureau....	Panien.....	Derieux, Coullemont.	Delgorge....	Saintomé....
10	Naves.....	Rieux.....	Soyez.....	Bersez.....	Mutel.....	Marquant....
11	Niergnies....	Cambrai....	Mussault....	Pilliez.....	Leduc.....	Duhamel....
12	Ramillies....	Id.....	Capon.....	Germe.....	Lerouge.....	Wallez.....
13	Thun-Lévég..	Iwuy.....	Boniface....	Dherbécourt.	Bécuwe.....	Patou.....
14	Thun-St-Mart.	Id.....	Salez.....	Foulon.....	Delannoy...	Wibaille....

*Canton de*

1	Abancourt...	Cambrai....	Lesne.....	Massin.....	Thisse.....	Crinon.....
2	Achencheut-au-B.	Aubigny....	Bernard  	Tarlier.....	v. Aubigny-au-B.	Dordain, 
3	Bantigny....	Cambrai....	Bernard.....	Dupas.....	Dechy.....	»
4	Blecourt....	Id.....	Norman....	Bailliez.....	Glorieux....	Éloy.....
5	Cambrai-Ouest	Bureau....	»	»	»	Sizaïre.....
6	Cuvillers....	Cambrai....	Dordain....	Honoré.....	v. Bantigny..	Ripaille....
7	Fontaine-N-D.	Id.....	Panien, A....	Panien-Godefroy.	Davoine....	Brabant....
8	Fressies....	Id.....	Haine.....	Cuvellier....	Bonnet.....	Mairesse....
9	Haynecourt..	Id.....	Herbet, 	Tétart.....	Desrousseaux	Bouchez....
10	Hem-Lenglet.	Id.....	Billoir....	Sallée.....	Vaillant....	Coquel.....
11	Morenchies..	Id.....	Bonnel....	Foulon.....	v. Neuville-St-R	»
12	Neuville-St-Rémy	Id.....	Corneille..	Houillon....	Felmy.....	Sourmay....
13	Pailencourt..	Iwuy.....	Colpart....	Decarpigny..	Thellier....	Cattoen....
14	Proville.....	Cambrai....	Foulon.....	Mallet.....	Hennion....	Bour.....
15	Raillencourt..	Id.....	Pluvinage..	Moreau....	Cambier....	Dassonville, Deligny..
16	Sailly.....	Id.....	Hecquet....	Richard....	Varras.....	Marion.....
17	Sancourt....	Id.....	Crépin....	Leblat.....	Fiévet.....	Lefebvre....
18	Tilloy.....	Id.....	Leleu.....	Beauvais....	v. Neuville-sur-E	Colmant....

*Canton de*

4	Avesn.-l.-Aub.	Bureau....	Derieux....	Ghienne, Couvez.	Farinaux....	Fouquet....
2	Beauvois....	Id.....	Michau....	Senz, Bricout..	Pagniez....	Marchand,  A
3	Béthencourt..	Caudry....	Dubois....	Renard.....	Coulon....	Degraeve....
4	Bévillers....	Carnières..	Prévoit....	Leroy.....	Dubrulle....	Laude.....
5	Boussières...	Carnières..	Villain....	Grière.....	Six.....	Bouchez....

(1) Cloche, Drach.

N <sup>os</sup>	NOMS des INSTITUTRICES	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		TOTAL.
					de canton	de la sous préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires	extraor- dinares et rem- bourse- ment d'em- prunts.	

7 cantons, 119 communes.

*Cambrai-Est.*

1	M <sup>lle</sup> Faravel.....	543	439	628	6	6	64	4952	122.8	43.6	436.4
2	M <sup>lle</sup> Willefert.....	848	262	623	7	7	62	6493	94. »	7.9	404.9
3	M <sup>lle</sup> Petit (4) M <sup>me</sup> Colot.	948	2357	4654	»	»	59	30944	14.3	35.8	50.1
4	M <sup>me</sup> Hioco.....	685	244	559	6	6	64	7563	65.7	38.5	104.2
5	M <sup>me</sup> Gourdin, Demailly	2763	804	663	3	3	64	22450	52.8	2.5	55.4
6	M <sup>me</sup> Carrez.....	488	434	274	7	7	39	2912	416.1	5.9	422. »
7	S <sup>r</sup> Marcy.....	618	477	268	14	14	54	3283	110.2	30.6	440.8
8	»	73	27	335	7	7	65	3134	67.7	4.9	69.6
9	S <sup>r</sup> Tabary.....	3976	1162	1269	9	9	56	23344	97. »	5.4	402.4
10	M <sup>lle</sup> Pintle.....	742	254	513	7	7	59	5952	420.7	54.5	472.2
11	M <sup>me</sup> Duhamel.....	557	472	435	5	5	63	3624	472.2	11.2	483.4
12	M <sup>lle</sup> Bouly.....	599	483	508	5	5	59	6132	92.3	30.3	422.6
13	M <sup>me</sup> Clavier.....	807	252	562	8	8	57	5929	417.7	42. »	429.7
14	M <sup>me</sup> Bricout.....	720	209	603	8	8	57	6957	91.8	23.2	445. »
		22839	6340	8894				441836			

*Cambrai-Ouest.*

1	M <sup>lle</sup> Lœw.....	529	469	566	7	7	53	5929	95. »	46.9	441.9
2	S <sup>r</sup> Oberdorf.....	454	449	320	14	14	48	4443	69.3	4.5	70.8
3	M <sup>me</sup> Couteaux.....	542	464	347	7	7	55	3381	97.8	20.5	418.3
4	»	386	404	360	6	6	54	3551	74.2	27.4	404.6
5	M <sup>lle</sup> Lagrange (2)...	45770	3368	»	»	»	59				
6	»	318	80	283	6	6	56	2194	124.2	46.9	441.4
7	S <sup>r</sup> Pluquet.....	2064	521	4052	6	6	60	40905	409.7	6.5	446.2
8	M <sup>me</sup> Valin.....	655	205	473	10	10	54	4309	53.2	2. »	77.2
9	M <sup>me</sup> Desbuissons...	336	412	592	7	7	54	5336	114.8	16.2	434. »
10	M <sup>lle</sup> Dessaint.....	702	237	493	10	10	53	4577	64.7	13.4	78.1
11	»	92	30	452	3	3	57	4358	109.7	0.1	109.8
12	M <sup>me</sup> Herbin.....	4538	383	237	2	2	57	7661	70. »	16.2	86.2
13	»	4146	360	755	10	10	56	6848	84.1	13.4	97.5
14	M <sup>me</sup> Janssens.....	793	225	634	3	3	64	8291	53.6	6.8	60.4
15	M <sup>me</sup> Varras.....	4342	368	709	5	5	57	10823	91. »	44.1	105.1
16	M <sup>lle</sup> Prévot.....	662	204	328	5	5	56	3815	136.1	18.9	455. »
17	M <sup>lle</sup> Dupont.....	440	147	391	6	6	55	4050	410.8	49.9	430.7
18	»	407	408	331	3	3	56	3089	420.3	2.7	423. »
		28176	6898	7990				90550			

*Carnières.*

1	M <sup>lle</sup> Dambrine (3)...	4702	4466	894	5	42	62	44792	132.9	59.3	492.2
2	M <sup>me</sup> Bastien (4).....	3990	4028	352	5	42	69	21756	116. »	49.2	465.2
3	M <sup>lle</sup> Colpin.....	4514	406	514	9	46	74	7623	125.5	34.5	457. »
4	M <sup>lle</sup> Dewasmes.....	4223	345	478	4	44	68	5361	150.6	11.1	461.7
5	S <sup>r</sup> Baudhuin.....	4040	287	484	2	42	65	5949	162.8	47.4	479.9

(1) Miles Desprez, Noisette, M. et Vignol.—(2) Miles Grimbelle, J. Noisette, et M<sup>me</sup> Bourgeois.—(3) Mile Soulié.—(4) Mile Dupont.

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
6	Carnières...	Bureau	Déjardin	Leclercq Emile	Prévost	Capont
7	Cattenières...	Carnières	Lefebvre	Taquet	Truy	Wartelle
8	Estourmel	Id.	Fleury	Hutin	Lerche	Gaujot
9	Fontaine-au-Pire.	Beauvois	Gérard	Cauchy	Leroy	Tassart
10	Quiévy	Bureau	Langrand	Richez, Mercier	Rigaut	Pullés
11	Rieux	Id.	Derieux	Moguel	Dayez	Machuel
12	St-Aubert	Id.	Vallez	Duez	Sackebant	Caudron
13	St-Hilaire-Jes-C.	Id.	Depommier	Margerin	Crié	Duriez
14	Séranvillers	Cambrai	A. de Valicourt	Adam	Michaux	Coulmon
15	Villers-en-C.	St-Aubert	Cachera	Lemaire	Decottignies	Gosseau
16	Wambaix	Cambrai	Lefebvre	B nse	Watrin	Husson
<i>Canton</i>						
1	Basuel	Le Cateau	Dehaussy	Barbet	Fiévez	Lebon
2	Beaumont	Inchy	Ratte	Davain	V. Inchy	Navet
3	Catillon	Bureau	Fleury-Lefèvre	Béthune	Caudron	Mennechez
4	Honnechy	Id.	Levéque	Afchain	Maroilles	Dambrine
5	Inchy	Id.	Lefebvre	Beauvois	Dimiez	Lesne
6	La Groise	Catillon	Largillière	Lenain	Buzin	Tournel
7	Le Cateau	Bureau	Martinet	Bauduin, Desse	Méresse	Charlon
8	Mauvois	Honnechy	Cailleux	Blanchard	Metsu	Manesse
9	Mazinghien	Le Cateau	Dehon	Watremez	Herbaux	D'Herbomez
10	Montay	Id.	Danjou	Noisette	Bailleul	Catelain
41	Neuvilly	Bureau	Legrand Fénelon	Ledieu, Lefebvre	Dapvril	Leroy
42	Ors	Id.	Manesse	Guyot	Billaud	Busin
43	Pommereuil	Le Cateau	Carpentier	Polvent	Lancelle	Longez
44	Rejet de Beaulieu	Catillon	Maréchal	Noquet	N.	Portemont
45	Reumont	Le Cateau	Gibot	Marouzé	Vallez	Leblanc
46	St-Benin	Id.	Simons	Caillot	Moreau	Collet
47	St-Souplet	Bureau	Hautier	Lombard, Leblond	Duweze	Ringeval, 
48	Troisvilles	Bertry	Cardon	Marlin	Momal	Farez
<i>Canton</i>						
1	Audencourt	Caudry	Cardon	Poulain	V. Inchy	Ansport
2	Bertry	Bureau	Fontaine-Herbet	Poulain, Lasson	Dehon	Ratte
3	Buzigny	Id.	Lépousez	Villette, Debail	Grandsart	Allou
4	Caudry	Id.	Leduc	Bricout, Leblond	Lenghin	Minaux,  A
5	Caulley	Ligny	Dolez	Vitou	Dupas	Delattre
6	Clary	Bureau	Bourlet	Largillière, Sauvez	Boudailliez	Déruelle
7	Dehéries	Walincourt	Beve	Sauvet	V. Walincourt	"
8	Elincourt	Maretz	Clochez	Villain	Noisette	Taillandier
9	Esnes	Walincourt	Boniface	Derieux	Marrie	Dorémus
10	Haucourt	Ligny	Happe	Claisse	Dubray	Cartier
44	Ligny-en-Cambrés	Bureau	Leduc	Piettre	Catelin	Noisette
42	Malincourt	Walincourt	N.	Bédu	Scoyer	Delannoy
43	Maretz	Bureau	Morcrette	Telle, Lohier	Charles	Bocquet

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES GENTILS COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordina- naires	extraor- dinaux et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.
6	Sr Alain.....	4642	456	823	»	44	64	11335	422.5	48.9	474.4
7	Mme Delbart.....	4254	367	539	5	10	68	6575	411.3	34.1	445.4
8	Mme Quesnoy.....	660	200	534	4	8	66	4039	463.4	17.2	480.6
9	Mme Lefebvre (1).....	2337	609	757	6	43	74	9850	419.5	37.2	456.7
10	Sr Hauwen.....	3347	864	686	6	18	67	43391	446. »	33.9	479.9
11	Mlle Bonnemaïson.....	2176	670	764	5	14	60	44956	496.3	42.2	438.5
12	Sr Noyelle.....	2403	737	842	8	45	62	44431	446.4	39.3	485.4
13	Mlle David, Proy.....	2355	628	646	7	14	65	9429	421.4	54.5	475.9
14	Mlle Dauverchain.....	444	421	388	8	9	66	3276	445.8	29.1	474.9
15	Mlle Colin.....	4549	424	894	10	44	60	7822	444.4	67.4	478.5
16	Mlle Nybelen.....	644	484	646	6	9	67	4668	413.5	35.4	448.9
		31484	8489	40478				449253			

*du Cateau.*

1	Mlle Lericq.....	931	298	4480	4	28	83	8869	425. »	5.2	430.2
2	Mlle Darcheville.....	796	224	334	7	17	74	3844	449.6	17.9	467.5
3	Mme Cambier.....	4605	488	4342	8	31	87	46072	421.3	4.5	425.8
4	Mme Plouchart.....	4236	354	653	8	26	83	5968	444.3	73.4	487.4
5	Mlle Richez.....	4509	414	390	6	18	74	10130	489.8	49.5	439.3
6	Mlle Dumont.....	816	268	938	11	35	87	8536	475.4	14.8	487.2
7	Mlle Lainiaux (2).....	40451	2678	2724	»	24	80	107546	420.2	24.6	444.8
8	Sr Fremaux.....	809	240	211	8	25	82	4326	478.2	54.4	432.6
9	Mme D'Herbomez.....	865	270	901	9	33	88	5523	435.3	6.4	441.7
10	Mme Cattelain.....	514	432	551	2	26	78	5715	477.4	27.8	405.2
11	Mlle Ledieu, A. Poulain.....	2627	742	4257	5	25	74	17130	440.2	20.4	430.6
12	Mme Malaquin.....	797	261	4777	7	34	85	40897	490.2	17. »	407.2
13	Mlle Duchateau, A. A.....	4259	391	644	4	28	82	7467	499.5	8.7	408.2
14	Mme Portemont.....	670	249	635	11	35	90	4834	435.8	»	435.8
15	Mme Poulin.....	742	228	277	6	25	80	3223	452. »	28.1	480.1
16	Mme Mollet.....	821	248	466	4	28	83	4248	420.3	30.3	450.6
17	Mlle Legrand (3).....	2340	718	963	6	30	86	16440	496.1	34.8	430.9
18	Mme Bergot.....	4648	498	842	6	22	78	9749	410.4	30.9	441. »
		30406	8668	46082				250484			

*de Clary.*

1	».....	352	86	223	6	47	74	4581	422.7	42.6	234.3
2	Mlle Preux.....	3055	885	854	3	23	78	12894	444.9	36.2	481.1
3	Mlle Colpin, Regneault.....	3069	904	4684	8	28	85	48572	442.7	29.8	442.5
4	Mme Ternisien (4).....	9460	2379	4069	5	45	72	72780	417.5	72.8	490.3
5	Mme Delattre.....	878	261	249	2	17	75	2948	4220.3	44.5	234.8
6	Mme Mollet, Legrand.....	2572	773	992	»	20	77	10820	485.2	36.8	222. »
7	».....	75	29	486	6	17	75	774	478.5	3.8	482.3
8	Mlle Planard.....	4549	469	840	5	20	77	6861	446.3	14.5	460.8
9	Mlle Canivet.....	4544	407	4444	8	44	69	40910	424.4	3.9	428. »
10	Mlle Devillers.....	594	468	357	6	43	74	2606	478.4	24.8	200.2
11	Mlle Labbé.....	2248	685	877	4	16	74	42064	430.1	35.7	465.8
12	Mlle Bruniaux.....	966	314	4030	8	18	75	5449	470.4	2.7	472.8
13	Sr Gillet, Louis.....	2874	945	4428	4	24	84	46194	410.2	27.9	438.1

(1) Mlle Carillon. — (2) Sr Droque. — (3) Mlle Delgrange. — (4) Mlle Ratte, Delannoy.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
14	Montigny....	Bertry.....	Tamboise ...	Rousseau.....	Leveaux.....	Noisette.....
15	Selvigny.....	Walincourt..	de Vendegies.	Basquin.....	Marle.....	Gosselin.....
16	Villers-Outréau.	Bureau.....	Le Roi.....	Lenoir, Ricbourg.	Belmer.....	Wavrin.....
17	Walincourt..	Id.....	Proy.....	Lamouret.....	Guiot.....	Parent.....
<i>Canton de</i>						
1	Anneux.....	Cambrai.....	Crépin.....	Levéque.....	Gilleron.....	Plessier.....
2	Banteux.....	Masnières... Id.....	Crépin.....	Trocmet.....	Fiévez.....	Cambier.....
3	Bantouzelle..	Hermies (P. d. C.)	Millet.....	Sombin.....	Bouchez.....	Dupas.....
4	Boursies.....	Id.....	Deleau.....	Brusquin.....	Laurent.....	Telliez.....
5	Cantaing.....	Cambrai.....	Foulon.....	Sergent.....	Rigolle.....	Pennellier.....
6	Crévecœur-s-LEsc	Bureau.....	Desmoutier * Id.....	Le Roy.....	Lenelle, Grandsart	Gibon, Dauphin.....
7	Doignies.....	Hermies (P. d. C.)	Labalette.....	Dubois.....	Bonneville... Dumas.....	Lenis..... Colin.....
8	Flesquières..	Marcoing... Gouzeaucourt	Dumont..... Ronnet.....	Goubet..... Sauvet.....	Dupas..... Caille.....	Moroy..... Fouquet.....
10	Gouzeaucourt	Bureau.....	Lecocq.....	Mignot.....	Vaille.....	Fouquet.....
11	Honnécourt..	Gouzeaucourt	Anselin.....	Templus.....	Cailliez, Delevalée	Farez, Goris.....
12	Lesdain.....	Crévecœur... Bureau.....	Dorchin..... Carré.....	Lefebvre..... Bidaux.....	Gonthier..... Leriche.....	Stien..... Magrez.....
13	Marcoing.....	Id.....	Dujardin.....	Crépin.....	Pollet.....	Lebas.....
14	Masnières... Id.....	Id.....	Dherbécourt..	Petit.....	Ruffin.....	Dauchy.....
15	Mœuvres.....	Cambrai.....	Foulon.....	Solau.....	Masingue.....	Dreumont.....
16	Noyelles-s-Escout	Id.....	Dherbécourt..	Solau.....	Leriche.....	Plouchart.....
17	Ribécourt....	Marcoing... Masnières... Gouzeaucourt	Delcroix, (M) Delabre..... Vitté.....	Leriche..... Solau..... Catherine.....	Sauvage..... Leplat..... Leducq.....	Plouchart..... Renard..... Dacquembronne .....
18	Rumilly.....	Masnières... Gouzeaucourt	Delabre..... Vitté.....	Solau..... Catherine.....	Leplat..... Leducq.....	Renard..... Dacquembronne .....
19	Villers-Guislain.	Gouzeaucourt	Vitté.....	Catherine.....	Leducq.....	Dacquembronne .....
20	Villers-Plouich.	Id.....	Lobry.....	Farez.....	Béal, Delerive...	Coffigniez.....
<i>Canton de</i>						
1	Beaurain.....	Solesmes ... Id.....	Langrand..... Leroy.....	Dehaine..... Carpentier.....	Demain..... Manouvrier..	Thuillier..... Maillet.....
2	Bermerain... Id.....	Id.....	Leroy.....	Carpentier.....	Manouvrier..	Maillet.....
3	Briastre.....	Viesly.....	Vallez, ☞ Macarez, ☞	Décrouez..... Gamez.....	Remy..... V. Escarmain	Ringot..... Prouvoveur.....
4	Capelle.....	Solesmes ... Id.....	Macarez, ☞ Macarez, ☞	Gamez..... Fosse.....	V. Escarmain Leleux.....	Prouvoveur..... Lebeau.....
5	Escarmain... Id.....	Id.....	Macarez, ☞ Macarez, ☞	Fosse..... Levrez, Tondeur.	Leleux..... Fatrez.....	Lebeau..... Nigeon.....
6	Haussy.....	Bureau.....	Marchand... Marchant.....	Levrez, Tondeur. Plichon.....	Fatrez..... Delfosse.....	Nigeon..... Carlier.....
7	Montrécourt..	Saulzoir... Solesmes... Id.....	Marchant... Bourson..... Boursiez.....	Plichon..... Moine..... Blas.....	Delfosse..... Miquet..... Delille.....	Carlier..... Bacquart..... Gille.....
8	Romerie.....	Solesmes... Id.....	Bourson..... Boursiez.....	Moine..... Blas.....	Miquet..... Delille.....	Bacquart..... Gille.....
9	St-Martin....	Id.....	Boursiez.....	Blas.....	Delille.....	Gille.....
10	St-Python...	Id.....	Cardon.....	Banteignie..	Lefebvre.....	Devins.....
11	St-Vaast....	St-Aubert..	Ruffin-Trentesaux.	Mairesse.....	Bricout.....	Dehove.....
12	Saulzoir....	Bureau.....	Marchand... Douay.....	Canonne..... Droubaix, Tondeur.	Helbecque... Gobert.....	Hublet..... Lesne, ☞ A.....
13	Solesmes... Id.....	Id.....	Douay.....	Droubaix, Tondeur.	Gobert.....	Lesne, ☞ A.....
14	Sommaing... Id.....	Solesmes... Id.....	Dupont..... Lecompte...	Descamps... Blas.....	Coutelle... Bégin.....	Guinet..... Carpentier.....
15	Vendegies-s-Ec...	Id.....	Lecompte... Dubois.....	Blas..... Denoyelle...	Bégin..... Martin.....	Carpentier..... Wuiot.....
16	Vertain.....	Id.....	Dubois.....	Denoyelle...	Martin.....	Wuiot.....
17	Viesly.....	Bureau.....	Sommaing... Vitrant, Vallez.	Vitrant, Vallez.	Delille.....	Benoit.....

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES GENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
14	M <sup>lle</sup> Malmonté.....	1035	304	586	2	20	75	4291	215.6	33.9	249.5
15	M <sup>lle</sup> Leveaux.....	730	204	645	4	17	73	3655	143.9	45.3	189.2
16	M <sup>me</sup> Gobled.....	2812	847	709	40	21	77	10049	120.4	4.5	124.9
17	M <sup>les</sup> Richez, Hégo...	2247	671	891	5	15	73	4454	123.3	31.8	155.1
		35997	10298	43731				203943			

*Marcoing.*

1	"	428	437	544	6	9	63	4320	139.9	5.4	145.3
2	S <sup>r</sup> Duchemin .....	1013	267	619	9	14	73	6979	114.4	7.1	121.5
3	S <sup>r</sup> Darche.....	1019	314	768	10	14	73	5401	113.1	22.4	135.2
4	M <sup>lle</sup> Humez.....	565	497	762	12	15	63	6585	77.0	2.9	79.9
5	M <sup>lle</sup> Pitolet.....	616	477	648	4	8	62	6105	113.6	12.0	125.6
6	S <sup>rs</sup> Weber, Langellier (1).	2325	744	3694	6	10	67	21503	158.3	48.8	177.1
7	M <sup>lle</sup> Blangille.....	655	498	740	13	17	66	6219	116.8	8.7	125.5
8	S <sup>r</sup> Duprat.....	656	498	628	5	13	67	5417	128.0	21.7	149.7
9	M <sup>me</sup> Leroy.....	810	252	497	8	16	74	4450	154.8	3.3	158.1
10	M <sup>lle</sup> Bénicourt, A (2)	2219	664	4241	9	18	76	43267	79.2	45.0	94.2
11	S <sup>r</sup> Caron.....	1849	522	1549	10	17	76	11071	147.1	6.6	153.7
12	M <sup>me</sup> Poirette.....	994	289	813	8	12	68	5050	119.0	6.8	125.8
13	S <sup>r</sup> Chuffart.....	2004	572	4510	"	8	66	44219	12.5	6.1	18.6
14	M <sup>les</sup> Tellier, Rigomont	2615	658	4097	3	7	66	22443	84.1	0.8	84.9
15	M <sup>lle</sup> Pinchon.....	804	239	738	14	14	60	5983	89.6	3.4	93.0
16	S <sup>r</sup> Lenain.....	716	221	496	2	6	64	6929	96.9	1.2	98.1
17	M <sup>lle</sup> Anspout.....	664	497	879	3	12	69	5950	101.8	13.0	114.8
18	M <sup>lle</sup> Laine.....	2225	629	676	4	6	65	8420	122.2	19.7	141.9
19	M <sup>lle</sup> Rousselet.....	1737	587	1427	10	18	76	10752	100.2	28.2	128.4
20	M <sup>me</sup> Coupez.....	844	253	1098	6	16	73	6835	119.1	9.8	158.9
		24759	7282	20121				177898			

*Solesmes.*

1	"	342	402	99	5	25	71	4302	244.7	55.8	300.5
2	M <sup>lle</sup> Henniquau.....	975	288	647	10	24	62	6530	106.4	9.7	116.1
3	M <sup>lle</sup> Bouchez.....	966	270	687	4	21	72	9102	104.2	19.8	124.0
4	"	292	89	507	8	28	63	4439	82.5	2.5	85.0
5	M <sup>lle</sup> Pidoux.....	943	260	637	7	27	60	5490	122.4	12.1	134.5
6	M <sup>lle</sup> Basquin.....	2776	759	1609	5	19	65	48179	90.1	18.9	99.0
7	"	240	82	353	8	19	62	2327	148.0	12.6	160.6
8	M <sup>lle</sup> Dendon.....	765	228	594	3	23	67	5727	112.4	37.2	149.6
9	M <sup>lle</sup> Vitoux.....	581	479	525	9	29	62	4515	98.2	10.3	108.5
10	M <sup>lle</sup> Hecquet.....	1693	487	733	2	18	68	11894	75.0	45.9	120.9
11	M <sup>me</sup> Debove.....	1809	479	435	6	14	64	6931	92.0	30.8	122.8
12	M <sup>lle</sup> Trannoy.....	2430	645	4003	9	20	64	17571	91.5	7.4	98.9
13	M <sup>lle</sup> Godécaux (3)...	6322	1697	2306	"	20	69	53067	21.0	30.8	51.8
14	M <sup>me</sup> Guinet.....	507	444	355	10	30	59	3224	72.7	2.7	75.4
15	M <sup>lle</sup> Cochet.....	1022	297	647	9	29	60	7885	77.1	9.1	86.2
16	M <sup>me</sup> Wuot.....	1052	325	574	5	24	66	6079	110.0	42.5	152.5
17	M <sup>lle</sup> Serrure (4).....	2827	764	1054	6	19	70	43040	114.0	25.4	139.4
		25242	7092	12765				176999			

(1) S<sup>r</sup> Gattoire. — (2) M<sup>me</sup> Clochevin. — (3) M<sup>me</sup> Patoux, Miles Laffont, Genval. — (4) M<sup>lle</sup> Tromon.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<b>ARRONDISSEMENT DE DOUAI,</b>						
<i>Canton</i>						
1	Arleux	Bureau	Dransart	Vasseur	Vaille	Desnoullet
2	Aubigny-au-Bac	Id.	Hannois	Pagniez	Rousselle	Sergent
3	Brunémont	Arleux	Tantart	Ficheux	Lefebvre	Devred
4	Bugnicourt	Id.	Mailliet	Lanciaux	Destailleur	Marion
5	Cantin	Bureau	Coquelet	Miroux	Cattelain	Werquin
6	Erchin	Cantin	Bernard	Richez	Vandy	Sarazin
7	Estrées	Arleux	Lemaire	Jacquart	Lefebvre	Lefebvre
8	Féchain	Aubigny	Tétar	Delille	Ledoux	Delvallée François
9	Fressain	Monchecourt	Lanvin	Déprez	Martinache	Régnier
10	Gœulzin	Cantin	Lambrecht	Mercier	Imbert	Dubois
11	Hamel	Arleux	Cambray	Moreau	Budin	Dhouailly
12	Lécluse	Bureau	Viltart	Pennequin	Malengé	Leveaux
13	Marcq	Monchecourt	Fournet	Wiar	Wallez	Pontreué
14	Monchecourt	Bureau	Darthenay	Dransart	Dewitte	Roisin
15	Villers-au-Tertre	Monchecourt	Thieullet	Delval	Guidé	Plé
<i>Canton de</i>						
1	Anhiers	Raches	Cuisinier	Loyers	V. Raches	Mineur
2	Douai-Nord	Bureau	Bertin	Hanotte, Dumont	V. au chapitre des cultes.	Reiter, I, Léger
3	Flines-Jez-Raches	Id.	Debruille	Delzenne, Delannoy	Delecroix	Groux, Buseine
4	Lallaing	Raches	Morel, J	Bastien	Caudron	Cordier
5	Sin-le-Noble	Bureau	Wilmot	Vandroth, Dubuisson	Hégo	Boucher, Prévost
6	Waziers	Douai	Cliquet	Wion	Régrigny	Duhamel
<i>Canton de</i>						
1	Auby	Flers	Facomprez	Wafflart	Pastours	Deman
2	Courchelettes	Douai	Trannin	Silvin	V. Lambres	Deresmes
3	Cuincy	Id.	D'hour	Delbourse	Béthune	Leconte
4	Douai-Ouest	Bureau	"	"	"	Aquart, A, Balleux, Breucq, Mériaux
5	Esquerchin	Douai	Lubrez, B	Wacheux	Ruckebusch	Bara
6	Flers-en-Escreb.	Bureau	Voreux	Sellier	Rogé	Degouy
7	Lambres	Douai	Silvin	Fournier	Delrue	Barnard
8	Lauwin-Plaque	Id.	Marichez	Aligard	Croissant	Varlet
9	Raches	Bureau	Denisse	Delclève	Gadenne	Rousseau
10	Raimbeaucourt	Raches	Mannier	Vu	Delplanque	Dubuisson
11	Roost-Warendin	Id.	Grammont	Demarquette	Marécaux	Boudailliez

N <sup>os</sup>	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordina- naires.	extraor- dinaires et rem- bourse- ment d'em- prunts.	TOTAL.

6 cantons, 66 communes.

*d'Arleux.*

1	M <sup>me</sup> Delsalle .....	4723	433	4440	»	44	45	17420	44. »	7.9	48.9
2	M <sup>lle</sup> Thieullet, Elisa..	1046	303	546	7	44	48	6046	43. »	24.4	37.4
3	M <sup>lle</sup> Cambier .....	405	446	199	6	43	46	2530	32.8	5.3	38.1
4	M <sup>me</sup> Poulain .....	685	245	628	4	44	44	6746	94.6	4.1	95.7
5	M <sup>lle</sup> Martin .....	890	282	934	5	8	44	43100	66.6	10.6	77.2
6	»	612	182	528	8	40	43	5081	93.8	10.4	104.2
7	M <sup>lle</sup> Eloy .....	4001	279	582	8	9	42	6630	87.4	42.3	99.7
8	M <sup>me</sup> Sablon .....	4328	423	544	12	47	52	5892	102.8	21.6	124.4
9	»	954	274	638	8	43	47	7980	65.4	18.2	83.6
10	M <sup>me</sup> Margaron .....	880	257	478	6	7	40	7133	60. »	46. »	76. »
11	»	420	438	358	3	42	45	3595	72.9	8.4	84.3
12	»	4702	522	496	7	43	45	40498	44.8	14.4	59.2
13	M <sup>lle</sup> Drain .....	588	478	627	42	22	54	5853	74.8	17.2	92. »
14	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Dussart .....	4258	343	679	40	45	46	9615	87.2	26. »	113.2
15	»	444	428	457	7	43	44	4397	100.4	23. »	123.4
		43906	4103	8744				144916			

*Douai-Nord.*

1	»	428	426	462	8	8	28	2327	33. »	44.3	47.3
2	M <sup>les</sup> Caron, Benoit, M <sup>me</sup> Lips, M <sup>les</sup> Delplanque, Delbart .....	9242	4639	4674	»	»	33	408747	10. »	26. »	36. »
3	M <sup>me</sup> Leprière, S <sup>r</sup> Goffart..	4074	4324	4959	42	42	27	27335	40.4	14.7	52.4
4	S <sup>r</sup> Delvallée, S <sup>r</sup> Naud.	2059	684	552	8	8	30	8755	32.4	4.8	37.2
5	S <sup>r</sup> Gillet, M <sup>lle</sup> Lemaire.	6909	4807	4475	3	3	35	38875	25.1	45.5	40.6
6	M <sup>me</sup> Claude .....	2516	747	432	3	3	34	44498	27.8	3.9	31.7
		25288	6327	5954				500537			

*Douai-Ouest.*

1	M <sup>lle</sup> Carrion .....	2685	634	706	7	7	30	28352	20.3	24.4	44.7
2	»	455	425	465	4	4	37	40908	30.4	6.7	37.4
3	M <sup>lle</sup> Courtecuise .....	4442	384	693	4	4	35	43004	38.5	10.9	49.4
4	M <sup>lle</sup> Bardet, M <sup>me</sup> Soyex (1)	45659	2934	»	»	»	33		Voir Douai-Nord.		
5	M <sup>me</sup> Montois .....	745	498	528	6	6	37	6530	49.9	14.9	64.8
6	M <sup>lle</sup> Frammery .....	2504	635	742	5	5	33	48005	65.9	22.2	88.4
7	M <sup>lle</sup> Dubiquet .....	4634	443	884	3	3	35	47394	55.9	45.3	74.2
8	M <sup>me</sup> Lips .....	744	498	365	4	4	34	5327	66.8	7.8	74.6
9	S <sup>r</sup> Pournel .....	4740	439	485	7	7	26	11816	43.4	»	43.4
10	M <sup>lle</sup> Desort .....	2599	780	4404	9	9	25	47994	33. »	5.8	38.8
14	M <sup>mes</sup> Béghin, Drecq..	2704	633	705	7	7	27	44769	23. »	0.9	23.9
		32845	7397	6344				444096			

(1) M<sup>mes</sup> Rompiaux, Lamouret, Billotet

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Aniche.....	Bureau.....	Bastin.....	Wailly, Goffin.....	Langlade....	Basuyaux Domit.  I.
2	Auberchicourt	Aniche.....	Lambert.....	Consil, Robert..	Leclercq.....	Esguin.....
3	Dechy.....	Douai.....	Pol.....	Widier.....	Debuchy.....	Soufflet.....
4	Douai-Sud....	Bureau.....	"	"	"	"
5	Ecaillon.....	Montigny-en-Ost..	Lecouffe.....	Dherbécourt...	Perche.....	Rogier.....
6	Férin.....	Cantin.....	Couppé.....	Mélayers.....	Ritaine.....	Delevallée Adrien....
7	Guesnain.....	Douai.....	Leleu.....	Mortreux.....	Demonchy.....	Brisson.....
8	Lewarde.....	Montigny-en-Ost..	Dervaux.....	Rincheval.....	Scritte.....	Cayeux.....
9	Loffre.....	Id.....	Poutrain.....	Debeve.....	V. Montigny..	Jacquemont.....
10	Masny.....	Id.....	Fiévet.....	Leclercq.....	Heughebart..	Trolin.....
11	Montigny-en-Ost..	Bureau.....	Debruille.....	Fréalles.....	Thibaut.....	Choteau.....
12	Roucourt.....	Douai.....	Becquet de Mégille	Verdierre.....	Marcotte..	Gaudry.....
<i>Canton de</i>						
1	Bouvignies..	Marchiennes..	Desmons.....	Gourmez.....	Sapelier.....	Gobled.....
2	Bruille-lez-March	Somain.....	Buisset.....	Durut.....	Dorchies.....	Dupret.....
3	Erre.....	Id.....	Havet.....	Delin.....	Fasseur.....	Wiar.....
4	Fenain.....	Id.....	Brabant Augustin	Brabant Ildephonse, Delcambre.....	Bricout.....	Camus.....
5	Hornaing....	Id.....	D'Hennin....	Martinache.....	Bombart.....	Quévenne.....
6	Marchiennes-Vill <sup>e</sup>	Bureau.....	Maton.....	Lecouffe, Laden.	Proye.....	Bocquet,  A, Rose...
7	Marchien <sup>es</sup> -Camp	Marchiennes..	Lesens.....	Dujardin.....	V. Rieulay...	Kerfyser.....
8	Pecquencourt	Montigny....	Vanandrewelt	Bernard.....	Caron.....	Ségard.....
9	Rieulay.....	Marchiennes..	Descloquement..	Waquet.....	D'haussy.....	"
10	Somain.....	Bureau.....	Pennequin  A	Fourment, Mio..	Buzin.....	Delille, Donné.....
11	Tilloy.....	Marchiennes..	Hémez.....	Bricquet.....	V. Brillon...	Capon.....
12	Villers-Campeau.	Somain.....	Chevallier..	Poulle.....	V. Somain...	"
13	Vred.....	Marchiennes..	Lestienne....	Dhinaux.....	Noisette.....	Randon.....
14	Wandig <sup>es</sup> Hamag <sup>e</sup>	Id.....	Cauvez.....	Lesur.....	Lefebvre.....	Larose.....
15	Warlaing....	Id.....	Dourge.....	Magnier.....	Renard.....	Leclercq.....
<i>Canton</i>						
1	Aix.....	Orchies.....	Waymel.....	Dupret.....	Muchery.....	Henneton.....
2	Auchy.....	Id.....	Cambiez.....	Delangue.....	Melot.....	Wignolle.....
3	Beuvry.....	Id.....	Dupont.....	Robert.....	Wallez.....	Thiéry.....
4	Coutiches....	Id.....	Dennetière,	Lespagnol.....	Douce.....	Leriche.....
5	Faumont.....	Raches.....	Desmoutier..	Hornez,	Dal.....	Jouvenet.....
6	Landas.....	Bureau.....	Leprêtre.....	Lubrez.....	Batteur.....	Degez.....
7	Nomain.....	Orchies.....	Lemaire,	Blanquart.....	Catteau.....	Reumont.....
8	Orchies.....	Bureau.....	Herbo,  A.	Desespringalle, Na- veau.....	Flament.....	Colpin.....
9	Saméon.....	Landas.....	Wagon.....	Décatroire....	Delattre.....	Cat.....

N <sup>os</sup>	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES GENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires	extraor- dinaires et rem- bourse- ment d'em- prunts.	TOTAL.
<i>Douai-Sud.</i>											
1	M <sup>les</sup> Petit, Ardouin (1)	6924	4852	654	44	44	44	55079	47. »	24.9	44.9
2	M <sup>me</sup> Swynghedauw...	2739	752	744	43	43	43	47536	58.4	29.7	88.1
3	M <sup>me</sup> Brisson.....	2394	646	906	4	4	37	16444	43. »	»	43. »
4	"	6196	4491	»	»	»	33	Voir Douai-Nord.			
5	M <sup>me</sup> Fréalle.....	668	204	400	42	42	37	5554	58.3	28. »	86.3
6	M <sup>me</sup> Langlet.....	829	251	552	6	6	39	9344	47.2	7.6	54.8
7	M <sup>me</sup> Marchant.....	1130	288	400	6	6	37	8230	59.6	43.9	73.5
8	M <sup>me</sup> Maillet.....	4278	379	390	7	7	40	7945	65.6	4.9	70.5
9	"	248	57	260	7	7	39	2789	67.6	25.2	92.8
10	M <sup>me</sup> Trolin.....	4450	337	715	40	40	36	40593	60. »	16.7	76.7
11	M <sup>me</sup> Ville.....	827	244	542	40	40	43	7880	64.3	7.6	71.9
12	"	334	92	319	7	7	40	4076	64.8	45.9	80.7
		25014	6593	5846				445404			

*Marchiennes.*

4	M <sup>me</sup> Bécarr.....	4440	495	879	5	45	30	40310	63.9	24.9	88.8
2	M <sup>me</sup> Momal.....	4444	322	433	6	44	39	5648	78.8	32.4	110.9
3	S <sup>r</sup> Tellier.....	4437	472	588	9	48	42	6884	91.7	12.4	104.1
4	M <sup>les</sup> Delille, Richez..	2546	774	578	8	17	40	42316	88.5	45.3	103.8
5	M <sup>me</sup> Posière.....	4382	405	895	40	20	44	40464	54. »	43.7	67.7
6	M <sup>me</sup> Richard, M <sup>me</sup> Rose M <sup>me</sup> Moity.....	3246	975	2143	»	49	34	28409	56.5	6.6	63.4
7	"	463	453	556	5	46	35	3466	96. »	44.8	107.8
8	M <sup>me</sup> Gorlier.....	4239	356	959	8	42	36	44504	46.5	2.5	49. »
9	M <sup>me</sup> Rogie.....	513	454	474	5	46	36	2279	422.4	42. »	434.4
10	M <sup>me</sup> Honorez M <sup>me</sup> Margat	6042	4745	987	6	45	39	45105	84. »	43.8	94.8
11	"	336	424	550	4	24	36	3662	75.6	16.3	94.9
12	"	364	407	245	16	46	39	3370	96.2	7.3	103.5
13	M <sup>me</sup> Jenot.....	4527	548	344	6	45	36	4687	43. »	20. »	33. »
14	M <sup>me</sup> Carrez.....	897	286	629	4	24	36	4728	93.7	40.4	104.1
15	M <sup>me</sup> Bernard.....	619	492	388	4	23	37	3270	130.3	22.2	152.5
		23182	7045	40345				456066			

*d'Orchies.*

1	M <sup>me</sup> Mocq.....	954	333	655	5	23	28	7629	86. »	42.4	98.4
2	S <sup>r</sup> Guidet.....	4239	405	779	3	49	23	40434	59.2	8.8	68. »
3	M <sup>me</sup> Desplanques....	4740	577	1252	4	21	29	44392	47.7	5.7	53.4
4	M <sup>me</sup> Huot.....	4926	624	4634	5	43	27	45860	50.6	7.7	58.3
5	M <sup>me</sup> Malésieux.....	4510	488	957	40	42	24	44684	29.4	45.6	45. »
6	M <sup>me</sup> Bernard Marie...	2078	664	4495	5	22	30	15974	63.4	44. »	74.4
7	M <sup>me</sup> Roquet.....	2364	692	4944	4	24	26	24643	83.8	44.8	98.6
8	M <sup>me</sup> Poulain, M <sup>me</sup> Gavros.	4437	4093	4094	»	47	25	38454	23. »	49.2	42.2
9	M <sup>me</sup> Delplanque.....	4292	445	882	8	26	34	10636	92. »	49.4	144.4
		47240	5285	40356				446747			

(4) M<sup>me</sup> Lempereur. — M<sup>me</sup> Lemaire.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.

## ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE,

## Canton

1	Armbouts-Cap	Bergues	Delabaere	Wemaere	Lordénimus	Ryngaert
2	Bergues	Bureau	Claeys	Carpentier, Vermullen	Staelen	Debehaighe
3	Bierne	Bergues	Lauwers	Pareys	Vanrechem	Larridon
4	Bissezeele	Id.	Boudenoot	Ciëren	Verhaeghe	Potriquel
5	Crochte	Id.	Vancappel	Thibouw	Dedryver	Rembry
6	Eringhem	Esquelbecq	Hemelsdael	Vantorre	Devos	Cerclaeys
7	Hoymille	Bergues	Vernaelde	Vandenbavière	V. Bergues	Deconinck
8	Pitgam	Id.	Caloone	Lefever	Pillyser	Magnier
9	Quaëdypre	Id.	Delaeter	Deniele	Bultheel	Pickaert
10	Soex	Id.	Dejonghe	Dammerey	Denys	Andoën
11	Steene	Id.	Barbion	Leulliette	Dekervel	Lefebvre
12	West-Cappel	Id.	Chocqueel	Campe	Acke	Maës
13	Wylder	Id.	Verschaeve	Verriete	Verbeke	Ruguet

## Canton

1	Bourbourg	Bureau	Vandenbroucque	Vanwormhoudt	Dominicus	Blanchet
2	Bourbourg-C.	Bourbourg	Belle	Wissocq, Teltart	V. Bourbourg	Géryl, A.
3	Brouckerque	Id.	Devey	Deram	Claie	Flagolet
4	Cappelle-Br.	Id.	Delepouve	Dejardin	Vanneufville	Fleury
5	Drincham	Id.	Declercq	Vitse	Brisse	
6	Holque	Watten	Ghys	Canlers	Devisch	Rauwel
7	Looberghe	Bourbourg	Meesemacker	Declercq	Descamps	Devos
8	Millam	Watten	Delgrange	Dereudre	Meesemacker	Pigache
9	St-Momelin	Id.	Castier	du Teil	Declercq	Lion
10	St-Pierrebr.	Bourbourg	Cochin	Benoit	Plouvier	Debeyre
11	Spycker	Id.	Depoers	Delabaere	Delanghe	Delabaere
12	Watten	Bureau	Vandesmet	Debaecker	Delanghe	Dru-sne
13	Wulverdinghe	Watten	Delafosse	Delgrange	Grenon	Vandenbroucque

## Canton

1	Bray-Dunes	Ghyvelde	Wallyn	Marteel	Camerlynck	Beguin
2	Coudekerque	Bergues	Vanhoove	Delattre	Spillemaeker	Brienne
3	Coudekerque-Br.	Bureau	Dickson	Bellanger, Daudray, Sansen	Jourdin	Lefranc, Leduc
4	Dunkerque-E.	Id.	Dumont	Deman, Cavois, De- lourme	Compagnon, Scal- bert, Brousse	Vaillant, Carouille
5	Leffrinckoucke	Dunkerque	Ponseel	Leconte	Dupondt	Couvreur
6	Malo-les-Bains	Bureau	Geeraert	Dufour	Mormentyn	Barbery
7	Rosendaël	Id.	Degroote	Canu, Cys	Bouden	Fourcy, A
8	Téteghem	Dunkerque	Lebecque O	Fouble	Christiaen	Cailliau
9	Uxem	Id.	Poidevin	Goetgheluck	Masiet	Leurégans
10	Zuydcoote	Ghyvelde	François	Thooris	Parmentier	Blervacque

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordinaires annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.

7 cantons, 65 communes.

*de Bergues.*

1	M <sup>me</sup> Devos.....	1227	334	1013	7	8	75	9400	94.4	4.5	92.6
2	S <sup>rs</sup> Cordès, Vanassche	3258	1284	131	»	9	72	51034	10. »	8. »	18. »
3	»	640	170	1104	2	40	72	9730	70.7	2.2	72.9
4	»	317	400	357	7	16	65	2762	92.3	2.6	94.9
5	M <sup>lle</sup> Martin.....	614	180	782	6	15	70	6296	83.2	7.4	90.3
6	M <sup>lle</sup> Blondeaux.....	599	456	1153	12	49	67	6787	82.3	12. »	94.3
7	»	465	137	554	2	14	73	5809	87. »	4.5	88.5
8	M <sup>me</sup> Verreman.....	1565	397	2327	9	45	72	47087	106. »	4. »	110. »
9	M <sup>me</sup> Cachera.....	4463	394	1870	5	14	69	46834	66. »	3. »	69. »
10	S <sup>r</sup> Vantours.....	765	184	800	4	13	69	7708	81.2	8.3	89.5
11	M <sup>lle</sup> Duflos.....	4068	277	1028	6	43	72	41874	85.3	9.8	95.4
12	M <sup>lle</sup> Decaux.....	700	244	757	8	16	67	6298	114.8	18.8	133.6
13	»	297	94	255	9	49	65	2390	108.3	23. »	134.3
		14948	3945	12434				454003			

*de Bourbourg.*

1	M <sup>mes</sup> Hary, Mochez....	2513	594	27	»	49	80	23744	40. »	27. »	37. »
2	M <sup>lle</sup> Lenancker.....	2812	712	3784	»	49	80	29494	43.5	4.2	44.7
3	M <sup>lle</sup> Asselin.....	4034	292	4487	7	43	76	7355	90.8	4.2	92. »
4	M <sup>lle</sup> Marcq.....	4469	332	4741	5	23	79	42094	58.4	14.4	72.5
5	M <sup>lle</sup> Blondeau.....	253	68	336	10	49	70	2683	118.5	4.7	120.2
6	M <sup>lle</sup> Lefebvre.....	640	476	377	11	28	74	4420	71.7	8.4	79.8
7	M <sup>lle</sup> Méhaye.....	4397	400	4922	7	18	72	43000	58.3	4.7	63. »
8	M <sup>lle</sup> Laniscal.....	1006	277	1221	12	26	71	9651	89.6	9.9	99.5
9	»	299	92	596	20	33	72	3440	80.1	12. »	92.1
10	M <sup>lle</sup> Lefebvre.....	756	217	881	7	25	78	7231	52.6	22. »	74.6
11	M <sup>lle</sup> Holton.....	660	496	938	10	40	76	5874	89.6	17.2	106.8
12	M <sup>me</sup> Bart.....	2030	529	774	14	29	72	16499	58.3	6.1	64.4
13	»	295	74	291	18	29	70	2069	124.7	4.9	126.6
		44864	3959	14075				437248			

*de Dunkerque-Est.*

1	»	4504	299	857	12	12	89	4024	92.4	49.4	144.5
2	»	656	174	1203	6	6	76	7830	82.5	17.5	100. »
3	M <sup>lles</sup> Blomme, Montacy	4365	967	942	2	2	78	32447	43. »	74.7	84.7
4	M <sup>lles</sup> Decourtray, Cieren, Builhé, M <sup>me</sup> Debaecker (1)	17732	3788	587*	»	»	80	467561	5. »	30. »	35. »
5	»	373	90	727	7	7	83	2677	84.7	4.4	86.4
6	M <sup>lle</sup> Bricout.....	3032	664	230	2	2	82	30596	16. »	66.3	82.3
7	M <sup>lle</sup> Ryngaert, A (2)...	8872	1835	399	3	3	82	34744	25. »	49. »	74. »
8	M <sup>lle</sup> Belot.....	4585	354	4924	7	7	79	47520	62.8	13. »	75.8
9	M <sup>lle</sup> Vandenbroucke..	514	120	744	10	10	84	4614	43.3	»	43.3
10	»	402	81	259	10	10	85	4401	100.5	4.5	102. »
		39035	8372	7842				602984			

(1) S<sup>r</sup> Cléry, S<sup>r</sup> Line, S<sup>r</sup> Quiquemelle, M<sup>me</sup> Aguaray, S<sup>r</sup> Pruvost, S<sup>r</sup> Lorthois. — (2) M<sup>lle</sup> Vanbesselaère, M<sup>lle</sup> Mesnage. —

(\*) Superficie de la commune entière.

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Cappelle . . . .	Coudekerque-Br.	de Merssmann	Hennebert . . . .	V. Armbouts. C	Collet . . . . .
2	Dunkerque-O.	Bureau . . . . .	»	»	»	Loridan, Thiéry, A.
3	Fort-Mardyck.	St-Pol-s.-Mer.	Evrard . . . . .	Gens . . . . .	Fyten . . . . .	Verbecque . . . . .
4	Gr <sup>de</sup> -Synthe . .	Id . . . . .	Lefebvre . . . .	Fonteyne . . . .	Goemaere . . . .	Lagaisse . . . . .
5	Mardyck . . . .	Id . . . . .	Mormentyn . . .	Legros . . . . .	Debril . . . . .	Richard . . . . .
6	Petite-Synthe	Id . . . . .	Fonteyne . . . .	Codron, Isaert . .	Lagatie . . . . .	Cailliau . . . . .
7	St-Pol-s.-Mer.	Bureau . . . . .	Vancauwen- berghe, *	Loosdregt, Liagre.	Deman . . . . .	Malou, A
<i>Canton de</i>						
1	Craywick . . . .	Gravelines . . .	Duriez . . . . .	Dupuy . . . . .	Denève . . . . .	Méresse . . . . .
2	G <sup>d</sup> Fort-Philip.	Id . . . . .	Leprêtre, *	Hannequin, Lemaire.	Petit . . . . .	Isoré . . . . .
3	Gravelines . . .	Bureau . . . . .	Torris . . . . .	Salomé, Daullé . .	Lamaant . . . . .	Defaux (1), Gondry .
4	Loon-Plage . . .	Id . . . . .	Bury . . . . .	Longueval . . . . .	Bellengier . . . .	Vercouttre . . . . .
5	St-Georges . . .	Gravelines . . .	Louf . . . . .	Chandez . . . . .	Debril . . . . .	Gokelaere . . . . .
<i>Canton</i>						
1	Bambecque . . .	Wormhout . . .	Outters . . . . .	Loetvoet . . . . .	Debeer . . . . .	Devulder . . . . .
2	Ghyvelde . . . .	Bureau . . . . .	Deswarte *	Deransy *	Leenhouders . . . .	Derudder . . . . .
3	Hondschoote . .	Id . . . . .	Outters . . . . .	Hennegrave, De Bil.	Wyckaert . . . . .	Neut . . . . .
4	Killeme . . . . .	Hondschoote . .	Schipman . . . .	Cornette . . . . .	Lambert . . . . .	Deswarte . . . . .
5	Les Moères . . .	Id . . . . .	Mallengier . . . .	Debavelaere . . . .	Denève . . . . .	Vannoorenberghe . . .
6	Oost-Cappel . . .	Id . . . . .	Fossaert Am <sup>d</sup> . . .	Fossaert Émile . . .	Deblock . . . . .	Bodet . . . . .
7	Rexpoède . . . .	Id . . . . .	Thulliez . . . . .	Vanbockstael . . .	Yden . . . . .	Ducorney . . . . .
8	Warhem . . . . .	Bergues . . . . .	Vandaele . . . . .	Vermersch . . . . .	Cockenpot . . . . .	Delesalle . . . . .
<i>Canton de</i>						
1	Bollezeele . . . .	Bureau . . . . .	Cockenpot . . . .	Poublanc . . . . .	Beck . . . . .	Danès . . . . .
2	Broxeele . . . .	Bollezeele . . . .	Permandt . . . .	Vantorre . . . . .	Beaucamps . . . . .	Forceville . . . . .
3	Esquelbecq . . .	Bureau . . . . .	Bergerot . . . . .	Belle . . . . .	Thooris . . . . .	Haynau . . . . .
4	Herzele . . . . .	Wormhout . . . .	de Schuttelaere . .	Goetgheluck . . . .	Hemelsdael . . . .	Gamache . . . . .
5	Lederzeele . . . .	Watten . . . . .	de Broucker . . . .	Woestelandt . . . .	Syssaen, Deboeyer . .	Vandewalle, Defever . .
6	Ledringhem . . .	Esquelbecq . . . .	Cailliau . . . . .	Ammeux . . . . .	Everaert . . . . .	Isore . . . . .
7	Merckeghem . . .	Bollezeele . . . .	Vantorre . . . . .	Vanhaecke . . . . .	Declercq . . . . .	Badard . . . . .
8	Volekerinckhove .	Id . . . . .	Delepouve . . . .	Vanoudenycke . . .	Léturgie . . . . .	Niquet . . . . .
9	Wormhout . . . .	Bureau . . . . .	Vernimmen . . . .	Bele, Dehaene . . .	Herreman . . . . .	Taine . . . . .
10	Zeggens-Capp <sup>l</sup>	Esquelbecq . . . .	Franchois . . . . .	Arnouts . . . . .	Gryson . . . . .	Buys . . . . .

(1) Lévêque.

N <sup>os</sup>	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		TOTAL
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	

*Dunkerque-Ouest.*

1	M <sup>me</sup> Collet.....	658	446	538	5	5	75	7444	90.6	0.6	94.2
2	M <sup>lle</sup> Deltour (1).....	21986	5082	»	»	»	80	Voir Dunkerque-Est.			
3	M <sup>me</sup> Beltembos.....	4672	344	429	7	7	84	2638	68.6	9.3	77.9
4	M <sup>lle</sup> Hallard.....	936	244	4518	7	7	84	9500	57. »	16.6	73.6
5	».....	425	135	682	11	11	87	3341	104.7	9. »	113.7
6	M <sup>lle</sup> Lesieur.....	3314	785	4139	4	4	82	22157	72.9	14.6	87.5
7	S <sup>rs</sup> Bry, Tackoen, Languille, Miles Batteur, Recuwe (au Sanatorium).....	7492	4594	642	3	3	79	25349	5. »	64.9	69.9
		36480	8330	4648				70429			

*Gravelines.*

1	».....	463	117	772	10	13	84	6587	57.7	8.2	65.9
2	M <sup>me</sup> Vanline.....	3029	770	89	3	23	90	9903	10. »	»	10. »
3	S <sup>r</sup> Campignon (2).....	5907	1390	1838	»	20	87	42330	10. »	10.4	20.4
4	M <sup>lle</sup> Legros, M <sup>me</sup> Lerouge.. M <sup>lle</sup> Baude.....	2704	703	3430	7	12	86	20496	84.4	10.3	94.4
5	».....	395	413	812	4	22	84	4040	54.4	2.7	57.4
		12498	3093	6941				83356			

*d'Hondschoote.*

1	M <sup>lle</sup> Declercq.....	919	225	4180	10	21	68	9585	99.6	4.3	103.9
2	M <sup>me</sup> Herry.....	1486	270	1646	10	42	86	8740	72.1	0.8	72.9
3	S <sup>rs</sup> Vilaire, Bolin.....	3315	795	2472	»	20	78	30898	58.8	32. »	77.8
4	M <sup>lle</sup> Dumoulin.....	1091	294	4199	4	20	76	9480	87.9	4.9	92.8
5	M <sup>me</sup> Mallengier.....	962	196	1945	6	17	84	10066	70.7	12.9	83.6
6	».....	392	85	293	7	23	73	3431	71.9	1.2	73.1
7	M <sup>lle</sup> Dauthuille.....	1760	499	4337	6	19	75	15027	83.9	2.9	86.8
8	M <sup>me</sup> Hollande.....	2117	618	2784	9	14	75	20762	113.3	3.6	116.9
		12042	2982	42856				407959			

*Wormhout.*

1	S <sup>r</sup> Haan.....	1649	502	4754	11	25	65	45322	64.6	0.9	65.5
2	».....	336	104	376	15	27	65	3016	81.2	0.3	81.5
3	M <sup>me</sup> Cappelaere.....	4762	504	4230	3	20	64	43923	100.4	5.4	105.8
4	M <sup>lle</sup> Macke.....	4561	471	4717	5	24	65	43537	87.1	5.8	92.9
5	M <sup>me</sup> Vandewalle (3).....	1444	455	4888	17	29	66	12354	86.3	20.1	106.4
6	M <sup>me</sup> Isoré.....	523	177	701	4	24	59	5616	87. »	2.7	89.7
7	M <sup>lle</sup> Bunoust.....	784	227	1073	14	27	67	5755	124.1	14.8	138.9
8	M <sup>me</sup> Niquet.....	835	253	987	15	27	66	8144	82.1	4.4	86.5
9	M <sup>lle</sup> Fourey.....	3498	1005	2740	»	20	61	31290	84.2	0.9	85.1
10	M <sup>lle</sup> Vandenbroucke..	1545	462	4739	6	19	88	43875	88.6	2.7	91.3
		43907	4460	44205				422832			

(1) M<sup>mes</sup> Dernaucourt, Denoyez, Lory, Beintus, S<sup>r</sup> Caron. — (2) M<sup>mes</sup> Cattoen, Anquez, Verlytte, M<sup>lle</sup> Vanpeene. — (3) M<sup>lle</sup> Bourliard.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<b>ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK</b>						
<i>Canton de Bailleul</i>						
1	Bailleul Nord-Est	Bureau . . . .	Hié . . . . .	Moeneclae, Van Els- lande . . . . .	Coubronne, Bécue Béroyer Charles, Béroyer Justin . . . .	Pagniez, Fontaine . . . .
2	Nieppe . . . . .	Id . . . . .	" . . . . .	Pollet, Bécue . . . . .	Schacht . . . . .	Duflo . . . . .
3	St-Jans-Cappel . . . .	Bailleul . . . . .	Naeye . . . . .	Leurele . . . . .	Lecœuche . . . . .	Lebecq . . . . .
4	Steenwerck . . . . .	Bureau . . . . .	Plouvier . . . . .	Charlet, Weillaert . . . .	Boedt, Sockeel . . . . .	Joveniaux, Schoonbeere . . . .
<i>Canton de Bailleul</i>						
1	Bailleul Sud-O . . . .	Bureau . . . . .	" . . . . .	" . . . . .	" . . . . .	Reumont, Failon . . . . .
2	Berthen . . . . .	Bailleul . . . . .	Vandewalle . . . . .	Légillon . . . . .	Braems . . . . .	Rousseaux . . . . .
3	Flêtre . . . . .	Id . . . . .	Ricour . . . . .	Houvenaghel . . . . .	Vancostenoble . . . . .	Deswarte . . . . .
4	Merris . . . . .	Id . . . . .	Delporte . . . . .	Liefoghe . . . . .	Denys . . . . .	Derôme . . . . .
5	Meteren . . . . .	Id . . . . .	Bailleul . . . . .	Decorney . . . . .	Cardon . . . . .	Lebrun . . . . .
6	Vieux-Berquin . . . .	Bureau . . . . .	Biebuyck, A . . . . .	Beken, Charley . . . . .	Samsoen . . . . .	Vaesken . . . . .
<i>Canton</i>						
1	Arnêke . . . . .	Bureau . . . . .	Becquaert . . . . .	Vandaele . . . . .	Beck . . . . .	Wydeauw . . . . .
2	Bavinchove . . . . .	Cassel . . . . .	Beudaert . . . . .	Pierens . . . . .	Vandendriesche . . . . .	Ruguet . . . . .
3	Buyssechoure . . . . .	Id . . . . .	Devynck . . . . .	Dewagemacker . . . . .	Vervey . . . . .	Baert . . . . .
4	Cassel . . . . .	Bureau . . . . .	Moeneclae . . . . .	Marant, Smaghe . . . . .	Loviny . . . . .	Ruffin . . . . .
5	Hardifort . . . . .	Cassel . . . . .	Deman . . . . .	Dubois . . . . .	Savage . . . . .	Dutrieux . . . . .
6	Noordpeene . . . . .	Id . . . . .	Debaecker . . . . .	Haew . . . . .	Vanwaelscappel . . . . .	Destrée . . . . .
7	Ochtezele . . . . .	Arnêke . . . . .	Cardon . . . . .	Cousyn . . . . .	Verstraet . . . . .	Sys . . . . .
8	Oxelaere . . . . .	Cassel . . . . .	Joos . . . . .	Sockeel . . . . .	Boudein . . . . .	Sagary . . . . .
9	Rubrouck . . . . .	Arnêke . . . . .	Desmidt . . . . .	Dalle . . . . .	Legrain . . . . .	Debacker . . . . .
10	Ste-Marie-Cappel . . . .	Cassel . . . . .	Schrevère . . . . .	Dequidt . . . . .	Terlie . . . . .	Coppens . . . . .
11	Wemaers-Cappel . . . .	Id . . . . .	Gokelaere . . . . .	Hidden . . . . .	Barbry . . . . .	Vandevelde . . . . .
12	Zermezele . . . . .	Id . . . . .	Renmaux . . . . .	Decuyper . . . . .	Beheydt . . . . .	Achte . . . . .
13	Zuytpeene . . . . .	Id . . . . .	Hémarat du Neuf Pré . . . . .	Franchois . . . . .	Deblonde . . . . .	Dassonneville . . . . .
<i>Canton</i>						
1	Blaringhem . . . . .	Resenscure . . . . .	Mordacq . . . . .	Dormion . . . . .	Corion . . . . .	Duez . . . . .
2	Caestre . . . . .	Hazebrouck . . . . .	Desmaréaux Van Pradelles de Palmaert . . . . .	N . . . . .	Govaere . . . . .	Coquart . . . . .
3	Ebblinghem . . . . .	Resenscure . . . . .	Palmaert . . . . .	Deram . . . . .	Desmis . . . . .	Lefebvre . . . . .
4	Hazebrouck-Nord . . . .	Bureau . . . . .	Degroote . . . . .	Masson, Bogaert . . . . .	Salomé . . . . .	Gémilly . . . . .
5	Hondeghem . . . . .	Hazebrouck . . . . .	Declerck . . . . .	Asseman . . . . .	Haeyaert . . . . .	Vermeersch . . . . .
6	Lynde . . . . .	Id . . . . .	Wambergue . . . . .	Decouvelaere . . . . .	Vangrevelinghe . . . . .	Delplanque . . . . .
7	Resenscure . . . . .	Bureau . . . . .	Sockeel . . . . .	Matringhem . . . . .	Durie, Vitse . . . . .	Dromby . . . . .
8	Sercus . . . . .	Hazebrouck . . . . .	Courtois . . . . .	Sockeel . . . . .	Descamps . . . . .	Cappelle . . . . .
9	Staple . . . . .	Id . . . . .	Fovez . . . . .	Debert . . . . .	Pelyt . . . . .	Coloos . . . . .
10	Walton-Cappel . . . . .	Id . . . . .	Deseure . . . . .	Degroote . . . . .	Beheydt . . . . .	Waryn . . . . .

N <sup>os</sup>	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		TOTAL
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	

7 cantons, 53 communes.

*Nord-Est.*

1	M <sup>lles</sup> Bouteleux, Becq, S <sup>t</sup> Lévéque.....	7660	4449	4342	»	45	28	84.873	24. »	46.6	67.6
2	M <sup>me</sup> Duponchel, S <sup>t</sup> Couteau	5642	4238	4729	9	26	20	31.093	92.8	8.2	401. »
3	S <sup>r</sup> Descamps, M <sup>me</sup> Leroy..	4317	294	795	3	17	32	6.601	407.5	6.9	414.4
4	S <sup>t</sup> Boulogne (1).....	4056	4222	2747	6	24	25	28.886	416.4	7. »	423.4
		48675	4203	9643				151.453			

*Sud-Ouest.*

1	M <sup>lles</sup> Séname, Pammelard.	5789	4534	»	»	47	29	Voir Bailleul-Nord-Est.			
2	M <sup>lle</sup> Lagaisse.....	657	457	548	6	46	35	3.900	97.6	30.5	428.4
3	M <sup>lle</sup> Lecouvez.....	942	271	897	7	40	36	7.360	434.6	7.4	441.7
4	M <sup>e</sup> Diverchy.....	4240	340	4009	6	40	35	7.753	406.2	40.5	446.7
5	M <sup>me</sup> Lebrun.....	2444	639	4844	3	44	32	47.523	431.9	14.7	456.6
6	M <sup>lles</sup> Deguillage, Soufflet, Lohier.....	2986	948	2595	8	42	37	49.985	79.4	40.2	89.6
		44028	3859	6863				56.524			

*de Cassel.*

1	M <sup>e</sup> Devisscher.....	4492	413	4344	7	20	58	43488	98.2	5.9	404.4
2	M <sup>lle</sup> Bassez.....	839	252	831	3	40	56	7207	76. »	40.4	86.4
3	M <sup>lle</sup> Fossart.....	822	232	645	12	49	62	5808	434.4	11.3	445.7
4	M <sup>mes</sup> Maerten, Veroknoeke	3562	904	4300	»	40	48	28504	48.9	8.3	57.2
5	M <sup>lles</sup> Yilbert.....	520	464	644	3	43	54	4427	97.2	40. »	407.2
6	M <sup>me</sup> Chieux.....	1332	377	4741	7	46	58	40302	98.4	40.4	108.8
7	».....	476	436	557	7	20	58	4592	90. »	4.6	94.6
8	S <sup>r</sup> Mazel.....	512	448	465	2	40	49	4327	85.5	4.8	90.3
9	M <sup>lle</sup> Séname Louise..	4270	396	4487	12	24	63	42952	95.5	7.8	403.3
10	M <sup>lle</sup> Leblat.....	635	473	756	3	7	47	6226	94.3	14.8	409.4
11	».....	401	445	442	4	43	54	3174	140.3	4.7	445. »
12	».....	377	94	483	4	44	55	3331	143.4	6.4	449.5
13	S <sup>r</sup> Couvent.....	763	231	4480	4	43	58	8143	99.6	49.6	449.2
		42964	3629	44752				442.484			

*d'Hazebrouck-Nord.*

1	M <sup>me</sup> Hutin.....	4856	542	4819	42	42	58	43865	129.9	43.4	443. »
2	S <sup>r</sup> Lefrancq.....	4545	440	4009	7	7	39	44852	95.6	40.4	105.7
3	M <sup>me</sup> Legrand.....	647	482	908	9	9	54	5842	443.8	44.3	425.4
4	M <sup>me</sup> Lebeau (2).....	6383	4453	2725	»	»	45	97734	43. »	20. »	33. »
5	S <sup>r</sup> Wautier.....	4216	343	4259	4	4	50	40909	98.8	9. »	107.8
6	M <sup>lle</sup> Laforge.....	720	248	896	9	9	56	6539	105.2	44.1	449.3
7	M <sup>me</sup> Pinteau, M <sup>me</sup> Berquet.	2448	586	4884	12	42	57	44766	403.4	9.7	443.4
8	M <sup>me</sup> Bécue.....	544	448	495	7	7	54	4035	444.4	23.6	438. »
9	M <sup>me</sup> Declerck.....	878	279	995	8	8	52	8244	432.6	8.2	440.8
10	M <sup>lle</sup> Mordacq.....	696	221	539	5	5	50	4967	426.3	44.6	440.9
		46600	4382	42526				478.723			

(1) S<sup>r</sup> Flamant, M<sup>lle</sup> Tellier — (2) M<sup>mes</sup> Grémilly, Venelle.

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton</i>						
1	Boesghem ..	Hazebrouck ..	Foine .....	Cattoir .....	Wicart .....	Laforce .....
2	Borre .....	Id .....	Delbecq .....	Staes .....	Bellette .....	Cazin .....
3	Hazebrouck-Sud ..	Bureau .....	» .....	» .....	» .....	Lamendin .....
4	Morbecque .....	Hazebrouck ..	Verreman .....	Vermelle, Vangraef- schépe .....	Despicht, Mar- kant .....	Sorriaux, Yvart .....
5	Pradelles .....	Id .....	Didier, ✱ (M) .....	Debrock .....	Fauverghe .....	Robiquet .....
6	Steenbecque .....	Id .....	Lesage .....	Deback .....	Delattre .....	Hidden, A .....
7	Strazele .....	Id .....	Taccoen .....	Thooris .....	Vanrechem .....	Lagatie .....
8	Thiennes .....	Id .....	Lobbedez .....	Berche .....	Haan .....	Ritain .....

*Canton*

4	Estaires .....	Bureau .....	Dupont .....	Degruson, Delbecq, Patinier .....	Boedi, Delpierre ..	Martinache, Virieux .....
2	Haverskerque .....	St-Venant (P-d-C)	Delassus .....	Pruvost .....	Honoré .....	Damien .....
3	La Gorgue .....	Bureau .....	Cattoir .....	Gailly, Leroy .....	Ruyssen .....	Delannoy .....
4	Merville .....	Id .....	Grillet, A .....	Ernou, Variscotte ..	Parent .....	Ventajou .....
5	Neuf-Berquin .....	Estaires .....	Cousin D .....	Cousin Ad .....	Réquillard .....	Degraeve .....

*Canton*

4	Boëschépe .....	Godewaersvelde ..	Decanter .....	Houvenaghel .....	Dezitler, Lemeiter ..	Vanhoutte .....
2	Eecke .....	Steenvoorde .....	Gilloots .....	Stoffaes .....	Tiersonne .....	Baudens, A .....
3	Godewaersvelde ..	Bureau .....	Tillie .....	Castier .....	Deram .....	Dermv .....
4	Houtkerque .....	Steenvoorde .....	Hendryck .....	Vanlichtervelde ..	Depecker .....	Corteel .....
5	Ondezele .....	Id .....	Blaevoet .....	Demassiet .....	Castier .....	Delcroix .....
6	St-Syves - Cappel ..	Id .....	Poupart .....	Serien .....	Thibaut .....	Dessaint .....
7	Steenvoorde .....	Bureau .....	Outters .....	Mortier, Vandamme ..	Reumaux .....	Verhaeghe, Morel ..
8	Terdeghem .....	Steenvoorde .....	Boone .....	Colpaert .....	Vandermeersch .....	Darras .....
9	Winnezele .....	Id .....	Verrièle .....	Vaninghelandt .....	Neuville .....	Licour .....

## ARRONDISSEMENT DE LILLE

*Canton*

4	Armentières .....	Bureau .....	Eurtrel-Béghin .....	Dansette, Bouchez ..	Bertheloot, Euet .....	Picard, A, Blas, Hazard .....
2	Bois-Grenier .....	Armentières .....	Wattel .....	Bouchery .....	Mouque .....	Picquendar .....
3	Capinghem .....	Lomme .....	Denoyelle .....	Fallet .....	V. Lomme .....	Gosseau .....
4	Chapelle d'Ar- mentières .....	Armentières .....	Vigueron .....	Ramery, Catry .....	Damman .....	Querleux .....
5	Erquinghem-Lys .....	Id .....	Decherf .....	Gruson .....	Pollet .....	Bonny .....
6	Frelinghien .....	Houplines .....	Lemesre .....	Delannoy, Ducroquet ..	Feucheroles .....	Herbet .....
7	Houplines .....	Bureau .....	Delattre .....	Labre, Lutun .....	Payelle .....	Bleuse, Demeure .....
8	Prémesques .....	Pérenchies .....	Lemesre .....	Six .....	Lobry .....	Colart .....

N <sup>os</sup>	NOMS des INSTITUTRICES	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.		ordi- naires	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL

*d' Hazebrouck-Sud.*

1	M <sup>me</sup> Gazet.....	949	273	695	44	44	54	6195	426.2	4.3	430.5
2	M <sup>lle</sup> Caby.....	696	209	595	4	4	41	5284	440.3	17.2	427.5
3	Mmes Lamendin, Delporte, Desté.....	6188	4466	»	»	»	45	Voir Hazebrouck-Nord.			
4	S <sup>r</sup> Louis, M <sup>lle</sup> Marc....	3222	980	4384	4	4	49	30723	61.1	40.6	71.7
5	»	351	96	323	5	5	39	2638	104.6	5.7	110.3
6	S <sup>r</sup> Rompleaux.....	4830	549	4175	7	7	51	42164	443.2	45.0	428.2
7	S <sup>r</sup> Lacombe.....	544	470	466	8	8	37	4643	408.8	8.4	417.2
8	M <sup>lle</sup> Sys.....	4049	343	743	10	10	54	6939	405.8	41.4	446.9
		44799	4056	8384				68583			

*de Merville.*

1	Mlle Thieuleux, S <sup>r</sup> Lerat...	6569	4706	2522	7	20	30	46295	50.4	42.7	63.1
2	S <sup>r</sup> Dhalluin.....	4561	433	917	7	10	43	8313	96.6	2.0	98.6
3	M <sup>lle</sup> Savreux.....	3968	4437	4503	5	17	29	28198	26.6	28.9	55.5
4	Mlle Diadéleux, Mlle Basin A.....	7720	2165	2696	»	12	36	52160	60.7	42.5	73.2
5	M <sup>lle</sup> Cousin.....	4284	386	640	4	15	35	6373	142.7	38.7	181.4
		21099	5827	8278				441339			

*de Steenvoorde.*

1	M <sup>lle</sup> Legrand.....	2208	544	4358	9	16	37	44354	449.3	23.5	442.8
2	M <sup>lle</sup> Lamps.....	4192	323	4029	4	10	42	9296	406.0	17.4	423.4
3	S <sup>r</sup> Gombert.....	4952	501	4189	5	15	40	41463	417.8	44.9	429.7
4	S <sup>r</sup> Branque.....	4124	267	4312	9	20	57	9535	445.2	14.1	429.3
5	M <sup>lle</sup> Vannenville....	817	256	935	6	16	56	6495	443.2	46.2	429.4
6	M <sup>me</sup> Berruet.....	976	304	843	5	7	43	7458	444.8	12.8	427.6
7	S <sup>rs</sup> Gournay, Brunfaut....	4476	4446	2984	»	14	46	30968	70.8	25.0	95.8
8	M <sup>lle</sup> Janssen.....	636	151	882	4	10	46	6423	88.3	7.6	95.9
9	M <sup>me</sup> Buissart.....	4463	356	4533	4	5	50	40284	107.5	12.5	120.0
		44844	3815	42052				402966			

## 20 cantons, 129 communes.

*d' Armentières.*

1	Mlles Lemaire Clara A., Planque, M <sup>me</sup> Gournail, Douillet, Mlles Lemaire, Dutiaux.....	29603	6610	625	»	46	46	261269	8.0	56.6	64.6
2	M <sup>lle</sup> Blondeaux.....	4453	333	749	5	16	46	8453	443.7	17.1	430.8
3	»	313	85	485	8	8	8	2904	99.5	»	99.5
4	Mlle Capliez, M <sup>me</sup> Bédu, Mlle Deltour, Mme Domont..	4262	998	4070	3	13	43	24360	79.7	18.3	98.0
5	M <sup>me</sup> Fiévez.....	2418	609	879	3	19	49	15937	89.7	2.2	91.9
6	S <sup>r</sup> Cnudde, Mme Beauvois.	2614	560	4149	5	13	43	22808	50.4	22.8	73.2
7	Mlles Beyaert, Lescarmon- tier, Bermand, S <sup>r</sup> Gendron	7768	4646	4129	3	16	46	55454	72.1	37.0	109.1
8	S <sup>r</sup> Guiton.....	4343	301	505	7	9	9	7018	96.4	28.3	124.7
		19474	14442	6261				397600			

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton</i>						
1	Bachy.....	Cysoing.....	Quique.....	Huin.....	Piat.....	Goethals, A.....
2	Bourghelles..	Id.....	Desmons.....	Delecourt.....	Ducaleau.....	Cavro.....
3	Bouvines.....	Id.....	Dehau.....	Desmarescaux..	Desbarbieux..	Marquant.....
4	Camphin-en-Pév.	Baisieux.....	C <sup>te</sup> de Brigode	Staes.....	Lecuppre.....	Carlier.....
5	Cappelle.....	Templeuve.....	Fretin.....	Poutrain.....	Delecambre.....	Guillemot.....
6	Cobrieux.....	Cysoing.....	Grulois.....	Broutin.....	Liénard.....	Lemaire.....
7	Cysoing.....	Bureau.....	Desmons.....	Gaillet, Dumoulin	Herrengt.....	Lansoy.....
8	Genéch.....	Templeuve.....	N.....	Deleplanque.....	Rigaux.....	Dumont.....
9	Louvil.....	Cysoing.....	Damide.....	Franchomme.....	Godfrein.....	Abraham.....
10	Mouchin.....	Orchies.....	Varlet.....	Daillez.....	Bernard.....	Luhrez.....
11	Péronne.....	Cysoing.....	Deffontaine..	Tonnelle.....	Costenoble.....	Ignaes.....
12	Sainghin-en-Mél.	Ascq.....	Bourgeois, ✱	Pollet.....	Deleporte.....	Thibault.....
13	Templeuve.....	Bureau.....	Baratte.....	Le Boucq, Olivier	Sagary.....	Jouniaux.....
14	Wannehain..	Cysoing.....	Pollet.....	Delcourt.....	Trystram.....	Lardé.....
<i>Canton</i>						
1	Beaucamps ..	Fournes.....	Desbonnets..	Beharel.....	Mortreux.....	Déférez.....
2	Emmerin.....	Haubourdin..	Castel.....	Facomprez.....	Legrand.....	Debuyser.....
3	Englos.....	Id.....	Imbert de la Phalécque	Delangre.....	Dufour.....	Delaporte.....
4	Ennetières-en-W.	Id.....	Descamps.....	Nory.....	Roch.....	Charpentier.....
5	Erquinghem-le-S.	Id.....	Lallemant.....	Delepierre.....	V. Hallennes..	"
6	Escobecques..	Id.....	Fortrie.....	Waymel.....	V. Englos.....	"
7	Hallennes-lez-H..	Id.....	Platel.....	Choquet.....	Willebois.....	Hainaut.....
8	Haubourdin..	Bureau.....	Cousin-Devos.	potié, A, Loridan.	Cateau.....	Loridan, A, Crapel.
9	Le Maisnil ..	Fournes.....	Despierre.....	Duriez.....	Duriez.....	Dewasne.....
10	Ligny.....	Id.....	De Vénévelles	Waymel.....	V. Beaucamps..	"
11	Lomme.....	Bureau.....	Loyer.....	Duriez, Bailleux	Deligny.....	Lepan, A.....
12	Loos.....	Id.....	G. Potié.....	EstageriePreudhomme	Bodin.....	Walare.....
13	Radinghem ..	Haubourdin..	Waymel.....	Danjou.....	Quentin, ✱	Lamour.....
14	Santes.....	Id.....	Bernard.....	Delannoy.....	Wattel.....	Monfroy.....
15	Sequedin.....	Id.....	Becquart.....	Lesage.....	Tersin.....	Vandeville..
16	Wayrin.....	Bureau.....	Pinteaux.....	Leclercq, Lecomte	Dumont.....	Manier.....
<i>Canton</i>						
1	Aubers.....	Bureau.....	Cordonnier ..	Debeaussart ..	Cauillier.....	Lecoustre ..
2	Fournes.....	Id.....	Dumetz.....	Gombert.....	Dufour.....	Gombert, A.....
3	Fromelles.....	Aubers.....	Descamps.....	Gruson.....	Dassonville ..	Behove.....
4	Hantay.....	La Bassée ..	Parent.....	Acquart.....	Decherf.....	Prévo.....
5	Herlies.....	Fournes.....	Chombart.....	de Beaulaincourt	Lefebvre.....	Longcourty..
6	Illies.....	La Bassée ..	Delerne.....	Buisine.....	Dufour.....	Carlier.....
7	La Bassée ..	Bureau.....	Denissel.....	Cordier, Carrez.	Carpentier..	Marlier.....
8	Marquillies ..	Fournes.....	Coget, A.....	Delemer.....	Millescamps..	Proye.....
9	Sainghin-en-Wep.	Bureau.....	Pierceuse ..	Méplaux, N.....	Bordoduc.....	Avronsart ..
10	Salomé.....	La Bassée ..	Lecreux.....	Maillard.....	Delcour.....	Wibaut.....
11	Wicres.....	Fournes.....	Lelong.....	Chombart.....	Bonduel.....	"

N <sup>o</sup>	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires	extraor- dinaires et rem- boursement d'em- prunts.	TOTAL.
<i>de Cysoing.</i>											
1	M <sup>lle</sup> Becquet. ....	4440	316	640	4	48	48	6443	102.9	29. »	431.9
2	M <sup>me</sup> Duvivier.....	4259	391	655	2	46	46	7190	95.4	41. »	406.4
3	S <sup>r</sup> Audouin .....	544	456	274	3	43	43	4001	82.8	45.8	98.6
4	M <sup>lle</sup> Fontenier.....	4245	346	645	5	46	46	7862	94.7	15.6	407.3
5	M <sup>lle</sup> Dubois .....	4245	423	814	8	48	48	9990	79. »	7.4	86.4
6	M <sup>lle</sup> Viserie.....	423	442	284	4	47	47	2225	106.5	46.6	453.1
7	M <sup>les</sup> Rigot, Bouchery.	3379	936	4362	»	44	44	25685	65.3	20. »	85.3
8	M <sup>lle</sup> Descamps.....	4431	357	746	5	46	46	6575	112.3	20.2	432.5
9	M <sup>lle</sup> Drapier.....	627	201	250	3	44	44	3082	105.9	45.6	424.5
10	S <sup>r</sup> Lagneuse.....	4486	425	949	9	23	23	40458	69.5	45.3	414.8
44	M <sup>lle</sup> Masse.....	629	495	444	5	42	42	2829	95. »	44.3	406.3
42	M <sup>lle</sup> Moreau.....	4757	549	4048	5	40	40	42758	49.7	21.4	70.8
43	M <sup>lle</sup> Lossignol.....	3054	842	4584	7	48	48	26486	69.4	44.9	84. »
44	M <sup>lle</sup> Martin.....	625	451	374	4	48	48	3007	105.3	44.4	446.4
		48484	5370	9700				427994			
<i>d'Haubourdin.</i>											
1	M <sup>me</sup> Déferez.....	4444	242	424	6	43	43	5730	79.6	35.5	445.4
2	M <sup>lle</sup> Cornat .....	4612	445	490	3	40	40	7970	50.7	27.8	78.5
3	M <sup>lle</sup> Martin.....	459	427	434	3	40	40	2064	434.4	32.4	466.5
4	M <sup>me</sup> Liesse.....	4698	469	4044	4	40	40	44716	120.4	49.5	439.9
5	M <sup>lle</sup> Gambier.....	253	75	474	5	42	42	4935	142.7	28.7	444.4
6	M <sup>me</sup> Scrick .....	282	72	485	5	42	42	2536	104.4	2.3	403.7
7	M <sup>me</sup> Dazin.....	4058	259	435	2	9	9	6267	98.7	33.3	432. »
8	S <sup>rs</sup> Rivière, Besnard, (1)	7858	4920	528	»	7	7	72060	39. »	11.8	50.8
9	»	434	450	350	40	47	47	3004	465.4	7.7	473.4
10	»	420	30	84	6	43	43	984	21.4	»	24.4
44	M <sup>mes</sup> Secret, Caignet, (2).	5677	4239	930	7	6	6	39618	143.7	11.5	425.2
42	M <sup>mes</sup> Tirlot, Boulinguez..	8770	4646	754	3	5	5	63441	25.7	34.4	59.8
43	M <sup>lle</sup> Fichelle.....	4024	323	682	8	45	45	7302	147.5	25.4	442.9
44	M <sup>me</sup> Masse.....	2253	621	756	3	40	40	46326	63.4	5.3	68.7
45	M <sup>me</sup> Olivier.....	834	494	405	3	40	40	6089	79.6	29.7	409.3
46	M <sup>lle</sup> Beauvin, Mme Dupont..	3809	4038	4355	7	44	44	49840	66.8	25.5	92.3
		37285	8847	8724				266873			
<i>de La Bassée.</i>											
1	S <sup>r</sup> Vergez.....	4730	545	4043	40	23	23	40750	448.3	2.2	450.5
2	M <sup>lle</sup> Piot.....	4838	446	822	9	46	46	42848	81.6	4.8	83.4
3	M <sup>lle</sup> Pillot.....	4406	363	854	40	23	23	7640	441.3	17.5	428.8
4	M <sup>me</sup> Prévot.....	524	484	209	5	24	24	3434	444.7	8.7	420.4
5	S <sup>r</sup> Gerrebout.....	885	252	744	7	20	20	7428	426.6	14.1	437.7
6	M <sup>lle</sup> Herlem.....	4368	445	794	4	24	24	40378	403.8	25.7	429.5
7	M <sup>lle</sup> Couvreur Clémentine (3).	4047	4036	344	»	24	24	32044	10. »	27.3	37.3
8	M <sup>lle</sup> Fallot.....	4209	369	694	8	21	21	8302	53.9	18.2	72.4
9	M <sup>lle</sup> Houtre Marie (4).	2837	824	770	40	20	20	45206	143.2	25.4	438.3
40	M <sup>lle</sup> Leducq.....	4548	432	525	3	24	24	8220	442.2	48.3	430.5
41	M <sup>lle</sup> Coez.....	260	76	277	6	49	49	3177	404.7	9.6	444.3
		47292	4909	7007				449394			

(1) M<sup>me</sup> Minot — (2) M<sup>lles</sup> Sannier, Leclercq, M<sup>me</sup> d'Herbomez. — (3) M<sup>lle</sup> Couvreur U. — (4) M<sup>me</sup> Avronsart.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
4	Annappes . . . . .	Ascq . . . . .	de Montalembert.	Desruelles, Lestrez . . .	Delcroix . . . . .	Étévé . . . . .
2	Anstaing . . . . .	id . . . . .	Delerue . . . . .	Delesalle . . . . .	Delassus . . . . .	Herlemont . . . . .
3	Ascq . . . . .	Bureau . . . . .	Desquiers . . . . .	Castelain . . . . .	Patin . . . . .	Bruhier . . . . .
4	Baisieux . . . . .	id . . . . .	Dubar . . . . .	Carrette . . . . .	Dubois (1) . . . . .	Féry, Foubert . . . . .
5	Chéreng . . . . .	Baisieux . . . . .	Duquennoy . . . . .	Wauquier . . . . .	Dehaese . . . . .	Danhiez . . . . .
6	Flers . . . . .	Croix . . . . .	Goube . . . . .	Duhamel (2) . . . . .	Dupuis . . . . .	Carpentier, Lallemand
7	Forest . . . . .	Ascq . . . . .	Thieffry . . . . .	Delattre . . . . .	Gourdin . . . . .	Morel . . . . .
8	Gruson . . . . .	Cysoing . . . . .	Dutilleul . . . . .	Choquet . . . . .	Honorez . . . . .	Dehaese . . . . .
9	Hem . . . . .	Bureau . . . . .	Leclercq . . . . .	Droulez, Pollet . . . . .	Pollet . . . . .	Mouier . . . . .
10	Lannoy . . . . .	Id . . . . .	Betremieux . . . . .	Joly . . . . .	Destombes . . . . .	Lacquement . . . . .
11	Leers . . . . .	Lannoy . . . . .	Courier . . . . .	Truffaut, Ducatillon . . .	Toupet . . . . .	Vitré . . . . .
12	Lys-l.-Lannoy . . . . .	id . . . . .	Boutemy . . . . .	Besprets, Echevin . . . . .	Lécuyer . . . . .	Liénard, I. . . . .
13	Sally-lez-Lannoy . . . . .	id . . . . .	Lepers . . . . .	Dufermont . . . . .	Delefilis . . . . .	Delacressonnière . . . . .
14	Toufflers . . . . .	id . . . . .	Pouchain . . . . .	Tricoit . . . . .	Dehuy . . . . .	Dhouailly . . . . .
15	Tressin . . . . .	Ascq . . . . .	Fourmestraux . . . . .	Duponthieux . . . . .	Catteau . . . . .	Lardé . . . . .
16	Willems . . . . .	Baisieux . . . . .	Delattre-Truffaut . . . . .	Pottier . . . . .	Mulliez . . . . .	Vanesse . . . . .
<i>Canton de</i>						
4	Lille-Centre . . . . .	Bureau . . . . .	Delory . . . . .	Debierre, I. . . . . Delesalle, Hanno- tin, Staes-Brame, Ghesquière, Wer- quin, Dupied, De- houck, Samson.	V. au chapitre des cultes.	Ladrière, I. . . . . Dubus, I. . . . . Lesur, Blanchart,
<i>Canton de</i>						
4	Bellemes-l. . . . .	Lille . . . . .	Krebs . . . . .	Agache, Bayye . . . . .	Vanacker . . . . .	Féron . . . . .
2	Lille-Est . . . . .	Bureau . . . . .	" . . . . .	" . . . . .	" . . . . .	Lemaire, I. . . . .
<i>Canton de</i>						
4	Lille-Sud . . . . .	Bureau . . . . .	" . . . . .	" . . . . .	" . . . . .	Huriez, Patin . . . . . Richez, Ganooté, I. . . . .
<i>Canton de</i>						
4	Faches . . . . .	Lille . . . . .	Liagre . . . . .	Farinaux, Marchand . . . . .	Lecomte, Hennion . . . . .	Legrand, Dubois . . . . .
2	Lezennes . . . . .	id . . . . .	Agache . . . . .	Delmolte . . . . .	Budin . . . . .	Humet . . . . .
3	Lille-Sud-Est . . . . .	Bureau . . . . .	" . . . . .	" . . . . .	" . . . . .	Lesnes, Cavro, I. . . . . A, Patin, Druenes.
4	Ronchin . . . . .	Lille . . . . .	Fostier . . . . .	Frémery, Caron . . . . .	Duvillié . . . . .	Diaquin, Gorrier . . . . .

(1) Deltombe. — (2) Basbroucq, Lepers, *adjoint spécial de la section du Breucq.*

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		TOTAL.
					de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.		ordi- naires annuels.	extraor- dinaux et rem- bour- sement d'em- prunts.	
<i>Lannoy.</i>											
1	Sr Charbonnier, Mme Lepers	2860	733	4452	7	6	6	18052	74.9	5.4	80. »
2	M <sup>me</sup> Desnouillet . . . . .	709	177	230	9	10	10	3802	446.9	1.9	448.8
3	M <sup>lle</sup> Delecourt . . . . .	2450	636	668	8	8	8	47814	61.6	20.6	82.2
4	M <sup>me</sup> Ségard, M <sup>me</sup> Ternisien.	2044	564	868	9	15	15	14815	87.3	21.5	108.8
5	M <sup>me</sup> Fourdrinoy . . . . .	1474	437	448	8	12	12	9806	72. »	22.3	94.3
6	M <sup>mes</sup> Colpin Zélie, Huart..	4083	958	925	8	6	6	25689	85.8	9.7	95.5
7	M <sup>me</sup> Dandre . . . . .	739	235	405	5	12	12	3215	85.8	12.8	98.6
8	»	392	130	343	10	12	12	3472	122.8	31.5	154.3
9	Sr Vandoorne . . . . .	4342	906	965	3	11	11	27668	78.3	47.8	96.1
10	Sr Rombaut . . . . .	4929	424	45	»	13	13	47367	69.6	64.7	134.3
11	M <sup>me</sup> Gosselin . . . . .	3738	597	540	4	16	16	47066	92.9	26.3	119.2
12	M <sup>mes</sup> Marsat, Quinchon . . . .	5604	992	328	1	14	14	34026	87. »	49. »	106. »
13	Sr Baudchon . . . . .	942	234	438	3	14	14	5946	99.3	47.2	146.5
14	Mlle Boury . . . . .	1731	318	243	2	14	14	6651	89.7	28.3	118. »
15	Sr Édél . . . . .	553	144	189	7	10	10	4485	91. »	4.8	95.8
16	M <sup>lle</sup> Dubois . . . . .	2092	543	580	5	5	5	42490	80.4	44.5	94.9
		35654	7998	7977				222094			

*Lille-Centre.*

4	Mlle Dugardin, Mlle Del- haye, Mlle Duriez, A, Mlle Degai, M <sup>mes</sup> Codwelle, David, Théry, Mlle Ponsot.	37443	8013	2110	»	»	»	3214955	6.75	27.06	33.81
								3214955			

*Lille-Est.*

1	M <sup>me</sup> Lefebvre, Mme Flamant	6967	4457	329	4	4	4	54400	57.8	44.2	72. »
2	M <sup>me</sup> Mullier, Mlle Lebecq.	24858	5087	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
		31825	6544	329				54400			

*Lille-Sud.*

4	M <sup>me</sup> Boulanger, M <sup>lle</sup> Foc- keu, M <sup>me</sup> Martin, A, M <sup>me</sup> Lesnes, M <sup>lles</sup> Lemaire, A, Douay, Loubert, Le- blanc.	44157	7453	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.		
---	---	-------	------	---	---	---	---	--------------------	--	--

*Lille-Sud-Est.*

1	M <sup>me</sup> Legrand (1) . . . . .	3800	926	462	6	6	6	20909	78.9	44.2	120.1
2	M <sup>me</sup> Henniquau . . . . .	4853	493	213	6	6	6	6221	135.2	34.7	169.9
3	M <sup>me</sup> Lahille (2) . . . . .	47337	3520	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
4	M <sup>lle</sup> Bru, Plancq . . . . .	3513	830	539	5	5	5	48052	80.4	52.4	132.8
		26503	5769	1214				45182			

(1) Mlle Julia Morel, M<sup>mes</sup> Thibaut, Dumetz. — (2) Mlle Duhem, Mlle Broyant, Mlle Manso, M<sup>me</sup> Carlier, Mme Dubois A.

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES	ADJOINTS	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
4	Lille Sud-Ouest.	Bureau.....	"	"	"	Solau (4).....
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Nord...	Bureau.....	"	"	"	Caudrelier (2).....
2	La Madeleine.	Id.....	Fontaine.....	Vermelle, Delaporte	Dezitter, Deram.	Solau.....
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Nord-Est	Bureau... ..	"	"	"	Durieux (3).....
2	Mons-en-Barœul.	Lille St-Maurice.	Dodanlhun...	Tailliez, Brame..	Comère... ..	Delemer.....
<i>Canton de</i>						
1	Lambersart..	Lille.....	Bonte.....	Lecocq, Vaillant.	Cazier, Cappelle.	Dupont, Ladrière (A).
2	Lille-Ouest...	Bureau.....	"	"	"	"
3	Marquette... ..	Id.....	Dillies.....	Bonduelle, Héneaux..	Delplanque..	Lagache.....
4	Saint-André.	Lille.....	Dubernard (A)	Tavernier, Domsin.	Couttenier..	Clenquet (A).....
5	Wambrechies	Bureau.....	Vallois.....	Duthoit, Cayle..	Destombes..	Hue.....
<i>Canton de</i>						
1	Attiches.....	Pont-à-Marcq.	Maurice.....	Lecomte.....	Dujardin... ..	Deletombe.....
2	Avelin.....	Id.	Des Rotours..	Lecouffe.....	Desmarcheller..	Fardel.....
3	Bersée.....	Bureau.....	Le Vaillant..	Mouchon.....	Leroy.....	Legardez.....
4	Ennevelin... ..	Pont-à-Marcq.	Favier.....	Lambelin.....	Degeuser... ..	Lanier.....
5	Fretin.....	Id.	Chuffart.....	Carbonnet.....	Goëman.....	Santré.....
6	La Neuville..	Thumeries..	Bernard.....	Denneulin... ..	Achte.....	Ramez.....
7	Mérignies... ..	Pont-à-Marcq.	Dutilleux... ..	Le Boucq.....	Callens.....	Carton.....
8	Moncheaux... ..	Thumeries... ..	Baudin.....	Carlier.....	Dervaux.....	Legrand Gervais.....
9	Mous-en-Pévèle.	Bersée.....	Parsy.....	Boutry.....	Sinsoyez.....	Loubry.....
10	Ostricourt... ..	Oignies(P-d-C)	Dubois.....	Lefebvre.....	Roussel.....	Lempire.....
11	Phalempin... ..	Bureau.....	Coget, (A)	Thérin.....	Deschrever... ..	Girard (A).....
12	Pont-à-Marcq.	Id.....	Bulteau.....	Brulin.....	Lefebvre.....	Miens.....
13	Thumeries... ..	Id.....	Denneulin... ..	Lelièvre.....	Bulteau.....	Dumez.....
14	Tourmignies..	Pont-à-Marcq.	Boutry.....	Cambier.....	Salens.....	Darroux.....
15	Wahagnies... ..	Thumeries... ..	Marquant... ..	Pennequin... ..	Dupire.....	Sagary.....
<i>Canton de</i>						
4	Comines.....	Bureau.....	Lauwick van Els- lande.....	Meurillon, Basse- broucq (A)	Leynaert, Dé- croez.....	Audin, Moutardier... ..
2	Deulémont... ..	Quesnoy-sur-D	Philippo.....	Liénart.....	Delebecque..	Cazin.....
3	Lompret.....	Pérenchies..	Destombes... ..	Verdier.....	Sénéchal... ..	Wilbaut.....
4	Pérenchies... ..	Bureau.....	Decottignies..	Lambelin, N... ..	Bertein.....	Fournier.....
5	Quesnoy-sur-D	Id.....	Bodé.....	Delannoy, (4).....	Mortreux... ..	Lemaire.....
6	Verlinghem... ..	Quesnoy-sur-D	Ghstem (A)	Roussel.....	Béreau.....	Lecocq.....
7	Warneton-Bas	Comines... ..	Vermès.....	Delannoy... ..	V. Deulémont	"
8	Warneton-Sud	Id.....	Bondue.....	Poissonnier... ..	Id.....	"
9	Wervicq-Sud.	Id.....	Van Elslande.	Serruus.....	Vandromme..	Devries.....

(1) Marchand, Loubry, Rogeaux J., Rogeaux Ch. (A). — (2) Bertin, Somain, Codvelle. — (3) Sizaire (A), Willerval, (A), Legereau. — (4) Vandermersch.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprants.	TOTAL
<i>Lille-Sud-Ouest.</i>											
1	Mmes Leclercq (4) . . .	34942	5542	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
<i>Lille-Nord.</i>											
1	Mme Sornin (2) . . . . .	48363	3935	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
2	Mlle Hanguillart . . . . .	10779	4872	285	2	2	2	84874	49.5	51.6	104.1
		29442	5807	285				84874			
<i>Lille-Nord-Est.</i>											
1	Mme Lallemand (3) . . . . .	27490	5436	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
2	Mlle Hennebelle . . . . .	3575	662	288	3	3	3	20836	63.4	31.3	94.7
		31065	5798	288				20836			
<i>Lille-Ouest.</i>											
1	Mlle Talma . . . . .	4820	1060	625	3	3	3	47.044	72.8	46.7	89.5
2	Mme Salez (4) . . . . .	44716	2360	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
3	Sr Simon . . . . .	4930	756	485	5	5	5	34565	139.9	20.4	159.4
4	Mmes Clenquet, Lempereur . . . . .	2769	708	343	3	3	3	27761	73.9	24.3	98.2
5	Sr Sevrette . . . . .	4599	4064	4542	7	7	7	36728	87.4	9.7	97.1
		34834	5948	2955				443065			
<i>Pont-à-Marcq.</i>											
1	Mme Bégard . . . . .	868	279	668	4	4	4	8496	70.7	14.3	85.0
2	Mmes Chevrin, Maniez . . . . .	4544	462	4376	3	42	42	45525	73.6	44.1	84.7
3	Mme Noget . . . . .	1798	575	4093	5	19	49	42906	77.9	17.5	95.4
4	Mme Quinchon . . . . .	4427	433	991	3	43	43	44397	97.2	6.9	104.1
5	Mlle Vandamme . . . . .	2424	682	4347	5	44	44	45884	77.3	9.4	86.9
6	Mme Lemaire . . . . .	330	420	394	7	47	47	3286	32.2	10.7	42.9
7	Mlle Lemaire . . . . .	905	269	864	2	46	46	8340	63.8	9.0	72.8
8	Mlle Médart . . . . .	4436	342	497	9	24	24	5724	86.4	3.2	91.6
9	Mlle Dewez . . . . .	4877	595	4236	5	49	49	44296	87.7	7.2	94.9
10	Mlle Foucart . . . . .	791	244	759	11	23	23	6326	65.6	30.0	95.6
11	Mlle Hochart . . . . .	1647	498	792	8	45	45	45069	98.4	43.5	144.6
12	Sr Joly . . . . .	944	242	222	»	44	44	7790	81.8	22.8	104.6
13	Mme Roseau . . . . .	4004	344	702	8	49	49	9288	62.9	12.3	75.2
14	Mlle Dupnich . . . . .	520	492	203	3	46	46	3353	90.0	15.7	105.7
15	Mme Desplanque . . . . .	1069	347	569	8	49	49	5926	406.7	14.7	121.4
		47924	5564	44680				443303			
<i>Quennoy-sur-Deule.</i>											
1	Mmes Seynave, Moutardier, Decaux . . . . .	7527	4678	4602	8	48	48	66844	50.9	46.3	97.2
2	Mlle Moroy . . . . .	4958	520	994	5	46	46	46664	80.2	15.0	95.2
3	» . . . . .	749	490	309	6	8	8	4798	447.0	48.2	465.2
4	Sr Villain, Sr Merlet . . . . .	3464	551	303	6	8	8	47930	81.3	6.8	88.4
5	Mme Borrey . . . . .	3254	4319	4436	»	44	44	48482	93.2	41.8	105.0
6	Mme Delbar . . . . .	4548	385	4007	4	7	7	44855	112.9	8.6	124.5
7	» . . . . .	208	33	279	6	46	46	2559	421.9	49.0	440.9
8	» . . . . .	462	37	437	5	45	45	2005	81.4	»	81.4
9	Sr Cathelain . . . . .	2344	379	508	10	48	48	46860	92.3	42.6	104.9
		22881	5092	6575				487794			

(1) Mme Lagrange, Mlle Denniel, Mme Simone t, Mies Duvivier, Dupont, Mme Vantiegheem. — (2) Mmes Lehut, Darcq, Béra. —

(3) Mlles Vandembulcke, Wateau A. Mmes Blanchart, Lemerre, Mlles Delannoy, Tellier, Marmlié, Conem, Augé. —

(4) Mmes Galiègue, Niquet, Mlle Moullé.

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS
<i>Cantons de</i>						
1	Roubaix	Bureau	Carrette	Desobry (1)	Berteaux (2)	Harcqz (3)
2	Wattrelos	Id	Pollet	Leuridan, Jacquemont	Lejeune	Demory (4)
3	Croix	Id	Desbarbieux	Forter, Lecrinier	Deswel	Mathieu, Dhermies
4	Wasquehal	Id	Delesalle	Leuridan, Gros	Maes	Tétin
<i>Canton de</i>						
1	Allennes-lez-Mar.	Annœullin	Brassart	Fry	Courtois	Eloy
2	Annœullin	Bureau	Coupey	Denouillet, Delencuville	Destombes, Ridez	Colpin, Dantin
3	Bauvin	Id	Bottelle	Six	Leman	Sené
4	Camphin-en-Car.	Phalempin	Delannoy	Grauwin	Lobet	Bassez
5	Carnin	Carvin (p. de C.)	Cloquié	Demay	Ferrant	Debril
6	Chemy	Phalempin	Bonte	Legroux	Liénard	Delinselle
7	Gondécourt	Bureau	Marquant	Wanaverbecq	Seulin	Waguet
8	Herrin	Gondécourt	Durôt	Chrétien	Bertemont	
9	Houplin	Seclin	Cousin	Chuffart	Dedoneker	Blin, Delcroix
10	Lesquin	Lille	Descat	Delannoy	Desmons	Barbet
11	Noyelles-l-Seclin	Wattignies	Debuchy	Caulier	Wastin	Rombaut
12	Provin	Bureau	Menu	Morteleeque	Vancostenoble	Vochele
13	Seclin	Id	Desmazières, * A.	Desurmont, Houzé	Helle	Jumel
14	Templemars	Wattignies	Breuvart	Montel	Bernard	Ringot
15	Vendeville	Id	Carré	Turbelin	Dervaux	Capart
16	Wattignies	Bureau	S. Duriez	J.-B. Duriez, Farinaux	Richard	Vauban
<i>Canton de</i>						
1	Bousbecque	Bureau	Dalle Jean	Delannoy (5)	Bourlet	Laloux
2	Halluin	Id	Lemaitre	Phalempin, Lemaire	Deyne	Dupond, Bouvart, Lefebvre
3	Linselles	Id	D'Halluin	Demareq, Cateau	Leroux	Poquet
4	Roncq	Id	Lepoutre	Vienne, Leys	Allard, Villain	Reiter, Taisne
5	Tourcoing-N <sup>d</sup>	Id	Hassebroucq, O * A, †	Diéval (6)	Debrabant (7)	Demolon, A (8)
<i>Canton de</i>						
1	Neuville-en-Ferr.	Tourcoing	Phalempin	Haquette, Liard	Boyaval	Duhamel
2	Tourcoing-N.-E.	Id	"	"	"	"
<i>Canton de</i>						
1	Bondues	Bureau	d'Hespele	Desbonnets (9)	Loridan	Fouquet
2	Marcq-en-Bar <sup>l</sup>	Id	Delesalle	Fremaux, Tiers	Daubresse (10)	Méresse, Deparis
3	Mouvaux	Id	Vincent, A.	Carlier, Duhem	Gaymay	Pudepièce, A
4	Tourcoing-S <sup>d</sup>	Id	"	"	"	Caudmont, Jean, I (11)

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES,

*Canton de*

1	Avesnes-le-Sec	Haspres	Bricout	Lanthiez	Degauquier	Vanderriele
2	Bouchain	Bureau	Bernier	Risbourg	Bourgeois	Telliez
3	Emerchicourt	Aniche	Rémy	Loquet	V. Aniche	"

(1) Lepers, Coutelier, Thérin, De Coek et Milbéo. — (2) Evrard, Tilmant, Caude, Debaecker, Lesage. — (3) Décaudin, Dupret, Chochoy, A, Dazin, Leroy, Isoré, Gaillard, Gernez, I, Lerat, Gautier, Glaise, Faldherbe, François, Crinon, Estrabaut. — (4) Fontaine, Vairon, Bernard, Detille. — (5) Dalle-Leroux. — (6) Sénélar, Masure-Six, F, L, Lecomte. — (7) Van-Boekstael, Marchant, Pétabon. — (8) Barbenson, Dupas. — (9) Despatures. — (10) Thibaut. — (11) Bertrand, Bouilliez, Carlier, Spéder, Flatte.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
<i>Roubaix-Est, Roubaix-Nord et Roubaix-Ouest.</i>											
1	M <sup>me</sup> Chevaucherie (4).	424661	24525	4285	»	44	44	4751162	9. »	10. »	19. »
2	M <sup>lle</sup> Leroux (2).....	22734	3467	4362	4	45	45	90044	433.9	44.8	478.7
3	M <sup>me</sup> Merlier (3).....	14338	2196	474	3	8	8	99448	84.8	32. »	146.8
4	M <sup>lle</sup> Barelle, M <sup>me</sup> Hiraux..	4904	910	686	4	7	7	33708	80. »	21.2	101.2
<i>Seclin.</i>		466631	28198	3807				4974629			
1	M <sup>me</sup> Delannoy.....	4472	344	554	7	46	46	8738	69.6	40.4	440. »
2	M <sup>lle</sup> Fayen (4).....	5043	1450	4429	9	48	48	34772	32. »	44.4	46.4
3	M <sup>lle</sup> Vandenaebelle...	2398	684	385	13	21	21	44740	68.6	45.4	83.7
4	M <sup>lle</sup> Pecqueur Thérèse	903	305	739	6	46	46	9024	78.7	24.5	103.2
5	M <sup>lle</sup> Thomelin.....	449	419	236	6	47	47	3464	108.4	26.4	134.2
6	M <sup>lle</sup> Delemarre.....	333	95	348	4	44	44	3670	92.7	48.6	141.3
7	M <sup>lle</sup> Boquillon Sophie.	2483	644	824	4	45	45	44216	57.4	49. »	76.4
8	M <sup>me</sup> Hermand.....	357	445	247	6	46	46	2800	34. »	8.7	42.7
9	M <sup>me</sup> Bin, M <sup>lle</sup> Delcroix	4834	504	647	3	44	44	44588	68.6	40.9	79.5
10	M <sup>me</sup> Hocquette.....	4444	364	854	7	7	7	44563	90.9	8.6	99.5
11	»	298	92	238	7	9	9	3256	70.6	21. »	94.6
12	M <sup>lle</sup> Wagon.....	4848	557	339	44	20	20	7589	84.9	60.9	445.8
13	M <sup>les</sup> Vanderbeek, Pannemquin, Marissal.....	6245	4637	4742	»	44	44	66696	28.5	22. »	50.5
14	M <sup>lle</sup> Beaucamps.....	4402	295	460	4	8	8	5908	94.5	45.7	140.2
15	M <sup>me</sup> Capart.....	455	428	256	6	8	8	2819	102.6	34.5	137.1
16	M <sup>mes</sup> Beury, V <sup>o</sup> Leclercq...	2752	737	630	5	7	7	45225	100.8	20.6	124.4
<i>Tourcoing-Nord.</i>		28723	8034	9592				209798			
1	S <sup>r</sup> Hautrive.....	2774	590	638	8	46	46	20915	144.6	39.8	154.4
2	M <sup>mes</sup> Dujardin, Rolin.	45784	4568	4248	9	47	47	94986	37.4	61.9	99.3
3	M <sup>me</sup> Poquet.....	4634	4422	4469	7	43	43	34443	144.9	47.4	132. »
4	M <sup>lle</sup> Pureigne.....	6726	1085	4056	5	44	44	38400	74.9	21.5	96.4
5	M <sup>lle</sup> Queva (5).....	5467	980	4544	»	44	44	970640	11.25	20. »	34.25
		35382	5345	5622				4456054			
<i>Tourcoing-Nord-Est.</i>											
1	S <sup>r</sup> Lemoine.....	4248	648	644	3	47	47	17929	144.9	44.8	156.7
2	»	33126	5699	»	»	»	»	Voir Tourcoing-Nord.			
<i>Tourcoing-Sud.</i>		37374	6347	644				47929			
1	S <sup>r</sup> Bayard.....	3446	797	4292	7	7	7	22742	88.4	27.4	145.5
2	M <sup>me</sup> Liénard (6).....	40392	4854	4390	8	5	5	68390	78. »	48.7	96.7
3	M <sup>mas</sup> Bulté, Dufour...	5786	4438	444	3	40	40	32437	85.8	39.3	125.4
4	M <sup>lle</sup> Leconte (7).....	34760	6574	»	»	44	44	Voir Tourcoing-Nord.			
		54084	40360	3096				423539			
8 Cantons, 82 Communes.											
<i>Bouchain.</i>											
1	S <sup>r</sup> Munier.....	4854	494	4038	6	20	55	42496	85.9	33.4	149.3
2	M <sup>lle</sup> Croquenaire.....	4527	358	4238	»	49	50	22844	43.7	9.2	52.9
3	M <sup>me</sup> Juffres.....	348	74	544	7	26	47	4784	75. »	33.4	108.4

(1) M<sup>lle</sup> Harecqz, M<sup>me</sup> Planmater, M<sup>les</sup> Spy, Detille, M<sup>mes</sup> Obin, Yilbert, S<sup>r</sup> Darqué, M<sup>lle</sup> Quéhen, M<sup>me</sup> Arrachart, M<sup>lle</sup> Thieuleux, M<sup>mes</sup> Nogaret, Duvivier, M<sup>les</sup> Caquain, Leroy, Coulbaux, M<sup>me</sup> A. Baurain, M<sup>les</sup> Vain, Detille-Laboriau, Taisne-Colard, M<sup>les</sup> Vasseur, Druon, Pyck, M<sup>me</sup> Gustin, M<sup>lle</sup> Bileux, M<sup>me</sup> Dhermales. — (2) M<sup>mes</sup> Dehaese, Lonlils, Huberland. — (3) M<sup>me</sup> Devillers, M<sup>les</sup> Pruvost, Lenne, M<sup>mes</sup> Jacquet, Tison. — (4) M<sup>les</sup> Delecourt, Bombart. — (5) M<sup>mes</sup> Voitout, Delecourt, Labarrière, Bertrand, Duchasooy. — (6) S<sup>r</sup> Senesal, M<sup>les</sup> Desbonnet, Lecourt, M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Delannoy. — (7) M<sup>lle</sup> Petit, M<sup>mes</sup> Sion, Decaudin, Capelle, Dubois, Ruffin, M<sup>les</sup> Piel, Dancl.

N <sup>os</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
4	Haspres . . . .	Bureau. . .	Lamand . . . .	Derome, Breucq.	Agasse . . . .	Devillers . . . .
5	Hordain . . . .	Bouchain. . .	Desjardins. . .	François. . . .	Delannoy. . . .	Cauet . . . . .
6	Lieu-St-Amand	Id. . . . .	Margerin . . .	Gossez . . . . .	Parent . . . . .	Crinon. . . . .
7	Lourches . . . .	Bureau. . . .	Dreyfus . . . .	Wiar, Lesne . .	Loubert . . . .	Roussel . . . .
8	Marquette . . . .	Bouchain. . .	Cachera Jules	Cachera J.-B. . .	Petitprez . . . .	Wuiot . . . . .
9	Mastaing . . . .	Lourches . . .	Coquelle 	Tringuet . . . .	Briatte . . . . .	Vermenten. . . .
10	Neuville-s/l'E.	Bouchain. . .	Fauville . . . .	Deheinzelin . . .	Muys . . . . .	Maillet . . . . .
11	Noyelles-sur-Selle	Douchy . . . .	Chatelain . . .	Colmont . . . . .	Dubus . . . . .	Moreau . . . . .
12	Rœulx . . . . .	Lourches . . .	Consille . . . .	Risbourg . . . .	Demory . . . . .	Delattre . . . . .
13	Wasnes-au-B.	Bouchain . . .	Dégremont . . .	Besséry . . . . .	Delnatte . . . . .	Tourtois . . . . .
14	Wavrechain-s.-F	Id. . . . .	Benoist de Laumont.	Joly . . . . .	Deweine . . . . .	Pruvot . . . . .
<i>Canton de</i>						
1	Condé-s/l'Esc.	Bureau. . . .	Pureur . . . . .	Amand, Beaumont. . .	Gahide, Bernaert.	Verreman, Dupret. . .
2	Crespin . . . .	Id. . . . .	Laurent . . . .	Crépin . . . . .	Delassus . . . .	Thisse . . . . .
3	Escaupont . . .	Fresnes . . . .	Wagret. 	Defline . . . . .	Cerf . . . . .	Caby . . . . .
4	Fresnes . . . .	Bureau. . . .	Renard. 	Descamps, Tilmant. . .	Treca . . . . .	Monfroy,  A. . . . .
5	Hergnies. . . .	Vieux-Condé.	Lemer . . . . .	Dupriez, Venet. . . .	Huriau . . . . .	Labaye . . . . .
6	Odomez . . . .	Fresnes . . . .	Tricart, H. . . .	Tricart, J. . . . .	Delahousse . . . .	Viserie . . . . .
7	St-Aybert . . . .	Condé. . . . .	Mercier . . . .	Plaquet . . . . .	Viviers . . . . .	Jouglot . . . . .
8	Thivencelles . .	Id. . . . .	Rimaux, V. . . .	Rimaux, A. . . . .	Dupuis . . . . .	Ragon . . . . .
9	Vicq. . . . .	Fresnes . . . .	Duplat . . . . .	Collet . . . . .	Dupire . . . . .	Corbillon . . . .
10	Vieux-Condé.	Bureau. . . .	Schohier . . . .	Degaugue, Deferez. . .	Delnatte . . . . .	Vermeersch,  A, Galliez. . . .
<i>Canton de</i>						
1	Abcon . . . . .	Bureau. . . .	Lanthiez . . . .	Fiévet, Richez . . . .	Laloy . . . . .	Dhondt . . . . .
2	Denain . . . . .	Id. . . . .	Selle . . . . .	Minot, Huguet. . . .	Jourdain . . . . .	Richard,  A. (1) . . . . .
3	Douchy . . . .	Id. . . . .	Dorémieux . . . .	Doriaux, Buisset. . . .	Delerue . . . . .	Payen . . . . .
4	Escaudain . . .	Id. . . . .	Cartigny H <sup>re</sup> . . . .	Cartigny J.-B., Norlier	Poupart . . . . .	Willerval . . . . .
5	Haveluy . . . .	Denain . . . .	Loquet . . . . .	Caron . . . . .	Blas . . . . .	Leblond . . . . .
6	Hélesmes . . . .	Wallers . . . .	Copin . . . . .	Cartigny . . . . .	Martin . . . . .	Arnold . . . . .
7	Wavrechain-s.-D.	Denain . . . .	Dupont . . . . .	Delille . . . . .	V. Denain . . . . .	Herbet . . . . .
<i>Canton de St-Amand</i>						
1	Bruille-St-Am.	St-Amand. . . .	Lemer . . . . .	Evrard . . . . .	Lenoir . . . . .	Dubois, Desmedt . . . .
2	Château-l'Ab.	Id. . . . .	Cochin . . . . .	Jouveneaux . . . .	Joly . . . . .	Bailly . . . . .
3	Flines-l-Yortagne	Mortagne . . . .	Namur . . . . .	Henneton . . . . .	Plet . . . . .	Clouez . . . . .
4	Hasnon. . . . .	Bureau. . . .	Lenclud . . . . .	Lesur, Pronvoyeur . . .	Delgrange . . . .	Piat . . . . .
5	Mortagne-d.-Nord	Id. . . . .	Marion,  , 	Caby . . . . .	Dubus . . . . .	Blin . . . . .
6	Raismes . . . .	Id. . . . .	Lepez . . . . .	Duniol, Lambert. . . .	Colpin, Marbotin. . . .	Deudon . . . . .
7	St-Amand r.d.	Id. . . . .	J. Sirot,  A	Baviart,  A, Dusart.	Decalonne . . . . .	Cordonnier, Basset (2)
<i>Canton de St-Amand</i>						
1	Bousignies . . .	Hasnon. . . .	Chirez . . . . .	Debrabant . . . . .	V. Brillon . . . . .	Leroy . . . . .
2	Brillon . . . .	Id. . . . .	Martin C. . . . .	Martin B. . . . .	Dumon . . . . .	Deroyère . . . . .
3	Lecelles . . . .	St-Amand. . . .	Legrand . . . . .	Tréhou . . . . .	Cérisier . . . . .	Crampon, Clouet. . . .
4	Maulde . . . .	Mortagne . . . .	Glorieux . . . .	Lelong . . . . .	Bar . . . . .	Spéder . . . . .
5	Millonfosse . . .	Hasnon. . . .	Larivière . . . .	Huon . . . . .	V. Hasnon . . . . .	Coolen . . . . .
6	Nivelles . . . .	St-Amand. . . .	Monnier . . . .	Morival . . . . .	Mouton . . . . .	Hugoo . . . . .
7	Rosult . . . . .	Id. . . . .	Detournignies. . . .	Legrand . . . . .	Castelain . . . . .	Bara,  A . . . . .
8	Rumegies. . . .	Id. . . . .	Bullean 	Hache . . . . .	Lobry . . . . .	Conia . . . . .

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
4	M <sup>mes</sup> Boucly et Béra..	3027	858	4220	44	47	58	47566	39.4	49.9	59.0
5	S <sup>r</sup> Ingwiller .....	4362	377	565	3	20	52	7960	73.5	20.8	94.3
6	M <sup>me</sup> Branquet .....	819	231	510	2	18	52	6651	60.8	37.4	98.2
7	M <sup>lle</sup> Fossart, M <sup>me</sup> Colleson	4863	4171	264	7	45	49	48854	25.3	0.5	25.8
8	M <sup>me</sup> Miens .....	2403	672	746	5	22	49	42675	35.5	17.6	53.1
9	S <sup>r</sup> Nuez .....	861	240	618	4	19	48	6581	70.1	43.3	113.4
10	S <sup>r</sup> Hermann .....	4448	376	474	6	45	52	10086	43.9	10.6	54.5
41	M <sup>lle</sup> Rocq .....	654	491	504	6	43	54	5968	64.6	6.4	68.0
42	M <sup>me</sup> Dubois .....	4880	544	402	6	46	50	9654	59.0	17.2	76.2
43	M <sup>lle</sup> Roch .....	669	204	518	5	24	51	4354	92.8	30.7	123.5
44	S <sup>r</sup> Godar .....	542	447	380	3	22	54	4089	55.6	45.2	70.8
<i>Condé.</i>		22254	5904	8988				444129			
1	M <sup>mes</sup> Gérodez, Moreau	4481	4382	4839	»	44	51	51266	20.4	2.0	22.4
2	M <sup>lle</sup> Legrand .....	2233	487	994	7	44	58	26042	21.0	4.9	28.9
3	M <sup>me</sup> Jottay .....	4747	514	578	3	9	52	43344	36.6	38.6	75.2
4	M <sup>me</sup> Strady .....	6844	4704	4477	2	10	50	56124	44.0	0.5	44.5
5	M <sup>me</sup> Ducamp (1) .....	3533	4083	4075	6	48	44	49351	44.8	6.5	51.3
6	M <sup>me</sup> Viserie .....	575	456	486	7	45	46	3385	77.4	8.5	85.9
7	» .....	398	85	449	6	48	56	5074	46.6	2.4	48.7
8	M <sup>lle</sup> Poncelet .....	621	453	402	4	46	55	5934	30.7	43.8	44.5
9	M <sup>me</sup> Lejeune .....	905	270	392	5	40	53	5314	25.0	14.4	36.1
10	M <sup>lle</sup> Démarez, M <sup>lle</sup> Richard	7125	2049	4406	2	16	48	44885	13.0	5.4	18.4
<i>Denain.</i>		28462	7853	8468				230716			
1	S <sup>rs</sup> Marssand, Linard.	2949	771	726	8	49	43	48217	73.4	31.7	104.8
2	M <sup>me</sup> Sergent (2) .....	49946	4824	4147	»	41	47	446232	42.7	»	42.7
3	M <sup>lle</sup> Forest .....	2815	710	924	6	42	54	45548	66.2	45.3	81.5
4	M <sup>me</sup> Méresse (3) .....	3965	1044	1022	8	45	45	22272	70.9	42.4	83.3
5	M <sup>lle</sup> Fontaine .....	2063	557	469	14	44	46	40451	50.4	43.9	64.3
6	M <sup>me</sup> Arnould .....	4494	445	735	15	45	42	8047	81.1	8.5	89.6
7	M <sup>me</sup> Nigot .....	554	475	236	44	42	48	3945	46.7	40.4	86.8
<i>(rive droite).</i>		33726	8526	5260				224682			
1	M <sup>mes</sup> Desmedt, Soulé.	4620	644	788	7	47	42	42866	54.4	20.7	74.8
2	M <sup>lle</sup> Bayav .....	681	368	441	10	23	40	5392	63.0	9.2	72.2
3	M <sup>lle</sup> Josse, S <sup>r</sup> Odoux .....	4866	583	4445	40	23	38	42503	32.0	33.3	66.2
4	M <sup>lles</sup> Gilain, Henninot	3094	4004	4274	5	48	38	20017	28.8	14.6	43.4
5	S <sup>r</sup> Melsens .....	4225	366	248	8	24	38	44086	21.3	12.6	33.9
6	M <sup>lle</sup> Robert (4) .....	6634	4684	3329	8	5	46	66593	31.4	41.6	43.0
7	M <sup>me</sup> Roseau (5) .....	7356	4925	3381	»	43	38	446182	6.6	25.7	32.3
<i>(rive gauche).</i>		22476	6544	40876				244639			
1	» .....	285	93	345	7	20	35	2870	32.0	2.6	34.6
2	M <sup>lle</sup> Lenne .....	567	489	282	8	20	35	4712	54.7	9.4	64.1
3	S <sup>r</sup> Desmarais .....	2144	673	4624	4	16	35	20774	31.5	45.2	46.7
4	S <sup>r</sup> Dunaux .....	846	364	545	7	20	36	7242	32.2	3.3	35.5
5	M <sup>me</sup> Haccart .....	522	457	345	3	16	37	4687	28.1	27.4	55.5
6	M <sup>lle</sup> Robert .....	4089	504	594	3	16	40	7136	67.4	14.0	78.4
7	M <sup>lle</sup> Baudoux .....	4247	394	844	6	49	35	40748	69.0	6.8	75.8
8	» .....	4434	477	759	8	20	30	40529	50.0	2.4	52.4

(1) M<sup>lle</sup> Lerouge. — (2) M<sup>mes</sup> Descamps, Bureau, M<sup>lles</sup> Bracq, Anscuter, M<sup>mes</sup> Lecomte, Mourisse, Dransart. — (3) M<sup>lles</sup> Bracava, Gilleron. — (4) M<sup>mes</sup> Wartel, Hottelart. — (5) M<sup>lles</sup> Lenclud, Herlemont, Maurice, S<sup>r</sup> Berteau, M<sup>mes</sup> Suari, Bonnet, Devrez.

N <sup>o</sup>	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
9	St-Amand r.g.	Bureau . . . .	"	"	"	"
10	Sars-et-Rosières.	St-Amand . . . .	Dubois . . . .	Farineau! . . . .	Horain . . . .	Dupas . . . . .
14	Thun . . . . .	Mortagne . . . .	Broquet . . . .	Blauiwart . . . .	Dumoulin . . . .	Vandevoir . . . . .
<i>Canton de</i>						
4	Curgies . . . . .	Bureau . . . . .	Durieux . . . . .	Derode . . . . .	Desurmont . . . .	Dufour . . . . .
2	Estreux . . . . .	Saultain . . . . .	François . . . . .	Motty . . . . .	Danel . . . . .	Druenes . . . . .
3	Marly . . . . .	Bureau . . . . .	Weil, ✱, A.	Monchicourt . . . .	Roseau . . . . .	Herblot, Cauët . . . . .
4	Onnaing . . . . .	Id . . . . .	Mochez . . . . .	Monard, Clerquin . . . .	Cailliez . . . . .	Déjardin . . . . .
5	Préseau . . . . .	Curgies . . . . .	Dassonville . . . . .	Nicodème . . . . .	Harbonnier . . . .	Quilliard . . . . .
6	Quarouble . . . . .	Onnaing . . . . .	Quinet . . . . .	Duée, Loison . . . . .	Desilve . . . . .	Lesur . . . . .
7	Quiévrechain . . . . .	Crespin . . . . .	Huyghe . . . . .	Lecocq . . . . .	Derbécourt . . . . .	Paringaux . . . . .
8	Rombles . . . . .	Sesbourg . . . . .	Thellier, ⚔	Bouvier . . . . .	Liénard . . . . .	Hacart . . . . .
9	Saultain . . . . .	Bureau . . . . .	Martin . . . . .	Rufin . . . . .	Caucheteux . . . . .	François . . . . .
10	Sebourg . . . . .	Id . . . . .	Lengrand . . . . .	Baudry . . . . .	Midoux . . . . .	France . . . . .
11	Valencienn.-E	Id . . . . .	Sauttean, ✱, ⊙ I.	Devillers, ✱, A. Debiève, ✱, ✠.	<i>V. au chapitre des cultes.</i>	Damien, A, Delsarte, Delattre, Lesur, De- tammaecker, Lasson.
<i>Canton de</i>						
1	Anzin . . . . .	Bureau . . . . .	Pottiez . . . . .	Brondehous, Gérard . . . .	Dauchy . . . . .	Tison, ⊙ I, Pouget, Guillaume . . . . .
2	Aubry . . . . .	Anzin . . . . .	Lemoingne . . . . .	Broutin . . . . .	Tison . . . . .	Carrez . . . . .
3	Bellaing . . . . .	Wallers . . . . .	Laude . . . . .	Pluchart . . . . .	Gilleron . . . . .	Béghin . . . . .
4	Beuvrages . . . . .	Anzin . . . . .	Lefebvre, ⚔	Dumont . . . . .	Ghyselincq . . . . .	Delaporte . . . . .
5	Bruay . . . . .	Bureau . . . . .	Deflinc, ⊙ A.	Dorchis, Chevalier . . . . .	Gruson . . . . .	Hien, ⊙ A, ⚔, Gernez.
6	Petite-Forêt . . . . .	Anzin . . . . .	Dujardin . . . . .	Gossart . . . . .	<i>V. Aubry</i>	Dez . . . . .
7	St-Saulve . . . . .	Valenciennes . . . . .	Place, ⊙ A.	Masson, Hornez . . . . .	Ducarne . . . . .	Leclercq . . . . .
8	Valencienn.-N	Bureau . . . . .	"	"	"	"
9	Wallers . . . . .	Id . . . . .	Bertaux . . . . .	Horin, Laude . . . . .	Gravelines . . . . .	Lanoy . . . . .
<i>Canton de</i>						
4	Artres . . . . .	Bureau . . . . .	D'haussy . . . . .	Leduc . . . . .	Machu . . . . .	Sorriaux . . . . .
2	Aulnoy . . . . .	Valenciennes . . . . .	Damien, ✱, ⊙ I, ⚔.	Caniez . . . . .	Fercot . . . . .	Mirland . . . . .
3	Famars . . . . .	Id . . . . .	Douay . . . . .	Malaquin . . . . .	Laut . . . . .	Bocquillon . . . . .
4	Haulchin . . . . .	Thiant . . . . .	Macarez . . . . .	Gary . . . . .	Debacque . . . . .	Lesne . . . . .
5	Hérin . . . . .	Bureau . . . . .	Bisiaux . . . . .	Dupont . . . . .	Fourdin . . . . .	Bodelle . . . . .
6	La Sentinelle . . . . .	Trith-St-Léger . . . . .	Moreau . . . . .	Dumont-Lacroix . . . . .	Heirfelincq . . . . .	Basquin . . . . .
7	Maing . . . . .	Bureau . . . . .	Dupont, ⚔	Dumelz . . . . .	Malfait . . . . .	Cloart . . . . .
8	Monchaux . . . . .	Thiant . . . . .	Léquipar . . . . .	Lanselle . . . . .	Hérent . . . . .	Boise . . . . .
9	Oisy . . . . .	Hérin . . . . .	Pillion . . . . .	Tambrun . . . . .	<i>V. Bellaing</i>	Dehée . . . . .
10	Prouvy . . . . .	Thiant . . . . .	Mallet . . . . .	Hermant . . . . .	Barbet . . . . .	Delcourt . . . . .
14	Quérenaing . . . . .	Artres . . . . .	Bricout . . . . .	Maitte . . . . .	Lanciaux . . . . .	Chantreau . . . . .
42	Rouvignies . . . . .	Denain . . . . .	Baudrin . . . . .	Déruelle . . . . .	<i>V. Prouvy</i>	Procureur . . . . .
43	Thiant . . . . .	Bureau . . . . .	Mariage, ✱	Mallez, O ⚔	Leduc . . . . .	Descamps . . . . .
44	Trith-St-Léger . . . . .	Id . . . . .	Sirof César . . . . .	Dupas, Lamelin . . . . .	Bouchaert . . . . .	Sizaire, Delhay . . . . .
45	Valencienn.-S	Id . . . . .	"	"	"	"
46	Verchain-Maugré . . . . .	Thiant . . . . .	Boursiez . . . . .	Cogniaux . . . . .	Leman . . . . .	Prod'hon . . . . .

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Confé- rence cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre Contributions directes pour 1897.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1898		TOTAL.
					de canton	de la sous- préfec- ture	de la préfec- ture.		ordi- naires	extraor- dinares et rem- bourse- ment d'em- prunts.	
9	"	5682	4486	"	"	43	38	Voir St-Amand (r. dr.).			
10	M <sup>me</sup> Joly .....	442	443	237	7	20	32	3448	64.7	7.3	72. »
11	M <sup>lle</sup> Duquenne .....	533	343	367	4	17	39	6558	13. »	17.8	30.8
		14764	4817	5866				78941			

*Valenciennes-Est.*

1	M <sup>me</sup> Ducornet .....	4159	343	608	6	6	56	9639	96.7	25.4	122.1
2	M <sup>lle</sup> Mirland .....	623	468	530	7	7	56	7198	99. »	17.2	116.2
3	M <sup>lle</sup> Dutouquet .....	2863	613	805	2	2	34	29138	72.5	20. »	92.5
4	M <sup>lle</sup> Wallerand, M <sup>me</sup> Hégo.	4613	4259	4296	6	6	56	35881	71.1	45.7	86.8
5	M <sup>me</sup> Quilliard .....	2119	544	634	7	7	56	40807	122.2	4.8	127. »
6	S <sup>r</sup> Delory .....	2581	834	4227	8	8	56	49423	61.3	16.3	77.6
7	M <sup>lle</sup> Maillard .....	2155	430	471	12	12	61	41840	50.6	31.9	82.5
8	M <sup>me</sup> Alglave .....	510	482	481	12	12	59	5310	100.5	7.4	107.9
9	M <sup>lle</sup> Moity .....	4131	291	643	4	4	54	40302	97. »	23.7	120.7
10	M <sup>lle</sup> Houche .....	4645	503	4423	10	10	60	15626	100.2	22.7	122.9
11	M <sup>lle</sup> Wallerand, M <sup>mes</sup> Bern- nard, Nison, Pultié, Au- vray, Guillerminet, Bod- daert, Wailliez, S <sup>r</sup> Morio	8867	4832	4379	"	"	50	394853	40.8	5. »	45.8
		28266	6999	9499				550017			

*Valenciennes-Nord.*

1	M <sup>mes</sup> Kirn, Lenquette, Bricout, Cliche, Mer- cier .....	42768	3399	352	2	2	49	426768	42. »	40. »	22. »
2	M <sup>me</sup> Magrez .....	4423	345	427	5	5	49	6432	61. »	"	61. »
3	M <sup>me</sup> Lenglin .....	403	406	336	9	9	47	3688	82.3	46. »	98.3
4	M <sup>me</sup> Lemaire .....	4651	385	294	4	4	48	9621	66.2	42.9	79.1
5	S <sup>r</sup> Delory, M <sup>me</sup> Loison.	6053	4503	664	5	5	52	30876	45.7	23.1	68.8
6	M <sup>lle</sup> Delhay .....	4298	337	453	11	11	49	5810	87.9	28. »	115.9
7	S <sup>r</sup> Wattine .....	3126	770	4494	3	3	52	31774	47.9	2.1	50. »
8	"	41456	2349	"	"	"	50	Voir Valenciennes-Est			
9	M <sup>lle</sup> Duez .....	3669	4442	2089	12	12	47	26630	43. »	4.8	47.8
		44247	10306	5806				241599			

*Valenciennes-Sud.*

1	M <sup>me</sup> Lenne .....	4050	280	647	9	9	57	8789	78.6	5.4	84. »
2	M <sup>lle</sup> Wasson .....	2335	570	609	3	3	53	44843	89.1	7.8	96.9
3	M <sup>lle</sup> Floquet .....	972	243	468	5	5	55	6998	77.3	4.4	81.7
4	M <sup>me</sup> Castéran .....	4262	329	510	9	9	50	42413	43.5	25.2	68.7
5	M <sup>lle</sup> Rêghem .....	2350	672	441	7	7	49	42064	61.8	6.8	68.6
6	"	2735	730	381	7	7	52	44872	35.4	8.3	43.7
7	M <sup>mes</sup> Barlès, Couteaux	2528	660	4452	8	8	54	47946	46. »	43.6	59.6
8	M <sup>me</sup> Lanselle .....	485	455	447	14	14	54	4557	98.2	9.2	107.4
9	"	261	81	253	8	8	48	2413	97.3	43.7	141. »
10	M <sup>me</sup> Hubert .....	4405	250	435	8	8	50	40766	21.8	40.1	31.9
11	M <sup>me</sup> Chantreau .....	510	463	426	8	8	57	4261	66.6	49.5	86.1
12	"	370	400	321	8	8	49	3469	61.7	35.4	97.1
13	M <sup>lle</sup> Desmons .....	4789	465	826	12	12	52	43832	59.5	41.3	70.8
14	M <sup>lles</sup> Déprez, Prouvreur.	3716	685	683	7	7	53	34807	42.9	22.9	65.8
15	"	9889	4793	"	"	"	50	Voir Valenciennes-Est.			
16	M <sup>lle</sup> Lenquette .....	4375	446	953	14	14	57	40398	78.4	46.9	95.3
		32752	7592	8552				466128			

## Population, Superficie et Principal des quatre Contributions.

### RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1897.	ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1897.
1	2	3	4	1	2	3	4
Avesnes.....	210053	440258	4810787	Hazebroeck ...	443006	69465	812067
Cambrai.....	498603	89738	4460936	Lille.....	785066	87846	8540312
Douai.....	437445	47583	4204764	Valenciennes...	223924	63315	4880852
Dunkerque....	443771	72698	4278777	Totaux...	4811868	570923	46955495

### TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.
Abbaye (l')...	Marquette ...	L	Bodelez (les) ..	St-Aubin ...	A	Champeaux ...	Willies. ....	A
Abele (l').....	Boeschèpe ...	H	Bois-des-Retz..	Roost-Warendin.	D	Chapeau-rouge (le)	La Groise....	C
Aire.....	Escaudœuvres	C	Bois-l'Abbaye ..	Câtillon.....	C	Chapelle (la)...	Monceau-S-Waast	A
Allumette (l')..	Wasquehal ..	L	Bois-Lasson ...	Fournes.....	L	Charnoul (la) ..	Beugnies....	A
Alnes.....	Warlaing....	D	Bois-Maillard ..	Crèvecœur ...	C	Chaussée - du ..	Hon-Hergies..	A
Amervalles....	Solesmes....	C	Bois-St-Denis..	Wignehies... A	C	Bois (la) ...	Taisnières-s-Hon.	A
Ancoisne.....	fouplin.....	L	Boistrancourt..	Carnières ...	C	Chêne-au-Leup	Audignies ...	A
Anserœuilles (les)	Allennes-l-Maraîs	L	Bonavis.....	Banteux....	C	(le).....	Mecquignies.	A
Antroeuille....	Ennevelin... L	L	Booneghem....	Crèvecœur ..	C	Chêne-Bouplaine (le)	Tourcoing... L	L
Arbre de Guise (l')	Avelin.....	L	Boucheneuil... C	Lederzeele... Dk	C	Cheval-Blanc (le)	Gommegnies.	A
Arbrisseau (l')	Mazinghien.. C	C	Bouchette (la) ..	Bouchain....	V	Chevireul.....	Etrœungt... A	A
Arbroye (l')....	Wattignies .. L	L	Boulette (la) ..	Blécourt....	C	Cinq-Chemins (les)	Oost-Cappel.. Dk	Dk
Ardomprez....	Etrœungt... A	A	Boulette (la) ..	Cuvillers....	C	Cinq-Rues....	Bollezeele... Dk	Dk
Asturies (les) ..	Templeuve... L	L	Bout-là-Haut (le)	Bermeries... A	A	Cinq-Voies....	Tourcoing ... L	L
Avelu.....	Auby.....	D	Bracquemort (le)	Amfroipret.. A	A	Citadelle (la) ..	Bondues....	L
Azincourt.....	Maretz.....	C	Bréaugies....	Bellignies... A	A	Cloche (la) ...	Esquibecq... Dk	Dk
Bac-à-Wavrin..	Emerchicourt	V	Breucq (le)....	Flers.....	L	Cohem.....	Zegers-Cappcl.	Dk
Bargues.....	Gondecourt.. L	L	Briquette (la) ..	Marly.....	V	Colbras.....	Lys-lez-Lannoy	L
Basse-Marouilles (la)	Houplin....	L	Broderie (la) ..	Bersée.....	L	Comté (la) ...	Halluin.....	L
Baviseau.....	Wavrin.....	L	Bruyère (la) ..	St-Amand....	V	Coppénaxfort..	Prisches....	A
Beaucamps....	Obies.....	A	Buffe (le)....	Etrœungt... A	A	Craywick....	Bourbourg-	Dk
Beaulieu.....	Maroilles... A	A	Buisson (le)...	Lille.....	L	Croquerie (la) ..	Campagne... Dk	Dk
Belle-Hôtesse..	Obies.....	A	Buisson-Barbet (le)	Féron.....	A	Crêchet (le) ..	Broukerque.. Dk	Dk
Belle-Vue (la) ..	Obies.....	A	Buisson-Moreau	Cartignies... A	A	Crétinier....	Craywick....	Dk
Bentias Meulen	Villers-Plouich...	C	Buridon.....	Château-l'Abbaye	V	Croisette (la) ..	Cappelle....	L
Bercu.....	Wattrelos... L	L	Buvignies....	Louvignies-Bavoi.	A	Croisette (la) ..	Erquinghem le Sec	L
Bérkème.....	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Valenciennes.	V	Croisette (la) ..	Santes.....	L
Berlière (la) ..	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Trith-S-Léger	V	Croisette (la) ..	Glageon....	A
Béthune (fg de).	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Lambertart... L	L	Croisette (la) ..	Hargnies....	A
Beumont.....	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Lille.....	L	Croisette (la) ..	Bousignies... A	A
Bistade (la) ..	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Lomme.....	L	Croisette (la) ..	Bailleul....	H
Bizet (le).....	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Lomme.....	L	Croisette (la) ..	Croix.....	L
Blanc-Coulon..	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Lomme.....	L	Croisette (la) ..	Croix.....	L
Blanc-Four....	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Lomme.....	L	Croisette (la) ..	Croix.....	L
Blanc-Misseron	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Lomme.....	L	Croisette (la) ..	Croix.....	L
Blanc-Seau....	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Lomme.....	L	Croisette (la) ..	Croix.....	L
Blaton.....	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Lomme.....	L	Croisette (la) ..	Croix.....	L
Bleuse-Borne..	Blaringhem.. H	H	Buysnes.....	Lomme.....	L	Croisette (la) ..	Croix.....	L

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroundis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroundis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arroundis- sements.
Crosse (la) . . .	Renescure . . .	H	Grand-Cataine.	Hasnon . . . . .	V	Lille (faub <sup>g</sup> de)	Valenciennes	V
Cruysey (la) . . .	Lederzeete . . .	Dk	Grande-Garrière (la)	Berlaimont . . .	A	Linières . . . . .	Prisches . . . . .	A
Cyseaux (les) . . .	Boeseghem . . .	H	Grandes-Pâtures (les)	Locquignol . . .	A	Loffrande . . . . .	Mons-en-Pévèle . .	L
Dacquerie . . . . .	Wambrechies	L	Grandes-Zoëes (les)	Sémeries . . . . .	A	Lommelet . . . . .	Marquette . . . . .	L
Demicourt . . . . .	Boursies . . . . .	C	Grand-Fussiau	Dompierre . . . .	A	Longchamp . . . . .	Comines . . . . .	L
Don . . . . .	Hermies . . . . .	PdC	Grand-Mille-	St-Bilaire . . . .	A	Longsart . . . . .	Esnes . . . . .	C
Don . . . . .	Annœullin . . . .	L	Brugghe . . . . .	Armbouts-Cappel	Dk	Louveral . . . . .	Doignies . . . . .	C
Don . . . . .	Sainghin-en-Wep.	L	Grand-Pont . . . .	Steene . . . . .	Dk	Louvière (la) . . . .	Rejet de Beaulieu	C
Don . . . . .	Wavrin . . . . .	L	Grand-Sart . . . . .	Esnes . . . . .	C		Cappellebrouck . . .	Dk
Dorignies . . . . .	Douai . . . . .	D	Gravein . . . . .	Gommegnies . . . .	A	Lynck . . . . .	Looberghe . . . . .	Dk
Douliou . . . . .	Flers . . . . .	D	Grenouillère (la)	Illies . . . . .	L		Merckeghem . . . . .	Dk
Douliou . . . . .	Estaires . . . . .	H	Gressart . . . . .	Bantouzelle . . . .	C			
Douziès . . . . .	Feignies . . . . .	A	Grimonpont . . . .	Tressin . . . . .	L	Machine (la) . . . . .	Ferrière-1-Grande	A
Drumez . . . . .	Maubeuge . . . . .	A	Grisoelle . . . . .	Wattrelos . . . . .	L	Mâcou . . . . .	Condé . . . . .	V
Dunes (les) . . . . .	Attiches . . . . .	L	Gros-Chêne (le)	Mairieux . . . . .	A	Malgarni . . . . .	Fontaine-au-Bois . .	A
	Mardyck . . . . .	Dk	Guerzignies (le)	La Longueville . . .	A	Malgarni . . . . .	La Longueville . . .	A
Ecluses (les) . . . .	Deùlémont . . . .	L	Guides (les) . . . .	Bas-Lieu . . . . .	A	Malgarni . . . . .	Prisches . . . . .	A
Elpret . . . . .	Marchiennes-Vill <sup>e</sup>	D	Guindal (le) . . . .	Feignies . . . . .	A	Malplaqnet . . . . .	Taisnières-s-Hon . .	A
Empemont . . . . .	Hem . . . . .	L	Guizette . . . . .	Bourbourg-Camp <sup>e</sup>	Dk	Marais (le) . . . . .	Lomme . . . . .	L
Enchemont . . . . .	Lesquin . . . . .	L		Béthencourt . . . .	C	Marchenelles (les)	Annappes . . . . .	L
Engrain . . . . .	Lesquin . . . . .	L	Hachette . . . . .	Loquignol . . . . .	A	Marchipont . . . . .	Rombies . . . . .	V
Ennecourt . . . . .	Camphin-en- Carembault . . . .	L	Haeghemeulen . . . .	Warhem . . . . .	Dk	Marcigny . . . . .	Cousolre . . . . .	A
Ennequin . . . . .	Loos . . . . .	L	Haie-Catelaine . . . .	Beaurepaire . . . .	A	Martinois (la) . . . .	Wattrelos . . . . .	L
Ennetières . . . . .	Avelin . . . . .	L	Haie-Menneresse . . . .	Busigny . . . . .	C	Martinois . . . . .	Chérens . . . . .	L
Epine (l <sup>e</sup> ) . . . . .	Soire-le-Château . .	A	Haies (les) . . . . .	Saint-Souplet . . . .	C	Marichon . . . . .	Flines . . . . .	D
Epinoz . . . . .	Clairfayts . . . . .	A	Haies (les) . . . . .	Cousolre . . . . .	A	Marlière (la) . . . . .	Tourcoing . . . . .	L
Erkelsbrugghe . . . .	Bollezeete . . . . .	Dk	Halot (le) . . . . .	Trélon . . . . .	A	Marly (faub <sup>g</sup> de)	Wattrelos . . . . .	L
Ermitage (l <sup>e</sup> ) . . . . .	Beaufort . . . . .	A	Halot (le) . . . . .	Tourcoing . . . . .	L	Martinsart . . . . .	Seclin . . . . .	L
Ermitage (l <sup>e</sup> ) . . . . .	Estrées . . . . .	D	Hauppegarbes . . . .	Landrecies . . . . .	A	Merchin . . . . .	Lesquin . . . . .	L
Escarpelle (l <sup>e</sup> ) . . . .	roost-Warendin . . . .	D	Has . . . . .	Avelin . . . . .	L	Milourd . . . . .	Anor . . . . .	A
Etoquies (les) . . . .	Landrecies . . . . .	A	Hautefois . . . . .	Cappelle . . . . .	L	Mitlerie (la) . . . . .	Lomme . . . . .	L
Eugnies . . . . .	Hondain . . . . .	A	Hauterive . . . . .	Bruille-St-Amand	V	Molinel (le) . . . . .	Marcq-en-Baroul . . .	L
Eveltin . . . . .	Lesquin . . . . .	L	Haute-Rue (la) . . . .	Nivelle . . . . .	V	Mont-de-Péruwez . . .	Wasquehal . . . . .	L
Ferrières . . . . .	Wattignies . . . . .	L	Helin . . . . .	Pont-sur-Sambre . . .	A	Mont-de-Péruwez . . .	et Condé . . . . .	V
Fives . . . . .	Lille . . . . .	L	Herbignies . . . . .	Ennevelin . . . . .	L	Mont-des-Bruyères . .	St-Amand . . . . .	V
Fléquières . . . . .	Wattignies . . . . .	L	Hôtel . . . . .	Villereau . . . . .	A	Mont-de-Péruwez . . .	et Condé . . . . .	V
Folie (la) . . . . .	Hon-Bergies . . . . .	A	Hôteau . . . . .	Bachy . . . . .	L	Mont-de-Péruwez . . .	et Condé . . . . .	V
Folie (la) . . . . .	Landrecies . . . . .	A	Hquinville . . . . .	Semousies . . . . .	A	Mont-de-Péruwez . . .	et Condé . . . . .	V
Fontaine . . . . .	Limont-Fontaine . . . .	A	Huin . . . . .	Capelle . . . . .	L	Mont-de-Péruwez . . .	et Condé . . . . .	V
Fosse-Thiers (la)	Bray . . . . .	V	Huttes (les) . . . . .	Templeuve . . . . .	L	Mont-de-Péruwez . . .	et Condé . . . . .	V
Fourmanoir . . . . .	Avesnelles . . . . .	A	Huvel . . . . .	Gravelines . . . . .	Dk	Mont-de-Péruwez . . .	et Condé . . . . .	V
Fourneau (le) . . . .	Ferrière-1-Grande	A	Jardins (les) . . . . .	Fretin . . . . .	L	Mont-Berbu . . . . .	Tressin . . . . .	L
Frais-Marais . . . . .	Douai . . . . .	D	Jeune-Bois (le) . . . .	Beauvois . . . . .	C	Mont-Dourlers . . . . .	Dourlers . . . . .	A
Fresnoy (le) . . . . .	Beaucamps . . . . .	L	Killem-Lynde . . . . .	Hondschoote . . . . .	Dk	Mont-du-Croquet . . . .	Blaringhem . . . . .	H
Funquereau (le) . . . .	Fournes . . . . .	L	Kreule (la) . . . . .	Killem . . . . .	Dk	Montécouvez . . . . .	Crévecœur . . . . .	C
Futoy . . . . .	Frelinghien . . . . .	L	Kruys-Stræte (la)	Hazebrouck . . . . .	H	Mont-Noir . . . . .	St-Jans-Cappel . . . .	H
	Louvign-Quesnoy	A		Bambecque . . . . .	Dk	Montplaisir . . . . .	Maubeuge . . . . .	A
						Montreuil . . . . .	Flines-les-Raches	D
						Mortier . . . . .	Steenwerck . . . . .	H
						Motte-22-Bois (la)	Morbecque . . . . .	H
						Mottes (les) . . . . .	Feignies . . . . .	A
						Mottes (les) . . . . .	La Longueville . . . .	A
						Moullins (les) . . . . .	Lille . . . . .	L
Gamand . . . . .	Fretin . . . . .	L	Labroye . . . . .	Ennevelin . . . . .	L	Nieppe (le) . . . . .	Renescure . . . . .	H
Gard (le) . . . . .	Lesquin . . . . .	L	Labourer (le) . . . . .	Wattrelos . . . . .	L	Nieurlet . . . . .	Lederzeete . . . . .	Dk
Gibraltar . . . . .	Catillon . . . . .	C	Lacherie (la) . . . . .	Santes . . . . .	L	Noir-Bonnet . . . . .	Wasquehal . . . . .	L
Glaive (la) . . . . .	Leers . . . . .	L	Là Haut . . . . .	Sains . . . . .	A	Noires-Terres . . . . .	Fourmies . . . . .	A
Glatignies . . . . .	Tourcoing . . . . .	L	Lameries . . . . .	Vieux-Rengt . . . . .	A	Notre-Dame (fg)	Cambrai . . . . .	C
Grand-Bréart . . . . .	Quesnoy-s-Deule . . . .	L	Laurette (la) . . . . .	Rejet de Beaulieu	C			
Grand-Bois (le) . . . .	Prisches . . . . .	A	Lehem . . . . .	Auchy . . . . .	D			
Grand-Bray . . . . .	Etrœungt . . . . .	A	Ligny-le-Grand	Illies . . . . .	L			



## OCTROIS.

*Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés (\*)*.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes*, MM. Verdage, p. ch.; Désenfant, r. c.; Watelle, Poncet, Mauras, Bourriez, Gachot, r.; *Bavai*, M. Boutteau, r. c.; *Cousolre*, M. Wallerand, r. c.; *Fourmies*, MM. Soufflet, r. c.; Lenoir, Defontaine r.; *Hautmont*, M. Albert Hénaut, r. c.; *Landrecies*, MM. Bavai, r.; Lambré, r.; *Louvroil*, MM. Alvin, r. c.; Biérent, c.; *Maubeuge*, MM. Biérent, p. ch.; Lernould, c.; Choinet, Pronier, brigadiers; Sétan, Planard, Pronier, Frémy, Delbauve, Desmoulin, Filleur, Pélériaux, Sablé, r.; *Le Quesnoy*, MM. Legrand, p. ch.; Leleux, Draux et Baudoux, r.; *Sars-Poteries*, M. Josse, r.; *Solre-le-Château*, M. Gard, r. c.; *Wignehies*, M. Piéton, r. c.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai*, MM. Ed. Duthoit, p. ch., Directeur des services de l'abbatoir; Eingels, r. c.; Cattelain, Cossart, Flament, Hary, Lefebvre, Mériaux, Petit, Leclercq et Bisiaux, r.; *Caudry*, M. Jules Bajart, brigadier; Blondiaux, Herbet, Méry, Preux, Rigaut, r.; *Le Catcau*, MM. Jules Carpentier, p. ch.; Taine, r. c.; Bracelet, Poulain, Sevin, Tabary, r.; *Solesmes*, M. Canonne, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Aniche*, M. Cléry, r. c.; *Douai*, MM. Delangle, p. ch.; Petit, r. c.; *Flines-lez-Raches*, M. Etienne Benoit, r.; *Orchies*, M. Hugot, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Bergues*, MM. Vancalis, p. ch.; Dehondt, r. c.; Clemmersenne, Deroo, Vandenberghe, r.; *Bourbourg*, M. Gosse, r. c.; *Bourbourg-Campagne*, M. Gosse, r.; *Coudekerque-Branche*, M. Deudon, r. c.; *Dunkerque*, MM. Roche, A, p. ch.; Metzger, c.; Meurisse, r. c.; *Grand-Fort-Philippe*, M. Leprêtre, r. c.; *Gravelines*, M. Leys, r. c.; *Hondschoote*, M. Cattoir, r. c.; *St-Pol-sur-Mer*, MM. Sarazin, r. c., Lecomte, Pérès, Devienne, r.; *Malo-les-Bains*, M. Savate, r.; *Rosendaël*, MM. Joseph Degain, p. ch.; Lefebvre, r. c.; Vanbecelaere et Catrice, r.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Bailleul*, MM. Freson, p. ch.; Baey, r. c.; *Cassel*, M. Ballet, r. c.; *Estaires*, M. Aug. Fénart, r.; *Hazebrouck*, M. Lamote, r. c.; *La Gorgue*, M. Decherf, r. c.; *Merville*, MM. Caudron, p. ch.; Vanhove, r. c.; *Morbecque*, M. Lyoen, r. c.; *Nieppe*, M. Olivet, r. c.; *Steenvoorde*, M. Davion, r. c.; *Vieux-Berquin*, M. Louis Moreel, r. c.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — *Annœullin*, M. Blanquart *fermier receveur*; *Armentières*, MM. Wiscart, p. ch.; Trahy, c.; Dubois, r. c.;

(\*) Explication des abréviations contenues dans le présent article: p. ch. (préposé chef); c. (contrôleur); r. c. (receveur central); r. (receveur).

*La Bassée*, M. Biranbaux Walmer, r. c.; *Chapelle-d'Armentières*, M. Larose, r. c.; *Comines*, M. Plamont, r. c.; *Erquinghem-Lys*, MM. Ducrocq, r. c.; *Frelinghien*, M. Blondé, (M), r.; *Halluin*, M. Dumortier, r. c.; *Haubourdin*, M. Ch. Levat, r. c.; *Houplines*, MM. Léon Darras, r. c.; Gustave Tesse, r.; *La Madeleine*, M. Nivresse, r. c.; *Lannoy*, M. Herbaux, r. c.; M. Decourcelle, surveillant; *Lille*, MM. Is. Lemaire, p. ch.; r. Nationale, 79; Louage, r. c.; r. du Fresne, 5; Desreumaux, inspecteur, Desmettre, Messien, Bauduin, Naessens, c.; *Loos*, M. Lenglois, r.; *Quesnoy-sur-Deûle*, M. Leplat, r. c.; *Roncq*, M. Dutilleul, r.; *Roubaix*, MM. Peltier, p. ch.; Gahyde, r. c.; Leclercq, Pollet, Lefebvre et Couplez, c.; *Seclin*, M. Louis Hue, r. c.; *Tourcoing*, MM. Frellet, p. ch.; Boulois et Barenne, c.; Glorieux, r. c.; *Wambrechies*, M. Ployart, r.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Anzin*, MM. Batigny, p. ch.; A. Wattiez, r. c.; Legaye, r., à l'abattoir; *Condé*, MM. N... , p. ch.; Myrtil Delcourt, r. c.; *Denain*, MM. Boilly, p. ch.; Duvant, r.; *Fresnes*, M. Dernoncourt, r.; *Lourches*, M. Lannoy, r. c.; *Saint-Amand*, MM. Balan, p. ch.; Delattre, r. c.; *Valenciennes*, MM. Guimbert, p. ch.; J.-B. Cazin, c.; Dromby, r. c.; *Vieux-Condé*, M. Flament, r. c.

### SAPEURS-POMPIERS DE LILLE.

La ville de Lille possède un Bataillon de Sapeurs-pompiers municipaux soldés.

Les officiers servent à titre entièrement gratuit, s'arment et s'équipent à leurs frais.

ÉTAT-MAJOR. — *Chef de bataillon* : M. V. Druetz, ✱, r. Nicolas-Leblanc, 14; *Capitaine-adjutant-major* : M. L. Croquez, ✱, pl. aux Bleuets, 38; *Capitaines-ingénieurs* : M. A. Contamine, r. Tenremonde, 11, M. E. Druetz, r. St-André, 85; *Capitaine d'habillement et d'armement* : M. J. André, (M) A, r. Faidherbe, 33; *Lieutenant de casernement* : M. H. Aerts, r. de Bruxelles, 6; *Médecins-aides-majors* : MM. F. Castelain (M) I, r. de l'Hôpital-Militaire, 5; Verhaeghe, r. Charles-Quint, 9; E. Hennart, r. du Fg-de-Tournai, 113; A. Boutry, r. de Pouai, 79; L. Chotin, bd. de la Liberté, 91; G. Cochet, r. du Sec-Arembault, 6; *Lieutenant, Chef de musique* : M. E. Bourelle, (M) A, r. des Fossés-Neufs, 19; *Sous-lieutenant, Sous-chef* : M. R. Brisy, (M) A, rue d'Anvers, 7; *Adjudant-sous-officier* : M. L. Maury, caserne Malus.

1<sup>re</sup> COMPAGNIE. — *Capitaine* : M. A. Herland, square Rameau, 4; *Lieutenant* : M. A. Bernard, r. du Quai, 12; *Sous-lieutenant* : M. A. Crombez, r. des Prêtres, 24. — 2<sup>e</sup> COMPAGNIE : *Capitaine* : M. L. Boivin, r. Nationale, 284; *Lieutenant* : M. C. Leroy, r. de la Plaine, 58; *Sous-lieutenant* : M. P. Salomez, r. Gambetta, 13. — 3<sup>e</sup> COMPAGNIE : *Capitaine* : M. G. Lesage, bd. Montebello, 9; *Lieutenant* : M. M. Lepercq, bd. Vauban, 105; *Sous-lieutenant* : M. Fortuné Escaffre, r. du Magasin, 2bis. —

4<sup>e</sup> COMPAGNIE : *Capitaine* : M. J. Bonnet, r. d'Arras, 167 ; *Lieutenant* : M. P. Lardinois, r. d'Artois, 2 ; *Sous-lieutenant* : M. Jules Patin, bd Victor-Hugo, 53. — OFFICIERS HONORAIRES : *Médecin-major* : M. Olivier, ✱. — *Capitaines* : MM. Hornez, Deperne, Deléarde, Lainé, Delattre.

## COMMISSARIATS DE POLICE.

### PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

#### *Arrondissement d'Avesnes.*

AVESNES : MM. N.... ; — MAUBEUGE : Chevillard ; — FOURMIES : Genaille ; — HAUTMONT : Mezure ; — WIGNEHIES : Henninot.

#### *Arrondissement de Cambrai.*

CAMBRAI : MM. Langrognet ; — LE CATEAU : Laché ; — SOLESMES : Boulanger ; — CAUDRY : Delattre.

#### *Arrondissement de Douai.*

DOUAI : M. Verbaere.

#### *Arrondissement de Dunkerque.*

BERGUES : MM. Hallart, (M) ; — BOURBOURG : Buchart ; — DUNKERQUE : *Commissaire central* : Sauvage ; *Commissaires* : Robert, Darasse, Boutin, (M) ; — GRAVELINES : Busque ; — ROSENDAEL : Beroit ; — ST-POL-SUR-MER : Lecat, (M).

#### *Arrondissement d'Hazebrouck.*

BAILLEUL : MM. Le Floch ; — HAZEBROUCK : Pailliet ; — MERVILLE : David ; — ESTAIRES : Taffin ; — NIEPPE : Ceugnard.

#### *Arrondissement de Lille.*

LILLE : *Commissaire central* : M. Vivier des Vallons, ✠, r. du Dragon, 2 ; M. Broigne, chargé du service de la sûreté, rue Baptiste-Monnoyer, 8 ; *Commissaires* : MM. Perlet, r. des Brigitlines, 1 ; Chauvin, r. de la Louvière, 5 ; Queutier, r. Baptiste-Monnoyer, 18 ; Mourgues, r. d'Antin, 10 ; Boillerault, r. de Lens, 56 ; Thillard, (M), r. du Marché, impasse St-Louis, 5 ; Cordier, (M), r. des Pyramides, 36 ; Marion, rue de Thionville, 14 ; Valadier, r. Jules de Vicq, 10 ; — ARMENTIÈRES : M. Tivital ; — COMINES : M. Moutet ; — CROIX : M. Séguin, ✱, (M) ; — HALLUIN : M. Lomont ; — LA MADELEINE : M. Hutin ; — LOOS : M. Cottignies ; — ROUBAIX : *Commissaire central* : M. Barroyer ; *Commissaires* : MM. Squivée, Chapé, Lecomte, Villon ; — TOURCOING : *Commissaire central* : M. Rouillé ; *Commissaires* : MM. Spéneux, Besson, Proix ; — WATTRELOS : M. Bossart ; — RONCQ : M. Fricéro.

#### *Arrondissement de Valenciennes.*

VALENCIENNES : M. Goreau ; — CONDÉ : M. Mégier ; — DENAIN : M. Lambert ; — SAINT-AMAND : M. Paquin ; — ANZIN : M. Deyber.

PERSONNEL DES COMMISSARIATS SPÉCIAUX  
AUX STATIONS DE CHEMINS DE FER ET A LA FRONTIÈRE.

*Commissaires spéciaux.* — ANOR: M. Kind ; — ARMENTIÈRES : M. Tichadou ; — CAMBRAI: M. Baldini ; — DOUAI: M. Godelier ; — DUNKERQUE: M. Ferrand ; FEIGNIES: M. Maneix ; — JEUMONT: M. Roswag ; — LILLE: M. Faudot ; — TOURCOING: M. Dudot ; — VALENCIENNES: M. Fortain.

*Commissaires spéciaux adjoints.* — DUNKERQUE: M. Blanchard ; — FEIGNIES: M. Gibert ; — JEUMONT: M. Marion ; — LILLE: MM. Delbove, Thomas, Cannet, Wagnier ; — SOMAIN: M. Lasserre, détaché du commissariat de Douai ; — TOURCOING : M. Chaîne ; — VALENCIENNES: MM. Houzelle, Lenglet.

## ENSEIGNEMENT.

La France est divisée en dix-sept circonscriptions académiques.

### ACADÉMIE DE LILLE.

L'Académie de Lille comprend cinq départements, qui sont l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

#### ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

*Recteur:* M. Margottet, ✱, , I., Hôtel du Maisniel, r. St-Jacques, 22.  
*Bureaux de l'Académie: Secrétaire d'Académie:* M. Peltier, , I.

#### INSPECTEURS D'ACADÉMIE.

MM. Gaudier, ✱, , I., r. Bourignon, 21, à Lille ; Pierre, , I., , r. d'Antin, 35, à Lille ; Forfer, , I., à Laon ; Alliaud, , I., à Amiens ; Leunc, , I., à Arras ; Martin, , I., , à Mézières.

#### CONSEIL ACADÉMIQUE.

*Membres de droit:* Le Recteur, *Président* ; les Inspecteurs d'Académie de la circonscription, les Doyens des Facultés, le Directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

*Membres nommés:* MM. Delory, Maire de Lille ; P. Bersez, , A ; Conseiller d'arrondissement, Maire de Cambrai ; Ermant, , I, Conseiller général de l'Aisne ; Le Coustellier, Conseiller général de la Somme ; Le Goff, ✱, , I, Proviseur du Lycée, à Lille ; J. Lefebvre, , A, Principal du Collège de Dunkerque.

*Membres élus:* MM. Jacquy, , A, Professeur à la Faculté de droit, r. de Valmy, 36 ; Lotar, , I, Professeur à la Faculté de médecine, r. Solférino, 204 ; Bertrand, , I, Professeur à la Faculté des sciences, à Amiens ; Langlois, , I, Professeur à la Faculté

des lettres, r. d'Artois, 11; Bor,  $\odot$  I, Professeur à l'École de médecine d'Amiens; L. Lefèvre,  $\odot$  A, Professeur de mathématiques spéciales, au Lycée de Lille, r. Blanche, 38; Bisson, professeur de philosophie au Lycée de Valenciennes; Lenel, Professeur de rhétorique au Lycée d'Amiens; P. Lefebvre, Professeur de physique au Lycée de Douai; Conem,  $\odot$  A, Professeur de physique au Collège d'Armentières; Mathieu, Professeur de philosophie au Collège de Soissons.

*Membres adjoints pour les affaires disciplinaires concernant l'enseignement secondaire libre* : MM. l'abbé Dieu, Chef d'institution secondaire libre, à Marcq-en-Barœul; Couvreur, Chef d'institution secondaire libre, à Goudecourt.

*Secrétaire du Conseil* : M. J. Peltier,  $\odot$  I, Secrétaire de l'Académie.

#### INSPECTION ACADÉMIQUE DU NORD.

Le service de l'Inspection académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1<sup>o</sup> M. Pierre,  $\odot$  I,  $\otimes$ , *Inspecteur d'Académie à Lille*, centralise l'enseignement primaire du Département.

2<sup>o</sup> M. Gaudier,  $\otimes$ ,  $\odot$  I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord.

## ENSEIGNEMENT PUBLIC.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

#### CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.

MM. Margottet,  $\otimes$ ,  $\odot$  I, Recteur de l'Académie, Hôtel du Maisniel, r. St-Jacques, 22, *Président*; Gosselet,  $\odot$   $\otimes$ ,  $\odot$  I,  $\dagger$ , Doyen de la Faculté des Sciences, r. d'Antin, 18, *Vice-Président*; Angellier,  $\odot$  I, Doyen de la Faculté des Lettres, r. Solférino, 18; Baudry,  $\odot$  A  $\dagger$ , Professeur de pathologie externe, r. Jacquemars-Giélée, 14; Castiaux,  $\odot$  I, Professeur de médecine légale, r. Solférino, 120; Haumant,  $\odot$  A, Professeur de langue, de littérature et d'histoire de la Russie, r. Solférino, 102; Lacour,  $\odot$  I, Professeur de Droit commercial, boul. de Liberté, 117; de Lapersonne,  $\odot$  I, Doyen de la Faculté de Médecine, r. Jacquemars-Giélée, 13; Mouchet,  $\odot$  I, Professeur de Droit romain, boul. Denis-Papin, 2; Petot,  $\odot$  I, Professeur de mécanique rationnelle et appliquée, r. Auber 55; Pinloche,  $\odot$  I, Professeur de littérature allemande, route de Béthune, 72, à Loos; Vallas,  $\odot$  I, Doyen de la Faculté de Droit, r. de la Barre, 90; Wilm,  $\otimes$ ,  $\odot$  I, Professeur de chimie générale, r. Nicolas-Leblanc, 32, *Membres*; Peltier,  $\odot$  I, Secrétaire de l'Académie, *Secrétaire*; Spire, Percepteur des Contributions directes, r. Solférino, 245, *Trésorier*.

## FACULTÉ DE DROIT DE LILLE (Rue Gauthier-de-Châtillon).

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865 et transférée à Lille par décret du 22 octobre 1887. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

*Doyen honoraire* : M. de Folleville, *Député de la Seine-Inférieure*, r. Clauzel, 22, à Paris; *Secrétaire honoraire* : M. Provansal ☉ I, à Lagrange (Hautes-Alpes).

ADMINISTRATION. — *Doyen* : M. Vallas, ☉ I, r. de la Barre, 90; — *Assesseur* : M. Mouchet, ☉ I, boul. Denis Papin, 2; — *Secrétaire* : M. Sanson, ☉ A, r. du Lombard, 2; — *Commis au Secrétariat* : M. Desgardin, ☉ A, boul. Victor Hugo, 191; *Appariteurs* : MM Th. Mouraux, ☉ A, r. Nationale, 330, 1<sup>er</sup> *appariteur*; Ch. Mouraux, r. Mexico, 41.

ENSEIGNEMENT. — 1<sup>re</sup> ANNÉE. — *Droit romain* : M. N.....; — M. Collinet, *Agrégé*, chargé du cours, rue Nationale, 78; — *Histoire générale du droit français public* : M. Jacquy, ☉ A, *Professeur*, r. de Valmy, 36; M. Peltier, *Agrégé*, chargé du cours, r. Arnould-de-Vuef, 2; — *Code civil* : M. Féder, ☉ I, *Professeur*, bd de la liberté, 121; — *Economie politique* : M. Deschamps, *Professeur*, r. St-Placide, 33, à Paris; M. Bourguin, ☉ I, *Professeur*, chargé du cours, rue Solférino, 287.

2<sup>e</sup> ANNÉE. — *Droit romain* : M. Mouchet, ☉ I, *Professeur*, boulevard Denis Papin, 2; — *Code civil* : M. de Folleville, ☉ I, *Professeur*, M. Margat, r. Faidherbe, 25, chargé du cours; — *Droit criminel* : M. Garçon, ☉ I, C. T., *Professeur*, bd Vauban, 82. — *Droit administratif* : M. Bourguin, ☉ I, *Professeur*; M. Jacquelin, *Agrégé*, chargé du cours, bd Bigo-Danel, 9.

3<sup>e</sup> ANNÉE. — *Code civil* : M. Vallas, ☉ I, *Professeur*, r. de la Barre, 90; — *Droit commercial* : M. Lacour, ☉ I, *Professeur*, bd de la Liberté, 117; — *Droit maritime* : M. Lacour, ☉ I, *Professeur*; — *Droit international privé* : M. Jacquy, ☉ A, *Professeur*, chargé du cours; — *Procédure civile* : M. Wahl, ☉ A, *Professeur*, r. Solférino, 282; — *Législation financière* : M. Wahl, ☉ A, *Professeur*.

Doctorat. (Cours spéciaux). — I. SCIENCES JURIDIQUES : *Droit romain (Pandectes)* : M. Mouchet, ☉ I, *Professeur*; — *Histoire du droit français* : M. Garçon, ☉ I, C. T., *Professeur*, chargé du cours; — *Droit administratif* : M. Jacquelin, *Agrégé*, chargé du cours.

II. SCIENCES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES : *Histoire du droit public français* : M. Peltier, *Agrégé*, chargé du cours; — *Principes du droit public, droit constitutionnel comparé* : M. Bourguin, ☉ I, *Professeur*, chargé du cours; — *Economie politique et Histoire des doctrines économiques* : M. Dubois, chargé du cours, place du Lion-d'Or, 14bis; — *Législation et économie industrielles* : M. Wallas, ☉ I, *Professeur*, chargé du cours.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE,  
rue Jean-Bart.

*Doyen honoraire* : M. Folet, ✱, ☉ I, r. Inkermann, 14.

*Administration*. — *Doyen* : M. de Lapersonne, ☉ I, r. Jacquemars-

Giélee, 13 ; *Assesseur* : M. Castiaux,  $\odot$  I, r. Solférino, 120. — *Secrétaire* : M. Laborde,  $\odot$  A, Bd Montebello, 33 ; *Commis de Secrétariat* : M. Hachet,  $\odot$  A, r. André, 20 ; *Appariteur* : M. E. Duval, à la Faculté.

*Enseignement*. — *Clinique médicale* : MM. Lemoine,  $\odot$  A, rue Inkermann, 28, et Combemale,  $\odot$  A, bd de la Liberté, 128. — *Clinique chirurgicale* : MM. Dubar,  $\ast$ ,  $\odot$  I, r. de Tournai, 82, et Folet,  $\ast$ ,  $\odot$  I, r. Inkermann, 14 ; — *Clinique obstétricale* : M. Gaulard,  $\odot$  I, r. Nationale, 170 ; — *Pathologie médicale* : M. Leroy,  $\odot$  A, r. des Fossés Neufs, 55 ; — *Pathologie chirurgicale* : M. Baudry,  $\odot$  A  $\ddagger$ , r. Jacquemars-Giélee, 14. — *Anatomie pathologique et Pathologie générale* : M. Curtis,  $\odot$  A, r. Solférino, 67 ; — *Bactériologie et Thérapeutique expérimentale* : M. Calmette  $\ast$ ,  $\odot$  A,  $\ddagger$ , chargé du cours, pl. de Tourcoing, 3 ; — *Hygiène* : M. Surmont,  $\odot$  A, r. Saint-Pierre-Saint-Paul, 1 ; — *Médecine légale* : M. Castiaux,  $\odot$  I, r. Solférino, 120 ; — *Physiologie* : M. Wertheimer,  $\odot$  I, r. de Bourgogne, 31 ; — *Clinique des maladies cutanées et syphilitiques* : M. Charmeil, chargé du cours, bd. de la Liberté, 40 ; — *Clinique ophthalmologique* : M. de Lapersonne,  $\odot$  I, r. Jacquemars-Giélee, 13 ; — *Anatomie* : M. Debierre,  $\odot$  I, place Cormontaigne, 1 ; — *Histologie* : M. Laguesse,  $\odot$  A, r. d'Artois, 50 ; — *Chimie minérale* : M. Lescœur,  $\odot$  I, pl. de la Gare, 11 ; — *Chimie biologique* : M. Lambling,  $\odot$  I, r. Brûle-Maison, 97 ; — *Physique médicale* : M. Doumer,  $\odot$  A, rue Nicolas-Leblanc, 57 ; — *Histoire naturelle médicale* : M. Moniez,  $\odot$  I, r. Colbert, 188 ; — *Pharmacie et pharmacologie* : M. Lotar,  $\odot$  I, r. Solférino, 201 ; — *Matière médicale* : M. Morelle,  $\odot$  I, r. Caumartin, 48 ; — *Histoire naturelle des parasites* : M. Barrois,  $\odot$  A, C  $\ddagger$ , r. Solférino, 220. — *Agrégés* : MM. Phocas,  $\odot$  A, bd. de la Liberté, 115 ; Carlier,  $\odot$  A, r. des Jardins, 16 ; Bédart,  $\odot$  A,  $\ddagger$ , r. Masséna, 17 ; Deroide, r. de Bruxelles, 5 ; Charmeil, bd. de la Liberté, 40 ; Ausset, Bd. de la Liberté, 153 ; Oui, r. Jean-sans-Peur, 38. — *Agrégé libre* : M. Thibaut,  $\odot$  I,  $\ddagger$ .

*Cours complémentaires*. — *Clinique chirurgicale des enfants* : M. Phocas,  $\odot$  A ; — *Clinique des maladies des enfants* : M. Ausset. — *Médecine opératoire et clinique des maladies des voies urinaires* : M. Carlier,  $\odot$  A.

*Chef des Travaux de physiologie* : M. Bédart,  $\odot$  A,  $\ddagger$ , r. Masséna, 17 ; *Chef du laboratoire des cliniques* : M. Deroide, r. de Bruxelles, 5 ; — *Chef des Travaux anatomiques* : M. Bédart,  $\odot$  A,  $\ddagger$ . — *Chef des Travaux chimiques* : N.... ; — *Chef des Travaux de physique* : M. Derceux ; — *Chef des travaux d'histoire naturelle* : M. Fockeu, r. Barthelémy-Delepaul, 34 ; — *Prosecteur d'anatomie* : M. Gérard, r. de Roubaix, 11 ; — *Chefs de clinique* : MM. Bué, r. Brûle-Maison, 92 ; Hennart, r. du Faubourg-Tournai, 113 ; Lambret, r. de Paris, 147 ; Desoil, r. d'Arras, 109 ; Deléarde, r. de Fleurus, 20, et Potel, Bd. de la Liberté, 189 ; — *Préparateurs de Chimie* : MM. Demoulin, à Armentières, et Vallée, r. Jeanne-d'Arc, 103 ; — *Préparateur d'Histologie* : M. d'Hardiviller, r. Fabricy, 10 ; — *Préparateur*

de *Physiologie* M. Lepage, r. du Palais de Justice, 1; — *Préparateur de Clinique* : M. Tavernier, rue Manuel, 31; — *Préparateur des travaux pratiques d'anatomie pathologique* : M. Chrétien; — *Aides-préparateurs* : MM. Boeldieu, Assémaïne, Guibert, r. des Postes, 13; Turlur, Lecompt, r. Solférino, 157, Gallois, F. Papegaey, r. des Postes, 108, Sennelart, Tondeur, r. Jacquemars-Giélée, 139, et M. Papegaey, r. des Postes, 108; — *Aides d'Anatomie* : MM. Labarrière et Sutter.

#### FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

Place Philippe-le-Bon.

A la Faculté des sciences se rattachent les Instituts de Physique (rue Gauthier-de-Châtillon, 48); de Chimie (r. Barthélemy-Delespaul 87); de Sciences naturelles (r. Brûle-Maison, 159); enfin le laboratoire maritime du Portel (Pas-de-Calais)

*Doyen honoraire* : M. Demartres,  $\odot$  I, 255, r. de Lille, à La Madeleine.

*Administration*. — *Doyen* : M. Gosselet,  $\odot$   $\ast$ ,  $\odot$  I,  $\dagger$  r. d'Antin, 18; *Assesseur* : M. Willm,  $\ast$ ,  $\odot$  I, r. Nicolas-le-Blanc, 32; — *Secrétaire* : M. Laborde,  $\odot$  A, Bd. Montebello, 33; *Appariteur* : M. Richez, à la faculté.

*Enseignement*. — *Analyse infinitésimale* : M. Demartres,  $\odot$  I, *Professeur*; — *Mécanique rationnelle et appliquée* : M. Petot,  $\odot$  I, *Professeur*, rue Auber, 55; — *Astronomie* : M. Souillart,  $\ast$ ,  $\odot$  I, *Correspondant de l'Institut, Professeur*, r. Fontaine-del-Saulx, 20; — *Physique* : M. Damien,  $\ast$ ,  $\odot$  I,  $\odot$ , *Professeur*, rue Brûle-Maison, 74; — *Chimie appliquée* : M. Buisine,  $\odot$  I,  $\odot$ , *Professeur*, r. Jacquemars-Giélée, 41; — *Géologie et minéralogie* : M. Gosselet,  $\odot$   $\ast$ ,  $\odot$  I,  $\dagger$ , *Doyen, Correspondant de l'Institut, Professeur*; — *Chimie générale* : M. Willm,  $\ast$ ,  $\odot$  I, *Professeur*; — *Zoologie* : M. P. Hallez,  $\odot$  I, *Professeur*, r. de Valmy, 9; — *Botanique* : M. Bertrand,  $\odot$  I, *Professeur*, à Amiens.

*Conférences*. — *Géologie et Minéralogie* : M. Charles Barrois,  $\ast$ ,  $\odot$  I, C  $\dagger$ , docteur ès sciences, *Professeur-adjoint*, r. Pascal, 37, à St-Maurice-Lille; — *Physique* : M. Camichel, place Sébastopol, 32; — *Chimie* : M. Matignon,  $\odot$  A, *mattre de conférences*, r. Solférino, 257; — *Mathématiques* : M. Padé,  $\odot$  A, *mattre de conférences*, place Richebé, 11; M. Delassus, *chargé de conférences*, au lycée de Douai. — *Zoologie* : M. Prouho,  $\odot$  A, *Professeur adjoint, mattre de conférences*, r. Jeanne-d'Arc, 72; *Botanique* : M. Queva,  $\odot$  A, *mattre de conférences* à Gondecourt (Nord); — *Physique* : M. Swynghedauw, *mattre de conférences*, r. Jeanne-d'Arc, 61; — *Chimie* : M. Pélabon, *chargé de conférences*, r. Solférino, 161; — *Chefs des Travaux pratiques* : MM. Paillet,  $\odot$  A, r. Brûle-Maison, 32, Pélabon et P. Buisine. — *Préparateurs* : MM. Quinet, Bertoux, Leveaux, Spétebroot, Deligny, Jouniaux, Vailant, Malaquin,  $\odot$  A, Dantan, Salmon, Ducamp, Chevalier, Sanguinetti, Leriche.

## FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE.

Rue Gauthier-de-Châtillon, 23.

*Administration.* — *Doyen* : M. Angellier,  $\odot$  I, r. Solférino, 18 ; *Assesseur* : M. Pinloche,  $\odot$  I, Route de Béthune, 72, à Loos ; *Secrétaire* : M. Sanson,  $\odot$  A, r. du Lombard, 2 ; *Commis au Secrétariat* : M. Desgardin,  $\odot$  A ; *Appariteur* : M. Bonnier, rue Caumartin, 89.

*Enseignement.* — *Philosophie* : M. Penjon,  $\odot$  I, *Professeur*, à Douai ; — *Littérature grecque* : M. Dufour,  $\odot$  A, r. Jeanne-d'Arc, 3 ; — *Littérature française* : M. Dupont,  $\odot$  I, *chargé du cours* ; — *Littérature latine* : M. Thomas,  $\odot$  I, *Professeur*, r. Brûle-Maison, 61 ; — *Géographie* : M. Ardaillon,  $\odot$  A, *chargé de cours*, r. de Lens, 47 ; — *Histoire* : M. Flammermont,  $\odot$  I, *Professeur*, r. des Ponts-de-Comines, 24 ; — *Littérature allemande* : M. Pinloche,  $\odot$  I, *Professeur*, — *Littératures picarde et wallonne* : M. Langlois,  $\odot$  I, *Professeur*, r. d'Artois, 11 ; — *Littérature anglaise* : M. Angellier,  $\odot$  I, *Professeur*, r. Solférino, 18 ; — *Histoire du Moyen-Age* : M. Fabre,  $\odot$  A, *Professeur-adjoint*, suppléé par M. Petit-Dutaillis, r. Brûle-Maison, 57 ; — *Antiquités grecques et latines* : M. Fougères,  $\odot$  I, *chargé de cours*, r. Barthélémy-Delespaul, 78 ; — *Histoire et littérature de la Russie et des peuples slaves* : M. Haumant,  $\odot$  A, *Professeur*, r. Solférino, 102 ; — *Littérature française* : M. Chamard, *maître de conférences*, r. d'Artois, 197 ; — *Littérature latine* : M. Dautremer,  $\odot$  A, *idem*, r. Nationale, 67 ; — *Philosophie* : M. Lefèvre,  $\odot$  A, *idem*, r. d'Artois, 48 ; — *Philologie* : M. Couvreur, *idem*, r. Solférino, 265 ; *Littérature anglaise* : M. Derocquigny, *chargé de cours*, à St-Omer.

## BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE.

*Administration.* — *Bibliothécaire en Chef* : M. Solon, r. de Courtrai, 15 ; — *Sous-Bibliothécaires* : MM. Doudelez, à Thumesnil ; Thibout, rue de la Bassée, 14 ; Vanrycke, rue Gambetta, 79.

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

*Inspecteur d'Académie* : M. Gaudier,  $\ast$ ,  $\odot$  I, r. Bourignon, 21 ; — *Secrétaire de l'Inspection* : M. Mériaux,  $\odot$  A, à Waziers.

## Lycée de Lille.

*Bureau d'administration* (\*). — MM. Debierre,  $\odot$  I, adjoint au maire, place Cormontaigne, 1 ; Renard,  $\ast$ ,  $\odot$  I, professeur honoraire, r. Henri-Koh, 60 ; Hannotin, adjoint au maire, r. André, 15 ; Brackers-d'Hugo, conseiller municipal, rue Jacquemars-Giélée, 8 ; Ovigneur,  $\odot$   $\ast$ ,

(\*) Le Préfet ou le Sous-Préfet, le Maire et le Proviseur font de droit partie du bureau d'administration des lycées ; le Préfet peut se faire représenter par un délégué. Le Recteur est président de droit du bureau d'administration de tous les lycées de son ressort académique.

☉ I, conseiller général, r. Tenremonde, 2, et Barbe, ☉ A, avocat, r. St-Pierre, 14.

*Administration.* — *Proviseur du lycée* : MM. Le Goff, ✱, ☉ I; *Censeur des études* : Desmoulin, ☉ I; *Aumônier* : l'abbé Lesot, ☉ A; *Economiste* : Hamet, ☉ A; *Surveillant général* : Dautriche, ☉ A; *Commis d'économat* : Valette; *Commis aux écritures* : Cloche.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques spéciales* : M. Lefèvre, ☉ A, r. Blanche, 38; — *Mathématiques pures et appliquées* : MM. Thybaut, r. Jacquemars-Giélée, 70; Mineur, rue des Pyramides, 15; J. Lefebvre, ☉ I, r. de la Barre, 31bis; Darchez, ☉ I, r. Pierre-Martel, 11, et Jordan, r. Grande-Chaussée, 32; — *Physique et chimie* : MM. Colardeau, ☉ A, r. Princesse, 44; Godfrin, ☉ A, r. André, 12, et Boissart, ☉ I, r. Durnerin, 11; — *Histoire naturelle* : M. Huot, bd de la Liberté, 78; — *Philosophie* : M. Debon, ☉ I, bd. de la Liberté, 60; — *Histoire* : MM. Merchier, ☉ I, r. Charles-Quint, 7, et Thirion, ☉ A, r. Solferino, 300; — *Rhétorique* : MM. Berret, ☉ A, r. d'Artois, 122, et Patouillet, r. Stappaert, 39; — *Seconde* : MM. Schröder, r. Jacquemars-Giélée, 70, et Lafoscade, r. de Puebla, 6; — *Troisième* : MM. Froissart, ☉ I, r. des Pyramides, 2, et Brun, r. Nationale, 105; — *Quatrième* : MM. Magnier, r. Brûle-Maison, 66, et Béquignon, r. Jean-Sans-Peur, 4; — *Cinquième* : MM. Moreau, ☉ A, rue St-Firmin, 6, et Gasc-Desfossés, ☉ A, square Jussieu, 5; — *Sixième* : MM. Beccue, ☉ A, r. d'Antin, 5, et Chaumont, r. Nicolas-le-Blanc, 5; — *Septième* : MM. Buridant, ☉ I, r. du Chaufour, 22, La Madeleine, et Lamiral, r. Faidherbe, 6; — *Huitième* : M. Dupret, ☉ A, r. de Paris, 13; — *Langue allemande* : MM. Rohmer, ☉ A, r. André, 23bis; Henry, pl. Richebé, 15; Muller, ☉ I, r. Arnould-de-Vuef, 2, et Frœlich, ☉ A, r. Gambetta, 58; — *Langue anglaise* : MM. Carême, pl. Sébastopol, 32, et Hirsch d'Aubyn, r. Caumartin, 11.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs. *Mathématiques* : MM. Du Bois, ☉ A, r. Roland, 209, et Darchez, ☉ I, r. Pierre-Martel, 11; — *Chimie, manipulations chimiques* : M. Boissart, ☉ I, r. Durnerin, 11; — *Histoire naturelle* : M. Huot, bd de la Liberté, 78; — *Histoire et géographie* : M. Leroy, r. Faidherbe, 57, à La Madeleine; — *Littérature* : MM. Berget, place Jeanne-d'Arc 2, et Jouvenet, r. Grande Allée, 41; — *Dessin d'imitation* : MM. Sératzki, ☉ A, r. Colson, 7, et Stubbe, r. Gambetta, 79bis; — *Musique vocale* : M. Oscar Petit, ☉ I, r. Nationale, 122.

CLASSES PRIMAIRES. — M. Swynghedauw, ☉ A, r. Gombert, 11; — *Classe enfantine* : Mlle Moniez, au Lycée.

### Lycée de Douai.

*Bureau d'administration.* — MM. Mazeaud, O ✱, ☉ I, Premier Président de la Cour d'appel; Bourgeois, O ✱, Procureur général près la Cour d'appel; Evrard, ☉ A; Dumont, ✱, Lavoix, conseillers municipaux.

*Administration.* — *Provisseur* : M. Nérot,  $\odot$  I; *Surveillant général, chargé des fonctions de Censeur* : M. Fourneau,  $\odot$  A; *Aumônier* : M. l'abbé Duquesnoy; *Econome* : M. Duret,  $\odot$  A; *Commis d'économat* : M. Marcart; *Médecins* : MM. les docteurs Sockeel,  $\odot$  A, et Desmoulin.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques spéciales* : M. Lapointe; — *Mathématiques pures et appliquées* : MM. Fouyé (St-Cyr), Dumont et Joublot; — *Physique* : MM. Cadot et Lefebvre; — *Philosophie* : M. Martin,  $\odot$  A; — *Histoire* : MM. Vergniol et Conrad; — *Rhétorique* : M. Damenez,  $\odot$  A; — *Seconde* : M. Potez; — *Troisième* : M. Dubrulle,  $\odot$  A; — *Quatrième* : M. Aucher,  $\odot$  A; — *Cinquième* : M. Rollin; — *Sixième* : M. Liber; — *Septième* : M. Lelou,  $\odot$  A; — *Huitième* : M. Souillart; — *Langue anglaise* : MM. Laurent,  $\odot$  A, et de Lauwereyns,  $\odot$  A; — *Langue allemande* : MM. Gromaire, Limbour,  $\odot$  A, et Montailer.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs. *Sciences mathématiques* : MM. Dumont et Lemoine  $\odot$  A; — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Lirondelle,  $\odot$  A, et Lefebvre; — *Histoire et géographie* : MM. Boblin, Vergniol, Conrad et Paquier,  $\odot$  A; — *Morale, littérature et grammaire* : MM. Martin,  $\odot$  A, Boblin et Paquier,  $\odot$  A; — *Comptabilité* : M. Riémain; — *Législation* : M. Boblin; — *Dessin d'imitation* : MM. de Sylva, Legrand; *Travaux graphiques* : M. Gosselin,  $\odot$  A; — *Lavis* : M. Dumont; — *Musique vocale* : M. Detrain,  $\odot$  A; — *Gymnastique* : M. Demaire.

CLASSES PRIMAIRES. — M. Lenglet; — *Classe enfantine* : Mlle Renaud,  $\odot$  A.

### Lycée de Valenciennes.

*Bureau d'administration.* — MM. Devillers,  $\odot$  A, adjoint au maire; Doutriaux,  $\odot$  I, Avocat, Docteur en droit, Conseiller municipal; Debaralle,  $\ast$ ,  $\odot$  I, Conseiller municipal, Conseiller d'arrondissement; Sabès,  $\odot$  I, Président du Tribunal civil; Defline,  $\odot$  A, membre du Conseil général; Lefebvre, Ingénieur des Ponts et Chaussées.

*Administration.* — MM. Sirguy,  $\odot$  I, *Provisseur*; Juncaux,  $\odot$  A, *Censeur des études*; Carette, *Aumônier*; Dournes,  $\odot$  A, *Econome*; Gueunet, *commis d'économat*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques* : MM. Stordeur,  $\odot$  A et Soudée; — *Physique* : MM. Delage,  $\odot$  A, et Ketelair,  $\odot$  A; — *Philosophie* : M. Bisson; — *Histoire et Géographie* : MM. Epinay,  $\odot$  I et Malotet; — *Rhétorique* : M. Gaudier; — *Seconde* : M. Vilain; — *Troisième* : M. Vandaele; — *Quatrième* : M. Godbout,  $\odot$  A; — *Cinquième* : M. Bernard; — *Sixième* : M. Hersent,  $\odot$  A; — *Septième* : M. Buridant,  $\odot$  A; — *Huitième* : M. Darras,  $\odot$  A; — *Langue anglaise* : MM. Lemaire et Fitz-Patrick,  $\odot$  A; — *Langue allemande* : MM. Musy, Père et Novel.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs : *Philosophie et Morale* : M. Bisson ; — *Mathématiques et Comptabilité* : MM. Soudée et Mascart, ☉A ; — *Physique* : MM. Delage, ☉A et Ketelair, ☉A ; — *Histoire naturelle* : MM. Delage, ☉A et Ketelair, ☉A ; — *Littérature française* ; MM. Gaudier, Vilain, Vandaele, Bernard et Godbout, ☉A ; — *Histoire et Géographie* : MM. Epinay, ☉I, Malotet et Simonet, ☉A ; — *Français et Ecriture* : M. Simonet, ☉A ; — *Législation* : M. Saint-Quentin, ☉A ; — *Dessin d'imitation* : M. Daigniez ; — *Dessin graphique* : M. Mascart, ☉A ; — *Musique vocale* : M. Datte ; — *Gymnastique* : M. Rasquin ; — *Agriculture* : M. Ducloux.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Antoine ; — *Classe enfantine* : M<sup>me</sup> Mécécaze.

### Lycée de Toureing.

*Bureau d'administration*. — MM. le Docteur Emile Cadeau ; Glorieux, ☉A, Négociant, Conseiller municipal ; Allart, † ; Masure-Six, ☉I, Conseiller général Adjoint au maire ; Lehoucq, F., Négociant ; Théry-Rasson, ☉M.

*Administration*. — MM. Monin, ☉I, *Proviseur du lycée* ; Labbé, ☉A, *Surveillant général, faisant fonctions de censeur* ; l'abbé Cochez, *Aumônier* ; Gounelle, *Ministre protestant* ; Cahen, ☉I, *Grand Rabbin, Ministre israélite* ; Bugniard, ☉A, *Econome* ; Chantret, *Commis d'économat*.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs. *Mathématiques et comptabilité* : MM. Regnault, ☉A et Dubreuille, ☉A ; — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Jh. Dubois, ☉A et Piat ; — *Philosophie* : M. Henriquet ; — *Histoire et Géographie* : M. Six ; — *Langue française* : MM. Laborde, ☉A et Ribéry ; — *Législation et Economie politique* : M. Henriquet ; — *Langue anglaise* : M. Beltette ; — *Langue allemande* : MM. Labaere, ☉I et Robert-Dumas ; — *Rhétorique et Seconde* : M. Pichon ; — *Troisième et Quatrième* : M. Raison ; — *Cinquième et Sixième* : M. Marchand ; — *Septième* : M. Meut ; — *Huitième* : M. Dubois, ☉A ; — *Préparateur de physique* : M. Piat ; — *Travaux graphiques et Dessin d'imitation* : M. Fournet ; — *Musique vocale* : M. Bailly ; — *Ecriture* : M. Bernard ; — *Gymnastique* : M. Delannoy, ☉A ; — *Chef d'ateliers* : M. Dhal.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Bernard ; — *Classe enfantine* : M<sup>me</sup> Bernard.

### Collège communal d'Armentières.

*Bureau d'administration*. — MM. le Maire ; le Principal ; Rémant, ☉I ; V. Décaudain ; Rodolphe Lourme et Louis Thilleur, *Conseillers municipaux*.

*Administration* : MM. Bailliez, ☉I, *Principal* ; — Ringot, *Surveillant-général* ; — les abbés Dubrunfaut et d'Hondt, *Aumôniers*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques* : 1<sup>re</sup> chaire, M. Pecqueur,  $\odot$ A ; 2<sup>e</sup> chaire, M. Duploux ; — *Physique, Chimie, Histoire naturelle* : MM. Conem,  $\odot$ A et Vauthier ; — *Philosophie* : M. Baheux ; — *Rhétorique* : M. Ribet ; — *Histoire* : M. Séverin ; — *Allemand* : M. Véranneman ; — *Anglais* : M. de Lauwereyns de Rosendaël,  $\odot$ A ; — *Seconde* : M. Pitolet ; — *Troisième* : M. Dodancourt ; — *Quatrième* : M. Guérin ; — *Cinquième* : M. Fonte ; — *Sixième* : M. Demoulin,  $\odot$ A ; — *Septième* : M. Meurant ; — *Huitième* : M. Pinon,  $\odot$ A ; — *Dessin linéaire* : M. Pecqueur,  $\odot$ A ; — *Dessin d'imitation* : M. Delattre ; — *Gymnastique* : M. Lis ; — *Escrime* : M. Dhilly ; — *Musique vocale et Harmonie* : M. Knorr.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs. *Division supérieure* : M. Hermand. — *Division de grammaire* : M. Delaporte,  $\odot$ A.

CLASSES PRIMAIRES. — MM. Ringot et Fontaine ; — *Classe enfantine* : Mme Degand-Thellier ; Mlle Buisine, suppléante.

### Collège communal d'Avesnes (en régie).

*Bureau d'administration* : MM. le Sous-Préfet, le Maire, le Principal, Lequime,  $\otimes$ , Raux,  $\odot$ A, le docteur Girard, Herbecq.

*Administration* : MM. Petit,  $\odot$ I, principal ; — Lallemand, économiste, — Quinet, surveillant général.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques* : M. Baudet,  $\odot$ A ; — *Physique* : M. Génin,  $\odot$ A ; — *Histoire* : M. G. Michel ; — *Allemand* : M. Carbonnier ; — *Anglais* : M. Letourmy ; — *Charge de conférences de philosophie* : M. Desmons,  $\odot$ A ; — *Rhétorique* : M. Desmons,  $\odot$ A ; — *Seconde et Troisième* : M. Cléry ; — *Quatrième et Cinquième* : M. Haignerelle ; — *Sixième* : M. Hervotte,  $\odot$ A ; — *Septième et Huitième* : M. Dubois ; — *Dessin* : M. Baudet,  $\odot$ A ; — *Gymnastique* : M. Gonnet.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs : MM. Baudet,  $\odot$ A, G. Michel, Meunier, Génin,  $\odot$ A, Carbonnier, Desmons,  $\odot$ A, Cléry,  $\odot$ A, Hervotte,  $\odot$ A, Haignerelle, Envin, Letourmy.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Tricot ; — *Agriculture* : M. N....

### Collège communal de Cambrai.

*Bureau d'administration* : MM. le Sous-Préfet ; le Maire ; le Principal ; Dutemple père,  $\otimes$ ,  $\odot$ I, avocat ; Lecaf,  $\odot$ A, avocat, Conseillers municipaux, Ronnelle,  $\odot$ A, architecte, Conseiller général ; Fliniaux, avocat.

*Administration* : MM. Sauvage,  $\odot$ I, Principal ; — Bricout, Surveillant général ; — M. l'abbé Wiart, Aumônier catholique ; — M. Raymond, Aumônier protestant ; — M. le D<sup>r</sup> Timal, Médecin ; — M. Dupas, Economiste.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques*: MM. Laurens,  $\odot$  A (1<sup>re</sup> chaire); et Herlemont (2<sup>e</sup> chaire); — *Physique, chimie et histoire naturelle*: M. Devin; — *Philosophie*: M. Rousseaux; — *Rhétorique*: M. Georgin,  $\odot$  A; — *Histoire et Géographie*: M. Gendrop; — *Allemand*: MM. Debraine (1<sup>re</sup> chaire); et Dassonville (2<sup>e</sup> chaire); — *Anglais*: M. Graffard; — *Seconde*: M. Chantraine; — *Troisième*: M. Le Palud,  $\odot$  A; — *Quatrième*: M. Lemaire,  $\odot$  A; — *Cinquième*: M. Payen; — *Sixième*: M. Massis,  $\odot$  A; — *Septième*: M. Raison,  $\odot$  A; — *Huitième*: M. Delaby.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs. *Morale et Littérature*: MM. Rousseaux et Laplace; — *Histoire et Géographie*: M. Gendrop; — *Sciences mathématiques*: MM. Laurens,  $\odot$  A, et Herlemont; — *Sciences physiques et naturelles*: MM. Carion et Devin; — *Français, calligraphie et écriture*: MM. Cantrel et Rollin; — *Solfège*: M. Mascret; — *Dessin géométrique et dessin d'imitation*: MM. Dela-  
deuille et Guillemain.

CLASSES PRIMAIRES ET ENFANTINE. — MM. Cotreaux, Picard et M<sup>me</sup> Cotreaux.

#### Collège communal de Cassel.

*Bureau d'Administration*: MM. le Maire; le Principal; Marant, adjoint au Maire; Lambert, Conseiller municipal; Decousser, Receveur municipal; Laporte,  $\odot$  A, propriétaire.

*Administration*: M. Fay,  $\odot$  A, Principal; — M. l'abbé Dassonneville, Aumônier.

*Personnel enseignant*: MM. Willox,  $\odot$  A, *Sciences*; — Tisserand, *Lettres et Allemand*; — Fay,  $\odot$  A, *Grammaire*; Forceville, *Classe primaire*; — Laheyne, *répétiteur*; — Cogniart, *Dessin*; — Meneboode, *Tavail manuel*; — Decroix, *Musique*.

#### Collège communal du Cateau.

*Bureau d'administration*: MM. le Maire, le Principal, Bauduin et Desse-Pavot, adjoints au Maire; Constant Lozé\*, E. Seydoux\*, conseiller municipal.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs: MM. Durand,  $\odot$  A, *Latinité*; — Soumier, *Mathématiques*; — Watteau,  $\odot$  A, *Physique*; — Varé,  $\odot$  A, et Boigey, *Enseignement moderne*; — Dehove, *Septième et Huitième*; — Lecigne, *Anglais et Allemand*; — Nicq, *Dessin*; — Van Eeckhoven,  $\odot$  A, *Musique*; — Séneca, *Gymnastique*.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Bourdon.

CLASSE ENFANTINE. — Mlle Wiscart.

#### Collège communal de Condé-sur-l'Escaut.

*Bureau d'administration*: MM. le Maire; le Principal; Martel, propriétaire; Ch. Fally, industriel; Deblaton, conseiller municipal; Estyle, conseiller municipal.

*Administration* : M. Galampoix,  A, *Principal*.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : MM. Alliou, *Physique, Chimie et Sciences naturelles*; — Richard, *Mathématiques*; — Martin, *Histoire et Géographie*; — Desmarchelier, *Latinité et Allemand*; — Galampoix,  A, *Littérature* (Enseignement moderne); — Binet, *Anglais et Allemand*; — Monory, *Septième et Huitième*; — Jacob, *Dessin d'imitation et Dessin graphique*; N. Jacob, *Cours municipal de dessin industriel pour adultes*; — Ducloux, *Agriculture*; — N..., *Gymnastique*; — Lucien Provensal, *Musique vocale et Musique instrumentale*.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Déjardin.

### Collège communal de Dunkerque.

*Bureau d'administration* : MM. le Sous-Préfet; le Maire, le Principal; Terquem,   I; Pelletreau,   A; Herpreck; Deck.

*Administration* : MM. Jules Lefebvre,  A, *Principal*; — Boignard,  A, *Surveillant général*.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : MM. Schmitt,  A, Noclercq,  A et Cagnard,  A, *Mathématiques*; — Bouchon,  I et Fesquet, *Physique*; — Kremp, *Histoire*; — d'Hugues,  I, *Philosophie*; — Rolland, *Rhétorique*; — Gérard, *Seconde*; — Brunet, *Troisième*; — Bricout et Ledézet, *Anglais*; — L. Simon, *Allemand*; — J. Simon et Théry,  A, *Littérature française*; — Cogniart, *Dessin d'imitation*; — Lebrun, *Quatrième*; — Dubus,  A, *Cinquième*; — Marec, *Sixième*; — Dubois, *Septième*; — Tirmont, *Huitième*; — Debruyne, *Gymnastique*.

*Préparateur de physique* : M. Museux.

*Répétiteurs* : MM. Laronneur, Amboise, Théry et Simon.

CLASSES PRIMAIRES : MM. Spéder et Dumez.

CLASSE ENFANTINE : M<sup>me</sup> Loridan.

### Collège communal de Maubeuge.

*Bureau d'administration* : MM. le Maire; le Principal; Neullies,  A, Adjoint au Maire; Docteur Monier, conseiller municipal; Dubois,  A, ingénieur civil, conseiller municipal; Michaux, Pharmacien.

*Administration* : MM. Prancher,  I, *Principal*; Faillou, *Surveillant général*; l'abbé Fossart, *Aumônier*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs. *Mathématiques* : M. Mariage; — *Physique* : M. Nimier,   ; — *Philosophie, Rhétorique et Seconde*, M. Fusil; — *Histoire*, M. Lemaire; — *Troisième et Quatrième*, M. Raymond; — *Cinquième et Sixième*, M. Lefebvre,  A; — *Septième et Huitième*, M. Louchez; — *Allemand* : MM. Leclercq et Tisserand; — *Anglais* : M. Boudeine; — *Dessin*, M. Laurain,  A.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs. MM. Mariage, Nimier,   et Levau, *Sciences*; — Fusil, Raymond, Chopin,  A, Lefebvre,  A,

et Lemaire, *Lettres*; — Leclercq, Tisserand et Boudeine, *Langues vivantes*; — Laurain, *A, Dessin*.

CLASSE PRIMAIRE : M. Bataille.

TRAVAIL MANUEL. — *Ajustage*: M. Claveaux; *Menuiserie*: M. Laurain, *A*.

### Collège communal du Quesnoy.

*Bureau d'Administration*: MM. le Maire; le Principal; Despaigne, *A*; D<sup>r</sup> Déchy; Pintiau, inspecteur-adjoint des forêts; Douai, Juge de Paix.

*Administration*: M. Herlemont, *A, Principal*; M. l'abbé Dubar, *Aumônier*; M. Meunier, *Surveillant général*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.—Professeurs. *Mathématiques*: M. Meunier; — *Physique*: M. Trouillet; — *Histoire*: M. Gazin; — *Anglais*: M. Véron; — *Allemand*: M. Cagniard; — *Philosophie, Rhétorique et Seconde*: M. Laude, *A*; — *Troisième et Quatrième*: M. Herlemont, *A*; — *Cinquième et Sixième*: M. Lays, *A*; — *Septième*: M. Martin; — *Huitième*: MM. Père et Cagniard. — *Dessin*: M. Mousry; — *Gymnastique*: M. Farbu.

ENSEIGNEMENT MODERNE.—Professeurs. *1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> moderne*: MM. Meunier, Laude, *A, Trouillet, Gazin, Véron et Cagniard*, — *3<sup>e</sup> moderne*: MM. Meunier, Laude, *A, Trouillet, Gazin, Véron et Cagniard*. — *4<sup>e</sup> moderne*: MM. Gazin, Legrand, Lesne, *A, Véron et Cagniard*. — *5<sup>e</sup> moderne*: MM. Lesne, *A, Legrand, Véron, et Cagniard*. — *6<sup>e</sup> moderne*: MM. Lesne, *A, Cagniard, Véron et Martin*.

CLASSE PRIMAIRE : MM. Cagniard et Père.

### Collège communal de Saint-Amand.

*Bureau d'administration*: MM. le Maire, le Principal, Ed. Raviart, *A, Plateau, Docteur Gardillon, Émile Davaine, \*, †*.

*Administration*: M. Gronnier, *A, Principal*.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs. *Répétiteur chargé de cours de Mathématiques*: M. Gambier; — *Physique, Chimie, Comptabilité*: M. Croix, *A*; — *Sciences naturelles et Géographie*: M. Gronnier, *A*; — *Enseignement moderne, Lettres et Histoire*: M. Guyard; — *Latinité*: M. Adrian; — *Anglais*: M. Leconte; — *Dessin*: M. Delcourt; — *Gymnastique*: M. Mennessiez; — *Répétiteur chargé de la Septième*: M. Frutsaert; — *Répétiteur chargé de l'Allemand*: M. Gondry; — *Maitre répétiteur*: M. Lallemand.

CLASSE PRIMAIRE : M. Dupont.

CLASSE ENFANTINE : Mlle Hugoo.

### COLLÈGES DE JEUNES FILLES.

#### Collège Fénelon, à Lille.

*Bureau d'Administration*. — MM. le Maire de Lille; Delesalle, adjoint au Maire, r. des Chats-Bossus, 18; Verly, \*, conseiller muni-

cipal, r. Solférino, 7; Geiger, r. d'Artois, 128; Damien, \*, I, r. Brûle-Maison, 74; M<sup>mes</sup> Werquin, r. des Fossés, 8, et Dupont, r. d'Anjou, 4.

*Administration.* — *Directrice*: Mlle Lempereur, I, agrégée des lettres, r. de l'Hôpital-Militaire, 33; *Econome*: Mlle Peltier, r. de l'Hôpital-Militaire, 31; *Surveillance*: Mlles Debéhaïne; Dépommier; Rosier; Cornu.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs. *Lettres*: M<sup>lle</sup> Gaudier, agrégée, r. Bourignon, 21; — Mlle Bourgoignon, agrégée, r. Ratisbonne, 36; — Mlle Flamant, A, r. Gauthier-de-Châtillon, 3; — *Sciences*: M<sup>lles</sup> Matton, r. Jean-Bart, 30. Girode, rue Jacquemars-Giélée, 33; — *Langues vivantes*: (anglais), M<sup>lle</sup> Abrey, A, r. de l'Hôpital-Militaire, 33; — (allemand), M<sup>lle</sup> Lamorlette, A, r. André, 23. — *Dessin*: M<sup>me</sup> Darchez, r. Pierre-Martel, 11; *Travaux à l'aiguille*: M<sup>me</sup> Pochez, r. Ratisbonne, 13; *Chant*: Mlle Desrousseaux, r. Jacquemars-Giélée, 48; — *Gymnastique*: M<sup>me</sup> Alvin, r. Solférino, 149.

CLASSES PRIMAIRES ANNEXÉES AU COLLÈGE. — *Directrices*: *Ecole Florian*: M<sup>me</sup> Swynghedauw, A, r. Gombert, 11; — *Ecole Legouvé*: M<sup>lle</sup> Vaille, A, r. des Tours, 14; — *Ecole Sévigné*: M<sup>me</sup> Cussac, r. du Marché, 58<sup>bis</sup>.

### Collège d'Armentières (filles).

*Bureau d'Administration.* — MM. le Maire, Lourme, Thilleur, Rémant, I, Pilette, M<sup>mes</sup> Duhot, Lutun.

*Administration.* — *Directrice*: M<sup>me</sup> Badard, A; *Aumônier*: M. Denecker; *Mattresses surveillantes*: Mlles Lener et Sombret.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs. *Sciences*: M<sup>mes</sup> Badard, A, et Rosier; — *Lettres*: M<sup>lles</sup> Hache, Nœuvéglise et Prévot; — *Anglais*: M<sup>me</sup> Jacob; — *Dessin*: M<sup>lle</sup> Wyns; — *Musique*: M<sup>me</sup> Maertens; — *Coupe de vêtements*: Mlle Rosier; — *Gymnastique*: M<sup>lle</sup> Pruvot.

CLASSES PRIMAIRES. — M<sup>lles</sup> M. Lefebvre et P. Lefebvre.

### Collège Fénelon, à Cambrai.

*Bureau d'Administration.* — MM. le Sous-Préfet, le Maire, Lecat, A, Vaillant-Pruvot, Delannoy, A, A. Cornaille, A; M<sup>mes</sup> Dollé-Mussault, Moreau, la Directrice.

*Administration.* — *Directrice*: M<sup>me</sup> Laplace.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs: M<sup>lles</sup> Juillet, France et Schneider *lettres*; — Gasnault et Thibaut, *sciences*; — Mlle Clot, *anglais*; — M<sup>me</sup> Nicq, *dessin*; — M<sup>lles</sup> Béreaux *gymnastique*; — Regnault, *musique*; — Hidier, *coupe et assemblage*; — Marquay, *travaux à l'aiguille*; — M. Dassonville, *allemand*.

CLASSES PRIMAIRES. — M<sup>lles</sup> Hurier, Thibaut, Décamps et Desinguez. — *Ecole maternelle*: M<sup>me</sup> Picard.

### Collège de Valenciennes.

*Bureau d'Administration.* — MM. le Sous-Préfet, le Maire, Debaralle, ✱, ☉ I, Lemaître, Sabès, ☉ I, Binet; M<sup>mes</sup> Sautteau, St-Quentin, la Directrice.

*Administration.* — Directrice: M<sup>lle</sup> Martin ☉ A. — *Maîtresses surveillantes d'externat:* M<sup>elles</sup> Blanchart et Vochelle. — *Maîtresses surveillantes d'internat:* M<sup>elles</sup> Bottin et Tulou.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs. M<sup>elles</sup> Poette et Saladin, *lettres*; — Regard, *sciences*; — Sutton, *anglais*; — Lefrancq, *allemand*; — Coulon, *chant*; Vanmoé, *dessin*; — Bottin, *gymnastique*.

CLASSES PRIMAIRES. — M<sup>mes</sup> Villard et Chapuzet.

### COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES.

#### Douai.

*Administration.* — Directrice: M<sup>me</sup> Bouillon.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs: MM. Martin, ☉ A, *morale*; — Amiot et Rollin, *lettres*; — Vergniol et Conrad, *histoire et géographie*; — Dumont et Colin, *mathématiques*; Lirondelle, ☉ A, *physique*; — Boblin, *histoire et géographie*; — Leleu, ☉ A, *histoire naturelle*; — de Lauwereyns, ☉ A, *anglais*; — Legrand, *dessin*; — M<sup>lle</sup> Gantelme, *chant*.

CLASSE PRIMAIRE. — M<sup>lle</sup> Péro.

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

*Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord:*  
M. Pierre, ☉ I, ✱, r. d'Antin, 35.

#### *Inspecteurs de l'Enseignement primaire.*

MM. L'Hôte, ☉ I, pour l'arrondissement de Dunkerque; Druaux, ☉ I, pour l'arrondissement d'Hazebrouck; Minet, ☉ I, r. de Lens, 37, pour l'arrondissement de Lille, 1<sup>re</sup> circonscription; Cuir, ☉ I, r. du Faubourg-de-Roubaix, 131, pour la 2<sup>e</sup> circonscription; Belot, ☉ A, pour la circonscription de Roubaix; Chevallier, ☉ I, pour la circonscription de Cambrai; Villain, ☉ A, pour la circonscription d'Avesnes; Boutrois, ☉ I, pour l'arrondissement de Douai; Bertrand, ☉ A, pour l'arrondissement de Valenciennes; Fenard, ☉ A, pour la circonscription du Quesnoy.

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Aux termes de l'art. 44 de la loi du 30 octobre 1886, il est institué dans chaque département un Conseil de l'Enseignement primaire composé ainsi qu'il suit:

Le Préfet, *Président*; l'Inspecteur d'Académie, *Vice-Président*; quatre Conseillers généraux; le Directeur de l'Ecole normale d'ins-

tituteurs et la Directrice de l'Ecole normale d'institutrices ; deux Instituteurs et deux Institutrices ; deux Inspecteurs de l'enseignement primaire.

Les Conseillers généraux élus par le Conseil général sont : MM. Sculfort, \*, A, à Maubeuge ; Jules Sirot, A, à St Amand ; Tribourdaux, \*, r. Guillaume Werniers, 69, à Lille, et Delcroix, à Quiévy.

Les deux inspecteurs désignés par le Ministre sont : MM. Minet, I, et Belot, A.

Les deux Instituteurs élus par les Instituteurs publics sont : MM. Caudrelier, Directeur d'école à Lille, r. de la Delle, et Gautier, directeur d'école, à Roubaix, rue des Arts.

Les deux Institutrices élues par les Institutrices publiques sont : M<sup>lle</sup> Druésne, A, Directrice de l'Ecole, à Louvroil, et M<sup>lle</sup> Watteau, A, à Lille.

Sont élus par leurs collègues respectifs comme adjoints au Conseil départemental de l'Enseignement primaire pour les affaires contentieuses et disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé, laïque et congréganiste :

MM. Couchouron, Instituteur privé laïque à Lille, r. du Long-Pot, et Nédoncelle, frère Séléze, instituteur privé congréganiste, à Haulbourdin.

## DÉLÉGATIONS CANTONALES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

#### *Inspection primaire d'Avesnes.*

##### CANTON D'AVESNES-NORD.

MM. Briatte, adjoint au maire d'Avesnes. Dubois, conseiller général à Avesnes. Gardin, docteur en médecine à Avesnes. Girard, docteur en médecine à Avesnes. Marquis, maire d'Avesnes. Manesse, Georges, avocat à Avesnes. Pasqual, adjoint au maire d'Avesnes. Raux, sec<sup>re</sup> général de la Société d'agriculture d'Avesnes.

##### CANTON D'AVESNES-SUD.

MM. Caplain, notaire à Avesnes. Contesse, Eugène, cultivateur à Larouillies. Contesse, Achille, conseiller d'arrondissement à Etrœungt. Cromback, conseiller d'arrondissement à Avesnelles. Guillemain, député à Avesnes. Leroy, maire de Sains-du-Nord. Obled, ancien maire d'Etrœungt. Pecqueriaux, Paul, industriel à Avesnelles.

##### CANTON DE BERLAIMONT.

MM. Banteignies, conseiller d'arrondissement à Berlaimont. Carpentier, maire d'Aulnoye. Eliez, député, conseiller général et maire de Berlaimont. Fontaine, maire de Leval. Lucq, maire de Pont-sur-Sambre. Mary, maire d'Aymeries. Massot, adjoint au maire de Berlaimont.

##### CANTON DE MAUBEUGE.

MM. Culot, doct. en médecine à Maubeuge. De Cagny, publiciste, à Maubeuge. Dubois, Léon, ingén. civil à Maubeuge. Duclert, notaire à Maubeuge. Fontaine-

Willot, adjoint au maire de Maubeuge. Gobled, industriel à Colleret. Herbecq, Ernest, ancien député à Maubeuge. Lemaire, Pierre, maire de Gognies-Chaussée. Neuillès, adjoint au maire de Maubeuge. Petit, ancien instituteur à Gognies-Chaussée. Pigé fils, ingénieur civil à Hautmont. Riche, docteur en médecine à Jeumont. Robert, Ernest, adjoint au maire de Ferrière-la-Grande. Sculfort, président du conseil général à Maubeuge. Walrand, maire de Maubeuge.

CANTON DE SOLRE-LE-CHATEAU.

MM. Deltour, conseiller d'arrond., à Cousolre. Descamps, adjoint au maire de Cousolre. Goulard, cons<sup>sr</sup> général, à Solre-le-Château. Legrand, Célestin, industriel à Solre-le-Château. Lhomme, Jules, maire de Liessies. Lion, ancien maire de Solre-le-Château. Petit, maire d'Aibes. Villers, maire à Solre-Château. Sévin, greffier de la justice de paix, à Solre-le-Château.

CANTON DE TRÉLON.

MM. Bastien, ancien maire d'Ohain. Boussus, ancien conseiller général à Wignehies. Delval, maire de Fourmies. Goury, ancien maire de Fourmies. Lemaire, notaire à Trélon. Motte, conseiller d'arrondiss. à Trélon. Mulat, conseiller général, à Fourmies. Poulet, ancien maire de Wignehies. Ringuel, docteur en médéc. à Trélon.

*Inspection primaire du Quesnoy.*

CANTON DE BAVAI.

MM. Coulmon, propriét. à Bavai. Darche, conseiller général à Bavai. Delannoy, négociant à Bavai. Delmotte, cons. municipal à Bavai. Derkenne, conseiller d'arrondissement, à Feignies. Derkenne, maire de La Longueville. Germe, notaire à Bavai. Hennet de Courtefroy, maire de Bavai. Levent, maire de Louvignies. Richard, ancien notaire à Bavai. Sénéchal, maire de Bermeries

CANTON DE LANDRECIES.

MM. Bourdon, docteur en médecine à Bousies. Crapez, négoc. à Landrecies. Deloffre, maire de Landrecies. Demoulin, docteur en médecine à Landrecies. Delsart, agriculteur et brass<sup>r</sup> à Croix. Déruez, brasseur à Landrecies. Leblond, cons. d'arrond., à Fontaine-au-Bois. Volpelière, prop. à Landrecies.

CANTON DU QUESNOY-EST.

MM. Boulangé, conseiller général, à Salesches. Camaret, maire, avocat à Ruesnes. Cantlineau, maire d'Englefontaine. Déparis, conseiller d'arrond. à Louvignies. Gorisse, maire du Quesnoy. Rousseau, maire de Jolimetz. Verdavaine, maire de Vendegies-au-Bois.

CANTON DU QUESNOY-OUEST.

MM. Carlier-Rousseau, conseiller gén., à Villers-Pol. Dehove, cons. d'arr., à Preux-au-Sart. Derôme, instituteur en retraite, adjoint au maire de Gomme-gnies. Dervillers, brasseur et cultivateur à Sepmeries. Douay, juge de paix à Ghissignies. Fosse, docteur en médecine à Orsinval. Lanselle, maire de Gomme-gnies. Quinchon, agriculteur, adjoint au maire de Wargnies-le-Petit.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Inspection primaire du Quesnoy.*

CANTON DU CATEAU.

MM. Basquin, Alfred, licencié en droit au Cateau. Basquin, Jules, conseiller d'arr. à Catillon. Cardon, cons. d'arr., maire de St-Python. Carpentier, député à Pommereuil. Cloez, docteur en médecine au Cateau. Denise, agricult. à La Groise. Labbez, industriel à Neuville. Martinet, maire du Cateau. Rossignieux, doct. en médéc. au Cateau. Seydoux, industriel au Cateau. Simons, conseiller général au Cateau.

CANTON DE SOLESMES.

MM. Bourson, maire de Romeries. Depreux, sénateur à Viesly. Lobry, propr.

à Solesmes. Macarez, maire de Capelle. Macarez, maire d'Escarmain. Petit, cons. gén. à Solesmes. Richez, agricult. à Haussy. Vallez, maire de Briastre.

*Inspection primaire de Cambrai.*

CANTON DE CAMBRAI-EST.

MM. Allart, ancien brass. à Cambrai. Bersez-Vérin, cons. d'arr., maire de Cambrai. Boisteaux, pharmacien à Cambrai. Brunel-Pamart, ancien maire de Cambrai. Camuset, fabricant de sucre à Escaudœuvres. Chappeau, Gaston, avocat à Cambrai. Cirier, avocat à Cambrai. Doise, avocat à Cambrai. Lecat, avocat, adjoint au maire de Cambrai. Lestoille, avoué à Cambrai. Loiset, cons. d'arr, à Iwuy. Ronnelle, cons. gén. à Cambrai. Timal, d' en méd. à Cambrai.

CANTON DE CAMBRAI-OUEST.

MM. Bernard, cons. général, maire d'Aubeneuil-au-Bac. Bertrand, Alfred, industriel à Proviville. Copin, Nestor, prés. du tribunal de commerce à Cambrai. Cornaille, Georges, négociant à Cambrai. Debu, docteur en méd. à Cambrai. Duteuple aîné, avocat à Cambrai. Garin, Edmond, adjoint au maire de Cambrai. Herbet, Henri, maire d'Haynecourt. Lallemant, architecte à Cambrai. Mussault, maire de Niergnies. Tribou, ancien président de la Société des Agriculteurs du Nord, à Hem-Lenglet.

CANTON DE CARNIÈRES.

MM. Delcroix, cons. général à Quiévy. De Valicourt, maire de Séranvillers. Dubois, maire de Béthencourt. Fontaine, Arthur, notaire à Avesnes-lez-Aubert. Herlem, François, ancien notaire à Béthencourt. Jéronnez, fabricant de sucre à Cattenières. Lefebvre, Fénelon, maire de Cattenières. Le Mahieu, Alphonse, conseiller d'arrondissement à Carnières. Lemaire, François, ancien maire, propriétaire à Beauvois. Michau, député, à Beauvois. Prévot, maire de Bévillers. Wattremez, ancien maire de Beauvois.

CANTON DE CLARY.

MM. Bourlet, Henri, maire de Clary. Cardon, d' en méd. à Caudry. Colpin, Achille, indust. à Busigny. Duteuple, Gustave, notaire à Walincourt. Fontaine-Herbet, maire de Bertry. Fournier, vétérinaire, ancien adjoint au maire de Marez. Goffart, Humbert, docteur en médecine à Marez. Morcrette-Ledieu, conseiller gén. à Caudry. Robert, doct. en méd. à Ligny. Sauvez, agricult. adjoint au maire de Clary. Sourmais, banquier à Caudry. Tamboise, conseiller d'arrondiss., maire de Montigny. Tilmant, industriel, ancien maire de Caudry.

CANTON DE MARCOING.

MM. Anselin, maire d'Honnecourt. Arsac, rec. de l'enr. à Marcoing. Cornaille, Alfred, ingénieur à Masnières. Delcroix, maire de Ribécourt. Desmoutier, Alex., cons. gén., maire de Crèvecœur. Delabre, conseiller d'arrondiss., maire de Rumilly. Gautier, conseiller municipal à Masnières. Gillot, agent voyer, à Marcoing. Hélot, fabr. de sucre à Noyelles-sur-l'Escaut. Lavallée, brasseur à Ribécourt. Le Roy-Dollez, agriculteur, adjoint au maire de Crèvecœur. Millet, Jules, industriel, ancien maire de Masnières. Pourpoint, agriculteur, ancien maire de Lesdain.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Inspection primaire de Douai.*

CANTON D'ARLEUX.

MM. Danglot, notaire à Arleux. Drocourt, conseill. d'arrond. à Arleux. Dujardin, ancien maire de Monchecourt. Dumont-Beauvois, agriculteur à Aubigny-au-Bac. Fournet, maire de Marcq-en-Ostrevant. Herbo, licencié en droit, agriculteur, à Arleux. Maillet, maire de Bugnicourt. Miroux, ancien maire de Cantin. Viltrat, maire de Léluse.

CANTON DE DOUAI-NORD.

MM. Béhague, Fulbert, cultivateur à Waziers. Bertin, maire de Douai. Caron,

cultivateur à Lallaing, D'Hooghe, avocat à Douai. Dubois-Estabel, propriétaire à Douai. Gracy, ancien magistrat à Douai. Hugot, cultiv. à Frais-Marais. Pollet, docteur en médecine à Douai. Regnault, notaire à Douai. Renard, ancien maire de Sin-le-Noble. Wauthy, fondateur, membre de la ch. de comm., de Douai, à Sin-le-Noble. Willox, propriétaire à Flines-lez-Raches.

## CANTON DE DOUAI-OUEST.

MM. Boulanger-Hanotte, indust. à Douai. Boutique, propriétaire à Douai. Dumont, adjoint au maire de Douai. Dupire, fabricant de sucre à Douai. Evrard, ingén. civil à Douai. Grammont, maire de Roost-Warendin. Groult, rentier à Douai. Hatu, avocat à Douai. Lavoix, avoué, conseiller municipal à Douai. Mannier, conseiller général à Raimbeaucourt. Mention, ancien député, cons. génér. à Douai. Nutly, président du cons. d'arrond. à Douai. Pasquier, conseiller d'arrondissement à Pont-de-la-Deûle. Piquet, conseiller municipal à Douai.

## CANTON DE DOUAI-SUD.

MM. Bajoux, instituteur honoraire à Ecaillon. Baude, doct. en méd., à Douai. Buisson, docteur en méd., à Auberchicourt. Caron, ancien maire de Montigny. Couppe, cons. d'arr., à Férin. Debève, cons. gén., à Masny. Debrulle, maire de Montigny. Desmaisons, ingénieur civil à Aniche. Hayez, député, à Aniche. Hayez-Galand, propriétaire à Douai. Lecouffe, maire d'Ecaillon. Lefebvre, ancien maire d'Aniche. Sockeel, docteur en médecine à Douai.

## CANTON DE MARCHIENNES.

MM. Brabant, maire de Fenain. Décloquement, maire de Rieulay. Desfontaines, négociant à Marchiennes. Dubois, sénateur et conseiller général à Douai. Fourment, juge-de-peace à Somain. Lament, méd. à Marchiennes. Lecouffe, adjoint au maire de Marchiennes. Maton, maire de Marchiennes. Morelle, ancien maire de Somain. Pennequin, cons. d'arrondissement et maire de Somain. Spriet, notaire à Marchiennes. Vanandrevelt, maire de Pecquencourt.

## CANTON D'ORCHIES.

MM. Deregnacourt, ancien maire de Coutiches. Desespringalle, adjoint au maire d'Orchies. Desmoutiers, ancien député à Faumont. Henno, conseiller municipal à Orchies. Herbo, conseiller d'arrondissement et maire d'Orchies. Lemaire, maire de Nomain. Masquelier, ancien maire d'Aix. Thierry, docteur en médecine, à Orchies.

## ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Inspection primaire de Dunkerque.*

## CANTON DE BERGUES.

MM. Barbion, conseiller municipal à Steene. Carpentier, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Bergues. Claeys, sénateur, conseiller général et maire de Bergues. Dantu, industriel à Steene. Guilbert, propriétaire à Bergues. Stévenoot, agriculteur, ancien maire d'Armbouts-Cappel. Tanche, médecin à Armbouts-Cappel. Vancappel, maire de Crochte. Vermullen, docteur en médecine, adjoint au maire de Bergues.

## CANTON DE BOURBOURG.

MM. Belle, brasseur à Bourbourg-Campagne. Pilon, conseiller municipal à Bourbourg. Ryngaert, conseiller municipal à Bourbourg. Semette, Emile, négociant à Watten. Semette, Georges, capitaine des Sapeurs-Pompiers à Watten. Vandenbrouque, Victor, maire de Bourbourg. Vandenbrouque, Benjamin, brasseur à Bourbourg. Waguët, conseiller d'arrondiss. à Bourbourg-Campagne.

## CANTON DE DUNKERQUE-EST.

MM. Clère, ancien maire de Coudekerque-Branche. Debacker, Lucien, courtier maritime à Dunkerque. Detraux, ancien conseiller municipal à Dunkerque. Duriau, Gustave, docteur en médecine à Dunkerque. Duriau, Charles, courtier maritime à Dunkerque. Guillain, député à Dunkerque. Geeraert, docteur en médecine, maire de Malo-les-Bains. Hutter, ing. civil à Malo-les-Bains. Lebecque, conseiller d'arrondiss., maire de Tétéghem. Monteuis, juge-de-peace à Dunkerque. Ryckelynek, médec. à Rosendaël. Terquem, ancien adjoint au maire de Dunkerque.

## CANTON DE DUNKERQUE-OUEST.

MM. Duriau, conseiller d'arrondissement à Dunkerque. Dutoit, négociant à Dunkerque. Lefebvre, principal du collège de Dunkerque. Olivier, juge-de-peace à Dunkerque. Petyl, conseiller général à Dunkerque. Quiquet, inspecteur primaire honoraire à Dunkerque. Trystram, sénateur, à Dunkerque. Vancauwenberghe, cons. d'arrondiss., maire de St-Pol-sur-Mer. Vaneste, ancien pharmacien à Dunkerque.

## CANTON DE GRAVELINES.

MM. Bury, maire de Loon-Plage. Demarle-Fétel, conseiller général, 283, rue Nationale à Lille. Fétel, ancien maire de Loon-Plage. Leurette, ancien adjoint au maire de Gravelines. Matringhem, ancien adjoint au maire de Loon-Plage. Merlin, nég. à Gravelines. Sombret, docteur en médecine à Gravelines.

## CANTON D'HONDSCHOOTE.

MM. Demeersseman, négociant à Hondschoote. Hennegrave, adjoint au maire d'Hondschoote. Outters, conseiller général, maire d'Hondschoote. Pauwels, ancien adjoint au maire d'Hondschoote. Thulliez, notaire à Hondschoote.

## CANTON DE WORMHOUT.

MM. Bécuwe, ancien adjoint au maire de Wormhout. Dehaëne, père, ancien maire de Wormhout. Dehaëne fils, not. à Bollezeele. Lambrez, prop. à Esquelbecq. Monsterlet, brasseur à Bollezeele. Moraël, ancien maire de Wormhout. Mourmant, agriculteur à Esquelbecq. Vernimmen, maire de Wormhout-Wemaëre, cons. d'arr., docteur en méd. à Wormhout.

## ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

*Inspection primaire d'Hazebrouck.*

## CANTON DE BAILLEUL-NORD-EST.

MM. Beuns, cultivateur à Steenwerck. Charon, docteur en médecine à Bailleul. Chieux, brasseur au Pont-de-Nieppe. Choceaux, docteur en médecine à Bailleul. Cuvelier, économe de l'asile de Bailleul. Thellier, médecin à Nieppe. Trinelle, négociant à Nieppe. Vanuxem, docteur en médecine à Steenwerck.

## CANTON DE BAILLEUL-SUD-OUEST.

MM. Bels, docteur en médecine à Bailleul. Biébuyck, maire de Vieux-Berquin. Declercq, Henri, ancien notaire à Bailleul. Delcourt, tanneur à Bailleul. Deswarte, brasseur à Méteren. Perrier, négociant à Bailleul. Vandewalle, conseiller d'arrondissement, maire de Berthen. Verhaeghe, fabricant de toiles à Bailleul.

## CANTON DE CASSEL.

MM. Amat, propriétaire à Cassel. Beudaert, négociant à Cassel. Debierre, ancien principal de collège à Cassel. Faÿ, principal du collège à Cassel. Hœuw, cultivateur à Noordpeene. Hems, docteur en médecine à Cassel. Joos, lieutenant-colonel en retraite à Cassel. Laporte, banquier à Cassel. Loorius, maître-d'hôtel à Cassel. Pastoors, percepteur à Cassel. Singer, notaire à Cassel. Tétart, vétérinaire à Cassel. Vandaele, brasseur à Arnêke.

## CANTON D'HAZEBROUCK-NORD.

MM. Decouvelaere, docteur en médecine à Hazebrouck. De Palmaert, maire à Eblinghem. Deram, juge de paix à Steenbecque. Gallier, avoué à Hazebrouck. Laversin, notaire à Hazebrouck. Matringhem, cultivateur à Renescure. Ruckebusch, cultivateur à Hondégem. Tersen, Edouard, rentier à Hazebrouck. Vandamme, Alfred, industriel à Hazebrouck. Venelle, libraire à Hazebrouck. Verlynde, sous-directeur des contributions indirectes en retraite à Hazebrouck.

## CANTON D'HAZEBROUCK-SUD.

MM. Deregnacourt, négociant à Hazebrouck. Didier, maire de Pradelles. Mordacq-Cattoir, conseiller d'arrondissement, maire de Blaringhem. Morice, ingénieur au chem. de fer, en retraite à Hazebrouck. Saudo, juge de paix à Merville. Stoffaes, receveur d'enregistrement à Hazebrouck. Taccoen, maire, docteur en médecine à Strazeele. Taverne de Tersud, juge de paix à Hazebrouck. Tersen, Gustave, négociant à Hazebrouck.

## CANTON DE MERVILLE.

MM. Chassaing, commissaire priseur à Merville. Delassus, médecin militaire, en retraite, à Merville. De Lauweyrens, professeur en retraite à La Gorgue. Ernout-Gisquière, industriel à Merville. Fenart-Bossu, négociant à Estaires. Fenart-Permane, industriel à Estaires. Grillet-Desante, maire, industriel à Merville. Variscotte, Orphée, industriel à Merville.

## CANTON DE STEENVOORDE.

MM. Brasseur, juge de paix à Cassel. Decanter, Désiré, médecin à Boeschèpe. Decanter, Henri, médecin à Boeschèpe. Decanter, Pierre, conseiller d'arrondissement, maire de Boeschèpe. Dehaene, brasseur à St-Sylvestre-Cappel. Desmareseaux, cultivateur à Caestre. Dufour, négociant à Steenvoorde. Outters, conseiller général, maire de Steenvoorde. Verbècke, propriétaire à Steenvoorde. Waeles, percepteur à Steenvoorde.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Inspection primaire de Lille (1<sup>re</sup> Circonscription).*

## CANTON DE CYSOING.

MM. Bonduel, agriculteur à Sainghin-en-Mélantois. Bourgeois, maire de Sainghin-en-Mélantois. Damide, maire de Louvil. Demesmay, propriétaire à Cysoing. Desmons, docteur en médecine, maire de Cysoing. Desmons, suppléant du juge de paix à Cysoing. Desprez, agriculteur à Cappelle. Dewauvrain, propriétaire à Camphin. Dubreucq, conseiller d'arrondissement à Templeuve. Lefebvre, greffier de justice de paix à Cysoing. Marchant, percepteur à Templeuve. Pollet, maire de Wannehain. Potié, Aimé, suppléant du juge de paix à Templeuve. Tison, docteur en médecine à Templeuve.

## CANTON DE LILLE-EST.

MM. Codron, professeur à l'Institut industriel, 270, rue Solférino. Deblèvre, ancien bibliothécaire de la ville de Lille, 50, rue Jean Bart. Devaux, Octave, secrétaire général honoraire de la mairie de Tourcoing, 54, rue Léon-Gambetta. Goubet, juge de paix, 90, rue du Marché. Tribourdaux, conseiller général, 69, rue Guillaume-Werniers. Tilmant, directeur honoraire d'école primaire supérieure, 49, rue d'Antin.

## CANTON DE LILLE-CENTRE.

MM. Brackers-D'Hugo, avocat, 8, rue Jacquemars-Giélée. Dugardin, Président du Denier des écoles laïques de Lille, 54, rue Nationale. Lefebvre, entrepreneur de peinture, 76, rue Royale; Obin, industriel, 401, rue des Stations. Ovigneur, avocat, conseiller général, 2, rue de Tenremonde. Testelin, avocat, 44, rue Jean-Sans-Peur. Titren, vice-président du bureau de bienfaisance, 24, place Cormontaigne. Van Hende, ancien chef d'institution, 50, rue Masséna, à Lille.

## CANTON DE LILLE-NORD.

MM. Aldebert, directeur du mont-de-piété, 27, rue des Tours. Cuvelier, suppléant de juge de paix, 108, boulevard de la Liberté. Delaporte, négociant à La Madeleine. ; Druetz, conseiller d'arrondissement, 44, rue Nicolas-Leblanc. Finot, archiviste départemental à Lille, 4, rue du Pont-Neuf. Holbecq, pharmacien 73, rue St-Gabriel. Lancien, juge de paix, 39, rue des Pyramides. Stievenard, industriel, président de la commission administrative du mont-de-Piété, 4, rue Pont-à-Raisnes. Thévenin, avocat, 44, rue St-Jacques. Viseur, propriétaire, 30, parvis St-Michel.

## CANTON DE LILLE-NORD-EST.

MM. Basquin, ancien conseiller général, avocat, 42, rue de Puébla. Bécour, docteur en médecine, conseiller d'arrondissement, 3 bis, rue de Bouvines. Decroix, Jules, avocat, 28, Place de la République. Looten, docteur en médecine, 4, rue des Molfonds. Rigaut, industriel, 45, rue de Valmy. Sebert, ancien pharmacien, 34, rue Faidherbe. Thellier, Paul, avocat, 26, rue des Jardins. Thibaut, inspecteur de la salubrité, 46, place Sébastopol.

## CANTON DE LILLE-OUEST.

MM. Barbe, avocat, ancien adjoint au maire de Lille, 44, rue St-Pierre. Becquart, cultivateur à Lambersart. Boitel, avoué, 64, rue d'Angleterre. Danchin, avocat, vice-président de la commission administrative des hospices, 45, rue des Fossés. Dubernard, directeur de la station agronomique de Lille, maire de Saint-André. Petit, Jules, imprimeur, 24-23, rue St-Jacques. Richard, docteur en médecine, 46, rue de la Barre.

## CANTON DE LILLE-SUD.

MM. Carron, ancien conseiller général, 472, rue d'Arras. Delplanque, docteur en médecine, conseiller d'arrondissement, 3, rue de Douai. Eyraud, pharmacien, 43bis, rue de Douai. Gavelle, industriel, ancien adjoint au maire de Lille, 289bis, rue Solférino. Grandel, ancien conseiller général, 87, rue Caumartin. Haquet, industriel, 104, rue d'Arras. Lolar, professeur à la Faculté de médecine, 204, rue Solférino. Morelle, professeur à la Faculté de médecine, 36, rue Caumartin. Olivier, docteur en médecine, 34, rue Solférino..

## CANTON DE LILLE-SUD-EST.

MM. Baudry, professeur à la Faculté de médecine, 4, rue Jacquemars-Giélée. Bigo-Danel, imprimeur, 95, boulevard de la Liberté. Boulangé, avocat, 68, rue Jacquemars-Giélée. Cliquennois-Paque, directeur de la Cie la Prévoyance, 140, rue Barthélemy-Delespaul. Liagre, industriel, 24, rue Colbrant. Damien, professeur à la Faculté des sciences, 74, rue Brûle-Maison. Roche, avocat, 45bis, rue de la Vieille-Comédie. Warin, membre de la Commission administrative des hospices de Lille, 497, boulevard de la Liberté.

## CANTON DE LILLE-SUD-OUEST.

MM. Caron, docteur en médecine, rue St-Gabriel, 4. Moniez, professeur à la faculté de médecine, rue Colbert, 488. Houdoy, avocat, square Jussieu, 8. Legrand Géry, Sénateur, ancien maire de Lille, r. Nicolas-Leblanc, 34. Rajat, avocat, rue des Pyramides, 48. Verly, publiciste, r. Solférino, 7. Wertheimer, prof. à la fac. de méd. de Lille, rue de Bourgogne, 34.

*Inspection primaire de Lille (2<sup>e</sup> Circonscription).*

## CANTON D'ARMENTIÈRES.

MM. Bailliez, principal au collège d'Armentières. Chas, ancien maire d'Armentières. Becaudain, Victor, nég. à Armentières. Desuet, notaire à Armentières. Duhot, ind. à Armentières. Leroy, agriculteur à Houplines. Lescornez, Paul, brasseur à Armentières. Lutun, Henri, brasseur à Frelinghien. Rémant, ancien professeur à Armentières. Toffart, docteur en médecine à Frelinghien.

## CANTON D'HAUBOURDIN.

MM. Bigo, docteur en médecine à Haubourdin. Carlier, cultivateur au Maisnil. Daubresse, raffineur de potasse à Haubourdin. Gruyelle, industriel à Emmerin. Mizon, docteur en médecine à Lomme. Pinteaux, maire de Wavrin. Potié, Auguste, conseiller général à Haubourdin. Potié, Georges, maire de Loos. Sander, ingénieur à Haubourdin. Testelin, négociant à Haubourdin.

## CANTON DE LA BASSÉE.

MM. Bauduin, négociant à la Bassée. Cordier, Philippe, adjoint au maire de La Bassée. Denissel, maire de La Bassée. Deleneuveille, docteur en médecine à Fournes. Graveline, Edouard, propriétaire à La Bassée. Legrand, docteur en médecine à La Bassée. Lenglin, Octave, suppl. du juge de paix à La Bassée. Leroy, Charles, cultivateur à Herlies. Mahteu, Homère, brasseur à La Bassée. Stenne, Emile, négociant à La Bassée.

## CANTON DE PONT-A-MARQ.

MM. Béghin, industriel à Thumeries. Blondeau, Aristide, négoc. à Thumeries. Bulleau, maire de Pont-à-Marcq. Butrulle, négociant à Tourmignies. Carlier, agriculteur à Mons-en-Pévèle. Carton, instituteur en retraite à Pont-à-Marcq. Chuffart, fils, brasseur à Fretin. Coget, député, maire de Phalempin. Favier, licencié en droit à Ennevelin. Lambelin, Louis, cultivateur à Avelin. Lepeuple, cons. général, à Bersée. Marquant, maire de Wahagnies. Ochin, fils, négociant à Attiches. Parsy, Paul, conseiller d'arrondiss., maire de Mons-en-Pévèle. Six, propriétaire à Phalempin.

## CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE.

MM. Becquart, Charles, archit. à Quesnoy-sur-Deule. Bolin, Paul, fabricant d'ouate à Comines. Bonduel, conseiller gén. à Lille. Catteau, Louis, fab. de rubans à Comines. Descarpentries, médecin à Pérenchies. Dubois, Hippolyte, médecin à Verlinghem. Froidure, Adrien, brasseur à Comines.

## CANTON DE SECLIN.

MM. Boutemy, conseiller municipal à Templemars. Couvreur, docteur en médecine à Seclin. Delacourt, Jean, tanneur à Camphin-en-Carembault. Delaune, conseiller général à Seclin. Delhayé, conseiller municipal à Seclin. Desreux, négociant à Annœullin. Desmazières, maire de Seclin. Desurmont, Edouard, industriel à Seclin. Hay, command. en retr. à Camphin-en-Carembault. Laden, conseiller municipal, à Seclin. Ledoux, conseiller d'arrondissement à Allennes-les-Marais. Mallet, pharmacien à Seclin. Mauroy, brasseur à Annœullin. Pontfort, conseiller municipal à Seclin. Wartelle, blanchisseur à Herrin.

*Inspection. primaire de Roubaix.*

## CANTON DE LANNON.

MM. Bettremieux, maire de Lannoy. Delerue, cult. à Anstaing. Detroy, médecin à Flers. Lagneau, pharmac. à Lys-lez-Lannoy. Lemaire, médecin à Willems. Parent, rentier à Lys-lez-Lannoy. Pouzé, propriétaire à Baisieux. Stien, propriétaire à Chérong.

## CANTON DE ROUBAIX-EST.

MM. Butrulle, docteur en médecine à Roubaix. Debouvry, instituteur en retraite à Lys-lez-Lannoy. Dhalluin, cultivateur à Wattrelos. Durant, Clément, négociant à Roubaix. Junker, industriel à Roubaix. Landragin, négociant à Roubaix. Oudart, Achille, négociant à Roubaix. Tiers, agriculteur-propriétaire à Roubaix. Vitou, greffier du tribunal de commerce de Roubaix.

## CANTON DE ROUBAIX-NORD.

MM. Deleporte-Bayart, propriétaire à Roubaix. Dewitte, négociant à Roubaix, Lacquement, directeur du Mont-de-Piété de Roubaix. Largillière, docteur

en médecine à Roubaix. Monvoisin, Gaston, négociant à Roubaix. Morel, Jules, industriel à Roubaix. Thérin-Carette, rentier à Wattrelos.

CANTON DE ROUBAIX-OUEST.

MM. Allart, Léon, industriel à Roubaix. Caen, industriel à Croix. Chatteleyn, avocat à Roubaix. Leroy, industriel à Wasquehal. Pluquet, briquetier à Croix. Rousseau, Achille, industriel à Roubaix. Ternynck, Edmond, industriel à Roubaix. Verlaix, directeur de l'école nationale des arts industriels de Roubaix. Wallez, docteur en médecine à Croix.

CANTON DE TOURCOING-NORD.

MM. Chombaut, fabricant à Roneq. Gratry, industriel à Halluin. Lecomte, Emile, adjoint au maire de Tourcoing. Mullet, vétérinaire à Linselles. Vouters-Delporte, cultivateur et rentier à Halluin.

CANTON DE TOURCOING NORD-EST.

MM. Collart, agent voyer honoraire à Tourcoing. De Lavaiyre, conseiller municipal à Tourcoing. Dewyn, doct. en méd. à Tourcoing. Diéval, adjoint au maire de Tourcoing. Dron, député à Tourcoing. Hassebroucq, maire de Tourcoing. Leger, industriel à Tourcoing. Mullié, pépiniériste à Neuville-en-Ferrain. Senélar, adjoint au maire de Tourcoing. Théry-Rasson, ancien notaire à Tourcoing.

CANTON DE TOURCOING-SUD.

MM. Adrien Emile, industriel à Marcq-en-Barceul. Bruneau, pharmacien à Tourcoing. Cadeau, docteur en médecine à Tourcoing. Catteau, docteur en médecine à Tourcoing. Delecourt, propr. à Bondues. Dupont, médecin à Tourcoing. Masure-Six, conseiller général à Tourcoing. Muller, négociant à Tourcoing. Vincent, médecin, maire de Mouvaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

*Inspection primaire de Valenciennes.*

CANTON DE BOUCHAIN.

MM. Bracq, ancien maire de Wavrechain-sous-Faulx. Caullet, cons. général à Haspres. Coquelle, cons. d'arr., maire de Mastaing. Dreyfus, maire de Louches. Dubois, Henri, brasseur à Wasnes-au-Bac. Lamand père, maire d'Haspres; Lamour, industriel à Lieu-Saint-Amand. Lempereur, fils, brasseur à Lieu-Saint-Amand. Lestoille, ancien maire d'Haspres. Schuffart, docteur en médecine à Marquette. Tétar, ancien maire de Bouchain.

CANTON DE CONDÉ.

MM. Dervaux, conseiller général à Condé. Fally, Emile, conseiller municipal à Condé. Legendil, propriétaire à Fresnes. Lemer, Alphée, maire d'Hergnies. Martel, ancien adjoint au maire de Condé. Pureur, maire de Condé. Raverdy, conseiller municipal à Condé. Wagret, cons. d'arrondiss., maire d'Escoutpont.

CANTON DE DENAIN.

MM. Caron, ancien maire de Denain. Cauvez, conseiller d'arrondissement à Raismes. Chotteau, avocat à Denain. Copin-Laby, brasseur, maire d'Hélesmes. Delcambre, conseiller général à Denain. Dupuis-Caron, conseiller municipal à Denain. Houtart, industriel à Denain.

CANTON DE SAINT-AMAND (RIVE DROITE).

MM. Chaumont, industriel à Mortagne. Lemer, maître de Bruille-St-Amand. Lenclud, maire d'Hasnon. Lepez, député, maire de Raismes. Marion, maire de Mortagne. Masingue, négociant à Mortagne. Sirot, conseiller général, maire de St-Amand.

CANTON DE SAINT-AMAND (RIVE GAUCHE).

MM. Biller, notaire à St-Amand. Bouchart, René, propriétaire à St-Amand. Bouchart, Charles, indust. à St-Amand. Davaine, Casimir, négoc. à St-Amand.

Davaine, Emile, conseiller général à St-Amand. Davaine, Ernest, industriel à St-Amand. Dusart, adjoint au maire de St-Amand. Gardillon, docteur en médecine à St-Amand. Platelle, conseiller d'arrondissement au Rosult. Raviart, adjoint au maire de St-Amand.

CANTON DE VALENCIENNES-EST.

MM. Bailly, avocat à Valenciennes. Corsolle, conseiller municipal à Valenciennes. Debaralle, conseiller d'arrondissement à Valenciennes. Doutriaux, avocat à Valenciennes. Hugghe, maire de Quiévrechain. Lebacqz, conseiller municipal à Valenciennes. Lengrand, maire de Sebourg. Quinel, maire de Quarouble. Weil, Emile, député, conseiller général, maire de Marly. Weil, Hector, industriel à Marly.

CANTON DE VALENCIENNES-NORD.

MM. Broudehoux, adjoint au maire d'Anzin. Bultot, Edouard, cons. munic. à Valenciennes. Coulon, huissier à Valenciennes. Defline, conseiller général, maire de Bruay. Gérard, adjoint au maire d'Anzin. Henry, secrétaire général de la Société d'agriculture à Valenciennes. Patoir-Lionne, conseiller d'arrond. à Wallers. Place, maire de St-Saulve. Pottiez, maire d'Anzin. Saint-Quentin, avocat à Valenciennes. Sautteau, conseiller d'arrondissement, maire de Valenciennes. Wins, docteur en médecine à Valenciennes.

CANTON DE VALENCIENNES-SUD.

MM. Bisiaux, maire d'Hérin. Briffaut, dessinateur à Trith-St-Léger. Devillers, adjoint au maire de Valenciennes. Dreyfuss, Louis, huissier à Valenciennes. Fontellaye, industriel à Valenciennes. Imbert, industriel à Valenciennes. Lestoille, avoué à Valenciennes. Macarez, maire d'Haulchin. Mariage, Edouard, conseiller municipal à Valenciennes. Mallez, Henri, conseiller d'arrondissement à Thiant. Moreau, maire de La Sentinelle. Pillion, propriétaire à Verchain-Maugré. Sirot, César, conseiller général, maire de Trith-St-Léger. Sirot-Mallez, député, à Thiant. Tauchon, docteur en médecine à Valenciennes.

## ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT

Etablies à Douai.

### Ecole de garçons.

*Conseil d'administration.* — MM. Pierre,  $\odot$  I,  $\odot$  I,  $\odot$  I, Inspecteur d'académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, *Président*; Lemaire,  $\odot$  I,  $\odot$  A, *Président de Chambre à la Cour d'appel*; Bosquet, conseiller à la cour d'appel; Farez,  $\odot$  I, Ingénieur civil à Douai; Evrard,  $\odot$  A, conseiller municipal à Douai; Mention, Conseiller général à Douai; Debève,  $\odot$  A, Conseiller général, à Masny.

*Personnel enseignant.* — MM. Bouffandeau,  $\odot$  A, *Directeur*; Marie, *Econome*; Leduc,  $\odot$  I, Pagès, Bridelance, Monsinjon, Frixon, Bertoux,  $\odot$  A, Ricquet et Pamart,  $\odot$  A,  $\odot$  I, *Professeurs*; Prévot, *Maitre-adjoint*; Herlin,  $\odot$  I, *Directeur de l'École primaire annexe*; Lempereur, *Instituteur-adjoint à l'École annexe*; Frixon et Leduc, *Professeurs de dessin*; Gillet, *Professeur de chant*; Dessaint, *Maitre d'horticulture*; Pollet, *Médecin*.

Les élèves-maitres sont au nombre de 150, tous entretenus par l'Etat.

### Ecole de filles.

*Conseil d'administration.* — MM. Pierre,  $\odot$  I,  $\otimes$ , Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, *Président*; Mention, Conseiller général, à Douai; Debève,  $\odot$  A, Conseiller général, à Masny; Bosquet, Conseiller à la Cour d'appel; Telliez, Conseiller à la Cour d'appel; Hattu, avocat, à Douai; Evrard,  $\odot$  A, Conseiller municipal, à Douai.

*Personnel enseignant.* — M<sup>lle</sup> Kieffer,  $\odot$  A, *Directrice*; M<sup>lle</sup> Gruin, *Econome*; M<sup>lles</sup> Compain, Tassin, Viaud, Arnaud, Pecque, Grauvogel, Roudier, M<sup>me</sup> Monsinjon, *Professeurs*; M<sup>lle</sup> Maïaux, *Directrice de l'École primaire annexée*; M<sup>lle</sup> Granet, *adjointe*; M<sup>lle</sup> Dubus, *Professeur de solfège*; M. de Sylva, *Professeur de dessin*; M. Pollet, *Médecin*.

Le nombre des élèves-maîtresses est de 150, toutes entretenues par l'Etat.

### ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

Le département du Nord compte 11 écoles primaires supérieures: 9 pour les garçons et 2 pour les filles.

#### 1<sup>o</sup> GARÇONS :

Lille, boulevard Louis XIV, *Directeur*: M. Lesnes. — Roubaix, rue de Soubise, *Directeur*: M. Gernez,  $\odot$  I. — Tourcoing, rue de Gand, *Directeur*: M. Demolon,  $\odot$  A. — Haubourdin, *Directeur*: M. Loridan,  $\odot$  A. — Fournes, *Directeur*: M. Gombert,  $\odot$  A. — Douai, *Directeur*: M. Reiter,  $\odot$  I. — Denain, *Directeur*: M. Champagne,  $\odot$  A. — Landrecies, *Directeur*: M. Séveste. — Valenciennes, *Directeur*: M. Damien,  $\odot$  A.

#### 2<sup>o</sup> FILLES :

Lille, boulevard des Écoles, *Directrice*: M<sup>lle</sup> Dugardin. — Roubaix, rue du Grand-Chemin, *Directrice*: M<sup>lle</sup> Coulbaux,  $\odot$  A.

#### COMMISSIONS D'EXAMEN DES ASPIRANTS ET DES ASPIRANTES AUX BREVETS DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

LILLE. — Aspirants. — *Brevet élémentaire et Brevet supérieur*: MM. Pierre,  $\odot$  I,  $\otimes$ , *Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord*, Minet,  $\odot$  I, Cuir,  $\odot$  I, Belot,  $\odot$  A, Druaux,  $\odot$  I, L'hôte,  $\odot$  I, *Inspecteurs primaires*; Froissard,  $\odot$  I, Darchez,  $\odot$  I, *Professeurs au Lycée*; Tilmant,  $\odot$  I, *Directeur honoraire de l'école supérieure de Lille*; Lesnes, *Directeur de l'École supérieure de Lille*; Delattre, Foubert, Herlemont, Hecht, Eloire, Cochez,  $\odot$  A, *Professeurs à l'École supérieure*; Richez, Huriez, Willerval,  $\odot$  A, *Instituteurs à Lille*, Couchouron, *Instituteur privé à Lille*, Alvin, *Professeur de Gymnastique*.

Aspirantes. — *Brevet élémentaire et Brevet supérieur* : MM. Pierre,  I,  I, *Inspecteur d'Académie, Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord*, Minet,  I, Cuir,  I, Belot,  A, Druaux,  I, L'hôte,  I, *Inspecteurs primaires* ; M<sup>lles</sup> Lempereur,  I, *Directrice du Collège Fénelon*, Bourgoignon et Girod, *Professeurs au Collège* ; Dugardin, *Directrice de l'École primaire supérieure*, Chimot, Dubois, Mériaux, Fichel, Ledun, Declereq, *Professeurs à l'École primaire supérieure* ; MM. Richez, Huriez, Willerval,  A, *Instituteurs à Lille* ; M<sup>mes</sup> Mullier, *Institutrice à Lille*, Hudelo,  A, *Institutrice privée à Lille*.

DOUAI. — Aspirants. — *Brevet élémentaire et Brevet supérieur* : MM. Boutois,  I, Chevalier,  I, *Inspecteurs primaires* ; de Sylva, Limbour,  A, Thumerel,  I, *Professeurs au Lycée* ; Bouffandeau,  A, *Directeur de l'École normale*, Frixon, Pagès, Bridelance, Monsinjon, *Professeurs à l'École normale* ; Reiter,  I, *Directeur de l'École supérieure*, Thomé, Conte, Jacquemart, *Professeurs d'École primaire supérieure* ; Mériaux, Balleux, Breucq, *Instituteurs à Douai* ; Couvreur,  A, *Chef d'institution privée à Gondcourt* ; Guiselin, *Professeur de chant* ; Demaire et Prévot, *professeurs de gymnastique*.

Aspirantes. — *Brevet élémentaire et Brevet supérieur* : MM. Boutois,  I, Chevallier,  I, *Inspecteurs primaires* ; Lirondelle,  A, Dubrulle,  A, Thumerel,  I, Limbour,  A, de Sylva, *Professeurs au Lycée* ; Bouffandeau,  A, *Directeur de l'École normale* ; Frixon, *Professeur à l'École normale* ; M<sup>mes</sup> Kieffer,  A, *Directrice de l'École normale* ; Pecque, Grauvogel, Arnaud, Roudier, *Professeurs à l'École normale* ; Aquart, *institutrice à Douai* ; Soyez, *institutrice à Douai* ; MM. Renaux, Roseau, *Professeurs à l'École primaire supérieure* ; Guiselin, *Professeur de chant* ; Couvreur,  A, *Chef d'institution privée à Gondcourt*.

VALENCIENNES. — Aspirants. — *Brevet élémentaire et brevet supérieur* : MM. Bertrand,  A, Fénard,  A, Villain,  A, *Inspecteurs primaires* ; Fitz-Patrick,  A, Musy, *professeurs au lycée* ; Ducloux, *professeur d'agriculture* ; Champagne,  A, *directeur de l'école primaire supérieure de Denain* ; Salengros, Ducloux, Demongeot, Devoisin, Vermeulen, Kerleroux, *professeurs d'école primaire supérieure* ; Delsarte, *instituteur à Valenciennes* ; Leleu, *instituteur privé à Raismes-Vicoigne*.

Aspirantes. — *Brevet élémentaire et brevet supérieur* : MM. Bertrand,  A, Fénard,  A, Villain,  A, *Inspecteurs primaires* ; Fitz-Patrick,  A, Musy, *professeurs au lycée* ; Damien,  A, *directeur de l'école primaire supérieure de Valenciennes* ; Laurent, Vermeulen, *professeurs d'école primaire supérieure* ; M<sup>lles</sup> Martin,  A, *directrice du collège de Valenciennes*, Poëtte, Vanmoé, *professeurs au collège* ; Wallerand, Lenquette, *institutrice à Valenciennes* ; Bloquau, *institutrice privée à St-Amand*.

COMMISSION D'EXAMEN AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT  
PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

*Président* : M. Pierre,  $\odot$  I,  $\text{S}$ , Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire ; MM. Minet,  $\odot$  I, Cuir,  $\odot$  I, Belot,  $\odot$  A, Inspecteurs primaires ; Lesnes, Directeur de l'École primaire supérieure ; Dubus,  $\odot$  I, Caudrelier, Richez, Patin, instituteurs à Lille ; M<sup>mes</sup> Dugardin, Direct. de l'École primaire supérieure, Blanchart, Martin,  $\odot$  A, Lesnes et Delhayé, Institutrices à Lille.

ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES D'ÉCOLES PUBLIQUES.

**Association des Anciens Élèves du Collège et du Lycée de Lille.**

Cette association, fondée le 3 juin 1857, a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1889. Elle a son siège social à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 77.

**BUREAU** : *Président*, M. Paul Thellier de la Neuville,  $\odot$  A ; *Vice-Président*, M. Gustave Dubar,  $\ast$  ; *Secrétaire-Général*, M. Raymond Rajat ; *Secrétaire-Adjoint*, M. Félix Paquet ; *Trésorier*, M. Ferdinand Cornée,  $\odot$  A.

**COMMISSION** : MM. Alphonse Buisine,  $\odot$  I,  $\text{S}$ , Jules Houdoy, Jules Lefebvre  $\odot$  I, Jean Barbe,  $\odot$  A, Omer Bigo, Auguste Boulanger, Maurice Contamine,  $\odot$  I, Victor Druetz,  $\ast$ , Jules Brassart, Paul Dupire.

**Associations amicales des Anciens élèves des Écoles primaires supérieures de Lille.**

Ces Sociétés ont pour but de resserrer les liens d'amitié entre anciens condisciples, de patronner les élèves sortants ou sortis pour les aider dans le choix d'une carrière ou les secourir, de fonder des récompenses pour les élèves encore présents à l'École.

1<sup>o</sup> ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GARÇONS (siège social à l'École, Boulevard Louis XIV).

*Président* : MM. Jules Lefebvre,  $\odot$  I, r. de la Barre, 31<sup>bis</sup>. — *Vice-Président* : Alfred Mongy,  $\ast$ ,  $\odot$  I, rue d'Artois, 1. — *Trésorier* : Louis Broutin,  $\odot$  A, rue Léon Gambetta, 80. — *Secrétaire* : Gaston Robbe,  $\odot$  A, rue Léon Gambetta, 209.

2<sup>o</sup> ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FILLES (siège social à l'École, Boulevard des Écoles).

*Présidente* : M<sup>lle</sup> Berthe Dugardin. — *Vice-Présidente* : M<sup>me</sup> Mériaux. — *Secrétaire* : M<sup>me</sup> Decourtray. — *Vice-Secrétaire* : M<sup>me</sup> Quiquempois. — *Trésorière* : M<sup>lle</sup> Laure Bailly.

## ENSEIGNEMENT LIBRE.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

#### Facultés catholiques de Lille.

*Chancelier* : M<sup>sr</sup> Ed. Hautcœur ; *Recteur* : M<sup>sr</sup> L. Baunard, A ; *Vice-Recteur* : M. le chanoine H. Didio ; *Bibliothécaire* : M. l'abbé Th. Leuridan ; *Chef-du Secrétariat* : M. S. Frappé ; *Tresorier* : M. de Boninge ; *Econome* : M. Van den Broucke.

#### FACULTÉ DE THÉOLOGIE (61, rue du Port).

*Doyen* : M. le chanoine A. Pillet, r. Colbert, 185, *Droit canonique*. — *Professeurs* : M. le chanoine J. Didiot, r. Colbert, 127, *Théologie morale*. — M. le chanoine H. Moureau, r. Charles de Muysart, 15, *Dogmatique générale*. — M<sup>sr</sup> L. Baunard, boul. Vauban, 60, *Patrologie*. — M. L. Salembier, bd. Vauban, 60, *Histoire ecclésiastique*. — M. H. Quilliet, r. d'Isly, 3, *Dogmatique spéciale*. — M. C. Robart, bd. Vauban, 60, *Écriture sainte*. — M. E. Pannier, r. Boileux, 26, *Langue hébraïque*. — M. A. Chollet, r. d'Isly, 3, *Philosophie*.

#### FACULTÉ DE DROIT (rue François-Baes).

*Doyen* : M. le comte de Vareilles-Sommières, C<sup>+</sup>, villa Jeanne d'Arc, à Cantelieu.

*Enseignement* : 1<sup>re</sup> année. — *Droit naturel*, M. Rothe, r. Princesse, 71 ter. — *Droit romain*, M. Ory, Cantelieu. — *Droit civil*, M. De Corbie, r. Princesse, 9. — *Histoire du Droit français*, M. Rothe. — *Economie politique*, M. Béchaux, boul. de la Liberté, 110. — *Apologétique*, M. le chanoine Moureau, r. Charles de Muysart, 15. — *Droit constitutionnel*, M. Duthoit, r. de Bourgoigne, 39.

2<sup>e</sup> année. — *Droit naturel*, M. Rothe. — *Droit romain*, M. Arthaud, C<sup>+</sup>, r. Roland, 62. — *Droit civil*, M. de Vareilles, C<sup>+</sup>. — *Droit administratif*, M. Groussau, C<sup>+</sup>, à Lomme. — *Droit criminel*, M. Gand, C<sup>+</sup>, r. du Pont-Neuf, 44. — *Droit des gens*, M. Selosse, r. St-Pierre, 5.

3<sup>e</sup> année. — *Droit canon*, M. le chanoine Pillet, r. Colbert, 185. — *Droit civil*, M. Delachenal, r. Colbert, 178. — *Droit commercial*, M. Trolley de Prévaux, r. Alexandre Leleux, 10. — *Procédure civile*, M. Vanlaer, bd. de la Liberté, 127. — *Droit international privé*, M. Selosse. — *Les voies d'exécution*, M. Vanlaer. — *Droit maritime*, M. Trolley de Prévaux. — *Législation financière*, M. Béchaux et M. Boissard. — *Conférences de licence*, MM. Maurice Vanlaer, Alexandre Cavois, J. Duquesne et Boissard.

DOCTORAT. — *Pandectes*, M. Arthaud, C<sup>+</sup>. — *Droit coutumier et histoire approfondie du Droit français*, M. Trolley de Prévaux. — *Droit*

civil approfondi, M. Delachenal. — *Histoire des doctrines économiques*, MM. Selosse et Maur. Vanlaer. — *Science financière*, M. Béchaux. — *Conférences de droit romain*, MM. Ory et Duquesne. — *Conférences de droit civil*, MM. de Vareilles, C. †, Delachenal, de Corbie. — *Conférences de droit commercial, droit criminel, etc.*, MM. Trolley de Prévaux et Gand, †; *droit administratif*, M. Groussau, †.

*Enregistrement et notariat*, M. Vanlaer. — *Séminaire, exercices de travaux pratiques*, MM. de Vareilles, C. †, Delachenal pour le *droit civil*; MM. Groussau † et Gand, †, pour le *droit public*; M. Béchaux, pour l'*économie politique*.

SECTION DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES. — *Sociologie*, M. le chanoine J. Didiot, r. Colbert, 127. — *La question du salaire*, le R. P. Fristot. — *Le socialisme*, le R. P. de Pascal. — *Histoire de la science politique*, M. A. de Margerie, ✱, ☉ I, C. †. — *Histoire contemporaine*, M. P. de la Gorce, r. Royale, 129. — *Histoire locale*, M. l'abbé Th. Leuridan, boul. Vauban, 60. — *Droit constitutionnel comparé*, M. E. Duthoit. — *Apologétique*, M. le chanoine Mourreau. — *Le droit d'association et sa législation*, M. le comte de Vareilles, C. †. — *Droit naturel*, M. Rothe. — *Economie politique*, M. Béchaux. — *Les personnes, la famille et la propriété en droit français*, M. Delachenal. — *Histoire du droit public français*, M. Rothe. — *Législation de la presse*, M. Gand, †. — *La décentralisation et le socialisme*, M. Groussau, †. — *L'impôt sur le revenu et l'impôt progressif*, M. Hubert-Valleroux. — *Histoire du journalisme*, M. Tavernier. — *Questions de colonisation*, M. Selosse. — *Le régime du travail en Allemagne et en Autriche*, M. Le Cour-Grandmaison. — *La question monétaire*, M. de Lamarzelle. — *La démoralisation de la jeunesse contemporaine*, M. Jules Bonjean. — *Histoire diplomatique de la France de 1789 à 1897*, M. J. Bon. — *Anthropologie*, MM. Duret, †, Boulay, Van Oye, Delassus, Bourgeat, Lavrand, Toison, Rogie, Lemièrre, R. P. Fristot. — *Cours de langue allemande et de langue anglaise*.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE (58, rue du Port).

I. Médecine. — M. H. Desplats, †, doyen, boul. Vauban, 56. — Cours du semestre d'hiver : *Chimie*, M. Lenoble, r. Négrier, 28. — *Physique médicale*, M. Witz, †, r. d'Antin, 29. — *Histoire naturelle médicale*, M. Bernard, r. de Roubaix, 28. — *Thérapeutique et matière médicale*, M. Guérinonprez, C. †, r. Nationale, 132. — *Anatomie*, M. Rogie, r. de Bourgogne, 60. — *Pathologie élémentaire*, M. Lavrand, r. Gombert, 4. — *Pathologie externe*, M. Rédiér, r. de Pas, 1. — *Histologie*, M. Toison, à Douai. — *Accouchements*, M. Eustache, r. Jacquemars Gielée, 124. — *Médecine légale*, M. Delassus, r. Puébla, 1. — *Anatomie élémentaire*, M. Voituriez, bd. de la Liberté, 59 bis. — *Apologétique*, M. le chanoine Mourreau. — Cours du semestre d'été : *Chimie médicale*, M. Carrez,

r. de Toul, 14. — *Physique médicale*, M. Witz,  $\frac{1}{2}$ , r. d'Antin, 29. — *Histoire naturelle médicale*, M. Lienhart, pl. Philippe-de-Girard. — *Physiologie*, M. Baltus, r. d'Angleterre, 42. — *Pathologie interne*, M. Bouchaud,  $\frac{1}{2}$ , à Lommelet-Marquette. — *Anatomie pathologique*, M. Augier,  $\frac{1}{2}$ , r. Nationale, 162. — *Bactériologie*, M. Lemièrè, boul. Bigo-Danel, 14. — *Médecine opératoire*, M. Faucon, r. Royale, 26. — *Hygiène*, M. Lemièrè. — *Maladies des yeux*, M. Dujardin, bd. Vauban, 32.

Conférences et travaux pratiques : *Dissection*, M. Voituriez. — *Zoologie*, M. Bernard. — *Chimie*, M. Monnet. — *Médecine légale*, M. Delassus. — *Physique*, M. Lamblin. — *Histoire naturelle médicale*, M. Lienhart. — *Physiologie*, M. Baltus. — *Histologie*, M. Toison. — *Bactériologie*, M. Lemièrè. — *Médecine opératoire*, M. Faucon. — *Anatomie pathologique*, M. Augier.

Cliniques : *Clinique médicale* (Hôpital de la Charité), M. Desplats,  $\frac{1}{2}$ , bd. Vauban, 56 ; *Assistant*, M. Derville, r. Jean-sans-Peur, 28. — *Clinique chirurgicale* (Hôpital de la Charité), M. Duret,  $\frac{1}{2}$ , bd. Vauban, 21 ; *Assistant*, M. Vallin, r. d'Inkermann, 12. — *Clinique obstétricale* (Maternité, rue du Port, 86), M. Eustache.

Cliniques complémentaires : Dispensaire Saint-Raphaël (rue du Port, 86). *Maladies nerveuses*, M. Bouchaud,  $\frac{1}{2}$ . — *Maladies des femmes*, M. Eustache. — *Maladies chirurgicales*, M. Faucon. — *Maladies internes*, M. Baltus. — *Maladies de la bouche et des dents*, M. Redier. — *Maladies de la peau*, M. Derville. — *Maladies des yeux*, M. Dujardin. — Dispensaire Saint-Camille (rue de la Bassée, 8). *Maladies chirurgicales*, M. Vallin. — *Maladies internes*, MM. Bernard et Voituriez. — *Maladies des oreilles, de la gorge et du nez*, M. Lavrand. — *Maladies des yeux*, M. Thilliez. — Hôpital Saint-Antoine (Boulevard Victor Hugo). *Maladies des enfants*, M. Augier,  $\frac{1}{2}$ . — *Chirurgie*, M. Guermontprez, C  $\frac{1}{2}$ .

II. Pharmacie—Cours du semestre d'hiver : *Chimie*, MM. Schmitt,  $\frac{1}{2}$ , r. Pierre Martel, 7, et Lenoble. — *Physique*, M. Witz,  $\frac{1}{2}$ , r. d'Antin, 29. — *Botanique générale*, M. le chanoine Boulay, r. Mercier, 14. — *Zoologie*, M. Bernard. — *Minéralogie*, M. le chanoine Bourgeat, r. Charles de Muysart, 15. — *Thérapeutique et matière médicale*, M. Guermontprez, C  $\frac{1}{2}$ . — Cours du semestre d'été : *Chimie*, MM. Schmitt,  $\frac{1}{2}$ , et Carrez. — *Physique*, M. Witz,  $\frac{1}{2}$ . — *Botanique*, MM. le chanoine Boulay et Lienhart. — *Minéralogie*, M. le chanoine Bourgeat. — *Pharmacie*, M. Schmitt,  $\frac{1}{2}$ .

Conférences et travaux pratiques : *Chimie*, M. Monnet. — *Zoologie*, M. Bernard. — *Botanique*, M. le chanoine Boulay. — *Pharmacie*, M. Baelde. — *Herborisations*, M. Lienhart.

III. École de sages-femmes (place Sébastopol, 14). — M. Eustache, *Professeur*.

## FACULTÉ DES LETTRES (rue François Baes).

*Doyen*: M. A. de Margerie, \*, I, C †, *Philosophie*. — *Professeurs*: Mgr Bannard, I, *Eloquence sacrée*. — R. P. Orhand, *langue et littérature grecque*. — M. V. Canet, †, et M. J. Guillaume, *Histoire et géographie*. — M. A. Charaux, †, *Langue et littérature française*. — M. l'abbé Looten, *Littératures étrangères*. — M. l'abbé Cliquennois, *Philologie et grammaire comparée*. — M. l'abbé Rambure, M. l'abbé Bayard, *langue et littérature latine*. — *Maitres de Conférences*: R. P. Dargent, *langue et littérature grecque*. — M. l'abbé Lecigne, *Langue et littérature française*. — M. l'abbé Roupain, *Conférences de lettres*. — M. Gabide, *Langue et littérature allemande*.

## FACULTÉ DES SCIENCES (Rue de Toul).

(Cours préparatoires aux certificats d'études supérieures).

*Doyen*: M. A. Witz, †, rue d'Antin, 29, *Physique*. — *Professeurs*: M. E. Villié, †, boul. Vauban, 78, *Calcul différentiel et intégral*. — M. de Salvert, *Mécanique rationnelle*. — M. l'abbé Stoffaes, boul. Vauban, 58, *Algèbre et géométrie*. — M. E. Schmitt, †, r. Pierre Martel, 7, *Chimie*. — M. Delemer, r. de Bourgogne, *Physique*. — M. le chanoine Boulay, r. Mercier, 14, *Botanique*. — M. le chanoine Bourgeat, r. Ch. de Muysart, 15, *Géologie et Minéralogie*. — M. Van Oye, *Zoologie*. — M. Maurice, *Anatomie et embryogénie comparées*. — *Cours préparatoires au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles*. — *Professeurs*: *Physique*, M. Witz, †, — *Chimie*, MM. Carrez, Lenoble et Monnet. — *Botanique et Zoologie*, MM. Bernard et Lienhart. — *Chefs des travaux*: MM. Lamblin, Caron, et Wavelet.

## ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES (rue de Toul)

(Annexée aux Facultés catholiques).

*Directeur*: M. le Colonel Arnould, \*, †, Ancien élève de l'École polytechnique, r. Princesse, 59.

*Enseignement*: R. P. Fristot, r. Négrier, 22, *Cours de morale religieuse et de Droit naturel*. — M. Stoffaes, *Mathématiques*; — M. A. Witz, †, *Physique industrielle*. — M. Lenoble, *Chimie organique et chimie industrielle*. — M. Villié, †, *Analyse et mécanique rationnelle*. — M. Sabatier, r. Denfert-Rochereau, 45, *Organes de machines*. — M. Rolez, r. de Gand, 30, *Dessin industriel*. — M. Béchaux, *Economie sociale*. — M. Selosse, *Commerce et bureau commercial*. — M. Trolley de Prévaux, *Droit commercial et industriel*. — M. Maurice Vanlaer, *Droit administratif et éléments de droit civil*. — M. P. Vilain, *Architecte*, boul. Bigo-Danel, 12, *Construction*. — M. C. Maurice, *Histoire naturelle appliquée à l'industrie*. — M. Arnould, \*, †, *Filature, Tissage et technologie*. — M. P. Bernard, *Hygiène industrielle*. — M. F. Fidèle, *Dessin de tissage, esquisse et mise en carte*. — MM. Helluy, r. Grande Chaussée, 46, Leplus, r. de Bourgogne, 48 et Dimnet, agrégé, *Allemand et Anglais*. — *Travaux pratiques de chimie industrielle, d'électricité, de teinture, de filature et de tissage*.

*Troisième année spéciale aux candidats ingénieurs* : M. Arnould, \*, †, *Travaux publics*. — R. P. Séverin, *Résistance des matériaux*. — M. Lenoble, *Chimie analytique*. — R. P. Séverin, *Topographie*. — M. le chanoine Bourgeat, *Géologie et minéralogie appliquées à l'art de l'ingénieur*. — *Travaux pratiques de chimie analytique et de géologie*. — *Projets de routes, de ponts, de machines et d'installations d'usines*.

#### **Association des Anciens Étudiants des Facultés catholiques de Lille.**

Cette association a pour but de conserver et de fortifier les relations amicales formées entre ses membres durant le cours de leurs communes études. Elle compte actuellement plus de 600 adhérents. Chaque année, l'association publie un compte-rendu de ses travaux, suivi de la liste de ses membres et des résultats des divers concours institués par elle pour les étudiants des Facultés et pour les élèves de l'enseignement secondaire libre.

*Président* : M. E. Bonduel, avocat, r. de Bourgogne. — *Vice-Présidents* : MM. l'abbé Chollet et E. Massart. — *Secrétaire* : M. G. Herlin. — *Trésorier* : M. P. Drillon. — *Vice-Secrétaire* : M. J. Gervais. — *Vice-Trésorier* : M. le baron Alex. Cayrois.

#### **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LIBRE.**

*Armentières* : MM. l'abbé Richard. — *Bantigny* : Bachelet — *Bailleul* : l'abbé Balois. — *Bavai* : l'abbé Fournier. — *La Bassée* : l'abbé Demoulin. — *Bergues* : l'abbé Rajon. — *Cambrai* : l'abbé Foulon. — *Douai* : l'abbé Reboux, l'abbé Descamps. — *Dunkerque* : l'abbé Durant. — *Gondecourt* : Couvreur fils. — *Estaires* : l'abbé Catteau. — *Fourmies* : l'abbé Gontier. — *Lille* : l'abbé Moureau ; Pilate ; l'abbé Boulangé ; l'abbé Schmit ; l'abbé Deblauwe ; l'abbé Mollet. — *Loos* : l'abbé Lefebvre. — *Marcq-en-Barœul* : l'abbé Dieu. — *Merville* : l'abbé Thomann. — *Hazebrouck* : l'abbé Baron, l'abbé Denys. — *Roubaix* : l'abbé Chabé. — *Sainghin-en-Weppes* : l'abbé Lengrand. — *Saint-Amand* : l'abbé Moreau. — *Somain* : l'abbé Cachera. — *Tourcoing* : l'abbé Leblanc. — *Valenciennes* : l'abbé Sapelier.

#### **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.**

##### **Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix.**

Place Chevreul, 4, 3, 5, et 7, rue de l'Ermitage.

Par décret en date du 9 février 1883, rendu en exécution de la loi du 5 août 1881, les Ecoles municipales académiques de Roubaix ont été érigées en établissement national qui prend le titre d'Ecole nationale des Arts industriels.

Les attributions du Conseil supérieur de l'Ecole ont été définies par l'article 9 de la convention intervenue le 28 novembre 1882 entre la ville de Roubaix et l'Etat.

Ce Conseil est composé comme suit : *Membres de droit* :

MM. Lauranceau, O<sup>\*</sup>, I, Préfet du Nord, *Président*; Henri Carrette, Maire de Roubaix, *Premier Vice-Président*; Julien Lagache, \* A, Président de la Chambre de commerce, Manufacturier, *Deuxième Vice-Président*; Henri Verlais, I, *Administrateur*, *Secrétaire du Conseil*.

*Membres électifs.* — MM. Achille Scrépel; G. Riche, Ingénieur; Edouard Roussel, conseiller d'arrondissement, Manufacturier; Ch. Junker, A, Filateur; J.-B. Meillassoux, Teinturier; A. Ryo, Ingénieur; Ed. Dupire, A, Architecte; Ad. Prouvost, Manufacturier; F. Carrissimo, Membre de la Chambre de Commerce.

M. Jean Monfils, A, *Secrétaire*, *Agent comptable*.

**PROFESSEURS.** — *Cours préparatoire de Dessin à main levée*: M. E. Bouzin; — *Cours élémentaire, moyen de Dessin, Perspective et Histoire de l'Art*: M. A. Sératzky, A; — *Cours supérieur de Dessin, d'Anatomie artistique, de Peinture à l'huile et à l'eau, d'Histoire et de Composition décorative*: M. S. Broux; — *Cours de Modelage, de Sculpture, de mise au point, de Sculpture sur bois, sur pierre, sur marbre*, M. E. Ollé; — *Cours de Dessin linéaire, de Géométrie plane, d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géométrie dans l'espace*; M. A. Faidherbe; — *Cours de Géométrie descriptive, mécanique appliquée, croquis de machines*: M. G. Druennes; — *Cours d'Architecture, de Construction générale pour les ouvriers du bâtiment*: M. Barbotin; — *Cours de Chimie industrielle, de Physique industrielle, de manipulations de Chimie industrielle*: M. A. Béghin; *Préparateur*: M. J. Declercq; — *Cours de Teinture, d'Impression, d'apprêt, de fabrication de matières colorantes*: M. H. Lagache; N. . . ., professeur-adjoint; *Préparateurs*: MM. R. Wagnon et Scrive; — *Cours de Tissage*: M. Ch. Vinque; M. L. Blay, professeur-adjoint; — *Cours de Travaux pratiques de Remettage*: MM. Decottignies et Florquin; — *Cours de chauffeurs*: M. P. Bonet; — *Cours de Filature et de Peignage*: M. James Dantzer; *aide-professeur*: M. Plouvier.

**SURVEILLANT CHEF**: M. G. Nogaret.

*Surveillants*: MM. H. Notte, A. Boutteville, A. Monnier. *Concierge Appareilleur*: M. J. Verbecke. *Concierge*: M. G. Béart. *Chauffeur-Mécanicien*: M. J. Lechantre.

### **École nationale des industries agricoles de Douai.**

Cette école a pour but de préparer et de former, pour la conduite des sucreries, des distilleries, des brasseries et autres industries annexes de la ferme, des hommes capables de les diriger. Elle sert, en outre, d'école d'application aux élèves sortant de l'Institut agronomique et des Ecoles nationales de l'Etat. Elle reçoit enfin, à titre d'auditeurs libres, les personnes désireuses d'étudier une industrie agricole ou une question spéciale à ces industries.

*Directeur*: MM. Mantou ; *Sous-directeur*: Orry; *Economiste-comptable*: N. . . . ; *Commis-secrétaire*: Corbet.

**PROFESSEURS :** *Sucrierie* : MM. Saillard,  $\odot$ A,  $\otimes$ ; *Distillerie* : Lévy ; *Brasserie* : Moreau ; *Mathématiques, mécanique et dessin géométrique* : Leduc,  $\odot$ I ; *Législation, économie rurale* : Bertauld ; *Agriculture et zootechnie* : Troude ; *Physique et chimie* : N..... ; *Dessin industriel et construction* : Codron,  $\odot$ A ; *Comptabilité* : N.....  
*Chef mécanicien* : M. J.-B. Bonte  $\otimes$  ; *Surveillant-concierge* : M. Bailleul.

### **École nationale professionnelle d'Armentières.**

*Conseil d'administration.* — MM. le Préfet du Nord, *Président* ; le Recteur de l'Académie, *Vice-Président* ; l'Inspecteur d'Académie, Directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord ; le Maire d'Armentières ; Defline,  $\odot$ A, Ingénieur civil, délégué du ministère du commerce ; Chas,  $\otimes$ ,  $\odot$ I, fabricant de toiles à Armentières ; Feinte, fabricant de toiles à Armentières ; Leblanc,  $\otimes$ ,  $\odot$ I, Inspecteur général de l'Instruction publique.

*Directeur* : M. Lacabe-Plasteig,  $\odot$ I ; *Econome* : M. Reversé,  $\odot$ A.  
 — *Commis d'économat* : M. Carré. — *Ingénieur des travaux* : M. De-lattre. — *Professeurs* : MM. Adam, Chevrier, Nicolas, Tripard,  $\odot$ A, Dessaint, Dantzer, N.... — *Surveillant général* : M. Fourdrinoy. — *Maîtres internes* : MM. Brienne, Dutoit, Herlin, Larivière, Leconte, Molin, Moniez. — *Directeur de l'école primaire annexée* : M. Marchand,  $\odot$ A. — *Instituteurs adjoints* : MM. Douillet, Gosselet, Jacob. — *Directrice de l'école maternelle annexée* : M<sup>me</sup> Gosselet. — *Sous-Directrice* : M<sup>lle</sup> Marcoux. — *Adjudant-Surveillant* : M. Deniau.

### **Institut industriel du Nord de la France.**

L'Institut industriel du Nord de la France a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal de Lille du 5 octobre suivant.

La durée des études est de trois années.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION.** — Le Conseil d'administration de l'Institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 15 octobre 1890.

Il se compose de :

MM. le Préfet du Nord, *Président* ; Sculfort,  $\otimes$ ,  $\odot$ A, Sirot,  $\odot$ A, Defline,  $\odot$ A, Tribourdaux,  $\otimes$ , Conseillers généraux ; le Maire de Lille ; le Président de la Chambre de Commerce de Lille ; de Laper-sonne,  $\odot$ I, Doyen de la Faculté de médecine ; Gosselet,  $\odot$  $\otimes$ ,  $\odot$ I,  $\otimes$ , Doyen de la Faculté des Sciences ; Kolb,  $\odot$  $\otimes$ ,  $\odot$ I,  $\otimes$ , Administrateur délégué des Etablissements Kuhlmann ; Parent, Directeur des Etablissements de Fives-Lille ; Vancauwenberghé,  $\otimes$ , Filateur à St-Pol-sur-Mer ; Parsy, Administrateur de la Société des ciments de Pernes ; le Directeur de l'Institut, *Secrétaire*. — M. Stoclet,  $\otimes$ ,  $\odot$ A,  $\otimes$ , Sous-directeur, *Secrétaire-adjoint du Conseil*.

Ce Conseil tient ses séances à l'Institut, sur la convocation du Préfet, Président.

ADMINISTRATION. — MM. Gruson, \*, O I, O †, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, *Directeur*; Stoclet, \*, O A, †, Ingénieur des Ponts et chaussées, Agent-Voyer en Chef du département du Nord, *Sous-Directeur et Directeur des études*; Rouquette, \*, Capitaine en retraite, *Inspecteur principal, Trésorier*; Boquillon, \*, Capitaine en retraite, *Inspecteur des études*; Waidmann, \*, Capitaine en retraite, *idem*; Huguet, \*, Capitaine en retraite, *idem*; Provencal, \*, Capitaine en retraite, *Inspecteur-Econome*; Ch. Richard, O A, O †, Docteur-médecin.

ENSEIGNEMENT. — *Mathématiques pures et appliquées*: MM. Demartres, O I, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences; Souillart, \*, O I, Professeur à la Faculté des Sciences; Bouvart, O I, Ancien Professeur au Lycée de Lille; Boulanger, Docteur ès-sciences mathématiques, r. Caumartin, 80. — *Mécanique rationnelle*: Petot, O I, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Mécanique appliquée et construction des machines*: Payet, Ingénieur des Manufactures de l'Etat; Herscher, Ingénieur au corps des Mines; Codron, O A, r. Solférino, 270. — *Constructions industrielles*: Payet, Ingénieur des Manufactures de l'Etat. — *Chemins de fer*: Delebecque, Ingénieur en chef des ateliers du chemin de fer du Nord. — *Physique générale*: Damien, \*, O I, †, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Physique industrielle et Métallurgie*: Hermant, Ingénieur, Parvis St-Michel, 8. — *Chimie générale*: Paillot, O A, agrégé à la Faculté des Sciences. — *Chimie analytique*: Lacombe, Ingénieur, r. de Bourgogne, 41. — *Chimie industrielle*: Buisine, O I, †, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Teinture et apprêts*: Matignon, O A, Professeur-adjoint à la Faculté des Sciences. — *Cours élémentaire d'électricité*: Paillot, O A, agrégé de la Faculté des Sciences. — *Electricité théorique*: Camichel, Professeur à la Faculté des Sciences; Swynghedauw, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Electricité pratique*: Neu, Ingénieur électricien, r. Brûle-Maison, 60. — *Télégraphie et Téléphonie*: Bazille, Ingénieur des Postes et Télégraphes. — *Filature et tissage*: Dantzer, Ingénieur, Bd de la Liberté, 100 bis. — *Minéralogie et Géologie*: Paul Hallez, O I, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Sucrerie et distillerie*: Dejonghe, Ingénieur chimiste. — *Droit*: Peltier, Professeur à la Faculté de droit. — *Géographie industrielle*: Ardaillon, Professeur à la Faculté des Lettres. — *Comptabilité*: Cochez, O A, r. St-Gabriel, 7. — *Dessin et travaux d'atelier*: Codron, O A, et Dantzer, Ingénieurs. — *Lever de plans et nivellement*: Boulanger, Docteur ès-sciences. — *Fermentations industrielles*: Rolants, Préparateur à l'Institut Pasteur. — *Hygiène*: Richard, O A, O †, Docteur en médecine, r. de la Barre, 46. — *Manipulations*: Guenez, Chimiste en chef des douanes. — *Travaux*

*pratiques d'électricité* : Pennerier, Inspecteur des Services électriques au chemin de fer du Nord. — *Langue française* : Lesnes, Directeur de l'École primaire supérieure de Lille, Bd. Louis XIV.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des interrogateurs, des chefs d'atelier et des contremaîtres d'ajustage, de menuiserie et d'électricité pratique.

### **Association amicale des Anciens Élèves de l'Institut Industriel du Nord.**

(Siège social : à Lille, rue Faidherbe, 17).

Cette Société a été organisée en 1875 et les statuts qui la régissent ont été approuvés par arrêté préfectoral en date du 8 Décembre 1875. Elle a pour but de maintenir entre les anciens élèves de l'Institut l'esprit de confraternité et les relations amicales, de relier successivement les promotions entre elles, de tenir les associés au courant des progrès industriels et commerciaux; enfin, de leur ouvrir des débouchés en recherchant pour eux les emplois vacants. — La Société comprend environ 600 membres titulaires. *Le secrétariat est ouvert tous les soirs, de 5 h. 1/2 à 7 h.*

**BUREAU.** — *Président* : M. Paul Parsy, rue Voltaire, 24; *Vice-Présidents* : MM. Armand Bauvin, r. Bourjemois, 13; Jean Lavollay, rue de Messine, 1, St-André-lez-Lille; *Secrétaires* : MM. Victor Vandier, rue Pierre Legrand, 10, Fives-Lille; Fernand Verbièse, r. des Débris-St-Étienne, 11; *Treasorier* : M. Alexandre Delay, r. Nationale, 149.

**COMITÉ D'ADMINISTRATION** : MM. Léon Boivin, r. Nationale, 284; Achille Cormorant, r. Jeanne d'Arc, 35; Charles Deldique, à Loos-lez-Lille; Louis Dubray, r. Barthélémy-Delespaul, 3; Gaston Hallez, r. d'Iéna, 66 bis; Léon Lemire, rue du Chevalier Français, 64, St-Maurice-Lille; René Peyre, à Aubers; Armand Sée, rue Nicolas-Leblanc, 51; Jean Vandembosch, rue Faidherbe, 38; Georges Wauquier, rue de Wazemmes, 69. — *Anciens Présidents, membres de droit du Comité d'administration* : MM. Paul Bonet, r. Faidherbe, 14-13; Paul Gaillet, r. Nicolas-Leblanc, 8; Alfred Goblet, à Croix (Lille); Désiré Mallet, r. Brûle-Maison, 36. — *Ancien Vice-Président, membre de droit du Comité d'administration* : M. Etienne Batteur, r. Chevreul, 2. — *Secrétaire-adjoint* : M. Eugène Chuffart, Route de Roubaix, 32, Mons-en-Barœul.

### **École Supérieure de Commerce de Lille et de la région du Nord.**

(36, rue Nicolas-Leblanc, Lille).

L'École supérieure de commerce de Lille et de la région du Nord a été fondée par la Chambre de Commerce de Lille qui l'administre et qui la dirige avec le concours de la ville de Lille et des Chambres de Commerce du département.

Reconnue par l'État (décret du 12 juillet 1892), l'École supérieure de commerce est placée dans la catégorie des établissements d'instruction visés par l'art. 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, et est par conséquent admise à délivrer des diplômes conférant une remise de deux années de service militaire.

**CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT** : M. le Préfet du Nord, *Président d'honneur*; MM. J. Le Blan, O \*, président de la Chambre de

Commerce de Lille, *Président*; Le Gavrian, député, Edmond Faucheur, \*, vice-présidents de la Chambre de Commerce; le maire de Lille, les présidents des Chambres de Commerce du département, *membres de droit*; Édouard Agache, \*, Président de la Société Industrielle du Nord de la France, Anatole Descamps, *membres de la Chambre de Commerce de Lille*; Henri Trannin, ① I, directeur, *Secrétaire*.

ADMINISTRATION: MM. Henri Trannin, ① I, docteur ès-sciences, *Directeur*; Gustave Brillion, \*, chef de bataillon du Génie en retraite, r. d'Antin, 27, *Sous-Directeur Econome*; Cappart, r. Nicolas-Leblanc, 36; Carré, r. Pasteur, 32; Foucray, r. Nicolas-Leblanc, 36; de St-Léger, r. Nicolas-Leblanc, 36, licenciés, *Sous-Inspecteurs*.

PERSONNEL ENSEIGNANT: *Commerce et comptabilité*: MM. Roron, r. Barthélémy-Delespaul, 5; *Anglais*: Hirsch d'Aubyn, Carême, professeurs au Lycée; *Allemand*: Rohmer, ① A, Muller, ① I, professeurs au Lycée; *Espagnol*: Hacquin, ① A; *Mathématiques*: J. Lefebvre, ① I, professeur au Lycée; *Marchandises et essais*: Moniez, ① I, professeur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie; *Géographie économique*: Merchier, ① I, professeur au lycée; *Histoire du Commerce*: Petit-Dutaillis, professeur à la Faculté des Lettres; *Législation commerciale et maritime*: Féder, ① I, doyen honoraire de la Faculté de Droit; *Législation industrielle et ouvrière*: Vallas, ① I, Doyen de la Faculté de Droit; *Législation fiscale et douanière*, *Economie politique*: Wahl, ① A, professeur à la Faculté de Droit; *Transports et outillage*: Bonnin, ingénieur des Arts et Manufactures, r. Gauthier-de-Châtillon, 3; *Chimie organique*: Godfrin, professeur au Lycée; *Commerce des textiles, fils et tissus*: Dantzer; *Calligraphie*: Dubus, ① I; *Français*: Foucray; *Cours préparatoire*: Cappart, Carré, Foucray, de St-Léger, licenciés.

### **École des Arts industriels de Tourcoing.**

Il a été créé, à Tourcoing, en 1887, sous le patronage de la Chambre de Commerce, une Ecole industrielle qui fonctionne régulièrement et a déjà rendu de signalés services, en préparant de bons contremaîtres et de bons employés à l'industrie. En 1897, il a été ajouté aux programmes un enseignement commercial.

M. Th. Bon, *Directeur de l'École, professeur de Tissage*; M. l'abbé Courquin, *professeur de Filature et d'Électricité*; M. Letombe, *Ingénieur des arts et manufactures, chargé du cours de chauffeurs*; M. Emile Bugnon, *Expert-comptable, professeur du cours de comptabilité commerciale*; M. Etienne Maillard, *avocat, agréé au Tribunal de commerce de Tourcoing, professeur du cours de droit commercial et industriel*; M. Joseph Petit-Leduc, *Secrétaire administratif de la Chambre de Commerce, professeur du cours de commerce et de marchandises*; M. Jules Wartelle, *sténo-dactylographe, professeur du cours de sténographie et de dactylographie*.

Le personnel comprend en outre un contremaître de filature et un contremaître de tissage.

### **Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles.**

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, à Ronchin ; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

*Comité de surveillance* : MM. le Maire de Lille, *Président* ; Théodore Aronio, propriétaire, r. Royale 91 ; docteur Billon, ✱, à Loos.

*Directeurs des Sourds-Muets* : les Frères de Saint-Gabriel.

Consultations tous les jours pour : 1° les soins à donner aux jeunes enfants sourds-muets ou aveugles ; 2° la correction des défauts de prononciation des entendants-parlants.

*Directrices des Sourdes-Muettes* : les Sœurs de la Sagesse.

Depuis la session d'août 1888, le Conseil général vote en faveur de ces écoles une somme de 59.000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

### **Société des Amis et Anciens Étudiants de l'Université.**

La Société des amis et anciens étudiants de l'Université a été fondée au mois de mars 1892. Elle a pour but de réunir autour de l'Université de Lille tous ceux qui s'intéressent au développement des études d'enseignement supérieur dans la région du Nord et de permettre en même temps aux anciens élèves de se rattacher par un lien durable aux Facultés, où ils ont fait leurs études et où ils ont conquis leurs grades universitaires.

Cette Société compte actuellement plus de 700 membres, et elle a déjà un patrimoine constitué de près de 25.000 fr. Elle a jusqu'ici donné des conférences dans les principales villes de la région, afin de mieux faire connaître l'enseignement de l'Université, et elle cherche à fonder des Comités locaux qui l'aideront dans la tâche qu'elle a entreprise.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Louis Legrand, O ✱, Conseiller d'État, rue de Londres, 31, Paris. — *Vice-Présidents* : MM. Basquin, ✱, A, avocat, rue Puëbla, 12, à Lille ; Boucher-Cadart, O ✱, A, Président de Chambre à la Cour d'appel de Paris ; Courcoul, O I, proviseur du Lycée de Saint-Omer ; Noiret, manufacturier à Rethel ; Docteur Olivier, ✱, rue Solférino, 314, à Lille. — *Membres* : MM. Albert Caseneuve, rue de Turenne, 28, à Lille ; Carpentier, avocat, rue Jacquemars-Giélée, 35, à Lille ; Couvreur, Chef d'Institution à Gondécourt ; Ovigneur, O ✱, O I, conseiller général, avocat, rue Tenremonde, 2, à Lille ; Ladrière, O I, Instituteur Square Dutilleul, 24, à Lille ; Ringot, Sénateur, maire de Saint-Omer ; Gruson, ✱, O I, O ✱, Ingénieur en chef du département du Nord, rue de Bruxelles, 2, à Lille ; Bersez, A, maire de Cambrai ; Saint-Quentin, Fénelon, A, avocat à Valenciennes ; Fauchille, Auguste, avocat, rue Royale, 56, Lille. — *Membres élus par le Conseil de l'Université*. M. Folef, ✱, O I, doyen honoraire, r. Inkermann, 14, à Lille ; Garçon, O I, C ✱, professeur à la Faculté de droit, boul. Vauban, 82, à Lille ; Gosselet, O ✱, O I, ✱, doyen de la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 18, à Lille ; Angellier, O I, doyen de la Faculté des Lettres, rue Solférino, 18, à Lille. — *Secrétaire* : M. Garçon, O I, C ✱, Bd Vauban, 82, à Lille. — *Trésorier* : M. Caseneuve, rue de Turenne, 28, à Lille.

### Union des Étudiants de l'État de Lille.

L'Union des Étudiants de l'État, de Lille, fondée en 1881, est la plus ancienne association d'Étudiants de France. Elle a son siège rue Nicolas Leblanc, 54, à Lille. C'est par elle qu'ont été fondées : la section de Lille de l'Union française de la Jeunesse (1885) et l'Œuvre de l'Arbre de Noël (1890). Elle a, en outre, prêté son concours à toutes les fêtes de bienfaisance organisées dans notre région.

*Présidents honoraires* : Baron J. de Guerne \*, \* I ; D<sup>r</sup> Baude ; R. Paillot, \* A ; Lepage, \* A, et Raymond Rajat, avocat.

*COMITÉ CONSULTATIF* : MM. Bourguin, \* I, professeur à la Faculté de Droit ; Barrois, \* A, C<sup>r</sup>, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; Prouho, \* A, professeur à la Faculté des Sciences ; Dufour, \* A, professeur à la Faculté des Lettres.

*BUREAU*. — *Président* : MM. Protin (Sciences) ; *Vice-Président* : Laurent (Lettres) ; *Secrétaire* : Vasseur (Droit) ; *Trésorier* : Carnoye (Médecine) ; *Bibliothécaire* : Bret (Médecine).

### Union française de la jeunesse.

(Cours libres).

*Société d'instruction populaire, reconnue d'utilité publique par décret du 12 Mai 1893.*

L'Union française de la Jeunesse a fondé à Lille une Section. L'association a pour but la diffusion aussi grande, aussi variée que possible, des connaissances primaires ou professionnelles que doit posséder tout homme appelé à vivre de son labeur ; pour moyens d'action : les subventions, les donations, les cotisations et surtout le dévouement personnel de chacun de ses membres.

Le succès des cours, qui sont suivis par plus de 600 auditeurs, prouve le faveur dont jouit l'Association.

Le bureau de l'Union, siège à Lille, rue des Pyramides, 18.

*BUREAU*. — *Président* : MM. René Paillot, \* A, agrégé de l'Université ; *Vice-présidents* : F. Pérot, avocat, et Clarinval, professeur à l'école primaire supérieure ; *Secrétaire général* : Raymond Rajat, avocat ; *Secrétaire-adjoint* : Desalles, professeur de l'Union ; *Trésorier* : Maurice Delerue.

*Comité* : MM. Ch. Bailliez, licencié en droit ; Omer Bigo, industriel ; Derycker, étudiant en médecine ; Paul Laurent, président de l'Union des étudiants de l'État ; Armand Sée, Ingénieur ; L. Piccolati, délégué des professeurs.

*Professeurs* : MM. Hacquin, \* A, espagnol ; Lepage, \* A, tir ; Letombe, ingénieur des arts et manufactures, machines à vapeur ; Saralier, aquarelle ; Carpentier, diction ; Reibel, licencié ès-lettres, allemand ; Bugnon, comptabilité ; Laigre, solfège ; Piccolati, italien ; Hugodot, Desalles, et Effentere, sténographie ; Wahanin, dessin ; Moritz, chimie industrielle ; Arnold, prononciation anglaise ; Dubar, géographie industrielle ; M<sup>lle</sup> Depondt, dessin ; Boutchoulsky, russe ; Laurent, anglais ; Sée, ingénieur, électricité (cours élémentaire) ; Bonn, chimie ; Langlet du Fresnoy, géométrie élémentaire ; D<sup>r</sup> Gérard, médecine populaire.

## ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

### HOSPICES ET HOPITAUX.

Le nombre des Établissements hospitaliers existant dans soixante-neuf villes ou communes du Département du Nord est de quatre-vingt-treize, savoir : 58 hospices, 13 hôpitaux et 22 hospices-hôpitaux ; les renseignements sur ces établissements sont donnés dans la 2<sup>e</sup> partie de l'Annuaire.

### BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Il existe dans presque toutes les Communes du Département des Bureaux de Bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements, d'effets de couchage, etc.

Aux termes des articles 1 et 4 de la loi du 5 août 1879, chaque Commission administrative des Hospices et Bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux membres élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le Ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'Etat.

La présidence appartient au Maire. Le Président a voix prépondérante en cas de partage.

### PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (\*)

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

**Avesnes.** — *Hospices* : MM. Edouard Chevreux ; Briatte ; Lemoine ; Clavon ; Lisange ; Caplain. — *M. Berlemont, Receveur.* — *Bureau de bienfaisance* : MM. Adolphe Druart ; Lisange ; E. Dubois, A ; Wauthier-Bernard ; Collinet-Azambre ; Henri Pecard. — *M. Berlemont, Receveur* ; *M. Bisiaux, Secrétaire.*

**Bavai.** — *Hospice* : MM. A. Derome ; Richard D. ; Druart ; Druetz ; Delannoy ; Wattiez. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Billot ; Mabile ; Druet ; Druart ; Wattiez ; Delmotte.

**Hautmont.** — *Hospice* : MM. J. Collet ; Desailly ; A. Collet ; Dupagny ; Glin ; Gehu. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Couten-seaux ; Massé ; Lejuste ; Gehu ; Mercier ; Gillet.

(\*) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 640 ; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Landrecies. — *Hospice* : MM. Martin ; Légé ; Leblond ; Cloche ; Auguste Crapez ; Deruez. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Maric ; Bonnaire-Minon ; Blanchet ; Fournez ; Sculfort-Renard ; Félix Henri. — M. Leveaux, *Receveur*.

Maubeuge. — *Hospice* : MM. Wautier ; Dubois ; Berteau ; Herbecq ; Mazel ; Duvivier. — Voeltzel, *Receveur* ; Choinet, *Secrétaire et Econome*. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Pesant ; Arnoux ; Séguin ; François ; Colart ; Lahanier. — Guillaume, *Secrétaire* ; Deghaye, *Receveur*.

Le Quesnoy. — *Hospice* : MM. Despaigne,  A ; Blanchard ; Laborde ; Boursier ; Druart ; Moutier — *Bureau de bienfaisance* : MM. Lesne ; Menu ; Lamelin ; Lays ; Dhaussy ; Ernest Vermez. — MM. Vermez, *Receveur* ; Leroy, *Secrétaire* ; Blanchard, *Econome*.

Ohain. — *Hospice* : MM. Divry ; Goblet ; Raux ; Delval ; Corbier ; Jonequin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Divry ; Ansiaux ; Hardy ; Gontier ; Bastien ; Delval.

Solre-le-Château. — *Hospice* : MM. Delcambre ; Michaux ; Pourpoint ; Prissette ; Huriau ; Lion. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Delcambre ; Magy ; Huriau ; Leroy ; Deropsy ; Pourpoint. — M. Mantoulet, *Receveur*.

Wignehies. — *Hospice* : MM. Boussus, ✱ ; Delahaye ; Poulet ; Bernaux ; Dupont ; Neuville. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Bernaux ; Wiart ; Lejeune ; Poulet ; Rousseaux ; Baivie.

#### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices* : MM. Alfred Parent ; Alexandre Ronnelle,  A ; Chappeau ; Henri Parent ; Duez ; N..... — *Bureau de bienfaisance* : MM. Fénelon Capliez ; Augustin Lesage ; Vrasse ; Ramette ; Alfred Leroy ; Paul Boisteaux. — Cyriaque Brasselet, *Receveur* ; Béal, *Econome-comptable* ; Doise, *Secrétaire*.

Le Cateau. — *Hôpital Paturle* : MM. Noël Basquin, *Vice-Président* ; Charles Ponsin ; Flament-Gabet ; Regnaudin-Cousin ; Ernest Seydoux ; Emile Danjou. — M. France, , *Receveur et Secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Morcrette ; Picard ; Degremont ; Coltery ; Vatin ; Lesage. — M. France, , *Receveur et Secrétaire*.

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. — *Hospices* : MM. A. Gracy, *Vice-président* ; Dubois-Estabel ; Tellier ; Evrard,  A ; F<sup>d</sup>Nutly ; Jésupret. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Herman ; Luce ; Michel Bottin ; Picquet ; Pépin. O ✱ ; Frey. — *Receveur* : M. Rousset ; *Econome-comptable* : M. Jovenet ; *Secrétaire* , M. Bertin Vasse.

Orchies. — *Hospice* : MM. J.-B. Wardavoir ; Louis Willoquet ; Henri Bleuzet ; Vahé, ✱ ; J.-B. Desespringalle ; Justin Broutin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. J.-B. Lépetit ; Henri Tonnel ; J.-B.

Henno ; Alexandre Naveau ; J.-B. Descarpentries ; Henri Posteaux.  
— *Receveur et Secrétaire* : M. Lorthioir.

## ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues. — *Hospices* : MM. Trystram ; Verclytte ; J<sup>e</sup> Swynghedauw ; Carouille ; B. Lassaël ; B. Lips. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Arthur Carpentier ; Lassaël ; J<sup>e</sup> Swynghedauw ; Trystram ; Vanderhaeghe ; B. Lips ; — Vercnoeke, *Receveur-économe-comptable* ; Braets, *Secrétaire de l'hospice* ; J. Leclercq, *Secrétaire du bureau de bienfaisance*.

Bollezeele. — *Hospice* : MM. Amand Cabotse ; Benoît Beck, *Curé* ; Jules Dehaene ; Polydor Monsterleet ; Alphonse Ryckelynck ; Aimé Bonduaeux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Ed. Bonduaeux ; Pharaïldis Cattoor ; Charles Delater ; Aimé Paccou ; Charles Ryckelynck ; Polydor Monsterleet.

Bourbourg. — *Hospice* : MM. V. Declercq ; Adonis Tettart ; Ed. Longueva ; B. Vandenbroucque, ☩ ; Abdon Lysensoone ; N... — *Bureau de bienfaisance* : — Les mêmes. — *Receveur et Secrétaire-économe* : M. Cattoen.

Bray-Dunes. — *Hospice et bureau d'assistance* : MM. Ch.-Louis Wallyn ; Pierre Gryson ; Fidèle Sizier ; Gustave Popieul ; Norbert Dewaele ; J.-B. Bryckaert ; Gustave Vroland. — M. Bonfils de Lafaurie, ✱, *Chef du service de la marine, à Dunkerque*, représentant du fondateur.

Dunkerque. — *Hôpital-Hospice* : MM. G. Féron ; Daigremont, ☉ A ; R. Hovelt ; J. Gourliau, E. Beauvillain, W. James, *Membres* ; l'abbé Carnel, *Aumônier* ; Vanthielt, *Receveur* ; Belpaeme, *Econome* ; Ruysen, *Secrétaire* ; Herbart, *Médecin en chef* ; Duriau fils, *Médecin-adjoint* ; Ruysen, *Chirurgien en chef* ; Joland, *Chirurgien-adjoint* ; Vaneste, ☉ I, *pharmacien*. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Terquem, ✱, ☉ I, *Vice-Président* ; C. Chamonin ; R. Debaecker ; H. Lefebvre, G. Debavelaere, C. Vancauwenberghe, *Membres* ; Vanthielt, *Receveur-Econome* ; G. Mine, *Secrétaire*.

Esquelbecq. — *Hospice* : MM. Raymond Mourmant, ☩ ; Aimé Rabat ; Bollengier ; Alidor Lembrez, O ☩ ; Louis Cappe-laere, N... ; — *Bureau de bienfaisance* : MM. Amand Schoemacker ; Ernest Belle ; Eliodore Clyti ; Raymond Mourmant, ☩ ; Alidor Lembrez, O ☩ ; Aimé Dequidt.

Hondschoote. — *Hospice* : MM. Benoît Sapelier ; Henri Deturck ; Edouard Bertrand ; Charles Missue ; Auguste Billiaert ; Charles Pauwels. — *Bureau de bienfaisance* : Les mêmes. — *Receveur des deux administrations* : M. Versmisse ; *Secrétaire* : M. Gakyère.

Gravelines. — *Hospice* : MM. Daullé ; Lanant ; Sombret ; Demarle-Fetel, ☉ A, ✱ ; Victor Salomé ; Jh. Merlin. — *Bureau*

*de bienfaisance* : MM. Verheyden-Vigreux ; U. Valentin ; Merlin-Salomé ; Ch. Bernard ; Lamant ; Gourdin-Labarre.

Wormhout — *Hospice* : MM. Elie Bèle ; P. Herreman ; J. Gibaud, ✱ ; H. Ameloot ; J. Baudry ; Auguste Dehaene. — *Bureau de bienfaisance* : MM. H. Ameloot ; D. Becuwe ; J. Gibaud, ✱ ; B. Debreyne ; P. Herreman ; D. Quetel.

#### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul. — *Hospice* : MM. E. Delcour ; H. Declercq ; Albert Cortyl ; Becuwe ; Verhaegen ; Cuisinier. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charles Flahault ; Bernaert ; Paul Perrier ; Cuvelier ; Sys ; N.... — *Receveur* : M. Fertée. — *Secrétaire* : M. Degavre ; *Économ-comptable* : M. Declercq.

Caestre. — *Hospice* : MM. Henri Delassus ; Emile Théry ; Henri Notteau ; Jules Heusèle ; Auguste Quilliot ; Henri Ryckelynck. — *Bureau de bienfaisance* : Les mêmes.

Cassel. — *Hospice* : MM. Smagghe ; Jules Laporte ; Charles Groniez ; Joseph Sockeel ; Léopold Vermersch ; René Wakernie. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Marant, Folken, Bécuwe, Laporte, A, Loorius, Singer ; *Receveur et Secrétaire* : Decousser ; *Économ-comptable* : Polaert.

Estaires. — *Hospice* : MM. Wattine ; J.-B.-Louis Blanquart ; Fénart-Permanne ; Paul Leconte ; Bremme ; Pruvost — *Receveur-économe* : M. Bertein. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Watine ; J.-B.-Louis Blanquart ; Eugène Leconte ; A<sup>te</sup> Gamelin ; Fénart-Vanhove ; Werquin. — *Receveur* : M. Bertein.

Haverskerque. — *Hospice* : MM. l'abbé Honoré, curé ; Etienne Pruvost ; Ignace Colson ; Joseph Guffroy ; Julien Mullet ; N..... — *Bureau de bienfaisance* : MM. Benoit Delansay ; Jules Frémeaux ; Etienne Pruvost ; Ignace Colson ; Julien Mullet ; N.....

Hazebrouck. — *Hospice* : MM. Hippolyte Verlynde, *Vice-Président* ; Salomé, curé-doyen, chan. honor. ; Isidore Dehaine ; Louis Laporte ; Charles Delerue ; Alphonse Hugoo. — *Receveur et économ-secrétaire* : M. Eugène Demey. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Joseph Deschodt ; Alex. Delbecq ; Charles Taverne ; Morice, † ; Stoffaes ; N.... — *Receveur* : M. Demey. — *Secrétaire* : M. Prédhomme.

La Gorgue. — *Hospice* : MM. Adolphe Duquenne ; J.-B. Ducroquet ; Isidore Marsy ; L. De Lauwereyns de Rosendaël, ✱ I ; Ferdinand Pasquesoone ; César Ridcz. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Paul Marsy ; César Ridez ; Eugène Vienne ; Ferdinand Pasquesoone ; Hippolyte Messéant ; N..... — *Secrétaire-économe* : M. Decherf ; *Receveur* : M. Verhaeghe.

Merville. — *Hospice* : MM. Fatou-Vus ; Orphée Variscotte, Pruvost Delos ; Étienne Delassus, O ✱ ; Oscar Variscotte ; Henri

Crinquette. — *Bureau de bienfaisance*: MM. César Lesur; Jules Pruvost; Henri Crinquette; Crinquette-Pattou; Marcel Wackernie; Paul Carpentier. — *Receveur*: M. Bacrot.

Méteren. — *Hospice*: MM. Jérémie Colaert; Horace Lebrun; Edouard Plouvier; Liévin Gantois; Henri Creton; Jules Deswarte; — *Bureau de bienfaisance*: MM. Henri Creton; Théophile Wasselynck; Désiré Fournier; César Lauweric; René Lecocq; César Herreman.

Morbecque. — *Hospice*: MM. Jules Vermelle; Lambert Asseman; Louis Despicht; Baron Ernest de La Grange; Henri Marissael, N.....; — *Bureau de bienfaisance*: MM. Charles Réant; Léon Woestelandt; René Foubert; Henri Marissael; N...; N... — *Receveur*: M. A. de Valicourt. — *Secrétaire*: M. Jérôme Patteyn.

Nieppe. — *Hospice*: MM. Chieus-Ernout; A. Trinelle; Henri Lheureux; Louis Schacht, curé; Jules Bécue; Pollet. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Henri Lheureux; Chieus-Ernout; Alfred Trinelle; Jules Bécue; Gustave Delobean, N...

Steenbecque. — *Hospice*: MM. Delattre, curé; Fidèle Favière; Charles Deback; Auguste Deroo; Julien Deswarte; Edouard Bart. — *Econome*: M. Ch. Deback. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Delattre, curé; Edmond Cadet; Casimir Patinier; Jules Huguot; Gustave Regnier; Etienne Baillon. — *Receveur-Percepteur*: M. A. de Valicourt.

Steenvoorde. — *Hospice*: MM. Louis Fossaert; Désiré Vandamme; Louis Verbèke; Henri Degrave; Mortier; Désiré Weexsteen. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Henri Degrave; Adolphe Walbrou; Eugène Lamote; Désiré Weexsteen; Désiré Haeu; Adolphe Carton. — *Receveur-économe-comptable*: N... — *Secrétaire*: M. Lamote.

Steenwerck. — *Hospice*: MM. Jean-Baptiste Demeulenaere; Jean-Pierre Charlet; Pierre-Joseph Vanuxeem; Louis Wattelle; François-Louis Crépin; Henri Buns. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Henri Charlet; Auguste Theetten; Charles Castrique; Louis Mariage; Hippolyte Boulet; N..... — *Receveur*: M. Patou.

Vieux-Berquin. — *Hospice*: MM. Jean-Baptiste Lerouge; Henri Traisnel; Charles Leroy; Henri Charley; Louis Deken; Jean-Baptiste Thooris. — *Bureau de Bienfaisance*: MM. Louis Duflos; Jules Verier; Léon Labis; Amédée Vanwatermeulen; Emile Delassus; N.... — *Receveur*: M. Decroocq.

#### ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières. — *Hospices*: MM. Edouard Miellez, *Vice-Président*; Fernand Duhot; Charles Loridan; Henri Coisne; Dautricourt; Emile Faucheur. — *Bureau de bienfaisance*: Les mêmes. — *Receveur-économe-comptable*: M. Henri Debaene.

Bondues. — *Hospice* : MM. Loridan, curé; J.-B. Deheulle; Adolphe Delecourt; J.-B. Crepel; J.-Bte Desrumaux; Jules Bonte. — *Bureau de Bienfaisance* : MM. J.-B. Deheulle; Loridan, curé; O. Crépel; Alph. Derveaux; Adolphe Delecourt; Achille Guilbert. — *Receveur de l'Hospice et du bureau de bienfaisance* : E. Frère; *Secrétaire* : Hellin.

Bousbecque. — *Hospice* : MM. Bourlet, curé; Dalle-Leroux; Lotigier; Louis Housez; Lefrançois; N... — *Bureau de bienfaisance* : MM. Lefebvre-Hennion; Louis Housez; Jubaru; Edouard Hasbroucq; Lefrançois; N...

Chapelle-d'Armentières. — *Hospice* : MM. Romain Dhalluin; Jean Petro; Alexandre Ramery; Henri Sevin; Désiré Demeulenaere; Jean Catry. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Désiré Demeulenaere; Auguste Hochart; Gustave Gauguier; Henri Prevost; Henri Dupont; Emile Dupont. — *Receveur* : M. de Casteras.

Comines. — *Hospice* : MM. Ch. Lecomte; Louis Logie; Adrien Froiture; Charles Catteau; Louis Catteau; N..... — *Bureau de bienfaisance* : MM. Louis Bourlet; Paul Bolin; Vincent Cousin; Charles Schoutteten fils; Antoine Devos; Auguste Parent. — *Receveur de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance* : M. P. Desprez; *Econome et Secrétaire de l'Hospice* : M. Cuvelier; *Secrétaire du bureau de Bienfaisance* : M. Dumont.

Croix. — *Hospice* : MM. R. Lécrinier; E. Saurel; L. Pluquet; A. Couturier; Delvoye; Florin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Brisbout; Basquin; Dhal; Desreumaux; Couturier; Lepers.

Cysoing. — *Hospice* : MM. Arthur Desmons; Alphonse Oudart; Louis Olivier; Constant Heurteaux; Emile Tellier; Edmond Montagne. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charles Olivier; J.-B. Mouton; Arnould Macaux; Léandre Dumoulin; Auguste Ledez; Jean-Bte Henno.

Deùlémont. — *Hospice* : MM. Alphonse Vandermersch; Delebecque, curé; François Dupont; Pierre-Eloi Sevin; Hector Letiers; N..... — *Bureau de bienfaisance* : Delannoy-Leroy; Cramet-Sevin; Louis Cuvelier; J.-B. Delannoy; Louis Fortrie; Alphonse Vandermersch.

Erquinghem-Lys. — *Hospice* : MM. Louis Lys; Charles Leleu; Augustin Wattelle; Vital Floor; Louis Lutun; Delestrez. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Vital Floor; Augustin Wattelle; Charles Leleu; Louis Lutun; Louis Lys; N.....

Halluin. — *Hospice. Vice-Président* : M. Cateau-Hespe; MM. Lou's Valbron; Jules Lemaire; Louis Phalempin; Vouters-Delporte; Charles Lemán. — *Bureau de bienfaisance. Ordonnateur* : MM. Vou-

ters-Delporte ; Deyne, curé ; Jules Lemaire ; Jules Gratry ; Georges Ovigneur ; Cateau-Hespel.

Haubourdin. — *Hospice* : MM. Auguste Testelin ; Ernest Daubresse ; Auguste Butin ; Auguste Potié,  $\odot$  A ; Paul Poullet ; Albert Lamolinairic. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Auguste Butin ; Pierre Bigo ; Victor Verquère ; Jules Loridan ; Alexandre Potié ; Albert Lamolinairic. — M. Cary, *Receveur*.

Herlies. — *Hospice* : MM. Edouard De Beaulaincourt ; Jean-Baptiste Dubois ; Fidèle Dubar ; Charles Leroy ; Adolphe Crespin ; Henri Masure. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charles-François Thelliez ; François Wicquart ; Théophile Duquesne ; Procope Billaut ; Jean-Baptiste Dubois ; Charles Durand.

Houplines. — *Hospice* : MM. Edouard Boyer ; Louis Labre ; Emile Sobier ; Amédée Delefortrie ; Louis Sion ; Jules Dartus. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Auguste Leroy ; Achille Delache ; Léon Darras ; Louis Teneur ; Henri Chombart ; Lucien Rouzé ; — *Secrétaire des deux établissements charitables* : M. Marcel Verstraete.

La Bassée. — *Hospice* : MM. Philippe Cordier ; Lenglin ; Letarquit ; Stenne ; Graveline ; Goudin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Dubuisson ; Lemâtre ; Martial Deleplanque ; Charles Prévost ; Carrez-Druelle ; N. . . . — *Receveur* : M. Florimond Leleux ; *Secrétaire* : M. Edouard Clarisse.

Lannoy. — *Hospice* : MM. Charles Destombes ; Alfred Joly ; Edouard Delsart ; Paul Betremieux ; Jules Boutemy ; Albert Parent. — *Secrétaire* : M. Paul Herbaux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Alphonse Toulemonde ; Louis Dervaux ; Edouard Delsart ; Alfred Joly ; Victor Leborgne ; Jules Boutemy.

Lille. — *Hospices. Vice-Président* : M. Danchin,  $\odot$  A, r. des Fossés, 15 ; *Administrateurs* : MM. Warin,  $\odot$  A, bd. de la Liberté, 197 ; Piolaine, r. Esquermoise, 84 ; Maquart, bd. Montebello, 27, Barrois,  $\odot$  A, C  $\frac{1}{2}$ , r. Solférino, 120 ; Carron, rue d'Arras, 172

*Receveur* : M. Lecomte, r. Masurel, 10 ; *Secrétaire* : M. Breunin, r. de la Barre, 41 ; *Econome de l'Hospice-Général* : M. Bon ; *Econome de l'Hôpital de la Charité* : M. Elleboode ; *Econome de l'Hôpital Saint-Sauveur* : M. Tabon ; *Econome des Hospices Comtesse, Gantois et Stappaert* : M. Delrue ; *Econome de l'Hospice des Vieux-Ménages* : M. Brie ; *Chef de comptabilité* : M. Bertaut.

*Bureau de bienfaisance. Vice-Président* : M. Titren,  $\odot$  A,  $\frac{1}{2}$ , Place Cormontaigne, 24 ; *Administrateurs* : MM. Sébert, r. Faidherbe, 34 ; Haquet, r. d'Arras, 101 ; Fanyau, r. de l'Orphéon, 20 ; Herland, Square Rameau, 4 ; Vaillant, r. Solférino, 218<sup>ter</sup> ; *Secrétaire* : M. A. Deswaf, r. de la Halloterie, 20 ; *Receveur* : M. Leleu, r. Brûle-Maison, 154 ; *Chef de comptabilité* : M. Paul Breunin, r. de la Barre, 41.

Linselles. — *Hospice* : MM. Leroux ; Destombes ; Catrisse ; Wallart ; Mullet ; Duquesnoy. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Six ; Lehoucq ; Duquesnoy ; Wallart ; Waignon ; Delannoy. — *Receveur* : M. Rabier ; *Secrétaire* : M. Dereu.

Lomme. — *Hospice* : MM. Jules Leduc ; Jules Becquet ; Henri Becker ; Ballinghien ; Henri Ducrocq ; Imbert de la Phalecque. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Mouray ; Delcourt ; Olivier ; Adolphe Leclercq ; Desruelle ; Théliér.

Loos. — *Hospice* : MM. Gustave Platel ; Léon Potié ; Estagerie ; Charles Schlachter ; Alphonse Vallet ; Auguste Preud'homme. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Vanderaa ; Wallaert ; Destieux ; René Noé ; Alexandre Dhainaut ; Cyrille Delrue.

Marcq-en-Barœul. — *Hospice* : MM. Louis Fremaux ; J.-B. Hellin ; Aimé Venant ; Victor Lambelin ; Clovis Tiers ; Em. Adrien. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Louis Mortreux ; J.-B. Hellin ; Louis Deleval ; Jules Rogier ; Emile Flouret ; N...

Quesnoy-sur-Deûle. — *Hospice* : MM. Julien Tiberghien ; Emile Delbecq ; Georges Pasquessone ; François Degraeve ; Paul Lepercq ; Jules Wicart. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Henri Bague ; Julien Tiberghien ; François Degraeve. ; Arnold Lambert ; Gervais Fauvarque ; Jules Wicart.

Roncq. — *Hospice* : MM. Louis Wallecamp ; Henri Manessiez ; Louis Destombes ; J. Houzet ; J. Casier ; Henri Lemoine. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Valentin Couvreur ; Henri Lemoine ; Louis Destombes ; J. Casier ; Jules Houzet ; Jean-Baptiste Haquette.

Roubaix. — *Hospices*. *Vice-Président* : M. Deleporte-Bayart,  ; *Administrateurs* : MM. H. Briet ; Paul Despatures, Henri Ternynck ; Hervé Milbéo ; L. Bailleul ; *Secrétaire-Econome* : M. Charles Caron. — *Bureau de bienfaisance*. *Vice-Président* : M. Cyrille Caquant ; *Administrateurs* : MM. Victor Catteau ; Philippe Alexandre ; Maurice Lepers ; Avit Lombart ; H. Thérin ; *Secrétaire* : M. Nédonsel. — *Receveur des établissements charitables* : M. Paul Foveau.

Seclin. — *Hospice* : MM. Desurmont ; Delhayé-Lhermitte ; Guillemaud ; J.-B. Flinois ; Arnould Mollet ; Auguste Collette ; *Econome-secrétaire* : M. Bernard. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Louis Hue ; Jules Lenseil ; J.-B. Boutry ; J.-B. Cabv ; Gustave Lemaire ; N... — *Secrétaire du bureau de bienfaisance* : M. Hue-Delacourt. — *Receveur* : M. Blondeau.

Templeuve. — *Hospice* : MM. J.-Bte Mortreux ; Victor Montois ; Adolphe Mazingue ; Louis Fontaine ; Jean-Joseph Mortreux ; Charles-Louis Mulier. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Aimé Pottier ; Jean-Baptiste Mortreux ; Jean-Joseph Mortreux ; Gustave Darras ; Paul Demesmay ; Fernand Hazard.

Tourcoing. — *Hospices*. *Vice-Président* : M. le D<sup>r</sup> Dron, député, *Administrateurs* : MM. Paul Didry ; Jules Lehoucq ; Joseph Rasson ; Alfred Lefrançois ; Cyrille Desbouvrie. — *Econome-Secrétaire* : M. Charles Duhamel. — *Bureau de bienfaisance*. *Vice-Président intérim.* : M. Maurice Cordier. — *Administrateurs* : MM. Emile Lemaire, Jean Philippe, Eugène Desseaux, Louis Dhal ; N. . . . — *Econome-secrétaire* : M. J. Deschamps.

Wambrechies. — *Hospice* : MM. Destombes, curé ; Ledoux ; Ghestem ; Derop ; Sergent ; Duthoit. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Catry ; Destombes, curé ; Duthoit ; Cokelaer ; Caucheteux ; Cayle. — *Receveur de l'hospice* : M. Bienvenu ; *Secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance* : M. Cardon.

Wattrelos. — *Hospice* : MM. Emile Jubaru ; Henri Delcroix ; Charles Agache ; Pierre Dhalluin-Lepers ; Lejeune, doyen ; Adolphe Carnin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Lejeune, doyen ; Charles Agache ; J.-B. Delcroix ; J.-B. Leruste ; Henri Flipot-Doutreligne ; Louis Plouvier. — *Econome-secrétaire* : M. J.-B. Delchambre ; *Receveur* : M. Lallemand.

#### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Bouchain. — *Hospice* : MM. Valéry Tétar, ☉ A, *Vice-Président* ; Henri Mériaux ; Valère Tétar ; Émile Fontaine ; Amédée Boulant ; Auguste Cogé. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Emile Fontaine, *Vice-Président* ; Valère Tétar ; Valéry Tétar, ☉ A ; Amédée Boulanger ; Henri Mériaux ; Albert Malot.

Condé-sur-l'Escaut. — *Hospice* : MM. Victor Amand ; Jules Gervais, \* ; Eugène Baugnies ; Hector Colbert ; Alphonse Murez ; N. . . . *Directeur-économe* : M. Edouard Flament ; *Receveur* : M. N. Gonthier. — *Bureau de bienfaisance* : Les mêmes. — *Receveur* : M. N. Gonthier ; *Secrétaire* : M. Ed. Flament.

Saint-Amand. — *Hospice* : MM. Edouard Raviart, ☉ A ; César Chotteau ; Ego ; Raviart-Gardin ; Toulet ; Emile Davaine, \*, ☉. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Dufflot-Parfait ; Chotteau ; Croix, ☉ A ; Charlet ; H. Lenne ; Jules Duhem. — *Secrétaire et économe des hospices* : M. Dambrin ; *Receveur des hospices et Secrétaire du Bureau de Bienfaisance* : M. Brasseur.

Valenciennes. — *Hospices*. *Administrateur honoraire* : M. Rousseau ; *Vice-Président* : M. Sabès, ☉ I ; *Administrateurs* : MM. Doutriaux, ☉ I ; Dècle, \*, ☉ I ; Edmond Pesier, \* ; Lebacqz ; Edouard Bullot, ☉ A ; *Secrétaire* : M. Lemaire ; *Receveur* : M. Poulain ; *Econome* : M. Vassart. — *Bureau de bienfaisance*. *Vice-Président* : M. Devillers, ☉ A ; *Administrateurs* : MM. Lebacqz, Boissart-Fernez, Babonaux, Fernez-Delesart, Fontellaye. — *Secrétaire* : M. Crespel ; *Receveur* : M. Poulain.

## INSPECTION DÉPARTEMENTALE DU SERVICE DES ENFANTS ASSISTÉS ET DE LA PROTECTION DU PREMIER AGE.

### ENFANTS ASSISTÉS.

*Inspecteur départemental* : M. le docteur Marie,  A, r. Mourmant, 3, à Lille ; — *Sous-Inspecteurs* : M. J. Guillon, r. Colbert, 188, à Lille ; M. le docteur Caylus, r. Stappaert, 29, à Lille ; *Sous-Inspectrice* : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Verrier de Labeaume, r. Stappaert, 27, à Lille ; *Employés* : MM. Jules Lefebvre, à Lambersart ; Boone, r. Manuel, 100, à Lille ; Warin, commis-enquêteur, à Lambersart.

### PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE.

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1<sup>o</sup> Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service ;

2<sup>o</sup> Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants ;

3<sup>o</sup> L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 216 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Avesnes, 44, — Cambrai, 33, — Douai, 28, — Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 10, — Lille, 59, — Valenciennes, 23.

*Comité départemental*. — M. le docteur Grand,  A, Vice-Président du Conseil de Préfecture, *Président* ; MM. le docteur Dron, député, Conseiller général ; Emile Scrive, Conseiller général ; Danchin,  A, Vice-Président de la Commission administrative des Hospices de Lille ; Warin, Membre de la Commission administrative des Hospices de Lille ; le docteur Gorez, r. Jean-Sans-Peur, 42 ; Titren,  A,  A, Vice-Président de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance de Lille ; Mariage, ancien conseiller général ; — *Secrétaire* : M. le docteur Marie,  A, *Inspecteur départemental* du service des enfants assistés ; *Secrétaire-Rédacteur* : M. J. Lefebvre, commis de l'Inspection des Enfants assistés.

### BUREAUX D'ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE.

L'article 10 de la loi du 15 juillet 1893 dispose que :

« Dans chaque commune un bureau d'assistance assure le service de l'assistance médicale.

» La Commission administrative du bureau d'assistance est formée par » les commissions administratives réunies de l'hospice et du bureau de » bienfaisance, ou par cette dernière seulement quand il n'existe pas » d'hospice dans la commune.

» A défaut d'hospice ou de bureau de bienfaisance, le bureau d'assistance est régi par la loi du 21 mai 1873 (art. 1 à 5), modifiée par la loi » du 5 août 1879, et possède, outre ses attributions en matière d'assistance » médicale, tous les droits et attributions qui appartiennent au bureau de » bienfaisance ».

Le premier alinéa pose en principe que toute commune sera pourvue d'un bureau d'assistance ; le second assure l'unité de direction des services sans porter atteinte à l'individualité des institutions qui fonctionnaient précédemment ; le troisième renferme deux dispositions, l'une qui pourvoit à la formation de la Commission administrative du bureau d'assistance là où ne préexiste aucune Commission pouvant en fournir les éléments (c'est le cas pour 25 communes du département du Nord, voir bureaux de bienfaisance, statistique, 2<sup>e</sup> partie) ; l'autre qui assure une représentation légale aux pauvres devant être secourus à domicile dans les communes dépourvues de bureau de bienfaisance.

Le législateur a donc respecté les types anciens d'établissements de bienfaisance ; mais ce respect s'arrête devant la nécessité de conférer au nouveau bureau toutes les attributions que comporte son rôle dans le service obligatoire de l'assistance médicale. En conséquence, il y a dévolution du bureau de bienfaisance au bureau d'assistance des droits et attributions se rapportant à l'assistance médicale à domicile.

### SANATORIUM DE ST-POL-SUR-MER.

Le Sanatorium, bâti sur la plage de Saint-Pol-sur-Mer, à 1,500 mètres à l'ouest du port de Dunkerque, offre au Département du Nord un hôpital qui lui manquait pour les enfants rachitiques et scrofuleux, lesquels encombraient autrefois inutilement pour eux-mêmes les établissements hospitaliers, ou faisaient, par leur incurabilité, le désespoir des familles.

Le traitement de la scrofule et du rachitisme y réussit extraordinairement, grâce à l'air marin, modificateur de ces affections, grâce à une alimentation spéciale et substantielle, donnée au milieu de la vie de famille.

L'établissement produit son lait, son beurre, ses œufs, ses légumes. Il fait son pain. Il est pourvu en abondance d'eau de source de Houlle, absolument pure sur analyse.

Le Sanatorium a été créé par l'initiative privée de M. Georges Vancauwenberghe, maire de Saint-Pol-sur-Mer. Il compte actuellement 350 lits. Il est subventionné par le Conseil général du Nord, dont, au cours de la session de 1895, une importante délégation, venue visiter l'établissement, a témoigné, à l'unanimité, son entière satisfaction.

*Médecin* : M. le D<sup>r</sup> Pascal. — *Chirurgiens* : M. le D<sup>r</sup> Ruysen, Chirurgien en chef de l'hôpital de Dunkerque, et M. le D<sup>r</sup> Phocas, A, ancien interne des hôpitaux de Paris, Professeur-agrégé à la Faculté de Lille.

*Commission administrative* : MM. Georges Vancauwenberghe, ✱, Maire de St-Pol-sur-Mer, Président du Conseil d'arrondissement, *Président et fondateur de l'œuvre* ; le D<sup>r</sup> G. Desmons, ✱, ancien médecin major du 110<sup>e</sup> régiment d'infanterie, *Secrétaire délégué* ; Trystram, Sénateur du Nord ; le D<sup>r</sup> Dron, Député du Nord ; Duriez, ✱, ✠. Conseiller général, à Bourbourg ; Charpentier, ancien Adjoint au Maire de St-Pol-sur-Mer ; Liagre, Adjoint au Maire de St-Pol-sur-Mer ; P. Marchand, Industriel à Dunkerque ; F. Guillain, C✱, Député, Conseiller général ; Monteuuis, avoué à Dunkerque ; V. De Swarte, ✱, trésorier payeur-général du Nord ; H. Waÿ, O ✱, négociant à Paris.

## ASILES D'ALIÉNÉS.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

## ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démençe; il dispose de 950 lits.

*Commission de surveillance.* — MM. Chas, \*, I, *Président*; Desuet, le docteur Dron, Lacherez fils, F. Duhot. — *Directeur-médecin en chef*: M. le docteur P. Keraval; *Médecin-adjoint*: M. le docteur Maupaté; *Aumônier*: M. Dhalluin; *Receveur-économiste*: M. Laleu.

## BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes d'aliénation mentale.

*Commission de surveillance.* — MM. Hié, Maire de Bailleul, *Président*; Cuisinier, Perrier, Delcour et Declercq. — *Directeur-médecin en chef*: M. le docteur E. Cortyl; *Médecins-adjoints*: MM. Charon et Chocreaux; *Internes*: MM. Briche et Hautefeuille; *Aumônier*: M. Debusschère; *Receveur*: M. Verlé; *Economiste*: M. Cuvelier.

## Lommelet.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette (par Lille), un Asile privé destiné aux aliénés hommes, desservi par les Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

*Commission de surveillance.* — MM. Castiau, I, docteur en médecine; Basquin, \*, A; Ovigneur, O \*, I, avocat, conseiller général; Delelis, maire de Lillers, conseiller général du Pas-de-Calais.

*Directeur*: M. Le Bihan; *Médecin en chef*: M. le D<sup>r</sup> Bouchaud, †; *Médecin-adjoint*: M. Ellart; *Aumônier*: M. Sabouret.

## MONTS-DE-PIÉTÉ.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix et Valenciennes.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est à Cambrai de 12 % sur les gages de 1 à 150 fr., 8 % sur les gages de 151 à 500 fr., 7 % sur les gages de 501 et au-dessus; à Douai, 10 %; à Dunkerque, 10 %; à Roubaix, 10 %; à Valenciennes, 8 %.

## PERSONNEL.

CAMBRAI. *Directeur*, M. Muguet; *contrôleur*, M. Doise.

DOUAI. *Agent responsable*, M. Lefebvre Achille.

DUNKERQUE. *Commission administrative*: MM. le maire, *Président*; Terquem, \*, I, *Vice-Président*; Alf. Hamoir, A. Delval, Albert Dutoit, James, Gourliau. — *Directeur-caissier*: M. Hovelt; *Appréciateur*: M. Villette; *Aide-caissier*: M. Démaret.

LILLE. Le Mont-de-Piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., peuvent être faits sans intérêts, lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue depuis plus de deux ans, s'adressent directement au Mont-de-Piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans la donation.

*Commission administrative*: MM. Albert Stiévenard, r. du Pont-à-Raisnes, 1, *Vice-Président*; Jules Lefebvre, bd. Vauban, 99; Meurisse, pl. de Strasbourg, 8; Sebert, r. Faidherbe, 34; Brassart, r. Nicolas-Leblanc, 28; N. . . , *Administrateurs*; M. Léon Aldebert, r. des Tours, 27, *Directeur*.

ROUBAIX. *Commission administrative*: MM. le maire, *Président*; Deleporte-Bayart,  $\odot$  A,  $\otimes$ , *Vice-Président*; L. Bourgeois-Carlier, Louis Chevalier, A. Duburcq, Henri Deschamps, Henri Briet, *Secrétaire*. — M. D. Lacquement, *Directeur*.

VALENCIENNES. Le mont-de-piété de Valenciennes est régi par la Commission des Hospices de cette ville. — *Directeur-caissier*: M. Caudrón; *Contrôleur*: M. Crespel; *Secrétaire*: M. Lemaire

### COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces Comités, dont les membres sont choisis parmi les jurisconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les Administrations de bienfaisance.

#### *Membres des Comités consultatifs.*

A Avesnes: MM. Pasqual, Pierre Legrand, Manesse. — A Cambrai: MM. Dutemple père,  $\ast$ ,  $\odot$  I, Fliniaux, Cirier. — A Douai: MM. de Beaulieu, Jules Dubois, Hattu. — A Dunkerque: MM. Paul Govaere, Isidore Monteuis, Thomas Deman,  $\odot$  A. — A Hazebrouck: MM. Deram,  $\odot$  A, Taverne de Tersud, Galtier. — A Lille: MM. Ovigneur,  $\odot$   $\ast$ ,  $\odot$  I, Thévenin et Danchin,  $\odot$  A. — A Valenciennes: MM. Doutriaux,  $\odot$  I, Paul Sautteau,  $\ast$ ,  $\odot$  I, Saint-Quentin,  $\odot$  A.

### CAISSES D'ÉPARGNE.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'Épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont inscrits dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'Épargne sont au nombre de 45.

#### CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

ARMENTIÈRES. *Président*: M. le Maire; *Vice-Président*: M. Charles Loridan; *Secrétaire*: M. Henri Debaene; *Directeurs*: MM. Charles Nollen, Henri Liagre, Louis Thilleur, Victor Pouchain, Edouard Turpin, Lucien Vercoutter, Adrien Moisy, Eugène Dufour, Achille Longeville, Désiré Peinte, Henri Turpin, Camille Pinon, Charles Faucomprez; *Caissier*: M. A. Willebois.

AVESNES. *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. Elisée Colinet; *Directeurs* : MM. Julien Larose; Albert Gravel; A. Pétron; Adolphe Lemoine; Néuillès; Lecohier; Druart; Mutiaux; Levacq; Riez; Eliet; Genestin; Briatte; Wautier; *Caissier* : M. Kœlner.

BAILLEUL. *Président* : M. le Maire; *Directeurs* : MM. Elie de Coussemaker; René Liefoghe; Dewynter; B. Verhaere; E. Van Elslande; P. Clavière; Ch. Freson; Bernaert-Baudens; Furon; Prosper Liefoghe; R. Prady; Onof; Moeneclae; Lacroix; *Caissier* : M. Jules Vanhoucke.

BERGUES. *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : N...; *Directeurs* : MM. V. Denys, J. Guilbert, Goetgheluck, Vercnocke, Tersen, Carouille, B. Dekyndt, Trystram, H. Zeghers, B. Lassaël, E. Lassaël, Lemort, P. Blondé, Nihous, J. Lips; *Caissier* : M. Marcel Gilent.

BOURBOURG. *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. B. Vandembroucq; *Directeurs* : MM. Joseph Milliez, Ch. Lesage, O. Longueval, A. Ryngaert, J. Belle, A. Saison, G. Milliez, U. Lhotellier, E. Waguët, Caillieux, G. Monteuis, Jules Vanwormhoudt, N. Pilon; *Caissier* : M. Joos.

CAMBRAI. *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. Alfred Delannoy; *Directeurs* : MM. Bélami, Delalande-Vérin, Fénelon Capliez, Boulanger-Lefebvre, Wiart-Déhon, Brunelle-Pierson, Vitu, Copin, A. Léon Morand, Desailly-Bracq, Félix Charlier, Lallemand, Dejardin, Vernier; *Caissier* : M. Dancourt Florent.

CASSEL. *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : M. Louis Marant; *Secrétaire* : M. Edouard Becuwe; *Directeurs* : MM. Bosquillon de Jenlis, Debaene, de Kytspotter, Delabaere, Clovis Devrière, Felhoen, Aimé Laporte, G. Malot, Jules Masselis, Ryckewaert, Smagge, Wackernie, L. Depours; *Caissier* : M. Decousser.

CLARY. *Président* : M. le Maire; *Directeurs* : MM. Millot-Richez, Ch. Sauvez, Paul Millot, Ernest Millot, René Piette, Jules Buridant, Pierre Bricout, Edouard Béra, Placide Claisse, Hédiart, Asselin fils, Henri Bourlet fils, Jules Largillière, Denimal, Déjardin, Bécard; *Caissier* : M. Molinier.

COMINES. *Président* : M. le Maire; *Vice-Président* : N....; *Secrétaire* : M. François Froidure; *Directeurs* : MM. J. Lambin, Charles Schoutteten, fils, J. Parent, Henri Renard, fils, Henri Blanquart, Bourlet, Louis Froidure, Charles Cateau, Albert Gaudron, Jules Hazebroucq, H. Lénard, Hector Longcamp; *Caissier* : M. Plamont.

DOUAI. *Président* : M. Bommart, membre de la Commission supérieure des caisses d'épargne; *Vice-Président* : M. Dineq; *Secrétaire* : M. Boutet; *Secrétaire-adjoint* : M. J. Lavoix. *Directeurs* : MM. Lelièvre, Libert. — *Administrateurs* : MM. Landry; H. Allard; de Guémy; Alfred Dupont; Eugène Bavière; E. Legrand; Alphonse André;

Rousseau ; baron Boissonnet ; P. Piettre ; G. Bottin ; Charles Bertin ; Parsy ; L. Dupont fils ; J. Toussaint ; Pépin, O \* ; Gracy ; de Baillencourt, dit Courcol ; Alf. Luce ; Drion. — *Caissier* : M. Rattez. *Administrateur honoraire* : M. Legentil.

**DUNKERQUE.** *Président* : M. E. d'Arras ; *Vice-Président* : M. Georges Dumont ; *Secrétaire* : M. R. Hovelt ; *Secrétaire-adjoint* : M. Georges d'Arras ; *Directeurs* : MM. Ch. Collet, A. Delval, L. Carlier, H. Lemaitre, J. Deman, Ch. Bernard, Antoine Ingelet, Th. Deman, A. Alfred Minet, Maurice Duchateau, Paul Govare ; *Directeurs-adjoints* : MM. Lucien Choquet, E. Lemaire fils, Henri Durin, Alph. Denoyelle, René Delourme, Ad. Lebleu fils, Jules Beck, Georges Hecquet, Eugène Vancauwenberghé, G. Debave-laere, Laurent Lemaire, Paul Dufour, Paul Choquet, Louis Bouly de Lesdain, Louis Duriez, Louis Blanckaert. — *Caissier* : M. Cyrille Allaert.

**ESTAIRES.** *Président* : M. le Maire ; *Directeurs* : MM. Ed. Degru son, Auguste Gamelin, Fénart-Bossu, René Courdent, Watine, Jean-Baptiste-Louis Blanquart, Louis Degroote, Durez-Fénart, François Ernout, Jules Guéquièrre, Néré Hernu, Georges Torck. — *Caissier* : M. Bertein.

**ETROEUNGT.** *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Chéri Déquesne ; *Secrétaire* : M. Boise ; *Directeurs* : MM. Frumence, Carlier, Léon Cuisset, Edouard Maton, Léon Delarocque, Auguste Denis, Bélisaire Durand, docteur Fourdrignier, Gilliard Malarme, Xavier Navarre, Albert Hosselet, Louis Brihaye, Alfred Lion, Charles Lion ; *Caissier* : M. Adonis Lefebvre.

**GRAVELINES.** *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : N. . . . ; *Secrétaire* : M. Salomé. — *Directeurs* : MM. Merlen-Salomé, Loquet-Lavallée, Joseph Merlin, Ch. Leurette, Merlen-Laudes, Flajollet, Duponchel, Cocquillier-Légoulon, Manier-Martin, C. Bracq, Fernand Payelleville, Jules Lesur, Wintrebert, Verschave dit Dablincourt. — *Caissier* : M. Joseph Reverend.

**HAZEBROUCK.** *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Isidore Debaine ; *Secrétaire* : M. Tralage ; *Membres* : MM. Auguste David ; Georges Vandebussche ; Camille Henaux ; Alidor Vandenbon ; Georges Ghesquière ; Arthur Vandamme ; Bogaert ; Quenson de la Hennerie ; Joseph Deschodt ; Aimé Dehandschœwercker ; Ernest Piel ; Jules Lener ; Léon Degrendel ; *Caissier* : M. Varlet Benoit.

**LUWY.** *Président* : M. le Maire ; *Directeurs* : MM. Charles Coulemont, Jean-Baptiste Hainaut, Alphonse Lefebvre, Fénelon Houriez, Charles Delloye, Jean-Baptiste Margerin, Joseph

Lemaire, Jean-Baptiste Savary, Laurent Juvenal, Adolphe Derieux, Adolphe Roselle, Amand Panien, Emile Larivière ; Charles Doise ; Charles-Henri Dagniaux ; *Caissière* : M<sup>me</sup> Hortense Thuillet.

LA BASSÉE. *Président* : M. le Maire ; *Directeurs* : MM. Léopold Wallart, Louis Béghin, Edmond Duchatel, Philippe Cordier, Romain Leleux, Lestarquit, Lemaître, A. Dilly, Carrez, Albert Masure, Aimable Lesage, Célestin Becquet. — *Directeurs-adjoints* : MM. Edouard Clarisse, et Florimond Leleux. — *Caissier* : M. Vincent Dubus.

LANDRECIES. *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Bouchez ; *Directeurs* : MM. Lecompte, Paul Crapez, Blanchet, Légié, Dufour, Pichard, Biget, J. Berlaimont, Gondry, Sculfort, H. Berlaimont, Latouche, E. Robert, Brassart. — *Caissier* : M. de Gisors.

LE CATEAU. — *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Charles Ponsin ; *Secrétaire* : M. Boudart ; *Directeurs* : MM. Hallette, Etienne, Legrand, Collery, Cousin, Petitjean, Lefebvre. Macron, Lesage, Bracq-Blondeau, Boulogne, Wallez. — *Caissier* : M. France, (M).

LILLE. *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Quecq-d'Henripret ; *Vice-Président-adjoint* : M. Liagre ; *Secrétaire* : M. Clainpaignain ; *Secrétaire-adjoint* : M. Florian Gennevoise. — *Administrateurs* : MM. E. Behaghel, H. Paquet, M. Mourcou, E. Defontaine. — *Administrateurs-adjoints* : MM. J. Dolez, S. Mourcou, L. Mulle, V. de Lafosse, Mullier-Debay, G. Van de Walle, B. Bernard, N..... *Caissier* : M. A. Lebrun. — *Succursales* : Haubourdin, Pont-à-Marcq, Seclin, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Cysoing, Templeuve, Lomme, Linselles.

MAUBEUGE. *Président* : M. le Maire ; *Directeurs* : MM. Delcroix, Constant Cerisier, Ernest Durant, Alfred Lahanier, Georges Dubut, Fauconnier, Colart, Ansiaux, Charles Teynier, Emile Lebeau, Albert Cerisier, Auguste Sautreaux. — *Caissier* : M. Couture.

MERVILLE. *Président* : M. le Maire ; *Directeurs* : MM. Ch. Delassus ; Wambergue ; Arnould ; Gustave Senellart ; Pruvost-Delos ; Louis Demon ; Philippe Variscotte ; Victor Pruvost ; Emile Dambrine, Jérôme Chassaing ; Auguste Poivre ; Henri Crinquette-Senellart ; Roussel-Duquenne ; Carpentier-Ducatez ; René Bécue. — *Caissier* : M. Leroy.

ROUBAIX. *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. E. Lecomte-Scrépel ; *Secrétaire* : M. Louis Watine-Lorthiois ; *Directeurs* : MM. Ernest Réquillart, L. Mulliez-Delattre, J. Defrenne-Wibaux, Jean Dujardin, F. Ernoult-Taffin, Cateaux-Hannart, Eloy-Réquillart, A. Delattre-Varlet, Louis Ferrier, Auguste Pennel, Alfred

Duburcq, E. Toulemonde-Mulliez, C. Vanpevenage. — *Directeurs adjoints* : MM. Victor Couvreur, J.-Bte Dupont, Henri Hoffmann, Georges Mazure, Paul Meillassoux, L. Wibaux-Prouvost. A. Vernier-Lagache, A. Lepoutre-Six, Edouard Tettelin fils, Louis Prus, Prouvost-Dehau, Houzet-Boussemart, Pierre Duhamel, Ernest Catteau, Henri Eeckman, Desbonnets-Wannebroucq, Gabriel Roussel, J. Cayrois-Lagache, Henri Pollet, Réquillart-Toulemonde. — *Caissier* : M. J. Frémont.

SOLESMES. *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Martial Payen ; *Directeurs* : MM. Zénon Richez, François Bisiaux, Antoine Ménard, Edouard Michaux, André Laigle fils, Meurant-Fontaine, Julien Rappe, Abel Gambier, Edmond Gambier, Vital-Pruvost, Ruffin-Ménard, Delaporte-Hermand, Gustave Labbe, Clovis Lecomte. — *Caissier* : M. H. Lempereur.

STEENVOORDE. *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Verbeke ; *Secrétaire* : M. Vandamme ; *Directeurs* : MM. Séraphin Dejonghe ; Albert Decupper ; Henri Degrave ; Meaux ; Désiré Buttin ; Achille Vandoorne ; Jules Serlooten ; Henri Lassure ; Louis Laporte ; Louis Fossaert ; Joseph Vanhove ; Synders-Fossaert et Albert Vasseur. — *Caissier* : M. Frutsaert.

TOURCOING. *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Jules Ducoulombier ; *Secrétaire* : M. Eugène Desseaux ; *Directeurs* : MM. Alf. Lefrançois, Em. Destombes, Georges Lombard, Duhamel-Dujardin, Georges Dervaux, Léon Salembien, Didry-Dubrulle, Georges Lefebvre, Honoré-Colson, Fernand Lambin, Maurice Cordier, Emile Moulin, Gabriel Beulque. *Directeurs adjoints* : MM. Ernest Deconinck, Denis Grau, fils, Henri Grau, Victor Diéval, Ernest Carotte, Edmond Leroux, Jules Rombeau, Flipo-Lézy, Julien Roussel, François Dervaux, Félix Desurmont fils, Auguste Hartmann, Louis Debisschop, Louis Goguenheim, Paul Lorthiois, Alphonse Bonnier, Victor Flament, Achille Catteaux, Floris Lorthiois-Six, Carlos Florin, François Dhal, Achille Duville, Louis Delrue, Emile Lelong, Emile Frère, A, Alphonse Legrand, Omer Behague, Paul Decrême. — *Caissier* : M. Robitaille.

VALENCIENNES. *Président* : M. Ch. Thellier de Poncheville, C. † ; *Vice-Président* : M. Julien Lecat, † ; *Vice-Président honoraire* : M. Adolphe Dutemple ; *Secrétaire* : M. Eugène Blocaille. — *Administrateurs* : MM. Jules Fromont ; Charles Fontaine ; Albert Boutry ; Eugène Grimonprez ; Georges Ewbank ; Charles Dremaux ; Henri Denoyelle ; Georges Giard ; Emile Chartier ; Gustave Giard ; Henri Mabille ; Louis Vansteenkiste, dit Dorus. — *Administrateurs adjoints* : MM. Edouard Billiet, Henri Lussigny, Albert Carlier, Edouard Bultot A. — *Caissier* : M. D. Ménielle.

## CAISSE NATIONALE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE.

La Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, créée en 1850 et réorganisée par la loi du 20 juillet 1886 et le décret du 28 décembre 1886, fonctionne sous la garantie de l'Etat et sous le contrôle d'une Commission supérieure formée auprès du Ministère du Commerce. Elle a pour objet de constituer, à l'âge de 50 ans ou à un âge plus avancé, au choix du déposant, des pensions viagères dont le maximum ne peut dépasser 4,200 francs.

La pensée du législateur a été d'offrir à l'ouvrier laborieux des villes et des campagnes un moyen de s'assurer, par un léger prélèvement sur son salaire journalier, une retraite pour ses vieux jours.

La Caisse reçoit et centralise dans ce but les épargnes les plus minimes et les fait fructifier par l'accumulation des intérêts et en tenant compte des chances de mortalité.

Cette institution offre à tout homme qui vit de son salaire la possibilité de préparer, dans des conditions de sécurité absolue et avec les plus grands avantages possibles, le repos et l'indépendance de sa vieillesse. Il sera assuré ainsi de ne pas tomber à la charge de ses enfants et il pourra même, s'il le désire en réservant le capital à leur profit, joindre à une légitime prévoyance envers lui-même la satisfaction de leur laisser une petite somme à son décès.

En outre si, avant l'époque fixée pour l'entrée en jouissance, le déposant se trouve dans l'incapacité absolue de travailler par suite de blessures graves ou d'infirmes prématurées régulièrement constatées, il est mis en possession immédiate, même avant 50 ans, d'une pension proportionnelle à son âge et à ses versements; cette pension peut être augmentée au moyen d'une subvention de l'Etat, dans la limite du crédit inscrit à cet effet au budget.

Une affiche spéciale apposée dans les Mairies, les bureaux des Comptables directs du Trésor, les Bureaux de Poste et les Ecoles publiques, fait connaître les avantages et le fonctionnement de cette institution de prévoyance.

## SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

Les Sociétés de Secours mutuels *approuvées* sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le Président était nommé par le chef de l'Etat.

Un autre décret du 27 octobre 1870 a abrogé cette disposition et a décidé que les Présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du Département.

## ASSOCIATIONS CHARITABLES.

### **Société de Secours aux blessés militaires des Armées de terre et de mer.**

Siège à Paris, 49, rue Matignon.

*Délégué régional* : M. Léonard Danel, O , I, O , r. Royale, 85.

*Président d'honneur* : M. le Général de France, G O , commandant le 1<sup>er</sup> Corps d'Armée.

### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD.

*Président* : M. Ed. Longhaye, , bd. de la Liberté, 161; *Vice-Présidents* : MM. F. Reuffet, Avocat, et P. Le Blan, , Filateur, r.

Gauthier-de-Châtillon, 24; *Secrétaire-Général* : M. A Houdoy, square Jussieu, 8; *Trésorier* : M. P. Crepy, ✱, ⓐ, C✱, Vice-Consul du Portugal, Président de la Société de Géographie. r. des Jardins, 28.

*Membres honoraires* : MM. le Préfet du Nord; Géry Legrand, ✱, ⓐ, O✱, Sénateur; Le Roy, ✱, ancien Député; Le Gavrian, Député; Royer, C✱, ancien colonel de l'armée territoriale; comte de Montalembert, Député; Dansette, Député.

*Membres du Comité (Conseillers)* : MM. le général de Ricouard d'Hérouville, C✱, O✱; Max Brame, Conseiller général, à Marquillies; Aimé Houzé de l'Aulnoit, ⓐ, ✱, avocat; Armand Houdoy, avocat; l'abbé Lasnes, Doyen-curé de Saint-Maurice; Achille Ledieu, Consul des Pays-Bas; Ernest Loyer, Député; Mathon, ✱, Lieutenant-colonel de l'armée territoriale; Roussel, ✱, Notaire; A. de la Serre, propriétaire; Louis Thiriez, filateur; Th. Barrois, ⓐ, C✱, professeur à la Faculté de médecine.

*Membres correspondants* : MM. Chombard, propriétaire à Herties. — Couvreur, ✱, Docteur en médecine à Seclin. — Le Hardy du Marais, propriétaire à Chérens. — E. Vandewalle, Maire de Berthen. — Roth-Legentil, à Cambrai. — Victor Pouchain, à Armentières. — Bouchery, Adjoint au Maire, à Bois-Grenier. — Vigneron fils, à La Chapelle d'Armentières. — Henri Six, à Erquinghem-sur-Lys. — Louis Lemesre, Maire de Prêmesques. — Minne, propriétaire à La Bassée. — Eugène Leroy, ex-Commandant des Mobilisés à Aubers. — A. Leroy, à Illies. — Lallemand, à Sainghin-en-Weppes. — G. Lecreux, à Salomé. — Jean Brame, à Wicres. — C. Cordonnier, brasseur à Haubourdin. — Léon Thiriez, à Loos. — Galloo, notaire à Radinghem. — Baron de la Grange, à Bourghelles. — Félix Dehau, Conseiller général, Maire de Bouvines. — Baron de Brigode, à Camphin-en-Pévèle. — Poutrain, ancien Maire de Cappelle. — Varlet-Nicolle, Maire de Mouchin. — Joseph Pollet, à Sainghin-en-Mélantois. — G. Cocheteux, à Templeuve. — Comte de Montalembert, Député, Maire d'Annappes. — René Tellier, O✱, à Flers. — D. Thieffry, à Tressin. — L. Truffaut, à Willems. — Charles Bodé, Maire de Quesnoy-sur-Deûle. — Auguste Vandewynckèle, à Comines. — E. Agache, ✱, à Pérenchies. — Emile Ghestem, à Warneton. — J. Van Elslande, à Wervicq. — Husson-Hannart, à Croix-Wasquehal. — Carlos Guillemaud, à Seclin. — C. Berte, à Carnin. — M. Delaune, à Houplin. — Delescluse, à Pont-à-Marq. — Ch. Maurice, Maire d'Attiches. — Raoul des Rotours, Député, Conseiller général, Maire d'Avelin. — Le Vaillant de Jollain, Maire de Bersée. — Mouveaux, à Ennevelin. — Carlier, ⓐ, Maire de Mons-en-Pévèle. — Jean-Baptiste Coget, ⓐ, Député, Maire de Phalempin. — C. Begard, à La Neuville.

## COMITÉ DES DAMES.

*Vice-Présidente* : M<sup>me</sup> Auguste Longhaye ; *Secrétaire* : M<sup>me</sup> Le Roy ,  
*Trésorière* : Mme Alf. Houzé de l'Aulnoit.

*Membres du comité* : Mmes Paul Crepy, Anatole Descamps, Arthur Gentil, Ed. Longhaye, Alfr. de Montigny, Sauvaige, Henri Scrive, Gustave Toussin, Rosalie Trannin, Victor Claeysens, Dejardin-Verkinder, Scrive-Wallaert, Alfr. Thiriez.

Le Comité départemental du Nord a des Sous-Comités organisés à Douai, Valenciennes, Hazebrouck, Tourcoing et Dunkerque.

**Union des Femmes de France.**

(Secours aux blessés et malades des armées de terre et de mer et aux victimes des désastres publics).

*Délégué régional près le 1<sup>er</sup> corps d'armée* : M. Paul Sée, Ingénieur, r. Brûle-Maison, 58.

COMITÉ DE LILLE. — *Présidentes d'honneur* : M<sup>me</sup> la générale Loizillon ; M<sup>me</sup> la générale Faidherbe ; M<sup>me</sup> Lauranceau.

*Présidente du Comité* : M<sup>me</sup> Géry Legrand. — *Vice-Présidente* : M<sup>me</sup> Kolb. — *Secrétaire* : M<sup>me</sup> Rajat. — *Trésorière* : M<sup>me</sup> Paul Sée. — *Trésorière-adjointe* : M<sup>me</sup> Brégeard.

**Œuvre des Invalides du Travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.**

Cette œuvre a pour but :

1<sup>o</sup> De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe, ou contracté des infirmités équivalentes.

2<sup>o</sup> De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures.

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1<sup>o</sup> Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2<sup>o</sup> Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

*Président* : M. le Maire de Lille ; *Vice-Président* : M. Th. Bommart ; *Secrétaire* : M. F. Faucheur ; *Trésorier* : M. Wallaert-Barrois.

*Membres* : MM. Paul Le Blan, \* ; A. Thiriez, \* ; Maurice Descamps ; D<sup>r</sup> Castelain, \* I ; Ernest Loyer ; Ghesquière, adjoint au Maire.

**Œuvre des Vieillards indigents, à Lille.**

Cette Association s'est donné pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 70 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

*Président* : M. Auguste Bonte ; *Vice-Président* : M. Fiévet ; *Tréso-rier* : M. Auguste Poullier ; *Secrétaire* : M. Léon Descamps ; *Rapporteur* : M. Venot ; *Commissaires* : MM. Charles Bonte, G. Stéverlyneck, Louis François, Marcel Sauvage, O. †, Laurence, Merveille, Cottignies, †, Louis Bigo, Henri Barrois, Van de Weghe,

### **Société de Secours mutuels des Sauveteurs du Nord.**

Reconnue d'utilité publique.

Administration générale, 416, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

La Société a pour but :

1<sup>o</sup> De donner gratuitement les soins du médecin et les médicaments aux membres titulaires nécessiteux et malades ;

2<sup>o</sup> De pourvoir aux frais funéraires des membres titulaires ;

3<sup>o</sup> D'accorder, s'il y a lieu, sur la demande des familles, une indemnité aux veufs, aux veuves et orphelins des membres titulaires décédés par suite de l'accomplissement d'un acte de courage et de dévouement ;

4<sup>o</sup> De constituer des pensions de retraite, conformément au décret du 26 avril 1856 ;

5<sup>o</sup> De distribuer annuellement des récompenses aux membres qui ont accompli les actions les plus méritoires ;

6<sup>o</sup> Enfin, de propager les moyens de secourir ses semblables.

*Bureau d'administration.* *Président* : MM. Lebon, ✱, (M), Capitaine en retraite, r. de Paris, 176 ; 1<sup>er</sup> *Vice-Président* : Victor Druetz, ✱, r. Nicolas Leblanc, 14 ; 2<sup>e</sup> *Vice-Président* : Achille Bonte, r. de l'École, à Armentières ; *Secrétaire-général* : C. Lévêque, r. Esquermoise, 24<sup>er</sup> ; *Tréso-rier* : Léon Ingelrans, (M), r. de la Fontaine-Belsaux, 28 ; *Vice-Secrétaire-Tréso-rier* : Georges Crespel, r. Nationale, 88.

*Vice-Présidents et Chefs de sections* : M. Georges Verberckmoes, Directeur de la C<sup>ie</sup> des bateaux à vapeur du Nord à Dunkerque, Consul d'Autriche, *pour la section de Dunkerque*. — M. Paul Watine, fabricant et M. Jean Tillet, rue de Lille, à Roubaix, *pour la section de Roubaix*. — M. Alphonse Foulon, négociant à Calais, *pour les sections de Calais et Boulogne*. — M. Jules Monchaux, Entrepreneur de bâtiments à Valenciennes, *pour la section de Valenciennes*. — M. Hector Simon, O. †, Agriculteur-Ingénieur à Landas, *pour la section de Douai* ; — M. Irénée Fourré, †, Entrepreneur de transports à Tourcoing, *pour la section de Tourcoing*. — M. Arthur Champenois, Secrétaire de Mairie à Denain, *pour la section de Denain*. — M. Achille Bonte, Capitaine commandant les Sapeurs-Pompier d'Armentières, *pour la section d'Armentières*. — M. Edouard Détrez, capitaine en retraite à Arras, *pour la section d'Arras*. — M. Aimé Desmazières, Propriétaire à Haubourdin, *pour la section d'Haubourdin*. — M. Delaby de Surmont, Entrepreneur à Tournai, *pour la section belge*. — M. Alphonse Outrebon, Capitaine commandant les Sapeurs-Pompier de Béthune, *pour la section de Béthune*. — M. Edouard Leverd, Lieutenant aux Sapeurs-Pompier de St-Omer,

pour la section de St-Omer. — M. Louis Bouquet, cordier à Merville, pour la section de Merville.

N. B. — Pour toutes communications, s'adresser à M. Lebon, Président de la Société, 176, rue de Paris, à Lille ou chez M. Georges Crespel, Vice-Secrétaire-Trésorier, 88, rue Nationale, au 1<sup>er</sup>.

### **École Professionnelle de l'Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille,**

Rue Léon-Gambetta, 288.

Cet établissement, fondé par une Société propriétaire des immeubles, est aujourd'hui dirigé par des prêtres de Dom Bosco. Il n'a d'autre ressource que la charité publique et le travail des apprentis.

Il y a trois cents lits. On reçoit, parfois au moyen d'une petite rétribution, mais le plus souvent gratuitement, les orphelins de père et de mère. Ces orphelins sont instruits et apprennent un métier selon leurs aptitudes. Ils peuvent suivre les cours d'instruction secondaire qui sont faits dans l'établissement.

*Supérieur* : M. l'abbé Ange Bologne. — *Comité de la Société* : MM. le Comte A. de Montigny, r. de Béthune, 61, *Président* ; le comte Houzé de l'Aulnoit, A, I, avocat, r. Royale, 61, *Vice-Président* ; Georges Destombes, r. Royale, 55, *Trésorier* ; Jules Lefebvre, notaire honoraire, boulevard de la Liberté, 64, *Secrétaire*.

### **Sociétés de Charité maternelle.**

LILLE.

La Société de Charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant ; celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique ; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants ; toutes les familles d'au moins trois enfants vivants, dont l'aîné n'a pas encore atteint 14 ans, et enfin les femmes dont le mari est sous les drapeaux.

Les secours administrés par les Dames de la Charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires, d'une vente et d'une loterie bisannuelles, et des cotisations des membres.

Environ 1,400 femmes reçoivent annuellement des secours de cette Société. La Société de Charité Maternelle a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris de 1889, et une médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles de 1897.

Voici le tableau des Dames de l'Association :

*Présidente d'honneur* : Madame Lauranceau.

*Présidente* : Mme Dujardin-Scrive ; — *Vice-Présidentes* : Mmes De Norguet, Bigo-Dancl, Gustave Barrois. — *Dame pour la confection des vêtements* : la Supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 12. — *Trésorier* : M. Dujardin, notaire honoraire, bd de la Liberté, 125.

*Dames administrantes pour l'ancien Lille*. — Mmes Paul Crépy, Charles Huet, Albert Scrive, Henri Cautliez, de Gennevières,

Brabant, Dehau-Deleruyelle, Alfred Delesalle, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, Leroy-Crépeaux, Virnot, Bigo-Vanderhagen, Vanverts, E. Rémy, Babled, H. Pajot, Fauchille-Prévost, P. Decroix, Ed. Agache, Druetz, Roussel, Paul Delemer, Georges St-Léger, Ledieu, d'Halluin, Maurice Wallaert, Roure-Boisse, Desmedt-Faucheur, Ch. Delesalle, Edmond Agache, La Rivière, Clément, Dassonville, Droulers, Paul Leroy, Allègre, Albert Crespel, Maillot, Auguste Vanlatoon, Léon Pajot, Mulié, Verley-Bigo, Paul Valdelièvre, Léon Danel, Gaillet, Rouzé-Desoblain, Delebart-Pech, Paquin, Scrive-Bonte, Trannin, Tesse-Budon, Raux.

*Dame déléguée pour la section de Wazemmes :* Mme C. Faucheur.  
— *Dames administrantes :* Mmes Ed. Faucheur, Lepercq-Mourmant, Tesse-Bailleux, Salembier, A. Lefebvre, Meurisse-Delécaille, Scrive-de Négri, Félix Faucheur.

*Dame déléguée pour la section de Moulins-Lille :* Mme Drieux.  
— *Dames administrantes :* Mmes Cliquennois, Boone-Bériot, Dequoy, Gadenne.

*Dames déléguées pour la section d'Esquermes :* Mmes de Gennevrières, Bigo-Tilloy. — *Dames administrantes :* Mmes Julien Thiriez, Lhermincz, E. Loyer, Druon, Adolphe Crepy, Ibled, Paul Scrive-Fiévet, Delebecq.

*Dame déléguée pour la section de Vauban :* Mme Omer Boucquey.  
— *Dames administrantes :* Mmes Scrive-Bertin, Cousin.

*Dame déléguée pour la section de Fives :* Mme A. Casse. — *Dames administrantes :* M<sup>mes</sup> Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Rose-Demerler, Mano, Bouchery-Desquiens, Babey, Pecqueur-Masquetin, Lucien Cavelier, Henry Wartel.

*Dame déléguée pour la section de Saint-Maurice :* Mme Lenglard-Barrois. — *Dames administrantes :* Mmes H. Barrois, Barrois-Bonte.

#### VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une Société de Charité maternelle à Valenciennes.

*Présidente :* M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> A. Mabille; *Secrétaire :* M<sup>me</sup> Roguin; *Conseillère :* Mme Miot; *Trésorière :* Mme A. Dubois.

#### DOUAI.

L'œuvre de l'Association de bienfaisance, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la Société de charité maternelle dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur du 6 octobre 1853 et par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 10 janvier 1891.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps,

des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au Bureau de bienfaisance.

La Commission administrative de l'*Association de bienfaisance* se compose de M. le Maire de la ville, *Président*, et de MM. les Administrateurs du bureau de bienfaisance, *Membres*, auxquels est adjoint un comité de douze dames patronesses. — Mme la Supérieure des Sœurs de charité (maison de la Miséricorde), prête son concours à ces deux œuvres.

### **Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades.**

Cette œuvre, fondée en 1870, a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Rue St-Sauveur, pour la paroisse *Saint-Sauveur* ; — rue Saint-Genois, 7, pour la paroisse *Saint-Maurice*.

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André*.

Au bureau de Charité, rue Gantois, 132, pour les paroisses *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes), *St-Michel* et *Sacré-Cœur*.

Au bureau de Charité, rue de La Bassée, 38, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban).

Au bureau de Charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulines).

Au bureau de Charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-lez-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

*Présidente* : M<sup>me</sup> Edouard Longhaye. — *Dames Déléguées* : Pour *Saint-Sauveur*, Mme Auguste Wallaert ; pour *Saint-Maurice*, Mme Mas-Descamps ; pour *Saint-Etienne*, Mme Sauvaige ; pour *Sainte-Catherine*, Mme Charles Roussel ; pour *Saint-André*, Mme Josson ; pour *La Madeleine*, Mme Virnot ; pour *Saint-Pierre-Saint-Paul*, Mme Charles Faucheur ; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, Mme Camille Bériot ; pour *Saint-Martin*, Mme Thiriez ; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, Mme E. Plaideau ; pour *Saint-Maurice-lez-Lille*, Mme Barrois-Bonte ; pour *Fives*, Mme Théodore Barrois ; pour *Saint-Michel*, MM<sup>mes</sup> Le Gavrian et Ed. Van de Weghe ; pour le *Sacré-Cœur*, Mme René Descamps.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et une somme de 500 francs de la Ville de Lille.

### Œuvre des Crèches, à Lille.

Les Crèches sont des établissements fondés par une Société de bienfaisance pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, dont les mères travaillent hors leur domicile, ou sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Trois crèches fonctionnent à Lille : la *Crèche Saint-Joseph*, rue Saint-Genois, 7 ; la *Crèche Saint-Vincent-de-Paul*, à Moulins-Lille et la *Crèche Sainte-Marie*, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

COMITÉ. — *Présidente* : Mme Emile Wallaert ; *Vice-Présidentes* : Mmes Maurice Wallaert et Henry Caulliez ; *Secrétaire* : Mme Paul Deledicque ; *Trésorière* : Mme Eugène Jombart ; Mmes Humbert, Ed. Fauchille, Maquet, Bériot-Brabant, Sauvaige.

### Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

*Présidente* : Mme Pierre Marchand ; *Vice-Présidente* : Mme Pierre Michel ; *Secrétaire* : M<sup>me</sup> Edouard de Clebsattel ; *Vice-Secrétaire* : M<sup>me</sup> Denoyelle ; *Trésorière* : M<sup>me</sup> Carlos Bernard ; *Vice-Trésorière* : M<sup>me</sup> Lebleu de Bailliencourt.

*Conseil d'administration. Président* : M. Jules Deman ; MM. le Doyen de St-Jean-Baptiste ; docteur Blanckaert ; Chapelot.

### Œuvre de l'Arbre de Noël.

L'Œuvre de l'Arbre de Noël, fondée en 1890, par l'Union des Etudiants de l'Etat et un comité composé de personnes de la ville, a son siège à Lille, 58, boulevard de la Liberté. Elle a pour but d'offrir, le jour de la Noël, des vêtements, des jouets et des coquilles, aux enfants pauvres de toutes les écoles de Lille, ainsi qu'aux enfants des hôpitaux et orphelinats.

Pour subvenir aux frais de cette distribution, à laquelle participent plus de 5.000 enfants, le Comité de l'Œuvre organise chaque année des fêtes (kermesse flamande, représentation de gala au théâtre, bal, etc.), ainsi qu'une souscription et une tombola.

COMITÉ. *Président* : M. Lepage,  A, Président honoraire de l'Union des Etudiants de l'Etat ; *Vice-Présidents* : MM. Raymond Rajat, avocat, P. Assoignon,  A ; *Secrétaire* : M. Perot, avocat ; *Trésorier* : M. Omer Bigo ; *Membres* : MM. Doutrelon de Try,  A,  ; Clarinval, Paillot,  A, Laurent, Carnoye.

### Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.

*Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.*

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes

ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts.

*Conseil d'administration. Président* : M. Fernand Beck,  $\dagger$ ; *Vice-Président* : M. Vancauwenberghe-Lemaire; *Trésorier* : M. Deck-Vanarien; *Secrétaire* : M. G. Dinoir; *Secrétaire-adjoint* : M. E. Nissen. — *Membres* : MM. le Commissaire de l'inscription maritime; N....., et deux Capitaines participants, désignés chaque année avant le départ des navires pour Islande, par M. le Commissaire de l'Inscription maritime.

**Caisse de secours à Dunkerque  
en faveur des marins morts ou présumés péris  
à la pêche du poisson frais.**

*Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord le 21 octobre 1896.*

*Conseil d'Administration. — Président* : M. Nissen, commissaire de l'Inscription maritime; *Vice-Président* : M. Ch. Wallyn; *Trésorier-Secrétaire* : M. Langlet; MM. Vanhille, Joonekindt, Morée, Alfred Huysman, Louis Pichon, Isidore Wallyn, Popieul, Pierre Gryson.

**Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.**

Cette Association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

*Présidente et Trésorière* : Mme de Roisin; *Vice-Présidente* : Mme Delherbe; *Secrétaire et Lingère* : Mlle Galloo.

**Société charitable de St-François Régis, à Lille.**

Cette Société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 15 octobre 1839, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille, des environs et de l'étranger et la légitimation de leurs enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n° 15.

Le bureau est ouvert les dimanches, principalement pour les inscriptions, de 10 h. à midi, les autres jours, de 10 h. à midi le matin, de 3 à 5 h. le soir.

Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà et les autres papiers contenant des indications sur leur état-civil, celui de leurs ascendants et sur la date des actes à lever. Il est bon que les futurs sachent si leurs parents ou leurs frères et sœurs ont déjà eu recours à la Société et à quelle époque.

*N.-B.* Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai, Valenciennes, Denain et Fourmies.

## CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe, dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes, principalement à Valenciennes.

### RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'Archevêché de Cambrai et les Evêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liège.

Le département du Nord forme aujourd'hui un diocèse dont le siège est à Cambrai.

Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI<sup>e</sup> siècle, fut érigé en Archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli, mais comme Evêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'Evêché d'Arras pour suffragant.

*Archevêque* : Mgr Sonnois. — *Auxiliaire* : Mgr Henri Monnier, évêque titulaire de Lydda, vicaire général.

*Vicaires généraux* : Mgr Cyrille-J.-B. Destombes, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, MM. J.-B. Carlier et Emile Lobbedey.

#### SECRETARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'Archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

*Chancelier* : M. Augustin Massart ; *Secrétaire particulier* : M. Albert Sonnois, chanoine honoraire ; *Secrétaires* : MM. Herman Carlier et Henri Colpin.

#### OFFICIALITÉ DIOCÉSAIN.

*Official* : Mgr. Monnier, évêque de Lydda ; *Vice-official* : M. Lobbedey ; *Assesseurs* : MM. Hooft et D'Hérin, chanoines ; *Promoteur* : M. Massart, chanoine ; *Greffier* : M. Carlier.

#### CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

*Chanoines d'honneur* : S. E. le Cardinal Langénieux, †, archevêque de Reims ; Mgr Fava, †, évêque de Grenoble ; Mgr Monnier, évêque de Lydda ; Mgr Delannoy, †, évêque d'Aire ; Mgr Theuret, évêque de Monaco ; Mgr Frérot, évêque d'Angoulême ; Mgr Foucault, évêque de St-Dié, Mgr Hautœur, chancelier des Facultés catholiques ; Mgr Bannard, †, recteur des Facultés catholiques de Lille.

*Chanoines titulaires*: MM. Lecocq, Massart, Meurisse, Hooft, Lemaire, D'Hérin, Vandebeuque, Paris, Sapelier et Hutin.

*Chanoine prébendé*: M. Hébert.

*Chanoines honoraires*: MM. Berteaux, Leblanc, Lasnes, Duriez, Coubronne, Van Bockstael, Durant, Mortreux, Delassus, Gadenne, Joleaud, Didiot, Hannoie, Salomé, Jaspar, Dhalluin, Baron, Berteloot, Carton, Mangé, Scalbert, Dransart, Sinsoilliez, Staelen, Chabé, Destombes, Evrard, Debrabant, Fichaux, Alfr. Margerin, Vallin, Legrand, Leriche, Loviny, J.-B. Margerin, Lasselín, Richard, Decorne, Cappliez, Dubus, Brousse, Fremaux, Loridan, Sonnois, Hécart, Gahide, Fournier, Cloche, Foulon, Hennousse, Vassart et Couvreur.

#### SÉMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

*Président*: Mgr l'Archevêque. — *Vice-Président*: L'un de MM. les Vicaires généraux. — *Membres*: MM. Sudre, supérieur du grand Séminaire, et Antier, économiste du grand Séminaire. — *Trésorier*: M. Massart, chanoine. — *Secrétaire*: M. Carlier, secrétaire de l'Archevêché.

#### GRAND SÉMINAIRE.

*Supérieur*: M. Sudre. — *Directeur*: M. Villette. — *Ecriture Sainte et histoire*: M. Dujardin, professeur. — *Dogme*: MM. Sackebant et Choïnard, professeurs. — *Morale*: MM. Mott et Gibiard, professeurs. — *Economiste*: M. Antier. — *Succursale, Solesmes pour la philosophie*; *Directeur*: M. d'Onofrio.

#### PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

*Supérieur*: M. Cateau. — *Economiste et Directeur de la petite division*: M. Goris.

#### ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

*Architecte diocésain*: M. Guidasci, A, architecte, bd. Haussmann, 116, à Paris. — *Inspecteur des édifices diocésains*: M. Legrand, architecte à Cambrai.

#### DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtres, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre, celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtres, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtres, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque, et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend deux archiprêtres, un pour l'arrondissement de Valenciennes et un pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les Archiprêtres sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de curés inamovibles. Il y donc soixante-sept décanats.

Ces soixante-sept décanats sont eux-mêmes divisés en cinq cent quatre-vingt-dix-neuf succursales et neuf chapelles communales ou paroissiales.

## ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

*Archidiacre* : Mgr Destombes, vicaire-général.

**Archiprêtré de l'arrondissement de Cambrai.**

*Archiprêtre* : M. le Chanoine Lecocq.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame). *Doyen* : M. Lecocq ; *Vice-Doyen* : M. Delesalle, curé d'Escaudœuvres. — Cambrai-Ouest (St-Géry). *Doyen* : M. Cloche ; *Vice-Doyen* : M. Felmy, curé de Neuville-St-Remy. — Carnières. *Doyen* : M. Prévost ; *Vice-Doyen* : M. Farinaux, curé d'Avesnes-lez-Aubert. — Clary. *Doyen* : M. Boudailliez ; *Vice-Doyen* : M. Lenglin, curé de Caudry. — Le Cateau. *Doyen* : M. Méresse ; *Vice-Doyen* : M. Dapvril, curé de Neuville. — Marcoing. *Doyen* : M. Leriche ; *Vice-Doyen* : M. Vaillie, curé de Gouzeaucourt. — Solesmes. *Doyen* : M. Gobert ; *Vice-Doyen* : M. Fatrez, curé d'Haussy.

**Archiprêtré de l'arrondissement de Douai.**

*Archiprêtre* : M. Joleaud, Doyen de Douai St-Pierre.

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame). *Doyen* : M. Dubus ; *Vice-Doyen* : M. Langlade, curé d'Aniche. — Douai-Nord (St-Pierre). *Doyen* : M. Joleaud ; *Vice-Doyen* : M. Delecroix, curé de Flines-lez-Raches. — Douai-Ouest (St-Jacques). *Doyen* : M. Huard. — Arleux. *Doyen* : M. Vaillie ; *Vice-Doyen* : M. Martinache, curé de Fressain. — Orchies. *Doyen* : M. Flament ; *Vice-Doyen* : M. Mucherie, curé d'Aix. — Marchiennes. *Doyen* : M. Proye ; *Vice-Doyen* : M. Buzin, curé de Somain.

## ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

*Archidiacre* : M. Carlier, vicaire général.

**Archiprêtré de la 1<sup>re</sup> section de l'arrondissement de Lille.**

*Archiprêtre* : M. Duriez, Doyen de Lille Ste-Catherine.

DÉCANATS. — Armentières. *Doyen* : M. Berteloot ; *Vice-Doyens* : M. Huet, curé d'Armentières N.-D. du Sacré-Cœur, M. Serleys, curé d'Armentières-Campagne. — La Bassée. *Doyen* : M. Carpentier ; *Vice-Doyen* : M. Millescamps, curé de Marquillies. — Haubourdin. *Doyen* : M. Cateau ; *Vice-Doyen* : M. Wattel, curé de Santes. — Lille-Ouest (Sainte-Catherine). *Doyen* : M. Duriez ; *Vice-Doyen* : M. Delplanque, curé de Marquette. — Lille-Ouest (Saint-André). *Doyen* : M. Richard ; *Vice-Doyen* : M. Cazier, curé de Lambersart. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Étienne). *Doyen* : M. Hennousse ; *Vice-Doyen* : M. Vermelle, curé de Moulins-Lille. — Lille-Sud-Ouest (St-Pierre et St-Paul). *Doyen* : M. Carton ; *Vice-doyen* : M. Selosse, curé d'Esquermes-Lille. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle). *Doyen* :

M. Sinsoyez; *Vice-Doyen* : M. Lefebvre, curé de Pont-à-Marcq. — Seclin. *Doyen* : M. Helle; *Vice-Doyen* : M. Destombes, curé d'Annœullin. — Cysoing (Templeuve). *Doyen* : M. Sagary; *Vice-Doyen* : M. Herrengt, curé de Cysoing.

### **Archiprêtre de la 2<sup>e</sup> section de l'arrondissement de Lille.**

*Archiprêtre* : Mgr Lasnes, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Doyen de Lille St-Maurice.

**DÉCANATS.** — Comines. *Doyen* : M. Leynaert; *Vice-Doyen* : M. Vandromme, curé de Wervicq. — Lannoy. *Doyen* : M. Destombes; *Vice-doyen* : M. Dehuy, curé de Toufflers. — Lille-Nord-Est (Saint-Maurice). *Doyen* : M. Lasnes; *Vice-Doyen* : M. Feuillet, curé de Fives-Lille. — Lille-Centre (La Madeleine). *Doyen* : M. Fremaux; *Vice-doyen* : M. Dezitter, curé de La Madeleine. — Lille-Sud-Est (Saint-Sauveur). *Doyen* : M. Samain; *Vice-Doyen* : M. Hennion, curé de Thumesnil. — Quesnoy-sur-Deûle. *Doyen* : M. Mortreux; *Vice-doyen* : M. Bertein, curé de Pérenchies. — Roubaix (Saint-Martin). *Doyen* : M. Berteaux; *Vice-doyen* : M. Deswel, curé de Croix. — Roubaix (Notre-Dame). *Doyen* : M. Evrard; *Vice-Doyen* : M. Lesage, curé de Roubaix (St-Joseph). — Tourcoing-Sud (Saint-Christophe). *Doyen* : M. Vanbockstael; *Vice-Doyen* : M. Marchant, curé de Tourcoing St-Joseph. — Tourcoing-Nord (Notre-Dame). *Doyen* : M. Debrabant; *Vice-Doyen* : M. Deyne, curé d'Halluin. — Wattrelos. *Doyen* : M. Lejeune; *Vice-Doyen* : M. Tilmant, curé de Roubaix (Ste-Elisabeth).

### **ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.**

*Archidiaque* : M. Lobbedey, Vicaire général.

### **Archiprêtre de l'arrondissement de Dunkerque.**

*Archiprêtre* : M. Staelen, Doyen de Bergues.

**DÉCANATS.** — Dunkerque-Est, (Saint-Eloi), *Doyen* : M. Brousse; *Vice-Doyen* : M. Bouden, curé de Rosendaël. — Dunkerque-Ouest, (St-Jean-Baptiste), *Doyen* : M. Scalbert; *Vice-Doyen* : M. Deman, curé de St-Pol-sur-Mer. — Dunkerque, (Saint-Martin), *Doyen* : M. Compagnon; *Vice-Doyen* : M. Massiet, curé d'Uxem. — Bergues, *Doyen* : M. Staelen; *Vice-Doyen* : M. Bultheel, curé de Quaëdypre, — Gravelines, *Doyen* : M. Lamant; *Vice-Doyen* : M. Bellengier, curé de Loon — Hondschoote, *Doyen* : M. Wyckaert; *Vice-Doyen* : M. Cockempot, curé de Warhem. — Wormhout, *Doyen* : M. Herremans; *Vice-Doyen* : M. Hémelsdael, curé d'Herzele. — Bourbourg, *Doyen* : M. Dominicus; *Vice-Doyen* : M. Delanghe, curé de Watten.

**Archiprêtre de l'arrondissement d'Hazebrouck.**

*Archiprêtre* : M. Coubronne, Doyen de Bailleul (Saint-Vaast).

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, (Hazebrouck), *Doyen* : M. Salomé; *Vice-Doyen* : M. Govaere, curé de Caestre. — Hazebrouck-Sud, (Morbecque), *Doyen* : M. Despicht; *Vice-Doyen* : M. Delattre, curé de Steenbecque. — Bailleul-Nord-Est, (Saint-Vaast), *Doyen* : M. Coubronne; *Vice-Doyen* : M. Boedi, curé de Steenwerck. — Bailleul, Sud-Ouest, (Saint-Amand), *Doyen* : M. Bécuwe; *Vice-Doyen* : M. Vancostenoble, curé de Flêtre. — Cassel, *Doyen* : M. Loviny; *Vice-Doyen* : M. Legrain, curé de Rubrouck. — Steenvoorde, *Doyen* : M. Reumaux; *Vice-Doyen* : M. Dezitter, curé de Boeschèpe. — Merville, *Doyen* : M. Parent; *Vice-Doyen* : M. Boedi, curé d'Estaires.

**ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.**

*Archidiacre* : Mgr Monnier Evêque de Lydda, Vicaire-Général.

**Archiprêtre de l'arrondissement de Valenciennes**

*Archiprêtre* : M. Legrand, Doyen de Valenciennes (Notre-Dame).

DÉCANATS. — Bouchain, *Doyen* : M. Bourgois; *Vice-Doyen* : M. Loubert, curé de Lourches. — Valenciennes-Sud (St-Nicolas), *Doyen* : M. Cappeliez; *Vice-Doyen* : M. Heirfelinck, curé de La Sentinelle. — Valenciennes-Est (Notre-Dame), *Doyen* : M. Legrand; *Vice-Doyen* : M. Desilve, curé de Quarouble. — Valenciennes-Nord (Saint-Géry), *Doyen* : M. Mangé; *Vice-Doyen* : M. Dauchy, curé d'Anzin. — Condé, *Doyen* : M. Gahide; *Vice-Doyen* : M. Delnatte, curé de Vieux-Condé. — Denain, *Doyen* : M. Jourdain; *Vice-Doyen* : M. Laloy, curé d'Abscon. — Saint-Amand, rive droite (Saint-Amand), *Doyen* : M. Decalonne; *Vice-Doyen* : M. Plet, curé de Flines-lez-Mortagne. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), *Doyen* : M. Cérésier; *Vice-Doyen* : M. Lobry, curé de Rumegies.

**Archiprêtre de l'arrondissement d'Avesnes.**

*Archiprêtre* : M. Sinsoilliez, Doyen du Quesnoy.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord (Avesnes), *Doyen* : M. Hécart; *Vice-Doyen* : M. Delobelle, curé de Dompierre. — Avesnes-Sud (Etrœungt), *Doyen* : M. Laurent; *Vice-Doyen* : M. Dransart, curé de Cartignies. — Landrecies, *Doyen* : M. Fournet; *Vice-Doyen* : M. Laisney, curé de Bousiaux. — Solre-le-Château, *Doyen* : M. Margerin; *Vice-Doyen* : M. Bottiaux, curé de Clairfayts. — Trélon, *Doyen* : M. D'Henry; *Vice-Doyen* : M. Margerin, curé de Fourmies. — Bavai, *Doyen* : M. Delannoy; *Vice-Doyen* : M. Denis, curé d'Obies. — Berlaimont, *Doyen* : M. Wirth; *Vice-Doyen* : M. Wallez, curé de Pont-sur-Sambre. — Maubeuge, *Doyen* : M. Lasselin. — Le Quesnoy-Est (Le Quesnoy), *Doyen* : M. Sinsoilliez; *Vice-Doyen* : M. Demont,

curé de Ruesnes. — Le Quesnoy-Ouest (Gommegnies), *Doyen* : M. Aublin ; *Vice-Doyen* : M. Barbet, curé de Villers-Pol.

## CULTE PROTESTANT.

### CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du Département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par Ordonnance du 14 Avril 1824. Cette ordonnance lui avait alors annexé les églises protestantes du Pas de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par Décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille s'élève approximativement au chiffre de 12.000. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, le Cateau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour *Président électif* M. F. Ollier, *†* I, Pasteur à Lille, et pour *Secrétaire* M. Guillemont.

Il existe en outre, dans chaque paroisse, un Conseil électif de cinq laïques, qui, avec le Pasteur officiel de la paroisse, forme le *Conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveille la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les Pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *Conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le Gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 27 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 7 pasteurs auxiliaires, 4 pasteurs anglais, trois évangélistes et trois colporteurs bibliques. Elle avait de plus 17 écoles primaires protestantes dont 12 communales (\*).

Les Pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. F. Ollier, *†* I, au Temple. r. Jeanne d'Arc, à Lille, *Président* ; Trocmé, à St-Amand ; Gounelle, à Roubaix ; Ph. Poulain, à Valenciennes ; J. Martin, à Quiévy ; J. Bisseux, à Walincourt ; Milhae, à Inchy-Beaumont ; E. P. Quiévreux, au Cateau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs auxiliaires sont : MM. A. Quiévreux et M. Nick, à Lille ; N..., à Maubeuge ; Raymond, à Cambrai ; Perrelet, à Roubaix ; Barde, à Sin-le Noble, et Dumas, à Douai.

### ÉGLISE ANGLICANE.

LILLE. — *Ministre*, Rév. J. S. Phillips, M. A., r. Jeanne d'Arc, 16 — *Eglise anglicane*, r. Lydéric et r. Watteau, à Lille.

Les offices, dimanches et grandes fêtes, 11 h. et 6 h. 30.

La Sainte Communion le premier dimanche du mois à midi, et le troisième dimanche du mois à 8 heures et demie du matin, et les grandes fêtes. — Ecole du dimanche à 10 h.

CROIX. — *Ministre* : Rév. C. Faulkner.

DUNKERQUE. — *Ministre* : Rév. W. J. Drought, B. A.

(\*) Aujourd'hui, toutes ces écoles ont perdu leur caractère confessionnel, sauf celle du Cateau.

## CULTE ISRAËLITE.

Il existe à Lille un Consistoire Israélite créé, pour remplacer celui de Metz, par décret du 12 septembre 1872.

Sa circonscription comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne.

Le département du Nord compte quatre communautés reconnues ou s'exerce publiquement le culte israélite : Lille, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes. Ces communautés sont administrées par des *Commissions administratives* nommées par le Consistoire de Lille.

Il y a à Valenciennes un Rabbïn suffragant de M. le Grand-Rabbïn de Lille. Le titulaire actuel est M. Félix Meyer. Les autres communautés relèvent directement du Grand-Rabbïn de Lille. Le culte y est célébré par des *Ministres officiants* rétribués par les communautés elles-mêmes.

Le temple israélite de Lille (édifié en 1891) est situé rue Gauthier de Châtillon, 21.

*Grand Rabbïn du Consistoire* : M. Emile Cahen,  I, boulevard Victor Hugo, 20. — *Président du Consistoire* : M. Eugène Caen,  A, Industriel à Croix. — *Membres du Consistoire* : MM. Louis Dreyfuss, Huissier à Valenciennes ; Léopold Dreyfus, Négociant à Valenciennes ; Gros, Inspecteur de l'éclairage au Chemin de fer du Nord ; Auguste Lévy, Négociant ; Naphtalie Klein, rentier (\*).

## ORGANISATION JUDICIAIRE.

### COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à midi et sont de trois heures au moins.

La première Chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième Chambre civile les jeudi, vendredi et samedi.

La Chambre des mises en accusation siège ordinairement le mercredi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son Président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La Chambre des Appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le Premier Président.

La Cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

### COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

*Premier Président* : M. Mazeaud, O   I — *Présidents* : MM. Lemaire,   A, Maufflastre,   Desticker,  . — *Présidents honoraires* : M. Lefebvre du Prey, Hibon,  .

*Conseillers* : MM. Delaby, Bosquet, Gheerbrant,  M, Vibert,

(\* ) Toutes les communications doivent être adressées au Secrétariat du Consistoire, boulevard Victor-Hugo, 20.

Tellier  A, de Montluc, de Brix, Raoult, , du Bahuno du Liscoët, Lanio, Joppé, Lavoix, Dufresne, Lefrançois, Thulliez, Guénot, Gravet, Bérard, Billecard. — *Conseillers honoraires* : MM. E. Deshayes de Marcère, David, Clément, ,  A, .

PARQUET — *Procureur Général* : M. Bourgeois, O . — *Avocats-Général* : MM. Tainturier, Bourdon, Bertrand. *Substituts du Procureur Général* : MM. Schuler et Wagon. — *Secrétaire du Parquet* : M. Lambert.

GREFFE. — *Greffier en chef* : M. Briquet ; — *Commis-greffiers assermentés* : MM. Boniface, Parmentier, Morille et Trogneux.

#### COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE.

##### PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

*Premier Président* : M. Mazeaud, O ,  I. — *Président* : M. Mauflastre, . — *Conseillers* : MM. Delaby, Bosquet, Gheerbrant, , Vibert, Raoult, , Guénot. — *Avocat général* : Bertrand.

##### DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

*Président* : M. Lemaire, ,  A. *Conseillers* : MM. de Montluc, du Bahuno du Liscoët, Pain, Dufresne, Lefrançois, Guénot. — *Avocat général* : M. Tainturier.

##### CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

*Président* : M. Mauflastre, . — *Conseillers* : MM. Bosquet, Lavoix, Gravet, Bérard. — *Substituts du Procureur-Général* : MM. Schuler et Wagon.

##### CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

*Président* : M. Desticker, . — *Conseillers* : M. Tellier,  A, de Brix, Joppé, Lavoix, Thulliez, Gravet, Bérard. — *Avocat général* : M. Bourdon.

##### CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Devimeux, *Bâtonnier* ; Druelle *Secrétaire* ; de Beaulieu père, Dubois, Allaert, Boutet.

*Avocats inscrits au tableau* : MM. Clavon, de Beaulieu père, Dubois, Hattu, Dupont, Théry, Dauphin, Allaert, Taisne, Druelle, d'Hooghe père, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, de la Gorce, Mascoux, Boissonnet, Devimeux, Dubron, de Warengien, Lefebvre du Prey, Deschodt, Quinion-Hubert, G. Legrand, Duhem, Plouvier, de Prat, Le Glay, Toussaint, Bertauld, Deville, Denabrif, de Beaulieu fils, Regnault, Pouey-Sanchon, Potiez, de la Gorce, Godin, Ador, d'Hooghe fils, Bavière.

*Avocats admis au stage* : MM. Foucart, Delsaux, Dupont, Degand, Legrand, Fleurquin, Dournes, Parenty, Lemaire, Mazeaud, Briquet, Crépin, Thery, Harlé, Allaert, Le Sergeant d'Hendecourt.

## CHAMBRE DES AVOUÉS

MM. H. Parenty, *Président*; Delajus, *Syndic*; Hochart, *Rapporteur*; Fauville, *Secrétaire-Trésorier*.

*Avoués près la Cour*: MM. Lavoix, Fardel, Delajus, Parenty, Hochart, Fauville, Simart, Turlotte, Druelle.

## HUISSIERS AUDIENCIERS.

MM. Pinsart, Parent, Soyez, Leclercq.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement d'Avesnes.*

Ce tribunal est composé de deux Chambres : 1<sup>re</sup> chambre (affaires civiles et criées) jeudi à 2 heures, vendredi et samedi à 9 heures. — 2<sup>e</sup> chambre (affaires correctionnelles et commerciales) mardi, mercredi et jeudi à 9 heures.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir, excepté les dimanches et jours fériés.

*Président*: M. Riff; *Vice-président*: M. Villette; *Juge d'instruction*: M. Devey; *Juges*: MM. Legrand, Foucart, Michel, Huguet. — *Suppléants*: MM. Deransart, Larivière, Hedde. — *Procureur de la République*: M. Dissard. — *Substitut*: M. Michel Legrand. — *Greffier*: M. Ronnelle. — *Commis-greffiers*: MM. Dubois, Wersinger, Brion, Covolo. — *Commis-expéditionnaire*: M. Cousin. — *Secrétaire du Parquet*: M. Bosquette.

*Conseil de l'Ordre des Avocats*: MM. Maire, *Bâtonnier*; Manesse, *Secrétaire*; Pasqual, Guillemin, Pierre Legrand.

*Avocats inscrits au Tableau*: MM. A. Pasqual, Mutiaux, Maire, Guillemin, Manesse, Favre, Legrand, Larivière, Edart, Herbecq. L. Pasqual, H. Tordeux, De Clerfayt.

*Avocats admis au stage*: MM. Vinois et R. Tordeux.

*Chambre des Avoués*. — MM. Bascourt, *Président*; Gauchet, *Syndic*; Wittrant, *Rapporteur*; Pécard, *Secrétaire-Trésorier*.

*Avoués*: MM. Pécard, Bascourt, Gauchet, Wittrant, Watelet, Ducrot, Cousin.

*Huissiers*: MM. Naveau, Dehove, Caullery, Gard, Wittrant, à Avesnes; Marchant, à Berlaimont; Lecompte, Berlaimont, à Landrecies; Ansiaux, Bordas, Despax, à Maubeuge; Mailliard, Delhaye, au Quesnoy; Blas, à Solre-le-Château; Gobled, à Trélon; Raux, Mercier, à Bavai; Jaspas, à Fourmies.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mercredis à neuf heures et demie.

*Juges de de Paix*: M. Fosset. *Suppléants*: MM. Pasqual et Lequime. *Greffier*: M. Koelner.

2<sup>e</sup> CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de douze communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à neuf heures et demie.

*Juge de paix* : M. Dupont, *Suppléants* : MM. Caplain, A, Collinet. *Greffier* : M. Derzelle.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal, alternativement présidé trimestriellement par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous les 15 jours, le lundi, à neuf heures et demie pour le canton Sud et à deux heures pour le canton Nord. Le commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

*Greffier* : M. Daniel.

*Notaires des deux cantons d'Avesnes* : MM. Caplain, A, Gauthier, Longuet, Léger, à Avesnes; Fostier, à Dourlers; Tricot, à Etreungt; Boutrouille, à Cartignies.

*Commissaire-priseur* : M. Herbecq.

3<sup>e</sup> CANTON. — BAVAI. — Il est composé de dix-huit communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

*Juge de paix* : M. Gaudonnet. *Suppléants* : MM. Hennet de Courtefroy et Coulmont. *Greffier* : M. Erouart fils. *Huissiers-audienciers* : MM. Mercier et Raux.

*Notaires du canton* : MM. Tréca, Germe, Hiolle, à Bavai.

4<sup>e</sup> CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis à dix heures.

*Juge de paix* : M. Ernest Emond. *Suppléants* : MM. Léon Banteignies, Edmond Leporcq. *Greffier* : M. Alfred Leporcq. *Huissier-audencier* : M. Vital Marchant. *Ministère public* : M. Séverin Doctobre.

*Notaires du canton* : MM. Eliez, \*, et Méresse, à Berlaimont.

5<sup>e</sup> CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à neuf heures, à Landrecies; et au premier lundi de chaque mois, à une heure de l'après-midi, à la mairie de Maroilles, pour les conciliations et les actes de juridiction gracieuse.

*Juge de paix* : M. Cordier. *Suppléants* : MM. Demoulin, \*, Azambre Henri. *Greffier* : M. Druet. *Huissiers-audenciers* : MM. Lecompte, Berlaimont.

*Notaires du canton* : MM. Sauvillers, Namur, Droy, à Landrecies; Azambre, à Maroilles.

6<sup>e</sup> CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures et demie.

*Juge de paix* : M. Douay, *Suppléants* : MM. Gorisse et Lombois. *Greffier* : M. Descamps. *Huissiers-audenciers* : MM. Mailliard et Delhaye.

7<sup>e</sup> CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures et demie.

*Juge de paix* : M. Lorthioir. *Suppléants* : MM. Druart et Lays, A. *Greffier* : M. Savarin. *Huissiers-audenciers* : MM. Mailliard et Delhaye.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le tribunal tient ses audiences de 15 en 15 jours, le jeudi à neuf heures et demie (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres) et le mercredi à neuf heures et demie (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres); il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des Juges de paix.

*Greffier*: M. Brassart.

*Notaires des deux cantons du Quesnoy*: MM. Gorisse, Lombois et Legrain, au Quesnoy; Carton, à Jenlain; Desenfant, à Gomme-gnies.

8<sup>e</sup> CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures pour les affaires civiles sur citations et à deux heures pour les conciliations sur billets d'avertissement; aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois pour les affaires de simple police; aux mardis, à trois heures, à la mairie d'Hautmont, pour les conciliations et les actes de juridiction gracieuse intéressant les justiciables de cette commune.

*Juge de paix*: M. Delacour. *Suppléants*: MM. Walrand, ✱, ☉ A, et Vautier, ✱. *Greffier*: M. Dehon. *Huissiers-audienciers*: MM. Ansiaux, Despax et Bordas.

*Notaires du canton*: MM. Gillet, Alexandre, Carniaux et Duclert, à Maubeuge.

*Commissaire-priseur*: M. Bréda.

9<sup>e</sup> CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. — Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis et jeudis à dix heures 1/2 du matin.

*Juge de paix*: M. Pétron. *Suppléants*: MM. Wallerand et Michaux fils. *Greffier*: M. Sévin. *Huissier-audencier*: M. Blas.

*Notaires du canton*: MM. Brodel, Declémy, à Solre-le-Château.

10<sup>e</sup> CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. — Jours d'audiences: les audiences civiles et les conciliations sont fixées au mercredi et au samedi de chaque semaine, à dix heures et demie du matin, et les audiences de simple police, au premier et au troisième jeudi du mois, à la même heure. Des audiences spéciales de conciliation sont tenues le deuxième et le quatrième jeudi du mois, à deux heures du soir, à la mairie de Fourmies pour les habitants de Fourmies et de Wignehies.

*Juge de paix*: M. Mathon. *Suppléants*: MM. Azambre et Clavon. *Greffier*: M. A. Nouvion. *Huissiers-audenciers*: MM. Gobled à Trélon et Jaspas à Fourmies.

*Notaires du canton*: MM. Azambre à Fourmies; Mercier, à Wignehies; Goutierre, à Trélon.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement de Cambrai.*

Les audiences civiles de ce Tribunal ont lieu le jeudi et le vendredi de chaque semaine à neuf heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le mercredi à neuf heures.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

*Président*: M. Aug. Lewalle. *Juge d'instruction*: M. Moreau. *Juges*: MM. Legrand, Maroniez. *Juges suppléants*: MM. Prioux, Delame. *Procureur de la République*: M. Emile Magnien, ☉ A. *Substitut*:

M. Proteau. *Greffier* : M. Fournier. *Commis-Greffiers* : MM. Tanière, Ledieu et N....

*Conseil de l'Ordre des Avocats* : MM. Cirier, Bâtonnier ; Dutemple, \*, ☉ I, Tribou, Fliniaux ; *Secrétaire* : Chappeau.

*Avocats inscrits au Tableau* : MM. Dutemple, Tribou, Fliniaux, Chappeau, Cirier, Bézin, Théry. — *Avocats Stagiaires* : M. Georges Proyart, Fernand Proyart, Gressier.

*Chambre des Avoués. Président* : M. Duez ; *Syndic* : M. Morand ; *Rapporteur* : M. Lestoille ; *Secrétaire-trésorier* : M. Dieu.

*Avoués* : MM. Duez, Carpentier, Morand, Lestoille, Dieu, Derieux, Gaillot.

*Huissiers* : MM. Bernard, Hutin, Bourgeois, Mairesse. Waxin, Flavigny, Monvoisin, Valin, à Cambrai ; Dumont, à Carnières ; Hautcœur, Danjou, au Cateau ; Béra, à Clary ; Béra fils, à Caudry ; Raux, à Marcoing ; Marchand, à Solesmes.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures, à l'hôtel de Ville, salle du Prétoire.

*Juge de paix* : M. Fourment. *Suppléants* : MM. Marcel Laffrat et Gaston Chappeau. *Greffier* : M. Jules Delsalle. *Huissier-audencier* : M. Mairesse.

2<sup>e</sup> CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. — Jours d'audience : les audiences sont fixées aux samedis, à l'hôtel de Ville, salle du Prétoire.

*Juge de paix* : M. Veber. *Suppléants* : MM. Fliniaux, Cirier. *Greffier* : M. Leflon. *Huissiers-audenciers* : MM. Monvoisin, Bourgeois.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce Tribunal, alternativement présidé pendant un trimestre par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous les quinze jours, le vendredi, à dix heures du matin, pendant toute l'année. Le Commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

*Greffier* : M. Thiéry.

*Notaires des deux cantons de Cambrai* : MM. Taisne, Flamant, Damoisiey, Chenu, Caron, Ouverlaux, Camier, Laffrat, Décupère, à Cambrai.

*Commissaires-priseurs* : MM. Saudemont et Pillet, à Cambrai.

3<sup>e</sup> CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées au Jeudi de chaque semaine, à dix heures et demie ; elles ont lieu à la mairie de Carnières.

*Juge de paix* : M. Baron. *Suppléants* : MM. Lefebvre, Langrand. *Greffier* : M. Ansiaux. *Huissier-audencier* : M. Dumont, à Carnières.

*Notaires du canton de Carnières* : MM. Fontaine, à Avesnes-lez-Aubert ; Duez, à Quiévy.

4<sup>e</sup> CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Cateau et dix-sept communes. — Jours d'audience : L'audience civile est fixée au mercredi

à 10 heures, et l'audience de conciliation le même jour à 2 heures 1/2. — L'audience de simple police est fixée au jeudi (tous les 15 jours).

*Juge de paix* : M. Dewilde. *Suppléants* : MM. Basquin et Delvallée. *Greffier* : M. Dumat. *Huissiers-audienciers* : MM. Hautcœur et Danjou.

*Notaires du canton du Cateau* : MM. Jacqz, Basquin, Cottiaux, Bauduin, au Câteau ; Delvallée, à Catillon.

5<sup>e</sup> CANTON. — CLARY. — Il comprend dix-sept communes. — Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les vendredis, à 10 h. 1/2 du matin.

*Juge de paix* : M. Dejardin. *Suppléants* : MM. Maronnier et Tamboise. *Greffier* : M. Bricout. *Huissiers-audienciers* : MM. Béra père et Béra fils.

*Notaires du canton de Clary* : MM. Dutemple, à Walincourt ; Emond, à Clary ; Taisne, à Caudry.

6<sup>e</sup> CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. — Jours d'audiences : tous les mardis à dix heures.

*Juge de paix* : M. Boutemy. *Suppléants* : MM. Leroy et A. Delabre, *Greffier* : M. Delobel. *Huissier-audencier* : M. Raux.

*Notaires du canton de Marcoing* : MM. Andrieu, à Flesquières ; Dupuich, à Gouzeaucourt.

7<sup>e</sup> CANTON. — SOLESMES. — Il comprend la ville de ce nom et seize communes. — Jours d'audiences : les jeudis, à deux heures, audience publique ; les vendredis, à deux heures, conseils de famille et conciliations ; l'audience de simple police a lieu le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, à 10 heures.

*Juge de paix* : M. Crimet. *Suppléants* : MM. Carlier, Cardon, ☉. *Greffier* : M. Roland. *Huissier-audencier* : M. Marchand.

*Notaires du canton de Solesmes* : MM. Cattet et Noblecourt à Solesmes.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

### *de l'Arrondissement de Douai.*

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi les mercredi et jeudi et à neuf heures du matin les autres jours. Les mercredis sont consacrés aux affaires commerciales ; les jeudis aux affaires de police correctionnelle et les vendredis et samedis aux affaires civiles. — Le greffe est ouvert pendant toute l'année de huit heures du matin à quatre heures du soir.

*Président* : M. Delangre. — *Juge d'instruction* : M. Bottin. — *Juges* : MM. Legrand, Rousseau. — *Juges suppléants* : MM. Victor Théry, Dauphin. — *Procureur de la République* : M. Monier. — *Substitut* : M. Caillet. — *Greffier* : M. Coppin. — *Commis-greffiers* : MM. Saudemont et Vest.

*Avocats* : les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

*Avoués* : MM. Fabre, Godefroy, Le Banneur, Pagniez.

*Huissiers* : MM. Pinsart, Parent, Boisseau, Soyez, Cailliez, Druene, Claise, Leclercq, à Douai ; François, à Arleux ; Behin, Lecouffe, à Marchiennes ; Demarest, à Orchies.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Charles-Jules Renard. *Suppléants* : MM. Druelle, Daix. *Greffier* : M. Célestin Richart. *Huissier-audencier* : M. Boisseau.

2<sup>e</sup> CANTON. — DOUAI-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Edmond Delaby,  $\odot$  A ; *Suppléants* : MM. Regnault, Lavoix. *Greffier* : M. Dehem. *Huissier-audencier* : M. Claise.

3<sup>e</sup> CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Bottin. *Suppléants* : MM. Boutet et Lecq. *Greffier* : M. Scrève. *Huissier-audencier* : M. Leclercq.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences tous les jeudis, à dix heures ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix.

*Greffier du tribunal* : M. Leuréele.

*Notaires de Douai* : MM. Regnault, Daix, Druon, de Baillincourt dit Courcol, Waymel, Pouchain, Vasseur, Fontaine, Coulon, Béghin, Salone.

*Commissaires-priseurs* : MM. Parenty, Delcambre, François, à Douai.

4<sup>e</sup> CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Potiez,  $\odot$  A. *Suppléants* : MM. Gustave Herbo et D. Dumont. *Greffier* : M. Herlin. *Huissier-audencier* : M. François.

*Notaires du canton* : MM. Dransart, Danglot, à Arleux.

5<sup>e</sup> CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de quinze communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

*Juge de paix* : M. A. Henry. *Suppléants* : MM. Spriet,  $\odot$  A, et Hubert. *Greffier* : M. Jules Dubus.

*Notaires du canton* : MM. Merlier et Spriet,  $\odot$  A, à Marchiennes.

6<sup>e</sup> CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. G. Villier,  $\odot$  A. *Suppléants* : MM. Henno, F. Herbo,  $\odot$  A. *Greffier* : M. Bouchez. *Huissier-audencier* : M. Demarest.

*Notaires du canton* : MM. Delarivière, Dubus et Bar, à Orchies.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement de Dunkerque.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le Président, les mercredis à midi.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

*Président* : M. Pelletreau, \*, ☉ A. — *Juges* : MM. de Taillandier, *juge d'instruction* ; Cattoir, Davaine. — *Juges suppléants* : MM. Deise, Hannequin. — *Procureur de la République* : M. Massiet du Biest. — *Substitut* : M. de Sars. — *Greffier* : M. Spriet. — *Commis-greffiers* : MM. Gemberge et Boone.

*Conseil de l'Ordre des Avocats* : MM. René Hovelt, *Bâtonnier* ; Deman, ☉ A, *Secrétaire* ; A. Dumont, G. Cavrois, G. Lefebvre, *Membres*.

*Avocats inscrits au Tableau* : MM. A. Willems ; L. Lefebvre ; A. Dumont ; A. Lebleu ; G. Cavrois ; G. Lefebvre ; Hovelt ; Paul Govare ; Deman, ☉ A ; Georges Morael ; L. de Lesdain ; Paul Dufour, Dubuisson, Louis Blanckaert, Terquem, Bultheel, Waeles. — *Stagiaire* : M. Verley.

*Chambre des Avoués* : MM. Morael, *Président* ; Lecomte, *Syndic* ; Nosten, *Rapporteur* ; Monteuis, *Secrétaire*.

*Avoués* : MM. Dumont, Monteuis, Lecomte, Morael, Volboudt, Nosten.

*Huissiers* : MM. Vollaëys, Suywens, Galloo, Goetghebeur et Monstreul, à Dunkerque ; Vaesken, Jacobsoone, à Bergues ; Ryngaert, à Bourbourg ; Couture, à Gravelines ; Dujardin, à Hondschoote ; Belvas, à Watten ; Quaegebeur, à Wormhoudt.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. — Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à neuf heures.

*Juge de paix* : M. Olivier. *Suppléants* : MM. Terquem, \*, ☉ I, et Isidore Monteuis. — *Greffier* : M. Isoré. — *Huissier-audiencier* : M. Suywens.

2<sup>e</sup> CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit six communes, outre une partie du chef-lieu. — Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à onze heures.

*Juge de paix* : M. Monteuis. *Suppléants* : MM. Delval et Terquem. — *Greffier* : M. Ducrocq. — *Huissier-audiencier* : M. Suywens.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce Tribunal tient ses audiences les mercredis, à onze heures (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres) et à neuf heures (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres) ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. L'un des Commissaires de police y remplit les fonctions de Ministère public.

*Greffier du tribunal* : M. Campignon.

*Notaires des deux cantons de Dunkerque* : MM. Lebleu, Bouly de Lesdain, Huret, Darras, Gabriel Beck, Almès, à Dunkerque.

*Commissaires-priseurs* : MM. Fournier et Balledent.

3<sup>e</sup> CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Tersen. *Suppléants* : MM. Carpentier et Hennegrave. — *Greffier* : M. Degaey. *Huissiers-audienciers* : MM. Vaesken et Jacobsoone.

*Notaires du canton* : MM. Dupuy, Chocqueel et Blanckaert, à Bergues.

*Commissaire-priseur* : M. Vandenberghe.

4<sup>e</sup> CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Léon Lerouge. *Suppléants* : MM. J. Belle et Victor Vandembroucque. *Greffier* : M. Boin. *Huissier-audiencier* : M. Ryngaert.

*Notaires du canton* : MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5<sup>e</sup> CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit cinq communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Vandelet. *Suppléants* : MM. Salomé et J. Merlin. — *Greffier* : M. Vermeersch. *Huissier-audiencier* : M. Couture.

*Notaires du canton* : MM. Salomé et Desbois à Gravelines.

6<sup>e</sup> CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Devender. *Suppléants* : MM. Outters et Thulliez. *Greffier* : M. Pauwels. *Huissier-audiencier* : M. Dujardin.

*Notaires du canton* : MM. Vansteenberghé, Thulliez, à Hond-schoote; Guilbert, à Rexpoëde.

7<sup>e</sup> CANTON. — WORMHOUT. — Il est composé de dix communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Baudry. *Suppléants* : MM. Dehaëne, \*, Debreyne. *Greffier* : M. de Lylle. *Commis-Greffier* : M. Brément. *Huissier-audiencier* : M. Quaegebeur. *Interprète* : M. Sockeel.

*Notaires du canton* : MM. Vanhaecke, à Wormhout; Dehaene, à Bollezele; Dejonghe, à Esquelbecq.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement d'Hazebrouck.*

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

*Président* : M. Quantin. — *Juges* : MM. Lespagnol, O †, Lefebvre, *Juge d'instruction*; Chadefaud et Lebleu. *Juges suppléants*. — *Procureur de la République* : M. Schmitt. — *Substitut* : M. Leclercq. — *Greffier* : M. Olivier. — *Commis-greffier* : M. Vanderputte et Vandenberghe

*Avocats* : MM. Degroote, Deschodt, Masson, Deblock.

*Avoués* : MM. Didry, Dehandschoewercker, Galtier.  
*Huissiers* : MM. Deroubaix, Legros, Briffaut, à Hazebrouck ; Ricour, à Bailleul ; Goetghebeur, à Cassel ; Debruyne, à Steenvoorde ; Cailliez, à Merville.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — HAZEBROUCK-NORD — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Taverne de Tersud. *Suppléant* : M. Emile Legrand. *Greffier* : M. Adrien Legrand. *Huissier-audencier* : M. Deroubaix.

2<sup>e</sup> CANTON. — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Gustave Deram,  *A. Suppléant* : MM. Morice,  *A. Greffier* : M. Desmyttere. *Huissier-audencier* : M. Legros.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Les audiences de simple police ont lieu, à l'Hôtel de Ville d'Hazebrouck, le dernier mercredi de chaque mois à neuf heures du matin et sont tenues de trois mois en trois mois par chacun des Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

*Greffier du tribunal* : M. Jules Gobrecht.

*Notaires des deux cantons d'Hazebrouck* : MM. Warein, Bogaert, Laversin, à Hazebrouck ; Sockeel, à Renescure ; Pierens, à Wallon-Cappel ; Deswarte, à Steenbecque ; Bouquet, à Caëstre.

*Commissaire-priseur* : M. Charles Guillemot.

3<sup>e</sup> CANTON. — BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

*Juge de Paix* : M. Cuisinier. *Suppléants* : MM. Delaval et Buns. *Greffier* : M. Sename. *Huissier-audencier* : M. Ricour.

4<sup>e</sup> CANTON. — BAILLEUL-SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis à 11 heures.

*Juge de paix* : M. Georges Chevalier.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce Tribunal donne ses audiences le dernier vendredi du mois à 3 heures ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

*Greffier du tribunal* : M. Loviny Victor.

*Notaires des deux cantons de Bailleul* : MM. Lotthé, Bécue, Rennuit, à Bailleul ; Pollet, à Nieppe ; Plouvier, à Steenwerck ; Ployart, à Vieux-Berquin.

*Commissaire-priseur* : M. Hameau.

5<sup>e</sup> CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à 10 h. ; celles de simple police ont lieu le dernier mercredi de chaque mois, à 10 heures.

*Juge de Paix* : M. Brasseur. *Suppléants* : MM. Heem, Laporte,  $\odot$ A.  
*Greffier* : M. Merlevède. *Huissier-audiencier* : M. Goetghebeur.

*Notaires du canton de Cassel* : MM. Singer, Deschodt et Caulier, à Cassel; Desmidt, à Rubrouck.

6<sup>e</sup> CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à 10 heures.

*Juge de Paix* : M. Saudo, à Merville. *Suppléants* : MM. Grillet,  $\odot$ A, et Jourdain. *Greffier* : M. Liebert. *Huissier-audiencier* : M. Cailliez.

*Notaires du canton de Merville* : MM. Wambergue et Legrand, à Merville; d'Halluin et Piat, à Estaires.

*Commissaires priseurs* : MM. Chassaing, à Merville; Petillon, à Estaires.

7<sup>e</sup> CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit neuf communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à 10 heures.

*Juge de Paix* : M. N. .... *Suppléants* : MM. Mortier, Verbecke. *Greffier* : M. Desmulie. *Huissier-audiencier* : M. Debruyne.

*Notaires du canton de Steenvoorde* : MM. Alp. Outters et Baillieul à Steenvoorde; Renier, à Winnezele.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement de Lille.*

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles; les jeudi, vendredi et samedi pour les affaires correctionnelles; à onze heures, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi, pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, au Palais de Justice, tous les jours non fériés, à 11 h. 1/2. Les référés ont lieu les jeudi, vendredi et samedi à 11 h. 1/2.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

*Président* : M. Paul,  $\otimes$ , r. Nationale, 243. — *Vice-Présidents* : MM. Martin, r. d'Antin, 33; Dassonville  $\odot$ A, r. de l'Orphéon, 22. — *Juges* : MM. Multier, r. Nationale, 116; Labbe, r. Gauthier-de-Châtillon, 8; Regert, r. Léon Gambetta, 6; Levé,  $\otimes$ , r. des Pyramides, 6; Bouillon,  $\odot$ A, r. Nationale, 78; Prudhomme,  $\odot$ A, rue Solférino, 234. — *Juges d'instruction* : MM. Delalé,  $\otimes$ , Parvis St-Michel; Lemaire, r. Jean-Sans-Peur, 15. — *Juges suppléants* : MM. Ovigneur, r. Solférino, 254; Desticker, r. Jacquemars-Giélée, 51; Gachon, (chargé de l'instruction), pl. du Lion-d'Or, 15; Marsy; Brosson; Lambert de Beaulieu. — *Procureur de la République* : M. Fournez,  $\otimes$ ,  $\odot$ A, r. d'Angleterre, 32. — *Substituts* : MM. de Bousquet de Florian,  $\odot$ A, r. de Bourgogne, 42; Houeix, rue Masséna, 11; Le Huérou-Kérisel, r. Boucher-de-Perthes, 10 bis; Hirsch. — *Juge honoraire* : M. Telliez,  $\odot$  $\otimes$ , r. des Fleurs, 22. — *Secrétaires du parquet* : MM. Janssoone, au Petit-Ronchin; Dufour, r. Nationale, 30, et Delhotal, à la Madeleine. — *Greffier* : M. G. Descamps. — *Commis-greffiers* : MM. Fiévet, r. des Hautes-Voies, 56, La Madeleine; Oyer, r. Neuve, 26; Duparcq, r. Négrier, 42. — *Inter-*

*prêtres judiciaires* : MM. Philippe, r. Colbert, 234. — Hacquin, A, r. Léon-Gambetta, 17.

*Conseil de l'Ordre des Avocats. Bâtonnier* : M. Thellier de la Neuville, r. des Jardins, 26 ; — *Membres* : MM. Vanlaer, boul. de la Liberté, 127 ; Testelin, r. Jean-sans-Peur, 14 ; Barbe, A, r. St-Pierre, 14 ; Houdoy, Square Jussieu, 8 ; Selosse, r. St-Pierre, 5 ; Chesnelong, r. Royale, 99 ; Guichard, r. Patou, 10 ; Boyer-Chammad, r. du Palais, 11. — *Secrétaire* : M. Danchin, A, r. des Fossés, 15.

*Avocats inscrits au tableau* : MM. Houzé de l'Aulnoit père, †, r. Royale, 61 ; Emile Ovigneur, O\*, A, r. de Tenremonde, 2 ; Gustave Théry, square Dutilleul, 33 ; Emile Vanlaer, bd. de la Liberté, 127 ; Eugène Delemer, r. Jean-sans-Peur, 10 ; Testelin, r. Jean-sans-Peur, 14 ; Frédéric Reufflet, r. Nationale, 104 ; Jules Decroix, A, pl. de la République, 28 ; Abdon Basquin, A, r. Puébla, 12 ; Verstaen, r. de Tenremonde, 7 ; Dubrulle, r. Royale, 89 ; Barbe, A, r. Saint-Pierre, 14 ; Houdoy, square Jussieu, 8 ; Selosse, r. St-Pierre, 5 ; Dolez, r. Patou, 22 ; Villaret, r. Jacquemars-Giélée, 32 ; Thellier de la Neuville, r. des Jardins, 26 ; Chesnelong, r. Royale, 99 ; Delecroix, pl. du Concert, 7 ; Thévenin, r. St-Jacques, 14 ; Guichard, r. Patou, 10 ; Danchin, A, r. des Fossés, 15 ; Cuvelier, bd. de la Liberté, 108 ; Boyer-Chammad, r. du Palais, 11 ; Mertian de Muller, r. Boucher-de-Perthes, 74 ; Roche, †, r. Vieille-Comédie, 16bis ; Fauchille, r. Royale, 56 ; Blondeau, r. d'Angleterre, 5 ; Parmentier, r. St-Etienne, 45 ; Camus, r. de Bourgogne, 15 ; Laleman, r. Durnerin, 6 ; Brackers d'Hugo, r. Jacquemars-Giélée, 8 ; Werquin, r. des Fossés, 8 ; Roquette, r. Royale, 92 ; Carpentier, r. Jacquemars-Giélée, 35 ; Le Thierry d'Annequin, r. de Roubaix, 30 ; Gervais, †, square Rameau, 19 ; Bonduel, r. de Bourgogne, 22 ; Petit, r. Trichon, 63, Roubaix ; Cabelle, à Croix ; Louis Théry, square Dutilleul, 35 ; Cointrelle, r. Jacquemars-Giélée, 46 ; Boulangé, r. de Roubaix, 24 ; Chiris, r. Jacquemars-Giélée, 91 ; Leblond, r. Jean-sans-Peur, 41 ; Massart, rue des Prêtres, 12 ; Paul Houzé de l'Aulnoit, rue de la Barre, 48 ; Cléty, r. du Collège, 178, Roubaix ; Labbe, r. Gauthier-de-Châtillon, 8 ; Dufay, r. Masurel, 15 ; Delepouille, r. de Bourgogne, 1 ; Dhellemmes, r. Pellart, 19, Roubaix ; Gayet, r. Négrier, 27 ; Clément, r. Fontaine-Delsaux, 30 ; Bataille, r. Négrier, 60 ; Honoré, r. du Grand-Chemin, 47 bis, à Roubaix ; Delesalle, r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 24 ; Santerne, r. Jacquemars-Giélée, 68 ; Maurice Vanlaer, r. de Valmy, 26 ; Jean Delemer, r. Jean-sans-Peur, 10 ; Charles Labbe, r. Gauthier-de-Châtillon, 8.

*Avocats stagiaires* : MM. Edouard Ovigneur, r. Solferino, 251 ; Pérot, r. de Douai, 11bis ; Lefebvre, r. de Béthune, 38 ; Fauchille, r. Jemmapes, 86 ; Devrière, r. de la Bassée, 3 ; Marchant, r. Princesse, 40 ; Lefrancq, r. du Vert-Bois, 22 ; Eycken, r. des Canonniers, 13 ; Rajat, r. des Pyramides, 18 ; Gobert, r. de la Petite-Allée, 2 ; Duvillier, r. Henri-Kolb, 43 ; Van Costenobel, r. Jeanne-d'Arc, 14 ; Debroucker, r. Léon-Gambetta, 40 ; Danjou, r. de Béthune, 40 ; Eugène Basquin, r. d'Anjou, 25 ; Rogier, r. de Lorraine, 9, à Roubaix ; Moitier, r. Faidherbe, 43 ; Marcel Reufflet, r. Nationale, 104 ; Valenducq, r. Négrier, 11 ; Drillon, r. Charles-de-Muyssart, 17 ; Wibaux, r. du Grand-

Chemin, 15, à Roubaix; Gombert, r. St-Maurice, 9, à La Madeleine, Grand, r. du Pont-Neuf, 44; Vigerie, r. Saint-Jacques, 14; Pierre Lefebvre, r. Hôpital-Militaire, 53; André Vanlaer, bd de la Liberté, 127; Paul Boyer Chamard, r. du Palais, 11; Paul Lefebvre, r. des Postes, 10; Babled, r. de la Trinité, 5; Margerin du Metz, r. Boileux, 15; Maurice Théry, sq. Dutilleul, 33; Obers, r. Jacquemars-Giélée, 23; Eugène Delepouille, r. de Bourgogne, 1; Legrand, r. Leverrier, 8, Tourcoing; Dard, r. de Bourgogne, 50; Morand, r. Nationale, 29 bis; Leroux, r. de la Gare, 3, Tourcoing; De Lauwereyns de Roosendaele, r. des Postes, 103; Jules Houdoy, sq. Jussieu, 8.

*Chambre des avoués. Président* : M. Rombaut, r. de la Barre, 29 bis; *Syndic* : M. Bulteau, r. Royale, 28; *Rapporteur* : M. Boitel, A, r. d'Angleterre 64; *Secrétaire et Trésorier* : M. Jaspar, rue de Tenremonde, 8.

*Avoués* : MM. Houzé, square Jussieu, 11; Godron, bd. de la Liberté, 103 bis. Bulteau, r. Royale, 28; Boitel, A, r. d'Angleterre, 64; Desmazières, r. Puëbla, 5; Rombaut, r. de la Barre, 29 bis; Jaspar, r. de Tenremonde, 8; Rogez, bd. de la Liberté, 4.

*Huissiers* : MM. Rattel, bd. de la Liberté, 113; Desprez, r. du Vert-Bois, 23; Bailliez, r. Jean Roisin, 11; Troyaux, r. St-Etienne, 55; Deroulée, square Jussieu, 4; Bourguignon, r. du Palais-de-Justice, 4; Fouan, r. Nationale, 117; Leclercq, r. de l'Hôpital-Militaire, 50; L'herminez, r. du Palais, 8; Moronval, r. Basse, 7; Fiévet, r. du Vert-Bois, 8; Apectsal, r. l'Hôpital-Militaire, 53; Ardaens, r. Basse, 46; Dujardin, à Armentières; Limaige, à Haubourdin; Hespel, à Lannoy; Singer, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy-sur-Deûle; Lemaitre, à La Bassée; Grumbach, r. des Fabricants, 14, à Roubaix; Forgeois, r. du Nord, 4, à Roubaix; Buns, r. Pellart, 22, à Roubaix; Jules Mangez, à Seclin; Carrière, à Cysoing; Devillers, r. d'Havré, 7, à Tourcoing; Lepoivre, r. d'Havré, 27, à Tourcoing.

## JUSTICES DE PAIX.

Le 1<sup>er</sup> arrondissement est composé des cantons Est et Nord-Est de Lille qui comprennent, outre une partie du chef-lieu, les communes d'Hellemmes et de Mons-en-Barœul. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis à neuf heures et demie du matin et aux jeudis à trois heures.

*Juge de Paix* : M. Devette, r. de Loos, 13. — *Suppléants* : MM. Pajot, sénateur inamovible, r. de l'Hôpital-Militaire, 29; Blondeau, r. d'Angleterre, 5. — *Greffier* : M. Convain, r. de l'Hôpital-Militaire, 32. — *Huissier-audencier* : M. L'herminez, r. du Palais, 8.

Le 2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT est composé du canton Nord de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, la commune de La Madeleine. — Jours d'audiences : les audiences publiques sont fixées aux mercredis, à neuf heures et demie.

*Juge de Paix* : M. Daguin, I, r. d'Antin, 31<sup>ter</sup>. — *Suppléants* : MM. Ovigneur, O, I, r. de Tenremonde, 2; Cuvelier, bd de la Liberté, 108. — *Greffier intérimaire* : M. Salez, pl. Sébastopol, 30. — *Huissier-audencier* : M. Troyaux, r. Saint-Etienne, 55.

Le 3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT est composé du canton Sud-Est de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, les communes de Faches, Lezennes et Ronchin. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures du matin.

*Juge de paix* : M. Goubet, ☉ I, r. du Marché, 90; *Suppléants* : MM. Houdoy, square Jussieu, 8, et Thellier de la Neuville, r. des Jardins, 26; *Greffier* : M. Duneufgardin, r. Barthélemy-Delespaul, 33; *Huissier-audencier* : M. Apectsal, r. de l'Hôpital-Militaire, 53.

Le 4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT est composé des cantons Centre, Sud et Sud-Ouest de Lille. — Jours d'audiences : le lundi, à 9 heures, audience publique; lundi, à 3 heures, conseils de famille et conciliations; mercredi, à 3 heures, conciliations, enquêtes, conseils de famille.

*Juge de Paix* : M. Lancien, ☉ A, r. des Pyramides, 39; *Suppléants* : MM. Basquin, ✱, ☉ A, r. de Paëbla, 12, et Verstaen, r. Tenremonde, 7; *Greffier* : M. Desmidt, r. Meurcin, 14; *Huissier-audencier* : M. Rattel, bd. de la Liberté, 113.

Le 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT est composé du canton Ouest de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, les communes de Lambersart, Marquette-lez-Lille, St-André-lez-Lille et Wambrechies. — Jours d'audiences : les audiences ont lieu le jeudi, à 9 h. 1/2, pour les audiences sur citation et sur avertissement, à la Mairie, salle du Tribunal de simple police.

*Juge de paix* : M. Boivin, r. des Postes, 22; *Suppléants* : MM. Lemay, ☉ A, r. Solférino, 61, et Danchin, ☉ A, r. des Fossés, 15; *Greffier* : M. Payen, Bd Bigo-Danel, 21 bis; *Huissier-audencier* : M. Bailliez, r. Jean Roisin, 11.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le tribunal de simple police, alternativement présidé trimestriellement par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à neuf heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

*Greffier* : M. Paul Bauchet, r. du Marché, 10 bis.

*Notaires des huit cantons de Lille* : MM. Lefebvre, Emile, r. de Béthune, 38; Roussel, Charles, ✱, r. de la Barre, 37; Desrousseaux, bd. de la Liberté, 143; Deledicque, bd. de la Liberté, 101; Danel, r. de l'Hôpital-Militaire, 62; Courmont, r. Royale, 41; Pasteau, r. de Tenremonde, 6; Devey, r. de Tenremonde, 5; Roure, r. de Pas, 13; Herlin, bd. de la Liberté, 22; Motte, r. de l'Hôpital-Militaire, 37; Mabile de Poncheville, r. de Bourgogne, 9; Navarre, r. Léon Gambetta, 23; Vanlaer, bd. de la Liberté, 84; Deleplanque, r. St-Etienne, 66; Martin, r. Jacquemars-Giélée, 11; Vallois, à Wambrechies; Pourbaix, à Ronchin; Delmotte, r. du Molinel, 42; Ducrocq, Maxime, Bd de la Liberté, 64.

— *Chambre de discipline* : MM. Deledicque, *Président*; Emile Lefebvre, *premier Syndic*; Delehelle, *deuxième Syndic*; Ghesquières, *Rapporteur*; Courmont, *Secrétaire*; Poissonnier, *Trésorier*; Buisine, Brunel, Desrousseaux, *Membres*.

*Commissaires-priseurs* : MM. Baligand, r. Solférino, 259; Wicart, r. de l'Arc, 11; Moeneclacy, r. Solférino, 13; Guilluy, r. Jean-Bart, 22; Vermelle, r. Jean-Roisin, 10, à Lille.

9<sup>e</sup> CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de huit communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, jeudis et vendredis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Delsaux. *Suppléants* : MM. Desuet et Duhot, A ; *Greffier* : M. Peinte. *Huissier-audiencier* : M. Dujardin.

*Notaires du canton d'Armentières* : MM. Desuet, Desmazières, Dufour, à Armentières.

*Commissaire-priseur* : M. Ghesquière, à Armentières.

10<sup>e</sup> CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures du matin, pour les affaires civiles, et au dernier jeudi de chaque mois pour les affaires de simple police.

*Juge de paix* : M. Messervy. *Suppléants* : MM. Desmons, à Cysoing ; Pottier, à Templeuve ; *Greffier* : M. Lefebvre. *Huissier-audiencier* : M. Carrière.

*Notaires du canton de Cysoing* : MM. Brunel, à Cysoing ; Dorchie, à Templeuve.

11<sup>e</sup> CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. — Jours d'audiences : les audiences civiles sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin, et les audiences de simple police aux 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois.

*Juge de paix* : M. Quenson. *Suppléants* : MM. Bonzel et Platel ; *Greffier* : M. Leclercq. *Huissier-audiencier* : M. Limauge.

*Notaires du canton d'Haubourdin* : MM. Delehelle, à Haubourdin ; Bouchart, à Lomme ; Galloo fils, à Radinghem ; Mathias, à Wavrin.

12<sup>e</sup> CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis à dix heures.

*Juge de paix* : M. A. Damiens, A. *Suppléants* : MM. Lenglin, A et N. . . . ; *Greffier* : M. Lesage. *Huissier-audiencier* : M. Lemaître.

*Notaires du canton de La Bassée* : MM. Buisine, Parsy, à La Bassée ; Lorthios, à Aubers ; Cauchie, à Fournes.

13<sup>e</sup> CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. — Jours d'audiences : les audiences civiles sont fixées au samedi à neuf heures et demie du matin ; celles de simple police au 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois à la même heure.

*Juge de paix* : M. Desains, A. *Suppléants* : MM. Stien et Parent ; *Greffier* : M. Marquette. *Huissier-audiencier* : M. Hespel.

*Notaires du canton de Lannoy* : MM. Valenducq, à Lannoy ; Dumont, à Aseq.

14<sup>e</sup> CANTON. — PONT-A-MARCQ. — Il est composé de quinze communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin, pour les audiences civiles, et tous les quinze jours, le jeudi, pour les audiences de police.

*Juge de paix* : M. Lecocq. *Suppléants* : MM. Lepeuple, et Carton ; *Greffier* : M. Appourchaux ; *Huissier-audiencier* : M. Singer.

*Notaires du canton de Pont-à-Marcq* : MM. Mote, à Pont-à-Marcq ; Mariage, à Phalempin.

15<sup>e</sup> CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Il se compose de neuf communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

*Juge de paix* : M. Maurin. *Suppléant* : MM. Hennion et Tiberghien ; *Greffier* : M. Dhalluin. *Huissier-audencier* : M. Lemar.

*Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deule* : MM. Vandenbussche, à Quesnoy ; Ernest Meurillon, Hennion, à Comines.

16<sup>e</sup> CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose d'une section de Roubaix et d'une section de la commune de Watrelos.

17<sup>e</sup> CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il se compose d'une section de Roubaix et des communes de Croix et de Wasquehal.

Les cantons de Roubaix-Est et de Roubaix-Ouest sont réunis sous une seule juridiction.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au mardi et au mercredi de chaque semaine à neuf heures et demie du matin.

*Juge de Paix des cantons Est et Ouest* : M. Claustre ; *Suppléants* : MM. Chatteley et Achille Rousseau ; *Greffier* : M. Waymel ; *Commis-Greffier* : M. Cyrille Croin.

18<sup>e</sup> CANTON. — ROUBAIX-NORD. — Il se compose de deux communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées au mercredi et au vendredi de chaque semaine à deux heures de l'après-midi.

*Juge de Paix* : M. Petit, boul. de la République, 35 ; *Suppléants* : MM. Barbotin et Briet ; *Greffier* : M. Duthy ; *Commis-Greffier* : M. Plouvier ; *Huissier-audencier* : M. Grumbach.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences les jeudis à 2 heures ; pendant les mois d'avril, de mai, de juin, d'octobre, de novembre et de décembre, les audiences sont tenues les jeudis à neuf heures du matin ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire de police du 4<sup>e</sup> arrondissement remplit les fonctions de Ministre public.

*Greffiers du Tribunal* : MM. Duthy et Waymel, greffiers de paix, à tour de rôle ; *Commis-Greffier* : M. Plouvier.

*Notaires des cantons de Roubaix* : MM. Duchange, Poissonnier, Vahé, Fontaine, à Roubaix.

*Commissaire-priseur* : M. Huet, à Roubaix.

19<sup>e</sup> CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles, et tous les quinze jours, le jeudi à la même heure, pour la simple police.

*Juge de paix* : M. Louis Merchier. *Suppléants* : MM. Louis Desmazières, ✱, ☉ A, Delhaye ; *Greffier* : M. Delcambre. *Huissier-audencier* : M. Jules Mangé.

*Notaires du canton de Seclin* : MM. Delommez, Collette, à Seclin.

20<sup>e</sup> CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il comprend une partie du chef-lieu et les communes de Bousbecque, Halluin, Linselles, et Roncq.

21<sup>e</sup> CANTON. — TOURCOING-NORD-EST. — Il comprend une partie du chef-lieu et la commune de Neuville-en-Ferrain.

Les deux cantons sont réunis sous une seule juridiction.

Jours d'audience : le mardi et le vendredi, à 10 heures.

*Juge de paix* : M. Charlier. *Suppléants* : MM. Muller et Lefrançois ; *Greffier* : M. Vernet. *Huissier-audencier* : M. Lepoivre.

22<sup>e</sup> CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chet-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Broquard. *Suppléants* : MM. Lombard, et Théry-Rasson (M); *Greffier* : M. Farvacque. *Huissier-audience* : M. Devillers.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police remplit les fonctions de Ministère public.

*Greffier du Tribunal* : M. Duvillier.

*Notaires des trois cantons de Tourcoing* : MM. Debœuf, Théry, Ghesquière, à Tourcoing; Hopsomer, à Linselles; Duprez, à Roncq; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

*Commissaire-priseur* : M. Verdonck.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement de Valenciennes.*

Les audiences du Tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis (ventes judiciaires) et jeudis sont destinés aux affaires civiles et aux flagrants délits; après celles-ci, le Tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureau ouvert. Les vendredis et samedis sont réservés aux affaires correctionnelles.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences, indifféremment.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

*Président* : M. Sabès, ☉ I. — *Juges* : MM. Gobert (Juge d'instruction), Boudry, Compagnon. *Juges suppléants* : MM. Doutriaux, ☉ I, Désorbaix. — *Procureur de la République* : M. Poulle. — *Substitut* : M. Bucquoy. — *Greffier* : M. Limauge. — *Commis-greffiers* : MM. Lejay, Hernoud, Goreau.

*Conseil de l'Ordre des Avocats. Bâtonnier* : M. Sautteau, ✱, ☉ I; MM. Aug. Doutriaux, ☉ I, Désorbaix, Armand; *Secrétaire* : M. Thellier de Poncheville, C ✱.

*Avocats inscrits au Tableau* : MM. J.-B. Foucart, Girard, Aug. Doutriaux, ☉ I, Thellier de Poncheville, C ✱, Sautteau, ✱, ☉ I, F. Saint-Quentin, ☉ A, Armand, Désorbaix, Dubiez, Delcourt, Paul Foucart, Canu, Douay, Roguin, Cellier, Bailly, Chotteau, André Doutriaux. *Stagiaires* : MM. Epinay, Boudry, Blaise, A. Boudry, Giard, J. Saint-Quentin.

*Chambre des Avoués. Président* : M. Lestoille; *Syndic* : M. Marbotin; *Rapporteur* : M. Devillers; *Secrétaire-trésorier* : M. Van de Velde.

*Avoués* : MM. Edmond Lestoille, Léonide Marbotin, Charles Devillers, Albert Boutry, Alfred Ducaté, Prosper Van de Velde.

*Huissiers* : MM. Mathieu, *Syndic-président* : Dreyfuss, Gardin, Coulon, ☉ A, Leflan, Chaussez, Lalmant, Beaumont, Lion, Choquet, Fiévet, à Valenciennes; — Gruel, à Bouchain; — Marchand, à Condé; — Caridroit, Tison, à Saint-Amand; — Augustin Ghienne, à Denain.

## JUSTICES DE PAIX

1<sup>er</sup> CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin. Les Conseils de famille ont lieu le mercredi à dix heures du matin.

*Juge de paix* : M. Lavoix. *Suppléants* : MM. Sautteu, ✱, ✶ I, Lestoille. *Greffier* : M. Guillaume. *Huissier-audencier* : M. Lalmant.

2<sup>e</sup> CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures du matin.

*Juge de paix* : M. Piettre. *Suppléants* : MM. Deromby, ✶ I, et Bultot, ✶ A. *Greffier* : M. Cuisset. *Huissier-audencier* : M. Choquet.

3<sup>e</sup> CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quinze communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audience : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.

*Juge de paix* : M. Baudrain, ✶ A. *Suppléants* : MM. Saint-Quentin, ✶ A, Fally. *Greffier* : M. Dupain. *Huissier-audencier* : M. Gardin.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le Tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les quinze jours, le jeudi à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de Paix. Le Commissaire central de police y remplit les fonctions de Ministère public.

*Greffier du tribunal* : M. Guerrin.

*Notaires des trois cantons de Valenciennes* : MM. Lemaire, Lefebvre, Cartigny, Deltombe, Delcourt, Mabille, Namur, Gravis, Fally, Roger, N....., à Valenciennes.

*Commissaires-priseurs* : MM. Lancial, Gostieau et Sueur, à Valenciennes.

4<sup>e</sup> CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de quatorze communes. — Jours d'audiences : les audiences civiles sur citations, le mercredi à neuf heures du matin ; les audiences de conciliations, le même jour à neuf heures ; les audiences de simple police, le dernier mercredi du mois à neuf heures.

*Juge de paix* : M. Canonne, à Neuville-sur-l'Escaut. *Suppléants* : MM. Canonne, notaire à Bouchain, et Clément Coquelle, ✶ A, O ✶, agriculteur, maire de Mastaing ; *Greffier* : M. Anselme Coppin, à Bouchain. *Huissier-audencier* : M. Gruel, à Bouchain.

*Notaires du canton* (\*) : MM. Canonne et Varlet, à Bouchain.

5<sup>e</sup> CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. — Jours d'audiences : les audiences de simple police et de conciliation sont fixées aux mercredis et les audiences civiles aux jeudis, à neuf heures et demie du matin.

*Juge de paix* : M. N..... *Suppléants* : MM. Amand et Ch. Fally ; *Greffier* : M. Stoupy ; *Huissier-audencier* : M. Marchand.

*Notaires du canton* : MM. Longatte, F. Castiau, Namur, à Condé.

*Commissaire-priseur* : M. Lebel, à Condé.

---

(\*) Aux termes de la loi du 29 décembre 1886 les notaires des cantons de Bouchain et de Denain ont le droit d'instrumenter dans ces deux cantons concurremment.

6<sup>e</sup> CANTON. — DENAIN. — Il est composé de sept communes. — Les audiences civiles sur citation et les audiences de conciliation, le mercredi à deux heures et demie ; les audiences de simple police, le dernier *mardi* du mois à deux heures et demie.

*Juge de paix* : M. Lesens. — *Suppléants* : MM. Delcambre, ✱, et Caron, ✶ A ; *Greffier* : M. Trinquart ; *Huissier-audiencier* : M. Augustin Ghienne.

*Notaire* : M. Lefebvre, à Denain.

7<sup>e</sup> CANTON. — SAINT-AMAND — (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures du matin.

*Juge de paix* : M. Hénault. *Suppléants* : MM. Mention et Marion, ✱, ✶. *Greffier* : M. Falize. *Huissiers-audienciers* : MM. Caridroit et Tison.

*Notaires du canton de Saint-Amand (rive droite)* : MM. Vérez et Mention, à Saint-Amand ; André, à Mortagne.

8<sup>e</sup> CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. — Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

*Juge de paix* : M. Plateau. *Suppléants* : MM. Biller et Bouchart. *Greffier* : M. Lenne. *Huissiers-audienciers* : MM. Caridroit et Tison.

*Notaires du canton de Saint-Amand (rive gauche)* : MM. Démanest, Biller et Barbieux, à Saint-Amand.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le Tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences les premier et troisième mercredis de chaque mois, à dix heures.

Il est alternativement présidé par MM. les Juges de paix ; le Commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du Tribunal* : M. Lemaire.

*Commissaire-priseur* : M. Fourneaux, à Saint-Amand.

### ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'Admission à l'Assistance judiciaire est prononcée par un Bureau spécial établi au Chef-lieu judiciaire de chaque Arrondissement.

Les bureaux d'Assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR D'APPEL DE DOUAI. — *Président* : M. Devimeux, avocat ; *Membres* : MM. Parenty, avoué ; Hattu, de Beaulieu, avocats ; Druelle, anc. avoué ; Gracy, anc. magistrat ; Ducroeq, sous-inspecteur de l'Enregistrement. — *Secrétaire* : M. Morille.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — *Président* : M. de Clerfayt ; — *Membres* : MM. Manesse, avocat ; Wittrant, avoué ; Lequime, rentier ; Escallier, receveur d'Enregistrement. — *Secrétaire* : M. Wersinger, commis-greffier.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — *Président* : M. Duez, avoué ; — *Membres* : MM. Proyard, avocat ; Dieu, avoué ; Privat, receveur d'Enregistrement ; Bezin, avocat. — *Secrétaire* : M. Fournier.

TRIBUNAL CIVIL DE DOUAI. — *Président* : M. Boutet, avocat ; — *Membres* : MM. Desplaque, avoué honoraire ; Aubert, conservateur

des hypothèques ; Nutly, industriel ; Godefroy, avoué. — *Secrétaire* : M. Coppin, greffier du Tribunal civil.

TRIBUNAL CIVIL DE DUNKERQUE. — *Président* : M. Isidore Monteunis, avoué ; MM. Delval, ancien notaire ; Volboudt, avoué ; Bouly de Lesdain, avocat ; Bertin, sous-inspecteur de l'Enregistrement et des Domaines. — *Secrétaire* : M. Spriet, greffier du Tribunal.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — *Président* : M. Toursel, ancien notaire ; *Membres* : MM. Degroote, avocat ; Laversin, notaire ; Stoffaës, receveur de l'Enregistrement ; Galtier, avoué. — *Secrétaire* : M. Olivier.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — *Président* : M. N... ; *Vice-Président* : M. Thellier de la Neuville, avocat ; *Membres* : MM. Desmazières, avoué, *Rapporteur* ; Dolez, avocat ; Dupire, sous-inspecteur de l'Enregistrement. — *Secrétaire* : M. G. Descamps, greffier en chef.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — *Président* : M. Doutriaux,  I, avocat ; — *Membres* : MM. Armand, avocat ; Lestoille, avoué ; Ed. Bultot,  A, suppléant du Juge de Paix ; Franchi, sous-inspecteur de l'Enregistrement. — *Secrétaire* : M. Lejay.

## TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Loi du 8 décembre 1883.

Les tribunaux de commerce existant dans le Département sont placés dans les villes de Cambrai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes. Il sont composés comme suit :

TRIBUNAL DE CAMBRAI. — *Président* : M. Nestor Copin,  A. — *Juges* : MM. Ernest Pagnier, Edouard Régnier, Alfred Duroyon, Georges Cornaille. — *Juges suppléants* : MM. Eugène Hallette, Achille Jéronez, Edmond Garin,  E, Edouard Simonot. — *Greffier* : M. Gustave Férez. — *Commis-greffier* : M. Albert Choquet.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — *Président* : M. Paul Collet. — *Juges* : MM. Emile Demey, Desfarges-Loosdregt, Deck-Vanarien, Alphonse Denoyelle. — *Juges suppléants* : MM. Cabour, Dufour-Bourbier, Félix Coquelle, Ed. de Clebsattel. — *Greffier* : M. Michel. — *Commis-greffier* : M. Defever.

TRIBUNAL DE LILLE. — *Président* : M. Charles Bocquet, r. de Thionville, 7. — *Juges* : MM. Hector Wagny, rue de Valmy ; Emile Rouzé,  A, r. Gauthier-de-Châtillon, 20 ; Alfred Scalbert, r. Saint-Pierre, 12 ; Albert Crespel,  R, r. de l'Hôpital-Militaire, 101 ; Henri Rogez,  H, r. du Marché, 125 ; Decoster-Huet, r. Basse, 24 ; Georges Wallaert, r. de Bourgogne, 27 ; Emile Le Blan, bd Vauban, 10. — *Juges suppléants* : MM. Alphonse Wicart, bd Victor Hugo, 38 ; Charles Verley, bd de la Liberté, 9 ; Henri Desombre, r. de Tournai 88<sup>bis</sup> ; Paul Villette, r. de Wazemmes, 37-39. — *Greffier en chef* : M. Louis Fontaine, bd Vauban, 12. — *Commis-greffiers* : MM. Georges Dubois, J.-B. Dujardin.

TRIBUNAL DE ROUBAIX. — *Président* : M. Lestienne-Voldemar. — *Juges* : MM. Louis Toulemonde-Parent, Henry Mathon, Louis Derville, Henri Carissimo, Charles Leborgne, Henry Glorieux. — *Juges sup*

*pléants* : MM. Albert Prouvost, Léon Cateaux, Achille Delattre, Henri Dubly, Gabriel Meillasson, Charles Huet. — *Greffier en chef* : M. Emile Vitou. — *Commis-greffier* : M. Jules Lefebvre.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — *Président* : M. Désiré Leurent. — *Juges* : MM. Charles Pollet, Eugène Dervaux, Bernard-Flipo, Herbaux-Hassebroucq. — *Juges suppléants* : MM. Glorieux-Flament, Henri Herbaux, Eugène Masure, Dalle-Leroux, Alph. Motte, A. Masquillier, Jules Desurmont. — *Greffier* : M. E. Delerue.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES. — *Président* : M. Debiève, ✱. — *Juges* : MM. Gustave Giard, Evariste Lefrancq, Maurice Delame, Emile Fally. — *Juges suppléants* : MM. Ed. Billiet, Lacroix, Adhémar Ledieu, Emile Deltombe. — *Greffier* : M. Ed. Leroy. — *Commis-greffiers* : MM. F. Legrand, A. Desruelles. — *Huissier-audencier* : M. Lellan.

### CONSEILS DE PRUDHOMMES.

**ARMENTIÈRES.** — *Président* : M. Emile Debosque, ✱ ; *Vice-Président* : M. Alexis Berthe ; *Secrétaire* : M. Désiré Peinte. — 1<sup>re</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Emile Debosque, ✱ ; Eugène Dufour ; Alfred Charvet ; Célestin Clarisse ; Louis Thilleur ; Charles Coisne ; OUVRIERS : MM. Théophile Nevejans ; Henri Boulinguiez ; Henri Brulois ; Charles Duthoit ; Jules Somon ; Emile Claerbout. — 2<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRON : M. Lefebvre-Caron ; OUVRIER : M. Alexis Berthe. — 3<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRON : M. Bouquillon-Wgeux ; OUVRIER : M. Adolphe Leroy. — 4<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRON : M. Charles Breuvart ; OUVRIER : M. Henri Six.

**CAMBRAI.** — *Président* : M. André Hennino ; *Vice-Président* : M. Louis Carlier. — 1<sup>re</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ildephonse Thiéry ; Louis Carlier ; OUVRIERS : MM. Charles Lescur ; Constant Rimette. — 2<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Alexis Rivière ; Arthur Klein-Duport. — OUVRIERS : MM. Charles Bourgeois, André Hennino. — 3<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Adolphe Deligne ; Edmond Paris ; OUVRIER : M. M. Henri Joly ; Dieudonné Cretin fils.

**COUSOLRE.** — *Président* : M. Dendien ; *Vice-Président* : M. Wallerand ; *Secrétaire* : M. Broutin. — 1<sup>re</sup> CATÉGORIE. PATRON : MM. François Dendien ; Louis Goblet ; Hénaut-Hy ; Arsène Dellandre ; OUVRIERS : MM. Alexandre Garsaux ; François Bruyère ; Séraphin Pinchart ; Achille Wallerand. — 2<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Adolphe Michel ; Philibert Henaut ; OUVRIERS : MM. Joseph Tournay-Moyen ; Henri Devillers.

**DOUAL.** — *Président* : M. Cavroy ; *Vice-Président* : M. Ferd. Lefebvre ; *Secrétaire* : M. Georges Richart, ✱, licencié en droit. — 1<sup>re</sup> CATÉGORIE. PATRON : M. Piérache ; OUVRIER : M. Marex. — 2<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Cavroy ; Théodore Tesse ; OUVRIERS : MM. Émile Sarrazin ; Morel. — 3<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Louchet ; Mortreux ; OUVRIERS : MM. Emile Gouy ; Douchez Henri. — 4<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Détrain ; Lefebvre-Declercq ; OUVRIERS :

MM. Ferdinand Lefebvre ; Alexandre Marquette. — 5<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRON : M. Emile Buisine ; OUVRIER : N..... — 6<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRON : M. Georges Chappuy ; OUVRIER : M. Lagaisse.

**DUNKERQUE.** — *Président* : M. Cappelle ; *Vice-Président* : M. Dewees ; *Secrétaire* : M. Deschamps. — 1<sup>re</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Alfred Sauvage ; Pierre Amisse ; OUVRIERS : MM. Charles Rose ; Victor Vandennersch. — 2<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Ernest Jannin ; Jules Dieuset ; OUVRIERS : MM. Albert Lemmens ; Charles Dewees. — 3<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lucien Cappelle ; Aimé Rigault ; OUVRIERS : MM. Henri Lamps ; Auguste Burin.

**FOURMIÉS.** — *Président* : M. Bevière ; *Vice-Président* : M. Cornée ; *Secrétaire* : M. Nihous. — 1<sup>re</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Bonnechère ; Droulers ; Paillet ; Emile Jacquot fils ; Bouret ; OUVRIERS : MM. Bécar ; N..., N..., N..., N..... — 2<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS. MM. Jh. Jouniaux ; Picard ; OUVRIERS : MM. Paillot ; Bette. — 3<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. P. Jouniaux ; Bévière ; OUVRIERS : MM. Gras ; Rousseau. — 4<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Tenière ; Mulat, ✱ ; Walpoël ; OUVRIERS : MM. Cornée ; Mury ; Sanglier.

**HALLUIN.** — *Président* : M. Louis Odou-Loridan ; *Vice-Président* : M. Henri Drouart ; *Secrétaire* : M. Paul Desprez. — 1<sup>re</sup> CATÉGORIE. PATRON : M. Henri Olivier ; OUVRIER : M. Polydore Cousinne. — 2<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Louis Odou-Loridan ; Charles Delangre ; OUVRIERS : MM. Henri Drouart ; Hubert Vanheulle. — 3<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRON : M. Placide Leduc ; OUVRIER : M. Alphonse Parmentier.

**HAZEBROUCK.** — *Président* : M. Deregnacourt ; *Vice-Président* : M. Adolphe Lambrecht ; *Secrétaire* : M. Deswarte. — 1<sup>re</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Arthur Deregnacourt ; Auguste Lefebvre ; OUVRIERS : MM. Edouard Speir ; Adolphe Lambrecht. — 2<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRON : M. Florentin Dourlens ; OUVRIER : M. Louis Houvenagel. — 3<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRON : M. Victor Vandamme ; OUVRIER : N....

**LE CATEAU.** — *Président* : M. Delvalle ; *Vice-Président* : M. Cuvelier ; *Secrétaire* : M. Maquaire. — 1<sup>re</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Célestin Delvalle ; Jean-Baptiste Bricout ; Marcel Lostria ; Vincent Lebègue ; OUVRIERS : MM. Ernest Nimal ; Adolphe Bouvelle ; Jules Florent ; Alfred Lebrun. — 2<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Auguste Deloffre ; Jules Dubail ; OUVRIERS : MM. Alfred Bernard ; Emile Cuvelier.

**LILLE.** — *Président* : M. Henri Willay ; *Vice-Président* : M. Victor Drieux ; *Secrétaire* : M. Leperre. — 1<sup>re</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Victor Drieux ; Léon Picavet ; Maurice Delesalle ; Victor Degouy ; OUVRIERS : MM. Louis Dupied ; Alphonse Lesaffre ; Jean-Baptiste Poutrain ; Louis Bergot. — 2<sup>e</sup> CATÉGORIE. PATRONS : MM. Paul

Villette; Pilate-Houzé; René Baudon; Jules Cocard; OUVRIERS: MM. Alfred Manfroy; Joseph Marchand; Charles Lecocq; Octave Poulet. — 3<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Alphonse Despinoy; Charles Thellier; Louis Duval; Charles Hamaide; OUVRIERS: MM. Georges Lelou; Henri Willay; Joseph Martin; Louis Dilly.

**MAUBEUGE.** — *Président*: M. Edmond Delcroix,  A; *Vice-Président*: M. Jules Demoulin; *Secrétaire*: M. Louis Dehon — 1<sup>re</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Ernest Lesaffre; Augustin Delattre; Charles Pesant, ; Oscar Séguin; Aimé François; OUVRIERS: MM. Jules Demoulin; Ernest Wery; Oscar Didier; Jules Arciaux; Edouard Hubinet. — 2<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Edmond Delcroix,  A; Philibert Forest; Victor Longueville; OUVRIERS: MM. Victor Parisse; François Carlier; Victor Poulet. — 3<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Ernest Robert; Adolphe Warnotte; Célestin Muguet; OUVRIERS: MM. Alfred Quenot; Victor Duquesnoy; Félix Thomas.

**ROUBAIX.** — *Président*: M. Georges Motte; *Vice-Président*: M. Achille Lepers; *Secrétaire*: M. Georges Ansart. — 1<sup>re</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Georges Motte; Edmond Lefebvre; Joseph Dillies; Valentin Decoster. OUVRIERS: MM. Pierre Roger; Henri Segard; Arthur Hélyuck; Joseph Dedoncker. — 2<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Alexandre Vernier; Alexandre Cateaux; César Pollet; Paul Dubar; OUVRIERS: MM. Achille Lepers; Emile Carrette; César Leman; Charles Stienne. — 3<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Léon Dupire; Séraphin Chéron; OUVRIERS: MM. Henri Vandeputte; Jean Quennoy. — 4<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. André Derville; Victor Bonnavé; OUVRIERS: MM. Louis Kowalski; Adolphe Dernaucourt.

**TOURCOING.** — *Président*: M. Lemaire-Caulliez; *Vice-Président*: M. Philippe Bodin; *Secrétaire*: M. P. Duveillier. — 1<sup>re</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Lemaire-Caulliez; Eugène Nicolas; Henry Laurent; OUVRIERS: MM. Jules Lefebvre; N..... — 2<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Louis Malfait; Ed. Six-Scrive; OUVRIERS: MM. Volt-Catteau; Henri Quivron. — 3<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Victor Lemette; Jules Flipo; OUVRIERS: MM. Philippe Bodin; Delphin Dumortier. — 4<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Louis Duhamel; Henri Delahousse; OUVRIERS: MM. Léon Clerson; Victor Liétard.

**VALENCIENNES.** — *Président*: M. Ch. Lapchin; *Vice-Président*: M. Edouard Magy; *Secrétaire-Greffier*: M. Léon Clément,  A. — 1<sup>re</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Bavay; Imbert; Lanciaux; OUVRIERS: MM. Balez; Bijus; Delsart. — 2<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Bourgeois; Dubus; Cardon; Fortier; OUVRIERS: MM. Boudaillier; Delclève; Jourdan; N..... — 3<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Boulanger; Lapchin; OUVRIERS: MM. Bataille; Dérly. — 4<sup>e</sup> CATEGORIE. PATRONS: MM. Corsolle; Holaind; OUVRIERS: MM. Bruyère, Magy.

## ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1<sup>er</sup> de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions : celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 Corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1<sup>er</sup> corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

### 1<sup>er</sup> CORPS D'ARMÉE.

M. de France, G O ✱, général de division, *Commandant le 1<sup>er</sup> Corps d'Armée*, r. Négrier, 10<sup>ter</sup>.

MM. de Saint de Marthille, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Lefebvre-Pigneaux de Béhaine, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. des Fleurs, 12; de Salignac-Fénelon, lieutenant au 21<sup>e</sup> dragons, *Officier d'Ordonnance*, r. du Metz, 17.

#### *Etat-major du 1<sup>er</sup> corps d'armée.*

MM. Doë de Maindreville C ✱, général de brigade, *Chef d'Etat-major*, bd. de la Liberté, 205; Martin, ✱, colonel d'artillerie hors cadre, *Sous-Chef d'Etat-major*, Citadelle; Valabrègue, ✱, chef d'escadron d'artillerie hors cadre, r. Nationale, 289; Eon, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, r. Colbert, 137; Gambiez, ✱, chef de bataillon du génie hors cadre, r. Caumartin, 78; Dumay, ✱, capitaine d'artillerie hors cadre, r. Colbert, 79; Lepetitpas, capitaine d'infanterie hors cadre, r. de Courtrai, 23; Boulangé, capitaine d'infanterie hors cadre, bd. Vauban, 3; des Essarts, capitaine au 54<sup>e</sup> régiment d'infanterie, stagiaire, r. de la Grande Allée, 28 bis; Penet, capitaine au 82<sup>e</sup> régiment d'infanterie, stagiaire, r. Jeanne d'Arc, 58; Giboudot, capitaine du génie, stagiaire, r. Brûle-Maison, 66; Peuchot, ✱, *Archiviste principal de 1<sup>re</sup> classe*, r. Benvignat, 7; Hocq, *Archiviste principal de 2<sup>e</sup> classe*, r. Carnot, 3, La Madeleine; Jannekeyn, (M), *Archiviste de 3<sup>e</sup> classe*, r. des Processions, 80, Fives.

### 1<sup>re</sup> DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Chanoine, C ✱, général de division, *Commandant*, rue de Bourgogne, 12.

MM. Bessan, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *Chef d'Etat-major*, boul. Vauban, 80; Vignal, capitaine du génie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. Jean-sans-Peur, 29; de Hauteclouque, capitaine d'infanterie hors cadre, pl. St-Martin, 11; Bruno, capitaine au 25<sup>e</sup> régiment d'infanterie, stagiaire, place aux Bleuets, 34.

*1<sup>re</sup> Brigade d'Infanterie, à Lille.*

M. Avon, C ✱, général de brigade, *Commandant*, r. Princesse, 21.

*2<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie, à Cambrai.*

MM. d'Esclaives, O ✱, général de brigade, *Commandant*; Lévi, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Sagné, *Archiviste de 3<sup>e</sup> classe*.

**2<sup>e</sup> DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.**

MM. Strohl, O ✱, général de division, *Commandant*; Fougeroux de Campigneulles, ✱, chef d'escadrons de cavalerie hors cadre, *Chef d'Etat-major*; Delon, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Roux, capitaine d'infanterie, hors cadre; Verzat, capitaine d'infanterie, stagiaire.

*3<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie, à Arras.*

MM. Marchand O ✱, général de brigade, *Commandant*; Bouvaist, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Robillart, *Archiviste de 3<sup>e</sup> classe*.

*4<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie, à Saint-Omer.*

MM. Courbassier, O ✱, général de brigade, *Commandant*; Peruche, *Archiviste de 1<sup>e</sup> classe*.

*1<sup>re</sup> Brigade de Cavalerie, à Lille.*

MM. Rozat de Mandres, O ✱, général de brigade, *Commandant*, r. de la Barre, 59; Ramolino de Coll'Alto, lieutenant au 4<sup>e</sup> cuirassiers, *Officier d'Ordonnance*, r. Nationale, 304.

*1<sup>re</sup> Brigade d'Artillerie, à Douai.*

MM. de Canteloube de Marmies, colonel, *Commandant*; Desmou-lins, ✱, chef d'escadron d'artillerie hors cadre, *Chef d'Etat-major*; Fourcroy, capitaine d'artillerie, *Officier d'Ordonnance*.

**COMMANDEMENT DU GÉNIE DE LA 1<sup>re</sup> RÉGION.**

MM. Massu, O ✱, général de brigade, *Commandant*, pl. de Tourcoing, 24; Pailla, capitaine du génie, *Officier d'Ordonnance*, r. des Frères Vaillant, 6; Keller, *adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe*, pl. St-André, 1.

**GOUVERNEURS DES PLACES FORTES COMMANDANTS SUPÉRIEURS**

PLACE DE LILLE. — MM. Allard, général de brigade, gouverneur de la place de Lille, commandant supérieur de la défense du groupe, pl. aux Bleuets, 28; Androuard, capitaine du génie, hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, r. des Canoniers, 5bis; Sousselier, O ✱, général de brigade, adjoint au Gouverneur de la place de Lille, commandant la subdivision de région de Lille, hôtel de l'Europe; Bizard, capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*, hôtel de l'Europe; Fiot dit Latour, ✱,

chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *Chef d'État-major*, r. Brûle-Maison, 25; Tessier, capitaine d'artillerie, stagiaire, r. Masséna, 64bis; Engel, *Archiviste de 3<sup>e</sup> classe*, r. des Ponts de Comines, 11.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Dalstein, O ✱, général de brigade, gouverneur de la place de Maubeuge, commandant supérieur de la défense du groupe; Blanche, lieutenant-colonel d'artillerie hors cadre, *Chef d'État-major*; Pasqualini, *Archiviste de 2<sup>e</sup> classe*.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Chariot, O ✱, général de brigade, gouverneur de la place de Dunkerque, commandant supérieur de la défense du groupe; de Lorme, O ✱, colonel d'infanterie hors cadre, *Chef d'État-major*; Rodallec, capitaine d'génie, *Officier d'Ordonnance* de M. le Général Gouverneur; Labarrière, *Archiviste de 2<sup>e</sup> classe*.

#### COLONELS ET CHEFS DE CORPS DE TROUPES EN GARNISON DANS LE DÉPARTEMENT.

AVESNES. — 84<sup>e</sup> de ligne, M. le colonel Sériot, O ✱.

CAMBRAI. — 1<sup>er</sup> de ligne, M. le colonel Blavier, O ✱; 4<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, M. le colonel De Moulins-Rochefort, O ✱.

DOUAI. — 15<sup>e</sup> d'artillerie, M. le colonel Martin de Méreüil, O ✱; 27<sup>e</sup> d'artillerie, M. le colonel Percin, O ✱.

DUNKERQUE. — 110<sup>e</sup> de ligne, M. le colonel Maury.

LILLE. — 43<sup>e</sup> de ligne, M. le colonel de Courson de la Ville-neuve, O ✱, à la Citadelle; 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, M. le commandant Laurent-Chirlonchon, ✱, r. Solferino, 303; 19<sup>e</sup> régiment de chasseurs, M. le colonel Ferré, ✱, r. d'Angleterre, 30; 1<sup>er</sup> bataillon d'artillerie à pied, M. le commandant Abinal, ✱, bd. Vauban, 54; 1<sup>er</sup> escadron du Train des Equipages militaires, M. le lieutenant-colonel Stéphani, r. Inkermann, 27.

MAUBEUGE. — 145<sup>e</sup> de ligne, M. le colonel Parent, ✱; 2<sup>e</sup> bataillon d'artillerie à pied, M. le commandant Goëtzmann.

VALENCIENNES. — 127<sup>e</sup> de ligne, M. le colonel de Langle de Cary, ✱.

#### COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON DU DÉPARTEMENT DU NORD.

AVESNES. — M. le colonel Sériot, O ✱, du 84<sup>e</sup> de ligne, *Commandant d'armes*.

BERGUES. — M. le commandant Lemardelé, ✱, du 110<sup>e</sup> de ligne, *Commandant d'armes*.

BOUCHAIN. — M. le capitaine Félix, du 1<sup>er</sup> de ligne, *Commandant d'armes*.

CAMBRAI. — M. le général d'Esclaves, O ✱, commandant la 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie, *Commandant d'armes*. — M. le lieutenant-colonel Clerc, ✱, du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie, *Major de la garnison*.

CONDÉ. — M. le commandant Lecomte, du 127<sup>e</sup> de ligne, *Commandant d'armes*.

DOUAI. — M. le colonel de Canteloube de Marmies, comman-

dant la 1<sup>re</sup> brigade d'artillerie, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant-colonel Janin, ✱, directeur de l'école d'artillerie, *Major de la garnison*.

DUNKERQUE. — M. le général Chariot, O ✱, gouverneur de la place et commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*. — M. le colonel de Lorme, O ✱, *Major de la garnison*.

GRAVELINES. — M. le capitaine Morand, du 110<sup>e</sup> de ligne, *Commandant d'armes*.

LANDRECIÉS. — M. le commandant Duffaud, ✱, du 84<sup>e</sup> de ligne, *Commandant d'armes*.

LE QUESNOY. — M. le commandant Mermet, ✱, du 145<sup>e</sup> de ligne, *Commandant d'armes*.

LILLE. — M. le général France, G. O ✱, commandant le 1<sup>er</sup> Corps d'armée, *Commandant d'armes*; M. le lieutenant-colonel Valette, O ✱, du 43<sup>e</sup> d'infanterie, *Major de la garnison*, bd. Vauban, 44.

MAUBEUGE. — M. le général Dalstein, O ✱, gouverneur de la place, commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*; M. le chef de bataillon d'infanterie hors cadre Jochem, ✱, *Major de la garnison*.

VALENCIENNES. — M. le colonel de Langle de Cary, ✱, du 127<sup>e</sup> de ligne, *Commandant d'armes*.

## BUREAUX DE RECRUTEMENT

AVESNES. — MM. Laprade, ✱, chef d'escadron hors cadre; Frühe, capitaine hors cadre; Yager, capitaine au 84<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

CAMBRAI. — MM. Bertrand, chef de bataillon d'infanterie hors cadre; de Frohard de Lamette, capitaine hors cadre; Mauqui, capitaine au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie.

DUNKERQUE. — MM. Lesbros, ✱, chef de bataillon d'infanterie, hors cadre; Lernoud, ✱, capitaine hors cadre; Vigoureux, ✱, capitaine au 110<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

LILLE. — MM. Maréchal, ✱, Lieutenant-Colonel d'infanterie hors cadre, porte de Gand (au-dessus de la porte); Corneux, capitaine hors cadre, r. Boucher-de-Perthes, 81; Faure, capitaine au 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie, r. de la Vieille-Comédie, 21; Bordeaux, capitaine d'infanterie, Villa Madeleine, avenue de l'hippodrome, à Lambersart; Laruelle, capitaine d'infanterie, r. Benfert-Rochereau, 71.

VALENCIENNES. — MM. Roshem, O ✱, chef de bataillon du génie hors cadre; Brizard, ✱, capitaine hors cadre; Pougat, capitaine au 127<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

## SERVICE DE SANTÉ.

DIRECTION DU SERVICE DE SANTÉ DU 1<sup>er</sup> CORPS D'ARMÉE A LILLE.

MM. Renard, O , , I, C , *Médecin principal de 1<sup>re</sup> classe*, Directeur du service de santé, r. de Fleurus, 4; Ricoux, *Médecin-major de 2<sup>e</sup> classe*, r. de l'Orphéon, 5; Tourrés, O , *Officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe*, r. Neuve, 28; Polvérelli, *Officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*, r. Solférino, 132<sup>ter</sup>; Soubiran, *Officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*, r. des Chats-Bossus, 49.

**Place de Lille. — Hôpital militaire.**

MM. Sorel, O , *Médecin principal de 1<sup>re</sup> classe*, Médecin-Chef, r. de La Bassée, 24; Moty, , , A, O , *Médecin principal de 2<sup>e</sup> classe*, bd. Vauban, 38; Barois, , *Médecin-major de 1<sup>re</sup> classe*, rue Nationale, 28; Duméry, *Médecin aide-major de 2<sup>me</sup> classe*, r. Masséna, 11; Pelissié, *Médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe*; Gessard, , *Pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe*, r. de la Grande-Chaussée, 30; N. . . . ., *Pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe*; Bissérié, *Pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe*; Blary, , *Officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, gestionnaire*, à l'Hôpital-Militaire; Lenicolais, *Officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*, r. des Fossés-Neufs, 69; l'abbé Carnel, , *Aumônier*, r. d'Angleterre, 66; l'abbé Gavelle, *Aumônier-adjoint*, r. de la Barre, 33.

1<sup>re</sup> SECTION D'INFIRMIERS MILITAIRES. — MM. Robini, O , *Officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, Commandant la section*, r. Léon Gambetta, 94; Parodi, O , *Officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe, adjoint au Commandant*, r. Basse, 52.

**Place de Cambrai. — Hôpital militaire.**

MM. Dubois, , *Médecin-major de 1<sup>re</sup> classe*, Médecin-Chef; r. Neuve des Capucins, 15; Bocquet, , *Pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe*, r. Ste-Elisabeth, 22; — Félici, , *Officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, gestionnaire*, à l'Hôpital Militaire.

**Place de Dunkerque. — Hôpital militaire.**

MM. Isambert, , *Médecin-major de 1<sup>re</sup> classe*, Médecin-Chef, r. Gaumartin, 33; Boutté, , *Pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe*; — Carette, *Officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, gestionnaire*, à l'Hôpital Militaire; Carrère, *Officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*, r. des Chaudronniers, 26.

**Place de Maubeuge. — Hôpital militaire.**

MM. Schrapf, , *Médecin-major de 1<sup>re</sup> classe*, médecin-chef, r. Casimir Fournier, 4; Vigerie, *Médecin-major de 2<sup>e</sup> classe*, r. du Marché aux Vaches, 3. — Boutin, *Pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe*; Auber-

linder, *Officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe, gestionnaire*, à l'Hôpital Militaire; Compain, *Officier d'administration-adjoint de 2<sup>me</sup> classe*, r. de l'Esplanade, 4.

**Place de Condé. — Hôpital Militaire.**  
(Annexe de Maubeuge).

M. Ribierre, *Médecin-major de 2<sup>e</sup> classe*, Médecin-Chef, r. du Marais.

**GÉNIE.**

**COMMANDEMENT DU GÉNIE DE LA 1<sup>re</sup> RÉGION, A LILLE.**

MM. Massu, O  $\ast$ , Général de Brigade, Commandant le Génie de la 1<sup>re</sup> Région, place de Tourcoing, 24; Pailla, Capitaine à l'Etat-major particulier du Génie, *Officier d'ordonnance*, r. des Frères Vaillant, 6; Keller, *Adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe*.

**Direction de Lille.**

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Porez, O  $\ast$ , Colonel, *Directeur du Génie*, au fort Saint-Sauveur; M. Aubert, Adjoint de 2<sup>e</sup> classe, au fort Saint-Sauveur.

PLACE DE LILLE. — MM. Compagnon, O  $\ast$ , chef de bataillon, *Chef du Génie*, Fort Saint-Sauveur; Mouy,  $\ast$ , rue Melhl, 7, à St-Maurice, Retournard, rue Colbert, 130, Capitaines de 1<sup>re</sup> classe; Varenne, r. du Port, 9, capitaine de 2<sup>e</sup> classe; Capron,  $\ast$ , r. du Magasin, 19, Adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe; Butin, Fort Saint-Sauveur, Adjoint de 1<sup>re</sup> classe; Willaume, r. du Court-Debout, 9; Gazareth, à la Citadelle, Desbois, route de Lambersart, 34, Adjoints de 3<sup>e</sup> classe; Rousset, rue des Postes, 43, sous-officier stagiaire.

PLACE DE DOUAI. — MM. Ferrendier,  $\ast$ , Chef de bataillon, *Chef du Génie*; Beaucamps, Férotin, Adjoints de 3<sup>e</sup> classe.

PLACE D'ARRAS. — MM. Lefebvre,  $\ast$ , Chef de bataillon, *Chef du Génie*; Greisch, Adjoint de 2<sup>e</sup> classe; Bertière, Adjoint de 3<sup>e</sup> classe.

**Direction de Maubeuge.**

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Nicolas, O  $\ast$ , Colonel, *Directeur du Génie*; Ferron,  $\ast$ , Adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Ingelet, O  $\ast$ , Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Dérosiaux,  $\ast$ , Capitaine de 1<sup>re</sup> classe; Bouvier, Capitaine de 2<sup>e</sup> classe; Borde, Adjoint de 2<sup>e</sup> classe; Picavet, Dericux, Adjoints de 3<sup>e</sup> classe; Huet, Sous-officier stagiaire.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Layritz,  $\ast$ , Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Donneaud, Capitaine de 1<sup>re</sup> classe; Hacherelle, Capitaine de 2<sup>e</sup> classe; Lambert, Adjoint de 2<sup>e</sup> classe; Petit, Sous-officier stagiaire.

PLACE DE CAMBRAI. — M. Merveille, Adjoint de 2<sup>e</sup> classe.

PLACE D'AVESNES. — M. Faber, Adjoint de 1<sup>re</sup> classe.

### Direction de Dunkerque.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Sorel, O ✱, Colonel, *Directeur du génie*; Lebecq, Adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Bedel, ✱, Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Chambeau, Vallois, Capitaines de 2<sup>e</sup> classe; Shaw, Adjoint de 1<sup>re</sup> classe; Lacrépinère, Marrand, Adjoints de 3<sup>e</sup> classe.

## ARTILLERIE

### COMMANDEMENT DE L'ARTILLERIE DU 1<sup>er</sup> CORPS D'ARMÉE.

MM. De Canteloube de Marmès, O ✱, Colonel, *Commandant par intérim l'Artillerie du 1<sup>er</sup> Corps d'armée*; Desmoulin, ✱, *Chef d'escadron*, *Chef d'Etat-major*; Fourcroy, Capitaine, *Officier d'ordonnance du Général commandant*. Flahault, Lieutenant en 1<sup>er</sup> au 15<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie, *Adjoint au Chef d'Etat-major (Régiment territorial)*.

### École d'artillerie de Douai.

MM. Janin, ✱, Lieutenant-colonel, *Directeur*; Wurtz, Capitaine en 2<sup>e</sup>; Grandjean, Garde principal d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe, *comptable*; Cortot, Garde d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe, *chef artificier*; Lallement, Garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe, *agent spécial*; Parsy, Garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe, *comptable*.

### Atelier de construction de Douai.

MM. Boca, O ✱, Lieutenant-colonel, *Directeur*; Brion, ✱, Chef d'escadron à l'État-major particulier de l'Artillerie, *Sous-Directeur*; Thomas, breveté, Capitaine en 1<sup>er</sup> à l'État-major particulier de l'Artillerie; Bouelle, Maninat, Capitaines en 2<sup>e</sup> au 27<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie; Carrez, Capitaine en 2<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie, *Adjoints à l'Atelier*; Probst, ✱, Garde principal d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe, *comptable*; Devos, Garde d'Artillerie de 1<sup>re</sup> classe, *agent spécial*; Heitz, Garde d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe, *comptable*; Gaufriaud, Garde d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe, *comptable*; Dadot, Garde d'Artillerie de 3<sup>e</sup> classe, *Chef artificier*; Lekieffre, Garde d'Artillerie de 3<sup>e</sup> classe, *comptable*; Gauriat, Garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe, *comptable*; Poin-sart, Garde d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe, *Chef ouvrier en bois*; Stahl, (M), Garde d'Artillerie de 3<sup>e</sup> classe, *Chef ouvrier en fer*; Lebon, Garde d'Artillerie de 3<sup>e</sup> classe, *comptable*.

### Direction d'artillerie de Lille.

LILLE. — MM. Pesret, ✱, Colonel, *Directeur*, r. de Condé, 77 ; Lathouwer, ✱, Chef d'escadron, *Sous-Directeur*, Villa Sainte-Cécile. Place de l'Amiral Courbet, à Cantelieu ; Macron, Capitaine d'Artillerie, r. des deux Epées, 5 ; Parantin, Capitaine d'Artillerie, r. Jeanne-Maillotte, 24 ; Perpignat, Capitaine d'Artillerie, rue Masséna, 22 bis ; Mahieu, Capitaine d'Artillerie, r. André, 23 ; Prémont, Capitaine d'Artillerie, r. Sol-férino, 165-167 ; Blanchart, ✱, Capitaine du Train des Equipages militaires, r. Roland, 68, *Adjoints à la Direction*, Rôle, ✱. Garde principal d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe, Grande-Rue, 55, à Ronchin ; Monvoisin, Garde d'Artillerie de 1<sup>re</sup> classe, Hangar au matériel (près la porte de Douai) ; Dufaux, Garde d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe, *agent spécial*, r. de Lille, 93, à Thumesnil ; Pruvost, Garde d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe, pl. Barthélémy-Dorez, 4 ; Védrière, Garde d'Artillerie de 3<sup>e</sup> classe, *chef artificier*, Citadelle (Arsenal) ; Dutranoy, (M), Contrôleur d'Armes de 2<sup>e</sup> classe, Citadelle (Arsenal) ; Givet, (M), Ouvrier d'Etat de 1<sup>re</sup> classe, r. de Condé (Arsenal des Postes) ; Lasne, (M), Ouvrier d'Etat de 1<sup>re</sup> classe, r. Gantois, 34 ; Bricout, Ouvrier d'Etat de 1<sup>re</sup> classe, Citadelle (Arsenal) ; Courtot, (M), Gardien de batterie de 1<sup>re</sup> classe, Hangar au matériel, r. Alain de Lille ; Hecht, (M), Gardien de batterie de 1<sup>re</sup> classe, Fort de Bondues ; Masquelier, Gardien de batterie de 2<sup>e</sup> classe, Fort de Mons-en-Barœul.

### Direction d'artillerie de Maubeuge.

MM. Barbé, ✱, colonel, *Directeur* ; Josset, ✱, chef d'escadron, *Sous-directeur*.

ARRONDISSEMENT DE MAUBEUGE. — Places comptables : Maubeuge, Valenciennes, Condé, Le Quesnoy.

MAUBEUGE : MM. Josset, ✱, Chef d'escadron, *Commandant* ; Duchesne, Girard, Ostermeyer, Avon, Latsulère, Capitaines en 2<sup>e</sup> d'Artillerie, *Adjoints à la Direction* ; Zipp, ✱, Garde principal d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe ; Bardou, Garde d'Artillerie de 1<sup>re</sup> classe ; Dubret, Garde d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe, *Chef artificier* ; Friederich, Garde d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe ; Richy, Fondateur, Gardes d'Artillerie de 3<sup>e</sup> classe Cayre, (M), Contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classer

VALENCIENNES. — MM. Lemoine, Garde d'Artillerie de 3<sup>e</sup> classe, Deruelle, (M), Contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe.

CONDÉ. — M. Delesalle, Garde d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe.

LE QUESNOY. — M. Nest, Garde d'artillerie de 1<sup>re</sup> classe.

### Direction d'artillerie de Dunkerque.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Poulle, O ✱, Colonel, *Directeur* ; Cossin de Belvalle, O ✱, Colonel, *Directeur-adjoint* ; Massiet du Biest, ✱, Capitaine en 1<sup>er</sup>, *faisant fonctions de Sous-Directeur*,

*Commandant l'Artillerie de l'arrondissement de Dunkerque; Cauvet, Pertrissart, Robinet, Capitaines d'Artillerie, Adjoints à la Direction; Simon, ✱, Garde principal d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe; Namin, Garde d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe, Chef artificier; Maury, Garde d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe; Martin, Garde d'Artillerie de 3<sup>e</sup> classe, Agent spécial; Robillard, Garde d'Artillerie de 3<sup>e</sup> classe; Villeret, (M), Contrôleur d'armes de 1<sup>re</sup> classe.*

**PLACE DE CALAIS.** — MM. Pihet, ✱, Chef d'escadron, *Commandant l'Artillerie de l'arrondissement; Meneboode, ✱, Lelièvre, Capitaines d'Artillerie, Adjoints à la Direction; Lambert, Garde d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe; Picard, Garde d'Artillerie de 3<sup>e</sup> classe.*

**PLACE DE BOULOGNE.** — M. Decherf, Garde d'Artillerie de 1<sup>re</sup> classe.

**PLACE DE SAINT-OMER.** — MM. Thil, Garde d'Artillerie de 2<sup>e</sup> classe; Schach, Contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe.

### CONSEIL DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

*Commissaire du Gouvernement: M. Letertre, ✱, Chef d'escadrons en retraite, aven. de Boufflers, 9, à Cantelu; Rapporteur: M. Véron, capitaine en retraite, r. Blanche, 62, à Saint-Maurice; Substitut: M. Abert, lieutenant au 84<sup>e</sup> régiment d'infanterie, r. Sollérino, 230; Greffier: M. Bélory, officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe, Avenue Potier, 29, à Lambersart.*

### INTENDANCE MILITAIRE.

#### Fonctionnaires de l'Intendance.

*MM. De Pérussis O ✱, Intendant militaire, directeur du service de l'Intendance de la 1<sup>re</sup> région, r. Inkermann, 31, à Lille; Bresson, ✱, Intendant militaire, Directeur du service de l'Intendance du 1<sup>er</sup> corps d'armée; Bd de la Liberté, 199; Gardien, ✱, Sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe, r. Gantois, 21, à Lille; Jocard, ✱, idem r. Nicolas Leblanc, 8, à Lille; Du Crest, ✱, idem de 2<sup>e</sup> cl., à Dunkerque; Villate, idem de 2<sup>e</sup> cl., à Maubeuge; Duhamel, idem de 3<sup>e</sup> cl., à Douai; Hugues, ✱, idem de 3<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Pollacchi, ✱, idem de 2<sup>e</sup> cl., à Arras; Risser, idem de 3<sup>e</sup> cl., à La Madeleine; Willaume, ✱, idem de 2<sup>e</sup> cl., à St-Omer; Boissau, Adjoint à l'Intendance militaire, r. Puëbla, 39; Maratuech, Adjoint à l'Intendance, à Arras.*

#### Officiers d'Administration des bureaux de l'Intendance militaire.

*MM. Roland, ✱, Officier d'Administration principal, r. Grande-Chaussée, 32, à Lille; Manem-Laplansonnie, ✱, Officier d'Administration de 1<sup>re</sup> cl., r. Brûle-Maison, 16, à Lille; Brion, idem, r. de Lille, 44,*

a La Madeleine ; Remi, ✱, *idem*, à Arras ; Sauvage, *idem*, r. du Chaufour, à La Madeleine ; Mercier, *Officier d'Administration de 2<sup>e</sup> cl.*, r. des Chats-Bossus, 21, à Lille ; Dupas, *Officier d'Administration de 2<sup>e</sup> cl.*, r. Carnot (La Madeleine) ; Tabourdeau, *idem*, à Douai ; Bourbon, *idem*, à Maubeuge ; Guibert, *idem*, r. du Romarin, 18, à La Madeleine ; Tacquet, *Officier d'Administration adjoint de 1<sup>re</sup> cl.*, détaché à Paris ; Durand, *idem*, rue du Romarin, 6 (La Madeleine) ; Collart, *idem*, à Dunkerque ; Leduc, *idem*, à St-Omer ; Paulian, *Officier d'Administration adjoint de 1<sup>e</sup> classe*, r. Jacquemars-Giélée, 75, à Lille, Arrio, *idem*, Valenciennes ; Pautrat, *idem*, r. Solférino, 162, à Lille ; Parant, *idem*, à Valenciennes ; Mariacci, *idem*, r. du Vieux-Marché aux Bêtes, 1, à Lille ; Mathieu, *idem*, à Arras ; Macaigne, *idem*, r. St-André, 21, à Lille ; Coupez, *idem*, r. Nicolas Leblanc, 7, à Lille ; Dupuy, *idem*, r. Jean-sans-Peur, 2 ; Kempf, *idem*, à Maubeuge ; Gatuing, *idem*, r. Solférino, 162 ; Cézard, *idem*, r. des Fossés-Neufs, 62, à Lille.

#### **Officiers d'administration des subsistances militaires.**

MM. Richet, ✱, *Officier d'Administration principal*, r. Royale, 133, à Lille ; Evrard, ✱, *Officier d'Administration de 1<sup>re</sup> classe*, à Arras ; Kahn, *idem*, à Dunkerque ; Heidet, *Officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe*, à Maubeuge ; Fafin, *idem*, à Valenciennes ; Adenot, *idem*, r. Faidherbe, 74, à La Madeleine ; Flecksteiner, *idem*, r. Jacquemars-Giélée, 72, à Lille ; Deconinck, *Officier d'Administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*, r. Solférino, 162, à Lille ; Allaert, *idem*, pl. Philippe-de-Girard, 10, à Lille ; Vican, *Officier d'Administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*, à Arras ; Dufresnoy, *idem*, à Maubeuge ; Schenckbecher, *idem*, r. Henri Kolb, 35, à Lille ; Dersigny, *idem*, à Dunkerque ; Gachon, *idem*, r. Solférino, 149, à Lille ; Goisbault, à Lille ; Lévêque à Lille ; Bertrand, à Valenciennes ; Muttelet, à Lille.

#### **Officiers d'Administration de l'Habillement et du Campement.**

MM. Robert, ✱, *Officier d'Administration de 1<sup>re</sup> classe*, quai du Wault, 5, Lille ; Jean, *Officier d'Administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*, r. Masséna, 65, Lille ; Boucher, *idem*, r. Solférino, 163, à Lille ; Vergely, *idem*, pl. du Lion-d'Or, 26, à Lille.

#### **Lits Militaires.**

MM. Courtodon, *Agent régional du service du 1<sup>er</sup> Corps*, r. d'Anjou, 6, à Lille ; Oudot, *préposé*, à Lille ; Bohan, *préposé-adjoint*, à Lille ; Dapoigny, *préposé*, à Avesnes ; Delarroqua, *idem*, à Bergues ; Arraudier, *idem*, à Bouchain et Cambrai ; Doineau, *idem*, à Condé ; Cristiani, *idem*, à Douai ; Peltier, *idem*, à Dunkerque et Gravelines ; Coudray, *idem*, à Landrecies ; M<sup>me</sup> V<sup>e</sup>

Labat, *idem*, au Quesnoy; Meurisse, *idem*, à Maubeuge; Perdriat, *idem*, à Valenciennes; Vaast, *idem*, à Aire; Garrot, Henri, *idem*, à Arras; Lambert, *idem*, à Béthune; Marcourt, *idem*, à Boulogne; Blanchard, *idem*, à Calais; Héron, *idem*, à Hesdin; Guillaud, *idem*, à Montreuil-sur-Mer; Mangelnest, *idem*, à Saint-Omer.

### GENDARMERIE.

La Compagnie de Gendarmerie du Nord fait partie de la 1<sup>re</sup> légion, dont le chef-lieu est à Lille.

M. Lancelot, ✱, Colonel, Chef de légion, à Lille.

M. Follet, Brigadier, Secrétaire du Colonel.

Les Officiers de Gendarmerie employés dans le Département sont :

MM. Rouch, ✱, Chef d'escadron, Commandant la Compagnie, à Lille; Brochet, ✱, Capitaine-trésorier, à Lille; Bagard, ✱, Capitaine, Commandant la 1<sup>re</sup> Section de l'Arrondissement de Lille, à Lille; Poilvez ✱, Lieutenant, Commandant la 2<sup>e</sup> Section du même Arrondissement, à Roubaix; Antoni, ✱, Capitaine à Dunkerque; Fénodot, Capitaine, à Valenciennes; Canioni, Capitaine, à Cambrai; Vincent de Vanier, Capitaine, à Douai; Julien, ✱, Lieutenant, commandant la 1<sup>re</sup> section de l'arrondissement d'Avesnes, à Avesnes; Chaldebas, Lieutenant, commandant la 2<sup>e</sup> section de l'arrondissement d'Avesnes, à Maubeuge; Ducroquet, Lieutenant à Hazebrouck; Vaneecke, (M), Adjudant, commandant les Brigades de Lille; Ansoit, Maréchal des logis. Adjoint au Trésorier, à Lille.

La Compagnie du Département du Nord est composée de 96 Brigades, dont 50 à cheval et 46 à pied. Ces Brigades, fortes de cinq, six ou sept hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — 1<sup>re</sup> section, à Avesnes. — Avesnes : 1 à cheval, M. Thieffry, (M), Maréchal des logis chef; 1 à pied, M. Goffart, Brigadier. — Fourmies : 1 à pied, M. Pruvost, Maréchal des logis; 1 à cheval, M. Delcroix, Brigadier. — Landrecies : 1 à cheval, M. Masson, Brigadier. — Trélon : 1 à cheval, M. Benoit, Brigadier. — Berlaimont : 1 à pied, M. Dordain, Maréchal des logis. — Bousies : 1 à pied, M. Cuisinier, Brigadier. — Sains-du-Nord : 1 à pied, M. Mourlot, Brigadier.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 2<sup>e</sup> section, à Maubeuge. — Maubeuge : 1 à cheval, M. Caron, (M), Maréchal des logis chef; 1 à pied, M. Beun, Brigadier. — Le Quesnoy : 1 à cheval, M. Hennuyer, Maréchal des logis. — Bavai : 1 à cheval, M. Delannoy, Brigadier. — Solre-le-Château : 1 à pied, M. Arnould, Maréchal des logis. — Hautmont : 1 à pied, M. Leteneur, Maréchal des logis. — Jeumont : 1 à pied, M. Flutte, Brigadier.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* : 2 à cheval, MM. Devigne, (M), *Maréchal des logis chef*; Capon, *Brigadier*. — *Le Gateau* : 1 à cheval, M. Laporte, *Maréchal des logis*. — *Caudry* : 1 à cheval, M. Huchette, *Maréchal des logis*. — *Solesmes* : 1 à cheval, M. Lemaire, *Brigadier*. — *Masnieres* : 1 à cheval, M. Hertault, *Brigadier*. — *Clary* : 1 à cheval, M. Bourdrel, *Brigadier*. — *Carnières* : 1 à pied, M. Leprêtre, (M), *Maréchal des logis*. — *Busigny* : 1 à pied, M. Petit, *Brigadier*. — *Iwuy* : 1 à pied, M. Sautière, *Brigadier*. — *Gouzeaucourt* : 1 à pied, M. Clairo, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Douai* : 2 à cheval, MM. Revaux, (M), *Maréchal des logis chef*; Picque, *Brigadier*; 1 à pied, M. Becquet, *Brigadier*. — *Aniche* : 1 à cheval, M. Beudart, *Maréchal des logis*. — *Orchies* : 1 à cheval, M. Dewailly, *Brigadier*. — *Aubigny-aubac* : 1 à cheval, M. Decroix, *Brigadier*. — *Somain* : 1 à pied, M. Thiroux, *Maréchal des logis*. — *Marchiennes* : 1 à pied, M. Verwaerde, *Brigadier*. — *Dorignies* : 1 à pied, M. Harlé, *Brigadier*. — *Sin-le-Noble* : 1 à pied, M. Denis, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Dunkerque* : 1 à cheval, M. Forgez, *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, M. Bonnel, *Brigadier*. — *Bergues* : 1 à cheval, M. Loguet, *Brigadier*. — *Hondschoote* : 1 à cheval, M. Ringard, *Brigadier*. — *St-Pol-sur-Mer* : 1 à cheval, M. Lemaitre, *Brigadier*. — *Gravelines* : 1 à pied, M. Demonchaux, *Maréchal des logis*. — *Watten* : 1 à pied, M. Legrand, (M), *Brigadier*. — *Wormhout* : 1 à pied, M. Rançon, *Brigadier*. — *Bourbourg* : 1 à pied, M. Labarrère, *Brigadier*. — *Rosendaël* : 1 à pied, M. Collierie, (M), *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Hazebrouck* : 1 à cheval, M. Jossoud, (M), *Maréchal des logis chef*; 1 à pied, M. Waringhem, *Brigadier*. — *Bailleul* : 2 à cheval, M. Dhélin, *Maréchal des logis*; M. Seigre, *Brigadier*. — *Cassel* : 1 à cheval, M. Michel, *Brigadier*. — *Merville* : 1 à pied, M. Duchastelle, (M), *Maréchal des logis*. — *Steenvoorde* : 1 à pied, M. Delétré, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 1<sup>re</sup> section, à Lille. — *Lille* : 4 à cheval, MM. Vaneecke, (M), *Adjudant Sous-officier*; Désenfant, *Maréchal des logis*; Arnould, (M) et Delchaye, (M), *Brigadiers*; — 5 à pied, MM. Delebecque, (M), *Maréchal des logis*; Agneray, (M), *Maréchal des logis*; Gauguet, Meunier, Lefrancq, *Brigadiers*. — *Armentières* : 2 à cheval, MM. Costa, (M), *Maréchal des logis*; Bloquel, *Brigadier*. — *Seclin* : 1 à cheval, M. Hanscotte, *Maréchal des logis*. — *Pont-à-Marcq* : 1 à cheval M. Bourgeois, *Brigadier*. — *La Bassée* : 1 à cheval, M. Pierron, *Brigadier*. — *Haubourdin* : 1 à pied, M. Fynnaert, (M), *Maréchal des logis*. — *Houplines* : 1 à pied, M. Méhay, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 2<sup>e</sup> section, à Roubaix. — *Roubaix* : 2 à cheval, MM. Guyon, (M), *Maréchal des logis chef*; Gibot, *Maréchal des*

*logis* ; 2 à pied, MM. Vanbleus et Pierron, *Brigadiers*. — *Tourcoing* : 2 à cheval, M. Lecomte, *Maréchal des logis* ; M. Lemire, *Brigadier* ; 1 à pied, M. Martel, *Brigadier*. — *Lannoy* : 1 à cheval, M. Desmaret, *Brigadier*. — *Quesnoy-sur-Deule* : 1 à pied, M. Ruysen, (M), *Maréchal des logis*. — *Cysoing* : 1 à pied, M. Laruelle, (M), *Maréchal des logis*. — *Halluin* : 1 à pied, M. Martin, (M), *Maréchal des logis*. — *Wattrelos* : 1 à pied, M. Vanderbauwede, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Valenciennes* : 2 à cheval, MM. Deconinck, *Maréchal des logis chef* ; Ribreux, *Brigadier* ; 1 à pied, M. Bourleaux, (M), *Brigadier*. — *Denain* : 2 à cheval, MM. Queugnet, *Maréchal des logis*, Wéry, *Brigadier*. — *St-Amand* : 1 à cheval, M. Vasseur, *Maréchal des logis* ; 1 à pied, M. Gallot, *Brigadier*. — *Condé* : 1 à cheval, M. Lenne, *Maréchal des logis*. — *Anzin* : 1 à cheval, M. Evrard, *Brigadier* ; 1 à pied, M. Delaire, *Maréchal des logis*. — *Bouchain* : 1 à cheval, M. Petit, *Brigadier*. — *Hérin* : 1 à cheval, M. Billandelle, *Brigadier*. — *Blanc-Misserou* : 1 à pied, M. Virgo, *Brigadier*. — *Abscon* : 1 à pied, M. Hovaëre, *Brigadier*.

#### ARMÉE TERRITORIALE. — BATAILLON DES CANONNIERS SÉDENTAIRES DE LILLE.

L'effectif du corps, suivant le règlement approuvé par M. le Ministre de la guerre le 10 janvier 1896, est fixé à 543 hommes.

*État-major*. — *Chef d'escadron, commandant le bataillon* : M. C. Batteur, ✱, (I), r. Jean-sans-Peur, 9 ; *Lieutenant d'habillement et d'armement*, M. Hovelacque, r. de Douai, 13 ; *Lieutenant-trésorier* : M. Duchaufour, r. Boucher-de Perthes, 90 ; *Médecin-major* : M. Richard, (A), (O), (I), r. de la Barre, 46 ; *Chef de musique* : M. Colin, (I), r. Neuve, 35.

*Vétérans*. — *Capitaine* : M. Batteur, père, ✱, r. Jean-sans-Peur, 66.

*1<sup>re</sup> batterie* *Lieutenant* : M. Quarré, Grand'Place, 64. — *2<sup>o</sup> batterie*. *Capitaine* : M. Fremaux, r. Henri-Kolb, 30<sup>bis</sup> ; *Lieutenant* : M. Détrez, r. du Gros-Gérard, 22 ; *Sous-lieutenant* : M. G. Batteur, r. Royale, 45. — *3<sup>o</sup> batterie*. *Capitaine* : M. P. Batteur, r. Masséna, 52<sup>bis</sup> ; *Sous-lieutenant* : M. Bernot, quai de l'Ouest, 14. — *4<sup>o</sup> batterie*. *Lieutenant* : M. E. Hallez, r. Esquermoise, 52 ; *Lieutenant* : M. Walmé, r. Thiers, 32 ; *Sous-lieutenant* : M. Cox, r. de Fleurus, 30.

## MARINE.

### PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef-lieu : Cherbourg.*)

M. de Maigret, C ✱, vice-amiral, commandant en chef, *Préfet maritime.*

#### **Sous-Arrondissement de Dunkerque.**

Le littoral du sous-arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge et au Sud, par l'ancienne digue du Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et St-Valéry-sur-Somme.

Il renferme dix syndicats maritimes.

MM. Bonfils de Lafaurie, ✱, commissaire de la marine, *Chef du service de la marine*; Ayral, sous-commissaire de la marine, *Chef du Secrétariat, des détails administratifs et du bureau central de l'inscription maritime*; — *Secrétariat*: M. Pauwels, Commis de 2<sup>e</sup> classe du Commissariat de la marine; — *Détails administratifs*: MM. Denis, Commis principal de 1<sup>re</sup> classe du commissariat de la marine; de Gorguette d'Argœuves, commis auxiliaire du Commissariat de la marine; — *Bureau Central*: M. Versaelle, Commis de 2<sup>e</sup> classe du Commissariat de la marine; — *Magasin Général*: MM. Pellerud, agent-comptable, garde-magasin général; Quenault, Magasinier de 3<sup>e</sup> classe; Le Guéhennec, Magasinier de 4<sup>e</sup> classe.

#### BATIMENTS DE LA MARINE NATIONALE

*ayant leur station à Dunkerque.*

*Sainte-Barbe*, aviso-torpilleur, M. Journet, ✱, Capitaine de frégate, Commandant. — *Flamme*, canonnière cuirassée, M. Journet, ✱, Capitaine de frégate, Commandant. — *Torpilleur 162*, de 1<sup>re</sup> classe, M. du Merle, Lieutenant de vaisseau, Commandant. — *Torpilleur 161*, de 1<sup>re</sup> classe, M. Convers, Lieutenant de vaisseau, Commandant. — *Torpilleur 90*, de 2<sup>e</sup> classe, M. Gerspach, enseigne de vaisseau, Commandant. — *Torpilleurs 148, 113 et 70* en réserve.

## INSCRIPTION MARITIME.

*Quartier de Dunkerque.*

Le littoral du quartier de Dunkerque s'étend de la frontière belge à l'est aux limites ouest du canton Ouest de Dunkerque.

MM. J. Nissen, \*, commissaire-adjoint de la marine; *Commissaire de l'inscription maritime*; Vandeveld, Commis de 2<sup>e</sup> classe du Commissariat de la marine; Hemery, Commis de 3<sup>e</sup> classe du commissariat de la marine; Morel, Commis de 4<sup>e</sup> classe; Favier, commis auxiliaire.

*Syndicat de Dunkerque.*

MM. Deduytsche, (M), Syndic de 1<sup>e</sup> classe, Janssen, Garde maritime de 2<sup>e</sup> classe à Dunkerque; Vanraet, idem, station de Rosendael; Popieul, idem de 2<sup>me</sup> classe, station de Bray-Dunes; Hars, Garde maritime de 1<sup>e</sup> classe, station de Fort-Mardÿck.

*École d'Hydrographie.*

M. Dutard, Professeur de 1<sup>re</sup> classe.

*Trésorerie des Invalides de la Marine.*

M. Robin, Trésorier de 1<sup>re</sup> classe.

*Gendarmerie maritime.*

M. Tripey, *Maréchal des logis*, commandant le détachement à Dunkerque.

*Quartier de Gravelines.*

Le littoral du quartier de Gravelines s'étend de la limite ouest du canton ouest de Dunkerque à la limite ouest de la commune d'Oye.

MM. N. Nissen, \*, sous-commissaire de la marine, *Commissaire de l'Inscription maritime*; Lecoutour, Commis de 2<sup>e</sup> classe du commissariat de la marine.

*Syndicat de Gravelines.*

MM. Tapin, Syndic de 3<sup>e</sup> classe; Brunet, Garde maritime de 2<sup>e</sup> classe, au Petit-Fort-Philippe.

*Syndicat du Grand-Fort-Philippe.*

MM. Gruénais, syndic de 3<sup>e</sup> classe; N....., garde-maritime de 2<sup>e</sup> classe.

---

## ORGANISATION FINANCIÈRE.

### TRÉSOR PUBLIC.

TRÉSORIER PAYEUR GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU NORD : M. V. de Swarte, ✱, r. d'Anjou, 2.

*Fondé de pouvoirs* : M. Sauvage, chef des bureaux, rue Nationale, 36.

*Fondé de pouvoirs* : M. Cordier, chargé des fonds particuliers, rue d'Anjou, 2.

*Caissier principal chargé du Portefeuille* : M. Tourbé, rue, d'Anjou, 2 ;

*Caissier de la Dépense* : M. Sohier, rue Marais, 8 ; *Caissier de la Recette particulière* : M. Hérault, rue du Priez, 36.

*Chef de la Comptabilité* : M. Thielfry, rue de Douai, 89.

*Chef du service de la Dépense* : M. Paquez, r. Nationale, 114.

*Chef du service de la Caisse des Dépôts et Consignations* : M. Dehorne, rue de Fives, 40, à La Madeleine.

*Chef du service de la Perception*, Boudou, r. de la Barre, 83 ; *Adjoint* : M. Delporte.

*Chef du service des Rentes* : M. Bizard, r. Ste-Catherine, 16.

#### RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES DANS LES ARRONDISSEMENTS :

Avesnes. — M. Dehault de Pressensé, *Receveur des finances* ; N...., *Fondé de pouvoirs*.

Cambrai. — M. Planacassagne, ✱ A, *Receveur des finances* ; M. Webster, *Fondé de pouvoirs*.

Douai. — M. Sédillot, *Receveur des finances* ; M. Loth, *Fondé de pouvoirs*.

Dunkerque. — M. Chardon, *Receveur des finances* ; M. Pichon, *Fondé de pouvoirs*.

Hazebrouck. — M. Candelier, ✱, *Receveur des finances* ; M. Pichon, *Fondé de pouvoirs*.

Valenciennes. — M. de Matharel, *Receveur des finances*, M. Dumetz, *Fondé de pouvoirs*.

### PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 126. Elles sont divisées en 4 catégories, d'après les produits de 1896, savoir :

15 PERCEPTIONS HORS CLASSE. — Lille (4<sup>e</sup> division), Lille (extra muros), Halluin, Tourcoing, Roubaix-Est, Armentières, Roubaix-Ouest, Anzin, Maubeuge, Croix, Lille (1<sup>re</sup> division), Denain, Valenciennes, St-André, Fourmies.

42 PERCEPTIONS DE 1<sup>re</sup> CLASSE. — Marcq-en-Barœul, Tétèghem,

*Dunkerque, Haubourdin, Douchy, Lille (2<sup>e</sup> division), Avesnes-lez-Aubert, Lille (3<sup>e</sup> division), Masnières, Raismes, Cambrai, Lannoy, Douai, Clary, Ligny, Condé, Rouvignies, Solesmes, Aniche, Phalempin, Sains-du-Nord, Marly, Le Cateau, Wormhout, Houplines, Pont-à-Marcq, Raches, Fournes, Gouzeaucourt, Méteren, Landrecies, Ivroy, Templeuve, Onnaing, Hazebrouck, Sin-le-Noble, Inchy, Cysoing, Trélon, Haussy, Quincy, Famars, Comines, Bourbourg.*

55 PERCEPTIONS DE 2<sup>e</sup> CLASSE. — *Somain, Englefontaine, Landas, Petite-Synthe, Ebblinghem, Beauvois, Annœullin, Gravelines, Bavai, Catillon, Seclin, Jeumont, Villers-Pol, Quesnoy-sur-Deûle, Annappes, Fresnes, Berlaimont, Lecelles, Bouchain, Le Quesnoy, Arleux, Neuville-St-Rémy, Santes, Bugnicourt, Solre-le-Château, Saint-Amand, Eecke, Arnéke, Maroilles, Morbecque, Baisieux, La Bassée, Walincourt, Bollezeele, Recpoède, Orchies, Abancourt, Gommequies, Wattignies, Marchiennes, Steenwerck, Steenvoorde, La Longueville, Vendegies-sur-Ecaillon, Merville, Cassel, Cartignies, Estaires, Mœuvres, Bailleul, Estourmel, Pitgam, Etrœungt.*

16 PERCEPTIONS DE 3<sup>e</sup> CLASSE. — *Villers-sire-Nicole, Ennetières, Caurvoir, Cousolre, Beaufort, Bergues, Pont-sur-Sambre, Quaëdypre, Pecquencourt, Hondschoote, Watten, St-Waast, Doullers, Eppe-Sauvage.*

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES

BAVAI (\*) (7). Audignies, Houdain, Hon-Hergies, Louvignies-Bavai, Mecquignies, Obies : M. *Hubert*, à *Bavai*.

BEAUFORT (8). Damousies, Eclaires, Ferrière-la-Petite, Limont-Fontaine, Obrechies, St-Rémy-mal-Bâti et Wattignies : M. *Carton*, à *Beaufort*.

BERLAIMONT (8). Aulnoye, Aymeries, Leval, Monceau-St-Waast, Noyelles, St-Rémy-Chaussée et Sassegnies : M. *Barbier*, à *Berlaimont*.

CARTIGNIES (8). Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu, Marbaix et St-Hilaire : M. *Cuisset*, à *Avesnes*.

COUSOLRE (5). Aibes, Béréelles, Bousignies et Hestrud : M. *Vaudin*, à *Cousolre*.

DOULERS (5). Beugnies, Floursies, St-Aubin et Semousies : M. *Vancauwenberghé*, à *Doullers*.

ENGLEFONTAINE (8). Hecq, Locquignol, Neuville, Poix, Raucourt, Salesches et Vendegies-au-Bois : M. *Flajollet*, à *Le Quesnoy*.

EPPE-SAUVAGE (6). Baïves, Liessies, Moustier, Wallers-Trélon et Willies : M. *Mutte*, à *Eppe-Sauvage*.

ETRÆUNGT (5). Beaurepaire, Boulogne, Floyon et Larouillies : M. *Lefèvre*, à *Etrœungt*.

(\*) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception. Le nombre entre parenthèses qui suit est celui des communes composant la réunion.

FOURMIÉS (4). Anor, Féron et Wignehies : M. Cadou, à *Fourmies*.

GOMMEGNIES (7). Bry, Eth, Frasnoy, Preux-au-Sart, Wagnies-le-Grand et Wagnies-le-Petit : M. Milon, à *Gommegnies*.

JEUMONT (7). Cerfontaine, Colleret, Marpent, Quiévelon, Recquignies et Rousies : M. Lefrançois, à *Jeumont*.

LA LONGUEVILLE (4). Feignies, Neuf-Mesnil et Taisnières-sur-Hon : M. Brun, à *La Longueville*.

LANDRECIÉS (7). Bousies, Croix, Fontaine-au-Bois, Forest, Preux-au-Bois et Robersart : M. Blot, à *Landrecies*.

LE QUESNOY (7). Beaudignies, Ghissignies, Jolimetz, Louvignies-Quesnoy, Potelle et Villereau : M. Benedittini, à *Le Quesnoy*.

MAROILLES (6). Favril, Grand-Fayt, Petit-Fayt, Prisches et Taisnières-en-Thiérache : M. Noiret, à *Maroilles*.

MAUBEUGE (6). Assevent, Boussois, Ferrière-la-Grande, Hautmont et Louvroil : M. Weber, à *Maubeuge*.

PONT-SUR-SAMBRE (6). Bachant, Boussières, Ecuelin, Hargnies et Vieux-Mesnil : M. Voisin, à *Pont-sur-Sambre*.

SAINS-DU-NORD (5). Felleries, Ramousies, Sémeries et Rainsars : M. Poggi, à *Sains-du-Nord*.

SAINT-WAAST (7). Amfroipret, Bellignies, Bermeries, Bettrechies, La Flamengrie et Gussignies : M. Béguin, à *Bavai*.

SOLRE-LE-CHATEAU (10). Beaurieux, Choisies, Clairfayts, Dimechaux, Dimont, Eccles, Lez-Fontaine, Sars-Poteries et Solrines : M. Mantoulet, à *Solre-le-Château*.

TRÉLON (3). Glageon, Ohain : M. Jeanjean, à *Trélon*.

VILLERS-POL (6). Jenlain, Maresches, Orsinval, Ruesnes et Sepmeries : M. Hirtz, à *Le Quesnoy*.

VILLERS-SIRE-NICOLE (7). Bersillies, Bettignies, Elesmes, Gognies-Chaussée, Mairieux et Vieux-Rengt : M. Foutry, à *Maubeuge*.

#### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

ABANCOURT (9). Blécourt, Aubencheul-au-Bac, Cuvillers, Bantigny, Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt et Sancourt : M. Hermant, à *Cambrai*.

AVESNES-LEZ-AUBERT (6). Quiévy, Rieux, St-Aubert, St-Hilaire et Villers-en-Cauchies : M. Mazaroz, à *Avesnes-lez-Aubert*.

BEAUVOIS (5). Béthencourt, Bévillers, Boussières et Fontaine-au-Pire : M. Colas, à *Beauvois*.

CAMBRAI : M. D. Petit, à *Cambrai*.

CATEAU (Le) (5). Montay, St-Benin, St-Souplet et Pommereuil : M. Rivet, à *au Cateau*.

CATILLON (5). Basuel, La Groise, Mazinghien et Ors : M. *Dulaurent de Montbrun*, à *Catillon*.

CAUROI (6). Awoingt, Cagnoncles, Forenville, Naves et Niergnies : M. *Plantain*, à *Cambrai*.

CLARY (5). Bertry, Busigny, Maretz et Montigny : M. *Bécart*, à *Clary*.

ESTOURMEL (5). Cattenières, Carnières, Séranvillers et Wambaix : M. *Fertelle*, à *Estourmel*.

GOUZEAUCOURT (7). Banteux, Bantouzelle, Gonnellieu, Honnecourt, Villers-Guislain et Villers-Plouich : M. *Pierrejean*, à *Gouzeaucourt*.

HAUSSY (5). Montrécourt, Saulzoir, St-Waast et Vertain : M. *Anstein*, à *Haussey*.

INCHY (7). Beaumont, Honnechy, Troisvilles, Maurois, Neuville et Reumont : M. *Ylasse*, au *Cateau*.

IWUY (7). Escaudœuvres, Eswars, Étrun, Ramillies, Thun-Lévéque et Thun-St-Martin : M. *Vanackère*, à *Cambrai*.

LIGNY-EN-CAMBRÉSIS (6). Audencourt, Caudry, Caullery, Esnes et Haucourt. M. *Harmand*, à *Ligny*.

MASNIÈRES (7). Crèvecœur, Flesquières, Lesdain, Marcoing, Ribécourt et Rumilly : M. *Detalle*, à *Masnieres*.

MŒUVRES (6). Anneux, Boursies, Cantaing, Doignies et Noyelles-sur-l'Escaut : M. *Isbled*, à *Cambrai*.

NEUVILLE-ST-REMY (8). Fontaine-Notre-Dame, Haynecourt, Morenchies, Proville, Raillencourt, Sailly et Tilloy : M. *Piéri*, à *Cambrai*.

SOLESMES (6). Beaurain, Briastre, Saint-Python, Romeries et Viesly, M. *F. Petit*.

VENDEGIES-SUR-ECAILLON (6). Bermerain, Capelle, Escarmain, St-Martin et Sommaing : M. *Bronsart*, à *Vendegies-sur-Ecaillon*.

WALINCOURT (6). Dehéries, Elincourt, Malincourt, Selvigny et Villers-Outréaux : M. *Allart*, à *Walincourt*.

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

ANICHE (7). Auberchicourt, Écaillon, Lewarde, Loffre, Masny et Montigny : M. *Demeyer*, à *Aniche*.

ARLEUX (7). Gœulzin, Cantin, Estrées, Lécluse, Hamel et Brunémont : M. *Goichon*, à *Arleux*.

BUGNICOURT (8). Erchin, Villers-au-Tertre, Monchecourt, Fressain, Marcq, Aubigny-au-Bac et Féchain : M. *Raiiff*, à *Bugnicourt*.

QUINCY (7). Auby, Flers, Lauwin-Planque, Esquerchin, Courchettes et Lambres : M. *Milcamps*, à *Douai*.

DOUAI : M. *Van Hees*, à *Douai*.

LANDAS (5). Aix, Beuvry, Nomain et Saméon : M. *Demasur*, à *Orchies*.

MARCHIENNES-VILLE (5). Bouvignies, Tilloy, Wandignies et Warlaing : M. *Mouy*, à *Marchiennes*.

ORCHIES (4). Auchy, Coutiches et Faumont : M. *Tourgis*, à *Orchies*.

PECQUENCOURT (5). Bruille, Marchiennes-Campagne, Rieulay et Vred : M. *Donnat*, à *Pecquencourt*.

RACHES (6). Anhiers, Flines, Lallaing, Raimbecourt et Roost-Warendin : M. *Bildstein*, à *Douai*.

SIN-LE-NOBLE (6). Dechy, Férin, Guesnain, Roucourt, Waziers : M. *Poyé*, à *Douai*.

SOMAIN (5). Erre, Fenain, Hornaing et Villers-Campeau : M. *Girardeau*, à *Somain*.

#### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES (4). Armbouts-Cappel, Bierne et Hoymille : M. *Nihous*, à *Bergues*.

BOLLEZEELE (5). Broxeele, Lederzeele, Merckeghem et Volckerinckhove : M. *Vermersch*, à *Bollezeele*.

BOURBOURG (8). Bourbourg-Campagne, Brouckerque, Cappelle-brouck, Drincham, Looberghe, Saint-Pierrebrouck, et Spycker : M. *Rottembourg*, à *Bourbourg*.

DUNKERQUE : M. *de Châteauneuf*, à *Dunkerque*.

GRAVELINES (5). Grand-Fort-Philippe, Craywick, St-Georges et Loon : M. *Merlin*, à *Gravelines*.

HONDSCHOOTE (3). Killem et Les Moères : M. *Ryckebusch*, à *Hondschoote*.

PETITE-SYNTHÉ (6). Cappelle, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Mardyck et St-Pol-sur-Mer : M. *DeParis*, à *Dunkerque*.

PITGAM (5). Bissezeele, Crochte, Eringhem et Steene : M. *Quenet*, à *Pitgam*.

QUAEDYPRE (4). Socx, West-Cappel et Wylder : M. *Blondé*, à *Bergues*.

REXPOËDE (4). Bambecque, Oost-Cappel et Warhem : M. *Suret*, à *Rexpoëde*.

TETEGHEM (10). Bray-Dunes, Coudekerque, Coudekerque-Branche, Ghyvelde, Leffrinckoucke, Malo-les-Bains, Uxem, Rosendaël et Zuydcoote : M. *Lesage*, à *Dunkerque*.

WATTEN (5). Holque, Millam, St-Momelin et Wulverdinghe : M. *Flament*, à *Watten*.

WORMHOUT (5). Esquelbecq, Herzeele, Ledringhem et Zegggers-Cappel : M. *Boulet*, à *Wormhout*.

## ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

ARNÈKE (6). Buyssechere, Noordpeene, Ochtezeele, Rubrouck et Zermzeele : M. *Vergeot*, à *Arnèke*.

BAILLEUL (2). St-Jans-Cappel : M. *Tirmarche*, à *Bailleul*.

CASSEL (7). Bavinchove, Hardifort, Ste-Marie-Cappel, Oxelaëre, Wemaers-Cappel et Zuytpeene : M. *Pastors*, à *Cassel*.

EBBLINGHEM (7). Blaringhem, Lynde, Renescure, Sercus, Staple et Wallon-Cappel : M. *Artzet*, à *Hazebrouck*.

EECKE (5). Boeschèpe, Godewaersvelde, St-Sylvestre-Cappel et Terdeghem : M. *Coillet*, à *Hazebrouck*.

ESTAIRES (2). La Gorgue : M. *Verhaeghe*, à *Estaires*.

HAZEBROUCK (6). Borre, Caestre, Hondeghem, Pradelles et Straezele : M. *Bué*, à *Hazebrouck*.

MERVILLE (3). Haverskerque et Neuf-Berquin : M. *Dordin*, à *Merville*.

MÉTEREN (5). Berthen, Flêtre, Merris et Vieux-Berquin : M. *Decroocq*, à *Bailleul*.

MORBECQUE (4). Boeseghem, Steenbecque et Thiennes : M. *de Valicourt*, à *Hazebrouck*.

STEENVOORDE (4). Houtkerque, Oudezeele et Winnezeele : M. *Waelens*, à *Steenvoorde*.

STEENWERCK (2). Nieppe : M. *Bacquet*, à *Bailleul*.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ANNAPPES (4). Ascq, Flers et Forest : M. *Boucher*, à *Annappes*.

ANNŒULLIN (8). Allennes-lez-Marais, Bauvin, Camphin-en-Carrebault, Carnin, Chemy, Herrin et Provin : M. *Mosca*, à *Annœullin*.

ARMENTIÈRES (4). La Chapelle d'Armentières, Erquinghem-Lys et Bois-Grenier : M. *de Casteras*, à *Armentières*.

BAISIEUX (6). Anstaing, Chéreng, Gruson, Tressin et Willems : M. *Cauët*, à *Baisieux*.

LA BASSÉE (5). Hantay, Illies, Marquillies et Salomé : M. *Guyot*, à *La Bassée*.

COMINES (5). Deùlémont, Warnèton-Bas, Warnèton-Sud et Wervicq-Sud : M. *Brier*, à *Comines*.

CROIX (3). Wasquehal et Wattrelos : M. *Morlay*, 20, r. du Trichon, à *Roubaix*.

CYSOING (7). Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Péronne, Sainghin-en-Mélantois et Wannehain : M. *Hermay*, à *Cysoing*.

ENNETIÈRES-EN-WEPPES (6). Englos, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Le Maisnil et Radinghem : M. *Vincent*, à *Haubourdin*.

FOURNES (6). Aubers, Fromelles, Herlies, Sainghin-en-Weppes et Wicres : M. *Demarcy*, à *Fournes*.

HALLUIN (5). Bousbecques, Roncq, Linselles et Neuville-en-Ferrain : M. *Rabier*, à *Halluin*.

HAUBOURDIN (5). Hallennes-lez-Haubourdin, Lomme, Loos et Sequedin : M. *Campagne*, à *Haubourdin*.

HOUPLINES (4). Capinghem, Frelinghien et Prêmesques : M. *Lorimy*, à *Houplines*.

LANNOY (6). Hem, Leers, Lys, Saily et Toufflers : M. *Parenty*, à *Lannoy*.

LILLE (1<sup>re</sup> Division) : M. *de Wavrechin*, (M), 4, pl. de la République.

LILLE (2<sup>e</sup> Division) : M. *Gaudo-Paquet*, 169 bis, r. de Paris.

LILLE (3<sup>e</sup> Division) : M. *de Beauvais*, 37, r. Négrier.

LILLE (4<sup>e</sup> Division) : M. *Spire*, 245, r. Solférino.

LILLE (extra-muros) (7). Lille faubourgs de Fives et de St-Maurice, Faches, Hellemmes, Lezennes, La Madeleine, Mons-en-Barœul et Ronchin : M. *Baude*, à *Lille*, 85, r. St-Gabriel.

MARCO-EN-BARŒUL (3). Bondues et Mouveaux : M. *Frère*, *Marcq-en-Barœul*.

PHALEMPIN (8). Bersée, La Neuville, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Ostricourt, Thumeries et Wahagnies : M. *Fournier*, \*, à *Phalempin*.

PONT-A-MARCO (7). Attiches, Avelin, Ennevelin, Fretin, Mérignies et Tourmignies : M. *Potel*, à *Pont-à-Marcq*.

QUESNOY-SUR-DEULE (4). Lompret, Pérenchies et Verlinghem : M. *Vasse*, à *Quesnoy-sur-Deule*.

ROUBAIX-EST : M. *De Burgh*, \*, 34, r. du Général Chanzy, à Roubaix.

ROUBAIX-OUEST : M. *Berton*, 90, r. d'Inkermann, à Roubaix.

SAINTE-ANDRÉ (4). Lambersart, Marquette et Wambrechies : M. *Bienvenu*, à *Lille*, 17 bis, rue d'Anjou.

SANTES (5). Beaucamps, Emmerin, Ligny et Wavrin : M. *Tillier*, à *Haubourdin*.

SECLIN (3). Gondécourt et Houplin : M. *Bouthors*, à *Seclin*.

TEMPLEUVE (7). Bachy, Cappelle, Cobrieux, Genech, Louvil et Mouchin : M. *Marchant*, à *Templeuve*.

TOURCOING : M. *Béhagle*, à *Tourcoing*.

WATTIGNIES (5). Lesquin, Noyelles, Templemars et Vendeville : M. *Trausch*, à *Wattignies*.

#### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

ANZIN (8). Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruay, Petite-Forêt, St-Saulve et Wallers : M. *Rennui*, à *Anzin*.

BOUCHAIN (7). Emerchicourt, Hordain, Marquette, Mastaing, Wasnes-au-Bac et Wavrechain-sous-Faulx : M. *Devinat*, à *Bouchain*.

CONDÉ (5). Hergnies, St-Aybert, Thivencelles et Vieux-Condé : M. *Guesnu*, à *Condé*.

DENAIN (7). Abson, Escaudain, Haveluy, Hélesmes, Rœulx et Wavrechain-sous-Denain : M. *Cornez*, à *Denain*.

DOUCHY (7). Avesnes-le-Sec, Haspres, Lieu-St-Amand, Louches, Neuville et Noyelles : M. *Béthouart*, à *Douchy*.

FAMARS (7). Artres, Aulnoy, Maing, Monchaux, Quérénaing et Verchain-Maugré : M. *Varlet*, à *Valenciennes*.

FRESNES (5). Crespin, Escaupont, Odomez et Vicq : M. *Vandevooir*, à *Condé*.

LECELLES (6). Maulde, Nivelles, Rumegies, Rosult et Thun : M. *Verhaeghe*, à *St-Amand*.

MARLY (5). Curgies, Préseau, Saultain et Sebourg : M. *Lestre*, à *Valenciennes*.

ONNAING (5). Estreux, Quarouble, Quiévreachain et Rombies : M. *Degouve-Denuncques*, à *Valenciennes*.

RAISMES (6). Bruille-St-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Hasnon, Mortagne : M. *Richez*, à *St-Amand*.

ROUVIGNIES (8). Haulchin, Hérin, La Sentinelle, Oisy, Prouvy, Thiant et Trith-St-Léger : M. *Beurnel*, à *Valenciennes*.

SAINTE-AMAND (5). Bousignies, Brillon, Millonfosse et Sars-et-Rosières : M. *Fassel*, à *St-Amand*.

VALENCIENNES : M. *Leclère*, rue de l'Escaut, 24.

PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES : MM. *Gillon*, *Tellier* et *Nevreau*.

### DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La Direction des Contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin.

*Conseiller d'Etat, Directeur Général* : M. *Boutin*, G. O. \*, 1, à Paris.

#### Direction des Contributions directes du département.

*Directeur* : N. . . . ., r. du Pont-Neuf, 28, à Lille.

*Inspecteur, premier commis* : M. *Digeaux*, Parvis Saint-Michel, 14, Lille ;  
*Contrôleur, premier-commis adjoint* : M. *Marguerit*, 41, r. des Postes, Lille.

*Inspecteurs* : MM. *Pissis*, parvis Saint-Maurice, 21, de Berranger, r. de Fleurus, 21 et Marc, place de la République, 4.

## CONTROLEURS : (\*).

M. Denel, à Dunkerque, ville de Dunkerque, perception de Tétéghem moins la commune de Rosendael.

M. Déruelle, à Dunkerque, commune de Rosendael, perceptions de Bergues, Quaëdypre, Hondshoote, Rexpoëde, Wormhout, Steenvoorde.

M. Bachelu, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Petite-Synthe, Bourbourg, Watten, Pitgam, Bollezeele.

M. Henry, à Hazebrouck, perceptions de Hazebrouck, Ebblingham, Arnêke, Cassel, Eecke, Morbecque.

M. Lucy, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren, Steenwerck.

M. Beaugrand, à Armentières, perceptions d'Armentières et Houplines.

M. Merling, à Tourcoing, sections C et D de Tourcoing.

M. Deu, à Tourcoing, sections A E et B de Tourcoing, perception d'Halluin.

M. Bouton, à Roubaix, perception de Roubaix-Ouest, commune de Wasquehal.

M. Debure, à Roubaix, section A B K de la perception de Roubaix-Est, commune de Wattrelos.

M. Leclercq, à Roubaix, sections C F et D E de la perception de Roubaix-Est, commune de Croix.

M. N..., à Lille, communes de la Madeleine, Faches, Hellemmes, Lezennes, Mons-en-Barœul, Ronchin, perceptions de Marcq-en-Barœul et Wattignies.

M. Gilbert, à Lille, r. de Tournai, 41 bis, perceptions de St-André, Quesnoy-sur-Deûle, Comines et Lannoy.

M. Barlet, à Lille, r. Barthélemy-Delespaul, 17, 2<sup>e</sup> perception de Lille et section des Moulins.

M. Pourchet, à Lille, r. du Chevalier-Français, 68, 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> perceptions de Lille.

M. Patoureaux, à Lille, r. des Frères-Vaillant, 9, Vauban et Wazemmes.

M. Tribut, à Lille, r. Négrier, 43, Esquermes, Cantelieu, Fives et St-Maurice, perception d'Annappes.

M. Hennion, à Lille, r. d'Antin, 29 ter, perceptions d'Haubourdin, Ennetières, Santes, La Bassée, Fournes.

M. Duriez, à Lille, r. St-Blaise, 5, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Baisieux, Pont-à-Marcq.

M. Garnier, à Douai, perceptions de Phalempin, Orchies, Landas, Marchiennes, Aniche, Pecquencourt, Somain.

M. de la Boullaye, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sinle-Noble, Raches.

---

(\*) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Bricout, à Cambrai, perceptions d'Arleux, Bugnicourt, Estourmel, Abancourt, Iwuy, Cauroir, Ligny-en-Cambrésis.

M. Charoy, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Gouzeaucourt, Masnières, Neuville-St-Rémy.

M. Mote, à Cambrai, perceptions de Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Douchy, Beauvois.

M. Seigné, au Cateau, perceptions de Le Cateau, Catillon, Inchy, Clary, Walincourt.

M. Dandurand, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain.

M. Hubert, à Valenciennes, villes de Valenciennes et Anzin, perception de Marly.

M. Rogissart, à Valenciennes, perceptions de Raismes, Condé, Fresnes.

M. Gosselain, à Valenciennes, communes d'Anbry, Bellaing, Beuvrages, Bruai, St-Saulve, Wallers, Petite-Forêt, perceptions de St-Amand, Lecelles, Onnaing.

M. Lecœuche, à Le Quesnoy, perceptions de Famars, Le Quesnoy, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, Solesmes, Vendegies-sur-Ecaillon.

M. Baré, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge et Jeumont.

M. Allemès, à Maubeuge, perceptions de Villers-sire-Nicole, La Longueville, Cousolre, Bavai, St-Waast, Beaufort, Solre-le-Château, Pont-sur-Sambre.

M. Pointier, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Doulers, Etrœungt, Trélon, Eppe-Sauvage et Cartignies, moins les communes d'Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu et St-Hilaire-sur-Helpe.

M. Chabrely, à Fourmies, perceptions de Sains, Fourmies, plus les communes d'Avesnes, Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu et St-Hilaire-sur-Helpe.

MM. Watteau, Forest et Hervier, *surnuméraires*.

#### CADASTRE.

M. Favre, *Géomètre en Chef*, à Lille, r. Gombert, 6.

*Géomètre triangulateur* : M. François Martin, à Canteleu.

*Géomètres de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Raviart, à Mouchin; Guillon, à Canteleu-Lambersart; Gustave Couteaux, à St-Amand-les-Eaux, Florimond Couteaux, à Marchiennes; Harlez, à Ruyaulcourt (Pas-de-Calais); Joseph Martin, à Canteleu; Lefevre, à Wallers.

*Géomètres secondaires* : MM. Edmond Couteaux, à Bantigny; Gaston Lefevre, à Lille. — *Employés* : MM. Georges Crétal et Désiré Leseq, à Lille.

## ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

*Conseiller d'État, Directeur-Général* : M. Catusse, C <sup>✳</sup>, <sup>Ⓚ</sup> I;

### Direction des Contributions indirectes du département.

*Directeur* : M. Curmer, <sup>✳</sup>, r. des Fossés, 36.

#### BUREAUX DE LA DIRECTION :

*Inspecteur, 1<sup>er</sup> commis* : M. Bernard, r. Bourignon, 10; *Contrôleurs* : M. Théry, r. de Béthune, 34, à Lille; *Commis principaux* : MM. Lemaire, avenue de Boufflers, 11, à Canteleu; Briet, r. de la Justice, 31; Guérin, pl. de Strasbourg, 1; Duband, r. Gantois, 55; Maitrepierre, r. des Stations, 129; Wallois, r. de Lens, 29<sup>bis</sup>; Genonceau, r. de Lens, 77; Dupont, r. des Stations, 34; Leclercq, r. de Roubaix, 52; Duvauchelle, r. Arago, 6 et Touzet, r. des Postes, 43. — *Commis* : MM. Gomet, r. de Valmy, 21; Bouquillion, pl. de l'Eglise, 19, à St-André; Monge, r. Boucher-de-Perthes, 61; Passelac, r. Inkermann, 46. — *Préposés* : MM. Dauverchain, r. Barthélemy-Delespaul, 92 et Serré, bd Victor Hugo, 200.

#### CONSEILS JUDICIAIRES.

MM. Druelle, avocat à la Cour d'appel de Douai; Fardel, avoué à la Cour d'appel de Douai; Houdoy, avocat à Lille; Boitel, avoué, à Lille; Legrand, avocat à Avesnes; Chappeau, avocat à Cambrai; Monteuis, avoué à Dunkerque; Galtier, avoué à Hazebrouck; Sauteau, <sup>✳</sup>, <sup>Ⓚ</sup> I, avocat à Valenciennes.

#### Service général.

*Inspecteurs départementaux* : MM. Duron, r. Duplex, 10; Daude, r. de la Louvière, 14<sup>bis</sup>; Delattre, r. Solférino, 284; Hugot, r. Duplex, 12; Carlier, r. Bobillot, 7; Duriau.

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

**AVESNES**, *Sous-directeur* : M. Le Bret; *Receveur principal, Entrepôseur* : M. Claudel; *Chef de poste* : M. Cavereau.

**MAUBEUGE**, *Contrôleur* : M. Grébert; *Receveur particulier* : M. Aubert. — **FOURMIES**, *Receveur particulier* : M. Bertrand; *Chef de poste* : M. Dumarchez. — **LANDRECIES**, *Receveur particulier* : M. Gautier; *Chef de poste* : M. Lambert. — **BAVAI**, *Receveur ambulant* : M. Tallendier; *Commis principal* : M. Evon. — **BERLAIMONT**, *Receveur ambulant* : M. Deval; *Commis principal* : M. Nez. — **COUSOLRE**, *Receveur ambulant* : M. Basset; *Commis principal* : M. Dureux. — **ÉTRÉUNGT**, *Receveur ambulant* : M. Pascal; *Commis principal* : M. Demerville. — **ENGLEFONTAINE**, *Receveur ambulant* : M. Duroux; *Commis principal* : M. Bertrand. — **FEIGNIES**, *Receveur ambulant* : M. Gervaise; *Commis principal* : M. Ledoux. — **FELLERIES**, *Receveur ambulant* : M. Finot; *Commis principal* : M. Bucamp. — **HAUTMONT**, *Receveur ambulant* : M. Guillemain; *Commis principal* : M. Allard. — **JENLAIN**, *Receveur ambulant* : M. Jeumont; *Commis principal* : M. Domenc. — **LE QUESNOY**, *Receveur ambulant* : M. Dauchy; *Commis principal* : M. Remy. — **MAROILLES**, *Receveur ambulant* : M. Saloppe; *Commis principal* : M.

Fourniez. — **SOLRE-LE-CHATEAU**, *Receveur ambulant* : M. Wauthier ; *Commis principal* : M. Violette. — **TRÉLON**, *Receveur ambulant* : M. Michel ; *Commis principal* : M. Wiotte. — **JEUMONT**, *Receveur ambulant* : M. Tillier ; *Commis principal* : M. Mangin.

#### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

**CAMBRAI**, *Sous-directeur* : M. Libersaërt ; *Receveur principal*, *Entreposeur* : M. Deransart ; *Contrôleur* : M. Défossé ; *Receveur particulier* : M. Régnier ; *Chefs de poste* : MM. Debrienne et Balland.

**LE CATEAU**, *Receveur particulier* : M. Civet ; *Chef de poste* : M. Beson. — **ABANCOURT**, *Receveur ambulant* : M. Manessier ; *Commis principal* : M. Lefebvre. — **BEAUVOIS**, *Receveur ambulant* : M. Pilliard ; *Commis principal* : M. Sauvage. — **LE CATEAU** (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Capelle ; *Commis principal* : M. Barbier. — **CAUDRY**, *Receveur ambulant* : M. Thiéry ; *Commis principal* : M. Farcy. — **GOUZEACOURT**, *Receveur ambulant* : M. Bouçon ; *Commis principal* : M. Cauwet. — **HAUSSY**, *Receveur ambulant* : M. Bart ; *Commis principal* : M. Camus. — **IWUY**, *Receveur ambulant* : M. Defert ; *Commis principal* : M. Delannoy. — **MASNIÈRES**, *Receveur ambulant* : M. Leroy ; *Commis principal* : M. Bellier. — **SOLESMES**, *Receveur ambulant* : M. Marcq ; *Commis principal* : M. Dufflot. — **WALINCOURT**, *Receveur ambulant* : M. Wargny ; *Commis principal* : M. Morville.

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

**DOUAI**. — *Sous-directeur* : M. Cabaret-Després ; *Receveur-principal*, *Entreposeur* : M. Demasur ; *Contrôleur* : M. Viez.

**SOMAIN**, *Receveur particulier* : M. Dony ; *Chef de poste* : N. . . . — **ARLEUX**, *Receveur ambulant* : M. Féron ; *Commis principal* : M. Ficheux. — **ANICHE**, *Receveur ambulant* : M. Hiver ; *Commis principal* : M. Viltart. — **DOUAI** (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Cordier ; *Commis principal* : M. Fabre. — **FLINES**, *Receveur ambulant* : M. Bourgeois ; *Commis principal* : M. Marchand. — **LEWARDE**, *Receveur ambulant* : M. Barré ; *Commis principal* : M. Bouchez. — **MARCHIENNES**, *Receveur ambulant* : M. Lemaire ; *Commis principal* : M. Delattre. — **ORCHIES**, *Receveur ambulant* : M. Bocquillon ; *Commis principal* : M. Descamps. — **SIN-LE-NOBLE**, *Receveur ambulant* : M. de Guiselin ; *Commis principal* : M. Degosse.

#### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

**DUNKERQUE**, *Sous-directeur* : M. Hache ; *Receveur principal*, *Entreposeur* : M. Verry ; *Contrôleur* : M. Bajolet ; *Receveur particulier* : M. Wiscart ; *Chefs de poste* : M. Challier (*Port et Gare*) ; M. Sellier (*Sud*) ; M. Vasseur (*Nord*).

**BERGUES**, *Contrôleur* : M. Devouge ; *Receveur particulier* : M. Wallois. — **BOURBOURG**, *Receveur* : M. Décaudin ; *Commis principal* : M. Bocquet. — **DUNKERQUE** (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Pécourt ; *Commis principal* : M. Dufour. — **GRAVELINES**, *Receveur ambulant* : M. Bazin ; *Commis principal* : M. Lecannellier. — **HONDSCHOOTE**, *Receveur ambulant* : M. Suywens ; *Commis principal* : M. Beauchamp. — **WATTEN**.

*Receveur ambulant* : M. Guillot ; *Commis principal* : M. Claire.  
— **WORMHOUT**, *Receveur ambulant* : M. Delattre ; *Commis principal* :  
M. Bouleau.

#### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

**HAZEBROUCK**, *Sous-directeur* : N..... ; *Receveur principal* : M. Gautier ; *Chef de poste* : M. Didillon.

**BAILLEUL**, *Receveur particulier* : M. Bourgois ; *Chef de poste* : M. Lesix,  
— **ARNEKE**, *Receveur ambulant* : M. Didier ; *Commis principal* :  
M. Manhes. — **BOESEGHEM**, *Receveur ambulant* : M. Cavry ; *Commis principal* : M. Encontre. — **CASSEL**, *Receveur ambulant* : M. Dantony ;  
*Commis principal* : M. Fichaux. — **ESTAIRE**, *Receveur ambulant* : M. Chapuis ; *Commis principal* : M. Caux. — **MERVILLE**, *Receveur ambulant* :  
M. Daubrége ; *Commis principal* : M. Barré. — **STEENVOORDE**, *Receveur ambulant* : M. Dominique ; *Commis principal* : M. Véniel.

#### ARRONDISSEMENT DE LILLE.

**LILLE**, *Inspecteur sédentaire* : M. Bresson, square Jussieu, 3 ; —  
*Receveur principal* : M. Finet, r. Gauthier-de-Châtillon, 5 ; — *Entreposeur des Tabacs et des Poudres à feu* : M. Herbeaux, r. Solférimo, 173 ; —  
*Contrôleurs* : MM. Remiet, r. Solférimo, 198 ; Trippier-Mondancin, r. Neuve-des-Menniers, 7 ; Melin, bd Victor-Hugo, 204 ; — *Receveurs particuliers sédentaires* : MM. Planchon, r. de Cambrai, 2 ; Bardoux, r. de Valmy, 8 ; Marsat, r. des Urbanistes, 9 ; Dupuich, r. d'Antin, 16. — *Chefs de poste* : M. Mayeux (*Saint-Etienne*) ; M. Legente (*St-Michel*) ; M. Charles (*Tournay*) ; M. Racadot (*Les Moulins*) ; M. Pocelet (*Fives*) ; M. Odoul, (*Gare St-Sauveur*) ; M. Cante (*Wazemmes*). — *Receveurs-buralistes* : MM. Martin, <sup>(M)</sup> r. de l'Entrepôt, 6 ; Salmon, r. Solférimo, 151 ; Rouffet, r. du Bois-St-Etienne, 23 ; Massoni, Gare St-Sauveur ; Dethou, à Fives, r. Guillaume-Werniers, 23 ; et Fiévet, r. d'Artois, 54 ; N....., à la Halle aux Sucres ; N.....

**ARMENTIÈRES**, *Contrôleur* : M. Husson ; *Receveur particulier* : M. Vasseur. — **ROUBAIX**, *Contrôleur* : M. Vieux ; *Receveurs particuliers* : MM. Tabourin et Collot ; *Chefs de poste* : ROUBAIX-OUEST : M. Haboury ; ROUBAIX-EST : M. Joly. — **TOURCOING**, *Contrôleur* : M. Henry ; *Receveur particulier* : M. Levindrey. — **ANNŒULLIN**, *Receveur ambulant* : M. Arpin ; *Commis principal* : M. Demessine. — **CYSOING**, *Receveur ambulant* : M. Canelle ; *Commis principal* : M. Caupin. — **FOURNES**, *Receveur ambulant* : M. Decoopman ; *Commis principal* : M. Docé. — **HALLUIN**, *Receveur ambulant* : M. Bourgeois ; *Commis principal* : M. Pouillaude. — **HAUBOURDIN**, *Receveur particulier sédentaire* : M. Macron ; *Chef de poste* : M. Collet. — **HELLEMES**, *Receveur ambulant* : M. Deline ; *Commis principal* : M. Dufossé. — **LANNOY**, *Receveur ambulant* : M. Marcq ; *Commis principal* : M. Dubois. — **LA BASSÉE**, *Receveur ambulant* : M. Baléchat ; *Commis principal* : M. Leroy. — **LA MADELEINE**, *Receveur ambulant* : M. Destrès ; *Commis principal* : M. Mieuguet. — **LOMME**, *Receveur ambulant* : M. Grès ; *Commis principal* : M. Gérare. — **MARÇQ-EN-BARŒUL**,

*Receveur ambulant* : Sibran ; *Commis principal* : M. Lehut.  
 — TEMPLEUVE, *Receveur ambulant* : M. Dupuis ; *Commis principal* : N... — QUESNOY-SUR-DEULE, *Receveur ambulant* : M. Coint ; *Commis principal* : M. Poulain. — SECLIN, *Receveur ambulant* : M. Martin ; *Commis principal* : M. Barillot. — ROUBAIX (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Hamy ; *Commis principal* : M. Lhomme.  
 — THUMERIES, *Receveur ambulant* : M. Scalabre ; *Commis principal* : M. Camus.

#### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Sous-directeur* : M. Garrigoux ; *Receveur principal* : M. Chiquelin ; *Entreposeur des Tabacs et des Poudres à feu* : M. Hamard ; *Contrôleur* : M. Barret ; *Receveur particulier* : M. Marquant.

ANZIN, *Contrôleur* : M. Vadurel ; *Receveur particulier* : M. Fort—  
 DENAIN, *Contrôleur* : M. Doussel, A ; *Receveur particulier* : M. Bouret.  
 — ST-AMAND, *Contrôleur* : M. Mallard ; *Receveur particulier* : M. Degay. — ONNAING, *Receveur particulier* : M. Thézard ; *Chef de poste* : M. Evariste—BOUCHAIN, *Receveur ambulant* : M. Mercier ; *Commis principal* : M. Cazin. — DOUCHY, *Receveur ambulant* : M. Compant ; *Commis principal* : M. Crignon. — ABSCON, *Receveur ambulant* : M. Dumant ; *Commis principal* : M. Veschambre.  
 — CONDE, *Receveur ambulant* : M. Bouville ; *Commis principal* : M. Devoitinne. — FRESNES, *Receveur ambulant* : M. Montagnon ; *Commis principal* : M. Lebel. — HERGNIES, *Receveur ambulant* : M. Panel ; *Commis principal* : M. Coston. — HERIN, *Receveur ambulant* : M. Lefèvre ; *Commis principal* : M. Vaast. — MAING, *Receveur ambulant* : M. Mouton ; *Commis principal* : M. Tête.  
 — MARLY, *Receveur ambulant* : M. Tripet ; *Commis principal* : M. Deligne. — MORTAGNE, *Receveur ambulant* : M. Lemaire ; *Commis principal* : M. Taffin.

#### Service spécial des sucres et des distilleries.

##### INSPECTION DE LILLE.

LILLE, *Inspecteur* : M. Guihéneuf, r. de Lens, 45.

*Contrôleurs*. LILLE-SUD ET ENTREPÔT : M. Dony, à l'Entrepôt ; LA BASSÉE : M. Ruhier ; DUNKERQUE : M. Morillon ; HAZEBROUCK : M. Goulin ; LILLE-NORD : M. Touchot, pl. Richebé, 15 ; QUESNOY-SUR-DEULE : M. Jacquot ; SECLIN : M. Lecerf ; HAUBOURDIN : M. Génon.

ENTREPÔT DES SUCRES DE DUNKERQUE, *Chef de poste* : M. Aubry.

##### INSPECTION DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Inspecteur* : M. Hennuy.

*Contrôleurs* : CAMBRAI : M. Mory ; IWUY : M. Pailhac ; CANTIN : M. Marchand ; DOUAI : M. Françonnet ; MASNIÈRES : M. Zambaux ; SOLESMES : M. Camus.

ENTREPÔT DES SUCRES DE CAMBRAI, *Chef de poste*, M. Roche.

ENTREPÔT DES SUCRES DE DOUAI, *Chef de poste* : M. Théron.

## INSPECTION DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Inspecteur* : M. Assy.

*Contrôleurs* : VALENCIENNES : M. Montamat ; DENAIN : M. Sudre ; ONNAING : M. Chaulard ; LE QUESNOY : M. Montagnac ; ST-AMAND : M. Waniart.

ENTREPÔT DES SUCRES DE VALENCIENNES, *Chef de poste* : M. Charles.

**Service de la garantie des matières d'or  
et d'argent.**

LILLE, *Contrôleur* : M. Marguerith dit Dupré, rue Gambetta, 18 ;  
*Essayeur* : M. Lacombe, r. de Bourgogne, 41.

DUNKERQUE, *Contrôleur* : M. Bajolet.

VALENCIENNES, *Contrôleur* : M. Barret.

**ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.**

L'administration de l'Enregistrement et des Domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'importance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la Société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

*Directeur Général* : M. Fernand Faure, r. de Rivoli, 192, à Paris.

La Direction du Nord est la première après celle de Paris ; elle produit annuellement près de 30 millions ; son personnel est composé ainsi qu'il suit :

*Directeurs* : M. Maleprade, \*, r. Gauthier de Châtillon, 18, à Lille. — *Rédacteurs de la Direction* : MM. Créteur, r. Colbert, 48, et Widiez, r. des Stations, 36, *Receveurs-Rédacteurs*. — *Inspecteurs* : MM. Huchette, r. Nationale, 117, et Tabart, r. St-Augustin, 33. — *Sous-inspecteurs* : MM. Dupire, r. Gauthier de Châtillon, 1 ; Soulier, r. Caumartin, 68, à Lille ; Desribes, r. de la Grande-Chaussée, 30, à Lille et Lamolinairie à Haubourdin ; Cordier, à Dunkerque ; Küss, à Avesnes ; Hautœur et Franchi, à Valenciennes ; Ducrocq, à Douai ; Frère, à Cambrai ; Brasscur, à Hazebrouck. — *Receveurs-contrôleurs* : MM. Desmazières, square Dutilleul, 27 ; Parpais, r. de Lens Villa St-Michel, et Cauchy, r. Puébla, 28. — *Receveur du Timbre extraordinaire, à la Direction* : M. Delaby, r. Fabricy, 42. — *Garde-magasin, Contrôleur du Timbre* : M. Fressin, r. de la Justice, 29. — *Surnuméraires* : MM. Leblanc, Picard, Beaujeu, Fleury et Loiseau, à Lille.

*Nota.* Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'Enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, trente-neuf débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : r. de Paris, 108 ; r. Léon Gambetta, 113 ; pl. des Reigneaux, 18 ; r. Neuve, 41 ; r. Masséna, 6 ; r. d'Arras, 59 ; r. Nationale, 302 ; Faub.-de-Tournai, 158 ; r. Nationale, 107 ; r. Royale, 43 ; r. des Chats-Bossus, 19 ; r. Nationale, 153 ; r. d'Armentières, 8 ; pl. Philippe-le-Bon, 7 ; Grand'Place, 60 ; Grand'Place, 14 ; r. Faidherbe, 42 ; r. de

Tournai, 50 ; bd. de la Liberté, 78 ; pl. de Rihour, 7 ; Faubourg-de-Roubaix, 78 ; r. de Paris, 287 ; r. de la Barre, 106 ; r. de Douai, 63 ; pl. des Quatre-Chemins, 1 ; r. d'Isly, 95 ; r. des Prêtres, 34 ; r. d'Angleterre, 38 ; r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 7 ; r. du Metz, 8 ; r. du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 18 ; r. du Faubourg-de-Tournai, 84 ; r. Esquermoise, 55 ; r. de la Monnaie, 2.

Il y a en outre dans le département 145 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

#### BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

*Arrondissement d'Avènes.* — *Avènes*, actes civils, M. Lebreton; domaines et timbre, M. Escallier ; hypothèques, M. Manceron. — *Bavai*, M. Caboche. — *Berlaimont*, M. Robinet. — *Landreecies*, M. Dubut. — *Le Quesnoy*, M. Thiers. — *Maubeuge*, MM. Pillot et Boitelle. — *Sobre le-Château*, M. Payen. — *Trélon*, M. Bastide.

*Arrondissement de Cambrai.* — *Cambrai*, actes civils et timbre, M. Charpentier ; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Privat ; successions, M. Rochatte ; hypothèques, M. Declercq. — *Carnières*, M. Mahieu. — *Clary*, M. Saby. — *Le Cateau*, M. Pierrat. — *Marcoing*, M. Arsac. — *Solesmes*, M. Guillet.

*Arrondissement de Douai.* — *Arleux*, M. Besse. — *Douai*, actes civils et timbre, M. Houeix ; successions, baux et locations verbales, M. Egret ; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Hanot ; hypothèques, M. Aubert. — *Marchiennes*, M. Godefroy. — *Orchies*, M. Laforgue.

*Arrondissement de Dunkerque.* — *Bergues*, M. Leconte. — *Bourbourg*, M. Doré. — *Dunkerque*, actes civils, M. Clément ; successions, baux et locations verbales, M. Garret ; domaines et actes judiciaires, M. Prolhiac ; hypothèques, M. Vincent. — *Gravelines*, M. Sanglé-Ferrière. — *Hondschoote*, M. Baccou. — *Wormhout*, M. Bocquillon.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* — *Bailleul*, M. Rabelle. — *Cassel*, M. Varnier. — *Hazebrouck*, enregistrement et domaines, M. Stoffaës ; hypothèques, M. Marini. — *Merville*, M. Boursy. — *Steenvoorde*, M. Seignon.

*Arrondissement de Lille.* — *Armentières*, M. Pin. — *Cysoing*, M. Delwaulle. — *Haubourdin*, M. Sergeant. — *La Bassée*, M. Anne-Deschamps. — *Lannoy*, M. Grange. — *Lille*, actes civils et timbre, M. Latrasse ; successions, baux et locations verbales : 1<sup>er</sup> bureau, M. Basuyau, r. Caumartin, 32 ; 2<sup>e</sup> bureau, M. Langlois, r. Denis-Godefroy, 2 ; 3<sup>e</sup> bureau, M. Pottier, r. de Thionville, 41<sup>bis</sup> ; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Henry, r. Solférino, 223 ; actes admin stratifs, actes d'huissiers et timbre, M. Weill, bd. Denis Papin, 4 ; hypothèques, M. Béguin, r. de Valmy, 33. — *Pont-à-Marcq*, M. Accart. — *Quesnoy-sur-Deûle*, M. Fouilleul. — *Roubaix*, actes civils, M. Grimpret ; successions, M. Lavialle ; actes judiciaires, M. Halley. — *Seclin*, M. Boissat. — *Tourcoing*, MM. Bonnière, A et Fichet.

*Arrondissement de Valenciennes.* — Bouchain, M. Bardeaux. — Condé, M. Lacourt. — Denain, M. Lemaitre. — Saint-Amand, (pour les deux cantons), M. Esbrayat. — Valenciennes, actes civils et timbre, M. Ronceray; successions, baux et locations verbales, M. De Brettes; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Vieux-Vincent; hypothèques, M. Deis.

## DOUANES.

### DIRECTION DE LILLE.

*Directeur* : M. Touzard, ✱, r. des Jardins, 9<sup>bis</sup>.

*Cabinet et bureaux particuliers du Directeur*, r. des Jardins, 9<sup>ter</sup> (Bureaux ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir).

MM. Nonnon, *Premier commis*, *Chef des bureaux de la Direction*; Vêret, *Deuxième commis des bureaux de la Direction*; Derveaux, *Troisième commis des bureaux de la Direction*; MM. Boone et Clep, *Commis attachés aux bureaux de la Direction*.

MM. Ventajou, Conia, Vilbert et Rollin, *Surnuméraires*.

*Avoué de l'Administration* : M<sup>o</sup> Godron, bd. de la Liberté, 103.

*Inspecteurs* : MM. Hauville, *Inspecteur de contrôle*, à Lille, *commandant le bataillon de forteresse de Lille*. — Urvoy de Portzamparc, *Inspecteur sédentaire à Lille*, r. des Jardins, 11. — Galitien, *Inspecteur à Armentières*. — Lemerle, *Inspecteur à Cysoing, en résidence à Lille*, r. Grande-Chaussée, 36, *commandant le 2<sup>o</sup> Bataillon actif*.

*Sous-Inspecteurs* : MM. Rigault de Boureuille, à Lille, r. de la Bassée, 26; Lenglet, à Tourcoing.

*Receveur principal* : M. Brès, ☉ A, r. des Jardins, 11.

### PERSONNEL DES BUREAUX

LILLE : MM. Pagard (Saint-Sauveur), Desmazières (entrepôt), et Desmidt (grande vitesse), *Receveurs particuliers*; Demasur, Laplace, Hecquet, Charreyron, Bourdon, Schiëlin, Cousin, Tancrez et Belgueule, *Vérificateurs*; Debeauvais, *Vérificateur adjoint*; Lefebvre, Raiff, Lenglet, Henry, Roux, Rolier, Caudmont, Thouzet, *Commis principaux*; Raverdy, Colas, Garnuchot, Lacroix, Coulier, Conia, L'Herbier, Paté, *Commis*; Deluchat, *Surnuméraire*; Deneuille, Ducrocq et Penant, *Gardes-magasins*.

SOUDÉS. — Loos : MM. Bacquart, *Chef de service*; Castel et Roux, *Commis*. — ANICHE : MM. Noiret, *Chef de service*; Deusy et Baillard, *Commis*.

DIVISION D'ARMENTIÈRES. — LE SEAU : M. Lecœuche, *Receveur particulier*. — PONT-DE-NIEPPE : M. Dupuis, (M), *Receveur particulier*; LE BIZET : MM. Grandjean, *Receveur particulier*; Aumont, *Commis*. — ARMENTIÈRES : MM. Colmant, *Receveur particulier*; Bernard, *Vérificateur-adjoint*; Petit, *Commis*. — HOUPLINES-GARE : M. Caillet, (M), *Receveur particulier*. — HOUPLINES-ROUTE : M. Le Breton, *Receveur particulier*. — FRELINGHIEN : M. Quéva, *Receveur particulier*. —

ERQUINGHEM-LYS : M. Aug. Callé, *Receveur particulier*. — PONT-ROUGE : MM. Meillier, (M), *Receveur particulier*; Granarolo, *Commis*. — DEULÉMONT : MM. Perriot, *Receveur particulier*; Giusti, (M), *Commis*. — PONT DE WARNÉTON : M. Hugot, *Receveur particulier*. — QUESNOY-SUR-DEULE : M. Duprez, *Receveur particulier*. — COMINES-ROUTE : MM. Delhayé, *Receveur particulier*; Wallet, *Commis*. — COMINES-GARE : MM. Thomas, *Receveur particulier*; Barthélemy, *Commis*. — WERWICQ : MM. Mourof, *Receveur particulier*; Leroy, *Commis*. — HALLUIN-ROUTE : MM. Winnaert, *Receveur particulier*; Brasseur, Grenier, Lemarchand et Deblock, *Commis*. — HALLUIN-GARE : MM. Kremer, (M), *Receveur particulier*, Lemoine, *Commis*. — NEUVILLE : M. Darcourt, *Receveur particulier*. — RISCONTOUT : MM. Noiret, *Receveur particulier*; Francoy, *Commis*. — LAMARLIÈRE : MM. Debacker, *Receveur particulier*; Pierron, *Commis*. — TOURCOING : MM. Jourdain, *Receveur particulier*; Caron, Goguel et Thiry, *Vérificateurs*; Coullurier, *Vérificateur-adjoint*; Gripon, *Commis principal*; Connault, Assens, (M), Herrisson et Hannoteau, *Commis*. — LE TOUQUET : MM. Lemare, *Receveur particulier*; Larridon, *Commis*.

DIVISION DE CYSOING. — ROUBAIX : MM. Loth, *Receveur particulier*; Sougniez, (A), *Vérificateur*; Henrion et Hébert, *Vérificateurs-adjoints*; Delannoy, *Commis principal*; Culem et Dubuisson, *Commis*; — WATTRELOS : MM. Sockeel, *Receveur particulier*; de Barruel, Chapin et Ancelle, *Commis*. — GRIMONPONT : MM. Lest, *Receveur particulier*; Francq, *Commis*. — LEERS : MM. Philippe, *Receveur particulier*; Millet, *Commis*. — TOUFFLERS : MM. Coquelet, *Receveur particulier*; Dechauffour, *Commis*. — WILLEMS : M. Chevelle, (M), *Receveur particulier*. — BAISIEUX-GARE : MM. Hébert, *Receveur particulier*; Desmidt et Lehericher, *Vérificateurs-adjoints*; Boé, (M), et Huart, *Commis*. — BAISIEUX-ROUTE : M. Ant. Laurent, *Receveur particulier*. — WANNEHAIN : M. Druenes, *Receveur particulier*. — BACHY-GARE : MM. Petit, *Receveur particulier*; Vuillermet et Mécéra, *Commis*. — MOUCHIN : M. Mercier, *Receveur particulier*. — RUMEGIES : M. Baré, *Receveur particulier*. — CYSOING : M. Marécaux, *Receveur particulier*. — ORCHIES : M. d'Estrée, *Receveur particulier*.

#### OFFICIERS.

CAPITAINES : MM. Sant, à *Tourcoing*; Mouy, ✂, à *Roubaix*; Bastel, ✂, à *Lille*; Souter, à *Armentières*; Bulteel, à *Erquinghem*; Marlet, à *Cysoing*; Coquelot, à *Pont-à-Marcq*.

LIEUTENANTS : MM. Lemaire, à *Tourcoing*; Joly, à *Roncq*; Oblet, à *Lannoy*; Féquet, à *Roubaix*; Besrest, à *Fives*; Pontoise, à *Comines*; Clause, à *La Chapelle d'Armentières*; Leroy, à *Baisieux*; Dequeker, à *Planard*; Carpentier, à *Fretin*; Rolin, (M), à *Orchies*.

SOUS-LIEUTENANTS : M. Mellier, à *Sailly-Lys*; Delvallé, à *Armentières*.

## SERVICE MÉDICAL.

MÉDECINS : MM. Vanuxeem, à *Steenwerck*; Tellier, à *Nieppe*; Dubar, à *Armentières*; Toffart, à *Frelinghien*; Vouters, à *Comines*; Pollet, à *Fleurbaix*; Mizon, à *Lomme*; Pierchon, à *Halluin*; Dewyn, à *Tourcoing*; Montaigne, à *Roubaix*; Jacquemont, à *Wattrelos*, à *Bécour*, † à *Fives*; Durez, à *Marcq-en-Barœul*; Tonnel, à *La Madeleine*; Roche, à *Chérens*; Staes, à *Camphin*; Desmons, à *Cysoing*; Lecœuvre et Thiéry, à *Orchies*; Lecouffe, à *Mouchin*; Plattelle, à *Rosult*; Tison, à *Templeuve*; Desprez, à *Pont-à-Marcq*; Lemaire, à *Lannoy*.

PHARMACIENS. — MM. De Winter, à *Bailleul*; Verclytte, à *Pont-de-Nieppe*; Du Planty, à *Armentières*; Decroocq, à *Houplines*; Toffart, à *Frelinghien*; Béhague, à *Quesnoy-sur-Deûle*; Deschildre, à *Comines*; Barbry, à *Laventie (P.-de-C.)*; Descarpentries, à *Pérenchies*; Lequien, à *Linselles*; Hindrick, à *Halluin*; Dumoulin, à *Roncq*; Despinoy, Courden et Dubois, à *Tourcoing*; Blanckaert, à *Wattrelos*; Delecroix et Delanghe, à *Roubaix*; Lagneau, à *Lannoy*; Bruneau, à *Lille*; Ardaens, à *Fives*; Posteaux, à *Ascq*; V<sup>o</sup> Denis (gérant : Cambier), à *Baisieux*; Gaillet, à *Cysoing*; Sajot et Cochet, à *Orchies*; Deny, à *Pont-à-Marcq*.

## DIRECTION DE DUNKERQUE.

Directeur : M. Planet, ✱, 8, r. de Paris. — Bureaux ouverts de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures du soir. — MM. Duterte, 1<sup>er</sup> *Commis*; Thomas, 2<sup>e</sup> *Commis*; Colombier, 3<sup>e</sup> *Commis*; Ricquier, A. Petit, *Commis attachés*; Malou, Gory, Hombert, Verhaeghe, *Surnuméraires*.

Inspecteurs : MM. Delaage de Bellefaye, *Inspecteur divisionnaire à Dunkerque, commandant le bataillon de forteresse des Douanes à Dunkerque*; Lesné, *Inspecteur sédentaire à Dunkerque*; Gréterin, *Inspecteur à Hazebrouck, commandant le 1<sup>er</sup> bataillon actif*.

Receveurs principaux : MM. Rogier, à *Dunkerque, quai de Freycinet (Bâtiment central)*; Demarbaix, à *Hazebrouck, 50, r. de l'Église*.

Sous-Inspecteurs : MM. Bonnet et Dubois, à *Dunkerque*.

## PERSONNEL DES BUREAUX.

PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE. — MM. Herbart, de Baecque, Lelong, *Contrôleurs*; Le Pendu, Lucette, *Vérificateur, faisant fonctions de contrôleur*; MM. Vanheeger, A. Sauvage, Leulier, Mineur, Ponchau, Marchand, Petitdemange, Du Guet, Flamand, Hecquet, de Bornschlegel, *Vérificateurs*; MM. Pecheux, Ledoux, Coudret, Crépin, Lory, *Vérificateurs-adjoints*; MM. Danctoville, Lemattre, Napoléon Sauvage, Debacker, Lecocq, Fournier, *Commis principaux*; MM. Launois, Grésy, Loire, Huret, Garnier, Brico, Richard, Blancheur, Nicolas, Lardeur, Brimont, Plancke, Noël, Bayer, *Commis*; MM. Bernard, Foiret, *Gardes-magasins*.

GRAVELINES : MM. Bancaert, *Receveur* ; Tonnel, *Commis*. — GHYVELDE (station) : MM. Vasseur, *Receveur* ; Maillard, St-Quentin, *Commis*. — GHYVELDE (route) : MM. Darcourt, *Receveur* ; Giot, *Commis*. — LES MOËRES : M. Sallé, *Receveur*. — LA BROUCKSTRAETE : M. Boutté, *Receveur*. — HONDSCHOOTE : M. Leroi, (M), *Receveur*. — OOST-CAPPEL : M. Boddaert, *Receveur*. — WORMHOUT : M. Pruvot, *Receveur-buraliste*. — BERGUES : M. Bailly, *Receveur-buraliste*.

PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Piquet, *Commis* ; Dickson, *Surnuméraire*. — HOUTKERQUE : M. Lemahieux, *Receveur*. — STEENVOORDE : MM. Simonin, (M), *Receveur* ; Palès, *Commis*. — GODEWAERSVELDE : MM. Pierret, (M), *Receveur* ; Rosé, *Commis*. — BOESCHÈPE : M. Hennebelle, *Receveur*. — BAILLEUL : MM. Bonnaire, *Receveur* ; Martin, (M), *Commis* ; Hennebelle, *Receveur-buraliste*. — SCHAEXHEN : M. Bailly, *Receveur-buraliste*. — CASSEL : M. Damatte, *Receveur-buraliste*. — L'HAZEWINDE : M. Verheyde, *Receveur-buraliste*. — OUTTERSTEENE : M. Raout, *Receveur-buraliste*.

#### OFFICIERS.

*Capitaines* : MM. Le Cerclé, à *Dunkerque* ; Laqueux, à *Bergues* ; Vasseur, à *Hondschoote* ; Bévrier, à *Steenvoorde* ; Foigne, à *Bailleul* ; Défossé, à *Hazebrouck*.

*Lieutenants* : MM. Jeanne, (M), *Chapelier*, à *Dunkerque* ; Lemaître, à *La Cornette* ; Germain, à *Wormhout* ; Jeanne, à *Steenvoorde* ; Mathelin, à *Ghyvelde* ; Mellier, à *Boeschèpe* ; Marchand, à *Bailleul* ; Brénot, à *Herzèele*.

*Sous-Lieutenants* : MM. Bonnaire, à *Strazeele* ; Lejeune, à *Reupoede* ; Ringot, à *Téteghem*, et Fournier, à *Fort-Philippe*.

#### DIRECTION DE VALENCIENNES.

*Directeur* : M. Piérens.

*Bureaux de la Direction*. — M. Paul Laurent, 1<sup>er</sup> *Commis* ; M. Dufau, 2<sup>e</sup> *Commis* ; M. Serval, 3<sup>e</sup> *Commis* ; MM. Renard, Nauroy, Bonnaire, *Commis attachés* ; MM. Coolen, Choquet, Delhayé et Fourcy, *Surnuméraires*.

#### SERVICE ADMINISTRATIF.

##### INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Valenciennes.

*Inspecteur* : M. Carlier, à Valenciennes.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Deman, *Receveur principal* ; Courbet de Champrouge, *Contrôleur* ; Pirolle ; Cousin et Lest, *Vérificateurs* ; Froissard, *Commis principal* ; Guibon, Bonafé, Victor Fossaert, Eugène Laurent, Lebuffe, *Commis* ; Chenal, *Surnuméraire*.

MM. Génelle et Gilbert, *Gardes-magasins*.

BLANC-MISSERON : MM. Martin, *Sous-Inspecteur* ; Blondin, *Receveur* (gare) ; Tétard, Leleu et Fichaux, *Vérificateurs-adjoints* ; Ballot, *Commis principal* ; Michel, Chapelier, Thiroux, Déduit, *Commis* ; Legros, *Receveur* (route) ; Catelotte, *Commis* ; M. Fache, *Garde-magasin*.

CONDÉ : MM. Simon, *Receveur* ; Debreu, *Vérificateur* ; Strub, *Vérificateur-adjoint* ; Fleysac, *Commis*. — CRESPIN : M. Burg, *Receveur*. — HERGNIES : M. Dehaeck, *Receveur*. — LE COQ : MM. Picot, *Receveur* ; Bisson, *Commis*. — MARCHIPONT : M. Carly, *Receveur*. — MAULDE : M. Surjous, *Receveur*. — MAULDE-MORTAGNE : MM. Tabary, *Receveur*, et Peyre (M), *Commis*. — MORTAGNE : MM. Bertrand, *Receveur*, et Deswarte, *Commis*. — PONT-DU-CANAL : M. Bourdon, *Receveur ruraliste*. — SEBOURG : M. Valentin, *Receveur*. — VIEUX-CONDÉ (route) : M. Choffat, *Receveur*. — VIEUX-CONDÉ (gare) : MM. Noizet, *Receveur* ; Danhiez, *Vérificateur-adjoint* ; Palloure, de Saint-Léger, *Commis*. — BRUAY : M. Hapiot, *Receveur-buraliste*. — ST-SAULVE : M. Trelcat, *Receveur-buraliste*. — RAISMES : M. Landon, *Receveur-buraliste*. — MARLY : M. Gaillard, *Receveur-buraliste*. — ST-AMAND : M. Huart, *Receveur-buraliste*. — Fabrique de soude de TRITH-ST-LÉGER : MM. Parmentier, *Commis principal*, *Chef de service* ; Lime, *Commis principal*. — CAMBRAI (entrepôt) : M. Motte, *Receveur*.

#### INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Jeumont.

*Inspecteur* : M. Raguét, *Commandant du Bataillon de forteresse*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. — MM. Derycke, *Receveur-principal* ; Oury, *Sous-Inspecteur* ; Godfrin, *Vérificateur, faisant fonctions de Contrôleur* ; Goutière, Docquier, de La Monneraye, *Vérificateurs* ; Henrion, Dégardin, Troude, Fichaux, Glin, Hoffer, *Vérificateurs-adjoints* ; Grandgirard, Joly, Dauverchain, Chabert, *Commis principaux* ; Mangeot, Gustave Fossaert, Morlot, Bertrand, Lanselle, Debarge, *Commis* ; Altieri, *Receveur* (route) ; Trap, *Garde-magasin*.

FEIGNIES : MM. Chenagon, *Sous-inspecteur* ; Collart, *Receveur* ; Jaugeon, Docquier, Deulin et Jolivald, *Vérificateurs* ; Desgardin, *Vérificateur-adjoint* ; Carret, *Commis principal* ; Fêquet, Bocquet, Cadet et Pauly (M), *Commis* ; Dupont, *Garde-magasin*. — BAVAY (gare) : MM. Brayelle, *Receveur* ; Barbet, *Commis*. — VILLERS-SIRE-NICOLE : M. Marchand, *Receveur*. — ETH : M. Goudal, *Receveur*. — BRY : M. Dupont, *Receveur*. — ST-WAAST : M. Drapier, *Receveur*. — BELLIGNIES : M. Bommel, *Receveur*. — HERGIES : M. Daverdon, *Receveur*. — HON : M. de Saint-Denis, *Receveur*. — MALPLAQUET : M. Becker, *Receveur*. — GOGNIES-CHAUSSÉE : M. Augustin, *Receveur*. — BETTIGNIES : M. Fossier, *Receveur*. — VIEUX-RENGT : M. Martinage,

*Receveur*. — MAUBEUGE : M. Germain, *Receveur-buraliste*. — PONT-SUR-SAMBRE : M. Colin, *Receveur-buraliste*. — LE QUESNOY : M. Blutel, *Receveur-buraliste*. — Fabrique de soude d'HAUTMONT : MM. Mathieu, *Commis principal*, Chef de service, et Delwaulle, *Commis principal*.

#### INSPECTION D'AVESNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Avesnes.

M. Narrat, *Inspecteur*, à Avesnes, Commandant du 3<sup>e</sup> bataillon actif.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Faucon, *Receveur principal*; Paroissien, *Commis principal*; Thorel, *Commis*.

COUSOLRE, MM. Delacour, *Receveur*; Colas, *Commis*. — HESTRUD, M. Hoffmann, *Receveur*. — BEAURIEUX, M. Mennessier, *Receveur*. — EPPE-SAUVAGE, M. Brion, *Receveur*. — WALLERS-MORENRIEUX, M. Hainaux, *Receveur*. — OHAIN, MM. Aubert, *Receveur*; Romani, *Commis*. — ETROEUNGT, M. Coderlier, *Receveur-buraliste*. — BEUGNIES, M. Leveau, *Receveur-buraliste*. — SOLRE-LE-CHATEAU, M. Rile, *Receveur-buraliste*.

#### SERVICE ACTIF.

##### INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINE DE CHATEAU-L'ABBAYE. MM. Bernard, *Capitaine à Château-l'Abbaye*; Jeangeot, *Lieutenant à Maulde-Mortagne*; Jean-Baptiste, *Lieutenant à Notre-Dame*.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Lecelles, rue Chorette, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne, Château-l'Abbaye, Rouillon, Bruille, Hergnies, Notre-Dame, Vieux-Condé (ligne), Vieux-Condé (gare), et La Croisette.

CAPITAINE DE BLANC-MISSERON. MM. Lebas, *Capitaine, à Blanc-Misseron*; Vaslot, *Lieutenant, à Crespin*; E. Leroy, *Lieutenant, à Sebourquiaux*.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Condé, St-Aybert, Crespin, Blanc-Misseron (ligne), Blanc-Misseron (gare), Onnaing, Marchipont, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Lorette et Fresnes.

CAPITAINE DE VALENCIENNES. MM. Valzer, *Capitaine, à Valenciennes*; Poncelet, *Lieutenant, à Saint-Saulve*; Mallaurau, *Lieutenant, à Valenciennes*; V. Leroy, *Lieutenant, à St-Amand*.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bruay, St-Saulve, Marly, Valenciennes (gare), Anzin (mobile), Famars, St-Amand, Grand'bray, Raismes, Le Rosult, Tilloy, Vicoigne, Wallers et Cambrai.

##### INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Macé, *Capitaine à Wargnies-le-Petit*; Chaix, *Lieutenant, à St-Waast*; Auguste Fauny, *Lieutenant, à Wargnies-le-Petit*.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bry, Labocrette, Jenlain, St-Waast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

CAPITAINE DE LA LONGUEVILLE. MM. Lecouvey, *Capitaine, à La*

*Longueville*; Deryck, *Lieutenant*, à *Bavai*, et Baclet, *Lieutenant*, à *Feignies*.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bellignies, Hon-hergies, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village), La Longueville, Bavai (ligne) et Bavai (gare).

CAPITAINEURIE DE JOLIMETZ. MM. Glin, *Capitaine*, à *Jolimetz*; Gille, *Lieutenant*, à *Berlaimont*; Bardet, *Lieutenant*, au *Quesnoy*.

Cette Capitainerie comprend les Brigades du Quesnoy, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Louvignies, Sepmeries et Quérénaing.

CAPITAINEURIE DE MAUBEUGE. MM. Weber, *Capitaine*, à *Maubeuge*; Poyol, *Lieutenant*, à *Maubeuge*; Lacroix, *Sous-Lieutenant*, à *Jeumont*.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bettignies, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Hautmont, Maubeuge (ambulante), Maubeuge (mobile), Villers-sire-Nicole.

#### INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINEURIE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Lavallée, *Capitaine*, à *Solre-le-Château*; Flamant, *Lieutenant*, à *Solre-le-Château*; Rogé, *Sous-Lieutenant*, à *Colleret*.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies et Bousignies.

CAPITAINEURIE DE GLAGEON. MM. Thuillier, *Capitaine*, à *Glageon*; Tréand, *Lieutenant*, à *Trélon*; Chevalot, *Lieutenant*, à *Liessies*.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Fellerics, Ohain, Trélon, Liessies, Glageon, Beaumont, Ramousies et Eppe-Sauvage.

CAPITAINEURIE D'AVESNELLES. MM. Coulombel, *Capitaine*, à *Avesnelles*; Peffret, *Lieutenant*, à *Dompierre*; Poulet, *Sous-Lieutenant*, à *Sains-du-Nord*.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Féron, Saint-Rémy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Etrœungt, Saint-Hilaire, Begnies et Sains.

#### DIRECTION DE CHARLEVILLE.

M. Barbier, \*, *Directeur*.

Ce service comprend, dans le département du Nord, les brigades d'Anor, de par-delà l'Étang, des Noires-Terres et de Trieux de Villers; communes d'Anor et de Fourmies.

BUREAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Figre, *Receveur principal*; Allard, *Vérificateur*; Duez, *Vérificateur-adjoint*, et Tison, *Commis faisant fonctions de Vérificateur-adjoint*; Prophète, *Commis principal*; Delory, Francomme, Bassez, Simon, Henrion, *Commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes :

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog., ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817. — Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire. — Importation du bétail et des viandes fraîches; la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu tous les jours de 8 heures du matin à midi, et de 1 à 5

heures du soir, en hiver, et de 2 à 6 heures en été, à l'exception des jours fériés; — Sortie des boissons. — Transit international. — Importation des fils de laine d'origine belge.

**BUREAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route).** — MM. Jullien, *Receveur*; Moinet, *Commis*.

Le bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail et des viandes fraîches: 1<sup>o</sup> le jeudi et le samedi de chaque semaine, de 1 h. à 4 h. du soir, ou le jour précédent lorsque le jeudi ou le samedi tombe un jour férié; 2<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 h. du soir.

**BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIES.** — M. Mailfait, *Receveur-buraliste*.

**LIEUTENANCE D'ANOR.** — M. Muller, *Lieutenant*.

Cette Lieutenance comprend:

Anor, 2 brigades composées de 27 hommes; par-delà l'Etang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes; Les Noires-Terres (commune de Fourmies), une brigade de 8 hommes; Trieux-de-Villers (commune de Fourmies), une brigade de 10 hommes.

#### SERVICE DES LABORATOIRES DU MINISTÈRE DES FINANCES.

*Laboratoire des Douanes*: rue Solférino, 328.

*Chimiste en chef*: M. Guenez.

*Chimistes-adjoints*: MM. Sarrazin et Bonn.

*Laboratoire des Contributions indirectes*: rue des Fossés, 28bis.

*Chimiste en chef*: M. Béhague.

Ces deux laboratoires doivent, en vertu d'un décret du 16 juillet 1897, être réunis dans le courant de l'année 1898 en un seul laboratoire qui desservira les deux administrations.

#### ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 41,801 hectares 88 de bois et forêts, dont 19,320 h. 02 appartiennent à l'Etat, 1,769 h. 38 aux communes et aux établissements publics et 20,712 h. 48 aux particuliers. Ces contenance sont ainsi réparties entre les différents arrondissements:

1<sup>o</sup> Arrondissement d'Avènes: 25,989 h. 01 a., dont 1<sup>o</sup> 11,112 h. 24 de forêts domaniales, savoir: la forêt de l'Abbé, 1,076 h. 34, de Fourmies 869 h. 57, de Mormal 9,166 h. 33; — 2<sup>o</sup> 1,754 h. 10 de bois communaux, formant les fagnes d'Anor 244 h. 18, de Bou-signies 45 h. 09, de Cousolre 222 h. 24, d'Eppe-Sauvage 294 h. 11, de Fourmies 155 h. 48, de Glageon 250 h. 70, d'Ohain 190 h. 95, de Quiévelon 13 h. 93, de Rainsars 46 h. 19, de Trélon 256 h. 23, de Wiheries 34 h. — et 3<sup>o</sup> 13,122 h. 67 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur: Saint-Aubin 255 h., Bas-Lieu 79 h., Beugnies 411 h., Dourlers 25 h., Felleries 1,129 h., Floursies 95 h., Saint-Hilaire-sur-Helpe 50 h., Ramousies 22 h., Cartignies 100 h., Etrœungt 19 h., Floyon 109 h., Larouillies 29 h., Sains 517 h., Amfroipret 30 h., Audignies 43 h., Bellignies 89 h., Feignies 44 h., Gussignies 34 h., Houdain 42 h., La Longueville 544 h., Bachant 24 h., Berlaimont 76 h., Saint-Rémy-Chaussée 23 h., Sassegnies 44 h., Vieux-Mesnil 89 h., Favril 146 h., Prisches 43 h.,

Cerfontaine 34 h., Colleret 200 h., Eclaibes 148 h., Ferrière-la-Grande 31 h., Ferrière-la-Petite 60 h., Gognies-Chaussée 24 h., Hautmont 220 h., Jeumont 141 h., Marpent 40 h., Maubeuge 83 h., Obrechies 43 h., Quiévelon 54 h., Recquignies 127 h., Rousies 83 h., Villers-sire-Nicole 22 h., Locquignol 22 h., Potelle 30 h., Vendegies-au-Bois 114 h., Frasnoy 18 h., Preux-au-Sart 17 h., Wargnies-le-Petit 28 h., Aibes 74 h., Beaurieux 162 h., Bérelles 220 h., Bousignies 258 h., Choisis 37 h., Clairfayts 215 h., Coussolre 192 h., Eccles 85 h., Hestrud 204 h., Liessies 80 h., Sars-Poteries 192 h., Solre-le-Château 283 h., Solrines, 166 h., Anor 439 h., Baives 121 h., Eppe-Sauvage 478 h., Féron 478 h., Glageon 255 h., Moustier 300 h., Rainsars 69 h., Trélon, 2,876 h., Wallers-Trélon 430 h.

2<sup>o</sup> Arrondissement de *Cambrai* : 2,037 h. 72 dont 730 h. 72 formant la forêt domaniale de l'Évêque et 1,307 h. de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Fontaine-Notre-Dame 35 h., Beaumont 37 h., Maurois 29 h., Bertry 78 h., Busigny 132 h., Clary 20 h., Elincourt 28 h., Esnes 70 h., Marez 70 h., Montigny 20 h., Selvigny 18 h., Walincourt 189 h., Anneux 31 h., Bantouzelle 82 h., Crèveœur 66 h., Gouzeaucourt 55 h., Honnecourt 46 h., Lesdain 19 h., Marcoing 77 h., Villers-Guislain 19 h., Saulzoir 32 h.

3<sup>o</sup> Arrondissement de *Douai* : 1,993 h. 57 dont 725 h. 56 formant la forêt domaniale de Marchiennes et 1,268 h. 01 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Bugnicourt 17 h., Gœulzin 17 h., Lécuse 15 h., Villers-au-Tertre 15 h., Douai 18 h., Flines-les-Raches 278 h., Lewarde 24 h., Montigny 75 h., Auby 17 h., Cuincy 37 h., Raimbeaucourt 115 h., Roost-Warendin 22 h., Bouvignies 120 h., Hornaing 106 h., Marchiennes 124 h., Pecquencourt 52 h., Coutiches 36 h., Faumont 108 h.

4<sup>o</sup> Arrondissement de *Dunkerque* : 802 h. 32 dont 30 h. de bois domaniaux formant les dunes de Gravelines et 772 h. 32 de bois particuliers dont les principaux massifs sont : 100 h. de pins sur le territoire de Ghyvelde ; 101 h. 66 à Merckeghem, et 34 h. 26 à Lederzeele ; 363 h. à Saint-Momelin, 133 h. à Watten et 15 h. à Wulverdinghe.

5<sup>o</sup> Arrondissement de *Hazebrouck* : 3,097 h. 33 dont 2,523 h. 86 de bois domaniaux formant la forêt de Nieppe et 573 h. 47 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Renescure 95 h., Morbecque 122 h. 52, Houtkerque 44 h., Steenvoorde 32 h., Bailleul 16 h., St-Jans-Cappel 45 h., Merris 20 h., Cassel 22 h., Ebbinghem 20 h., Wallon-Cappel 18 h., Bœschèpe 26 h. 50, Godewaersvelde 18 h.

6<sup>o</sup> Arrondissement de *Lille* : 2,171 h. 68 dont 881 h. 98 de forêts domaniales formant la forêt de Phalempin, 15 h. 28 de bois appartenant à l'hospice de Seclin et 1,275 h. 42 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Prêmesques 30 h., Cobrieux 18 h., Cysoing 89 h., Genech 56 h., Mouchin 29 h., Péronne 20 h., Sainghin 33 h., Templeuve 15 h., Wannehain 36 h., Emmerin

42 h., Haubourdin 30 h., Santes 77 h., Wavrin 25 h., Annappes, 40 h., Flers 23 h., Attiches 16 h., Avelin 52 h., Bersée 60 h., Mérignies 50 h., Ostricourt 17 h., Phalempin 38 h., Wahagnies 105 h., Verlinghem 44 h., Allennes-les-Marais 28 h., Bauvin 25 h., Wattignies 20 h., Bondues 15 h.

7<sup>o</sup> Arrondissement de Valenciennes : 5,732 h. 93 dont 3,315 h. 66 de forêts domaniales formant le massif de Saint-Amand et 2,417 h. 27 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Flines-les-Mortagne 176 h., Raismes 1,300 h., Denain 25 h., Condé 357 h., Wallers 369 h., Thiant 64 h., Sebourg, 46 h.

#### ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-deux Conservations forestières.

La septième Conservation est celle d'Amiens, composée des Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

*Conservateur* : M. Braesch, O<sup>h</sup>, à Amiens.

MM. Beaufils, *Inspecteur-adjoint sédentaire*; Courtin, Rousseau, *Brigadiers sédentaires*; Welsh, *Garde sédentaire*.

Il existedans le Département deux Inspections forestières qui ont pour chefs-lieux Lille et Le Quesnoy.

#### INSPECTION DE LILLE.

Cette Inspection comprend les Arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le Département du Nord.

MM. Dion, *Inspecteur, Chef de service*, r. Jacquemars-Giêlée, 87, à Lille; Casalis, *Inspecteur-adjoint*, à Valenciennes; Philippe, *Brigadier sédentaire, attaché à l'inspection*.

#### INSPECTION DU QUESNOY.

Cette Inspection comprend les Arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Bécourt, *Inspecteur, Chef de service*, au Quesnoy; Pintiau, *Inspecteur-adjoint*, au Quesnoy; Decaux, *Garde général*, à Landrecies; Béthencourt, *Brigadier sédentaire, attaché à l'inspection*.

#### ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

*Direction du service départemental* : M. Gréterin, \*, Directeur des Postes et des Télégraphes du Département, Hôtel des Postes et des Télégraphes, pl. de la République, à Lille.

*SERVICE POSTAL.* — *Inspecteur sédentaire adjoint au Directeur* : M. Lheureux, rue Barthélemy-Delespaul, 70; *Inspecteurs* : MM. Wacheux, r. Gantois, 53; Cochard, r. des Frères Vaillant, 3; *Sous-inspecteurs* : MM. Le Gall, r. Bourignon, 6; Lesage, rue de Turenne, 69; *Commis principal de direction* : M. Lotte, r. Stappaert, 4; *Commis de direction* : MM. Lecasse, rue Faidherbe, 37; Vanhaecke, rue Pasteur, 11; Hecquet, r. du Molinel, 29; Baudrillard, r. du Faubourg-de-Roubaix, 179; Machu, r. de Turenne, 69; Winckel, r. Pasteur, 6; Delbar, à Verlinghem; Escaillas, à Lambertart; Mongé, r. de Béthune, 65; Lignon, rue Gambetta, 182; Decocq, rue Henri-Kolb, 69; *Expéditionnaires* : MM. Baillon, r. Pasteur, 94, à Thumesnil; Roussel, r. de Lille, 83, à Thumesnil; Lobbedez, rue d'Artois, 199; *Brigadiers-facteurs* : MM. Mauger, rue Brûle-Maison, 71; Busson, rue Mercier, 62; Signol, rue d'Artois, 182.

**SERVICE ÉLECTRIQUE.** — *Ingénieur, Chef des services électrique et téléphonique, adjoint au Directeur* : M. Bazille, r. de Turenne, 17 ; *Sous-ingénieur* : M. Lenain, r. Jeanne d'Arc, 2 ; *Inspecteur* : M. Lalisie, rue Caumartin, 66 ; *Sous-Inspecteur* : M. Perravex, r. Inkermann, 46 ; *Commis principaux de Direction* : MM. Coliard, r. de Fleurus, 27 ; Clerbout, rue St-Pierre, 9 ; *Commis de Direction* : MM. Prévost, r. de l'Ancienne Gendarmerie, 1 ; Geeraert, r. du Chanfour, 34 ; Louchart, r. de la Clef, 20 ; Courtot, route de Douai, 19, au Petit-Ronchin ; Royer, rue des Sarrazins, 83 ; *Expéditionnaires* : MM. Lepez, rue du Vieux Marché-aux-Moutons, 7 ; De Rieck, rue Pasteur, 7, à St-André ; *Chef-surveillant* : M. Chivalet, rue de Roubaix, 40 ; Challande, r. du Vieux-Moulin, 2, Fives-Lille.

**SUCCESSALE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE DE LILLE.** — *Commis-principal-Caissier* : M. Arnoux, r. Colbrant, 16 ; *Commis-adjoints* : M. Arnoux et Hannel ; *Commis principal, teneur du double* : M. Dauchez, r. Inkermann, 19 ; *Commis-adjoints* : M. Boudot et Payen.

Il y a dans le Département du Nord 236 bureaux de poste et de télégraphe dont 172 bureaux mixtes, 12 bureaux de poste, 13 bureaux télégraphiques municipaux, 10 bureaux d'écluse, 17 établissements de facteurs-receveurs (10 mixtes et 7 de poste) ; 5 recettes auxiliaires urbaines, 3 recettes auxiliaires rurales, 1 bureau exclusivement téléphonique, 3 bureaux sémaphoriques. Les communes où sont placés ces bureaux, ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux sont indiqués ci-après par arrondissement.

**ARRONDISSEMENT D'AVESNES.** — *Avesnes (P et T)*, M. Bonnardel, *Receveur* ; MM. Lardinois et Guillot, *Commis principaux* ; — *Anor (P et T)*, M. Gomel ; — *Bavay (P et T)*, M<sup>e</sup> Wattebled. — *Berlaimont (P et T)*, M. Merlier ; — *Bousies (P et T)*, M<sup>me</sup> Legrand ; — *Cartignies (P et T)*, M<sup>lle</sup> Leducq ; — *Colleret (P)*, M. Dehondt, *Facteur-Receveur* ; — *Cousolre (P et T)*, M<sup>me</sup> Martin ; — *Dompierre (P et T)*, M. Blamart ; — *Dourlers (P et T)*, M<sup>lle</sup> Brière ; — *Englesfontaine (P et T)*, M<sup>lle</sup> Blary ; — *Etrœungt (P et T)*, M<sup>me</sup> Drion ; — *Feignies (P)*, M<sup>me</sup> Meurant ; — *Felleries (P et T)*, M<sup>me</sup> Lyautey ; — *Ferrière-la-Grande (P et T)*, M<sup>me</sup> Monchain ; — *Fourmies (P et T)*, M. Labbé, *Receveur* ; MM. Grès et Vigneront, *Commis principaux* ; — *Glageon (P et T)* M<sup>lle</sup> de Labarge ; — *Gommequies (P et T)*, M<sup>lle</sup> Meunier ; — *Hautmont (P et T)*, M. Vernier ; — *Jenlain (P et T)*, M<sup>me</sup> Simon ; — *Jeumont (P et T)*, M<sup>me</sup> Capet ; — *Landrecies (P et T)*, M<sup>lle</sup> Guillaume ; — *Liessies (Téléphones)*, M<sup>lle</sup> Delatre ; — *Louvroil (P et T)*, M<sup>lle</sup> Henrotel ; — *Maroilles (P et T)*, M<sup>lle</sup> Lenclud ; — *Marpent* M. Herbert, *Facteur-receveur* ; — *Maubeuge (P et T)*, MM. Beauvalet, *Receveur* ; Rose et Bossus, *Commis principaux* ; — *Ohain (P et T)*, M<sup>lle</sup> Vagogne ; — *Poix (P et T)*, M<sup>me</sup> Vallée ; — *Pont-sur-Sambre (P et T)*, M<sup>lle</sup> Canonne ; — *Prisches (P)*, M. Soupez, *facteur-bottier* ; — *Quesnoy (Le) (P et T)*, M. Leduc ; *Rousies*, M. Nuez, *Facteur-receveur* ; — *Sains (P et T)*, M. Poizot ; — *Sars-Poteries (P et T)*, M<sup>lle</sup> Dupont ; — *Solre-le-Château (P et T)*, M<sup>me</sup> Soyey ; — *Trelon (P)*, M<sup>lle</sup> Cowez ; (T), M<sup>lle</sup> Contesse ; — *Villers-sire-Nicole (P)*, M<sup>e</sup> Gilbert ; — *Wignehies (P et T)*, M<sup>me</sup> Mathieu.

— ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* (P et T), MM. Maguin, *Receveur*; Andréaz et Rousselot, *Commis principaux*; — *Avesnes-les-Aubert* (P et T), M<sup>me</sup> Herbin; — *Beauvois* (P et T), M<sup>me</sup> Lalisce; — *Bertry* (P et T), M<sup>lle</sup> Hutin; — *Busigny* (P et T), M<sup>lle</sup> Titremann; — *Carnières* (P et T), M<sup>lle</sup> Desse; — *Cateau(Le)* (P et T), M. Delattre, *Receveur*; M. Hénaut, *Commis principal*; — *Catillon* (P et T), M<sup>lle</sup> Caplet; — *Caudry* (P et T), M. Mayot; — *Clary* (P et T), M<sup>lle</sup> Bruniaux; — *Crèvecœur-s.-P. Escaul*, M<sup>lle</sup> Willay; — *Gouzeaucourt* (P et T), M<sup>lle</sup> Devaux; — *Haussey* (P et T), M<sup>lle</sup> Habrant; *Honnechy* (P et T), M<sup>me</sup> Delplace; — *Inchy* (P et T), M<sup>me</sup> Faveris; — *Iwuy* (P), M<sup>lle</sup> Taillefer; — *Ligny-en-C* (P et T), M<sup>me</sup> Gernez; — *Marcoing*, (P et T), M<sup>me</sup> Bataille; — *Marets* (P et T), M. Bucquoy; — *Masnieres* (P et T), M<sup>lle</sup> Harvich; — *Newilly* (P), M<sup>me</sup> Hannedouche; — *Noyelles-sur-Escaut* (T), M<sup>lle</sup> Pommery; — *Ors*, M. Belille, *Facteur-receveur*; — *Quiézy* (P et T), M. Kœnig; — *Rieux-en-Cambrésis* (P), M. Betrema, *facteur-receveur-municipal*; — *St-Aubert* (P et T), M<sup>me</sup> Hubert; — *St-Hilaire-les-Cambrai* (P), M. Desenne, *facteur-receveur*; — *St-Souplet* (P), M<sup>me</sup> Estevance; — *Saulzoir* (P et T), M<sup>lle</sup> Reboux; — *Solesmes* (P), M<sup>me</sup> Vivien; — *Viesly* (P et T), M<sup>lle</sup> Coupez; *Villers-Outreau* (P et T), M<sup>me</sup> Hochard; — *Walincourt* (P et T), M<sup>me</sup> Depoit.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. *Douai* (P et T), MM. Lescure, *Receveur*; Delille, Faux, Messéant, *Commis principaux*; — *Aniche* (P et T), M<sup>lle</sup> Naudin; — *Arleux* (P et T), M<sup>me</sup> Tison; — *Aubigny-au-Bac* (P et T), M<sup>me</sup> Berthelot; — *Cantin* (P et T), M<sup>lle</sup> Lebleu; — *Flers-en-Escrebieux* (P et T), M<sup>me</sup> Raoult; — *Flines-les-Raches* (P et T), M<sup>lle</sup> Leclercq; — *Landas* (P), M<sup>lle</sup> Bonnet; — *Lécluse* (P et T), M. Moreau, *Facteur Receveur*; — *Marchiennes* (P et T), M<sup>me</sup> Gérard, — *Monchecourt* (P et T), M<sup>lle</sup> François; — *Montigny* (P et T), M<sup>me</sup> Faux; — *Orchies* (P et T), M. Degand; — *Raches* (P), M<sup>me</sup> Selle; — *Sinle-Noble* (P et T), M<sup>me</sup> Ruyffelaere; — *Somain* (P), M<sup>me</sup> Leclercq.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. *Dunkerque* (P et T), MM. Heitz, *Receveur*; Dassencourt, Detuncq, N....., *Commis-principaux*, *Dunkerque-Port*: M. Dewingle; — *Bergues* (P et T), M. Prévost; — *Bollezeelle* (P), M<sup>me</sup> Camus; — *Bourbourg* (P et T), M<sup>lle</sup> Chassaing; — *Coudekerque-Branche*, M<sup>me</sup> Castan; — *Esquelbecq*, (P); M<sup>me</sup> Duyck; — *Ghyvelde*, M. Leduc, *facteur-receveur*; — *Gravelines* (P et T), M. Delerue; — *Hondschoote* (P et T), M<sup>me</sup> Lozé; — *Moères (les)* (T), M. Colette; — *Loon-Plage* (P et T), M<sup>lle</sup> Dutoit; — *Rosendaël* (P et T), M<sup>me</sup> Dassencourt; — *St-Pol* (P et T), M<sup>lle</sup> Grenouillat; — *Steele* (T), M. Deconinck; — *Watten* (P), M<sup>lle</sup> Quaintenne; — *Wormhout* (P et T), M<sup>me</sup> Bécuwe.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. *Hazebrouck* (P et T), M. Humbert; — *Arnée* (P et T), M<sup>lle</sup> Annoot; — *Bailleul* (P et T), M. Dazin; — *Cassel* (P et T), M<sup>lle</sup> Lebrun; — *Estaires* (P), M<sup>me</sup> Drecq; (T), M. Streck; — *Godewaersvelde* (P), M<sup>lle</sup> Catel; — *Gorgue (La)* (T), M. Marsy; (P), M<sup>lle</sup> Magnin; — *Merville* (P), M<sup>lle</sup> Rigaut; — *Nieppe* (P et T), M<sup>lle</sup> Ogée; *Renescure* (P), M<sup>lle</sup> Swembergh; — *Steen-*

voorde (P et T), M<sup>lle</sup> Darles ; — *Steenwerck* (P et T), Mme Payen ; — *Vieux-Berquin* (P), M<sup>lle</sup> Grancier.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. *Lille (Recette principale), place de la République* (Poste). MM. Heugas, ✱, *Receveur principal*, Hôtel des Postes et Télégraphes, pl. de la République, 12 ; Parsy, r. de Paris, 105 ; Tous-saint, r. d'Artois, 71 ; Germain ; Alavoine, r. Puëbla, 30, et Dequen, *Commis principaux* ; — *Lille (central), place de la République* (Télégraphe). MM. Beaugrand, *Chef de dépôt*, Hôtel des Postes et Télégraphes, pl. de la République, 12 ; de Boulard, r. Jeanne-d'Arc, 28 ; Depret, r. Solférino, 217 ; Hannequin, r. des Pyramides, 26<sup>bis</sup> ; Le Bomin, r. Jeanne-d'Arc, 78<sup>bis</sup> ; Lheureux, r. Jean-Bart, 2 ; Mortier, bd. Vauban, 76<sup>bis</sup> ; Vanlande, r. Auber, 41 ; Vallet, r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 27 ; Quenesson et Delannoy, *Commis principaux* ; — *Lille (pl. Saint-Martin)* (P et T). MM. Derolin, *Receveur*, r. de Gand, 4 ; Sauterey, *Commis principal*, pl. de Gand, 1 ; — *Lille-Moulins*, (P et T), M. Dewynter, r. d'Arras, 58 ; — *Lille-Wazemmes*, (P et T), M. Simonet, bd. Montebello, 66 ; — (*Lille gare*) (P et T), M. Ansart. r. du Vieux-Marché-aux-Poulets, 1 ; MM. Cauët, r. de Rivoli, 8, Fives-Lille ; Doué, r. Solférino, 215 ; Vermote, r. de Gand, 10, *Commis principaux* ; — *Lille-Fives* (P et T), M. Savary, r. du Prieuré, 20, Fives-Lille ; — *Lille St-Maurice* (P), M<sup>me</sup> Deletête, r. de la Louvière, 6, St-Maurice-Lille ; — *Annœullin* (P et T), M<sup>lle</sup> Sébert, *Commis principal* ; — *Armentières*, (P et T), M. Halluin, *Receveur* ; M. Sébert, *Commis principal* ; — *Ascq* (P et T), M<sup>me</sup> Ducrocq ; — *Aubers* (P et T), M<sup>me</sup> Appourchaux ; — *Baisieux* (P), M<sup>elle</sup> Ponroy ; — *Bassée (La)* (P et T), M<sup>me</sup> Charles ; — *Bauvin*, (P et T), M<sup>elle</sup> Ducanchez ; — *Bersée* (P et T), M<sup>lle</sup> Berthe Ponroy ; — *Bondues* (P et T), M<sup>elle</sup> Deschamps ; — *Bousbecques*, (P et T), M. Béghin, *Facteur-Receveur* ; — *Comines*, (P et T), M<sup>me</sup> Guilbert ; — *Croix*, (P), M<sup>me</sup> Brach ; — *Croix*, (T), M. Gaberel ; *Cysoing*, (P et T), M<sup>elle</sup> Bernard ; — *Don*, M. Médard *Fact. rec.* ; — *Fournes-en-Weppes*, (P et T), M<sup>me</sup> Frémaux ; — *Gondcourt*, (P et T), M<sup>me</sup> Fouquet ; — *Halluin*, (P et T), M<sup>me</sup> Libessart ; — *Hautourdin*, (P et T), M<sup>lle</sup> Dubrulle ; — *Hem* (P et T) M<sup>me</sup> Oudart ; — *Houplines*, (P et T), M<sup>elle</sup> Barbecouty ; — *Lannoy*, (P et T), M. Ansiau ; — *Linselles*, (P et T), M<sup>lle</sup> Béhague ; — *Lomme*, (P et T), M<sup>lle</sup> Boniface ; — *Loos*, (P et T), M<sup>me</sup> Estagerie ; — *Madeleine (La)* (P et T), M<sup>me</sup> Vasseur ; — *Marcq-en-Barœul*, (P et T), M<sup>me</sup> Cloet ; — *Marquette*, (P), M. Afflard, *Facteur Receveur* ; — *Marquette* (T), M. Tortel ; — *Mouvaux* (P et T), M<sup>me</sup> Millez ; — *Pérenchies*, (P et T), M<sup>elle</sup> Horrie ; — *Phalempin*, (P et T), M<sup>lle</sup> Dumoulin ; — *Pont-à-Marcq*, (P et T), M<sup>me</sup> Demouveau ; — *Provin*, M. Lebacq, *Fact. rec.* ; — *Quesnoy-sur-Deûle*, (P et T), M<sup>lle</sup> Naudeau ; — *Roncq*, (P et T), M<sup>me</sup> Frindel ; — *Roubaix* (P et T), M. Fissier, *Receveur* ; — *Roubaix Fosse-aux-Chênes*, M. Trabuc, *Receveur* ; — *Roubaix Ste-Elisabeth*, M. Payelle, *Receveur* ; MM. Schmidt, Samson, Richard et Roger, *Commis principaux* ; — *Sainghin-en-Weppes*, M. Lenglet, *Facteur-receveur* ; — *Seclin* (P), M<sup>me</sup> Felbacq ; (T), M. Hue ; — *St-André* (T), M. Saison ; — *Templeuve* (P et T), M<sup>me</sup> Teneur ; — *Thumeries* (P et T), M<sup>me</sup> Pasquier ; — *Tourcoing* (P et T), M. Maquin-

ghen, *Receveur* ; Clément Grandcourt, Frindel et Jacquet, *Commis principaux* ; — *Wambrechies* (P et T), M<sup>me</sup> Leroy ; — *Wasquehal* (P et T), M<sup>lle</sup> Delesalle ; — *Wattignies* (P), M<sup>me</sup> Merlier ; — *Watrelos* (P et T), M<sup>me</sup> Canonne ; — *Wavrin*, (P et T), M<sup>lle</sup> Teillier ; — *Wervicq-Sud* (T), M<sup>me</sup> Verbeke.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. *Valenciennes* (P et T), MM. N. . . , *Receveur* ; Baert, Quéquet et N. . . . , *Commis principaux* ; — *Abson*, (P et T), M. Dollé, *Facteur-Receveur* ; — *Anzin* (P et T), M. Thiébaud ; — *Artrés* (P et T), M<sup>lle</sup> Dubus ; — *Bouchain* (P et T), M<sup>me</sup> Williot ; — *Bruay* (P et T), M<sup>me</sup> Quinet ; — *Condé* (P et T), M<sup>lle</sup> Lebourlier ; — *Crespin* (P et T), M<sup>me</sup> Mayeur ; — *Curgies* (P et T), M<sup>lle</sup> Dubois ; — *Douchy* (P), M<sup>lle</sup> Duroux ; — *Denain* (P et T), M. Gilles ; — *Escaudain* (P et T), M<sup>me</sup> Bayet ; — *Fresnes* (P et T), M. Pincemaille ; — *Hasnon* (P), M<sup>lle</sup> Leroux ; — *Haspres* (P et T), M<sup>lle</sup> Laurent ; — *Hérin* (P), M. Piraux, *Facteur-Receveur* ; — *Lourches* (P et T), M. Baillet ; — *Maing* (P et T), M<sup>me</sup> Dewaële ; — *Marly* (P et T), M<sup>lle</sup> Serrier ; — *Mortagne* (P et T), M<sup>me</sup> Dupriez ; — *Onnaing* (P et T), M<sup>lle</sup> Dongny ; — *Raismes* (P et T), M<sup>lle</sup> Decourrière ; — *Saint-Amand-les-Eaux* (P et T), M. Sacré ; — *Saultain* (P et T), M<sup>lle</sup> Martinache ; — *Sebourg* (P et T), M<sup>me</sup> Desmoulin ; — *Thiant* (P et T), M<sup>me</sup> Chambaud ; — *Trilh* (P et T), M<sup>me</sup> Delgrange ; — *Vieux-Condé* (P et T), M<sup>me</sup> Bauchamps ; — *Wallers* (P et T), M<sup>me</sup> Dudant.

ENTREPOSEURS DANS LES GARES DE CHEMIN DE FER. — MM. Maurel, à Lille, r. du Chemin-de-Fer, 27 ; Galloche, à Cambrai ; Lemaire, à Douai ; Ruyssen, à Hazebrouck ; Gillain, à Maubeuge ; Prégnon, à Somain ; Michaux, à Valenciennes ; Alliot, à Busigny ; Nicassin, à Aulnoye, Pruvost, à Roubaix ; Valat, à Avesnes-sur-Helpe.

BUREAUX SEMAPHORIQUES. — Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote.

BUREAUX D'ÉCLUSE. — Folien, Rodignies, Condé, Trith-St-Léger, Denain, Iwuy, Cambrai, Bracheux, Vaucelles, Le Bosquet.

BUREAUX D'INTÉRÊT PRIVÉ. — Cauroir, Escaudœuvres, Famars, Hauts-Fourneaux de Maubeuge, Société Vezin-Maubeuge-Aulnoye, Briastre, Pecquencourt, Saulzoir, Wargnies-le-Grand, Petite-Synthe, Prouvy.

GARES DE CHEMIN DE FER OUVERTES A LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE. — Anor, Armentières, Arnêke, Aulnoye, Avesnes-sur-Helpe, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busigny, Cambrai, Cassel, Cateau (le), Caudry, Douai, Douzies, Dunkerque, Feignies, Fourmies, Hautmont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Marly, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains, Somain, Sous-le-Bois, Steenbecque, Strazeele, Saint-Amand-les-Eaux, Tourcoing et Valenciennes.

BUREAUX CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES. — Aniche, Annœullin, Anor, Armentières, Avesnes-sur-Helpe, Bergues, Cambrai, Caudry, Comines, Croix, Denain, Douai, Dunkerque, Etrœungt, Fourmies, Fresnes, Glageon, Halluin, Hautmont, Hem, Jeumont, La Bassée, Lannoy, Le Cateau, Lille, Masnières, Maubeuge, Roubaix, Sains-

du-Nord, St-Amand-les-Eaux, Seclin, Tourcoing, Trélon, Valenciennes, Wignehies.

### POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

*Vérificateur en chef de la 3<sup>e</sup> circonscription régionale* : M. Dusautoir, à Châlons-sur-Marne.

LILLE, MM. Chaudron, r. Barthélemy-Delespaul, 24, *Vérificateur*; Gorel, r. Barthélemy-Delespaul, 1; Bourgain, bd Victor-Hugo, 103, *Vérificateurs-adjoints*. — ROUBAIX, M. Sire, *Vérificateur*. — TOURCOING, M. Perret, *Vérificateur*. — DUNKERQUE, M. Roger, *Vérificateur*. — HAZEBROUCK, M. Lefebvre, *Vérificateur*. — CAMBRAI, MM. Bomblet, *Vérificateur*; Riehl, *Vérificateur-adjoint*. — AYESNES, MM. Baveux, *Vérificateur*; Valla, *Vérificateur-adjoint*. — DOUAI, M. Florentin, *Vérificateur*. — VALENCIENNES, MM. Cuisset, *Vérificateur*; Dubruille, (M), *Vérificateur-adjoint*.

### DIRECTION DES TABACS DU NORD.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des Contributions indirectes, et a institué une Direction générale des Tabacs et des Directeurs départementaux.

*Directeur-Général* : M. Jobert, O  $\star$ , r. de Rivoli, Paris.

La Direction dont Lille est le chef-lieu comprend la Manufacture des Tabacs de Lille, le Magasin de transit de Dunkerque, la Culture et les Magasins de Tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord a été autorisé, pour 1897, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des Manufactures nationales, 700 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 700 hectares devront procurer une quantité de 2.030.000 kilogrammes de tabac.

*Directeur des Tabacs* : M. Gerbet, O  $\star$ , à la Manufacture, r. du Pont-Neuf, à Lille.

#### MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

*Ingénieur* : M. Payet, r. Arnould-de-Vuez, 2. — *Contrôleur* : M. Kling, r. Jacquemars-Giélée, 114. — *Garde-magasin* : M. Dalaise. — *Premier commis* : M. A. David. — *Commis de manufacture* : MM. Vansteenbergh, Delétréz.

#### MAGASIN DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

*Entreposeur* : M. Broutta. — *Contrôleur principal* : M. Brévoit.

#### CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Lille. — *Inspecteur-Entreposeur* : M. Scohyers, r. des Canoniers, 2. — *Contrôleur principal* : M. S. David. — *Vérificateurs de culture* : MM. Herreng, Godin et Vansteenbergh. — *Commis de culture* : MM. Hanart, Etienne, Sambourg et Pénasse, (M).

Merville. — *Inspecteur-Entreposeur* : M. Duhamel. — *Contrôleur principal* : M. Pelté. — *Vérificateurs de culture* : MM. Sauvageot, Coudriet et Bouchart. — *Commis de culture* : MM. Emig, Hillereau, Vendeville et Guérin, (M). — *Contrôleur de culture attaché à la Direction* : M. Maës.

## SCIENCES ET ARTS.

### SOCIÉTÉS SAVANTES.

#### Commission Historique du Département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du Département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le personnel de la Commission se divise en membres honoraires, en membres titulaires et en membres correspondants, à la nomination du Préfet, sur la présentation de la Commission.

Le nombre des membres titulaires est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le 1<sup>er</sup> mardi du mois, à 4 h. 1/2.

BUREAU: MM. Ed Van Hende,  I, ancien Chef d'Institution, *Président*; J. Finot,  I,  I, Archiviste du Département, *Vice-Président*; E. Debièvre,  A, ancien bibliothécaire de la ville de Lille, *Secrétaire-archiviste*; L. Quarré-Reybourbon,  I, *Trésorier*.

*Membre honoraire.*

M. Paillard,  I, ancien Préfet du Pas-de-Calais.

*Membres titulaires.*

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Bécourt,  I, Inspecteur des Forêts, au Quesnoy; Jennepin,  I,  I, Maître de pension, à Cousolre; Lhomme, à Liessies; Sculfort,  I,  A, Archiviste-paléographe, Président du Conseil général, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. Berger, Directeur de l'Ecole de dessin, à Cambrai; Gautier, Bibliothécaire-archiviste de la ville de Cambrai; Roussel,  A, Architecte à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. Bontemps, à Douai; Brassart, Archiviste de la ville de Douai; Dechristé, Imprimeur à Douai; De Sars, à Douai; Favier, à Douai; Hazard,  I, ancien Conseiller à la Cour d'appel, à Douai; Heuguehart, à Masny; Rivière, Bibliothécaire de la ville de Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bergerot, ancien Député, à Esquelbecq; Bonvarlet,  I, à Dunkerque; Lecocq, Architecte à Dunkerque; Vercoustre, Administrateur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Cortyl, à Bailleul; De Smytère,  I, à Cassel; Théry,  A, Professeur à Hazebrouck; Van Costenoble, à Flêtre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — MM. Carnel,  I, Aumônier militaire; Chon,  I,  I, ancien Professeur d'histoire; Dalle, Maire à Bous-

becque; Danchin,  $\odot$ A, Avocat; Debièvre,  $\odot$ A, ancien Bibliothécaire de la ville de Lille; Deligne, Homme de lettres; De Norguet; V. de Swarte,  $\ast$ , Trésorier-payeur général; Dewez; Eeckman,  $\odot$ A; Finot,  $\ast$ ,  $\odot$ I,  $\dagger$ , Archiviste du Département; Folet,  $\ast$ ,  $\odot$ I, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine; H. Fremaux; Gosselet,  $\odot$  $\ast$ ,  $\odot$ I,  $\dagger$ , Doyen de la Faculté des Sciences; R. Laloy, à Houplines; Lancien,  $\odot$ A, Juge de Paix; Géry Legrand,  $\ast$ ,  $\odot$ A,  $\dagger$ , Sénateur; Leuridan,  $\odot$  $\dagger$ , ancien Archiviste de la ville de Roubaix; Mortreux, à Beaucamps; D. Petit,  $\odot$ A,  $\dagger$ ; Quarré-Reybourbon,  $\odot$ I; L. Schouteten,  $\odot$ A,  $\dagger$ ; Scrive-Bertin; Spriet; Verly,  $\ast$ , Homme de lettres; Vernier.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Dècle,  $\ast$ ,  $\odot$ I, Conseiller d'arrondissement, à Valenciennes; I. Desilve, à Quarouble; J. Desilve, à Quarouble; Doutriaux,  $\odot$ I, à Valenciennes; P. Foucart, à Valenciennes; Laurent,  $\odot$ A, à Anzin; J. Lecat,  $\ast$ , Bibliothécaire de la ville, à Valenciennes; Louis Legrand,  $\odot$  $\ast$ , Conseiller d'Etat; Losset, à Valenciennes; E. Mariage,  $\ast$ , à Valenciennes.

#### *Membres correspondants.*

MM. Beaussire, à Poitiers; Boca, à Amiens; Bollaert,  $\ast$ , à Lens; de Fontenay, à Autun; de la Frémoire,  $\ast$ , à Saint-Quentin; le baron de Girardot,  $\ast$ , à Nantes; le comte de Resbecq,  $\ast$ ,  $\odot$ I, à Paris; Desailly, à Paris; Devillers, à Mons; D'Herbomez, à Orcq; Guthlin, à Evreux; Edward Le Glay,  $\ast$ , à Paris; Lepreux, à Saint-Omer; Edouard Lhôte, à Cette; l'abbé Loth, à Rouen; P. Marmottan,  $\odot$ A, à Paris; Fr. Moreau, à Paris; Rembry-Barth, Archiviste de la ville de Menin.

#### **Union Faulconnier**

*(Société historique de Dunkerque).*

Fondée le 3 avril 1895, l'Union Faulconnier a pour but de développer la connaissance de l'histoire locale par la recherche, la conservation et la vulgarisation des documents archéologiques, littéraires et artistiques concernant la ville de Dunkerque.

Le nombre de ses membres actifs ne peut être supérieur à vingt.

BUREAU: MM. Alfred Dumont, Maire de Dunkerque, *Président d'honneur*; Emile Mancel,  $\odot$  $\ast$ ,  $\odot$ A,  $\odot$  $\dagger$ , Commissaire-Général de la Marine, en retraite, *Président*; le Docteur Reumaux, *Vice-Président*; Emile Bouchet, Homme de lettres, *Secrétaire*; Alfred Dodanthun fils, Licencié en Droit, *Secrétaire-Adjoint*; Jules Beck, Agent d'assurances, *Trésorier*; Alfred Dodanthun, Bibliothécaire de la ville de Dunkerque, *Archiviste*.

#### **Comité Flamand de France.**

Le Comité Flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de

France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'Instruction publique, a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

BUREAU: MM. A Bonvarlet, C<sup>+</sup>, *Président*; l'abbé F. Van Coste-noble et l'abbé Looten, *Vice-Présidents*; Eug. Cortyl, *Secrétaire*; l'abbé Becuwe, *Secrétaire honoraire*; Alex. Eeckman, O<sup>A</sup>, *Trésorier*; Wittevronghel, avocat à Dunkerque, *Archiviste*.

### Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

BUREAU: MM. Tordeux, *Président*; Collinet, *Vice-Président*; Tordeux, fils, *Secrétaire*; Croy, *Trésorier*; Gossart, *Bibliothécaire-archiviste*.

*Membres résidents*: MM. Chevalier, O<sup>I</sup>, ancien Inspecteur primaire, E. Collinet; Gossart, négociant; le comte de Mérode, Propriétaire; Mutiaux, ancien notaire; Frédéric Tordeux, à Avesnelles; E. Dubois, O<sup>A</sup>, Conseiller général; Croy, agent général d'assurances; Anache, agent général d'assurances; Georges Maire, avocat; Charles de Clerfayt, ancien notaire; Camille Raux, pharmacien; Depassa, architecte; Albert Gravet, propriétaire.

### Société géologique du Nord.

La *Société Géologique du Nord* a été fondée à Lille, en 1870, sur l'initiative de M. Gosselet, Professeur à la Faculté des Sciences, et a été autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871 et 28 juin 1873.

En 1874, la Société publia un premier volume d'*Annales* où se trouvent résumés tous ses travaux depuis 1870. Cette publication continue avec une grande régularité; son 25<sup>e</sup> volume vient de paraître. Les *Annales* paraissent tous les deux mois par fascicules de 3 ou 4 feuilles d'impression avec planches et figures dans le texte.

Outre les *Annales* du format in-8°, la Société publie des *Mémoires* in-4° quand des travaux importants, dus à ses membres, lui en fournissent l'occasion. Quatre volumes sont en vente.

La *Société Géologique* compte 202 membres titulaires domiciliés dans le ressort académique de Lille, ou correspondants résidant en dehors de cette circonscription; — 27 membres associés.

La Société possède une bibliothèque composée actuellement de plus de 2,000 volumes et brochures.

MM. Gosselet, O<sup>\*</sup>, O<sup>I</sup>, C<sup>+</sup>, Doyen de la Faculté des Sciences, *Directeur*; Queva, O<sup>A</sup>, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences, *Président*; Ladrière, O<sup>I</sup>, Directeur de l'école du square Jussieu, *Vice-Président*; Parent, industriel, *Secrétaire*; Defrennes, *Trésorier*; Quarré-Reybourbon, O<sup>I</sup>, *Bibliothécaire*; Boussemac; Ch. Barrois, O<sup>\*</sup>, O<sup>I</sup>, C<sup>+</sup>, Professeur à la Faculté des Sciences; Lecocq, *Membres du Conseil*.

### Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette Société, fondée en 1802, a été reconnue d'utilité publique en 1802. Elle a son siège à Lille, à l'Hôtel-de-Ville.

*Membres honoraires.* — MM. le Général Commandant le 1<sup>er</sup> corps d'Armée; le Préfet du Département du Nord; le Maire de Lille; Chon, \*,  I; Deligne; de Norguet; Leuridan, C , ancien bibliothécaire-archiviste de la ville de Roubaix; Péroche, \*, ancien directeur des contributions indirectes; Vandenbergh,  I, architecte; Van Hende,  I, Conservateur des Musées des médailles et d'ethnographie.

*Membres de droit.* — MM. le Recteur de l'Académie; l'Inspecteur d'Académie en résidence à Lille.

*Bureau.* — M. le D<sup>r</sup> Folet, \*,  I, doyen honoraire de la Faculté de Médecine, *Président*; M. Finot, \*,  I, , archiviste du Département, *Vice-Président*; M. le D<sup>r</sup> Barrois,  A, C , professeur à la Faculté de Médecine, *Secrétaire-Général*.

*Membres titulaires.* — MM. Houzé de l'Aulnoit,  A, , avocat; Gosselet, O \*,  I, , doyen de la Faculté des Sciences; Kolb, O \*,  I, , ingénieur; Rigaux,  A, archéologue; Souillart, \*,  I, professeur à la Faculté des Sciences; Verly, \*, Charles Barrois, \*,  I, C , professeur à la Faculté des Sciences; Hallez,  I, professeur à la Faculté des Sciences; Petit,  A, ; Folet, \*,  I, doyen honoraire de la Faculté de Médecine; Damien, \*,  I,  I, professeur à la Faculté des Sciences; Herlin, \*,  I, conservateur honoraire du musée de peinture; Mongy, \*,  I, ancien directeur des travaux municipaux de la ville de Lille; Agache-Kuhlmann, \*, C ; Gustave Dubar, \*, Finot, \*,  I, , archiviste du Département; Danel, O \*,  I, C , imprimeur; Cazeneuve, , avocat; Louis Dubar, \*,  I, professeur à la Faculté de Médecine; Th. Barrois,  A, C , professeur à la Faculté de Médecine; Quarré-Reybourbon,  I; Gruson, \*,  I, O , ingénieur en chef du Département; J. Denneulin,  A, artiste peintre; Demartres,  I, doyen honoraire de la Faculté des Sciences; Mourcou, architecte; Henri Faure; Scrive-de Negri, O ; Leroy,  A, professeur à l'École des Beaux-Arts; Lecocq,  A, professeur au conservatoire de musique; Dorémieux,  A, ancien professeur au Lycée; Bateur, \*,  I, architecte; Koszul,  I, directeur de l'École nationale de musique de Roubaix; Cordonnier, , architecte; Léon Lefebvre, imprimeur; De Winter,  A, professeur à l'École des Beaux-Arts; Bernard, secrétaire de la Société photographique de Lille; Carton,  I, O , médecin-major de l'armée; Trannin,  I, directeur de l'École de Commerce; Buisine,  I,  I, professeur à la Faculté des Sciences; Agache,

ancien conservateur général des musées de Lille; Faucheur, \*, industriel; Edgar Boutry, professeur à l'École des Beaux-Arts; Fauchille, avocat.

### Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Arrondissement de Valenciennes.

Cette Société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret du 21 juin de la même année qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des Comices (*Valenciennes, Denain, St-Amand*) et des Sections spéciales de la Société.

**BUREAU.** *Président*: M. A. Doutriaux, I; *Président honoraire*: M. Edmond Pesier, \*; *Vice-Présidents*: MM. J.-B. Mariage \*, et C. Coquelle, A, O; *Secrétaire-Général*: M. Victor Henry; *Secrétaire-adjoint*: M. Aug. Losset; *Trésorier*: M. Julien Lecat, S; *Conservateur des collections et bibliothécaire*: M. A. Richez, A.

#### SECTION CENTRALE

*Membres de droit.* — MM. le Sous-Préfet de l'Arrondissement, le Maire de Valenciennes.

*Membre honoraire résident.* — MM. E. Pesier, \*, à Valenciennes.

*Membres titulaires élus.* — MM. A. Doutriaux, I, avocat à Valenciennes; J.-B. Mariage, \*, fabricant de sucre, à Thiant; Julien Lecat, S, conservateur de la bibliothèque, à Valenciennes; Thellier de Poncheville, C, I, avocat à Valenciennes; Aug. Losset, archéologue à Valenciennes; Albert Dhaussy, fabricant de sucre à Artres; Ernest Macarez, \*, agriculteur à Haulchin; Anatole Manouvriez, Docteur en médecine à Valenciennes; Alfred Brabant, \*, fabricant de sucre à Onnaing; Ed. Bultot, A, avocat à Valenciennes; Ed. Billiet, négociant à Valenciennes; Clément Coquelle, A, O, cultivateur à Mastaing; Louis Devémy, cultivateur à Maing; Pierre Hayez, fabricant de sucre à Curgies; Victor Henry, à Valenciennes; Ch. Lebaeqz, propriétaire à Valenciennes; Lefebvre-Hayez, cultivateur à Curgies; Alf. Richez, A, architecte, à Valenciennes; M. Hénault, archiviste à Valenciennes; Fr. Toulou, homme de lettres, à Valenciennes.

#### BUREAUX DES SECTIONS.

*Section des sciences et manufactures.* — MM. J. Delfine, A, conseiller général à Bruay, *Président*; Pierre Lajoie et Hector Weil, *Vice-Présidents*; G. Gras, publiciste, *Secrétaire*; Alfred Corsolle, *Secrétaire-adjoint*.

*Section d'Histoire et d'Art.* — MM. Doutriaux, I, avocat à

Valenciennes, *Président* ; V. Henry et Ed. Billiet, à Valenciennes, *Vice-Présidents* ; Charles Marlière, à Valenciennes, *Secrétaire* ; François Tulou, homme de lettres, à Valenciennes, *Secrétaire-adjoint*.

*Section de moralité.* — MM. Julien Lecat,  $\text{\textcircled{S}}$ , conservateur de la Bibliothèque, *Président* ; Édouard Bultot,  $\text{\textcircled{A}}$ , propriétaire à Valenciennes, *Vice-Président* ; Losset, à Valenciennes, *Secrétaire* ; Ch. Lebaczqz, propriétaire à Valenciennes, *Secrétaire-adjoint*.

### Société Dunkerquoise

*Fondée en 1851 pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, reconnue d'utilité publique (décret du 13 février 1883).*

*Président honoraire* : M. P. Terquem,  $\text{\textcircled{S}}$ ,  $\text{\textcircled{I}}$ , professeur d'hydrographie en retraite.

*BUREAU* : *Président* : M. Frédéric Duriau,  $\text{\textcircled{S}}$ ,  $\text{\textcircled{A}}$  ; *Vice-Présidents* : MM. Vaneste,  $\text{\textcircled{I}}$ , et Isambert,  $\text{\textcircled{S}}$  ; *Secrétaire-Général* : M. Fl. Terquem ; *Secrétaire-Adjoint* : M. A. Jannin ; *Trésorier* : M. Lefebvre, Charles ; *Archiviste* : M. J. Quiquet,  $\text{\textcircled{I}}$ .

*Membres honoraires* : MM. Elisée Becq,  $\text{\textcircled{A}}$ , sous-préfet de Dunkerque ; Bouchon,  $\text{\textcircled{A}}$ , professeur au collège Jean-Bart ; Calvet, professeur au lycée Michelet à Vanves ; Caspers, compositeur de musique, Nogent-sur-Marne ; Claeys, Sénateur, Conseiller général, maire de Bergues ; Dodanthun, bibliothécaire de la ville de Dunkerque ; Douau,  $\text{\textcircled{A}}$ , ingénieur-directeur de l'exploitation du port de Lisbonne ; Duhot, compositeur de musique, à Douai ; Epinay,  $\text{\textcircled{A}}$ , professeur au lycée de Valenciennes ; Fesquet, Professeur au collège Jean-Bart, à Dunkerque ; Gérard, professeur au collège Jean-Bart ; Gilbrin, Procureur de la République à Mantes ; Guillain, C.  $\text{\textcircled{S}}$ , député du Nord, Conseiller général, à Paris ; Maillot,  $\text{\textcircled{I}}$ , ancien sous-préfet de Dunkerque ; Petyt,  $\text{\textcircled{S}}$ , Conseiller général, à Dunkerque ; Pichon,  $\text{\textcircled{S}}$ ,  $\text{\textcircled{I}}$ , Conseiller de Préfecture de la Seine, à Paris ; Prétet,  $\text{\textcircled{S}}$ ,  $\text{\textcircled{A}}$ , commissaire de expositions des Beaux-Arts, à Paris ; Susane,  $\text{\textcircled{S}}$ , Trésorier-payeur Général des Finances ; Théry,  $\text{\textcircled{A}}$ , professeur de musique, à Dunkerque ; Trystram, Sénateur, à Paris ; Vallerey,  $\text{\textcircled{S}}$ ,  $\text{\textcircled{A}}$ , professeur d'hydrographie, à Marseille ; Van Merris, O  $\text{\textcircled{S}}$ , médecin principal des Hôpitaux militaires ; Margottet,  $\text{\textcircled{S}}$ ,  $\text{\textcircled{I}}$ , Recteur de l'Académie de Lille ; de Grétry,  $\text{\textcircled{S}}$ , Trésorier payeur général des Finances.

*Membres titulaires résidents* : MM. Terquem,  $\text{\textcircled{S}}$ ,  $\text{\textcircled{I}}$ , professeur d'hydrographie en retraite ; Mine,  $\text{\textcircled{A}}$ , négociant, consul de la République argentine ; Vaneste,  $\text{\textcircled{I}}$ , pharmacien ; Daigremont,  $\text{\textcircled{A}}$ , conducteur principal des ponts et chaussées en retraite ; Lefebvre,  $\text{\textcircled{A}}$ , principal du Collège communal ; Fr. Duriau,  $\text{\textcircled{S}}$ ,  $\text{\textcircled{A}}$ , docteur en médecine, médecin honoraire de l'Hôpital civil ; Vezien, O  $\text{\textcircled{S}}$ ,  $\text{\textcircled{A}}$ , médecin principal en retraite ; Van Moë,

architecte départemental; Debacker, \*, conducteur principal des ponts et chaussées; Lecocq, architecte de la ville; A. Dutoit, négociant; L. Perrier, ingénieur des ponts et chaussées; G. Vancauwenberghe, \*, filateur, maire de St-Pol; Gourliau, agent-comptable de la marine en retraite; Reumaux, docteur en médecine; A. Detraux, †, négociant, consul de Russie; Clère, industriel; Shelley, Artiste peintre; Morel-Spiers, courtier maritime; Isidore Monteunis, avoué, suppléant de Juge de paix; Jules Quiquet, Ⓢ I, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire; Gustave Duriau, docteur en médecine; Adolphe Neerman, Ⓢ A, chef de la musique municipale; Broutta, entreposeur des tabacs; Coolen, O Ⓢ, vétérinaire; Planet, \*, directeur des douanes; Roche, Ⓢ A, préposé en chef de l'octroi; Fournier, commissaire priseur; Ch. Collet, ingénieur des arts et manufactures; Ruysen, chirurgien en chef de l'Hôpital civil; Jean Morel, architecte; Breynaert, docteur en médecine; Charles Duriau, courtier maritime; Denel, contrôleur principal des Contributions directes; Degravier, agent voyer principal en retraite; Isambert, \*, médecin en chef de l'Hôpital militaire; Lecomte entrepreneur; Malo-Lefebvre, \*, lieutenant de vaisseau; L'Hôte, Ⓢ I, inspecteur de l'enseignement primaire; Minet-Tresca, imprimeur; Herpreck, négociant; James, agent de la Compagnie asturienne des mines; Jannin; Deruelle, contrôleur des Contributions directes; de Taillandier, juge d'instruction; Allemès, notaire; Parisis, courtier maritime; Henry Lefebvre, propriétaire; Riff, juge au Tribunal civil; Denis Alibert, courtier maritime; Charles Lefebvre, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe; Gustave d'Arras, propriétaire; Mascart, \*, ingénieur des ponts et chaussées; W. O. Sigerson, proconsul de S. M. Britannique; Bachelu, contrôleur des contributions directes; Delaage de Bellefaye, inspecteur principal des douanes; Husson, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe; Herbart, docteur en médecine; Lemattre, négociant, membre de la Commission du musée; Pyotte, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe; Champion, Alfred, homme de lettres, industriel; Marchand, père, \*, industriel; Emile Bouchet, propriétaire, homme de lettres; Belle, brasseur; Félix Coquelle, †, agent général d'assurances, négociant; Paul Choquet, négociant; Calot, Ⓢ A, directeur-professeur de l'École de dessin et peinture; Ernest Collet, contrôleur des douanes en retraite; Georges Dutoit, négociant; Lucien Debaecker, courtier maritime; Freed, \*, lieutenant de vaisseau, chef à terre des pilotes; Guillain, receveur municipal; Huyghe, docteur en médecine; Hamoir fils, agent général d'assurances; Leroy, agent voyer d'arrondissement; Frédéric Morel, ingénieur de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord; Terquem fils, avocat; Vaillant, directeur d'école communale primaire; Rogier, receveur principal des douanes; Verberckmoes, O †, directeur de la Cie des bateaux à vapeur du Nord; Lahaussais, ingé-

nieur des ponts et chaussées ; Massiet du Biest, procureur de la République ; Kremp, professeur au collège Jean-Bart.

*Membres titulaires non résidents* : MM. Eugène Deman, receveur particulier des finances à St-Pol (Pas-de-Calais) ; Jean Trystram sénateur, à Petite-Synthe ; Jean Trystram fils, industriel, à Petite-Synthe ; Louis Trystram fils, industriel, à Petite-Synthe ; d'Hooghe fils, avocat à la Cour d'appel de Douai ; Plaisant, propriétaire, à Rosendaël ; Outters, brasseur, maire d'Hondschoote conseiller général ; Corbeaux, ingénieur des ponts et chaussées, à Cambrai.

### **Société Centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du Département du Nord, établie à Douai.**

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799 ; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des amateurs des sciences et des arts, établie le 12 février 1800 ; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829 ; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois ; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

*Bureau de la Société.* — MM. Quinion-Hubert, *Président* ; Alfred Dupont, *1<sup>er</sup> Vice-Président* ; Maillard, *2<sup>e</sup> Vice-Président* ; de Warenguien, *Secrétaire général* ; Le Glay, *1<sup>er</sup> Secrétaire-adjoint* ; De Prat, *2<sup>e</sup> Secrétaire-adjoint* ; L. Dupont, *Trésorier* ; Gosselin, *QA*, *Archiviste-bibliothécaire*.

*Membres honoraires de droit.* — Mgr. l'Archevêque de Cambrai ; MM. le premier Président de la Cour d'appel ; le Procureur général ; le Préfet du département du Nord ; le Sous-Préfet de l'arrondissement de Douai ; le Maire de la ville de Douai ; le Général commandant l'artillerie ; le Président du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance ; le Procureur de la République ; le Recteur de l'Académie de Lille ; les Doyens des Facultés.

*Membres honoraires nommés par la Société.* — MM. Paul Paix, industriel à Douai ; Henri Duhem, artiste peintre à Douai ; René Maillard, avocat à Douai ; Dauphin, juge suppléant ; Benjamin Rivière, bibliothécaire de la ville ; Désiré Dubois, propriétaire à Douai ; Frey ; D<sup>r</sup> Faucheux ; Hazard, conseiller honoraire à la Cour d'appel.

*Membres résidents.* — MM. J. Tarlier, propriétaire ; Favier, propriétaire ; Vuillemin, O \*, ancien directeur des mines d'Aniche ; Gosselin, QA, ingénieur civil ; Alfred Dupont, avocat ; Morel, I, ancien député ; Poncelet, propriétaire ; Taisne, avocat ; G. Maugin, QA, propriétaire ; Quinion-Hubert, avocat ; Béharelle, propriétaire, à Lewarde ; Vitrant, avocat ; de La Gorce, avocat ; le baron E. Boissonnet, avocat ; A. André, brasseur ; le baron de Warenguien, avocat ; le docteur Dransart, à Somain ; Boutet, avocat ; Sockeel, QA, docteur en médecine ; Duhot, compositeur

de musique ; Devimeux, avocat ; Ed. Dransart, notaire à Arleux ; L. Dupont fils, banquier ; V. Tréca, ancien avoué à la Cour d'appel ; de Prat, avocat ; Le Glay, avocat ; le D<sup>r</sup> Blanc ; le comte Alb. de Guerne ; J. Maurice, licencié ès sciences ; Toussaint, avocat ; F<sup>d</sup> Cambier, propriétaire ; Ed. Fiévet, propriétaire à Sin ; le vicomte André de Guerne ; Mathieu ; Saint-Quentin, licencié ès sciences ; Boblin, professeur ; Bontemps, aumônier des Dames de la Ste-Union ; Paul Deschodt, avocat ; J. Lavoix, propriétaire ; A. Dubrulle, professeur au lycée ; D<sup>r</sup> Toison.

### Société d'Émulation de Cambrai.

Cette Société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, a pour but la culture des lettres, des sciences et des arts, et plus particulièrement l'étude de l'histoire locale.

**BUREAU :** MM. A. Ronnelle,  A, *Président* ; Berger,  A, *Vice-Président* ; E. Gautier,  , *Secrétaire-général* ; Lozé,  A, *Secrétaire-adjoint* ; Richard,  , *Archiviste* ; Brisse, *Bibliothécaire* ; Renaut, *Trésorier*.

*Membres honoraires.* — Mgr l'Archevêque de Cambrai ; MM. le Préfet ; le Général de brigade ; le Sous-Préfet de Cambrai ; le Recteur de l'Académie ; le Maire de Cambrai ; A. Deloffre.

*Membres résidents.* — MM. Berger,  A, artiste peintre ; Boisteaux, pharmacien-chimiste ; Brisse, ancien négociant ; Carbonel, agent voyer principal ; H. Coulon, docteur en médecine ; Charles Cuvelier, publiciste ; E. Debu, docteur en médecine ; Paul Delannoy, bibliophile ; Duez, pharmacien ; D. Dutemple,  I, avocat ; Edouard Gautier,  , archiviste paléographe ; l'abbé J. Godon, professeur de sciences naturelles ; E. Jacquart,  , négociant ; Ch. Lamy, chansonnier ; Lallemand, architecte ; E. Lozé,  I, directeur d'école primaire municipale ; Ch. Petit,  , ingénieur civil ; Fernand Proyart, avocat ; J. Renaut, ancien libraire ; A. Richard,  , géomètre expert ; Richard fils, géomètre expert ; Ronnelle,  A, architecte, conseiller général ; E. Simonot, pharmacien-chimiste.

*Membres titulaires non résidents.* — MM. Edouard Déjardin, agriculteur à Carnières ; E. Desmoutier,  , agriculteur à Crèvecœur.

*Membres correspondants.* — MM. Bercet, secrétaire de la mairie d'Anor ; Flippe, curé de Rumeaucourt ; de Cardevacque, homme de lettres, à Arras ; de Longchamps, homme de lettres, à Paris ; D<sup>r</sup> Faidherbe, à Roubaix ; Guiot, curé de Walincourt ; D<sup>r</sup> Bombart, à Solesmes ; Chiris, brasseur à Solesmes.

### Société d'Émulation de Roubaix.

La Société d'Émulation de Roubaix, fondée le 12 novembre 1868, a pour but de seconder en cette ville le mouvement intellectuel, par l'étude et la propagation des Sciences, des Lettres, des Arts et de l'Industrie. Elle a

été autorisée par acte préfectoral du 24 mars 1869. Elle publie chaque année un volume de *Mémoires*.

**BUREAU.** *Président* : M. J.-B. Ghesquier; *Vice-Président* : M. Léon Petit; *Secrétaire* : M. l'abbé Th. Leuridan; *Trésorier* : M. A. Faidherbe père, ; *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Maron.

*Membres titulaires* : MM. Th. Leuridan, , ancien archiviste de Roubaix; A. Faidherbe, , ancien instituteur; abbé Vassart, , professeur de teinture; A. Faidherbe, instituteur communal; Scrépel-Chrétien, , industriel; Ernoult-Delattre, industriel; Vernier-Blanquart, ancien président du Tribunal de commerce; A. Musin, ancien directeur de la Condition publique; A. Reboux, , publiciste; J.-B. Ghesquier, professeur de sciences; P. Desombes, propriétaire; Prouvost-Bénat, , industriel; A. Courquin, directeur de l'école industrielle de Tourcoing; L. Petit, avocat; D<sup>r</sup> A. Faidherbe; G. Thoyer, directeur de la succursale de la Banque de France; E. Duthoit, docteur en droit; H. Eeckmana, directeur d'assurances; D<sup>r</sup> Ballenghien; J. Bataille; F. Dubar, industriel; E. Masurel, industriel; Maron, publiciste; J. Toulemonde; P. Lestienne.

**Société Industrielle du Nord de la France,**  
(fondée en 1873).

*Déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874.*

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région : par la réunion sur un point central d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

Le siège de la Société est à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 114 et 116.

**BUREAU.** *Président* : M. Edouard Agache, , r. de Tenremonde, 18; — *Vice-Présidents* : MM. Emile Bigo, , , bd de la Liberté, 95; Kolb, , , Ed. Faucheur, , square Rameau, 13; N...; — *Secrétaire-général* : M. J. Hochstetter, à La Madeleine; — *Secrétaire du Conseil* : M. Kestner, bd Vauban, 40; — *Trésorier* : M. Maurice Barrois, r. de Bouvines, 6; — *Bibliothécaire* : M. Robin, , r. Royale, 75. — *Membres délégués* : de Roubaix, M. Emile Roussel; de Tourcoing, M. Edmond Masurel; d'Armentières, M. Miellez, .

*Secrétariat et Office de renseignements techniques* : M. L. Letombe, Ingénieur des Arts et Manufactures, r. d'Isly, 56, Lille.

## COMPOSITION DES COMITÉS :

Les travaux de la Société se répartissent entre quatre comités :  
Génie civil. — *Président* : M. Arquembourg, bd Bigo-Danel, 33 ;  
*Vice-Président* : M. Delebecque, pl. Sébastopol, 23 ; *Secrétaire* : M. L. Dubrulle, bd de la Liberté, 136.

Chimie. — *Président* : M. Buisine, I, S, r. Jacquemars-Giélée, 41 ;  
*Vice-Président* : M. Lenoble ; *Secrétaire* : M. Matignon, A, r. Solfé-  
rino, 257.

Filature et tissage. — *Président* : M. Berthomier, pl. Richebé, 2 ;  
*Vice-Président* : M. Dantzer, bd de la Liberté, 100bis ; *Secrétaire* : N.....

Commerce. — *Président* : M. Ach. Ledieu, I, N, r. Négrier, 19 ; *Vice-Président* : M. Em. Wuillaume, parvis St-Michel, 7 ; *Secrétaire* : M. Vailant, O I, pl. de Béthune, 7.

*Appariteur* : M. Besin.

### Société de statistique et d'économie politique de Lille.

La Société ne se rattache à aucune école économique. Elle se propose d'examiner toutes les questions d'économie industrielle et sociale, particulièrement celles qui intéressent la région du Nord. Elle se réunit mensuellement.

M. Melon, *Président*. — MM. Ch. Delesalle et Garçon, I, O I, *Vice-présidents*. — M. Godin, C I, *Secrétaire*. — M. Guérin-Péllissier, *Secrétaire-adjoint*. — M. Éd. Sée, *Trésorier*. — M. Paul Carpentier, *Archiviste*.

### Commission Météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30 novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission Météorologique du département du Nord se réunit à la Faculté des sciences.

*Président d'Honneur* : M. le Préfet du Nord.

*Vice-Président d'Honneur* : M. Gruson, S, I, O I, Ingénieur en chef.

BUREAU. — *Président* : MM. Damien, S, I, S, Professeur à la Faculté des Sciences ; *Vice-Président* : Le Goff, S, I, Proviseur du Lycée Faidherbe, à Lille ; *Secrétaire-Archiviste* : V. Tilmant, I, directeur honoraire de l'Ecole primaire Supérieure de Lille, rue d'Antin, 49, à Lille.

*Membres Titulaires* : MM. Stoclet, S, A, S, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Agent voyer en chef du département du Nord, à Lille ; le D<sup>r</sup> Calmette, S, A, I, Directeur de l'Institut Pasteur ; Gosselet, O S, I, I, Doyen de la Faculté des Sciences, à Lille ; Colardeau, A, Boissart, I, Professeurs au Lycée de Lille ; Mongy, S, I, ancien Directeur des Travaux municipaux de la Ville de Lille ; L. Damien, A, S, Industriel à Valenciennes ; E. Morelle, I, Pro-

esseur à la Faculté de Médecine de Lille; Buisine,  $\odot$  I,  $\mathfrak{S}$ , Professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Matignon,  $\odot$  A, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Schmeltz,  $\odot$  I, ancien Professeur au Lycée de Lille; Comon,  $\mathfrak{S}$ , inspecteur de l'Agriculture; Thibaut,  $\odot$ , I,  $\mathfrak{S}$ , Inspecteur départemental de la salubrité publique; Paillet,  $\odot$  A, Chef des travaux pratiques à la Faculté des Sciences; Godfrin,  $\odot$  A, Professeur au Lycée; Machelart, Pharmacien à Lille; Péroche,  $\ast$ , Directeur honoraire des contributions indirectes; Trannin,  $\odot$  I, Docteur ès sciences, Directeur de l'École supérieure de Commerce, à Lille; Ducloux, professeur d'Agriculture, à Valenciennes; Evrard, chimiste, à Douai; Gosselin, conservateur du Musée de Douai.

### Union géographique du Nord de la France.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle travaille par tous les moyens qui sont en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudie spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en Société locale. Des sociétés locales ont été constituées, dans le département du Nord, à AVESNES, CAMBRAI, DOUAI, DUNKERQUE, MAUBEUGE et FOURMIES.

Le bureau central siège à Douai où se trouvent la bibliothèque et les archives de l'Union. *Président* : M. Tellier,  $\odot$  A. — *Secrétaire général* : M. H. Conrad. — *Trésorier* : M. Blanquaert. — *Archiviste* : M. H. Frixon.

#### SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE CAMBRAI.

*Vice-Présidents* : MM. Aug. Bernard,  $\ast$ , conseiller général; Ronnelle,  $\odot$  A, architecte, conseiller général; *Secrétaire général* : M. Georges Cornaille, négociant; *Trésorier* : M. Ch. Petit, négociant; *Secrétaire* : M. Lozé,  $\odot$  I, instituteur primaire; *Bibliothécaire* : N. .

#### SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

*Président d'honneur* : M. Tellier,  $\odot$  A, conseiller à la Cour d'appel. — *Président* : M. G. Bottin, juge d'instruction; *Vice-Présidents* : MM. Evrard, industriel; Boutrois,  $\odot$  I, inspecteur primaire; *Secrétaire-Général* : M. Kuss,  $\ast$ , ingénieur en chef des mines; *Secrétaires* : MM. Frixon, Professeur à l'École normale d'instituteurs; Boutique, propriétaire; *Trésorier* : M. Courtecuisse, banquier à Douai; *Membres du Comité* : MM. Boniface, rentier, à Douai; Maugin,  $\odot$  A, rentier à Douai; Quinion-Hubert, avocat à Douai; lieut.-colonel Pinte,  $\odot$   $\ast$ ; Dupont, avocat; Nérot,  $\odot$  I, proviseur du Lycée; H. Conrad, professeur au Lycée.

#### SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

*Président d'honneur* : M. le Général Duchesne, G. O.  $\ast$ . — *Présidents honoraires* : MM. J.-B. Trystram, sénateur; P. Terquem,  $\ast$ ,  $\odot$  I. —

*Président* : M. G. Berteloot, ✱, lieutenant de vaisseau en retraite. — *Vice-Présidents* : MM. Th. Deman, Ⓞ A, avocat; G. Verberckmoes, O ✱, directeur de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord; Lefèvre, Ⓞ A, principal du collège Jean-Bart. — *Secrétaire général* : M. Henri Terquem, avocat, docteur en droit. — *Secrétaires* : MM. D. Vanhamme, chef du trafic à la C<sup>ie</sup> des bateaux à vapeur du Nord; Vollaëys, étudiant en droit; Félix Coquelle, négociant, jugesuppléant au Tribunal de commerce. — *Trésorier* : M. A. Dutoit, chimiste-industriel. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. E. Debacker, ✱, conducteur principal des ponts et chaussées.

*Commission administrative* : MM. E. Honoré, O ✱, commissaire de la marine en retraite; Lucien De Baecker, courtier maritime; Denoyelle, négociant, juge au Tribunal de commerce; Dumont, avocat, maire de Dunkerque; Michel, greffier du Tribunal de Commerce; A. Mine, Ⓞ I, négociant, consul de la République argentine; A. Pelyt, ✱, banquier, conseiller général; Jean Trystram, négociant, membre de la Chambre de commerce.

#### SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE D'AVESNES-FOURMIES-MAUBEUGE.

*Président* : M. Armand Sépulchre, ✱, industriel, à Aulnoye; *Trésorier* : M. Caron, directeur d'école à Avesnes.

**GROUPE D'AVESNES.** — *Président* : M. Caplain, Ⓞ A, notaire, à Avesnes; *Secrétaire général* : M. Marissiaux, professeur d'anglais, au Collège d'Avesnes; *Secrétaire-adjoint* : M. Petit, fils; *Membres du Comité* : MM. Dubois, Ⓞ A, conseiller général, directeur de l'Observateur, à Avesnes; Leroy, pharmacien, à Avesnes; Sandrart, ✱, industriel, conseiller général, à Sains.

**GROUPE DE FOURMIES.** — *Président* : M. Mulat, ✱, conseiller général, industriel, à Fourmies; *Secrétaire-général* : M. Ballot, Ⓞ I, directeur de l'École pratique d'industrie et de commerce de Fourmies; *Secrétaire-Adjoint* : M. Henniaux; *Membres du Comité* : MM. Herlem, Ⓞ A, directeur de l'école de Sars-Poteries; Jennepin, Ⓞ I, Ⓞ, directeur de l'École de Cousolre; Levasseur.

**GROUPE DE MAUBEUGE.** — *Président* : M. Walrand, ✱, maire de Maubeuge; *Secrétaire général* : M. Lemaire, professeur d'histoire à Maubeuge; *Secrétaire-adjoint* : M. Arnoux, directeur d'École à Maubeuge; *Membres du Comité* : MM. Allexandre, notaire, conseiller d'arrondissement, à Maubeuge; Darche, conseiller général, à Bavay; Derkenne, Ⓞ, conseiller d'arrondissement à Feignies, Herlem, Ⓞ A, directeur d'École à Hautmont; Albert Pesant, industriel, à Maubeuge.

## Société de Géographie de Lille.

(Fondée en 1880).

Reconnue d'utilité publique.

La Société organise des concours et des excursions. Elle publie ses travaux en un Bulletin mensuel de 64 pages au moins, avec cartes, plans, photographies, etc. Des conférences nombreuses, généralement avec projections lumineuses, sont faites pendant la saison d'hiver par les membres de la Société et par des explorateurs.

**BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.** — *Président*: M. Paul Crepy-Danel, \*, A, C †, négociant, vice-consul de Portugal, administrateur de la Banque de France. *Vice-Présidents*: MM. François Masurel, A, ancien président du Tribunal de commerce de Tourcoing; Van Hende, I, Vice-Président de la Commission historique du département et de la Commission des musées; Nicolle-Verstraete, \*, ancien lieutenant de vaisseau; Oscar Leburque, négociant à Roubaix; *Secrétaire-Général*: M. A. Merchier, I, professeur agrégé d'histoire au Lycée. *Secrétaire général adjoint*: M. Quarré-Reybourbon, I, membre de la Commission historique du Nord, de la Société des sciences et des arts. *Secrétaire*: M. Tilmant, I, directeur honoraire de l'École primaire supérieure de Lille. *Trésorier*: M. Auguste Fromont, A, homme de lettres. *Trésorier adjoint*: M. Fernaux-Defrance, négociant. *Bibliothécaire*: M. Georges Houbbron, licencié en droit, membre de la Commission de la bibliothèque de la ville. *Archiviste*: M. Cantineau, A, propriétaire.

**COMITÉ D'ÉTUDES.** — MM. Ardaillon, professeur de géographie à la Faculté des lettres; Henri Beaufort, négociant; Auguste Bonte, Conseiller d'arrondissement, maire de Lambersart; Éd. Boulengé, négociant en tissus à Roubaix; Chanoine, G \*, général commandant la 1<sup>re</sup> division d'infanterie; Annibal Craveri, assureur à Roubaix; Auguste Crépy, †, négociant; Victor Delahodde, négociant; Ernest Delmasure, manufacturier à Tourcoing; Paul Destombes, Président de la Société régionale des architectes du Nord de la France, à Roubaix; Emile Destombes, courtier-juré à Tourcoing; Alex. Beckman, A, ancien secrétaire-général, membre de la Commission historique, correspondant des Sociétés de géographie de l'Est et de la Suisse orientale; Oscar Godin, †, industriel, membre correspondant des Sociétés de géographie de Lisbonne, de Madrid et de la Suisse orientale; Gosselet, O \*, I, †, doyen de la Faculté des sciences, correspondant de l'Institut; Haumant, A, professeur de littérature et de langue russes à la Faculté des lettres; Alphonse Herland, O †, propriétaire; Ch. Junker, A, filateur de soie à Roubaix; Pajot, notaire honoraire; Pencl, O \*, I, C †, colonel breveté, directeur du génie; Joseph Petit-Leduc, publiciste, à Tourcoing; le Chanoine Pillet, doyen de

la Faculté de théologie : *Robin*, ✱, directeur de la Banque de France; *Jules Scribe-de Négri*, C ✱, manufacturier, membre de la Chambre de commerce de Lille; *Raymond Théry*, (M), ancien Notaire à Tourcoing; *Vaillant*, O ✱, Vice-consul de Perse; Docteur *Vermersch*; *Warin*, membre de la Commission administrative des Hospices.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ : *M. J. Jusniaux*, Dessinateur-Micrographe.

MEMBRES D'HONNEUR. — MM. *Bayet*, O ✱, (L) ✱, Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; le Docteur *Bayol*, O ✱, (A) C ✱, Gouverneur honoraire des colonies; le Capitaine *Louis Binger*, O ✱, (A) Gouverneur de la Côte d'Ivoire, à Grand-Bassam; *De Brazza* (*P. Savorgnan*), O ✱, ✱, Commissaire général du Congo français; *Dupuis*, G C ✱, Explorateur du Tonkin; *Debidour*, ✱, (L) Inspecteur général de l'Enseignement secondaire, Président honoraire de la société de Géographie de l'Est; *P. Foncin*, ✱, (L) Inspecteur général de l'Instruction publique; *E. Guillot*, (L) Professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Charlemagne, ancien Secrétaire général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris; le Docteur *Harmand*, ✱, ✱, Ministre plénipotentiaire au Japon; *Louis Léger*, ✱, (L) ✱, Professeur au Collège de France et à l'École supérieure de Guerre; *Levasseur*, O ✱, (L) C ✱, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers; *Monteil*, O ✱, (A) Lieutenant-Colonel d'infanterie de marine, Explorateur; *Georges Perrot*, O ✱, (L) Membre de l'Institut, Directeur de l'École normale supérieure; *Suérus*, (L) Censeur des études au lycée St-Louis, ancien Secrétaire général de la Société; *Ernest Trivier*, ✱, Explorateur de l'Afrique centrale; *Wiener*, O ✱, Consul général, chargé de mission dans l'Amérique du Sud.

MEMBRES CORRESPONDANTS. — MM. *Anrein-Bühler*, Professeur, Président de la Société de Géographie de Saint-Gall (Suisse); *Barbier*, (L) Secrétaire-Général de la Société de Géographie de l'Est; *H. Bécourt*, ✱, Inspecteur des Forêts, au Quesnoy; *Bouvalet*, agent de la C<sup>ie</sup> de la Côte occidentale d'Afrique à Ruffisque; *Bouvarlet*, C ✱, Président du Comité flamand de France, à Dunkerque; le docteur *Louis Carton*, (L) O ✱, Médecin major au 19<sup>e</sup> chasseurs à cheval; *Castonnet des Fosses*, ✱, Président de section de la Société de Géographie commerciale de Paris; le Docteur *Catal*, ✱, ancien officier de marine, explorateur; le Colonel *Francisco Coello*, C ✱, Président de la Société de Géographie de Madrid; *Luciano Cordeiro*, C ✱, ✱, député, Secrétaire perpétuel de la Société de Géographie de Lisbonne; *G. De Beugny d'Hagerue*, Homme de Lettres, à Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.); *Delessert*, ancien bibliothécaire de la section de Roubaix, à Rolle (Suisse); *De Mahy*, Ancien Ministre de la Marine, Député de la Réunion; le R. P.

*René Le Mennat Des Chesnais*, Procureur des Missions Coptes d'Égypte; *Du Rief*, ✠, Secrétaire-général de la Société royale de Géographie de Bruxelles; *Ch. Gauthiot*, ✱, Ⓞ A. ✠, Secrétaire Général de la Société de Géographie Commerciale de Paris, Membre du Conseil supérieur des Colonies; *Guyot-Tarbe* (M<sup>lle</sup>) à Sens; *Lourdelet*, ✱, Président de la Société de Géographie Commerciale de Paris; *Marcel Monnier*, explorateur; *Oukawa*, ✱, Conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon, à Tokio; *Pfister*, Ⓞ I, Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, Président de la Société de Géographie de l'Est; *Alfred Renouard*, ancien Secrétaire Général de la Société, à Paris; *Gaston Routier*, ✠, Publiciste, à Paris; *Salone*, Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée Cordorcet, à Paris; *Torres Campos* ✠, Professeur, Secrétaire général de la Société de Géographie de Madrid.

#### Société de géographie de Valenciennes.

**BUREAU.** — *Président*: MM. Doutriaux, Ⓞ I, ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats; *Vice-Présidents*: Jules Sirot, Ⓞ A, ancien Député, Conseiller général, maire de St-Amand; Wagret, ✱, Conseiller d'Arrondissement; *Secrétaire général*: Damien, Ⓞ A, Directeur de l'École primaire supérieure; *Secrétaire*: Pierre Giard, libraire; *Trésorier*: Binet, expert comptable.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE.** — MM. Sautteau, ✱, Ⓞ I, Avocat, Maire de Valenciennes; Delsarte, Directeur d'École publique, Fénelon Saint-Quentin, Ⓞ A, Avocat à Valenciennes; Édouard Mariage, ✱, négociant; Varlet, notaire à Bouchain; Eugène Cellier, Avocat; Dombre, Ingénieur-Directeur des mines de Douchy; Boutry, avoué; Sirguy, Ⓞ I, Proviseur du Lycée.

#### Société des Amis des Arts de Douai.

Cette Société, qui comprend en moyenne 400 membres, a été fondée en 1824. Son but est d'exciter l'émulation, d'encourager les talents, de faciliter aux artistes la vente de leurs œuvres et de répandre plus généralement le goût des arts.

Elle organise chaque année, à Douai, une exposition de peinture pendant la fête communale de juillet.

*Membres d'honneur.* — MM. Jules Breton, C ✱, membre de l'Institut, et Ferdinand Dutert, O ✱, inspecteur général de l'enseignement du dessin.

*Président*: MM. Adrien Demont, ✱; *Vice-Président*: Pierre Billet; *Secrétaire*: Quinion-Hubert; *Trésorier*: Louis Dupont; *Conservateur*: Jules Lavoix; *Administrateurs*: MM. Favier, Paul Paix, Henri Duhem, Ⓞ A, Georges Vibert, Jules Maurice, Edmond Delaby, F. Stiévenard et Max Gherbrandt, (M).

*Membres correspondants de la Société*: A Cambrai: M. Proyart; — à Orchies: M. Coez; — au Cateau: M. Ponsin; — à Lille: M. Van Rossum; — à Valenciennes: M. Namur.

### Société artistique de Roubaix-Tourcoing.

La Société artistique de Roubaix-Tourcoing, fondée en 1884, a été reconstituée le 31 août 1896 pour une durée de dix années. — Fidèle au but qu'elle a toujours poursuivi, elle s'efforce de répandre, dans les deux centres industriels de Roubaix et de Tourcoing, et au moyen d'Expositions de Beaux-Arts, d'Arts décoratifs et rétrospectifs, le goût du beau et la connaissance de l'harmonie et de l'assemblage des couleurs. Elle a pu, au moyen de ses propres ressources et de celles que lui procurent l'État et le Conseil général du Nord, depuis six ans, offrir des bourses de voyage et des bourses de famille aux élèves des écoles des deux villes de Roubaix et de Tourcoing, acheter des œuvres pour ses tombolas, en plus de prix et médailles aux élèves les plus méritants dans les sections d'art proprement dit et d'art industriel ou décoratif. En 1890, elle a fondé de ses deniers la Caisse des artistes de Roubaix-Tourcoing, dont les intérêts sont employés en bourses de voyage, ou en secours aux artistes nécessiteux.

*Commission administrative.* — *Président d'Honneur* : MM. Charles Jonglez; *Président* : P. Devillars; *Vice-Président* : Emile Lecomte-Scrépel; *Secrétaire* : Amédée Prouvost-Bénat, ✠; *Secrétaire-adjoint* : Emile Bouzin, Professeur de dessin, artiste peintre; *Trésoriers* : Cyrille Ferlie et Grau-Duchange.

*Commissaires* : MM. Dupire-Rozan, Ⓞ A, architecte; Ernest Masson, artiste peintre; Rasyon-Duchange; J.-B. Maillard, architecte; Georges Duvillier; Amédée Moullé; Rémy Cogghé, artiste peintre; Adolphe Prouvost; Meurisse-Franchoime, artiste peintre; Albert Motte; Wattel-Bayart; Ernest Desurmont.

### Société régionale des Architectes du Nord de la France, comprenant les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Cette Société, dont le siège est à Lille, a été constituée par arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

« La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée d'une juste considération; différentes causes tendent aujourd'hui à l'amoinrir.

« La mission que la Société s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties à la confiance du public. »

La Société tient ses séances à Lille, le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois (juillet et août exceptés), à 2 h. 1/2 de l'après-midi, rue Nationale, 87.

**BUREAU POUR 1898.** — *Président* : MM. Maillard; *Vice-président* : Liagre; *Secrétaire-général* : Mourcou; *Secrétaire-adjoint* : Vilain; *Archiviste* : N.....; *Trésorier* : Deperne. — *Délégué de la Somme* : M. C. Billoré; *Délégué du Pas-de-Calais* : M. E. Couturaud, Ⓞ A.

*Membres* : MM. Antony Agnès, C ✠, à Arras; Henri Antoine, ✱, à Amiens; Georges Antoine, à Amiens; Baert, à Lille; Georges Baës, à Montdidier; Carlos Bateur, ✱, Ⓞ I, à Lille; Jules Bati-

gny. \*  $\odot$ A, à Lille ; Louis Barbotin, à Roubaix ; Anatole Bienaimé, à Amiens ; Charles Billoré, à Amiens ; Henri Boudin, à Lille ; Albert Bouvy, à Roubaix ; Henri Cannissié, à Lille ; François Charbonnier, à Amiens ; Omer Cockenpot, à Lille ; Théophile Coliez, à Roubaix ; Albert Cortamine, à Lille ; Jean-Baptiste Cordonnier, à Haubourdin ; Louis Cordonnier,  $\ddagger$ , à Lille ; Eugène Couturaud,  $\odot$ A, à Arras ; Louis Croin, à Tourcoing ; Omer Darcourt,  $\odot$ A, à Péronne ; Ernest Decroix, à Calais ; Tiburce Degez,  $\odot$ A, à Béthune ; Paul Deleforterie,  $\ddagger$ , à Amiens ; Charles Deperne, à Lille ; Paul Destombes, à Roubaix ; Edmond Douillet, à Amiens ; Alphonse Dubuisson,  $\odot$ A, à Lille ; Emile Duforest, à Douai ; Dupire-Deschamps, à Roubaix ; Dupire-Rozan,  $\odot$ A, à Roubaix ; Emile Dusart,  $\odot$ A, à Valenciennes ; Louis Dutouquet,  $\ddagger$ , à Valenciennes ; Ernest Echalié, à Amiens ; Laurent Fortier, à Cambrai ; Louis Gilquin, à Lille ; Goris, à Lille ; Lallemant, à Cambrai ; Jules Lecocq, à Dunkerque ; Edmond Lemaire, à Valenciennes ; Louis Leroux,  $\odot$ A, à Tourcoing ; Achille Liagre, à Lille ; J.-B. Maillard, à Tourcoing ; Louis Meurillon, à Lille ; Mollet, à Lille ; Jean Morel, à Dunkerque ; Auguste Mourcou, à Lille ; Louis Neveux,  $\odot$ I, à Douai ; Alfred Newnham, à Lille ; Charles Noblée, à Tourcoing ; Clovis Normand, à Hesdin ; Emile Pilette, à Armentières ; Emile Ricquier,  $\odot$ A, à Amiens ; Alfred Ronfort, à Auchy-lez-Hesdin ; Ronnelle,  $\odot$ A, à Cambrai ; Salomez, à Lille ; Ernest Thibeau, à Roubaix ; Emile Vandenbergh,  $\odot$ I, à Lille ; Adolphe Van Moë, à Dunkerque ; Paul Vilain, à Lille.

### Société photographique de Lille.

SIÈGE SOCIAL : Hôtel de la Société industrielle,  
116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Le but de la Société est d'établir des relations entre Amateurs, de fournir aux membres qui la composent tous les renseignements dont ils ont besoin, de pousser, en un mot, au développement le plus large de la photographie dans toutes ses applications scientifiques, artistiques et industrielles.

Pour arriver à ce résultat la Société se réserve : 1° d'avoir des réunions bi-mensuelles ; 2° de publier un bulletin mensuel illustré ; 3° de mettre entre les mains de ses Membres les principales publications françaises et étrangères ; 4° d'organiser des excursions ; 5° de se mettre en rapports amicaux avec les autres Sociétés ; 6° d'organiser des expositions qui sont incontestablement le procédé le meilleur et le plus certain de pousser au goût de la science et de l'art photographiques.

Un atelier de pose et un laboratoire sont à la disposition des sociétaires tous les jours, de 9 h. du matin à 7 h. du soir.

COMITÉ. — *Président* : M. A. Duhem ; *Vice-présidents* : MM. L. Cordonnier, le docteur P. Bernard ; *Secrétaire général* : M. H. Dulieux ; *Secrétaire-adjoint* : M. Lemaire ; *Trésorier* : M. Pierre Decroix fils ; *Bibliothécaire* : M. V. Labbe.

## Société Photographique du Nord de la France.

(Siège central : Douai.

Sections : Cambrai, Dunkerque, Calais, St-Omer, Le Cateau).

La Société Photographique du Nord de la France, fondée à Douai en 1885, siège au Musée où se trouvent sa bibliothèque et ses collections et où ses membres se réunissent une fois par mois. Elle organise des expositions et des concours et donne des séances publiques. Elle publie un bulletin mensuel orné de reproductions photographiques, et a créé des sections dans la région du Nord.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ. — *Président* : M. G. Bottin; *Vice-Président* : M. Vibert; *Secrétaire général* : M. Boutique; *Trésorier* : M. Boulanger; *Bibliothécaire* : M. Gosselin; *Membres nommés pour la rédaction du bulletin* : MM. Boulanger, Maugin et Vandy.

BUREAU DE LA SECTION DE CAMBRAI. — *Président* : M. Ch. Petit-Dupont; *Vice-Président* : M. Van Ackère; *Secrétaire* : M. Renaut; *Trésorier* : M. Carlier.

BUREAU DE LA SECTION DE DUNKERQUE. — *Président* : M. Hamoir; *Vice-Président* : M. H. Durin; *Secrétaire* : M. Terquem, avocat; *Trésorier* : M. A. Allemès; *Bibliothécaire* : M. Minet.

BUREAU DE LA SECTION DE CALAIS. — *Président* : M. Lehaire; *Secrétaire* : M. Ségard; *Trésorier* : M. Victor Delattre.

BUREAU DE LA SECTION DE ST-OMER. — *Président* : M. Justin De Pas; *Secrétaire* : M. A. Boitel; *Trésorier* : M. A. Bacqueville.

BUREAU DE LA SECTION DU CATEAU. — *Président* : M. Eugène Macron; *Secrétaire* : M. Tondelier.

## Société centrale de Médecine du département, à Lille (Hôtel-de-Ville).

Cette Société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès ; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession ; 3° de faciliter la formation et le développement d'Associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un Bulletin à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord.

BUREAU. — MM. les docteurs Moty, O \*, A, *Président* ; Wertheimer, I, *Vice-Président* ; Combemale, M, A, *Secrétaire-Général* ; Gaudier, *Secrétaire-adjoint* ; Dumont, *Trésorier*.

*Membres honoraires*. — MM. les docteurs Castiaux, I ; Dabresse ; Delage ; Derville ; Féron ; Gueury, \* ; Lescœur, I ; Lotar, I ; Olivier, \*, A ; Patoir ; Pucelle, \* ; Thibaut, I, \* ; Van Merris, \* ; Van Peteghem.

*Membres titulaires résidents*. — MM. les docteurs Ausset ; Barrois, A, C ; Bécour, C ; Carlier, A ; Carpentier, A ; Castelain, I ; Charmeil ; Colle ; Combemale, M, A ; Curtis, A ; de

Lapersonne, OI; Deléarde; Desoil; Doumer, OA; Dubar, \*, OI; Dutilleul, OA; Folet, \*, OI; Gaudier; Gorez; Joire; Lambret; Lemoine, OA; Looten, OA; Moty, O\*, OA; Noquet; Oui; Phocas, OA; Renard, O\*, OA, †; Tonnel; Wertheimer, OI.

*Membres titulaires non résidents.* — MM. les docteurs Brulant, à Vendin-le-Viel; Butruille, à Roubaix; Couvreur, \*, à Seclin; Delhaye, à Solesmes; Dransart, à Somain; Dumont, à Mons-en-Barœul; Manouvriez, à Valenciennes; Thiéry, à Orchies; Vincent, à Armentières.

### Société de Médecine des Praticiens de Lille et de la Région.

(Fondée le 14 Novembre 1895.)

La Société a pour but de grouper les médecins praticiens, de leur permettre d'échanger leurs idées, de se communiquer leurs observations et de s'éclairer des lumières de leurs confrères. Elle se réunit les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Lille.

*Président* : M. le D<sup>r</sup> Quint r. des Stations, 8; *Vice-Président* : M. le D<sup>r</sup> Bertaux, OA, r. André, 16; *Secrétaire* : M. le D<sup>r</sup> Lefebvre, r. de Jemmapes; *Trésorier* : M. le D<sup>r</sup> Dhaine, Bd Montébello; *Secrétaires de Rédaction* : MM. les docteurs Legrand, r. Gambetta, 222 et Declercq, r. Brûle-Maison, 69.

### Société des Sciences médicales de Lille.

58, rue du Port.

La Société des Sciences médicales, fondée en 1877 par les professeurs de la Faculté libre de médecine de Lille, a pour but de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès. Elle est composée des professeurs, de docteurs-médecins, anciens élèves de la Faculté libre, et comprend environ trente membres titulaires et autant de correspondants. Elle publie chaque année un *Compte-rendu* et un *Bulletin*, et collabore, par ses travaux et sa direction, à la publication hebdomadaire du *Journal des Sciences médicales de Lille*.

*Président* : M. le D<sup>r</sup> Voituriez; *Vice-Président* : M. le D<sup>r</sup> Faucon; *Secrétaire général* : M. le D<sup>r</sup> Lavrand; *Secrétaire des Séances* : M. le D<sup>r</sup> Franchomme; *Secrétaire-adjoint* : M. le D<sup>r</sup> Didier; *Trésorier-archiviste* : M. le D<sup>r</sup> Dujardin.

### Société Anatomico-clinique de Lille.

58, rue du Port.

Cette Société est composée de membres honoraires, de membres titulaires et de membres adjoints et correspondants pris parmi les internes, les anciens élèves et les élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> années des Facultés libres. Elle a pour but la publication des observations cliniques des hôpitaux et des dispensaires ou de la pratique civile, des recherches d'anatomie, de physiologie, etc. Elle publie chaque année un *Bulletin*.

*Président* : M. le D<sup>r</sup> Duret, †, bd. Vauban, 24; *Vice-Présidents* : MM. les D<sup>rs</sup> Voituriez et Camelot; *Secrétaires* : MM. Verstraete, et Debuchy, internes des hôpitaux; *Trésorier* : M. Besson, interne des hôpitaux.

### Société Médicale de Douai.

Cette Association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens, et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

**BUREAU :** *Président :* M. Sockeel,  $\odot$ A; *Secrétaire :* M. Lambilliotte; *Trésorier-archiviste :* M. A. Frey. — *Membres :* MM. Sockeel,  $\odot$ A, Faucheux, Lambilliotte, Baudé, Desmoulin, Monnier, Toison, Wigniolle, A. Frey et Pollet,  $\odot$ A, Docteurs en médecine; — Frey père, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, *Membre honoraire.*

### BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LILLE.

La Bibliothèque universitaire de Lille se compose de deux sections : 1<sup>o</sup> Celle du Droit et des Lettres, au premier étage de la Faculté de Médecine et des Sciences, place Philippe-Lebon ; 2<sup>o</sup> Celle des Sciences, de la Médecine et de la Pharmacie, à la Faculté de Médecine, rue Jean-Bart.

Les salles de lecture sont ouvertes, excepté les vacances, les Dimanches et jours fériés, le matin de 10 h. à midi, et le soir de 2 h. à 6 heures.

Sont admis dans les salles de lecture : 1<sup>o</sup> Les membres de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement secondaire en résidence à Lille ; 2<sup>o</sup> Les Etudiants, à quelque Faculté qu'ils appartiennent, sur la présentation de leur carte d'étudiant ; 3<sup>o</sup> Les personnes munies d'une autorisation spéciale de M. le Recteur.

Toute demande concernant la Bibliothèque doit être remise à M. le Recteur et contenir l'adresse exacte du demandeur.

*Administration.* — M. Solon, *Bibliothécaire en chef :* MM. Doudelez; Thibout, Vanrycke, *Sous-Bibliothécaires.*

### BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de dix-sept dans le département.

#### BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette Bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège, et au moyen de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures, le mardi de 2 à 5 heures, le jeudi de 5 à 7 heures et le samedi de 6 à 8 heures. Le nombre des volumes est de 8.000.

*Comité d'Inspection et d'achats de Livres.* — MM. le Maire, *Président ;* Fernand Duhot,  $\odot$ A, Louis Desuet, Emile Delsaux, Victor Bailliez,  $\odot$ I, *Membres.*

M. Adolphe Rémant,  $\odot$ I, *Bibliothécaire.*

#### BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt qui s'élève à 6.500 volumes. Les ouvrages ou volumes prêtés par an sont de 5.000. Le nombre des lecteurs est d'environ 300. La Bibliothèque d'avesnes est ouverte les lundi, mercredi, vendredi de 6 heures à 7 heures du soir. Elle est fréquentée en moyenne par 30 lecteurs.

*Bibliothécaire :* M. Hervotte,  $\odot$ A.

#### BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très petit nombre d'ouvrages modernes existent à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forment le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

### BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

### BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 6,824 volumes dont 4 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés). Des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médaillier a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

*Conservateur* : M. V. Louf.

### BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

Cette bibliothèque renferme des Manuscrits de la plus haute valeur et une magnifique collection d'Incunables. Le nombre des volumes imprimés est de plus de 40,000; les Manuscrits sont au nombre de 1,401, les Incunables sont au nombre de 454. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle.

Cette bibliothèque a été formée, à l'époque de la Révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie, depuis, des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Pendant la durée des vacances universitaires, la Bibliothèque est fermée.

Ce dépôt est assidument fréquenté par un certain nombre de lecteurs, vingt à trente par jour environ. Les prêts de livres sont très nombreux et se sont élevés, pendant l'année 1896, à 7,714 volumes.

Une Bibliothèque populaire est annexée à l'établissement. Elle a prêté à elle seule, en 1896, 4,587 volumes, sur le total de 7,714.

*Commission d'inspection et d'achat de livres* : MM. le Maire, *Président*; Capelle, \*, ☉ I; E. Lecat, ☉ A; D. Fliniaux; Chappeau; Bersez, ☉ A.

*Bibliothécaire* : M. Édouard Gautier, †, ancien élève de l'École des Chartes.

### BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

La Bibliothèque qui comprend 1,800 volumes environ, est installée au Vieux-Château.

*Commission d'inspection et d'achat de livres* : MM. Victor Amand, Jules Dapsence, Edmond Martel, Gustave Raverdy, \*, Ernest Jossé, Charles Fally, Charles Cousin, \* et Aristide Trotin.

### BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,800 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque des Incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron de Chambe, Fouques de Wagnonville, Tailliar, D' Maugin, et tout dernièrement de la remarquable collection de sceaux-matrices de M. Auguste Preux, ce qui lui assure un des premiers rangs entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche : du 1<sup>er</sup> avril au 31 août, de neuf heures à midi, de deux heures à cinq heures; du 1<sup>er</sup> sep-

tembre au 31 mars, de neuf heures à midi, de deux heures à quatre heures. Vacances : huit jours avant et huit jours après Pâques. Quinze lecteurs environ la fréquentent par jour.

*Comité d'inspection et d'achat de livres, nommé par le Ministre.*

MM. Evrard, *Vice-Président*; Gracy, *Secrétaire*; Boulanger, Delangre; E. Fabre,  $\odot$  A; Jacquart,  $\ast$ , Maugin,  $\odot$  A, Penjon,  $\odot$  I.

*Bibliothécaire* : M. Benjamin Rivière,  $\odot$  I; *Sous-bibliothécaire* : M. A. Lebette; *Surveillant* : M. Vinois.

#### BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La Bibliothèque, placée dans le local du nouveau Musée, rue Benjamin Morel, 2, contient environ 35,000 volumes et 75 manuscrits.

Elle éte fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle s'est enrichie, depuis, des livres provenant des maisons religieuses de l'arrondissement de Dunkerque, notamment de ceux ayant appartenu à l'abbaye de St-Winoc de Bergues, au collège des Jésuites de Dunkerque, des dons du Gouvernement et des acquisitions faites par la Commission de surveillance.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours, le samedi excepté, de 10 h. du matin à 1 h., et de 6 h. à 9 h. du soir; le dimanche, de 10 h. du matin à midi. — Elle est fermée pendant huit jours après Pâques et du 15 août au premier lundi d'octobre.

*Commission de surveillance.* MM. Alfred Dumont, avocat, Maire de Dunkerque, *Président*; E. Mancel,  $\odot$   $\ast$ ,  $\odot$  A, C  $\ast$ , *Commissaire général de la Marine en retraite, Président de l'Union Faulconnier, Vice-président*; Bonvarlet, C  $\ast$ , *Président du Comité flamand de France*; Bouchet, *Secrétaire général de l'Union Faulconnier*; L. de Lesdain, *Docteur en droit, Avocat*; G. Dumont,  $\ast$ , *licencié en droit, avoué*; Duriau,  $\ast$ ,  $\odot$  A, *Docteur en médecine, Président de la Société Dunkerquoise.*

*Bibliothécaire* : M. Dodanthun.

#### BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir au secours des indigents, et celui de former une Bibliothèque populaire, formèrent une Société : *La Concorde*.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont une partie des produits fut distribuée aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la Bibliothèque populaire.

Cette Société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléménts, et les volumes de la Bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité; l'Administration municipale ne le voulut pas et la Bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de M. Demarle-Fétel,  $\odot$  A,  $\ast$ , conseiller général, alors maire.

La Bibliothèque possède actuellement 2,000 volumes.

*Commission de surveillance* : MM. Torris, *Président*; N... *Vice-Président*; Houcke, Vosselle, L.-E. Lecointe, Albert Merlin, *Membres.*

*Bibliothécaire* : M. Hochart.

### BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La Bibliothèque du Cateau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 4,273.

La Bibliothèque, transférée à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir : les dimanches, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir; les mardis et jeudis de 2 à 4 h. et de 7 à 9 h. du soir.

*Commission de surveillance*: MM. Martinet, Maire, *Président*; Desse, Bauduin, Déjardin, Seydoux, \*, Macron, Boudart, Normand, Coltery, Membres du Conseil municipal.

*Bibliothécaire* : M. Maurin.

### BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette Bibliothèque, riche d'environ 101,000 volumes imprimés et de 1,000 manuscrits, est installée à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée, peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir, sans interruption. Les dimanches elle n'est ouverte que jusqu'à 1 h.

C'est la Bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services : un service de lecture donnant une moyenne de plus de 80 personnes qui viennent journellement en consulter les ouvrages, et un service de prêt qui se fait tous les soirs, dimanches et fêtes exceptés, de 5 h. 1/2 à 8 h. 1/2 et qui donne aux emprunteurs la faculté de lire chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

*Service de la Bibliothèque* : MM. E. Desplanque, ⓐ A, *Bibliothécaire*; Mahieu, *Sous-Bibliothécaire*; L. Baron, *Employé*.

*Commission de surveillance* : MM. le Maire de Lille, *Président*; G. Danchin, ⓐ A, avocat; Ovigneur, O \*, ⓐ I, avocat, conseiller général; Houbron, ⓐ A, homme de lettres; Rigaut, \*, ⓐ I, industriel; Flammermont, ⓐ I, professeur à la Faculté des Lettres; Debierre, ⓐ I, adjoint au maire de Lille; Follet, \*, ⓐ I, doyen honoraire de la Faculté de médecine; Finot, \*, ⓐ \*, archiviste du département, G. Delebart, industriel; Contamine, architecte; Bienvaux, ingénieur des Ponts-et-Chaussées; Edgar Boutry, sculpteur, directeur de l'École des Beaux-Arts.

### BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,209 volumes et livraisons, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale.

*Conservateur* : N.....

### BIBLIOTHÈQUE ANNEXÉE A L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX.

Cette Bibliothèque instituée le 1<sup>er</sup> février 1856, est ouverte au public tous les jours de 9 h. à midi, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2 et de 6 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir, le lundi excepté; le dimanche de 11 h. à une heure.

Elle contient 9,775 volumes.

CABINETS D'ÉCHANTILONS. Heures d'ouverture : mêmes heures qu'à la

Bibliothèque. — Cet établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale. Il contient actuellement, entre autres curiosités spéciales :

Des carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance ; des carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, des carnets d'échantillons de tissus étrangers, ensemble 334 carnets, de 1820 à 1896.

*Administrateur* : M. Henri Verlais,  $\odot$  I, *Secrétaire agent comptable* : M. Jean Monfils,  $\odot$  A ; *Surveillant-chef* : M. Nogaret ; *Surveillants* : MM. Notte, Boutteville, Verbeke, Béart, Monnier.

#### BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

3.200 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite Bibliothèque qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jeudis de 2 à 4 heures du soir et les dimanches de 11 h. à midi.

*Bibliothécaire* : M. Toulet,  $\odot$  A.

#### BIBLIOTHÈQUE DE TOURCOING.

Cette Bibliothèque a été ouverte au public le 1<sup>er</sup> mars 1885. — Elle compte environ 7.000 volumes. Elle a été formée en grande partie d'un don important de M. Roussel-Defontaine, ancien Maire de Tourcoing. Le Conseil municipal inscrit chaque année au budget une somme de 3.000 fr. pour l'acquisition d'ouvrages et pour les reliures. La Bibliothèque est ouverte le matin, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche, de neuf heures à midi. Le soir, les lundi, vendredi et samedi, de deux à six heures ; les mardi, mercredi et jeudi, de cinq à neuf heures.

*Commission de surveillance et d'achat de livres.* — MM. Hassebroucq,  $\odot$  \*,  $\odot$  A,  $\dagger$ , Maire, *Président* ; R. Théry,  $\odot$  M, *Vice-Président* ; Glorieux,  $\odot$  A, *Secrétaire* ; Sénélar, Muller, G. Duveillier, *Membres*.

M. Vasseur, *Bibliothécaire*.

#### BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE.

Une Bibliothèque populaire pour le prêt des livres est en outre installée à l'Hôtel de Ville. Elle est ouverte au public tous les dimanches, fêtes reconnues exceptées, de 9 heures du matin à midi et demi, et les jeudis de 6 à 8 heures du soir.

*Commission de surveillance et d'achat de livres.* — MM. le Maire, *Président* ; Sénélar, Adjoint au Maire, *Vice-Président* ; Diéval, Adjoint au Maire, et Jean,  $\odot$  I, *Instituteur, Membres*.

#### BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762 explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du Gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 32.000 volumes et 773 manuscrits formant 1.400 volumes.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fermée également pendant les congés du lycée. Elle est fréquentée journallement, en moyenne, par 25 à 30 lecteurs.

Pour que cette Bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux, ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

#### BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE BÉNÉZECH ANNEXÉS A LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.

Cette collection, qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

*Commission administrative* : MM. le Maire, *Président* ; Em. Cartigny, Desorbaix, Victor Henry, A. Edmond Lemaitre, A. Losset, *Membres*.

*Conservateur* : M. Lecat,  ; *Sous-Bibliothécaire* : M. Hénault.

#### BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces Bibliothèques publiques, il existe à Lille, à Cambrai, à Tourcoing, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des Bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent les dépôts sont des romans, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de sciences telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues ; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

#### MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Bailleul, Bergues, Cambrai, Cassel, Condé, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes.

##### BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un Musée et une Académie de dessin, de peinture et d'architecture.

*Commission de Surveillance* : MM. le Maire, *Président* ; Elie de Coussemaker ; Eugène Cortyl ; Jules Vanhoucke ; P. Liefoghe ; Paul Behaghel, Ch. Freson.

*Conservateur* : M. Swynghedauw,  A.

##### BERGUES.

Le Musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures échappées à la Révolution, et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande ; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout le *Mendiant*, par

Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand 1<sup>er</sup>*, par Van Dyck, la *Sainte Famille*, par Bockorts, etc., etc.

La galerie s'est enrichie de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1.400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877.

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselé.

Le Musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

*Commission de surveillance*: MM. Léon Claey, Sénateur, Maire, *Président*; Bollaert; Dupuy. — *Secrétaire*: M. Braets. — *Conserveur*: M. Verlinde.

### CAMBRAI.

Cette ville possède un Musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et objets d'art trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque, les collections du Musée se sont accrues dans des proportions considérables par suite des dons particuliers, des envois du Gouvernement, et des achats effectués par la Commission.

Le Musée de Cambrai est installé depuis le 15 août 1893 dans l'hôtel légué à la ville par M. Auguste Legrand.

Le Musée est ouvert au public les dimanches et fêtes, du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre de onze heures du matin à quatre heures du soir, du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> avril de onze heures du matin à trois heures du soir.

*Commission de surveillance*: MM. le Maire, *Président*; Ronnelle, A, *Vice-Président*; Berger, A; E. Lecat, A; Mussault; Dutemple père, \*, I, et D. Fliniaux.

*Conserveur*: M. Edouard Gautier, †, ancien élève de l'École des Chartes.

### CASSEL.

La ville de Cassel possède un petit musée d'origine fort ancienne, mais complètement réorganisé au cours de l'année 1897.

Il occupe le premier étage de l'édifice de construction espagnole qui décore la Grand'Place de cette ville, et qui, en raison de sa destination première, y est toujours connu sous le nom de « Stadthuys ».

Ce musée comprend de belles collections d'oiseaux, de mammifères, de minéraux, de médailles romaines, de sceaux et de monnaies anciennes trouvées pour la plupart dans le sol de cette antique cité. On peut y voir au milieu de quantité d'autres objets intéressant l'histoire du pays, un moulage du tombeau de Robert-le-Frison, comte de Flandre, enterré à Cassel, en la crypte de l'ancienne collégiale de St-Pierre, au XI<sup>e</sup> siècle.

*Commission de surveillance*: MM. Moeneclay, Maire, *Président*; Marant, G. Malot, Lambert et Vermersch.

*Conserveur*: M. René Wackernie.

**CONDÉ.**

Le musée est installé au Vieux-Château.

*Commission de surveillance* : MM. Pierre Pureur, Jules Dapsence, Louis Cayrol, ✱, Edmond Martel, Stanislas Debruxelles, Ernest Protat, Léon Verchain, Léon Lespèce, Aristide Trotin.

**DOUAI.**

Le Musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc., etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très importante collection ethnographique donnée en grande partie par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très considérable de M. Fouques de Wagnonville. Le musée est public le jeudi et le dimanche de 11 h. à 4 h. ou à 5 h. suivant la saison. On peut visiter le musée tous les jours en s'adressant au concierge qui est tenu d'accompagner les visiteurs en dehors des heures publiques. Les personnes qui désirent travailler dans les galeries peuvent obtenir des cartes d'étude en s'adressant au conservateur.

Le Musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le Maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées :

*Commission générale* : MM. le Maire de Douai, *Président* ; Frey, *Vice-Président* ; Lirondelle, ✱ A, *Secrétaire-Général* ; D<sup>r</sup> Frey, *Secrétaire-Adjoint*.

*Section de la Bibliothèque et des Médailles* : MM. Eyrard, *Président* ; Gracy, *Secrétaire* ; Boulanger, Maugin, ✱ A, Penjon, ✱ I, Eugène Fabre, ✱ A, Jacquart, ✱, Delangre, ✱ A, *Commissaires* ; B. Rivière, ✱ I, *Bibliothécaire* ; Lebetre, *Sous-Bibliothécaire* ; Vinois, *Surveillant*.

*Section des Beaux-Arts* : MM. Ad. Demont, ✱, *Président* ; H. Duhem, *Secrétaire* ; Quinion-Hubert, Paul Paix, Cellier père, Edmond Delaby, ✱ A, Laoust, *Commissaires* ; A. Robaut et Dutert, O ✱, *Membres correspondants*.

*Section du musée Berthoud* : MM. Farez, ✱ I, *Président* ; Dubrulle, *Secrétaire* ; Auguste Delanoy, de Sars, Groult, D. Dubois, ✱ A, Favier, Poncelet, *Commissaires*.

*Section d'Histoire naturelle* : MM. Frey, *Président* ; D<sup>r</sup> Desmoulin, *Secrétaire* ; baron Jules de Guerne, ✱, ✱ A ; Paul Desmaret, ✱ A ; Lirondelle, ✱ A ; D<sup>r</sup> Pollet, ✱ A ; D<sup>r</sup> Frey, *Commissaires*.

*Conservateur du musée* : M. Ed. Gosselin, ✱ A.

*Commis aux écritures* : M. Wargniez.

*Aides de laboratoire* : MM. Vallens, Lecasse.

*Concierge* : M. Lanset.

**DUNKERQUE.**

Le Musée de Dunkerque renferme de très belles collections de peinture, de sculpture, d'histoire naturelle, d'ethnologie et de numismatique, qui s'accroissent chaque année. Sa section de conchyliologie et ses galeries de

tableaux sont surtout remarquables. On trouve dans celles-ci un grand nombre de très belles peintures de l'école flamande, notamment un triptyque de Franz Pourbus (le *Martyre de St-Georges*), qui ont une grande valeur.

Ce musée, dont l'origine remonte à 1838, prit de suite un rapide essor, grâce aux efforts d'une commission spéciale composée d'hommes intelligents et dévoués et, en 1841, il avait acquis un assez grand développement pour pouvoir être constitué définitivement.

Trente ans plus tard, les locaux de ce musée, qui avait été installé provisoirement dans l'ancien Palais de Justice, place d'Armes, étant devenus insuffisants, furent transférés dans l'ancienne propriété de M. Benjamin Morel (ancien couvent des Dames anglaises), dont l'Administration municipale avait fait l'acquisition, et qu'elle agrandit par la construction d'une grande galerie annexe dont l'inauguration fut faite en 1877.

Depuis cette époque, par suite de nouvelles acquisitions et de nouveaux dons et legs des particuliers, et notamment du legs de la magnifique collection de tableaux de M. Coffyn à laquelle une salle spéciale a été consacrée et d'un legs de minéraux de M. Sheyrer, le musée est devenu de nouveau trop exigü et un nouvel agrandissement s'impose.

*Commission du Musée*: MM. le Maire, *Président de droit*; Terquem, \*, I, *Vice-Président*; Daigremont, A, *Secrétaire*; Lecocq, Architecte, *Conservateur*.

*Membres*: MM. E. Alibert, G. Berteloot, \*, A. Bonvarlet, C †, Collet, †, E. Debacker, \*, A. Dodanthun, F. Duriau, \*, I, Flament, Ed. Fournier, Hamoir, Lemattre, Mancel, O \*, A, C †, Pelletreau, \*, A, Shelley, Vaneste, I.

*Préparateur*: M. Langlet.

## LILLE.

### MUSÉE DE PEINTURE, MUSÉE LELEUX ET MUSÉE DE GRAVURE.

Ce Musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement et des particuliers.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait.

Palais des Beaux-Arts. *Conservateur général*: M. Deully.

*Commission de surveillance*: MM. Flammermont, I, *Vice-Président*; Angellier I, Boutry, Colas, Ph. de Winter, A, Duyver, Ghesquier, Krabansky, A, Leroy, A, Margottet, \*, I, Verly, \*, Desplanques, A, Fougères, I.

### MUSÉES DE SCULPTURE, ARCHÉOLOGIE, ANTIQUES, CÉRAMIQUE, NUMISMATIQUE ET ARTS DÉCORATIFS.

*Commission de surveillance*: MM. Edgar Boutry, *Vice-président*; Clainpanain, Delemer, Demeunynck, Deplechin, A, C †, Desains, A, Fougères, I, Gosselet, O \*, I, †, Hannotin, Rigaux, A, Van Hende, I, Vandenbergh, I, Verly, \*, Desplanques, A.

### MUSÉE WICAR.

Précieuse collection de dessins originaux léguée par le chevalier Wicar à la Société des Sciences qui en a fait don à la Ville. — Le catalogue en a été publié en 1889 par M. Pluchart.

*Commission de surveillance* : MM. Edgar Boutry, *Vice-Président* ; Angellier,  $\odot$  I, Ph. de Winter,  $\odot$  A ; Fougères,  $\odot$  I, Leroy,  $\odot$  A.

#### MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE (MUSÉE MOILLET).

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet dans ses voyages et légués à la ville de Lille. La surveillance et l'accroissement de ce musée sont confiés à une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Van Hende,  $\odot$  I, *Vice-Président* ; Th. Barrois,  $\odot$  A, C  $\ddagger$ , Dorémieux, Verly,  $\ast$ .

#### MUSÉE INDUSTRIEL, AGRICOLE, COLONIAL COMMERCIAL ET TECHNOLOGIQUE SCOLAIRE.

Ce Musée est installé à la halle aux sucres à l'exception du Musée colonial et commercial qui se trouve rue du Lombard.

*Commission de surveillance* : MM. Melon, *Vice-Président* ; Carron, Degoix, Faucheur,  $\ast$ , Gruson,  $\ast$ ,  $\odot$  I, O  $\ddagger$ , Kolb, O  $\ast$ ,  $\odot$  I, Scrive de Négri, O  $\ddagger$ , Stoclet,  $\ast$ ,  $\odot$  A,  $\mathfrak{S}$ , Trannin,  $\odot$  I, Vial. — Coquelle, *Secrétaire*.

#### MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le Musée d'Histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il a été formé et continué de s'accroître par les dons des amateurs.

Ce Musée est placé dans les locaux de la Faculté des Sciences.

*Commission de surveillance* : MM. Gosselet, O  $\ast$ ,  $\odot$  I,  $\ddagger$ , *Vice-Président* ; le Professeur d'Histoire naturelle désigné par la Faculté des Sciences, *Conservateur* ; Salmon, *Conservateur-adjoint* ; le Doyen de la Faculté des Sciences ; le Président de la Société des Sciences, *Membres de droit* ; Charles Barrois,  $\ast$ ,  $\odot$  I, Th. Barrois,  $\odot$  A, C  $\ddagger$  ; Colas ; Follet,  $\ast$ ,  $\odot$  I ; Hallez,  $\odot$  I ; Ozil, Staes-Brame et Wertheimer,  $\odot$  I.

*Préparateur* : M. Fauquenoit.

#### ROUBAIX.

Musée annexé en 1890 à l'École nationale des Arts industriels.

Heures d'ouverture : le dimanche de 10 à 2 heures.

Le musée ouvert en 1865 comprend des peintures, des dessins, etc. ; on y compte actuellement 250 numéros, tableaux, dessins, aquarelles, photographies et la merveilleuse collection des dessins originaux qui ont servi à l'illustration des chansons choisies de Gustave Nadaud.

SALLE DES COLLECTIONS. — Cette salle renferme : des restes d'anciens établissements de Roubaix et des environs, des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville ; des suites très importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux ; des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'île Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique : armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc. ; une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 629 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur ; des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères, des papillons du pays, une belle collection de coquillages,

des zoophytes, etc., des végétaux et des minéraux; des esquisses et des mises en carte.

*Administrateur* : M. Henri Verlais,  $\odot$  I; *Secrétaire agent comptable* : M. Jean Monfils,  $\odot$  A; *Surveillant-chef* : M. Nogaret; *Surveillants* : MM. Notte, Boutteville, Verbecke, Béart, Monnier.

## TOURCOING.

### MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce Musée est installé à l'Hôtel-de-Ville dans de vastes salles parfaitement aménagées. Il a été formé de tableaux et de sculptures que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus en dons du Gouvernement ou de particuliers.

La ville affecte chaque année une somme de 6,000 fr. pour l'acquisition d'œuvres d'art destinées à ce Musée.

### MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Ce Musée comprend de belles collections de minéraux et fossiles, classées méthodiquement.

### MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE (DELAHAYE).

Cette belle collection provient de l'Archipel des Navigateurs.

Réunie avec grand soin par le R. P. Delahaye, missionnaire dans ces îles, elle devint, à sa mort, la propriété de sa famille qui la donna au Musée de la ville. Les objets qui la composent sont de premier choix et d'une conservation irréprochable.

On y admire surtout des nattes très artistement travaillées; des siapos ou étoffes feutrées, fabriquées avec l'écorce du mûrier à papier; une superbe collection de madrépores et une de mollusques; des armes, des engins pour la pêche, des objets de ménage et de toilette, etc., etc.

### MUSÉE LOCAL.

Comme son nom l'indique, ce Musée reçoit les objets historiques ou autres intéressant Tourcoing et ses environs.

Il a été ouvert le 18 août 1889.

*Commission de surveillance des Musées*. *Président* : M. Hassebroucq,  $\odot$  \*,  $\odot$  A,  $\dagger$ , Maire de Tourcoing; *Vice-Président* : M. Goubet,  $\odot$  I, Juge de paix; *Secrétaire* : M. Masure-Six,  $\odot$  I; *Membres* : MM. Dehaène; Jacquet,  $\odot$  A; Devaux,  $\odot$  A.

*Conservateur des Musées* : M. Vasseur.

## VALENCIENNES.

### MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce Musée est installé au second étage de l'Hôtel-de-Ville. Son catalogue contient plus de 4,000 numéros : peinture, sculpture, gravures, dessins, objets divers.

Parmi les tableaux les plus remarquables, un triptyque de Rubens, provenant de l'abbaye de St-Amand, occupe le premier rang. Il représente au centre, la *Lapidation de St-Etienne*, sur les deux volets une *Prédication* du même saint et sa *Mise au Tombeau*, et, au revers l'*Annunciation*.

Après de cette œuvre maîtresse, viennent se grouper : le *Martyre de St-Jacques*, de Van Dyck; le *Roi boit*, de Jordaens; la *Notre-Dame du Rosaire*, la *Madeleine* et le *St-Pierre*, de Crayer; trois portraits de François Pourbus le fils, dont l'un, celui de *Marie de Médicis*, a figuré à

l'exposition du Trocadéro, en 1878; *la Circoncision* et *l'Adoration des Mages*, de Martin de Vos; le *St-Bernard*, de Martin Pépin; le *Saint-Eloi*, de Gérard Seghers; une nature morte de Snyders, et d'autres peintures, qui forment une histoire presque complète de la peinture flamande.

L'école hollandaise est représentée par l'une des œuvres capitales de Cornelis de Harlem, par des toiles de Van Goyen, de Wouvermans, d'Adrien Brauwer; l'école espagnole, par des peintures de Carréno de Miranda, de Juan de Perea et de Zurbaran; enfin l'école française, par le *St-Etienne*, de Simon Vouet, par un *Portrait de Louis XVI*, de Callet et par diverses œuvres de Latour, de Fragonard, de Nattier, de Philippe de Champaigne, de Jean-Baptiste Monnoyer, de Joseph Vernet, de Charlet, d'Henner, de De Crec, de Meissonnier, etc.

L'*Ecole Valenciennoise* est représentée par un panneau de Simon Marmion, l'un des successeurs de Van Eyck et des prédécesseurs de Memlinck; par deux toiles d'Antoine Watteau, quatre toiles de Pater, de nombreuses productions de Louis et de François Watteau, des peintures d'Abel de Pujol et d'Harpignies; enfin, des sculptures de Saly, de Milhomme, d'Henri Lemaire, de Crauk, d'Hiolle, de Mabile, de Fagel et d'autres artistes.

#### MUSÉE CARPEAUX.

Au Musée proprement dit est annexé le *Musée Carpeaux*, composé exclusivement d'œuvres du grand sculpteur valenciennois, et de documents relatifs à sa vie. Créé au moyen d'acquisitions faites par la ville et de dons provenant surtout de M. le prince Stirbey et de M. J.-B. Foucart, il a été inauguré le 24 septembre 1882, et s'est considérablement enrichi depuis.

Il est administré par la même Commission que celle du musée de peinture et de sculpture.

#### MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

*Commission de surveillance* : M. le Maire de Valenciennes, *Président de droit*; MM. Dècle, \*, \* I, Conservateur du Musée, *Vice-Président*; Doutriaux, \* I, Cacheux, Fromentin, Dusart, \* A, Maugeudre, Pillion, Léonard, Layraud, \*, †, Paul Membre, Losset.

*Conservateur* : M. Farez, \* I.

#### JARDINS ET PROMENADES.

##### LILLE.

La Ville de Lille possède, sur une étendue de 90 hectares, de nombreux squares, parcs et jardins artistement dessinés et parfaitement entretenus.

Le parc Vauban, avec ses beaux massifs et ses magnifiques corbeilles de fleurs, fait l'admiration des habitants et des étrangers.

A l'extrémité sud du parc Vauban se trouve le jardin fruitier où de nombreux amateurs et jardiniers viennent suivre le cours municipal d'arboriculture qui se fait tous les dimanches à 10 heures du matin.

Les sites agrestes et les frais ombrages du jardin de la Citadelle font les délices des promeneurs pendant la belle saison.

Le bois de la Deûle et l'hippodrome de Lambersart complètent fort heureusement l'ensemble des promenades établies autour de la Citadelle.

Le Palais Rameau entouré de boulingrins coquettement agencés, com-

porte aussi une grande serre qui abrite plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

Lille possède en dehors de ses murs, au faubourg St-Maurice, un jardin botanique renfermant toutes les plantes spéciales pour l'étude, ainsi que des serres spacieuses où sont cultivées d'importantes collections de plantes.

*Jardinier en chef* : M. Saint-Léger, ☞.

#### DOUAI.

Le Jardin botanique de cette ville est administré par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

*Jardinier en chef* : M. Duriau.

#### THÉÂTRES.

Lille a un théâtre subventionné desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Cambrai, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupe ambulantes.

#### ÉCOLES SPÉCIALES COMMUNALES.

##### Lille.

#### CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

*Origine de l'école.* En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze ; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du Gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service ; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à

trois cents élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est suivie d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

*Commission de patronage et de surveillance.* — *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Melon ; *Secrétaire* : M. le D<sup>r</sup> Colas ; *Membres* : MM. Paul Pannier ; Français, Bonet, Curtis, A, Maquet, Bromet, G. Desrousseaux.

*ADMINISTRATION.* — *Directeur* : M. Em. Ratez, A, rue Négrier, 40 ; *Secrétaire-archiviste* : M. J. Darcq, A, r. Négrier, 49.

*ENSEIGNEMENT. Professeurs.* — *Harmonie* : demoiselles, hommes, M. F. Lecocq, A, r. Ratisbonne, 35. — *Solfège* : classe supérieure de demoiselles, Mlle Hirsch, r. Gambetta, 4 ; classe préparatoire de demoiselles, M. J. Darcq r. Négrier, 49 ; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Bulteau, r. Marais 16 ; classe supérieure de garçons, M. Quesnay, A, r. d'Inkermann, 9 ; classe préparatoire de solfège, M. Maurice Darcq, r. Négrier, 49 ; classe élémentaire de garçons, MM. Désiré Laurent, r. Esquermoise, 65, et Plaquet, r. des Urbanistes, 1 ; classe de solfège spéciale aux chanteurs, M. Ribiollet, r. Jeanne-d'Arc, 15 ; *Chant* : demoiselles, M<sup>me</sup> Oudart-Savary, r. de s Jardins, 2 ; hommes, M. Capon, r. Gauthier-de-Châtillon, 2<sup>bis</sup>. — *Piano* : Classes supérieures de demoiselles, M<sup>me</sup> Français, A, bd. de la Liberté, 109, M. Pagnien, A, r. Alexandre-Leleux, 46 ; classes préparatoires de demoiselles, M<sup>me</sup> Devos, r. Henri Kolb, 43, Mlles Magot, r. de l'Orphéon, 18, Ortille, r. Masurel, 8, et Valtier, r. Nationale, 110. — *Piano et Orgue* : (garçons), M. Bruggeman, r. Patou, 11. — *Violon* : classes supérieures de violon, MM. Seiglet, A, r. Jean-sans-Peur, 11, et Schillio, A, r. Boucher-de-Perthes, 101 ; classe élémentaire de violon, M. Petit, I, O, r. Nationale, 122. — *Violoncelle* : M. Dienne, bd. de la Liberté, 145. — *Contre-basse* : M. J. Darcq, A. — *Flûte, hautbois*, M. Herman, I, r. Faidherbe, 28. — *Clarinette* : M. Gaubert, A, r. Henri-Kolb, 63. — *Basson* : M. Brisy, A, r. d'Anvers, 7. — *Cor* : M. Gabelles, r. du Nouveau-Siècle, 22. — *Cornet à pistons et trompette* : M. Bourelle, A, r. des Fossés-Neufs, 19. — *Trombone* : M. Masurel, à La Madeleine. — *Classe d'ensemble vocal* (garçons et demoiselles) : M. Capon. — *Classe de musique de chambre* : M. Seiglet. — *Classe de déclamation* : M. Carpentier. — *Classe d'orchestre* : M. Ratez, A.

#### Lille. — ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

*Commission administrative.* — *Président* : M. le Maire ; *Vice-Président* : M. Deplechin, A, C, I, *Secrétaire-Général* : M. Edgar Boutry ; *Secrétaire de la Commission* : M. Delemer ; *Membres* : MM. Duyver ; Degoix ; De Winter, A ; Gandré ; Hannotin ; Krabansky, A ; Margottet, \*, I.

*Peinture.* — M. de Winter, A, *Directeur*, r. de la Préfecture, 15. — *Dessin de la figure d'après le modèle vivant et la bosse* : MM. de Winter,

⊙ A, *Professeur*; Derache, ⊙ A, *Professeur-adjoint*, r. Kuhlmann, 14. — *Dessin de la figure*: MM. Boutry, *Professeur*, r. d'Artois, 67; Debaene, *Professeur-adjoint*, r. du Molinel, 79. — *Sculpture*: M. Boutry, *Directeur*. — *Anatomie*: M. le docteur Etienne Colas, *Professeur*, bd de la Liberté, 67. — *Architecture*: MM. Vandenberg, ⊙ I, *Professeur*, bd. de la Liberté, 46; Salomez, *Professeur-adjoint*, parvis St-Maurice, 15. — *Cours d'ornement*: MM. Dubuisson, ⊙ A, *Professeur*, r. de la Fontaine-del-Saulx, 2; Stubbe, *Professeur-adjoint*, r. Gambetta, 79<sup>bis</sup>. — *Cours de perspective linéaire*: M. Dubuisson, ⊙ A, *Professeur*. — *Géométrie et mécanique appliquées*: M. Boulanger, *Professeur*, r. Caumartin, 80. — *Dessin géométrique, lavés et aquarelle*: M. Ghesquier, *Professeur*, r. d'Angleterre, 10. — *Dessin géométrique élémentaire*: MM. Lecat, ⊙ A, *Professeur*, r. Patou, 33; Degouge, *Professeur-adjoint*, bd de Lorraine, 5. — *Cours de gravure*: M. Leroy, ⊙ A, *Professeur*, r. du Lombard, 2. — *Histoire de l'Art*: M. Fougères, ⊙ I, *Professeur*, r. Barthélemy-Delespaul, 78. — *Algèbre et trigonométrie*: M. Cochez, ⊙ A, *Professeur*, r. St-Gabriel, 7. — *Cours normaux*: Il y a tous les matins un enseignement pédagogique à la formation de professeurs pour l'enseignement du dessin.

#### Roubaix. — ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

*Directeur*, M. J. Koszul, ⊙ I; *Secrétaire*, M. Arthur Turbelin, ⊙ A, *Commission administrative*. — M. le Maire, *Président*; MM. J. Koszul, ⊙ I, *Vice-Président*; Turbelin, ⊙ A, V. Barrez, ⊙ A, F. Bulteau, †, P. Destombes, A. Jourdeuil, A. Vaissier, †, Eugène Dujardin, Henri Catteau, Victor Valentin, et Adolphe Bernard.

ENSEIGNEMENT. — *Classe d'harmonie* (hommes et demoiselles): M. J. Koszul, ⊙ I. — *Classe d'Orchestre*: M. J. Koszul, ⊙ I. — *1<sup>res</sup> classes de solfège* (demoiselles): Mme Duhin-Letellier et M<sup>me</sup> Desbonnet-Duhamel; — *2<sup>es</sup> Classes de Solfège*: M<sup>me</sup> Chantret-Naye et Mlle Verschaeve; — *1<sup>res</sup> Classes de Piano*: M<sup>me</sup> Duhin-Letellier et Mlle Roussiez; — *2<sup>es</sup> Classes de Piano*: Mlle Adèle Prus et M<sup>me</sup> Bauters-Leman; — *Classe de Chant*: Mme Lorette; — *1<sup>res</sup> Classes de Solfège* (garçons): MM. Montigny et Fournier; — *2<sup>es</sup> Classes de Solfège*: MM. Turbelin-Barenne et Bondues; — *Classe de Solfège* (adultes): M. Arthur Turbelin, ⊙ A; — *Classe de Chant* (hommes): M. V. Minssart, ⊙ A; — *Classe d'ensemble vocal*: M. V. Minssart, ⊙ A, et M<sup>me</sup> Lorette; — *1<sup>re</sup> Classe de Violon*: M. Laurent; — *Classe d'alto et 2<sup>e</sup> Classe de Violon*: M. Arthur Turbelin, ⊙ A; — *Classe de Violoncelle*: M. Gustave Brisy; — *Classe de Contrebasse*: M. Turbelin-Barenne; — *Classe de Piano et Orgue* (hommes): M. L. Montagne, †; — *Classe de Clarinette*: M. P. Fournier; — *Classe de Flûte et Saxophones*: M. Bondues; — *Classe de Hautbois et Basson*: M. R. Brisy, ⊙ A; — *Classe de Piston, Trompette*: M. C. Montigny; — *Classe de Cor et Saxhorn-Alto*: M. Ivon Beyls; — *Classe de Saxhorn-Baryton et Basse*: M. Taupe; — *Classe de Trombone et Bombardon*: M. A. Samain. — *Appariteur*: M. Henri Cruque.

**Tourcoing.**

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commissions administratives* : M. le Maire, *Président*.

*Section de Musique* : MM. Dervaux - Wetzel, *Vice-Président* ; E. Delva, Denis-Grau fils, J. Watteeuw, L. Wautier, J. Wactjens, H. Loridant, L. Goguenheim, L. Destombes.

*Section d'Architecture, de Peinture et de Dessin* : MM. Goubet,  I, *Vice-Président*, Masure-Six,  I, J. Duprez, D<sup>r</sup> Dron, D<sup>r</sup> E. Cadeau, L. Croin, D. Dehaene, Félix Muller et O. Devaux,  A, *Secrétaire*.

**Armentières.**

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative* : MM. Hurtrel-Béghin, maire, *Président* ; Rodolphe Lourme, *Vice-Président* ; Louis Bouchez, adjoint au maire, Bricoult, Longeville, Cochet, Victor Pouchain.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs*. — *Cours supérieur de Solfège et d'Instruments* : M. Mastio,  \*, *Directeur de l'Académie*, rue Nicolas-Leblanc, 7 ; *1<sup>er</sup> Cours de solfège, hautbois et saxophone* : M. Bigerelle ; *2<sup>e</sup> Cours de Solfège* : M. Boidin ; *Cours Élémentaire de solfège* : M. Petitot ; *Cours de Clarinette* : M. Rambaut ; *Cours de Cuivre* : M. Defer.

**Avesnes.**

COURS DE DESSIN : M. Baudet, *Directeur*.

**Bailleul.**

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

*Commission administrative* : MM. le Maire, *Président* ; P. Behaghel ; Elie de Coussemaker ; Cortyl ; Vanhoucke ; P. Liefoghe et Ch. Freson.

*Directeur* : M. Swynghedauw,  A ; *Professeur* : M. Croes fils.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative* : MM. Van Eslande, *Président* ; Plichon, Henri Ficherouille, Hilaire Ficherouille, Julien Ficherouille, Croes, Reveille, Clavière, Freson, Mahieu.

*Professeurs*. — *Cours supérieur de Solfège, et Cours de Flûte, Hautbois, Basson* : M. Mastio,  \*,  M, *Directeur de l'Académie*. — *Cours élémentaire de Solfège* : M. Goris. — *Cours de Clarinette* : M. Clavière. — *Cours de Cor d'harmonie* : M. H. Wallet. — *Cours d'instruments à vent en cuivre* : M. Goris.

**Cambrai.**

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs* : MM. le Maire, *Président* ; Dutemple, père,  \*,  I, *Vice-Président* ; A. Delannoy,  A ;

E. Lecat, ♀ A; L. Morand; A. Ronnaux; Deligne-Dubois; Sockeel, Censeur.

*Professeurs* : MM. Inleghers et Langrand, *Professeurs de violon, de violoncelle et de Solfège supérieur*; Muguet, *Professeur de Clarinette et de Saxophone*; Mascret fils, *Professeur de Flûte, de Hautbois, de Basson et de Solfège secondaire*; Vanlerberghe et Lecat, *Professeurs d'instruments de cuivre*; Vanlerberghe, *Professeur de Solfège, cours élémentaires*; Caudrillier, *Professeur de solfège, cours des filles*; Mlle Mascret, *Professeur de chant et piano*.

ÉCOLE DE DESSIN. — *Commission de surveillance* : MM. le Maire, *Président*; Copin, ♀ A, *Vice-Président*; Delannoy, ♀ A, Bélami, Berger, Carbonel, Mussault, Garin, ♂, Lallemand, Vernier, Cavé, Chevallier; Sockeel, Censeur; Guillemain, Deladeuille, Vouriot et Brabant, *Professeurs*.

### Le Cateau.

ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN. — *Commission de surveillance* : MM. Martinet, Maire, *Président*; Ponsin, Cousin, Mallet, Deveau-Carliet, O ♂, Félix Simons, Petitjean, Thomas, Desse, Boudart, Macron, Robert; *Professeur* : M. Nicq.

### Douai.

SECTION DES BEAUX-ARTS. — *Commission* : M. le Maire, *Président*; MM. Désiré Dubois, ♀ A, *Vice-Président Honoraire*; Quinion-Hubert, *Vice-Président*; Lieutenant-Colonel d'Artillerie, Boca; Cambessédès, Duhem, ♀ A, Lebeau, Gheerbrandt, (M), Lefebvre, Pépe, ♀ I, Stiévenart, Boutique, ♀ A; *Chef du Bureau des Ecoles* : M. Ch. Devred.

*Professeur de dessin de machines et de mécanique appliquée* : M. Goselin, ♀ A, Ingénieur civil; — *d'Architecture* : M. Neveux, ♀ I; — *de Perspective* : M. Neveux, ♀ I; — *de Dessin de Figure* : M. Bourgogne; — *de Peinture artistique* : M. Bourgogne; — *de dessin de plantes et fleurs* : M. Bourgogne; — *d'Ornement* : M. A. Laoust; — *de Dessin élémentaire* : M. Legrand; — *de Peinture et composition décoratives* : M. Legrand; — *de Modelage, Sculpture et composition décorative (Sculpture)* : M. A. Laoust; — *d'Anatomie* : M. A. Laoust; — *d'Histoire de l'Art* : M. Boblin; — *de Sculpture sur bois et sur pierre* : M. Cardosi; — *Cours de Comptabilité et de Tenue des livres* : M. Riémain; — *Cours de Calligraphie* : M. Flament, ♀ A; — *Cours de Sciences* : M. Bertoux, ♀ A; — *Chef de l'atelier du fer* : M. Camus, — *Chef de l'atelier du bois* : M. Dérain.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance* : M. le

Maire, *Président*; MM. Evrard,  $\odot$ A, Lirondelle,  $\odot$ A, et Limbour.  
— M. Cuelenaere,  $\odot$ I, *Directeur*.

*Professeurs*: M. Albert Gillet, *solfège (garçons)*; — Mlle Dubus, *solfège (filles)*; Mlle Gantelme, *vocalisation et chant (hommes et demoiselles)*; — Mlle Gantelme, *piano (demoiselles)*; — M. Heisser, *violin et alto*; — M. Albert Heisser, *violoncelle et contrebasse*; — M. Auguste Bernard, *flûte et saxophone*; — M. Alfred Bernard, *clarinette*; — M. Maréchal, *basson*; — M. Albert Gillet, *piano et accompagnement (jeunes gens)*; — M. Albert Gillet, *hautbois*; — M. Devred, *cor et saxhorn-alto*; — M. Leroux, *trombone à pistons et à coulisse et saxhorns-basses*; — M. Fromont, *cornet à pistons, trompette et saxhorns, soprano et contralto*.

### Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission de surveillance des Écoles d'Architecture et de Dessin*: MM. E. Dubuisson, Schelley, Vianne, Guilbert.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE: M. J. Lecocq, *Architecte de la ville, Directeur-professeur*; M. Debacker,  $\ast$ , *Professeur de géométrie*; M. Morel, *Professeur-adjoint*.

Dessin et Peinture: M. Calot,  $\odot$ A., *Directeur-professeur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Directeur*: M. A. Neerman,  $\odot$ A.

*Professeurs*: MM. Girard,  $\odot$ M; E. Théry,  $\odot$ I; A. Melsen, Huot, Vincke, A. Bollaert, G. Rose, Rots, Rouzeré.

### Maubeuge.

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — M. Laurain,  $\odot$ A, *Professeur*.

COURS DE DESSIN ACADÉMIQUE. — M. Hoyaux, *Professeur*.

### Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, ETC.,  
AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

*Membres administrateurs*: MM. le Maire, *Président*; Julien Dècle,  $\ast$ ,  $\odot$ I, *Vice-Président*; Marlière,  $\odot$ A; *Secrétaire*, J. Batigny,  $\ast$ ,  $\odot$ A, J.-B. Foucart, Jh. Déprez, Dupont, Léonard, Lefebvre, Léon Boulanger, Edouard Fromentin; *Secrétaire-surveillant*: M. François Cagnan,  $\odot$ M.

L'Académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres et du secrétaire-surveillant.

*Professeurs.* — M. Iayraud, ✱, †, cours de dessin et peinture ; cours d'esquisse et cours supérieur de jeunes filles. — Mlle Cazin, cours de dessin pour jeunes filles. — M. Maugendre, cours de sculpture et cours d'application aux industries du pays. — M. Dusart, cours d'architecture et de perspective ; cours d'application aux industries du pays. — M. Daigniez, cours de dessin et d'anatomie. — M. Boët, cours de décoration, d'archéologie et d'application aux industries du pays. — M. Simonet, cours d'histoire de l'art.

#### ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

*Conseil d'Administration :* MM. Charles Devillers, O A, adjoint au Maire, *Président* ; Dugardin, *Secrétaire* ; Charles Boucher ; Alfred Trinquet ; Jules Poulain ; Albert Carlier ; Joseph Loison ; *Directeur* : M. Dennery, ✱, O A.

*Professeurs :* MM. Dennery, ✱, O A, *Harmonie* ; Schelbaum, *violin et alto* ; — Fiévet, *violoncelle et contre-basse* ; — Gaubert, O A, *clarinette, saxophone et basson* ; — Alfred Datto, *flûte et hautbois* ; — Cantin, *cor* ; — Martin, O A, *instruments de cuivre à pistons* ; — Léon Copin, O A, *piano supérieur* ; — Mme Fiévet-Hourdequin, *piano élémentaire* ; — Henri Biloir, O A, *solfège supérieur et élémentaire pour les jeunes filles et les garçons* ; — Arthur Lardenois (chargé de cours), *Solfège élémentaire pour les jeunes filles et les garçons*.

#### IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1870. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

#### JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES ou paraissent les Journaux.	TITRES DES JOURNAUX.	Périodicité.
<i>Journaux politiques.</i>		
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.		
Avesnes.....	L'Observateur.....	Tri-hebdoma.
Id.....	Le Patriote.....	Id.
Id.....	L'Observateur (petit format).....	Hebdomadaire
Fourmies.....	Le Journal de Fourmies.....	Bi-hebdomad.
Id.....	Le Courrier de Fourmies.....	Hebdomadaire
Id.....	Le Publicateur Vervinois.....	Id.
Jeumont.....	Le Courrier régional.....	Bi-Hebdomad.
Maubeuge...	La Frontière.....	Hebdomadaire
Id.....	La Sambre.....	Id.
Id.....	La Croix de la Sambre.....	Id.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES DES JOURNAUX.	Périodicité.
<b>ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.</b>		
Cambrai . . . . .	L'Indépendant . . . . .	Quotidien.
Id. . . . .	L'Émancipateur de Cambrai . . . . .	Id.
Id. . . . .	L'Echo du Peuple et de Cambrai . . . . .	Tri-hebdomad.
Id. . . . .	La Gazette de Cambrai . . . . .	Bi-hebdomad.
Id. . . . .	Le Petit Cambrésien . . . . .	Hebdomadaire
Id. . . . .	Le Patriote du Cambrésis . . . . .	Id. . . . .
Caudry . . . . .	Journal de Caudry . . . . .	Bi-hebdomad.
Id. . . . .	Le Caudrésien . . . . .	Hebdomadaire
Le Câteau . . . . .	Le Cambrésis . . . . .	Bi-hebdomad.
Id. . . . .	L'Avenir des trois cantons . . . . .	Id.
Id. . . . .	La Mouche . . . . .	Indéterminée.
<b>ARRONDISSEMENT DE DOUAI.</b>		
Douai . . . . .	L'Indépendant de Douai . . . . .	Tri-hebdomad.
Id. . . . .	L'Echo Douaisien . . . . .	Id.
Id. . . . .	Journal de Douai . . . . .	Id.
Id. . . . .	Douai Républicain . . . . .	Id.
Erchin . . . . .	La Croix d'Erchin . . . . .	Mensuel.
Sin-le-Noble . . . . .	La Quinzaine paroissiale de Sin-le-Noble . . . . .	Bi-Mensuel.
<b>ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.</b>		
Bergues . . . . .	Journal de Bergues . . . . .	Bi-Hebdomad.
Id. . . . .	La Gazette de Bergues . . . . .	Hebdomadaire
Bourbourg . . . . .	Journal de Bourbourg . . . . .	Id.
Dunkerque . . . . .	La Flandre . . . . .	Quotidien.
Id. . . . .	L'Avenir de Dunkerque . . . . .	Id.
Id. . . . .	Le Nord Maritime . . . . .	Id.
Id. . . . .	Le Torpilleur . . . . .	Hebdomadaire
Gravelines . . . . .	Le Gravelinois . . . . .	Id.
Id. . . . .	Le Journal de Gravelines . . . . .	Id.
Hondschoote . . . . .	Le Courrier d'Hondschoote . . . . .	Bi-hebdomad.
<b>ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.</b>		
Bailleul . . . . .	La Bailleuloise . . . . .	Hebdomadaire
Hazebrouck . . . . .	L'Indicateur d'Hazebrouck . . . . .	Bi-hebdomad.
Id. . . . .	Journal d'Hazebrouck . . . . .	Id.
<b>ARRONDISSEMENT DE LILLE.</b>		
Armentières . . . . .	Gazette d'Armentières . . . . .	Quotidien
Id. . . . .	Le Journal d'Armentières . . . . .	Tri-hebdomad.
Fournes . . . . .	Le Petit Fournois . . . . .	Hebdomadaire
Lille . . . . .	Le Grand Echo du Nord et du Pas-de-Calais . . . . .	Quotidien.
Id. . . . .	L'Echo du Nord . . . . .	Id.
Id. . . . .	Le Progrès du Nord . . . . .	Id.
Id. . . . .	Le Courrier populaire . . . . .	Id.
Id. . . . .	Les Affiches et Annonces . . . . .	Id.
Id. . . . .	La Dépêche . . . . .	Id.
Id. . . . .	Le Nouvelliste . . . . .	Id.
Id. . . . .	Le Réveil du Nord . . . . .	Id.
Id. . . . .	La Croix du Nord . . . . .	Id.
Id. . . . .	Het Vlaamsch Kruis (La Croix Flamande) . . . . .	Id.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES DES JOURNAUX.	Périodicité.
ARRONDISSEMENT DE LILLE (suite).		
Lille.....	Supplément de la Croix du Nord.....	Tri-hebdom.
Id.....	Supplément de la Croix du Nord.....	Hebdomadaire
Id.....	La Croix des Comités.....	Id.
Id.....	Supplément de la Croix du Nord polit. et agric.	Id.
Id.....	La Semaine religieuse de Cambrai.....	Id.
Id.....	Le Nord hebdomadaire.....	Id.
Id.....	Le Peuple.....	Id.
Id.....	Grains de Senevé.....	Mensuel.
Id.....	Bulletin de l'Œuvre des Facultés catholiques.	Id.
Id.....	Petite Chronique de la Croix du Nord.....	Id.
Id.....	L'Œuvre électorale.....	Tous les 2 mois.
Roubaix.....	Le Journal de Roubaix (grande édition).....	Quotidien.
Id.....	Le Journal de Roubaix (petite édition).....	Id.
Id.....	L'Avenir de Roubaix-Tourcoing.....	Id.
Id.....	L'Égalité.....	Id.
Id.....	L'Vrai Roubaigno.....	Hebdomadaire
Id.....	La Gazette du Nord.....	Id.
Tourcoing...	L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix.....	Id.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.		
Anzin.....	Le Journal d'Anzin.....	Hebdomadaire
Bouchain...	Le Journal de Bouchain.....	Id.
Condé.....	Le Courrier de l'Escaut.....	id.
Id.....	L'Éclair.....	Id.
Denain.....	Le Journal de Denain.....	Id.
Saint-Amand.	Echo Amandinois.....	Id.
Id.....	L'Union Amandinoise.....	Id.
Valenciennes	L'Impartial du Nord.....	Quotidien.
Id.....	Le Valenciennois.....	Id.
Id.....	Le Guetteur de Valenciennes.....	Hebdomadaire
Id.....	Le Petit Valenciennes.....	Id.
Id.....	Le Journal de Valenciennes.....	Id.
Id.....	La Croix Valenciennoise.....	Id.

### ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que, néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 20 centimes par ligne de 34 lettres caractère gaillarde, l'n pris pour type de justification, conformément à l'arrêté du 4 janvier 1897.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.

## AGRICULTURE.

### CHAIRES DÉPARTEMENTALES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

*Professeur départemental d'agriculture* : M. Alexandre, r. de la Louvière, 84, à Lille. — *Professeurs spéciaux d'agriculture* : MM. Lecomte, à Avesnes; Leroux, à Cambrai; Ducloux, à Valenciennes.

### ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE WAGNONVILLE (près Douai).

L'École pratique d'Agriculture de Wagnonville, située à trois kilomètres des gares de Douai et de Pont-de-la-Deûle, a été fondée conformément à la loi du 30 juillet 1875 pour donner un enseignement agricole à la fois théorique et pratique. Elle forme des agriculteurs, des chefs de culture et prépare aux Ecoles nationales d'Agriculture. La durée des études est de trois ans. Les examens d'admission ont lieu chaque année, le deuxième lundi du mois d'août. Les candidats doivent avoir au moins 13 ans dans l'année d'admission et moins de 18 ans.

*Comité de surveillance et de perfectionnement.* — MM. Grosjean, Inspecteur général de l'enseignement agricole, à Paris, *Président*; Comon,  $\text{☉}$ , Inspecteur de l'agriculture, *Secrétaire*; Mannier, Duriez,  $\text{☉}$ ,  $\text{✠}$ , Morcrette-Ledieu, Alex. Desmoutiers,  $\text{✠}$ , Paul Lepeuple,  $\text{☉}$ , conseillers généraux; Manteau,  $\text{☉}$ , directeur de l'École.

*Directeur*: M. Manteau,  $\text{☉}$ . — *Professeurs. Agriculture*: MM. Jouve-neaux, Ingénieur agronome; *Physique et chimie*: Mollet, Ingénieur agronome; *Sciences naturelles*: Mavré, Ingénieur agronome; *Mathématiques et Français*: Quesnay, instituteur-comptable; *Vétérinaire*: Gare, chargé du cours d'extérieur et de médecine vétérinaire; *Surveillant*: Vallez, instituteur-surveillant; *Travaux pratiques*: Féra, chef de pratique; *Horticulture*: Lorette, chef jardinier; *Exercices militaires*: un instituteur-surveillant.

### CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des Chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852 portant qu'il serait établi, dans chaque Arrondissement, une Chambre Consultative d'Agriculture dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les Chambres Consultatives d'Agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées, dans l'Arrondissement chef-lieu du département, par le Préfet, et dans les autres Arrondissements par le Sous-Prefet. Elles nomment au scrutin un Vice-président et un Secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des Chambres Consultatives du Département.

Voici la composition de ces chambres :

*Arrondissement d'Avènes.* MM. Pierre Lemaire, Propriétaire et Maire de Gognies-Chaussée, *Vice-Président*; Darche, conseiller général à Bavay, *Secrétaire*; Louis Mariscal, Pharmacien à Doullers; Jules Cuisset, Conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, Agriculteur et Brasseur à Aulnoye; Azambre, Propriétaire à Maroilles; Boulangé, ✱, ☉ A, Conseiller général à Salesches; Réal-Boillot, Filateur à Wignehies.

*Arrondissement de Cambrai.* MM. Tribou, O ☼, Agriculteur, à Hem-Lenglet, *Vice-Président*; Herbet, ☼, Agriculteur, Maire d'Haynecourt; Vallez, ☼, Agriculteur, Maire de Briastre; Prevot, Maire de Bévillers; Tamboise-Legentil, ☼, Agriculteur, Maire de Montigny; Le Roy-Dollez, Agriculteur à Crèvecœur; Dehaussy-Dugnonne, ☼, Agriculteur au Cateau.

*Arrondissement de Douai.* MM. Dujardin, ☉ A, Agriculteur à Monchecourt; Renard, Cultivateur, à Sin-le-Noble; Couppé, Maire et Fabricant de sucre à Férin; Brassart, ☼, Cultivateur, à Hornaing; Hector Simon, O ☼, à Beuvry; Mannier, ancien cultivateur, Conseiller général, à Raimbeaucourt; Porcher, *Secrétaire*.

*Arrondissement de Dunkerque.* MM. Lebecque, O ☼, Agriculteur à Coudekerque; Dehaene, ✱, Agriculteur à Wormhout; Waguet, ☼, Agriculteur à Bourbourg; Charles Bollengier, ☼, Agriculteur à Warhem; Oscar Legrand, O ☼, Cultivateur à Spycker; Stevenoot, O ☼, Maire d'Armbouts-Cappel; Belle, ☼, Cultivateur à Bourbourg-Campagne; P. Colas, ☉ A, *Secrétaire*.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* MM. Vandewalle, Maire de Berthen; Bouilliez, ✱, à Merville; Becquaert, Agriculteur à Arnêke; Desmarescaux, ☼, Agriculteur à Eecke; Dequiedt, ☼, Agriculteur à Thiennes.

*Arrondissement de Lille.* MM. Florimond Desprez, O ✱, *Vice-Président*, Deleporte-Bayart, ☉ A, ☼, à Roubaix, *Secrétaire*; Ed. Desbonnets, Négociant en farines, à Lille; Alix Ghestem, ☼, cultivateur à Verlinghem; Narcisse Delattre, ☼, Agriculteur à Houplines; Henri Delerue, Distillateur à Illies; Mulié-Bossus, ☼, Horticulteur-pépiniériste à Neuville-en-Ferrain; Auguste Potié, ☉ A, Agriculteur, Conseiller général à Haubourdin; Dubernard, ☉ A, ☼, Maire de St-André; Nestor Castel, Cultivateur à Hellemmes-Lille; Laden-Flinois, O ☼, à Seclin.

*Arrondissement de Valenciennes.* MM. Caullet, ☉ A, Conseiller général, Agriculteur à Haspres, *Vice-Président*; Emile Davaine, ✱ ☼, Conseiller général à Saint-Amand; Bouchart, Agriculteur à Lecelles; A. Brabant, ✱, Agriculteur à Onnaing; Théophile Jouglet, à Anzin; Ernest Macarez, ✱, ☼, Agriculteur à Haulchin; M. Defernez, ☼, Agriculteur à Condé; Cauvez, Négociant à Raimes; M. Ségard, *Secrétaire*.

## ASSOCIATION AMICALE DES MEMBRES DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE

Siège : 15, rue Faidherbe, Lille.

*Président de droit* : M. le Ministre de l'Agriculture ; *Président d'honneur* : M. Méline, O. . Président du Conseil des Ministres, Fondateur de l'Ordre ; *Présidents honoraires* : M. Vel-Durand, C. , O. , ancien Préfet du Nord, et M. Lauranceau, O. , O. , Préfet du Nord ; *Président* : M. Laurent-Mouchon, O. . Agriculteur à Orchies ; *Vice-présidents* : MM. Coolen, O. , Médecin-vétérinaire à Dunkerque ; Coquelle, O. . A. O. , Agriculteur à Mastaing ; *Secrétaire général* : M. Hector Simon, O. . Producteur de graines de betteraves, à Landas ; *Trésorier* : M. Geerts-Collette, O. . Cultivateur à Camphin-en-Pévèle ; *Membres du conseil* : MM. Tribou, O. . Cultivateur à Hem-Lenglet ; Aimé Stevenoot, O. . Cultivateur à Arbouts-Cappel ; Jean-Baptiste Bonduel, O. . Cultivateur à Sainghin-en-Mélantois ; Laden-Flinois, O. . Cultivateur à Seclin ; Emile Davaine, O. . Agriculteur à Saint-Amand ; Henri Mallez, O. . Cultivateur à Thiant ; Jules Deconinck, O. . I. O. , Négociant à Arras ; Lebecque, O. . Agriculteur à Teteghem.

### SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE (\*).

#### Lille.

#### SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

*Président de droit* : M. le Préfet du Nord ; *Président d'Honneur* : M. René Telliez, O. . Magistrat honoraire, r. des Fleurs, 22, à Lille ; *Président* : M. Coquelle, O. . A. O. , Maire de Mastaing ; *Vice-Présidents* : MM. Boulangé, O. . A. de Salesches, pour Avesnes ; Herbet-Legrue, O. . Cultivateur à Haynecourt, pour Cambrai ; Louis Mannier, Agriculteur à Raimbecourt, pour Douai ; Stevenoot, O. . d'Arbouts-Cappel, pour Dunkerque ; Desmarescaux-Bécuwe, Agriculteur à Caestre, pour Hazebrouck ; Auguste Potié, O. . A. Cultivateur à Haubourdin, et Paul Lepeuple, O. . Cultivateur à Bersée, pour Lille ; N<sup>o</sup> Bulteau, O. . maire de Rumegies, pour Valenciennes ; Hanicotte, O. . de Béthune, pour la Section étrangère. — *Secrétaire général* : M. Dubernard, O. . A. O. , Directeur de la Station agronomique du Nord, maire de Saint-André ; *Secrétaire-Archiviste* : M. Laden-Flinois, O. . Agriculteur à Seclin ; *Secrétaire* : M. Triquet, O. . Cultivateur, à Guemps, (Pas-de-Calais) ; *Trésorier* : M. Deleporte-Bayart, O. . A. O. , Agronome à Roubaix ; *Secrétaire-Adjoint* : M. J. David, 15, r. Faidherbe, à Lille.

---

(\*) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre SCIENCES ET ARTS

## AVESNES.

MM. le Sous-Préfet de l'Arrondissement, *Président d'honneur*; Sandrart, \*, *Président*; François Boulangé, \*, A, *Vice-Président*; Raux, A, *Secrétaire-général*; Louis Garcia, *Secrétaire-adjoint*; Sterbecq, *Tresorier*; Henri Pécard, *Archiviste*; Despaigne, B, *Bibliothécaire*.

## BAILLEUL.

MM. Emile Hié, Maire de Bailleul, *Président*, E. Corty, et P. Becuwe, *Vice-Présidents*; D. Depoorter, *Secrétaire*; Verbaere, *Tresorier*.

## BOURBOURG.

Comprenant les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

MM. le Sous-préfet, *Président d'honneur*; Ed. Hubert Legaigneur, *Président*; Diomède Belle, B, cultivateur, et Fetel-Longueval, O B, *Vice-Présidents*; Vercoustre, *Secrétaire*; P. Joos, A, *Secrétaire-adjoint*; Benjamin Geerssen, *Tresorier-bibliothécaire*.

## DUNKERQUE.

Comprenant les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhout et d'Hondschoote.

*Président d'honneur*: M. le Général de Frescheville, C \*; *Président*: M. le baron de Warenguien; *Vice-Présidents*: (Dunkerque-Est): MM. Auguste Janssen; (Dunkerque-Ouest): Morel-Lefebvre; (canton de Bergues): Normaël; (canton d'Hondschoote): G. Deswarte, B; (canton de Wormhoudt): Elie Bèle; *Secrétaire*: M. Debavelaere; *Tresorier*: M. Louis Sapelier; *Archivistes*: MM. Blanckaert et Demeunynck.

## HAZEBROUCK.

MM. le Sous-Préfet, *Président honoraire*; Bouilliez, \*, *Président*; Bosquillon de Jenlis, *Vice-Président*; Senellart, Vétérinaire, *Secrétaire*; de St-Mart, *Tresorier*.

## CERCLE HORTICOLE DU NORD.

Siège social: Grande-Place, 12, à Lille.

Cette société, fondée en 1868, a pour but d'encourager la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de l'horticulture et de la botanique.

La Société est administrée par un Bureau et un Conseil d'administration. Le bureau tient ses séances le premier lundi de chaque mois, et les Assemblées générales ont lieu le deuxième dimanche de chaque mois.

MM. le Préfet, le Maire de Lille, le Général commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée, *Présidents d'honneur*; — Grolez-Vallet, Horticulteur, à Marcq-en-Barœul, *Président honoraire*; — Victor Druetz, \*, Conseiller d'arrondissement à Lille, *Président*; — Richard-Lesay, †, Docteur en médecine à Lille; C. Massart, Avocat, à Lille; Saint-Léger, B, Directeur des jardins publics de la ville de Lille; Schlachter, Horticulteur à Loos, *Vice-Présidents*; — Emile Mulnard,

Horticulteur, à St-Maurice-Lille, *Secrétaire-Général*; — V. Bérat, Horticulteur à Roubaix, *Secrétaire-adjoint*; — Garbe, Agent-voyer à Lille, *Trésorier*; — Drapier, jardinier-chef à Lomme, *Trésorier-Adjoint*; — V. Chomel,  $\odot$ A, Propriétaire à Lille, *Bibliothécaire*; — Louis Delesalle, horticulteur à Thumesnil, *Bibliothécaire-adjoint*.

*Conseil d'administration*: MM. Becquart, Propriétaire à Lambersart; Bocquet, maraîcher à Loos; Bongard, Professeur d'horticulture à Loos; Bonte, Conseiller d'arrondiss., maire de Lambersart; Castellain, Jardinier, à Lille; Déléarde, Propriét. à Lille; Dupré-Delahaye, Négociant, à Wattignies; Hornain père, Horticulteur à Wattignies; Jésupret, Horticulteur à Marcq-en-Barœul; A. Labbe, Jardinier-chef, à Saint-Maurice-Lille; Joseph Rom, Jardinier-chef, à Lomme; Jules Yseux, horticulteur, à Canteleu-Lambersart.

#### SOCIÉTÉ DES AVICULTEURS DU NORD.

Siège social: Hôtel de France, rue Esquermoise, 77, à Lille.

*Bureau*: MM. A. de la Serre, à Bondues, *Président*; R. Fontaine, à Marcq-en-Barœul; A. Detroy, à Lille, *Vice-Présidents*; — C. Carlier,  $\odot$ , à Haubourdin, *Secrétaire-Trésorier*; — H. Béeli, à La Madeleine, *Secrétaire-Adjoint*.

#### SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'AVESNES.

M. le Sous-préfet, *Président d'honneur*; M. Louis Garcia, Secrétaire de la Sous-Préfecture, *Président*; MM. Caplain,  $\odot$ A, notaire, à Avesnes, Crignon, commis des postes et télégraphes, *Vice-Présidents*; M. Boise, à Etrœungt, *Secrétaire-général*; M. Collard, à Avesnes, *Trésorier*; M. Dehove, à St-Hilaire, *Trésorier-adjoint*.

#### COMICES AGRICOLES D'ARRONDISSEMENT.

LILLE. — Le Comice agricole de l'arrondissement de Lille a été créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.

Le nombre des membres titulaires est de 620, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'arrondissement de Lille.

MM. le Préfet du Nord, *Président d'Honneur*; le Général Commandant le 1<sup>er</sup> corps d'Armée; le Maire de Lille; le chanoine Lasnes, Doyen de St-Maurice, à Lille; le Secrétaire Général du département, *Membres d'honneur*; M. Vallet-Rogez, bd. de la Liberté, 223, à Lille, *Président*. — MM. Amédée Platel, cultivateur, maire d'Haliennes lez-Haubourdin; Couturier, cultivateur à Loos; Cruque, propriétaire à Tourcoing, *Vice-Présidents*. — M. Gervais,  $\ddagger$ , avocat, Square Rameau, 19, à Lille, *Secrétaire-général*; M. Guilbaut-Mathieu, négociant, rue Basse, 45, à Lille, *Secrétaire-adjoint*; M. H. Butin,  $\ast$ , cultivateur, r. St-Sauveur, 11, à Lille, *Trésorier*; M. Nicole, architecte, à Haubourdin, *Archiviste*.

BERGUES. — Le Comice agricole de Bergues, dont les statuts ont été approuvés par M. le Préfet du Nord à la date du 20 mars 1886, a été inauguré solennellement à l'Hôtel-de-Ville, le 25 du même mois.

Cette Société a pour but la défense des intérêts de l'agriculture, le progrès de l'élevage et de la culture dans l'arrondissement de Dunkerque.

Elle compte près de 700 membres ; son siège est à Bergues ; son bureau est composé comme suit :

M. le Sous-Préfet de Dunkerque, *Président d'Honneur* ; M. le Maire de Bergues, *Vice-Président d'honneur de droit* ; M. Léon Claeys, Sénateur, *Président* ; MM. Aimé Stévenot, O<sup>h</sup>, Cultivateur ; Charles Bollengier, <sup>h</sup>, Cultivateur ; Mourmant-Vandewalle, <sup>h</sup>, Cultivateur ; A. Lebecque, O<sup>h</sup> ; Oscar Legrand, O<sup>h</sup>, *Vice-Présidents* ; M. Coolen, O<sup>h</sup>, Vétérinaire, *Secrétaire-Général* ; M. Lynde, Vétérinaire, *Secrétaire-adjoint* ; M. P. Braets, *Secrétaire-archiviste* ; M. Rémy Ryngaert, Instituteur, *Trésorier*.

CAMBRAL. — Le nombre des membres est de 530.

Un Concours est organisé chaque année et a lieu alternativement dans chacun des sept chefs-lieux de canton. Il a eu lieu à Clary en 1891 ; à Iwuy en 1892 ; à Solesmes en 1893 ; à Carnières en 1894 ; à Marcoing en 1895 ; au Cateau en 1896 ; à Cambrai en 1897. Il aura donc lieu à Clary en 1898.

MM. Tribou, O<sup>h</sup>, à Hem-Lenglet, *Président* ; G. Cardon, <sup>h</sup>, Conseiller d'arrondissement, Morcrette-Ledieu, Conseiller Général, et Brisse-Pourpoint, ancien négociant, *Vice-Présidents* ; E. Desmoutiers, <sup>h</sup>, à Crèvecœur, *Secrétaire-général* ; Jacquart aîné, <sup>h</sup>, à Cambrai, *Secrétaire-rédacteur* ; Dessort, <sup>h</sup>, *Secrétaire-adjoint* ; Richard père, <sup>h</sup>, *Trésorier-archiviste*.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DU CAMBRÉSIS. — M. André Derieux, d'Avesnes-lez-Aubert, *Président* ; MM. Lucas, de Sailly et Delabre Adelson, de Rumilly, *Vice-Présidents* ; M. Jacquart aîné, <sup>h</sup>, *Secrétaire-Gérant* ; M. Leroux, professeur d'agriculture, *Secrétaire-Général* ; M. Pelambre, *Secrétaire-Comptable*.

CASSEL. — Comice agricole. — Les statuts datés du 23 juillet 1896 ont été approuvés par M. le Préfet, le 16 septembre suivant et la Société a été inaugurée le 25 novembre de la même année.

M. le Sous-Préfet d'Hazebrouck, *Président d'honneur* ; M. Moeneclaeys, Conseiller général, Maire de Cassel, *Président* ; MM. Félix Haeuw, adjoint au Maire de Noordpeene et Schrévère, Maire de Sainte-Marie-Cappel, *Vice-Présidents* ; M. Gokelaere, Maire de Wemaers-Cappel, *Trésorier* ; M. Tétard, vétérinaire à Cassel, *Secrétaire*.

CONDÉ. — *Union agricole*. MM. Raverdy, <sup>h</sup>, *Président* ; J. Viseur, *Secrétaire-Trésorier*.

DENAIN. — MM. Crépin-Deslinsel, <sup>h</sup>, Agriculteur à Denain, *Président* ; Delcambre-Bridoux, <sup>h</sup>, Brasseur, Conseiller général, *Vice-Président* ; Jules Gouvion, *Secrétaire et Trésorier*.

SAINT-AMAND. — MM. Pierre Bouchart, Cultivateur à Lecelles,

*Président*; Waché, ancien Juge de paix à St-Amand, *Secrétaire*; Alfred Mériaux, propriétaire à St-Amand, *Trésorier*.

STEENVOORDE. — Le Comice agricole du canton de Steenvoorde, dont les statuts ont été approuvés par M. le Préfet du Nord le 2 décembre 1891, a été inauguré le 12 mars 1892.

Cette Société a pour but de seconder le développement des progrès de l'agriculture dans la circonscription qu'elle embrasse. A cet effet, elle tient chaque année un concours, distribue des récompenses, ouvre des conférences, publie un bulletin compte-rendu des séances.

Elle compte près de 200 membres; son siège est à Steenvoorde.

M. Deleporte-Bayart,  A, , agronome, secrétaire de la société des Agriculteurs du Nord à Roubaix, *Président d'Honneur*; M. Outters, conseiller général, maire de Steenvoorde, *Président*; MM. Decanter, conseiller d'arrondissement, maire de Boeschèpe, Desmarescaux Louis, , agriculteur à Eecke, *Vice-Présidents*; M. Cattoen Henri, de Steenvoorde, *Secrétaire-Trésorier*.

VALENCIENNES. — MM. Ernest Macarez,  , *Président*; Albert d'Haussy, *1<sup>er</sup> Vice-Président*; Pierre Hayez *2<sup>e</sup> Vice-Président*; Ed. Bultot,  A, *Secrétaire*; A. Ducloux, *Secrétaire-Adjoint*.

#### HERD-BOOK FLAMAND.

Le Comice agricole de Bergues a fondé en 1886 un livre généalogique, ou *Herd-Book flamand*, pour l'inscription des animaux de l'espèce bovine flamande pure. Ce livre a pour but d'assurer le maintien de la pureté de cette précieuse race laitière et de contribuer à son amélioration par une sélection intelligente et continue.

*Président d'honneur*: M. le Préfet du Nord; *Vice-Présidents d'honneur*: MM. les Sous-Préfets de Dunkerque et d'Hazebrouck.

*Président*: M. Claeys, Sénateur, Président du Comice agricole de Bergues, fondateur.

*Membres pour l'arrondissement de Dunkerque*: MM. Hubert-Legaigneur, Président de la Société d'agriculture de Bourbourg; Aimé Stévenot,  ; Mourmant-Vandewalle, ; Ch. Bollengier , A. Lebecque,  , Vice-Président du Comice agricole de Bergues; Stanislas Ardaens, , agriculteur à Pitgam; Emery Waguët, , agriculteur à Bourbourg-Campagne; Albert Dehaene, agriculteur à Wormhout; Ferdinand Galloo, agriculteur à Quaëdyre.

*Membres pour l'arrondissement d'Hazebrouck*: MM. Baeye, , cultivateur à Strazeele; Decouvelaere, cultivateur à Renescure; Gruson-Cousin, , cultivateur à Estaires; Senellart, vétérinaire à Hazebrouck; Depoorter, vétérinaire à Bailleul; Evariste Vandewalle, agriculteur et maire de Berthen; Fortuné Lechene, agriculteur à Bavinchove; Desmarescaux, , agriculteur à Eecke.

*Membres pour la Société des agriculteurs du Nord*: MM. Pollet,  , vétérinaire départemental à Lille; Deleporte-Bayart,  A, ,

agronome à Roubaix ; Bonduel, O , agriculteur à Sainghin-en-Mélantois

*Secrétaire* : M. Coolen, O , Secrétaire général du Comice agricole de Bergues, vétérinaire à Dunkerque. — *Trésorier* : M. Oscar Legrand, O , agriculteur à Spyker.

## HARAS.

Le département du Nord fait partie du VI<sup>e</sup> arrondissement des Haras.

L'Administration des Haras a placé en 1897, dans le Nord, 23 étalons, répartis comme suit : Bourbourg, 5, dont 1 demi-sang, 1 pur sang, 3 de trait ; Bergues, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait ; St-Amand, 4 dont 2 demi-sang, 2 de trait ; Avesnes, 4 dont 2 demi-sang, 2 de trait ; Maubeuge, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait ; Berlaimont, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait.

L'Administration a, en outre, approuvé : 35 étalons qui ont touché 12,700 fr., et en a autorisé 15. De plus, 92 étalons ont reçu le certificat prévu par la loi du 14 août 1885, les autorisant à faire la monte, en 1898, dans le département du Nord.

*Inspecteur général* : M. Eugène Hornez, , , A, , à Paris ; *Directeur* : M. d'Humières, , O , à Compiègne.

## ART VÉTÉRINAIRE.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 127, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 9 ; Lille, 38 ; Cambrai, 18 ; Avesnes, 25 ; Douai, 10 ; Valenciennes, 21 ; Hazebrouck. 6.

### Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.

Ce service est institué dans le département du Nord depuis le 8 mars 1877. Tous les vétérinaires en font partie. Ils sont désignés sous la dénomination de vétérinaires sanitaires des épizooties.

*Vétérinaire du département du Nord, délégué chef du service sanitaire* : M. Pollet, , , r. Jeanne-Maillotte, 20, à Lille. — *Vétérinaires d'arrondissement* : MM. Despagne, à Avesnes ; Dubois, à Cambrai ; Garet, à Douai ; Coolen, O , à Dunkerque ; Sénellart, à Hazebrouck ; Moutier, au Quesnoy ; Hocque, à Valenciennes.

### Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.

*Président* : M. J. Pollet, , , r. Jeanne-Maillotte, 20, à Lille.

## INDUSTRIE. — COMMERCE.

### EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

Un arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, en date du 30 octobre 1896, a constitué le comité départemental du Nord.

Les sénateurs et les députés sont de droit membres de ces comités dans les départements où ils ont été élus. Les députés font partie du sous-comité de leur arrondissement.

Nous avons reproduit dans l'Annuaire de 1897 la liste complète, extraite du *Journal officiel* du 2 décembre 1896, des membres composant les sous-comités des divers arrondissements.

Nous donnons ci-après les noms des nouveaux membres qui ont été adjoints aux sous-comités pendant l'année 1897, ainsi que la composition du bureau du comité départemental et de chacun des sous-comités d'arrondissement.

#### *Comité départemental.*

*Président* : M. Sculfort, président du Conseil général; — *Vice-Présidents* : MM. Thiriez, président du Comité cotonnier de Lille; Legros, président de la société industrielle lainière de la région de Fourmies; G. Cornaille, vice-président de la Chambre de commerce de Cambrai; Cavroy, président de la Chambre de commerce de Douai; Trystram, sénateur à Paris; Deregnaucourt, industriel, président du Conseil de prud'hommes d'Hazebrouck, membre de la Chambre de commerce de Dunkerque; Weil-Mallez, député, président de la Chambre de commerce de Valenciennes. — *Secrétaire général* : M. Gustave Dubar, publiciste, membre du Conseil supérieur de l'agriculture, à Lille. — *Secrétaire adjoint* : M. Arquembourg, ingénieur, à Lille.

#### *Sous-comité de l'arrondissement d'Avesnes.*

*Président* : M. Legros, président de la Société industrielle lainière de la région de Fourmies. — *Secrétaire général* : M. Edouard Dubois, publiciste, conseiller général à Avesnes.

*Membres nouveaux* : MM. Alexandre, conseiller d'arrondissement à Maubeuge; Banteignie, conseiller d'arrondissement, à Berlaimont; Boulangé, conseiller général à Salesches; Carlier-Rousseau, conseiller général à Villers-Pol; Charron, Achille, industriel à Felleries; Darce, Ernest, conseiller général à Bavai; Dehove, Joseph, conseiller d'arrondissement à Preux-au-Bois; Deltour, conseiller d'arrondissement à Cousolre; Deparis, conseiller d'arrondissement à Louvignies-Quesnoy; Derkenné, conseiller d'arrondissement à Feignies; Canard, Jules, fabricant de fers à cheval à Louvroil; Goulard, conseiller général à Solre-le-Château; Jennepin, ex-instituteur à Cousolre; Leblond, conseiller d'arrondissement à Fontaine-au-Bois; Marie-Soufflet, conseiller général à Landrecies; Sépulchre, Alexandre, directeur général des forges de Vezin-Aulnoye, à Maubeuge.

### *Sous-comité de l'arrondissement de Cambrai.*

*Président* : M. Georges Cornaille, vice-président de la Chambre de commerce de Cambrai. — *Vice-Président* : M. Paul Bersez, conseiller d'arrondissement, maire de Cambrai. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Hélot, Jules, secrétaire de la Chambre de commerce.

*Membres nouveaux* : MM. Brunel-Pamart, ancien maire de Cambrai ; Corbeaux, ingénieur des ponts et chaussées à Cambrai ; Cuvelier, publiciste à Cambrai ; Lalléant, Augustin, président de la Société de secours mutuels des employés de commerce, à Cambrai ; Lemyre, Gaston, publiciste au Câteau.

### *Sous-comité de l'arrondissement de Douai.*

*Président* : M. Cavroy, président de la chambre de commerce de Douai. — *Vice-Président* : M. Desmaisons, maître de verreries à Aniche. — *Secrétaire* : M. Chappuy, maître de verreries à Frais Marais.

*Membre nouveau* : M. Küss, ingénieur en chef des mines, directeur de l'école des maîtres mineurs de Douai.

### *Sous-comité de l'arrondissement de Dunkerque.*

*Président* : M. Trystram, sénateur à Dunkerque. — *Vice-Présidents* : M. le président de la chambre de commerce de Dunkerque ; M. le maire de Dunkerque ; M. le président du comice agricole de Bergues ; M. le maire de Gravelines. — *Secrétaires* : M. Duriez, conseiller général à Bourbourg ; M. Wemaere, conseiller d'arrondissement à Wormhout ; M. Detraux, membre de la chambre de commerce de Dunkerque. — *Trésorier* : M. G. Vancauwenberghe, président du conseil d'arrondissement, à Saint-Pol-sur-Mer.

*Membres nouveaux* : MM. Lefebvre, principal du collège de Dunkerque ; Quiquet, ancien inspecteur primaire à Dunkerque ; Vandesmet, Adolphe, filateur de jute, maire de Watten.

### *Sous-comité de l'arrondissement d'Hazebrouck.*

*Président* : M. Deregnacourt, industriel, président du conseil de prud'hommes d'Hazebrouck et membre de la chambre de commerce de Dunkerque, à Hazebrouck. — *Vice-Présidents* : MM. Biebnyck, maire de Vieux-Berquin ; Joos, lieutenant-colonel en retraite à Cassel ; Outters, conseiller général, maire et président du comice agricole de Steenvoorde. — *Secrétaire* : M. Desmarescaux, Henri, maire de Caestre.

### *Sous-comité de l'arrondissement de Lille.*

*Président* : M. Thiriez, président du Comité cotonnier de Lille. — *Vice-Président* : M. Eugène Motte, conseiller général à Roubaix. — *Secrétaire* : M. Arquembourg, ingénieur à Lille.

*Membres nouveaux* : MM. Arquembourg, ingénieur à Lille ; Becquart, Henri, membre de la chambre de commerce d'Armentières ; Bolin, Paul, fabricant d'ouates à Comines ; Charvet, Maurice, membre de la chambre de commerce d'Armentières ; Alexandre, professeur départemental d'agriculture à Lille ; Cousin, Vincent, fabricant de fils à coudre à Comines ; Denissel, Oscar, maire de La Bassée ; Devernay, Gustave, conseiller général à Lille ; Fremaux, Léon, secrétaire de la chambre de commerce d'Armentières ; Grélerin, directeur des postes et télégraphes à Lille ; Goudin Charles, constructeur à La Bassée ; Ledoux-Marchand, conseiller d'arrondissement à Allennes-lez-Marais ; Leuridan-Bouche, vice-président de la chambre de commerce d'Armentières ; Margottet, recteur de l'académie de Lille ; Masse-Meurisse, brasseur à Lille ; Parent, ingénieur, directeur d'usine à

Fives-Lille ; Danchin, vice-président de la commission administrative des hospices de Lille ; Robert, Georges, rédacteur en chef du Progrès du Nord à Lille ; Roussel, Edouard, conseiller d'arrondissement à Roubaix ; Schouteten, Charles, tanneur à Comines ; Sion, conseiller d'arrondissement à Halluin ; Van den Heede, Adolphe, horticulteur à Lille.

#### *Sous-comité de l'arrondissement de Valenciennes.*

*Président* : M. Weil-Mallez, député, président de la chambre de commerce de Valenciennes, industriel à Marly. — *Vice-Présidents* : MM. François, directeur général de la compagnie des mines d'Anzin ; Defline, conseiller général, propriétaire et maire à Bruai. — *Secrétaire général* : M. Victor Henry, secrétaire général de la société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.

*Membres nouveaux* : MM. Doutriaux, président de la société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes ; Fromentin, artiste peintre, membre du conseil académique de Valenciennes ; Lemaire, architecte départemental à Valenciennes ; Mallez, conseiller d'arrondissement à Thiant ; Platelle, conseiller d'arrondissement au Rosult ; Sabès, président du tribunal civil de Valenciennes ; Turbot, fabricant de chaînes à Anzin.

### CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Les Membres de ce Conseil, qui habitent le Département du Nord, sont : MM. Trystram, Sénateur, à Dunkerque ; Alfred Girard, Sénateur, à Valenciennes ; Vuillemin, O ✱, ancien Directeur de la Compagnie des mines d'Aniche ; Edouard Agache, ✱, manufacturier à Lille ; le Président de la Chambre de commerce de Lille ; le Président de la Chambre de commerce de Roubaix.

### CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le département sont au nombre de neuf. Elles sont composées comme suit :

**ARMENTIÈRES.** *Président* : M. Edouard Miellez ; *Vice-Président* : M. Leuridan-Bouche ; *Trésorier* : M. Léopold Gille ; *Membres* : MM. H. Becquart, Charvet, Dulac, Lambert, à Armentières ; Duquenne, à La Gorgue, Emile Hié, à Bailleul, Louis Demon, à Merville, N... ; *Secrétaire* : M. Léon Fremaux, Ⓞ A ; *Secrétaire-adjoint* : M. Weeks-teen.

**AVESNES.** *Président* : M. H. Sculfort, ✱, Ⓞ A, à Maubeuge ; *Vice-Président* : M. Boussus, ✱, à Wignehies ; *Trésorier* : M. Paul Pecquériaux, à Avesnelles ; *Secrétaire* : M. Lesaffre, à Ferrière-la-Grande ; *Membres* : MM. Clavon ; Walrand, ✱, à Maubeuge ; Arthur Pecquériaux ; Victor Dubois ; Crapez ; Gobled, à Cousolre ; Paul Legros ; Vautier, ✱, à Maubeuge.

**CAMBRAI.** MM. Ch. Petit, †, *Président* ; Georges Cornaille, *Vice-Président* ; François Mollet, *Secrétaire* ; Jules Hélot, *Trésorier* ; Charles Delloye ; Auguste Gouvin ; René Ledieu ; Jules Maisse ; Vaillant-Pruvot ; Alfred Duroyon ; Ernest Seydoux, ✱ ; Edmond Garin, Ⓞ.

DOUAI. MM. Cavroy, *Président*; Wauthy, *Vice-Président*; Chappuy, *Secrétaire*; Evrard,  $\odot$  A, *Trésorier*; Bregé; Butruille; Delattre,  $\ddagger$ ; Hanotte; Hayez; Lesens; Paix et Piérache, *Membres*; — M. Georges Richart,  $\odot$ , licencié en droit, *Secrétaire-Archiviste de la Chambre*.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *Président d'Honneur*; J.-B. Trystram, *Sénateur, Président honoraire*; L. Herbart,  $\ast$ ,  $\ddagger$ , *Président*; Ch. Collet,  $\odot$  A,  $\ddagger$ , *Vice-Président*; J. Vancauwenberghe-Lemaire, *Trésorier*; G. Decoster, A. Betraux,  $\ddagger$ , A. Deregnacourt, M. Hutter, E. Lemaire, E. Marchand,  $\ast$ , Alf. Petyt,  $\ast$ , J.-B. Trystram fils,  $\ddagger$ , L. Woussen, G. Vancauwenberghe,  $\ast$ , M. Duchateau, Ch. Leurette,  $\odot$  A. — M. G. May,  $\odot$  A, *Secrétaire*; M. Ch. Collet, *Ingénieur*.

LILLE. M. Lauranceau,  $\odot$   $\ast$ ,  $\odot$  I, *Préfet, Président d'honneur*; MM. J. Le Blan,  $\odot$ ,  $\ast$ , r. Solférino, 118, *Président*; É. Delesalle,  $\ast$ , r. de Jemmapes, 98, *Président honoraire*; P. Le Gavrian, bd. de la Liberté, 131, et Ed. Faucheur,  $\ast$ , square Rameau, 13, *Vice-Présidents*; Maurice Bernard, r. de Courtrai, 11, *Trésorier*; A. Masquelier,  $\ast$ , r. de Courtrai, 5; E. Agache,  $\ast$ , r. de Tenremonde, 18; Th. Barrois,  $\ast$ , r. de Lannoy, 63; A. Descamps, bd. de la Liberté, 36; A. Vial, à Armentières; J. Scribe,  $\ddagger$ , r. du Vieux-Faubourg, 27<sup>bis</sup>; L. Danel,  $\odot$   $\ast$ ,  $\odot$  I, C  $\ddagger$ , r. Royale, 85; Alf. Thiriez,  $\ast$ , r. Nationale, 308; H. Decroix, r. Royale, 42; P. Delemer, r. du Magasin, 20; J. Kolb,  $\odot$   $\ast$ ,  $\odot$  I, r. des Canoniers, 10; Horace Dubreucq, r. Pierre Legrand, 268; Barrois-Brame, à Marquillies; N..... — M. V. Clément, r. d'Inkermann, 19 bis, *Secrétaire de la Chambre*.

ROUBAIX. MM. Julien Lagache,  $\ast$ ,  $\odot$  A, *Président*; Louis Cordonnier,  $\ddagger$ , *Vice-Président*; Georges Motte, *Secrétaire élu*; Eloy-Duvillier, *Trésorier*; Voldemar Lestienne, Emile Roussel,  $\odot$  A, François Roussel fils, Ferdinand Leborgne, Bossut-Plichon, Alexandre Vernier, Eugène Motte,  $\ast$ , Florent Carissimo, Charles Pollet, Florin-Chopart,  $\ddagger$ , Auguste Wattinne, Ernoult-Taffin, Edouard Dechenaux et Léon Olivier. — *Secrétaire*: M. Gilbert-Sayet,  $\odot$  A; *Archiviste*: M. Th. Leuridan, C  $\ddagger$ ; *Expéditionnaire*: M. Paul Phalempin.

TOURCOING. MM. E. Jourdain,  $\ast$ , C  $\ddagger$ , *Président*; Désiré, Leurent, *Vice-président*; J. Motte-Bernard, *Secrétaire*; H. Herbaux-Hassebroucq, *Trésorier-archiviste*; P. Lemaître, Scalabre-Delcour, J.-B. Desurmont, Paul Desurmont, Ed. Flipo,  $\ddagger$ , Louis Tiberghien,  $\ddagger$ , Edouard Six, Georges Duvillier, Léon Monnier, Floris Lorthois-Motte, N.....

VALENCIENNES. MM. Emile Weil,  $\ast$ , *Président*; Ad. Wagret,  $\ast$ , et F. Billet,  $\ast$ , *Vice-Présidents*; Henri Debrabant, *Trésorier*; J.-B. Mariage,  $\ast$ ; L. Dombre; Alp. Broudehoux; Paul Dupont-Hollande; Eug. Fontellaye; Ab. Boissart; Ernest Corsolle; Jules Turbot. — M. Victor Henry, *Secrétaire*.

## BUREAUX DE CONDITIONNEMENT DE ROUBAIX ET TOURCOING.

### CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX.

Le but du conditionnement est de moraliser les transactions commerciales, et de régulariser la production manufacturière : conditionner une matière textile, c'est doser la quantité d'humidité variable contenue dans cette matière, et déterminer, par une tolérance d'humidité *connue* et *acceptée*, le poids réputé loyal et marchand à facturer. C'est donc une opération minutieuse et essentiellement importante qui sert à régler des intérêts considérables.

Le titrage des fils est la détermination officielle du délié ou degré de finesse des fils.

Le décreusage de la soie et le dégraissage des laines sont des expérimentations qui consistent à enlever les corps étrangers qui chargent et faussent l'exactitude du poids de ces textiles.

La condition publique comprend :

1° Un bureau de pesage spécial pour les matières textiles, institué par un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 27 août 1858;

2° et 3° Un bureau de Conditionnement des soies et des laines créé par un décret du 31 août 1858;

Un autre décret du 45 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons, et a institué un bureau pour le titrage des fils de tous genres;

4° Un service spécial pour le décreusage des soies et le dégraissage des laines et des cotons. Ce service est organisé à Roubaix depuis le 20 octobre 1873.

Ces opérations complémentaires n'ont encore aucun caractère officiel; mais le Ministère du Commerce et de l'Industrie a renvoyé la question à l'étude d'une Commission spéciale, afin de les rendre obligatoires partout sur la demande d'un des intéressés.

La Condition publique de Roubaix, sous le rapport du mouvement, est la plus importante de tous les établissements similaires.

Depuis le 16 octobre 1882, elle est installée au boulevard d'Halluin, dans une belle et vaste construction, appropriée à ses besoins.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement, et restitue *gratuitement*, à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les expériences.

Un comité est chargé de la surveillance de la Condition publique; il est composé de :

MM. C. Decœk, V. Petit et D. Penant, Conseillers municipaux;  
MM. Julien Lagache, \*, Président de la Chambre de Commerce,  
et Georges Motte, Manufacturier.

*Directeur* : M. L. Bipper; *Receveur* : M. A. Destrée; 1<sup>er</sup> *commis* : M. Simoëns; plus 86 employés et agents divers.

### CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE TOURCOING.

La Condition publique de Tourcoing a été instituée par décret du 11 Février 1863 et a été inaugurée le 5 Novembre de la même année.

Le bureau de conditionnement des soies, laines, cotons, etc., ainsi que le bureau de titrage et numérotage métrique des fils, ont été autorisés par décrets du 11 Février 1863 et du 18 Septembre 1865.

Le bureau de pesage spécial pour les matières textiles a été institué par arrêté préfectoral du 12 Septembre 1863.

Un service de décreusage et de lavage permet de déterminer les charges que peuvent contenir les textiles.

Le mouvement d'affaires n'a fait, depuis le début, que suivre un chiffre progressif.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement et restitue gratuitement, à Tourcoing et à Roubaix, les échantillons prélevés pour les expériences.

Par décision du Conseil de surveillance, en date du 29 Avril 1889, les marchandises déposées à la Condition peuvent y séjourner sans aucun frais de magasinage ni d'assurance pendant 25 jours.

Un comité est chargé de la surveillance de la Condition publique; il est composé de :

**MM. Léon Salembien, Vice-Président; Auguste Ducoulombier, Victor Flament, Conseillers municipaux; Herbaux-Hassebroucq, Scalabre-Delcour, Membres de la Chambre de Commerce,**

*Directeur* : M. Arthur Bonte, r. du Conditionnement, 57, à Tourcoing.—  
*Receveur* : M. Alfred Cormant, r. Verte, 60, à Tourcoing.

### SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Les villes de Roubaix et de Tourcoing possèdent une distribution d'eau de rivière et une distribution d'eau de source. La première a été inaugurée le 15 août 1863; la seconde est en exploitation depuis le 1<sup>er</sup> mai 1896. Le volume d'eau que les usines élévatoires peuvent amener en vingt-quatre heures est de 65,000 m. c. La direction de cet important service a son siège à Tourcoing, 147, rue de Lille.

*Directeur* : M. Binet; *Régisseur-Comptable* : M. Aubier; *Inspecteurs* : MM. Massard et Marin; *Chefs d'usine élévatoire* : MM. Duhem, à Bousbecque; Videlaïne, à Roncq; Pauwels, à Pecquencourt.

### INSPECTION DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE.

La loi du 12 juin 1893 sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs est applicable aux manufactures, fabriques, mines, chantiers, ateliers de tout genre et leurs dépendances, ainsi qu'aux théâtres, cirques, magasins et autres établissements similaires, quand il est fait emploi d'appareils mécaniques.

La loi du 2 novembre 1892 relative au travail des femmes, des filles mineures et des enfants est applicable à tous les établissements industriels sans exception, qu'ils soient publics ou privés, laïques ou religieux, même lorsqu'ils ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance.

Le décret-loi du 9 septembre 1848, est applicable aux usines et manufactures.

Les inspecteurs du travail sont chargés de l'exécution de ces lois et, concurremment avec les commissaires de police, de l'exécution de la loi du 7 décembre 1874, relative à la protection des enfants employés dans les professions ambulantes.

Le décret du 13 décembre 1893 a organisé le service de l'inspection du travail. Aux termes de ce décret, le département du Nord fait partie de la 5<sup>e</sup> circonscription d'inspection, formée du département du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

## SERVICE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL.

*Inspecteur divisionnaire* : M. Jaraczewski, r. Jeanne-d'Arc, 60, à Lille.

*Inspecteurs départementaux*. — 1<sup>re</sup> SECTION, formée des cantons Centre, Est, Nord-Est, Sud, Sud-Est et Sud-Ouest, de Lille, cantons de La Bassée, d'Haubourdin, de Pont-à-Marcq et Seclin : M. Herbo, r. Jacquemars-Giélée, 31, à Lille. — 2<sup>e</sup> SECTION, formée des cantons Nord et Ouest de Lille, cantons Est et Ouest de Roubaix, cantons de Lannoy et de Cysoing et de la commune de Marcq-en-Barœul : M. Bauquis, r. des Postes, 91, à Lille. — 3<sup>e</sup> SECTION, formée des cantons de Roubaix Nord-Est et de Tourcoing, moins la commune de Marcq-en-Barœul : M. Gillet, r. Nationale, 126, Tourcoing. — 4<sup>e</sup> SECTION, formée des arrondissements de Douai et de Valenciennes : M. Lefebvre, r. du Quesnoy, 22, à Valenciennes. — 5<sup>e</sup> SECTION, formée des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai : M. Grégoire, avenue de la Gare, 20, à Avesnes. — 6<sup>e</sup> SECTION, formée des cantons d'Armentières et de Quesnoy-sur-Deûle, arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, arrondissement de St-Omer : M. Dezwarte, r. du Faubourg de Lille, 6, à Armentières.

En outre, M<sup>me</sup> Courtet, inspectrice départementale, r. du Marché, 12, à Lille, est chargée de l'inspection des établissements occupant un personnel féminin, dans les cantons de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières.

## COMITÉ LINIER DU NORD DE LA FRANCE.

(Fondé en 1849).

*Présidents honoraires* : MM. Julien Le Blan, O ✱, r. Solférino, 118, et Edouard Agache, ✱, r. de Tenremonde, 18. — *Président* : M. Edmond Faucheur, ✱, square Rameau, 13 ; *Vice-Président* : M. Paul Le Blan, ✱, r. Gauthier-de-Châtillon, 24 ; *Secrétaire général* : M. Em. Gavelle, ✱, I, ✱, r. Solférino, 289<sup>bis</sup> ; *Trésorier* : M. Ch. Delesalle, r. Brûle-Maison, 96 ; *Secrétaire-Adjoint* : M. Eug. Debièvre, A, r. du Faubourg-de-Roubaix, 201.

## SYNDICAT DES FILATEURS DE COTON DU NORD.

*Président* : M. Alfred Thiriez, ✱, r. Nationale, 308 ; *Vice-Président* : M. Georges Motte, à Roubaix ; *Secrétaire général* : M. Ernest Loyer, député, pl. de Tourcoing, 20 ; *Trésorier* : M. J. Le Blan fils, r. Gauthier de Châtillon, 28.

*Membres* : MM. Théodore Barrois, ✱, r. de Lannoy, 63, Fives ; Auguste Wallaert, bd. de la Liberté, 23 ; Lefebvre-Ridez, r. Gambetta, 280 ; Julien Thiriez, r. du Fg-de-Béthune, 61 ; Achille Wibaux, à Roubaix ; Paul Mulliez, à Roubaix ; Georges Du villier, à Tourcoing ; Jean Flipo, à Tourcoing.

## BANQUE DE FRANCE.

SUCCURSALE DE CAMBRAI (*Villes rattachées* : Le Cateau et Caudry). *Directeur* : M. de Brandt. — *Administrateurs* : MM. Alfred Bertrand, Brunel-Pamart, Dubois (de Béthencourt), Duroyon, Lecat, A, Ch. Petit, ✱. — *Censeurs* : MM. Georges Cornaillé, Risbourg, Ernest Seydoux, ✱. — *Caissier* : M. de Wazières. — *Teneur de livres* : M. de Lubac. — *Expéditionnaires* : MM. Lefebvre de Belleperche, O. Danquigny.

SUCCURSALE DE DOUAI. — *Autorisée par décret du 7 janvier 1881.* — M. Jacques, *Directeur*. — M. Monbailly, *Caissier*.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE (*Bureau auxiliaire* : St-Omer). *Établie par décret du 13 juin 1855.* — *Directeur* : M. Pierre Delcourt. — *Administrateurs* : MM. Jean Trystram, ✱, P. Choquet, G. Féron, Ch. Collet, A, ✱, D. Vancauwenberghe-Bellenger, Numa Vancauwenberghe. — *Censeurs* : MM. Fichaux, Josse Marchand, Daniel Dantu, ✱. — *Caissier* : M. S. Petit.

SUCCURSALE DE LILLE (*Ville rattachée* : Armentières). *Directeur* : M. Emile Robin, ✱. — *Administrateurs* : MM. G. Delesalle; A. Descamps; Paul Crepy, ✱, A.C. ✱, Scalbert; Ed. Longhayé ✱; Aug. Masquelier, ✱; A. Wallaert; H. Devilder; Ch. Verley; Crépelle-Fontaine, ✱. — *Censeurs* : MM. Alfred Thiriez, ✱; Le Blan, O ✱; C. Mas. — *Contrôleur* : M. Lefournier. — *Caissier* : M. de Saint-Martin.

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. — *Autorisée par décret du 31 décembre 1867.* — *Directeur* : M. Thoyer-Rozat. — *Administrateurs* : MM. Léon Allart, ✱, Cavrois-Mahieu, Richard Desrousseaux père, J.-B. Desurmout, E. Galpin, Ch. Jonglez, E. Jourdain, ✱, Masurel père, A, Roussel père, ✱, Wattinne-Hovelacque. — *Censeurs* : MM. J. Lagache, ✱, Henry Ternynck, Albert Masurel, A. — *Caissier* : M. Texier. — *Teneur de livres* : M. Serrurier.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. (*Bureau auxiliaire* : Maubeuge); — (*Villes rattachées* : Denain, Avesnes, Avesnelles, Fourmies). *Directeur* : M. Boivin. — *Censeurs* : MM. Sculfort, ✱, A, J. Sirot, A. François. — *Administrateurs* : MM. Dècle, ✱, I, Dupas, P. Dupont, Lecat, ✱, Weil-Mallez, ✱, A, Broudehoux, de Quillaq, ✱. — *Caissier* : M. Péchaud. — *Chef de comptabilité* : M. Vautier.

## BOURSES DE COMMERCE.

Cinq Bourses de commerce existent dans le département du Nord; elles sont établies à Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix et Tourcoing.

BOURSE DE DOUAI. Commissions de constatation du cours des marchandises. — *Président des deux sections* : M. Edmond Butruille.

— 1<sup>re</sup> Section (*Sucres, alcools, mélasses et charbons*) — *Négociants* : MM. Dupire-Piettre; Foucart; Mause; *Courtiers* : MM. Charles Piettre; Fréd. de Bailliencourt; Duforêt; Ego frères; Druelle; Pouille; — 2<sup>e</sup> Section (*grains, graines, farines, huiles et tourteaux*). — *Négociants* : MM. Butruille; Dumont; Raoul Wagner; *Courtiers* : M. Desmoulins-Bertelet.

BOURSE DE DUNKERQUE. — *Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires*. — *Chambre syndicale* : MM. M. Duchateau, *Syndic*; L. De Baecker, 1<sup>er</sup> adjoint; L. Parisis, 2<sup>e</sup> adjoint; C. Duriau, 3<sup>e</sup> adjoint; C. Cabour, 4<sup>e</sup> adjoint. — *Membres* : MM. L. Deman, M. Duchateau, L. Parisis, C. Cabour, C. Duriau, G. Moraël, L. De Baecker, Benj. Morel, D. Alibert, L. Fayol, D. Leroy. — *Courtiers honoraires* : MM. I. Alibert, D. Spiers.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change* : MM. Félix Pajot, *syndic*, r. Basse, 28; Crouan, 1<sup>er</sup> adjoint, r. d'Angleterre, 71; Paul Liagre, 2<sup>e</sup> adjoint, r. du Palais, 13; D'Halluin-Verbiest, r. du Palais, 7; Denoyelle, r. l'Hôpital-Militaire, 40; Piat, r. de Puebla, 18. — *Agents de change honoraires* : MM. Em. Liagre, Verbiest, Paquin, ✽.

BOURSE DE ROUBAIX. — *Administrateurs délégués par la Chambre de commerce* : MM. Eloy Duveillier, Florin Chopart.

BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce* : MM. Emile Destombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel, Ernest Beulque, Jules Florin, Henri Lorthiois, Gustave Glorieux, A. Gust. Desrousseaux, Joseph Flipo, H. Grau fils, Georges Destombes, Gabriel Beulque, Etienne Guéranger.

BOURSE DE VALENCIENNES. — *Commission de constatation du cours des marchandises* (Décret du 22 décembre 1866). MM. F. Billet, ✽, membre de la Chambre de Commerce de Valenciennes, distillateur à Marly, *Président* : Dupas-Brasme, négociant en grains à Valenciennes; Cathelain, courtier en sucres à Valenciennes; Emile Delgrange, courtier à Valenciennes; Ledieu-Durel, courtier à Valenciennes; Edmond Brabant, fabricant de sucre à Onnaing; Georges Delerue, fabricant de sucre à Raismes; Reboux, courtier à Valenciennes; Fr. Quinet, fabricant de chicorée à Quarouble; Albert Sabès, courtier à Valenciennes.

## AGENTS CONSULAIRES ÉTRANGERS EN RÉSIDENCE DANS LE DÉPARTEMENT.

GAMBRAI. — *Espagne* : M. N....., *Vice-Consul*.

CAUDRY. — *États-Unis d'Amérique* : M. Dietiker, *Agent Consulaire*.

DUNKERQUE. — *Allemagne* : M. Eckmann, *Vice-Consul*; — *Angleterre* : M. Taylor, *Consul*; Sigerson, W.O., *Pro-consul*; — *Autriche-Hongrie* : M. Verberckmoes, *Consul*; — *Belgique* : M. L. Dewulf, *Consul*; —

*Brésil* : M. G. Féron, ✠, *Consul* ; — *Bolivie* : M. Majoux ; — *Chili* : M. Antonio de la Fuente, *Consul* ; — *Danemark* : M. Bonvarlet, C✠, *Consul* ; — *Espagne* : M. Marcel Hutter, *Vice-Consul* ; — *États-Unis d'Amérique* : M. B. Morel, *Agent consulaire* ; — *Grèce* : M. G. Féron, ✠, *Consul* ; — *Italie* : M. Sigerson, W. O., *Vice-consul* ; — *Paraguay* : M. Henri Dewulf, *Consul* ; — *Pays-Bas* : M. Ed. Petyt, ✠, *Consul* ; — *Portugal* : M. Gustave Rateau, *Vice-Consul* ; — *République Argentine* : M. Mine, OI, *Consul* ; — *Russie* : M. A. Detraux, ✠, *Vice-Consul* ; — *Suède et Norvège* : M. Ch. Collet, O A, ✠, *Consul* ; — *Turquie* : M. Ed. de Clebsattel, ✠, *Consul* ; — *Uruguay* : M. Paul Collet, *Consul* ; — *Venezuela* : M. Ch. Collet, O A, ✠, *Consul*.

GRAVELINES. — *Suède, Norvège et Danemark* : M. Torris-Duriez, *Vice-Consul*.

LILLE. — *Belgique* : M. Emile Guillaume, *Consul*, parvis Saint-Michel, 9 ; M. Ch.-A. Guillaume, *Chancelier*, parvis Saint-Michel, 9 ; — *Bolivie* : M. Montaigne, *Vice-Consul*, r. Solférino, 316 bis ; — *Brésil* : M. Jules Descamps, *Vice-Consul*, r. Jean-sans-Peur, 16 ; — *Espagne* : M. Venot, ✠, C✠, *Vice-Consul*, boul. de la Liberté, 39 ; — *États-Unis d'Amérique* : M. Grégoire Dubois, *Agent Consulaire*, r. Jean Le Vasseur, 16 ; — *Italie* : N....., *Vice-Consul* ; — *Pays-Bas et Luxembourg* : M. Ledieu-Dupaix, ✠, *Consul*, r. Négrier, 19 ; — *Paraguay* : M. Gaston Pérot, *Consul*, r. de Douai, 11 bis ; — *Perse* : M. E. Vaillant-Herland, O ✠, *Vice-Consul*, pl. de Béthune, 7 ; — *Portugal* : M. Paul Crepy, ✠, O A, C✠, *Vice-Consul*, r. des Jardins, 28 ; — *République Argentine* : M. Henri Caulliez, *Consul*, r. du Molinel, 55 ; — *Suède et Norvège* : M. Palliez-Collin, *Vice-Consul*, r. des Fossés-Neufs, 30 ; — *Uruguay* : Kauffmann, *Consul*, r. Alexandre Leleux, 34 ; — *Vénézuëla* : A. Roger, *Consul*, pl. de Béthune, 7.

MAUBEUGE. — *Belgique* : M. Sépulchre, *Industriel, Consul*.

ROUBAIX. — *Belgique* : M. Allart, ✠, ✠, *Consul* ; — *Danemark* : M. Henry Glorieux, *Vice-Consul* ; — *Espagne* : M. Albert Prouvost, *Vice-Consul* ; — *États-Unis d'Amérique* : M. S.-H. Angell, *Consul*, M. Gaston Thiéry, *Vice-Consul* ; — *Pays-Bas* : M. G. Mathon, *Vice-Consul*.

TOURCOING. — *Belgique* : M. Louis Thaune, ✠, *Consul*, M. Israël-Dupont, *Chancelier*. — *Brésil* : M. Jules Ritaine, *Vice-Consul* ; — *République Argentine* : Jules Ségard, *Vice-Consul*.

VALENCIENNES. — *Belgique* : M. L. Piérard, ✠, *Consul*.

## DEUXIÈME PARTIE.

## DOCUMENTS STATISTIQUES.

**Formation. — Position géographique. — Limites. — Superficie.** — Le département du Nord, comme son nom l'indique, est le plus septentrional de la France. Il a été formé, en 1790, de la totalité ou d'une partie des pays appelés *Flandre française, Flandre flamingante, Hainaut français, Cambrésis*. L'Artois et le Vermandois lui ont donné aussi quelques petits territoires.

Il est compris entre  $0^{\circ}, 13'$  de longitude occidentale et  $1^{\circ}, 54'$  de longitude orientale et entre  $49^{\circ}, 58'$  et  $51^{\circ}, 5'$  de latitude Nord. *Lille*, son chef-lieu, est par  $50^{\circ}, 30' 44''$  de latitude Nord et  $0^{\circ}, 43' 37''$  de longitude Est; *Dunkerque*, par  $51^{\circ}, 2' 11''$  Nord et  $0^{\circ}, 2' 23''$  Est; *Fourmies*, par  $50^{\circ}, 0' 55''$  Nord et  $1^{\circ} 42' 15''$  Est; *Valenciennes*, par  $50^{\circ}, 21' 29''$  Nord et  $0^{\circ}, 32' 52''$  Est.

C'est une longue bande de terre comprise entre la Mer du Nord, la Belgique au Nord, au Nord-Est et à l'Est, les départements de l'Aisne et de la Somme au Sud, et du Pas-de-Calais à l'Ouest. Sa plus grande longueur du S. au N.-O. est de 190 kilomètres environ. Sa largeur varie entre 86 kilomètres et 6 kilomètres, à la hauteur d'Armentières.

La superficie totale du département est de 570,765 hectares; elle est inférieure à celle de 59 autres départements français.

Enfin, le pourtour mesure à peu près 650 kilomètres.

**Côtes.** — La Mer du Nord baigne les côtes du département sur un espace de 35 kilomètres.

Le rivage a complètement changé d'aspect depuis quelques centaines d'années. L'ancien rivage était, d'une manière générale, formé par la ligne de collines qui va d'Ardres à Watten et de Watten par Cassel à Bruges, en séparant les eaux de l'Aa et de l'Yser de celles de la Lys et de l'Escaut. Cette ligne, brisée à certains points, laissait pénétrer la mer par un détroit jusqu'à Saint-Omer, où elle formait le lac Sithiu.

Aujourd'hui, le rivage, reporté à 34 kil. plus au Nord, distance de Saint-Omer à la côte, est nettement déterminé par une ligne presque droite offrant une bande d'estran que le flot couvre et découvre tour à tour sur une largeur de 1 à 2 kil.

La Mer du Nord, sur la côte française, offre alternativement des bancs de sable et des fosses de 10 à 20 mètres de profondeur, qui forment un véritable labyrinthe. Sous l'influence des vents et des flots d'Ouest, quelques-uns de ces bancs changent de niveau, lentement toutefois. Le plus important s'appelle le Hil's-Banck.

Du côté de la terre s'élèvent des dunes de sable d'une hauteur moyenne de 10 mètres, mais qui atteignent parfois 25 mètres. On s'est efforcé de les fixer au moyen de plantes à racines traçantes et d'arrêter ainsi leur marche désastreuse.

Les ports principaux sont Dunkerque et Gravelines.

**Orographie.** — Bien que le mot montagne soit fréquemment employé dans le département, il n'y a, en réalité, que des ondulations dont les plus élevées ne dépassent guère 250 mètres. Ce sont les dernières pentes du plateau de l'Ardenne sur la rive droite de la Sambre, le commencement des collines de Belgique entre la Sambre et l'Escaut, et le prolongement du versant oriental des collines de l'Artois aux sources de l'Escaut et de ses affluents et de l'Yser et de l'Aa.

1° *L'Ardenne* forme un plateau qui couvre le département de ce nom et s'étend sur une partie de la Belgique, dans le grand-duché de Luxembourg et la Prusse Rhénane.

Les plateaux et collines qui s'étendent sur la rive droite de la Sambre sont le prolongement de l'Ardenne Occidentale.

Leur pente générale est dirigée de l'Est à l'Ouest. Le pays, varié, pittoresque, contient des bois tels que les forêts de Fournies, de Trélon. Il diffère complètement, par l'aspect, du reste du département du Nord, mais, s'il est moins monotone, il est aussi moins fertile et moins peuplé.

2° A la source de l'Oise, le faite de la séparation entre les eaux qui s'écoulent dans le bassin de la Seine et celles qui s'épanchent sur le versant de la Mer du Nord, après avoir couru du Sud-Est au Nord-Ouest (monts de la Meuse, Argonne, Ardenne occid.), tourne à l'Ouest et suit cette direction jusqu'aux sources de l'Escaut en séparant la Sambre de l'Oise. Ces collines forment, vers la source de l'Escaut, une sorte de nœud, le *plateau de Saint-Quentin*, d'où partent trois branches : les collines de Picardie à l'Ouest, les collines de la Belgique au Nord-Est et les collines de l'Artois au Nord-Ouest.

Nous n'avons à nous occuper que de ces deux dernières.

3° Les *collines de Belgique* séparent les vallées de l'Escaut et de la Sambre, et filent vers le Nord-Est jusqu'au confluent de cette dernière avec la Meuse à Namur; de là, jusque vers Maëstricht, point où commence la grande plaine de l'Allemagne du Nord (Pays-Bas et Allemagne). Leur plus grande hauteur, en France, est d'à peu près 150 mètres. Ce sont des ondulations aux sommets larges

et plats. Elles côtoient la Sambre par des escarpements abrupts, des pentes brusques, ravinées, tandis que, du côté de l'Escaut, elles descendent en pentes douces et allongées. En certains endroits, elles sont recouvertes de bois comme la forêt de Mormal, qui a 9,200 hectares. Leurs vallées offrent de gras pâturages et des cultures.

4° Les *Collines de l'Artois*, qui se dirigent des sources de l'Escaut, entre ce fleuve et la Somme, pour finir au cap Grisnez, n'appartiennent au département du Nord que par leur versant oriental. Ces hauteurs, dont l'altitude dépasse rarement 150 ou 200 mètres, et qui, vers la mer, n'ont que 50 mètres, ne sont, en réalité, qu'un dos de pays sans faite bien marqué. Si du côté de la Somme le relief est assez apparent, il n'en est pas de même dans le bassin de l'Escaut, où le sol n'offre que de longues plaines inclinées vers la Mer du Nord et qui ne tardent pas à se confondre avec le pays entièrement plat.

5° On trouve aussi dans le département des hauteurs isolées qu'on désigne sous le nom un peu prétentieux de monts : Tels sont les monts Cassel, des Récollets (175<sup>m</sup>), des Cats (158<sup>m</sup>), du Mont-Noir (130<sup>m</sup>), de Steenvoorde, de Boeschèpe, de Pèvèle (107<sup>m</sup>). Ils dominent la plaine de Flandre, et, de leurs sommets, grâce à leur isolement, on jouit d'une vue étendue sur les campagnes du département du Nord et de la Belgique.

**Hydrographie.** — I. FLEUVES ET RIVIÈRES, CANAUX. — Un grand nombre de cours d'eau arrosent le département du Nord. Ils appartiennent à quatre bassins, ceux de la Meuse, de l'Escaut, de l'Yser et de l'Aa, tous situés sur le versant de la Mer du Nord.

I. Le *bassin de la Meuse* ne fait partie du département que par la vallée de la *Sambre*.

La *Sambre* prend sa source au bois de Cartignies, près du Nouvion-en-Thiérache (Aisne), dans des collines d'une altitude de 200 mètres.

Après un parcours de quelques kilomètres de l'Est à l'Ouest, elle tourne brusquement vers le Nord-Ouest, un peu avant d'entrer dans le département du Nord, et suit cette direction jusqu'à la fin de son cours. Elle arrose le nord du département de l'Aisne, pénètre dans le département du Nord à 5 ou 6 kilom. en amont du village de Catillon. Elle arrose ensuite Landrecies, Pont-sur-Sambre, Maubeuge, sort de France à une petite distance de Jeumont. Elle passe à Charleroi et tombe enfin dans la Meuse, à Namur (Belgique).

La longueur de son cours est de 180 kilom., dont 126 en France. La navigation commence à Landrecies et est facilitée par des travaux de canalisation à écluses.

D'un autre côté, la Sambre est réunie à l'Oise par le *canal de la Sambre à l'Oise*. Il a une longueur totale de 67 kilom., dont 13 dans le département du Nord.

La vallée de la Sambre, qui offre dans le Nord une pente de 20 mètres, est accidentée et pittoresque, surtout sur la rive droite où s'ouvrent de longues vallées parcourues par des rivières et riviérettes. C'est un pays de bois et de pâturages, d'une fertilité moyenne.

La rive gauche est serrée de près par des escarpements des collines de la Belgique.

La vallée de la Sambre, qui ouvre un passage entre la France et la Belgique, a été le théâtre de grands événements dans les nombreuses guerres de la France avec l'Europe, particulièrement pendant les guerres de la succession d'Espagne (1701-1713) et les campagnes de la Révolution (1793-94).

La Sambre n'a aucun *affluent* important sur la rive gauche. Sur la droite elle reçoit :

1° La *Riviérette* ;

2° La *Petite Helpe* ou *Helpe Mineure*, qui sort des étangs de Trélon, passe à Fourmies, tombe dans la Sambre à 5 kilom. en aval de Landrecies, près de Maroilles, après un cours de 42 kilom. et par une pente de 20 mètres ;

3° L'*Helpe Majeure* ou *Grande Helpe*, qui a sa source en Belgique, au nord du bois de Trélon, près de la commune d'Eppe-Sauvage, passe à Avesnes et se perd dans la Sambre, à 12 kilom. au-dessous de Landrecies, près de Sassegnies ; sa longueur est de 54 kilom. avec 50 mètres de pente ;

4° La *Solre*, dont la source est près d'Aibes, baigne Solre-le-Château, laisse à gauche le plateau de Wattignies et rejoint la Sambre en face du village d'Assevent.

Toutes ces rivières coulent dans un pays accidenté en suivant une direction parallèle et orientée dans le sens de l'Ouest et du Nord-Ouest.

II. Le *bassin de l'Escaut* est limité par les collines de Belgique, de l'Artois et les ondulations qui le séparent des bassins de l'Yser et de l'Aa.

L'*Escaut* prend sa source au pied du mont Saint-Martin, près du Catelet (Aisne), à 4 kilomètres au-dessous du mont Commescaut, d'où il sortait il y a près de deux siècles. Il longe un instant le département de l'Aisne et entre dans le Nord en amont d'Honnecourt. Il traverse le département du Nord en passant par Marcoing, par Cambrai, où il forme plusieurs bras, par Iwuy, Bouchain, Louches, Denain, Valenciennes, Condé. Il entre en Belgique un peu au-dessous du confluent de la Scarpe et des villages de Mortagne et de Maulde, et arrose Tournai, Gand, Anvers. Ses deux

embouchures, le Hond ou Escaut occidental et l'Escaut oriental appartiennent à la Hollande.

L'Escaut, après avoir coulé à peu près dans la direction du Nord, forme, à partir de Condé jusqu'à Audenarde, un coude très ouvert. Arrivé à Gand, il change brusquement de direction et s'infléchit vers l'Est Nord-Est jusqu'à Anvers, où il reprend sa direction primitive.

La source de l'Escaut est située à 90<sup>m</sup> d'altitude; sa pente dans le Nord est de 69<sup>m</sup>. Son cours est de 350 kilom., dont 100 kilom. environ en France. Sa largeur est de 20 mètres à Condé et de 500 à Anvers.

La vallée de l'Escaut est légèrement inclinée vers la Belgique et la mer. Elle est surtout formée de plaines basses, marécageuses et fertiles, où abondent les cultures, les herbages et où l'on trouve quelques bois, surtout au N.-O. de Valenciennes, où s'étend la forêt de Saint-Amand (3,274 hectares).

L'Escaut est l'artère fluviale la plus importante du département du Nord. Il est canalisé à partir de Cambrai et sert au transport des produits de l'agriculture, des métaux, de la houille. Le mouvement de la navigation y est considérable. Les premiers travaux de canalisation datent du XVIII<sup>e</sup> siècle (1750-1788) et ont été notablement perfectionnés depuis cette époque.

Il se détache de l'Escaut :

1<sup>o</sup> Le canal de Saint-Quentin, qui va de Cambrai à Chauny. Sa longueur dans le Nord est de 26,049 mètres ;

2<sup>o</sup> Le canal de Condé à Mons, 25,280 mètres, dont 5,058 dans le Nord ;

3<sup>o</sup> Un autre canal projeté doit mettre en communication l'Escaut et la Meuse par les vallées de la Selle et de la Sambre.

Affluents de l'Escaut, à gauche :

1<sup>o</sup> La Sensée prend sa source à Eaucourt (Pas-de-Calais), entre dans le Nord à Lécuse, passe à Arleux et finit à Bouchain, après un cours de 50 kilom.

Elle alimente un canal de 25 kilom. qui, partant d'Estrun sur l'Escaut, va à Courchelettes, sur la Scarpe.

2<sup>o</sup> La Scarpe sort par plusieurs sources des collines de l'Artois, dans le Pas-de-Calais, où elle passe à Arras, entre dans le Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Sa longueur dans le département du Nord est de 43,058 mètres; mais tout son cours depuis sa source n'a pas moins de 112 kilom. Elle est large au plus de 24 mètres. Elle est navigable depuis Arras pendant 75 kilom., grâce à dix-huit écluses. Sa vallée, qui a dans le Nord 15 mètres de pente, est marécageuse entre Douai et Saint-Amand, couverte de bois entre Marchiennes et Saint-Amand.

3° La Lys naît à Lysbourg (Pas-de-Calais), dans les collines de l'Artois, passe à Aire et Saint-Venant, sépare le département du Nord du Pas-de-Calais, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, arrose Merville, Estaires, Armentières, sert de frontière entre la France et la Belgique jusqu'à Menin, et continue son cours en Belgique par Courtrai jusqu'à Gand, où elle unit ses eaux à celles de l'Escaut. Son cours est de 205 kilom., dont une centaine en France. Depuis Aire jusqu'à Menin, on compte 72 kilomètres. Sa plus grande largeur est de 35 mètres. Ses eaux sont abondantes et comme les berges sont peu élevées, elles envahissent les campagnes voisines. Le bassin de la Lys n'a pas de ceinture bien marquée, si ce n'est au Nord, où les collines de Cassel le séparent de celui de l'Yser. Partout ailleurs le pays est plat, humide, formé de sable et de marnes, très fertile. A son entrée dans le Nord, la Lys côtoie la forêt de Nieppe, partout ailleurs, ce sont des champs admirablement cultivés et des plantations.

La Lys reçoit à droite :

1° La Lawe. Cette rivière, qui vient du Pas-de-Calais, où elle arrose Lillers, n'a qu'une partie de son cours (2,300 mètres) dans le Nord. Elle tombe dans la Lys en face de La Gorgue ;

2° La Deûle, originaire du Pas-de-Calais (à Carency), où elle est appelée Souchez et où elle baigne la ville de Lens, entre dans le Nord près de Bauvin, passe à Haubourdin, à Lille, à Quesnoy-sur-Deûle et rejoint la Lys vers Deûlémont.

C'est vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle qu'on entreprit les travaux de canalisation qui devaient faire de la Deûle une voie de navigation des plus importantes. On partit de la Scarpe, près de Douai, qu'on dériva sur la Deûle, et on désigna sous le nom de canal de la Deûle la nouvelle ligne de navigation. La Haute-Deûle s'étend du Fort de Scarpe, près Douai, à l'écluse Saint-André, à Lille. Sa longueur est de 15,158 mètres dans le Pas-de-Calais et de 30,547 dans le Nord. La Basse-Deûle, de Lille à Deûlémont, a 16,714 mètres. On donne le nom de Moyenne-Deûle à la partie qui, à Lille, sépare la ville de la citadelle. La navigation y est extrêmement active et consiste en transports de houilles, bois, métaux, grains, pierres, etc.

La Deûle reçoit la Marque à Marquette. Cette rivière a 40 kilomètres de cours et sert de décharge à plusieurs marais. Elle est canalisée depuis Wasquehal. Elle passe à Bouvines et à Marquœu-Bareuil.

La Lys reçoit à gauche :

La Bourre, qui est canalisée depuis le canal de Préaven jusqu'à son confluent dans la Lys à Merville, sur une longueur de 7,370 mètres ;

2° La Becque (ruisseau) de Vieux-Berquin, qui prend naissance à Strazeele et finit près de Merville ;

3° La Meteren-Becque, qui a sa source au Mont des Cats et se jette dans la Lys au-dessus du pont d'Estaires ;

4° Le ruisseau de Steenwerck, becque dont les sources sont au Mont de Boeschève et au Mont-Noir. Il tombe dans la Lys au-dessous de Sailly (Pas-de-Calais) ;

5° La becque de Nieppe part du Mont de Lille pour finir à Erquinghem.

Il se détache de la Lys des canaux importants :

1° Le canal de Neuffossé, entrepris par Baudouin de Lille au XI<sup>e</sup> siècle dans un but de défense, fut repris par Vauban et achevé de 1750 à 1774. Il a une pente totale de 16 mètres. Il réunit la Lys à l'Aa, d'Aire à Saint-Omer. A Arques (Pas-de-Calais), on remarque l'écluse-ascenseur des Fontinettes, gigantesque travail destiné à supprimer l'obstacle que cinq écluses consécutives opposaient à la rapidité de la navigation.

2° Le canal de la Nieppe, dérivation de la Lys, se joint au canal d'Hazebrouck auprès de la Motte au Bois ; sa longueur est de 9,126 mètres ;

3° Le canal d'Aire à La Bassée appartient au Pas-de-Calais jusqu'à La Bassée, au département du Nord de cette localité à Bauvin sur la Deûle ; sa longueur totale est de 41,145 mètres, mais il n'a que 4,530 mètres dans le Nord.

Affluents de l'Escaut à droite :

1° Le torrent d'Esnes prend sa source à Bertry et passe à Esnes ;

2° L'Erclin sort des bois d'Iwuy et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp de César ;

3° La Selle prend sa source à Moulin (Aisne), entre dans le Nord par Saint-Souplet, passe au Cateau, à Solesmes, à Haspres et Douchy, et se perd dans l'Escaut à Denain. Son cours est de 45 kilomètres. La pente de la vallée est de 55 mètres.

La Selle reçoit le Basuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai. Les deux cours d'eau se réunissent au-dessous du premier moulin de Montay ;

4° L'Ecaillon sort d'un étang à l'entrée de la forêt de Mormal, côtoie au Sud la colline du Quesnoy et se réunit à l'Escaut près du village de Thiant, en amont de Valenciennes. Son cours est de 30 kilomètres ;

5° La Rhônelle (30 kilom.) vient aussi de la forêt de Mormal, passe au Nord du Quesnoy et tombe dans l'Escaut à Valenciennes ;

6° La Hayne, rivière presque entièrement belge puisqu'elle n'a que 4 kilom. en France, se perd dans l'Escaut à Condé.

Elle y reçoit l'Hogneau grossi de l'Aunelle.

L'Hogneau (26 kilom.) coule sur une pente de 55 mètres, depuis La Longueville, en laissant sur sa gauche Bavai, jusqu'à Gussignies. Il pénètre en Belgique, où il passe à Baisieux, rentre dans le département du Nord au-dessus de Crespin.

III. *Les petits bassins de l'Yser et de l'Aa.* — L'Yser prend sa source au territoire de Rubrouck, arrose la Flandre flamande, entre en Belgique en amont de Rousbrugge, mêle ses eaux à celles de l'Yperlé et tombe dans la mer au-dessous de Nieuport, après un cours de 50 kilomètres, dont 18 en France. Il reçoit un certain nombre de ruisseaux sur la rive droite : la Peene-beck, qui passe à Wormhout, la Sale-beck, l'Ey-beck qui passe à Steenvoorde, et en Belgique, la Vlète-beck (Poperinghe), dont la source est dans le département du Nord, et l'Yperlé (Ypres).

L'Aa prend naissance dans le Pas-de-Calais au-dessus du village de Bourth, entre dans le Nord à Saint-Momelin, sert de limite entre ce département et le Pas-de-Calais et se jette dans le port de Gravelines. Sa longueur est de 80 kilomètres, 25 kilomètres pour le Nord. Elle est canalisée à partir de Saint-Omer (32 kilom.) depuis plusieurs siècles. La navigation y est très active.

De l'Aa se détache le canal de la Haute-Colme. Il est formé par une dérivation de la rivière, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Il s'étend sur 24,660 mètres.

A Bergues, il se continue par le canal de la Basse-Colme qui se prolonge jusqu'à Furnes, en Belgique.

Sa longueur, depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres.

La becque d'Hondschoote, qui en est un embranchement, a une longueur de 2,146 mètres.

Le canal de Bourbourg est une autre dérivation de l'Aa. Il commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de Saint-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et Dunkerque, où il débouche dans le bassin du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres. Il sert à la fois à la navigation, au dessèchement et à l'irrigation. Il date de 1670.

La plaine de l'Yser et de l'Aa est basse, unie, humide, formée de tourbières et d'alluvions, presque sous l'eau, sillonnée de canaux d'écoulement, d'aspect monotone, mais fertile et riche.

II. **ÉTANGS ET MARAIS.** — **MOËRES ET WAETERINGUES.** — **DESSÈCHEMENTS.** — Il y a dans le département du Nord un assez grand nombre d'étangs. La plupart se trouvent dans l'arrondissement d'avesnes; quelques-uns dans ceux de Lille et de Cambrai.

Les parties marécageuses abondent. Il faut citer les Moères, grande et petite; les terres qui longent les canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme; les environs de Watten; le Clair-Marais, entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, de 58 hectares 1/2; les marais de la Marque dont une grande partie est en eaux; les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, de Cambrai à Condé; quelques vallées du bassin de la Sambre.

Les Moères sont d'anciens marais vastes, profonds et malsains, situées à 3 mètres au-dessous des terres environnantes. Elles sont les restes d'une lagune marine. La petite Moère occupe une superficie de 176 hectares, la grande Moère de 3,102 hectares dont 1,910 appartiennent à la France et 1.192 à la Belgique.

Les principaux canaux qui déversent les eaux des Moères dans le port de Dunkerque sont le canal des Moères (10,000<sup>m</sup>) et celui de la Cunette (2,300<sup>m</sup>).

Les Waeteringues (rigoles d'eau) forment le système de dessèchement des terres basses du bassin de l'Aa et de ses dérivations. Elles consistent en canaux, digues, écluses, au moyen desquels on rejette à la mer les eaux surabondantes; on empêche les eaux salées de pénétrer dans les terres au moment de la marée haute, et on retient les eaux douces pour les irrigations quand sévit la sécheresse.

Le pays à Waeteringues se compose de toute la lisière de l'arrondissement de Dunkerque dans une longueur d'environ 3 myriam. sur 1 myriam. 8 kilom. de largeur; sa surface est de 38,881 hectares. On a percé des canaux sur un développement de 51 myriamètres.

Les Associations syndicales de dessèchement sont au nombre de 17 et embrassent une superficie de 60,441 hectares.

**Climat.** — Le climat variant suivant les latitudes, l'altitude, le voisinage de la mer et les vents dominants, on peut dire que le climat du département du Nord appartient à deux climats: le climat maritime et le climat continental; et, si l'on se place au point de vue des divisions établies pour le climat de la France, qu'il est vosgien sur la rive droite de la Sambre et séquanien partout ailleurs.

Le climat vosgien se distingue par des extrêmes de froid et de chaud. La température moyenne est de 9° 6. La température moyenne de l'hiver ne dépasse pas 1°, celle de l'été est de 18° ou 19°. Le thermomètre descend jusqu'à -23°, et le nombre des jours de gelée est de 70. Les vents dominants sont ceux du Sud-Ouest et du Nord-Est. Enfin, les pluies sont fréquentes, surtout en automne et au printemps; le nombre de jours de pluie est de 137; la couche annuelle de pluie est de 669 millimètres.

Tout cela s'applique en grande partie à l'arrondissement d'Avesnes.

Le climat séquanien est adouci par l'influence de la mer et de ses courants. La température moyenne est de 10°,9 ; celle de l'hiver est de 3°,95, celle de l'été de 17°,6. Les extrêmes de température atteignent en hiver — 23° et en été + 38°. On y compte environ 50 jours de gelée ; les pluies, qui ont lieu surtout en automne, au printemps et en été, produisent une couche d'eau de 548 millim. en moyenne. Les vents qui soufflent le plus souvent viennent du Sud-Ouest ; le Nord-Est s'y fait fréquemment sentir.

Mais le département, qui est à l'extrémité septentrionale de ce climat, subit les conséquences de sa situation. Aussi offre-t-il quelques particularités. A Dunkerque, la température moyenne de l'année est de 10° ; à Lille, elle est de 9°,7. La hauteur de la couche annuelle d'eau est de 310 millim. à Dunkerque et de 572 millim. à Lille. Le nombre de jours de pluie à Lille est d'environ 160. A Avesnes, la couche de pluie varie entre 600 et 800 millim., et il pleut moins souvent que dans la région des plaines, où la pluie est moins abondante et mieux répartie.

D'une façon générale, on peut dire que le climat du département du Nord est humide et tempéré. Il y a des années où la gelée se fait à peine sentir. Par contre, des hivers, comme celui de 1879-80, ont été très rigoureux ; le thermomètre est descendu à — 25° et même à — 30°.

**Division du Territoire.** — Le département se compose de 667 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

Les tableaux statistiques de ces communes par ordre alphabétique, par canton et par arrondissement, sont portés aux pages 100 et suivantes.

Parmi les 667 communes du département, on compte 66 villes ayant plus de 5,000 âmes ou portant depuis longtemps la qualification de ville. Ces villes sont désignées ci-après dans l'ordre de leur importance :

**LILLE.** Chef-lieu du département ; quartier-général du 1<sup>er</sup> corps d'armée et de la 1<sup>re</sup> division militaire ; siège d'une académie universitaire et d'un tribunal de première instance ; place forte, avec citadelle ; Facultés de l'État : droit, médecine et pharmacie, sciences, lettres ; Facultés libres : théologie, droit, médecine, sciences, lettres ; institut industriel ; école supérieure de commerce ; ville d'industrie et de commerce. — Distance de Paris : 236 kilomètres. — Population : 216,276 habitants.

**ROUBAIX.** Chef-lieu de trois cantons, ville ouverte, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population : 124,661 habitants.

**TOURCOING.** Chef-lieu de trois cantons, ville ouverte, à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population : 73,353 habitants.

**DUNKERQUE.** Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; place fortifiée et port de mer; ville de commerce. — Distance de Lille, 80 kil. — Population : 39,718 habitants.

**DOUAI.** Chef-lieu de sous-préfecture, siège de la cour d'appel; ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889. — Distance de Lille, 33 kil. — Population : 31,397 habitants.

**VALENCIENNES.** Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ancienne place fortifiée avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889. — Distance de Lille, 50 kil. — Population : 29,912 habitants.

**ARMENTIÈRES.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille. — Population : 29,603 habitants.

**CAMBRAI.** Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ancienne place forte avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 25,250 habitants.

**WATTRELOS.** Ville ouverte, à 15 kil. de Lille. — Population : 22,731 habitants.

**DENAIN.** Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 47 kil. de Lille. — Population : 19,916 habitants.

**MAUBEUGE.** Chef-lieu de canton, place fortifiée avec camp retranché, à 87 kil. de Lille. — Population : 19,799 habitants.

**HALLUIN.** Ville ouverte, à 17 kil. de Lille. — Population : 15,781 habitants.

**FOURMIES.** Ville ouverte, à 108 kil. de Lille. — Population : 15,287 habitants.

**CROIX.** Ville ouverte, à 8 kil. de Lille. — Population : 14,338 habitants.

**BAILLEUL.** Chef-lieu de deux cantons; ville ouverte, à 29 kil. de Lille. — Population : 13,449 habitants.

**SAINT-AMAND.** Chef-lieu de deux cantons, à 38 kil. de Lille, ville ouverte. — Population : 13,038 habitants.

**ANZIN.** Ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 12,768 habitants.

**HAZEBROUCK.** Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ville ouverte, à 45 kil. de Lille. — Population : 12,571 habitants.

**HAUTMONT.** Ville ouverte, à 85 kil. de Lille. — Population : 11,336 habitants.

LA MADELEINE. Ville ouverte, à 2 kil. de Lille. — Population : 10,779 habitants.

LE CATEAU. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kil. de Lille. — Population : 10,451 habitants.

MARCO-EN-BAROEUL. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population : 10,392 habitants.

CAUDRY. Ville ouverte, à 72 kil. de Lille. — Population : 9,460 habitants

ROSENDAEL. Ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 8,872 habitants.

LOOS. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population : 8,770 hab.

HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kil. de Lille. — Population : 7,858 habitants.

HOUPLINES. Ville ouverte, à 16 kil. de Lille. — Population : 7,768 habitants.

MERVILLE. Ville ouverte ; chef-lieu de canton, à 36 kil. de Lille. — Population : 7,720 habitants.

COMINES. Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population : 7,527 habitants.

SAINT-POL-SUR-MER. Ville ouverte, à 79 kil. de Lille. — Population : 7,492 habitants.

VIEUX-CONDÉ. Ville ouverte, à 48 kil. de Lille. — Population : 7,125 habitants.

SIN-LE-NOBLE. Ville ouverte, à 35 kil. de Lille. — Population : 6,969 habitants.

HELLEMES-LILLE. Ville ouverte, à 4 kil. de Lille. — Population : 6,967 habitants.

ANICHE. Ville ouverte, à 44 kil. de Lille. — Population : 6,924 habitants.

FRESNES. Ville ouverte, à 50 kil. de Lille. — Population : 6,844 habitants.

RONCQ. Ville ouverte, à 14 kil. de Lille. — Population : 6,726 habitants.

RAISMES. Ville ouverte, à 44 kil. de Lille. — Population : 6,634 habitants.

ESTAIRES. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,569 habitants.

AVESNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ville ouverte, à 92 kil. de Lille. — Population : 6,400 habitants.

SOLESMES. Chef-lieu de canton, à 69 kil. de Lille. — Population : 6,322 habitants.

SECLIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille. — Population : 6,245 habitants.

BRUAY. Ville ouverte, à 52 kil. de Lille. — Population : 6,053 habitants.

SOMAIN. Ville ouverte, à 39 kil. de Lille. — Population : 6,042 habitants.

WIGNEHIES. Ville ouverte, à 107 kil. de Lille. — Population : 5,987 habitants.

GRAVELINES. Chef-lieu de canton; place fortifiée et port de mer, à 87 kil. de Lille. — Population : 5,907 habitants.

MOUVAUX. Ville ouverte, à 10 kil. de Lille. — Population : 5,786 habitants.

LOMME. Ville ouverte, à 6 kil. de Lille. — Population : 5,677 habitants.

NIEPPE. Ville ouverte, à 20 kil. de Lille. — Population : 5,642 habitants.

LYS-LEZ-LANNOY. Ville ouverte, à 14 kil. de Lille. — Population : 5,604 habitants.

BERGUES. Chef-lieu de canton, à 72 kil. de Lille; place fortifiée. — Population : 5,258 habitants.

QUESNOY-SUR-DEÛLE. Chef-lieu de canton, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,254 habitants.

ANNOEULIN. Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population : 5,013 habitants.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille. — Population : 4,481 habitants.

ORCHIES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 25 kil. de Lille. — Population : 4,137 habitants.

LANDRECIÉS. Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 80 kil. de Lille. — Population : 4,069 habitants.

LA BASSÉE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population : 4,017 habitants.

LA GORGUE. Ville ouverte, à 29 kil. de Lille. — Population : 3,968 habitants.

LE QUESNOY. Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée, à 65 kil. de Lille. — Population : 3,872 habitants.

CASSEL. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 51 kil. de Lille. — Population : 3,562 habitants.

HONDSCHOOTE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 78 kil. de Lille. — Population : 3,315 habitants.

MARCHIENNES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 31 kil. de Lille. — Population : 3,246 habitants.

BOURBOURG. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kil. de Lille. — Population : 2,513 habitants.

BAVAI. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 72 kil. de Lille. — Population : 1,960 habitants.

LANNOY. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille. — Population : 1,929 habitants.

**BOUCHAIN.** Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 50 kil. de Lille. — Population : 1,527 habitants.

**MORTAGNE-DU-NORD.** Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. — Population : 1,225 habitants.

### État des divers sols du Département.

Pays de montagnes . . . . .	D
— de collines . . . . .	158,087hect.
— de plaines et de vallons . . . . .	412,836
	<hr/>
	570,923
	<hr/>
Sol riche de terreau . . . . .	78,534hect.
Pays de bruyères ou de landes . . . . .	7,800
Sol de craie ou calcaire . . . . .	84,136
— de gravier . . . . .	1,550
— pierreux . . . . .	55,600
— sablonneux . . . . .	28,600
— argileux . . . . .	280,422
— limoneux ou marécageux . . . . .	34,281
	<hr/>
	570,923
	<hr/>

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour . . . . .	362,451hect.
Prés et pâtures . . . . .	95,991
Bois . . . . .	35,827
Vergers, pépinières et jardins . . . . .	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies . . . . .	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation . . . . .	1,096
Landes, pâtis, bruyères . . . . .	7,568
Canaux de navigation . . . . .	361
Cultures diverses . . . . .	3,731
Superficies des propriétés bâties . . . . .	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc . . . . .	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux . . . . .	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État . . . . .	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics . . . . .	609
	<hr/>
	570,923
	<hr/>

## BUDGET DÉPARTEMENTAL.

## EXERCICE 1897. — BUDGET RECTIFICATIF.

## RECETTES ORDINAIRES.

## CHAPITRE VI. — RESSOURCES ÉVENTUELLES DU SERVICE VICINAL.

## 1° Chemins de grande communication.

	primitives.	définitives.
Art. 2. Contingents et offres des communes.....	234.461 »	245.728 »
— 3. Subventions industrielles.....	27.417 »	27.287 »

## 2° Chemins d'intérêt commun.

— 6. Contingents et offres des communes.....	902.494 »	921.024 »
— 7. Subventions industrielles.....	32.034 »	34.679 »
— 9. Souscriptions particulières.....	1.060 »	1.980 74
Articles non modifiés.....	94.494 40	94.494 40

Total du chapitre VI.....	1291.357 40	1325.492 84
Chapitres non modifiés.....	5595.491 97	5595.491 97

Total des recettes ordinaires.....	6886.849 07	6920.684 78
------------------------------------	-------------	-------------

## RECETTES EXTRAORDINAIRES.

## CHAPITRE XII. — PRODUITS DES BIENS ALIÉNÉS.

Art. 2. Vente de matériaux.....	50 »	1.447 50
— 4. Vente de mobilier hors de service.....	50 »	209 95
Articles non modifiés.....	4.400 »	4.400 »

Total du chapitre XII.....	4.200 »	2.757 45
Chapitres non modifiés.....	4215.023 77	4215.023 77

Total des recettes extraordinaires..	4216.223 77	4217.781 22
--------------------------------------	-------------	-------------

## BUDGET ORDINAIRE.

## DÉPENSES.

CHAPITRE I<sup>er</sup>. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.

(Loi du 40 août 1871; art. 60 et 61).

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
Art. 42.	Mobilier de la Sous-Préf. de Cambrai Acquisition ou répar.	590 »	4.575 »
— 43.	Id. de Douai. Id. ..	590 »	4.160 »
— 44.	Id. de Dunkerque. Id. ..	590 »	20.590 »
— 45.	Id. d'Hazebrouck. Id. ..	500 »	2.400 »
— 46.	Id. de Valenciennes. Id. ..	590 »	4.130 »
— 22.	Mobilier de l'école normale d'instituteurs.....	6.045 »	6.545 »
— 23.	Mobilier de l'école normale d'institutrices.....	4.230 »	5.690 »
— 94.	Achat de meubles pour le Tribunal civil d'Avesnes.....	»	977 50
— 92.	Id. id. de Cambrai.....	»	264 50
— 84.	Achat de meubles pour le Tribunal civil et la Salle d'assises de Douai.....	250 »	620 40
— 93.	Achat de meubles pour le Tribunal civil de Dunkerque... ..	»	4.674 55
— 94.	Id. id. de Valenciennes. ..	»	503 »
— 95.	Id. id. de commerce de Valenciennes.....	»	65 »
— 86.	Prison départementale d'Hazebrouck. Grosses réparations	3.000 »	3.650 »
— 96	Id. de Valenciennes. Id. ..	»	4.417 63
	Articles non modifiés.....	255.221 57	255.221 57
	<b>Total du Chapitre 4<sup>er</sup> .....</b>	<b>271.606 57</b>	<b>303.480 85</b>

## CHAPITRE II. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.

*Travaux, Acquisitions, Echanges, etc.*

Art. 43.	Ecole normale d'instituteurs. Grosses réparations.....	2.150 »	3.176 42
— 44.	Id. d'institutrices. Id. ..	3.262 50	4.362 50
— 27.	Sous-Préfecture de Cambrai. Id. ....	»	4.100 »
— 45.	Id. de Douai. Id. ....	4.350 56	4.750 56
— 28.	Id. de Valenciennes. Id. ....	»	4.137 58
— 46.	Salle d'assises de Douai. Id. ....	500 »	2.333 40
— 29.	Tribunal civil d'Avesnes. Id. ....	»	1.185 50
— 47.	Id. de Douai. Id. ....	1.000 »	2.604 75
— 30.	Id. de Dunkerque. Id. ....	»	4.422 »
— 34.	Id. de Valenciennes. Ids .....	»	4.088 64
— 32.	Tribun. de commerce de Valenciennes. Grosses réparations	»	464 65
	<b>A reporter.....</b>	<b>8.263 06</b>	<b>20.619 67</b>

## CHAPITRE II (Suite).

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
	<i>Report</i> .....	8.263 06	20.619 67
Art. 33.	Caserne de gendarmerie d'Avesnes. Grosses réparations.	»	2.300 »
— 34.	Id. de Cambrai. Id. ..	»	400 »
— 35.	Id. de Carnières. Id. ..	»	650 »
— 36.	Id. de Cassel. Id. ..	»	900 »
— 37.	Id. de Douai. Id. ..	»	4.600 »
— 38.	Id. de Dunkerque. Id. ..	»	4.400 »
— 39.	Id. d'Iwuy. Id. ..	»	664 »
— 40.	Id. de Maubeuge. Id. ..	»	175 »
— 44.	Id. d'Orchies Id. ..	»	800 »
— 42.	Id. de Solesmes. Id. ..	»	358 20
— 43.	Id. de Valenciennes. Id. ..	»	344 »
	Articles non modifiés.....	429.650 47	429.650 47
	<b>Total du Chapitre II</b> .....	<b>437.913 23</b>	<b>462.858 04</b>

## CHAPITRE III. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.

## § 2. — Construction. — Grosses Réparations. — Travaux neufs, etc

Art. 4.	Route N° 4. Plantations.....	4.300 »	4.500 »
— 5.	Id. 5. Id. ....	459 40	805 28
— 7.	Id. 10. Id. ....	186 40	498 64
— 8.	Id. 11. Id. ....	435 70	435 70
— 9.	Id. 43. Restauration de chaussée .....	5.500 »	5.748 »
— 14.	Id. 20. Travaux .....	»	1.500 »
— 14.	Id. 21. Plantations.....	454 53	769 50
	Articles non modifiés.....	34.832 30	34.832 30
	<b>Total du § 2</b> .....	<b>42.868 33</b>	<b>45.789 39</b>
	§ 1 <sup>er</sup> non modifié.....	374 300 »	374.300 »
	<b>Total du Chapitre III</b> .....	<b>444.468 33</b>	<b>447.089 39</b>

## CHAPITRE IV. — CHEMINS VICINAUX.

	Travaux d'entretien de divers chemins de grande communication.....	98.908 91	435.263 91
	Travaux d'entretien de divers chemins d'intérêt commun.....	367.460 63	409.364 88
Art. 202.	Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires.....	40 000 »	49.877 79
	Articles non modifiés.....	2232.563 58	2232.563 58
	<b>Total du Chapitre IV</b> .....	<b>2708.933 42</b>	<b>2797.070 46</b>

	CRÉDITS	
	primitifs.	définitifs.
<b>CHAPITRE VIII. — ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQUES.</b>		
Art. 17. Subventions aux sociétés de secours mutuels.....	24.000 "	34.000 "
Articles non modifiés.....	1085.233 50	1085.233 50
Total du Chapitre VIII.....	1109.233 50	1119.233 50
<b>CHAPITRE XI.</b>		
ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS.		
Art. 6. Entretien d'élèves à l'École centrale des Arts et Manufactures.	4.000 "	4.500 "
Articles non modifiés.....	78.850 "	78.850 "
Total du Chapitre XI.....	82 850 "	83.350 "
<b>CHAPITRE XIV. — INSTRUCTION PUBLIQUE.</b>		
Art. 49. Indemnité départementale aux inspecteurs primaires. — Complément facultatif de l'indemnité obligatoire portée au chapitre I <sup>er</sup> .....	6.500 "	7.300 "
Articles non modifiés.....	194.970 "	194.970 "
Total du Chapitre XIV.....	201.470 "	202.270 "
<b>CHAPITRE XVI. — DÉPENSES DIVERSES.</b>		
Art. 2. Indemnité de logement aux officiers de gendarmerie.....	1.000 "	1.600 "
— 27. Prisons cellulaires. Frais d'études, de concours et dépenses diverses.....	1.422 03	42.922 03
— 34. Commission du travail. Indemnités.....	"	300 "
— 32. Sous-Préfecture de Douai. Achat de cartons et indemnités au personnel.....	"	400 "
Articles non modifiés.....	256.368 30	256.368 30
Total du chapitre XVI.....	258.790 33	274.590 33
<b>CHAPITRE XVII.</b>		
DÉPENSES FACULTATIVES DES EXERCICES ANTÉRIEURS.		
Art. 14. École d'Arts et Métiers de Châlons. Dette de 1896.....	"	112 50
Articles non modifiés.....	77.069 23	77.069 23
Total du Chapitre XVII.....	77.069 23	77.181 73
Rappel du Chapitre I <sup>er</sup> .....	271.606 57	303.480 85
— II.....	137.913 23	162.858 04
— III.....	414.168 33	447.089 39
— IV.....	2708.933 42	2797.070 16
— VIII.....	1109.233 50	1119.233 50
— XI.....	82.850 "	83.350 "
— XIV.....	201.470 "	202.270 "
— XVI.....	258.790 33	271.590 33
Chapitres non modifiés.....	1433.002 79	1433 002 79
Total des dépenses ordinaires.....	6695.037 10	6867.426 79





---

**EXERCICE 1898. — BUDGET PRIMITIF.**


---



---

**RECETTES PAR CHAPITRES.**


---

## BUDGET ORDINAIRE.

Chapitre 1 <sup>er</sup> .	Centimes additionnels ordinaires.....	3.524.221	50
— 2.	Revenus et produits des propriétés départementales.....	74.477	»
— 3.	Produit des expéditions d'anciennes pièces ou d'actes de la Préfect. déposés aux Archives.....	20	»
— 4.	Produit des droits concédés au département.....	44.000	»
— 5.	Subventions pour les dépenses du budget ordinaire.....	4.356.689	10
— 6.	Ressources éventuelles du service vicinal....	4.257.045	10
— 7.	Ressources éventuelles du service des chemins de fer d'intérêt local et des tramways départementaux.....	134.076	47
— 8.	Remboursements d'avances.....	55.985	10
— 9.	Reliquat disponible de l'exercice antérieur sur les recettes du budget ordinaire.....	»	»
	<b>Total des recettes ordinaires.....</b>	<b>6.443.214</b>	<b>27</b>

## BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre 10.	Centimes additionnels extraordinaires.....	2.374.778	»
— 11.	Emprunts.....	1.050.620	»
— 12.	Produit des biens aliénés.....	4.000	»
— 13.	Dons et legs.....	»	»
— 14.	Remboursement des capitaux exigibles et des rentes rachetées.....	133.539	25
— 15.	Recettes accidentelles.....	100	»
— 16.	Reliquat disponible de l'exercice antérieur sur les produits éventuels extraordinaires autres que les emprunts.....	»	»
	<b>Total des produits éventuels extraordinaires autres que les emprunts.....</b>	<b>134.639</b>	<b>25</b>
	<b>Total des recettes extraordinaires....</b>	<b>3.560.037</b>	<b>25</b>
	<b>Rappel des recettes ordinaires.....</b>	<b>6.443.214</b>	<b>27</b>
	<b>Total général des recettes.....</b>	<b>9.973.251</b>	<b>52</b>

---

**DÉPENSES PAR CHAPITRES.**


---

## BUDGET ORDINAIRE.

Chapitre 1.	Depenses obligatoires.....	574.945	»
— 2.	Propriétés départementales immobilières....	57.695	»
— 3.	Routes départementales.....	380.940	»
— 4.	Chemins vicinaux.....	2.513.276	10
— 5.	Chemins de fer d'intérêt local et tramways départementaux.....	134.076	47
	<i>A reporter</i> .....	3.657.932	57

	<i>Report</i> .....	3.657.932 57
Chapitre 6. — Enfants assistés, maltraités ou moralement abandonnés.....		375.000 »
— 7. — Aliénés.....		695.000 »
— 8. — Assistance et hygiène publiques.....		834.945 40
— 9. — Cultes.....		»
— 40. — Archives départementales.....		47.850 »
— 41. — Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.....		80.850 »
— 42. — Encouragements à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.....		486.390 25
— 43. — Subventions aux communes.....		83.500 »
— 44. — Instruction publique.....		474.470 »
— 45. — Cadastre.....		»
— 46. — Dépenses diverses.....		284.849 46
— 47. — Dépenses facultatives des exercices antérieurs.....		40.000 »
Total des dépenses du budget ordinaire.....		<u>6.397.757 38</u>

## BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre 48. — Dépenses imputables sur le produit de centimes extraordinaires.....		2.523.162 49
— 49. — Dépenses imputables sur fonds d'emprunt... ..		4.050.474 »
— 20. — Dépenses imputables sur les produits éventuels extraordinaires.....		433.539 25
Total des dépenses du budget extraordinaire.....		<u>3.706.875 44</u>
Rappel des dépenses du budget ordinaire.....		<u>6.397.757 38</u>
Total général des dépenses.....		<u>10.404.632 82</u>

## BUDGET ORDINAIRE.

## DÉPENSES.

CHAPITRE 1<sup>er</sup>. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.*Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectures.*

Art. 4 <sup>er</sup> . Entretien des bâtiments de l'hôtel et des bureaux de la préfecture.....		22,000 »
— 2 à 5. Entretien des hôtels et des bureaux de sous-préfectures : arrondissement d'Avesnes, 450 fr.; de Cambrai, 700 fr.; de Douai, 480 fr.; de Valenciennes, 700 fr. . . . .		2,330 »
— 6 et 7. Loyer de l'hôtel et des bureaux de la sous-préfecture : de Dunkerque, 3,500 fr.; d'Hazebrouck, 2,800 fr. . . . .		6,300 »
— 8 et 9. Réparations locatives aux bâtiments des sous-préfectures : de Dunkerque, 300 fr.; d'Hazebrouck, 250 fr. . . . .		550 »
<i>Mobilier des Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectures.</i>		
— 10. Préfecture. — Entretien. . . . .		9,000 »
— 44 à 46. Sous-préfectures. — Entretien. — Avesnes, 500 fr. — Cambrai, 590 fr. — Douai, 590 fr. — Dunkerque, 590 fr. — Hazebrouck, 500 fr. — Valenciennes, 590 fr. . . . .		3,360 »
— 47. Frais de bureau de l'Inspecteur d'Académie . . . . .		4,200 »
— 48. Fourniture des imprimés à l'usage des délégations cantonales et de l'Administration académique . . . . .		500 »
— 49. Indemnité aux inspecteurs primaires . . . . .		3,000 »

CHAPITRE 4<sup>er</sup> (suite).

Art. 20. Entretien des bâtiments de l'École normale d'instituteurs de Douai	1,320	°
— 21. Entretien des bâtiments de l'École normale d'institutrices de Douai.	1,400	°
— 22. Mobilier de l'École normale d'instituteurs. — Entretien	2,745	°
— 23. Mobilier de l'École normale d'institutrices. — Entretien	2,400	°

*Casernement de la Gendarmerie.*

— 24 à 57. Entretien des casernes appartenant au département et situées dans les villes ou communes ci-après : Abscon, 150 fr.; Anzin, 300 fr.; Avesnes, 300 fr.; Bailleul, 270 fr.; Berlaimont, 450 fr.; Bouchain, 450 fr.; Cambrai, 400 fr.; Carnières, 400 fr.; Cassel, 200 fr.; Caudry, 450 fr.; Clary, 400 fr.; Denain, 300 fr.; Douai, 400 fr.; Dunkerque, 400 fr.; Flers-Dorignies, 450 fr.; Gravelines, 250 fr.; Hazebrouck, 300 fr.; Hérin, 300 fr.; Iwuy, 200 fr.; Jeumont, 450 fr.; Landrecies, 450 fr.; Lannoy, 200 fr.; Le Quesnoy, 450 fr.; Lille, 3,000 fr.; Masnières, 300 fr.; Maubeuge, 200 fr.; Orchies, 480 fr.; Pont-à-Marcq, 450 fr.; Rosendael, 250 fr.; Roubaix, 400 fr.; Sille-Noble, 200 fr.; Solesmes, 200 fr.; Tourcoing, 250 fr.; Valenciennes, 600 fr.	40,950	°
— 58. Loyer des casernes au nombre de 34	67,335	°
— 59. Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux placés sur ces bâtiments, assurances des risques locatifs, dépenses diverses et imprévues	3,965	°
— 60. Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie. — (Décret du 18 février 1863 : circulaire du 4 avril 1875).	3,450	°

*Cour d'Assises, Tribunaux et Justices de Paix.*

61 à 68. Entretien des bâtiments occupés par les tribunaux, savoir : Tribunal de Lille, 4,500 fr.; d'Avesnes, 250 fr.; de Cambrai, 100 fr.; de Dunkerque, 4,000 fr.; de Douai, 700 fr.; de Valenciennes, 440 fr.; de commerce de Valenciennes, 280 fr.; d'Hazebrouck, 200 fr.	4,470	°
— 69. Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux (non compris le greffe et ses accessoires)	2,400	°
— 70. Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux	38,470	°
— 71. Menues dépenses des justices de paix	9,400	°
72 à 78. Entretien des prisons départementales : Lille, 2,000 fr.; Douai, 4,000 fr.; Avesnes, 500 fr.; Cambrai, 600 fr.; Dunkerque, 500 fr.; Hazebrouck, 400 fr.; Valenciennes, 300 fr.	5,500	°

*Assistance médicale gratuite.*

— 79. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours départemental	5,000	°
--	-------	---

*Police sanitaire des animaux.*

— 80. Service des épizooties. (Loi du 24 juillet 1881 ; règlement d'administration publique du 22 juin 1882)	33,000	°
--	--------	---

*Différends collectifs entre patrons et ouvriers ou employés.*

— 81. Dépenses des comités de conciliation et d'arbitrage. (Loi du 27 décembre 1892, art. 13)	500	°
---	-----	---

CHAPITRE I<sup>er</sup> (suite).*Prisons départementales.*

Art. 82. Construction des prisons cellulaires de Douai et de Loos. (Lois des 3 juin 1875 et 4 février 1893).....	323,500 "
---	-----------

*Frais d'impressions.*

83 et 84. Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, 3,500 fr. — Frais d'impression des cadres pour la formation des listes électorales et des listes du jury, 5,000 fr. . . . .	8,500 "
<b>Total du chapitre I<sup>er</sup> . . . . .</b>	<b>571,945 "</b>

## CHAPITRE II. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.

*Travaux, acquisitions, échanges, etc.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Entretien du bâtiment des archives . . . . .	4,000
— 2. Traitement des architectes du département . . . . .	8,450 "
— 3. Assurance des bâtiments départementaux contre les risques de l'incendie. (Circulaire du 5 mai 1852).....	5,300 "
— 4. Contributions dues pour les propriétés du Département..	2,050 "
— 5. Chauffage et éclairage des bâtiments (corps de garde de la Préfecture) . . . . .	400 "
— 6. Fourniture d'eau pour les propriétés du département....	3,055 "
— 7. Dépenses des services téléphoniques installés dans les bâtiments départementaux.....	4,800 "
— 8. Frais d'illumination et de décoration des édifices départementaux les jours de fêtes publiques . . . . .	5,000 "
— 9. Gages des concierges de la Préfecture et des garçons de bureaux.....	9,500 "
— 10. Gages des gardiens des palais de justice.....	4,400 "
— 11. Caserne de gendarmerie de Clary. — Acquisition. — 48 <sup>e</sup> annuité. . . . .	4,800 "
— 12. Eclairage et chauffage des bureaux de la Préfecture....	15,000 "
— 13. Maison d'arrêt et caserne de gendarmerie d'Avesnes. — Remplacement des compteurs à eau.....	240 "
<b>Total du chapitre II . . . . .</b>	<b>57,695 "</b>

## CHAPITRE III. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.

§ 1<sup>er</sup>. — *Entretien.*

Art 1 <sup>er</sup> Route N <sup>o</sup> 1, de Lille à Valenciennes . . . . .	44,300 "
— 2. — 2, de Lille à Ypres . . . . .	46,200 "
— 3. — 3, de Douai à Tournai . . . . .	7,100 "
— 4. — 4, de Cambrai à Tournai. . . . .	41,800 "
— 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville . . . . .	40,900 "
— 6. — 6, de Landrecies à Chimay. . . . .	36,000 "
— 7. — 7, de Condé à Mons . . . . .	6,300 "
— 8. — 8, de Condé à Saint-Amand. . . . .	7,500 "
— 9. — 9, de Lille à Saint-Omer . . . . .	34,200 "
— 10. — 10, de Valenciennes à Bohain . . . . .	28,100 "
— 11. — 11, de Cambrai à Guise. . . . .	43,300 "
— 12. — 12, d'Avesnes au Quesnoy. . . . .	45,500 "
— 13. — 13, de Maubeuge à Maroilles . . . . .	45,100 "
— 14. — 14, de Lille à la frontière belge. . . . .	23,800 "
— 15. — 15, de Dunkerque à Furnes . . . . .	9,300 "

## CHAPITRE III (suite).

Art. 16. Route N°16, d'Estaires à Lens . . . . .	3,600	•
— 17. — 17, de Morbecque à Aire . . . . .	4,700	•
— 18. — 18, de Béthune à Armentières . . . . .	4,400	•
— 19. — 19, de Roubaix à Tournai et à Saint-Amand . . . . .	28,200	•
— 20. — 20, de Cassel à la frontière belge . . . . .	6,700	•
— 21. — 21, de Bergues à Saint-Momelin . . . . .	12,700	•
— 22. — 22, de Lille à Tourcoing . . . . .	8,100	•
— 23. — 23, de Cambrai à Malplaquet . . . . .	40,400	•
— 24. — 24, d'Hélesmes à la pyramide de Denain . . . . .	5,800	•
— 25. — 25, Ceinture de Maubeuge . . . . .	2,400	•
— 26. — 26, Ceinture de Cambrai . . . . .	2,900	•

## § 2. — Grosses réparations.

Art. 4 <sup>er</sup> Réserve pour travaux imprévus . . . . .	12,000	•
— 2. Dépenses diverses ; confection de plans d'alignements . . . . .	2,640	•
Total du chapitre III . . . . .		<u>380,940</u>

## CHAPITRE IV.

Art. 4 à 54. Subventions pour l'entretien des chemins de grande communication . . . . .	721,158	10
— 52 à 201. Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun de l'ancien et du nouveau réseaux . . . . .	1,675,458	•
— 202. Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires . . . . .	10,000	•
— 203. Réserve pour travaux imprévus . . . . .	10,000	•
— 204. Traitement des agents voyers . . . . .	62,300	(*)
— 205. Dépenses diverses, timbres des mandats, etc . . . . .	3,500	»
— 206. Subvention pour l'établissement de plans d'alignement des chemins de grande communication et d'intérêt commun . . . . .	8,360	•
— 207. Secours aux anciens cantonniers réformés, aux veuves ou aux enfants mineurs des cantonniers décédés . . . . .	10,000	•
— 208. Impressions et frais de bureau . . . . .	9,500	•
— 209. Entretien du matériel, location d'abris pour les rouleaux compresseurs et tonneaux d'arrosage . . . . .	3,000	•
Total du chapitre IV . . . . .		<u>2,543,276</u>

## CHAPITRE V. — CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX.

§ 1<sup>er</sup>. — Chemins de fer d'intérêt local.

## Garanties d'intérêt et d'exploitation.

Art. 4 <sup>er</sup> Ligne de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondshoote . . . . .	38,950	•
— 2. id. Bettrechies à Hon et à Bavai . . . . .	42,310	88
— 3. id. Maubeuge à Villers-sire-Nicole . . . . .	42,439	34
— 4. id. Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marq . . . . .	31,900	•
<i>Frais de contrôle et de surveillance.</i>		
— 5. id. Bapaume à Marcoing . . . . .	547	70
— 6. id. Denain au Catelet . . . . .	2,503	10
— 7. id. Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondshoote . . . . .	2,451	05

(\*) Le complément de crédit de 285.150 fr. est inscrit au budget extraordinaire, chap. XVIII.

## CHAPITRE V (suite).

Art. 8. Groupe du Sud.....	3,875	*
— 9. Ligne de Lourches à Cambrai.....	4,225	"
— 10. id. Maubeuge à Villers-sire-Nicole.....	604	80
— 11. id. Bettrechies à Hon et à Bavai.....	454	"
— 12. id. Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq.....	4,450	"
§ 2. — <b>Tramways départementaux.</b>		
<i>Garanties d'intérêt et d'exploitation.</i>		
— 13. Tramway d'Armentières à Halluin.....	6,805	48
— 14. Tramway de St.-Amand à Hellemmes.....	5,965	92
<i>Frais de contrôle et de surveillance.</i>		
— 15. Tramways du département du Nord. Réseau de Lille...	3,404	80
— 16. id. de Roubaix-Tourcoing.....	1,393	95
— 17. id. de Cambrai à Catillon.....	4,729	10
— 18. id. de Fourmies à Wignehies.....	436	40
— 19. id. de Valenciennes et embranchements divers.	2,972	45
— 20. id. d'Armentières à Halluin.....	1,296	25
— 21. id. de St-Amand à Hellemmes.....	4,600	*
— 22. id. de Saint-Pol-sur-Mer à Dunkerque.....	176	25
— 23. id. de Béthune à Saint-Pol par La Gorgue.....	185	"
<b>Total du chapitre V. . . .</b>	<b>134,076</b>	<b>47</b>

CHAPITRE VI. — ENFANTS ASSISTÉS, MALTRAITÉS  
OU MORALEMENT ABANDONNÉS.A. *Dépenses intérieures.*

Art. 1 <sup>er</sup> Frais de séjour des enfants dans les hospices dépositaires, dépenses de nourrices sédentaires, layettes.....	44,000	"
--	--------	---

B. *Dépenses extérieures.*

— 2. Secours temporaires, pensions des pupilles confiés à des particuliers, primes aux nourriciers, pensions des pupilles placés dans des établissements autres que les hospices dépositaires, fournitures scolaires, frais de vêtements, registres et imprimés, frais de maladie et d'inhumation des enfants placés en nourrice ou en apprentissage, etc.....	322,900	"
— 3 à 6. Indemnités et frais de tournées du personnel.....	8,400	"
<b>Total du chapitre VI. . . . .</b>	<b>375,000</b>	<b>*</b>

## CHAPITRE VII. — ALIÉNÉS.

Art. 1 <sup>er</sup> Dépenses d'entretien des aliénés indigents des deux sexes.	665,000	"
— 2. Frais de transport et de nourriture en route des aliénés indigents, et frais de séjour dans les asiles des autres départements et les hôpitaux du Nord.....	30,000	"
<b>Total du chapitre VII. . . . .</b>	<b>695,000</b>	<b>"</b>

## CHAPITRE VIII. — ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQUES.

Art. 1 <sup>er</sup> Subventions à des Sociétés de charité maternelle.....	4,000	"
— 2. Protection des enfants du 1 <sup>er</sup> âge. (Loi du 23 décembre 1874).....	60,000	"
— 3. Entretien de sourds-muets et aveugles dans les institu- tions spéciales, à Lille et à Ronchin (Circulaire du 2 juin 1834).....	59,000	"
— 4. Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents (Circulaires des 19 septembre 1890, 28 janvier 1891 et 4 <sup>er</sup> décembre 1892).....	6,000	"

## CHAPITRE VIII (suite).

Art. 5. Traitement maritime des enfants rachitiques ou scrofuloux au Sanatorium de St-Pol-sur-Mer.....	40,000	»
— 6. Secours d'extrême urgence .....	6,000	»
— 7. Service de la vaccination .....	4,000	»
— 8. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours communal.....(*)	475,909	10
— 9. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents pour lesquels un recours doit être exercé contre les départements, communes, particuliers, sociétés, corporations, etc. ....	2,000	»
— 10. Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents n'ayant ni le domicile de secours communal ni le domicile de secours départemental (à la charge exclusive de l'État) .....	1,000	»
— 11. Assistance des vieillards et incurables à domicile (Circulaire du 4 <sup>er</sup> août 1888).....	106,000	»
— 12. Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Entretien de mendiants du Nord .....	4,000	»
— 13. Dépôt de mendicité, maison de refuge, de secours ou hospice départemental, établi à Lille, pour les filles repenties. — Subvention du département pour contribuer aux dépenses ordinaires.....	3,000	»
— 14. Subvention à la société cent <sup>le</sup> de sauvetage des naufragés.	4,000	»
— 15. Subvention à l'œuvre de protection des engagés volontaires et autres militaires élevés dans les maisons d'éducation correctionnelle.....	500	»
— 16. Subvention aux sociétés de secours mutuels. (Décret du 26 mars 1852).....	34,000	»
— 17. Bureaux d'assistance judiciaire (Loi du 22 janvier 1851) .....	840	»
— 18. Dépenses du Conseil de salubrité .....	44,400	»
— 19. Mesures contre les épidémies .....	3,000	»
— 20. Subvention à la Soc. génér. pour le patronage des libérés.	400	»
— 21. Subvention à la Société de patronage des libérés adultes des arrondissements de Valenciennes et de Douai.....	400	»
— 22. Subvention à la Société de patronage des jeunes libérés..	1,500	»
— 23. Allocations destinées à venir en aide aux incendiés nécessiteux.	2,000	»
— 24. Secours en faveur des familles des marins pêcheurs morts ou présumés péris à la pêche de la morue.....	500	»
— 25. Secours en faveur de la caisse des familles de marins de Gravelines, morts ou présumés péris à la pêche du poisson frais.....	200	»
— 26. Secours en faveur de la caisse des marins de Dunkerque qui vont à la pêche du poisson frais. ....	500	»
— 27. Subvention à la Société des Sauveteurs du Nord.....	600	»
— 28. Subvention à la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer .....	150	»
— 29. Subvention à l'office vaccino-gène.....	6,000	»
— 30. Subvention à l'Association des Dames françaises .....	400	»
— 31. Allocation aux communes du département pour secours aux pauvres. (Emploi des revenus du legs Génin).....	416	»
— 32. Subvention au Comité de l'enfance de Roubaix.....	200	»
— 33. Subvention en faveur de l'Institution « La Maison du Marin », à Dunkerque .....	500	»
— 34. Subvention en faveur de la Société de l'Enfance abandonnée ou coupable.....	400	»
<b>Total du chapitre VIII</b> .....	<b>834,915</b>	<b>10</b>

(\*) Dépense correspondante aux recettes des communes et des bureaux de bienfaisance

## CHAPITRE IX. — CULTES.

Néant.

## CHAPITRE X. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Art. 1 <sup>er</sup> . Appointements du conservateur et des employés auxiliaires . . . . .	44,350	»
— 2. Dépouillement extraordinaire des archives, etc. . . . .	4,700	»
— 3. Publication de l'inventaire (Circulaire du 12 août 1861) . . . . .	4,300	»
— 4. Inspection des archives communales . . . . .	500	»
Total du chapitre X . . . . .	<u>47,850</u>	»

## CHAPITRE XI. — ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

Art. 1 <sup>er</sup> . Achat et reliure d'ouvrages d'administration pour la préfecture et les sous-préfectures . . . . .	3,000	»
— 2. Subvention à la Commission historique de Lille . . . . .	4,500	»
— 3. Subvention à l'école des maîtres mineurs de Douai . . . . .	4,000	»
— 4. Id. aux élèves de l'école nationale des beaux-arts . . . . .	9,500	»
— 5. Id. aux élèves du conservatoire national de musique et de déclamation . . . . .	3,500	»
— 6. Entretien d'élèves à l'école centrale des arts et manufactures . . . . .	4,000	»
— 7. Entretien d'élèves à l'école des arts et métiers de Châlons et frais de concours . . . . .	2,850	»
— 8. Élèves sages-femmes envoyées à la Faculté de Lille pour y suivre les cours d'accouchement . . . . .	6,000	»
— 9. Cours d'accouchement et traitement du professeur . . . . .	4,500	»
— 10. Subv. à la société des sciences, lettres et arts de Lille . . . . .	4,500	»
— 11. Id. id. des sciences, lettres et arts de Douai . . . . .	500	»
— 12. Id. id. de Valenciennes . . . . .	500	»
— 13. Id. id. d'émulation de Cambrai . . . . .	500	»
— 14. Id. id. d'émulation de Roubaix . . . . .	300	»
— 15. Id. id. Dunkerquoise des sciences et arts . . . . .	500	»
— 16. Id. id. artistique de Roubaix-Tourcoing . . . . .	500	»
— 17. Id. id. géologique du Nord . . . . .	500	»
— 18. Id. id. de géographie du Nord de la France . . . . .	400	»
— 19. Id. id. centrale de médecine . . . . .	800	»
— 20. Id. à l'Institut industriel du Nord. Bourses . . . . .	28,200	»
— 21. Allocation aux élèves boursiers en récompense de leurs envois, et frais de concours pour les bourses . . . . .	4,800	»
— 22. Propagation de la langue française à l'étranger et dans les Colonies. — Subvention à l'association nationale . . . . .	100	»
— 23. Subvention à la société de géographie de Lille . . . . .	400	»
— 24. Ecole d'horlogerie de Cluses . . . . .	400	»
— 25. Subvention à l'Institut Pasteur de Lille . . . . .	8,000	»
— 26. Id. à l'association des membres de l'enseignement . . . . .	400	»
Total du chapitre XI . . . . .	<u>80,850</u>	»

## CHAPITRE XII. — ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE ET A L'INDUSTRIE.

Art. 1 <sup>er</sup> . Dépenses des Chambres consultatives d'agriculture (Décret du 25 mars 1852) . . . . .	4,700	»
— 2. Subvention à la Société d'agriculture du Nord (concours d'animaux reproducteurs de la race bovine) . . . . .	8,500	»
— 3. Id. à la Société régionale d'horticulture du Nord de la France . . . . .	500	»

## CHAPITRE XII (suite).

Art. 4.	Subvention au Cercle horticole du Nord.....	500	»
— 5.	Id. à la Société d'horticulture de Douai.....	500	»
— 6.	Id. à l'Union agricole du canton de Condé....	300	»
— 7.	Id. à la Société d'horticulture de Valenciennes..	500	»
— 8.	Id. au Cercle horticole de Roubaix.....	500	»
— 9.	Id. pour l'amélioration de la culture de la bet- terave.....	3,000	»
— 10.	Supplément de traitement et frais de tournées du pro- fesseur départemental d'agriculture (loi du 16 Juin 1879 et décret du 9 Juin 1880).....	4,500	»
— 11.	Entretien d'élèves à l'école pratique d'agriculture de Wagnonville.....	4,050	»
— 12.	Champs d'expériences agricoles.....	4,000	»
— 13.	Ecole pratique d'agriculture de Wagnonville (Loi du 30 juillet 1875).....	82,680	25
— 14.	Station agronomique de Lille.....	3,000	»
— 15.	Subventions aux comices agricoles.....	21,250	»
— 16.	Dépenses diverses pour les concours.....	4,600	»
— 17.	Culture du lin. — Subvention à titre d'encouragement..	4,000	»
— 18.	Subvention en faveur des courses de chevaux (société hippique).....	5,000	»
— 19.	Primes pour l'élève des chevaux. (Concours départe- mentaux).....	49,400	»
— 20.	Concours agricoles et hippiques.....	4,710	»
— 21.	Entretien d'élèves à l'École supérieure de commerce de Lille.....	2,100	»
— 22.	Encouragement aux vétérinaires.....	300	»
— 23.	Entretien d'élèves aux écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse.....	3,000	»
— 24.	Primes pour la destruction des animaux nuisibles....	4,000	»
— 25.	Subside au Sporting Dunkerquois (Club des régates Dunkerquoises).....	300	»
— 26.	Entretien d'élèves à l'école d'horticulture de Versailles..	1,500	»
— 27.	Subvention au herd-book flamand.....	300	»
— 28.	Subvention à la Société d'horticulture d'Armentières..	500	»
— 29.	Subvention à la Société d'agriculture du canton de Maubeuge.....	500	»
— 30.	Stations d'étalons de Sin-le-Noble et de Cysoing. — Subvention.....	1,100	»
— 31.	Ecole nationale des industries agricoles de Douai. — Bourses.....	4,000	»
— 32.	Subvention à la Société d'apiculture d'Avesnes.....	500	»
— 33.	Subvention à la Société des aviculteurs.....	250	»
— 34.	Gratifications aux gardes-champêtres.....	4,800	»
— 35.	Subvention à la Société horticole d'Haubourdin.....	150	»
— 36.	Subvention au cercle horticole de Rosendaël.....	200	»
— 37.	Allocation aux profess <sup>rs</sup> d'agricult <sup>re</sup> d'arrondissements..	4,500	»
— 38.	Subvention au Comice agricole de Steenwoorde.....	500	»
— 39.	Subvention à l'Union horticole du Canton du Quesnoy..	300	»
— 40.	Subvention au Cercle horticole de Cambrai.....	300	»
— 41.	Commission du travail. — Indemnités.....	300	»
— 42.	Carte agronomique, par M. Ladrière. — Subvention...	300	»
— 43.	Subvention au Comice agricole de Cassel.....	500	»
— 44.	Id. à la Société des Chrysanthémistes de Bailloul	500	»
— 45.	Création d'une station d'étalons à Crespin.....	500	»
<b>Total du chapitre XII . . . .</b>		<b>486,390</b>	<b>25</b>

## CHAPITRE XIII. — SUBVENTIONS AUX COMMUNES.

Art. 1 <sup>er</sup>	Subventions pour l'établissement des pompes à incendie.	3,000	»
— 2.	Subventions pour le service des secours et pensions aux sapeurs-pompiers. (Loi du 5 avril 1851).	4,000	»
— 3.	Subventions pour l'assistance des vieillards infirmes et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers	8,000	»
— 4.	Subventions pour les écoles secondaires de médecine et de pharmacie	44,500	»
— 5.	Subventions pour la révision et le renouvellement du cadastre. (Loi du 7 août 1850).	40,000	»
— 6.	Subventions pour acquisitions, travaux et réparations d'églises, de mairies ou autres édifices communaux, autres que les écoles primaires.	20,000	»
	Total du chapitre XIII	83,500	»

## CHAPITRE XIV. — INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Enseignement supérieur.*

Art. 1 <sup>er</sup>	Subvention à la Faculté de Droit de Lille	300	»
— 2.	d° des Lettres de Lille	300	»
— 3.	d° des Sciences de Lille	300	»
— 4.	d° de médecine et de pharmacie de Lille. — Pensions d'élèves	4,000	»
— 5.	Subvention à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Prix de thèse du doctorat	150	»
— 6.	Indemnité au Secrétaire de l'Académie	500	»
— 7.	Faculté des Lettres de Lille. — Cours de littératures picarde et wallonne	2,000	»

*Enseignement secondaire.*

— 8.	Entretien de bourses dans les collèges et lycées du département	50,000	»
------	---	--------	---

*Enseignement primaire.*

— 9.	Subventions aux communes pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et autres dépenses scolaires	40,000	»
— 10.	Concession de cartes géographiques aux écoles	4,500	»
— 11.	Entretien de bourses à l'école professionnelle d'Armentières	4,500	»
— 12.	Encouragements et récompenses aux instituteurs qui se sont le plus distingués	4,500	»
— 13.	Encouragement spécial à l'enseignement des travaux à l'aiguille, 8 prix de 40 francs aux institutrices	320	»
— 14.	Secours aux anciens instituteurs ou parents d'instituteurs dans le besoin	40,000	»
— 15.	Subventions aux élèves des écoles normales pour achat de trousseaux	5,000	»
— 16.	Indemnités de déplacements et secours aux instituteurs et institutrices qui se trouvent dans le besoin	40,000	»
— 17.	Supplément de traitement à l'inspecteur d'académie, directeur de l'Enseignement primaire et frais de tournées	4,200	»
— 18.	Indemnité départementale aux Inspecteurs primaires. Complément de l'indemnité obligatoire portée au chapitre 4 <sup>er</sup> , alloué à titre facultatif	7,300	»

## CHAPITRE XIV (suite).

Art. 19. Supplément facultatif de traitement aux fonctionnaires des écoles normales.....	8,200	
— 20. Traitement de l'Inspectrice des travaux à l'aiguille dans les écoles publiques.....	2,500	"
— 21. Traitement et frais de déplacements des suppléants instituteurs et institutrices.....	4,600	"
— 22. Frais d'examen du certificat d'études primaires.....	7,500	"
— 23. Fournitures et imprimés divers pour le service de l'instruction primaire.....	3,000	"
— 24. Dépenses du Conseil départemental.....	4,000	"
— 25. Ecoles normales. Abonnements aux journaux scolaires et à d'autres publications.....	4,000	"
— 26. Allocations aux instituteurs adjoints les moins rétribués et réunissant les conditions posées par le Conseil général dans sa délibération du 28 avril 1892.....	27,000	"
— 27. Bourses en faveur des instituteurs pour frais de séjour à l'étranger en vue de l'étude pratique des langues vivantes.....	4,500	"
— 28. Dépenses imprévues.....	500	"
— 29. Frais de publication du Bulletin départemental de l'instruction publique.....	2,800	"
Total du chapitre XIV.....	<u>171,470</u>	"

## CHAPITRE XV. — CADASTRE.

Néant (\*).

## CHAPITRE XVI. — DÉPENSES DIVERSES.

Art. 1 <sup>er</sup> Indemnités de logement aux aumôniers des prisons et des dépôts de sûreté.....	4,800	
— 2. Indemnité de logement au capitaine de gendarmerie de Douai.....	4,000	"
— 3. Avances pour travaux d'intérêt public à la charge des particuliers. (Circulaire du 6 août 1857).....	25,000	"
— 4. Impressions :		
Frais d'impression du procès-verbal des délibérations du conseil général, des rapports de la commission départementale et du Préfet.....	23,600	"
Frais d'impression des budgets et des comptes départementaux et formules diverses de comptabilité.....	4,050	"
Frais d'impression des procès-verbaux des délibérations des Conseils d'arrondissement et des rapports des Sous-Préfets..	750	"
Frais d'impression des cartes d'électeurs..	4,820	"
Impressions diverses. — (Travaux d'intérêt départemental, etc.).....	480	"
— 5. Secours à d'anciens employés ou à leurs familles savoir :	7,350	"
La dame Corman, dont le mari était employé à la Préfecture.....	300	"
La dame Soudant, veuve d'un ancien agent voyer principal.....	400	"
La veuve Bonnelle, concierge aux archives	200	"

(\*) Le crédit de 40,000 fr. est inscrit au chapitre XIII, art. 5.

## CHAPITRE XVI (suite).

La dame Bernard, veuve d'un ancien inspecteur des enfants assistés.....	500	»
M. Cocquillier, ancien chef de bureau adjoint de la Préfecture.....	300	»
La dame Delgrange, dont le mari était employé à la Sous-Préfecture de Valenciennes.....	250	»
M. Foucault, ancien chef de division à la Préfecture.....	1,200	»
M. Ridez, père d'un agent voyer décédé.	300	»
La dame Druetz, veuve d'un chef de division de la Préfecture.....	500	»
M. Coplo, ancien agent voyer.....	300	»
La dame Delcambre, dont le mari était employé à la préfecture.....	300	»
La dame Tembremande, dont le mari était commis au service vicinal.....	300	»
M. Arnold, ancien inspecteur du travail des enfants dans les manufactures...	4,000	»
La dame Vincent, veuve d'un chef de division à la préfecture.....	500	»
M. Torck, ancien sous-chef de bureau à la Préfecture.....	200	»
La dame Dille, veuve d'un agent voyer...	300	»
La dame Guillain dont le mari était employé à la Sous-Préfecture de Dunkerque.	200	»
M. Martinés, ancien commis du service vicinal.....	300	»
Art. 6. Subvention à la Caisse départementale de retraites....	47,162	»
— 7. Subvention au fonds d'abonnement de la Préfecture et des Sous-Préfectures à titre de complément de traitement.	124,900	»
— 8. Gratifications pour belles actions.....	1,400	»
— 9. Subventions aux sociétés de gymnastique.....	500	»
— 10. Subventions aux sociétés de tir.....	1,700	»
— 11. Avance au Trésor des droits et taxes à rembourser par les porteurs d'obligations départementales (Dépense d'ordre correspondant à une recette prévue au chapitre VIII)...	7,485	10
— 12. Dépenses de la commission départementale.....	3,000	»
— 13. Établissement thermal de Saint-Amand. Traitement du médecin inspecteur.....	800	»
— 14. Menues dépenses du Conseil de préfecture.....	2,400	»
— 15. Allocations aux Vérificateurs des Poids et Mesures.....	3,200	»
— 16. Frais de conservation et de garde des pierres lithographiques de la carte départementale au 1/40,000.....	335	95
— 17. Frais de division de cotes de contributions directes entre propriétaires et fermiers.....	6,500	»
— 18. Canal du Grand-Brulle. Redevance à la ville de Valenciennes...	94	75
— 19. Indemnités aux officiers et maîtres de port et aux gardiens de fanaux du port de Dunkerque. (Dépense couverte par une subvention de la Chambre de Commerce de Dunkerque).....	15,200	»
— 20. Subvention pour le transport des détenus de la prison aux palais de justice de Dunkerque et de Douai.....	4,224	66
— 21. Subvention à l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.....	300	»

## CHAPITRE XVI (suite).

Art. 22. Subvention à la Société aérostatique du Nord.....	200	»
— 23. Commission départementale des Bâtiments Civils. — Jetons de présence et dépenses diverses.....	600	»
— 24. Réserve pour dépenses imprévues (Loi du 10 août 1874, article 63, § 3).....	6,000	»
Total du chapitre XVI.....	284,849	46

## CHAPITRE XVII. — DÉPENSES FACULTATIVES DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

Art. 1 <sup>er</sup> . Réserve pour paiement de dettes des exercices anté- rieurs afférentes aux enfants assistés et du 4 <sup>er</sup> âge, voyageurs indigents, etc. ....	40,000	»
Total du chapitre XVII.....	40,000	»

## BUDGET EXTRAORDINAIRE.

## DÉPENSES.

## CHAPITRE XVIII. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT DE CENTIMES EXTRAORDINAIRES.

§ 4<sup>er</sup>. — *Emploi des 12 centimes votés par le Conseil général en vertu de la loi du 10 août 1871.*

## DÉPENSES DIVERSES.

Art. 4 <sup>er</sup> Subventions aux communes pour les travaux des che- mins vicinaux ordinaires à exécuter en dehors des conditions de la loi du 12 mars 1880 .....	228,854	»
— 2. Subvention aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux .....	752,882	62
— 3. Traitement des agents voyers. — Complément du cré- dit inscrit au chapitre IV. ....	265,150	»
— 4. Assistance à domicile des vieillards indigents (Circulaire du 4 <sup>er</sup> août 1888) .....	50,000	»

## SERVICE DES EMPRUNTS DÉPARTEMENTAUX.

— 5. Décret du 12 octobre 1870 et délibération du 3 février 1881. Lots, remboursement (4 <sup>e</sup> annuité), timbre, enregistrement, etc. ....	372,293	76
— 6. Loi du 30 juillet 1880. Emprunt de 6,287,600 fr pour les travaux des chemins d'intérêt commun. Rem- boursement .....	172,050	35
— 7. Loi du 17 juillet 1882. Emprunt de 4,200,000 fr. pour la restauration des chemins de grande communi- cation et d'intérêt commun. Remboursement.....	38,396	80
— 8. Loi du 6 août 1881. Emprunt de 400,000 fr. pour la construction de l'école normale d'institutrices à Douai. Remboursement .....	46,000	»
— 9. Loi du 20 décembre 1882. Emprunt de 400,000 fr. pour la construction du mobilier de l'école normale d'institutrices à Douai. Remboursement.....	4,000	»
— 10. Loi du 13 janvier 1892. Emprunt de 46,700 fr. pour travaux des chemins d'intérêt commun. Rembour- sement .....	1,302	40

## CHAPITRE XVIII (suite).

Art. 11. Loi du 18 janvier 1893. Emprunt de 21.000 fr. applicable aux travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880. Remboursement.....	601 60
— 12. Loi du 20 décembre 1893. Emprunt de 35,200 fr. pour l'exécution de travaux à effectuer sur diverses lignes vicinales. Remboursement.....	4,065 60
— 13. Loi du 29 juillet 1893. Emprunt de 2,595,000 fr. pour l'exécution de travaux de restauration des routes départementales, des chemins de grande communication et des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt, abonnement au timbre, impressions et dépenses diverses.....	65,063
— 14. Délibérations des 29 août 1894 et 24 avril 1895. — Emprunt de 625 000 fr. pour la transformation des casernes de gendarmerie et la création de nouvelles casernes. Remboursement.....	65,157 46
Total du § 1 <sup>er</sup> .....	2,032 817 29

§ 2. — IMPOSITION EXTRAORDINAIRE VOTÉE PAR LA LOI  
DU 10 JUILLET 1897.*Chemins de fer d'intérêt local et Tramways départementaux.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Construction du chemin de fer d'Avesnes à Sars-Poteries (6 <sup>e</sup> annuité).....	41,000 »
<i>Garantie d'exploitation des Chemins de fer d'intérêt local et Tramways départementaux.</i>	
— 2. Chemin de fer d'intérêt local d'Hazebrouck à Bergues, avec embranchement sur Hondschoote.....	38,950 »
— 3. Chemin de fer d'intérêt local de Bettrechies à Hon et à Baval.....	44,350 88
— 4. Chemin de fer d'intérêt local de Maubeuge à Villers-Sire-Nicole.....	12,439 34
— 5. Chemin de fer d'intérêt local de Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq.....	31,900 »
— 6. Tramway d'Armentières à Halluin.....	6,805 48
— 7. Tramway de St-Amand à Hellemmes.....	5.965 92

*Chemins vicinaux.*

— 8. Subventions aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux et garantis par le département (complément du crédit inscrit au § 1 <sup>er</sup> ).....	497,275 38
— 9. Chemin de grande communication N° 33. — Reconstruction du pont sur la Borre-Becque.....	42,836 »
— 10. Chemin d'intérêt commun N° 98. — Reconstruction du pont de Thiant sur l'Ecaillon.....	44,034 »
Total du § 2.....	339,254 »

§ 3. — IMPOSITION EXTRAORDINAIRE AUTORISÉE PAR LA LOI  
DU 28 DÉCEMBRE 1894.

Art. 1 <sup>er</sup> . Dépenses d'assistance médicale gratuite des indigents ayant le domicile de secours communal.....	99,090 90
— 2. Création de postes anti-épidémiques.....	40,000 »

## CHAPITRE XVIII (suite).

Art. 3. Dépenses de personnel, d'administration et d'impressions du service d'assistance médicale gratuite.....	40,000	»
— 4. Agrandissement de l'hôpital d'Avesnes. — Subvention.....	2,000	»
Total du § 3.....	454,090	90

## RÉCAPITULATION.

§ 1 <sup>er</sup> . — Loi du 40 août 1874.....	2,032,817	29
§ 2. — Loi du 40 juillet 1897.....	339,254	»
§ 3. — Loi du 28 décembre 1894.....	454,090	90
Total du chapitre XVIII.....	2,523,162	49

## CHAPITRE XIX. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR FONDS D'EMPRUNT.

§ 1<sup>er</sup>. (Délibération du 27 avril 1892. — Loi du 29 octobre 1892).

*Emprunt départemental de 4.788,480 fr. contracté pour assurer de 1892 à 1905 le service de l'emprunt de 15 millions, autorisé par décret du 12 Octobre 1870 pour la défense nationale.*

Art. 1. Service de l'emprunt contracté pour la défense nationale. (Décret du 12 octobre 1870 et délibérations des 3 février 1884 et 27 avril 1892). Produit de l'émission de 694 bons à 480 fr. l'un, à verser à la Société du Crédit du Nord pour assurer le service de l'annuité d'amortissement en 1898.....	333,420	»
Total du § 1 <sup>er</sup> .....	333,420	»

§ 2. (Délibération du 14 avril 1893. — Loi du 29 juillet 1893).

*Emprunt départemental de 2,595,000 fr. contracté pour la restauration des routes départementales et des chemins de grande communication et d'intérêt commun.*

## EMPLOI DE LA PORTION D'EMPRUNT POUR 1897.

1 <sup>o</sup> Art. 4 à 7. Routes départementales.....	78,160	»
2 <sup>o</sup> — 8 à 18. Chemins de grande communication.....	89,545	»
3 <sup>o</sup> — 19 à 46. Chemins d'intérêt commun.....	299,379	»
Total du § 2.....	467,054	»

§ 3. (Délibération du 25 août 1897.)

*Emprunt départemental de 881,250 fr. en vue de la construction de deux prisons cellulaires.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Construction des prisons cellulaires de Douai et de Loos.....	250,000	»
Total du § 3.....	250,000	»

## RÉCAPITULATION.

§ 1 <sup>er</sup> . Loi du 29 octobre 1892.....	333,420	»
§ 2. Loi du 29 juillet 1893.....	467,054	»
§ 3. Délibération du 25 août 1897.....	250,000	»
Total du chapitre XIX.....	4050,174	»

**CHAPITRE XX. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LES PRODUITS  
ÉVENTUELS EXTRAORDINAIRES.**

Art. 4 <sup>er</sup> . Service de l'emprunt de 6,287,000 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 1880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun.....	34,529 79
— 2. Service du même emprunt; emploi des versements à effectuer par le ministère de la guerre (chemins stratégiques).....	28,667 86
— 3. Service de l'emprunt de 4,200,000 fr. autorisé par la loi du 17 juillet 1882 pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun. (1/5 <sup>e</sup> de l'amortissement).....	9,599 20
— 4. Service de l'emprunt de 46,700 fr. autorisé par la loi du 13 janvier 1892 pour les travaux des lignes vicinales à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880 (1/5 de l'amortissement).....	325 60
— 5. Service de l'emprunt de 21,000 fr. autorisé par la loi du 18 janvier 1893 pour les travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880.....	450 40
— 6. Service de l'emprunt de 35,200 fr. autorisé par la loi du 20 décembre 1893, pour les travaux des lignes vicinales à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880. (1/5 de l'amortissement).....	266 40
— 7. Subvention aux hospices de Lille pour la création d'un hospice d'incurables (1 <sup>er</sup> acompte).....	60,000 »
<b>Total du chapitre XX.....</b>	<b>133,539 25</b>

**BALANCE DU BUDGET.**

**BUDGET ORDINAIRE.**

Recettes ordinaires.....	6,413,214 27
Dépenses du budget ordinaire.....	6,397,757 38
<b>Excédent libre.....</b>	<b>15,456 89</b>

**BUDGET EXTRAORDINAIRE.**

Recettes extraordinaires.....	3,560,037 25
Dépenses du budget extraordinaire.....	3,706,875 44
<b>Excédent.....</b>	<b>— 146,838 19</b>
<b>Total des recettes.....</b>	<b>9,973,251 52</b>
<b>Total des dépenses.....</b>	<b>10,104,632 82</b>
<b>Excédent de recettes.....</b>	<b>—131,381 30(1)</b>

(1) Le déficit de 131.381 fr. 30 n'est qu'apparent. Il provient de ce qu'aucune ressource spéciale n'a été créée pour faire face aux dépenses de l'assistance médicale gratuite inscrites au chapitre 18 § 3 pour une somme de 151.000 fr. 90. Ces dépenses seront imputées sur les fonds disponibles des lois des 28 décembre 1894 et 28 juin 1895 crédités au budget rectificatif de 1897 et réservés à cet effet; ils seront incorporés au budget de l'exercice 1898 au moyen du budget de report. — En réalité, l'excédent disponible du budget de 1898 est de 19.709 fr. 60 dont 15.456 fr. 89 au budget ordinaire et 4.252 fr. 71 au budget extraordinaire.

## POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1896.

## NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus immédiatement.	naturels non reconnus immédiatement.	
Avesnes.....	4145	491	407	4743
Cambrai.....	4270	406	432	4808
Douai.....	3328	78	299	3705
Dunkerque.....	4508	70	294	4869
Hazebrouck.....	3054	43	466	3233
Lille.....	20867	430	3127	24424
Valenciennes.....	5474	266	511	6281
	45646	4154	5263	52063

Le nombre des naissances en 1896 a été supérieur de 2182 à celui de 1895. Tous les arrondissements, sauf celui d'Avesnes sont en augmentation. Il y a eu augmentation des naissances d'enfants légitimes (1.832) ainsi que des naissances d'enfants naturels (350).

## Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Avesnes.....	2082	2063	310	288	2392	2351
Cambrai.....	2153	2117	264	274	2417	2394
Douai.....	1658	1670	177	200	1835	1870
Dunkerque.....	2274	2234	493	468	2467	2402
Hazebrouck.....	1562	1492	94	85	1656	1577
Lille.....	10594	10273	1835	1722	12429	11995
Valenciennes.....	2808	2666	405	502	3213	3068
	23134	22545	3278	3139	26409	25654

Le rapport moyen entre les sexes est d'environ 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques.

*Division entre les villes et les campagnes.*

En voici le résumé par arrondissement :

	NAISSANCES.	
	Population urbaine.	Population rurale.
Avesnes.....	2909	1834
Cambrai.....	3005	1803
Douai.....	2448	4257
Dunkerque.....	3252	1617
Hazebrouck.....	1164	2069
Lille.....	22254	2170
Valenciennes.....	4741	1540
	39773	42290

Sur 1000 naissances, on en trouve environ 763 pour les villes et 237 pour la campagne.

L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est le plus éparse.

*Division par mois.*

Janvier..... 4534	Mai..... 4512	Septembre... 4104
Février..... 4355	Juin..... 4169	Octobre..... 4141
Mars..... 4781	Juillet..... 4301	Novembre .. 4122
Avril..... 4541	Août..... 4326	Décembre ... 4177

La moyenne mensuelle a été de 4338. Les mois de janvier, février, mars, avril, mai et juillet, ont dépassé cette moyenne ; les autres mois ne l'ont pas atteinte.

*Naissances multiples.*

Il y a eu, en 1896, 647 accouchements multiples, c'est-à-dire 44 de plus qu'en 1895.

Ils ont produit 1,294 enfants, savoir : 669 garçons, dont 575 vivants et 94 mort-nés, et 625 filles, dont 560 vivantes et 65 mort-nées.

Ces naissances multiples se sont décomposées ainsi : 209 accouchements ont donné des garçons ; 187, des filles, et 251 garçons et filles.

## Mort-nés.

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,718, chiffre supérieur de 51 à celui de 1895, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Avesnes .....	458	400	258
Cambrai .....	484	85	269
Douai .....	429	62	491
Dunkerque .....	448	65	243
Hazebrouck .....	50	87	437
Lille .....	4225	407	4332
Valenciennes .....	233	85	348
	2427	591	2748

Ce nombre de mort-nés représente un peu plus de 5 % sur le chiffre total des naissances.

## MARIAGES.

Les mariages, en 1896, ont été de 15,233, savoir :

Arrondissements	MARIAGES ENTRE :									TOTAL.
	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Garçons et divorcés.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	Veufs et divorcés.	Divorcés et filles.	Divorcés et veuves.	Divorc. et Divorcés.	
Avesnes .....	1559	29	5	75	48	2	44	4	4	1734
Cambrai .....	4291	39	2	91	32	4	3	2	4	4462
Douai .....	950	24	4	56	49	4	5	3	3	1063
Dunkerque ..	1066	42	5	75	47	4	13	3	2	1254
Hazebrouck ..	726	30	4	43	23	"	"	"	"	823
Lille .....	5939	290	27	442	234	16	32	46	3	6969
Valenciennes	1681	57	5	120	46	7	6	3	4	4926
	43212	511	49	872	449	28	73	28	11	15233

Il y a eu, en 1896, 710 mariages de plus qu'en 1895. Les mariages de 1896 se divisent ainsi :

Population urbaine . . . . .	11,450
Population rurale . . . . .	3,783

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier .....	4012	Mai .....	4442	Septembre ...	4494
Février .....	4379	Juin .....	4407	Octobre .....	4335
Mars .....	458	Juillet .....	4190	Novembre ...	4239
Avril .....	2440	Août .....	4164	Décembre ...	4309

Se sont mariés : 13,772 garçons, 15,233 filles, 1,349 veufs, 988 veuves, 112 divorcés et 88 divorcées.

27,823 mariés, dont 14,296 hommes et 13,527 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne pas savoir écrire sont au nombre de 2,643, dont 937 hommes et 1,706 femmes.

222 mariages ont été précédés d'actes respectueux.

Le nombre de mariages ayant été l'objet d'opposition a été de 6.

Le nombre de mariages avec contrat a été de 4,085.

Il y a eu 2 mariages entre neveux et tantes, 1 entre oncle et nièce, 53 entre beaux-frères et belles-sœurs et 90 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 2,545, et celui des enfants naturels ainsi reconnus et légitimés, de 3,057.

### DIVORCES.

Les divorces en 1896, ont été de 263, soit 7 de plus qu'en 1895. 226 n'avaient pas été précédés de la séparation de corps.

D'après l'âge respectif des époux divorcés, ils se décomposent comme suit :

AGE DE L'HOMME.	AGE DE LA FEMME.						TOTAL.	
	Au-dessous de 20 ans.	De 20 à 24 ans.	De 25 à 29 ans.	De 30 à 34 ans.	De 35 à 39 ans.	De 40 à 49 ans.		De 50 ans et au-dessus.
Au-dessous de 20 ans.....	»	»	»	»	»	»	»	
De 20 à 24 ans.....	»	1	2	1	2	»	6	
De 25 à 29 ans.....	1	21	15	5	2	»	44	
De 30 à 34 ans.....	»	41	47	26	6	2	62	
De 35 à 39 ans.....	»	»	12	20	18	6	56	
De 40 à 49 ans.....	»	1	2	8	24	33	71	
De 50 ans et au-dessus....	»	1	»	2	2	41	8	
	1	35	48	62	54	52	41	263

Les divorcés les plus nombreux sont ceux de 40 à 49 ans.

Ils se divisent de la manière suivante d'après la durée du mariage dissous :

	Durée du mariage avant le divorce. Nombre de mariages ayant duré							TOTAL.
	moins de 2 ans.	de 2 à 4 ans.	de 5 à 9 ans.	de 10 à 14 ans.	de 15 à 19 ans.	de 20 à 24 ans.	de 25 ans et au-dessus.	
Population urbaine.....	4	45	56	51	49	22	12	209
Population rurale.....	6	5	47	6	42	3	5	54
	40	50	73	57	34	25	47	263

Au point de vue des arrondissements, ils se subdivisent, savoir :  
Avesnes 52, Cambrai 24, Douai 21, Dunkerque 30, Hazebrouck 5, Lille 96  
et Valenciennes 35.

## DÉCÈS.

*Décès par âge et par état civil.*

	SEXE MASCULIN.					SEXE FÉMININ.					TOTAL pour les 2 sexes
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Divorcés	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	Divor- cées.	TOTAL.	
De 0 à 4 an.	4630	"	"	"	4630	3706	"	"	"	3706	8336
De 4 à 5 ans.	4759	"	"	"	4759	4844	"	"	"	4844	3570
De 5 à 9 ans.	333	"	"	"	333	352	"	"	"	352	685
De 10 à 14 ans.	223	"	"	"	223	258	"	"	"	258	484
De 15 à 19 ans.	390	"	"	"	390	456	20	"	"	476	866
De 20 à 24 ans.	549	47	3	"	599	445	485	7	4	638	1237
De 25 à 29 ans.	327	205	6	"	538	495	387	17	4	600	1438
De 30 à 34 ans.	215	330	46	2	563	427	389	24	4	544	1404
De 35 à 39 ans.	162	423	36	4	625	87	344	59	2	492	1117
De 40 à 44 ans.	436	447	48	3	634	64	357	50	2	473	1107
De 45 à 49 ans.	414	486	63	4	667	65	367	76	"	508	1475
De 50 à 54 ans.	422	581	110	4	814	73	344	124	3	544	1358
De 55 à 59 ans.	448	625	145	4	922	87	349	192	43	641	1563
De 60 à 64 ans.	445	683	253	4	1085	89	399	303	3	794	1879
De 65 à 69 ans.	441	643	335	4	1120	115	371	442	"	928	2048
De 70 à 74 ans.	444	632	525	"	1301	431	404	717	3	1235	2556
De 75 à 79 ans.	422	438	555	"	1415	406	206	790	4	1406	2224
De 80 à 84 ans.	69	480	395	"	644	104	76	596	"	776	1420
De 85 à 89 ans.	40	64	200	"	304	45	29	355	"	429	730
De 90 à 94 ans.	6	9	57	"	72	44	4	104	"	146	188
De 95 à 99 ans.	2	4	15	"	48	3	"	23	"	26	44
De 100 et au-des.	"	"	4	"	4	"	"	4	"	4	5
Totaux...	9777	5794	2763	23	48354	8330	4234	3877	36	46474	34828

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes :

Les décès de la 1<sup>re</sup> année représentent près du quart du chiffre total de la mortalité — Le chiffre des décès des femmes mariées de 20 à 34 ans est de 379 supérieur à celui des hommes mariés de même âge. — Par contre les décès masculins l'ont emporté de 1377 sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 35 ans.

## Décès par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	SEXE		TOTAL.
	masculin.	féminin.	
Avesnes.....	1778	1531	3309
Cambrai.....	1804	1611	3415
Donai.....	4318	1088	2406
Dunkerque.....	1620	1455	3075
Hazebrouck.....	1136	1113	2249
Lille.....	8661	7847	16508
Valenciennes.....	2037	1829	3866
	48354	16474	34828

Les décès ont éprouvé en 1896, une diminution de 4,248 par rapport aux chiffres de 1895. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissement de Lille a, à lui seul, près de 46 %.

## Décès de la première année.

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avant-dernier tableau, se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 4 jours accomplis.....	421	356	780
De 5 à 9 jours accomplis..	187	182	319
De 10 à 14 Id. ..	223	154	377
De 15 à 30 Id. ..	522	433	955
De 4 mois à 2 mois accomplis.	651	474	1128
De 2 mois à 3 mois Id.	518	444	932
De 3 mois à 6 mois Id.	987	806	1793
De 6 mois à 12 mois Id	1115	937	2052
	4630	3706	8336

Il y a eu, pendant l'année 1896, relativement à l'année 1895, diminution de 1,026 sur les garçons et de 864 sur les filles, soit une diminution totale de 1,890 décès dans la première année.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 6,701 enfants légitimes et 1,635 enfants naturels.

*Division entre les villes et les campagnes.*

ARRONDISSEMENTS.	DÉCÈS	
	Population urbaine.	Population rurale.
Avesnes.....	1930	4379
Cambrai.....	2221	4494
Douai.....	4539	867
Dunkerque.....	2860	4015
Hazebrouck.....	982	1267
Lille.....	44969	4539
Valenciennes.....	2899	967
	26600	8228

Sur 1000 décès, la population urbaine en a donné environ 763, la population rurale 237.

*Division par mois.*

Janvier.....	3007	Mai.....	2952	Septembre ..	2507
Février.....	3148	Juin.....	2724	Octobre.....	2478
Mars.....	3296	Juillet.....	2904	Novembre ...	2697
Avril.....	3126	Août.....	3094	Décembre ...	2928

La moyenne mensuelle des décès a été de 2902. Les mois de janvier, février, mars, avril, mai, juillet, août et décembre ont donné des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en octobre que la mortalité a été la plus faible et c'est en mars qu'elle a été la plus forte.

*Comparaison des naissances et des décès.*

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.
Avesnes.....	4743	3309	1434
Cambrai.....	4808	3415	1393
Douai.....	3705	2406	1299
Dunkerque.....	4869	3075	1794
Hazebrouck.....	3233	2249	984
Lille.....	24424	16508	7916
Valenciennes.....	6281	3866	2415
	52063	34828	17235

## MOUVEMENT DE LA POPULATION PAR NATIONALITÉ.

## Naissances.

NATIONALITÉS.	NAISSANCES légitimes.	NAISSANCES naturelles.	TOTAUX.
France .....	40.336	5.460	45.826
Angleterre.....	16	»	16
Allemagne.....	54	6	44
Belgique.....	5.442	944	6.086
Espagne.....	2	1	3
Italie.....	15	»	15
Suisse.....	15	1	16
Autres.....	36	5	44
<b>Totaux.....</b>	<b>45.646</b>	<b>6.417</b>	<b>52.063</b>

## Mariages.

LIEU DE NAISSANCE des HOMMES.	LIEU DE NAISSANCE DES FEMMES.							TOTAUX.	
	France	Angle- terre	Alle- magne	Bel- gique	Espa- gne	Italie	Suisse		autres
France.....	12.703	4	12	807	»	4	2	7	13.533
Angleterre...	3	»	»	»	»	»	»	»	3
Allemagne...	40	»	2	2	»	»	»	»	14
Belgique.....	994	»	2	655	2	1	4	3	1.658
Espagne.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Italie.....	5	»	»	»	»	»	»	»	5
Suisse.....	6	»	»	4	»	»	»	»	7
Autres.....	9	»	»	4	»	»	»	»	13
<b>Totaux...</b>	<b>13.730</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>1469</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>15.233</b>

## Décès.

NATIONALITÉ.	SEXE MASCULIN.	SEXE FÉMININ.	TOTAUX.
France.....	16.462	14.795	31.257
Angleterre.....	8	8	16
Allemagne.....	10	14	24
Belgique.....	1.825	1.627	3.452
Espagne.....	9	9	18
Italie.....	10	3	13
Suisse.....	3	3	6
Autres.....	27	15	42
<b>Totaux.....</b>	<b>18.354</b>	<b>16.474</b>	<b>34.828</b>

## Recensement de la Population en 1896.

Nous avons publié dans l'annuaire de 1897 le résultat du dénombrement de la population effectué en 1896.

Les tableaux ci-après contiennent des renseignements statistiques portant sur le classement de la population d'après le lieu de naissance, par état civil, par âge et par nationalité.

### *Résultats généraux du recensement par catégorie de population.*

Population résidente	{	Résidents présents .....	1.747.942		
		Résidents absents .....	18.299	}	1.810.442
		Population comptée à part.	44.201		
Population présente	{	Résidents .....	1.792.143	}	1.809.993
		Population accidentelle et de passage .....	17.850		
Nombre de maisons d'habitation .....			363.016		
— ménages .....			457.078		

### POPULATION D'APRÈS LE LIEU DE NAISSANCE.

NATIONALITÉ.	Nés dans la commune.	Nés dans une autre commune du département.	Nés dans un autre département ou colonie.	Nés à l'étranger.	Total général de la population.
Français .....	972.146	423.301	121.296	7.810	1.524.815
Naturalisés français ..	8.925	3.666	594	12.009	25.262
Étrangers .....	73.101	24.089	2.502	160.131	259.916
<b>Total .....</b>	<b>1.054.172</b>	<b>451.146</b>	<b>124.482</b>	<b>179.950</b>	<b>1.809.993</b>

### *Population selon l'État Civil.*

La population résultant du dernier dénombrement, se divise comme suit par catégorie d'habitants :

Sexe masculin..	{	Garçons .....	526.131	}	895.939
		Hommes mariés .....	326.466		
		Veufs .....	42.461		
		Divorcés .....	881		
Sexe féminin ...	{	Filles .....	513.451	}	914.054
		Femmes mariées .....	327.084		
		Veuves .....	72.503		
		Divorcées .....	1.016		

La population masculine est inférieure de 18.115 à la population féminine.

## Population par âge.

AGE.	SEXE	SEXE	TOTAL.
	MASCULIN.	FEMININ.	
De 0 à 1 an.....	18.826	18.816	37.642
— 1 an accompli.....	16.798	17.043	33.841
— 2 ans accomplis.....	18.671	19.100	37.771
— 3 —.....	18.649	18.623	37.272
— 4 —.....	18.025	18.107	36.132
— 5 —.....	18.073	18.331	36.404
— 6 —.....	17.456	17.980	35.436
— 7 —.....	17.765	17.618	35.383
— 8 —.....	17.389	18.193	35.582
— 9 —.....	17.620	17.576	35.196
— 10 —.....	17.570	17.988	35.558
— 11 —.....	17.568	17.555	35.123
— 12 —.....	17.791	17.672	35.463
— 13 —.....	17.915	17.839	35.754
— 14 —.....	18.262	18.149	36.411
— 15 —.....	17.198	17.816	35.014
— 16 —.....	17.081	17.641	34.722
— 17 —.....	17.374	17.858	35.232
— 18 —.....	17.943	18.899	36.842
— 19 —.....	16.520	17.603	34.123
— 20 —.....	17.546	19.813	37.359
— 21 —.....	14.735	17.825	32.560
— 22 —.....	16.220	18.701	34.921
— 23 —.....	17.197	18.336	35.533
— 24 —.....	16.546	17.009	33.555
De 25 à 29 ans accomplis.....	72.130	70.830	142.960
— 30 à 34 —.....	64.910	64.416	129.326
— 35 à 39 —.....	60.959	58.897	119.856
— 40 à 44 —.....	52.386	50.804	103.190
— 45 à 49 —.....	47.075	46.564	93.639
— 50 à 54 —.....	42.022	41.951	83.973
— 55 à 59 —.....	36.797	36.155	72.952
— 60 à 64 —.....	29.407	30.154	59.561
— 65 à 69 —.....	22.009	23.534	45.543
— 70 à 74 —.....	16.431	18.678	35.109
— 75 à 79 —.....	9.197	11.684	20.881
— 80 à 84 —.....	4.095	5.682	9.777
— 85 à 89 —.....	1.300	1.902	3.202
— 90 à 94 —.....	225	445	670
— 95 à 99 —.....	32	62	94
De 100 ans et au-dessus.....	»	8	8
Age inconnu.....	226	197	423
	895.993	914.054	1.809.993

*Classement par nationalité.*

NATIONALITÉS.	SEXE	SEXE	TOTAL.
	masculin.	féminin.	
Français. . . . .	764.238	785.839	1.550.077
Anglais, Écossais, Irlandais, Canadiens	749	766	1.515
Etats-Unis. . . . .	12	7	19
Autres Américains. . . . .	38	21	59
Allemands. . . . .	663	641	1.304
Autrichiens. . . . .	52	49	101
Hongrois. . . . .	19	5	24
Belges. . . . .	128.563	125.481	254.044
Hollandais. . . . .	583	540	1.123
Luxembourgeois. . . . .	85	127	212
Italiens. . . . .	399	238	637
Espagnols. . . . .	61	47	108
Portugais. . . . .	17	6	23
Suisses. . . . .	217	169	386
Russes. . . . .	100	46	146
Suédois. . . . .	18	2	20
Norvégiens. . . . .	19	7	26
Danois. . . . .	19	10	29
Grecs. . . . .	4	»	4
Roumains, Serbes, Bulgares, etc. . . . .	10	3	13
Turcs. . . . .	10	1	11
Africains. . . . .	2	»	2
Asiatiques. . . . .	7	4	11
Autres nationalités. . . . .	37	13	50
Nationalité inconnue. . . . .	17	32	49
Total. . . . .	895.939	914.054	1.809.993



# STATISTIQUE ÉLECTORALE.

## SÉNAT.

*Élection du 3 janvier 1897.*

Inscrits : 2.392. — Votants : 2.387. — Suffrages exprimés : 2.385.

MM. CLAEYS, Léon, sénateur sortant, <i>Élu</i> .....	4.421 voix.
LECOMTE, Maxime, sénateur sortant, <i>Élu</i> .....	1.410 —
GIRARD, Alfred, sénateur sortant, <i>Élu</i> .....	1.400 —
DEPREUX, Théophile, sénateur sortant, <i>Élu</i> .....	1.394 —
TRYSTRAM, J.-B <sup>e</sup> , sénateur sortant, <i>Élu</i> .....	1.377 —
LEGRAND, Géry, sénateur sortant, <i>Élu</i> .....	1.373 —
DUBOIS, Émile, député, <i>Élu</i> .....	1.348 —
DUMONT, Alfred.....	808 —
MOREL, Joseph.....	786 —
DÉJARDIN-VERKINDER.....	784 —
DEHAU, Félix.....	780 —
ROGEZ, Charles.....	778 —
BOULLIEZ, Émile.....	777 —
LEFEBVRE-PONTALIS.....	773 —
GIARD, Alfred.....	217 —
MOREAU, Émile.....	217 —
le colonel SEVER, député.....	195 —
STAES-BRAME.....	181 —
CARRETTE, Henri.....	131 —
COUSIN-CORBIER.....	122 —
RASSEL, Julien.....	117 —
Divers.....	166 —

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

2<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.  
(Comprenant les cantons d'Arleux, Marchiennes et Orchies.)

*Élection du 28 février 1897.*

(En remplacement de M. Émile Dubois,  
nommé membre du Sénat.)

Inscrits : 16.051. — Votants : 13.706. — Suffrages exprimés : 13.601.

MM. DES ROTOURS, <i>Élu</i> .....	8.400 voix.
LAMBRECHT.....	3.840 —
DEVRAIGNE.....	1.359 —
Divers.....	2 —

## STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

## CHEMINS DE FER.

1<sup>o</sup> Lignes d'intérêt général en exploitation.

N <sup>os</sup> des sections	DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES.	DATE des ACTES DE CONCESSION	Longueur kilométrique dans le département du Nord.
<i>Réseau de la Compagnie du Nord.</i>			km
1	Amiens à Lille par Douai .....	Loi du 15 juillet 1845	37.5
2	Lille à la frontière belge vers Tourcoing.	Idem.	14.6
3	Douai à Valenciennes.....	Idem.	34.6
4	Valenciennes à la frontière belge par Blanc-Misseron.....	Idem.	14.7
5	Lille à Calais-Maritime.....	Idem.	74.8
6	Hazebrouck à Dunkerque.....	Idem.	40.4
7	Creil à la frontière belge vers Jeumont..	Déc. du 49 fév. 1852	60.7
8	Busigny à Somain.....	Idem.	50.4
9	Hautmont à la front. belge vers Feignies.	Déc. du 49 août 1854	8.2
10	Raccordement de Maubeuge vers Feignies	Idem.	1.0
11	Lens à Hazebrouck.....	Déc. du 26 juin 1857	41.9
12	Lens à Ostricourt.....	Idem.	2.0
13	Lille à la frontière belge vers Baisieux..	Déc. du 6 juillet 1862	14.6
14	Soissons à la frontière belge vers Anor..	Idem.	7.3
15	Aulnoye à Valenciennes.....	Idem.	34.5
16	Anor à Aulnoye.....	Idem.	31.2
17	Cambrai (Bifurcation d'Escaudœuvres) à la frontière belge vers Bavai.....	Loi du 15 juin 1872	50.2
18	Pont de la Deûle à la frontière belge vers Bachy.....	Loi du 3 août 1875.	21.9
19	Dunkerque à la frontière belge vers Ghyvelde.....	Déc. du 23 mai 1863 et loi du 20 nov. 1883	15.4
20	Armentières à la frontière belge vers Houplines.....	Déc. du 26 mai 1866 et loi du 20 nov. 1883	2.4
21	Lens à Armentières.....	Loi du 17 juill. 1879 et loi du 20 nov. 1883	20.6
22	Valenciennes à Solesmes.....	Idem.	24.3
23	Solesmes au Cateau.....	Idem.	11.3
24	Valenciennes (bifurcation de la Tourelle) à Prouvy-Thiant.....	Idem.	6.3
25	Busigny à Hirson.....	Idem.	3.0
26	St-Just à Douai.....	Déc. des 22 mai 1873 et 10 septembre 1876	48.7
27	Raccordement de Cambrai-Ville à Cam- brai-annexe.....	Lois des 6 juillet 1875 et 20 nov. 1883.	4.6
28	Aubigny-au-Bac à Somain.....	Idem.	14.5
29	Don-Sainghin à Hénin-Liétard.....	Déc. des 14 janv. 1874 et 20 nov. 1883.	5.6
30	Valenciennes à Douzies.....	Déc. des 14 nov. 1871 et 20 nov. 1883.	30.9

N <sup>os</sup> des sections	DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES	DATE des ACTES DE CONCESSION	Longueur kilométrique dans le département du Nord. km
31	La Madeleine à Comines.....	Déc. du 22 mai 1869 et loi du 20 nov. 1883.	22.3
32	Tourcoing à Menin.....	Idem.	43.2
33	Watten à Bourbourg.....	Idem.	42.6
34	Armentières à Berguette.....	Idem.	16.4
35	Berguette à Arques.....	Idem.	3.0
36	Calais à Dunkerque.....	Idem.	22.9
37	Somain à Tourcoing.....	Idem.	56.1
38	Maubeuge à Fourmies.....	Idem.	39.4
39	Ferrière-la-Grande à Cousolre.....	Idem.	10.9
40	Lille à Valenciennes par Orchies.....	Déc. du 11 juil. 1864 et loi du 20 nov. 1883	65.1
44	Lille à Béthune.....	Déc. des 29 août 1863 et 8 mars 1865. Loi du 20 nov. 1883.	27.6
42	St-Amand à Blanc-Misseron.....	Déc. du 26 oct. 1874	20.3
43	St-Amand à la frontière belge vers Maulde-Mortagne.....	et loi du 20 nov. 1883 Idem.	8.6
44	Chemin de fer de ceinture de Lille.....	Déc. du 11 juin 1874 et loi du 20 nov. 1883	6.0
45	Le Câteau à Wassigny.....	Loi du 20 nov. 1883.	4.2
46	Thiant à Lourches.....	Idem.	41.4
47	Don-Sainghin à Templeuve.....	Idem.	27.0
48	Haubourdin à St-André.....	Idem.	41.0
49	Denain à St-Amand.....	Idem.	47.5
<i>Réseau de la Compagnie d'Anzin.</i>			
4	Somain à Anzin et la frontière belge...	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846 et déc. du 24 oct. 1868	36.8
<i>Ligne de la Compagnie de la Flandre-Occidentale.</i>			
4	Hazebrouck à la frontière vers Pope- ringhe.....	Déc. du 19 déc. 1866	14.7

La quatrième et dernière section du chemin de fer du Câteau à Laon comprise entre Wassigny et Lesquielles a été ouverte à l'exploitation le 1<sup>er</sup> septembre 1896. La ligne entière présente un développement de 75 kil. 576 m. 80. De nombreux travaux relatifs à la sécurité ont été exécutés pendant cette année. La Compagnie a continué de développer les appareils d'enclenchement et de les appliquer à un grand nombre de gares; elle a installé des liaisons entre les voies principales, pour faciliter la réception des trains et a développé les voies de manœuvre, de manière à satisfaire aux exigences du service.

*Retards.* — La proportion des retards, par rapport au

nombre des trains mis en circulation en 1896, a été de 1,88 %. Les correspondances manquées ont été au nombre de 2,901, dont 2,342 pour la gare de Lille.

*Accidents.* — Le nombre des accidents de personnes ou de trains survenus en 1896 a été de 38 tués, 520 blessés, 57 trains de voyageurs et 64 trains de marchandises.

**EFFECTIF DU MATÉRIEL.** — L'effectif du matériel roulant de la Compagnie du Nord a été augmenté de 529 véhicules pendant l'année 1896 savoir : une diminution de 39 véhicules de trains à voyageurs et une augmentation de 568 véhicules de trains à marchandises. Le nombre des locomotives en service sur le réseau au 1<sup>er</sup> janvier 1897 était de 1,724, en augmentation de 19 sur l'époque correspondante de 1896. L'état du matériel est, en général, satisfaisant.

**EXPLOITATION COMMERCIALE.** — Les recettes se sont élevées, en 1896, pour l'ensemble des produits des lignes exploitées en France, à 205,575,690 fr. 24. Elles avaient été de 200,200,555 fr. 15 en 1895. L'exercice de 1896 présente donc une augmentation de 5,375,135 fr. 09. — L'exercice de 1895 présentait une augmentation de 2,745,872 fr. 32 par rapport à celui de 1894. La longueur moyenne des lignes exploitées a été de 3,734 kil. en 1896 contre 3,712 kil. en 1895. Les recettes (impôt déduit) se sont élevées pour les voyageurs à 64.489.232 fr., pour la grande vitesse à 16,186,791 fr. et pour la petite vitesse à 126,134,650 fr., soit au total 206,810,673 francs, ce qui donne par kilomètre exploité une moyenne de 55.386 fr. La dépense moyenne étant de 27,799 fr. par kilomètre, représente les 0,502 de la recette.

Le tableau ci-après indique dans quelles proportions se répartissent, dans les trois classes, les voyageurs au point de vue du nombre et de la recette.

	NOMBRE de voyageurs.	TOTAL des recettes.	PRODUIT moyen d'un voyageur.	PROPORTION DES CLASSES		
				pour 1,000 voya- geurs.	dans une recette de 1,000 fr.	
Voyageurs.	1 <sup>re</sup> classe....	2.887.402	12.345.760fr.	4 fr. 27	45	493 fr.
	2 <sup>e</sup> classe....	10.329.750	47.793.451 »	4 » 72	463	278 »
	3 <sup>e</sup> classe....	50.342.626	33.844.352 •	0 » 67	792	529 »
	Ensemble	63.559.778	63.953.563fr.	4 fr. 01	1.000	1.000 fr.

Dans une recette de 1,000 fr. les voyageurs entrent pour 317 fr., les bagages et marchandises à grande vitesse pour 79 fr., les marchandises à petite vitesse pour 604 fr.

**LIGNES NOUVELLES.** — *Roubaix-Wattrelos à la frontière belge.* — (Longueur à construire : 3 km. 778). La ville de Roubaix s'est engagée à payer au Trésor en 6 ans, une subvention de 62,500 fr. dont 4 annuités s'élevant ensemble à 41,666 fr. 68 ont été versées à ce jour. Tous les projets sont approuvés, à l'exception du projet modificatif des ponts à établir sur le canal de Roubaix et sur l'Espierre. L'administration a fixé le maximum des dépenses et la répartition entre les comptes de la C<sup>ie</sup> et le fonds de concours des dépenses d'agrandissement de la gare de Roubaix-Wattrelos. Les terrains sont acquis et les travaux entrepris en 1897, sont poussés activement. La ligne pourra être livrée à l'exploitation vers la fin de 1898.

*Avesnes à Sars-Poteries.* — (Longueur à construire : 14 km. 810). Le Conseil général a alloué une subvention de 110.000 fr. La ligne a été déclarée d'utilité publique par décret du 16 août 1893 et la Compagnie du Nord a présenté le 14 décembre 1895 le projet de tracé et de terrassements qui a reçu l'approbation ministérielle le 19 juin 1896. Une autre décision du 2 octobre 1896 a approuvé le projet présenté par la Compagnie pour la détermination du nombre et de l'emplacement des stations. Les plans et états parcellaires des terrains à acquérir ont été soumis aux enquêtes. La Compagnie a demandé le 29 juin 1897 à être dispensée d'établir des clôtures fixes et des barrières mobiles. Le Conseil général du Nord a été consulté et a donné un avis favorable. Après l'achèvement des conférences et l'examen par les Ingénieurs les projets de détails des stations et des ouvrages d'art ont été transmis à l'Administration supérieure.

*Armentières à Tourcoing et à Roubaix.* — (Longueur à construire : 19 km.). M. le Ministre des Travaux publics a subordonné la déclaration d'utilité publique à l'allocation par le département d'une subvention de 10.000 fr. par kilomètre. La Compagnie du Nord s'est montrée disposée à admettre la substitution d'un raccordement entre la ligne de Lille à Tourcoing et de Tourcoing à Menin, dont l'étude a été demandée par M. le Maire de Tourcoing et le Conseil général suivant sa délibération du 28 août 1894. Cette étude a été produite et prise en considération par décision ministérielle du 20 juin 1896. L'enquête d'utilité publique a eu lieu du 2 mars au 2 avril 1897 et n'a pas soulevé de protestations. Mais la Commission d'enquête ne s'est pas prononcée formellement; elle n'admet pas la substitution du raccordement à la ligne d'Armentières à Tourcoing. L'administration supérieure est actuellement saisie du dossier de l'affaire.

## RÉSEAU DU NORD.

## Mouvement commercial par gare en 1896.

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p.	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS		GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE
		DÉPART. (1)	Nombre	Tonnes	Tonnes	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
1	Douai.....		867.889	1.111	1.655	396.100
	Dorignies-Passerelle PA..		109.727	»	»	»
	Pont de la Deûle .....		133.191	113	121	630.500
	Auby PA .....		50.157	»	»	»
	Ostricourt (halte).....		22.583	»	»	100
	Phalempin .....		108.078	67	12	16.800
	Seclin.....		202.081	153	284	91.400
	Wattignies-Templemars..		71.000	22	26	9.700
	Petit-Ronchin PA.....		31.054	»	»	»
	Ronchin PA.....		26.699	»	»	»
	Fives.....		»	»	»	329.700
2	Lille.....	3.980.667	11.719	11.108	»	»
	Lille St-Sauveur.....		»	»	»	654.700
	Fives-St-Maurice (halte)..		78.414	101	409	»
	Croix-Wasquehal.....		175.988	81	281	189.800
	Wasquehal PA.....		»	»	»	»
	Roubaix.....	1.576.520	2.061	7.876	692.400	»
	Tourcoing-le-Tilleul .....		965.772	624	3.304	396.800
	Tourcoing-transit.....		520.186	96	612	290.800
	Montigny-en-Ostrevent ..		106.307	74	65	68.600
	Fosse-Dechy PA .....		67.475	»	»	»
	Somain .....		198.918	413	1.603	870.600
3	Wallers .....		54.375	36	206	21.900
	Raismes .....		24.978	42	205	134.900
	Valenciennes.....		578.327	1.744	2.582	1.053.000
	Onnaing.....		64.913	42	127	55.000
4	Blanc-Misseron.....		49.994	114	196	175.500
	Blanc-Misseron-transit ..		53.621	74	883	323.200
	La Madeleine.....		75.939	103	2.369	243.000
	Pérenchies.....		72.778	47	29	33.900
	Armentières.....		482.278	556	1.450	134.600
	Nieppe (halte).....		18.370	14	4	»
5	Steenwerck .....		32.126	117	246	22.600
	Bailleul.....		112.778	574	230	54.100
	Strazeele .....		24.262	70	133	39.600
	Hazebrouck.....		204.033	864	1.546	84.700
	Ebblinghem.....		13.143	37	480	18.100
	Renescure (halte).....		14.062	5	4	»
Watten-Eperlecques.....		46.823	79	104	16.100	

(1) Non compris les abonnements.

PA. Points d'arrêt facultatifs, créés à titre d'essai entre les stations et dont le mouvement atteint le chiffre de 20.000 voyageurs au départ.



Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p.	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS		GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE
		DÉPART.	Bagages (Poids brut).	Messageries non compris les colis postaux.		EXPÉDITIONS et ARRIVAGES.
				Nombre	Tonnes	
16	Fourmies .....		196.464	715	1.572	148.600
	Sains-du-Nord .....		59.957	103	479	35.700
	Avesnes (Nord).....		154.804	616	1.066	67.100
	Dompierre (Nord).....		31.142	58	472	20.800
	Naves (halte).....		19.690	»	»	»
	Rieux (Nord).....		17.397	70	94	14.600
	Avesnes-les-Aubert(halte)		23.841	47	40	»
	St-Aubert.....		10.207	52	152	53.700
	Solesmes .....		94.417	388	2.608	53.500
	Romerics (halte).....		9.767	21	4	»
17	Vendegies (halte).....		14.630	26	»	»
	Salesches-Poix du Nord..		14.480	27	156	34.500
	Gomnégny.....		36.759	44	32	20.700
	Bavay.....		85.411	160	219	85.000
	Bavay-transit.....		8.610	1	12	22.300
	Betrechies (garage).....		»	»	»	8.300
	Gussignies (garage).....		»	»	»	8.000
	Raches .....		47.942	44	56	21.600
	Flines-les-Raches .....		104.623	58	75	104.600
	Coutiches (halte).....		22.896	28	53	»
18	Bachy .....		14.963	21	14	16.100
	Bachy-transit .....		14.572	10	45	37.600
	Rosendaël.....		33.488	12	24	1.500
	Leffrinckhoucke .....		4.433	3	1	600
	Zuydcoote (halte) .....		12.577	5	»	»
19	Ghyvelde .....		36.027	62	90	15.000
	Ghyvelde-transit.....		39.300	40	922	36.200
	Houplines.....		11.711	16	27	24.700
	Houplines-Transit.....		34.009	3	64	34.700
20	Beaucamps-Erquinghem..		15.962	24	41	15.600
	Ennetières-en-Weppes ..		4.738	5	4	22.000
	Trith-St-Léger.....		39.952	13	13	80.900
21	Prouvy-Thiant .....		30.027	23	54	37.600
	Haspres.....		19.874	32	19	11.800
	Saulzoir .....		20.053	44	195	21.600
22	Haussy .....		16.504	25	21	12.700
	Neuvilly .....		22.351	44	352	25.700
	Le Cateau (halte) PA....		21.519	»	»	»
23	Gouzeaucourt .....		25.855	88	163	25.600
	Villers-Plouich (halte)...		6.298	»	»	»
	Marcoing .....		53.034	75	53	49.400
	Masnieres.. ..		27.989	40	89	50.000
	Rumilly (halte).....		16.399	»	»	»
26	Cambrai-Ville.....		428.212	1.698	1.411	59.300
	Sancourt.....		11.855	20	43	33.200
	Aubigny-au-Bac.....		25.709	45	20	15.100
	Arleux .....		50.152	150	82	14.800
	Cantin.....		25.453	20	14	10.700
	Sin-le-Noble.....		12.770	19	47	29.300

Numéros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p.	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS — DÉPART.	GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE — EXPÉDITIONS et ARRIVAGES
			Bagages (Poids brut).	Messageries non compris les colis postaux.	
			Nombre	Tonnes	Tonnes
	Monchecourt.....	14.508	12	5	20.600
28	Azincourt ( <i>garage</i> ).....	»	»	»	70.700
	Aniche.....	91.702	143	386	140.200
29	Bauvin-Provin.....	62.088	55	151	9.600
	Marly.....	26.222	26	225	58.300
	Saultain.....	23.935	18	226	15.100
	Curgies.....	23.880	21	12	18.100
30	Jenlain ( <i>halte</i> ).....	15.369	22	29	»
	Wargnies-le-Grand.....	16.517	24	13	50.900
	St-Waast-la-Vallée.....	11.218	10	13	13.100
	La Longueville.....	47.587	20	11	6.600
	Douzies.....	9.513	7	16	12.400
	Wambrechies.....	24.396	17	23	12.100
31	Quesnoy-sur-Deûle.....	71.308	34	43	49.600
	Comines (France).....	74.742	94	211	30.500
	Comines-transit.....	34.674	34	21	38.400
	Blanc-Seau PA.....	21.108	»	»	»
	Tourcoing-les-Francis.....	175.716	23	164	148.900
32	Roncq.....	180.348	21	29	42.600
	Halluin.....	165.486	93	426	72.000
	Halluin-transit.....	126.457	216	2	63.000
33	St-Pierre-Brouck.....	12.926	14	16	16.500
	Erquinghem-s.-la Lys ( <i>h.</i> )	11.964	4	»	»
34	La Gorgue-Estaires.....	67.136	196	292	33.400
	Merville.....	64.153	111	177	47.700
35	Blaringhem.....	11.662	14	8	10.900
	Gravelines.....	84.532	219	2.241	57.000
36	Bourbourg.....	79.636	271	215	49.500
	Loon-Plage.....	17.966	28	7	20.400
	Petite-Synthe ( <i>halte</i> ).....	3.517	6	»	1.100
	Fenain.....	13.639	11	13	8.800
	Marchiennes.....	43.908	66	90	35.000
	Beuvry les-Orchies.....	9.952	19	27	3.500
	Nomain-Ouvignies ( <i>halte</i> )	11.988	9	»	»
37	Genèch.....	13.869	15	9	2.900
	Cysoing.....	57.389	85	60	13.200
	Tressin.....	46.786	25	»	2.100
	Lannoy.....	50.299	53	383	78.900
	Roubaix-Wattrelos.....	29.533	13	206	279.100
	Rousies.....	19.289	7	66	5.600
	Ferrière-la-Grande.....	48.175	52	84	102.000
	Ferrière-la-Petite.....	16.025	10	12	46.500
38	Obrechies ( <i>halte</i> ).....	13.679	8	2	»
	Sars-Poteries.....	27.398	77	166	56.600
	Solre-le-Château.....	32.616	106	180	22.700
	Liessies.....	16.128	25	15	4.400
	Trélon-Glageon.....	50.369	133	435	63.800
39	Cousolre.....	34.104	43	110	34.500

Numeros d'ordre des sections de lignes indiquées à la p.	GARES ET STATIONS	VOYAGEURS — DÉPART.	GRANDE VITESSE (EXPÉDITIONS)		PETITE VITESSE —	
			Bagages (Poids brut.)	Messageries non compris les colis postaux.	EXPÉDITIONS et ARRIVAGES	
			Nombro	Tonnes	Tonnes	Tonnes
40	Lesquin.....	40.527	14	14	13.800	
	Fretin.....	117.454	45	22	16.700	
	Templeuve.....	64.633	69	70	11.700	
	Nomain.....	13.267	26	6	13.500	
	Orchies.....	142.833	220	271	45.900	
	Landas.....	22.124	36	»	7.300	
40 (suite)	Rosult.....	29.392	66	31	11.800	
	St-Amand.....	188.873	304	531	181.600	
	Raismes-Vicoigne.....	14.523	25	40	88.800	
	Beuvrages (halte).....	17.286	14	11	7.000	
	Bruai (Nord).....	»	»	»	120.900	
	Lille Porte (d'Arras)....	21.623	34	134	40.200	
	Lille (Porte des Postes)..	88.169	160	94	69.700	
	Loos.....	36.303	36	94	127.200	
	Haubourdin.....	106.604	78	221	87.600	
	Santes.....	29.333	10	10	19.100	
	41	Wavrin.....	106.175	141	61	13.200
		La Fontaine PA.....	40.170	»	»	»
Don-Sainghin.....		133.401	67	318	116.100	
Marquillies.....		24.005	57	48	24.100	
La Bassée.....		37.511	245	179	47.700	
Fontaine-Bouillon (halte),		3.038	6	»	»	
42		Odomez-Notre-Dame....	6.408	14	10	5.800
		Fresnes.....	20.446	37	66	97.400
		Vicq (halte).....	3.793	»	»	»
43		Lecelles.....	11.436	15	10	28.600
	Maulde-Mortagne.....	52.129	41	69	23.700	
44	Maulde-Mortagne-transit.	17.928	4	4	27.200	
	Lille Port-Vauban.....	»	»	»	86.600	
45	St-Souplet.....	22.403	19	159	9.000	
	Haulchin-Thiant.....	6.995	10	37	18.800	
46	Denain.....	152.734	133	218	27.600	
	Annœullin.....	30.224	94	160	9.700	
	Allennes-les-Marais.....	12.654	9	8	14.600	
	Gondécourt.....	28.681	17	43	15.900	
	Templemars (halte).....	4.345	4	»	»	
47	Avelin.....	14.885	12	15	3.600	
	Pont-à-Marcq.....	26.491	33	39	38.000	
	Canchomprez.....	1.505	2	1	800	
	Cappelle (halte).....	11.055	8	»	»	
	Haubourdin (halte).....	6.588	6	4	11.100	
	Sequedin (halte).....	5.940	5	2	4.400	
48	Lomme.....	4.849	9	110	25.500	
	Lambersart (halte).....	2.236	1	1	»	
	Saint-André.....	27.400	29	43	26.500	
49	Haveluy.....	11.906	5	7	3.100	
	Wallers (halte).....	50.071	4	1	»	
	Hasnon.....	32.589	21	129	9.600	
	Millonfosse.....	8.458	3	1	800	

## 2° Lignes d'intérêt local en exploitation.

DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Longueurs en exploitation.
<i>Compagnie du chemin de fer d'Achiet à Bapaume.</i>		
Bapaume à Marcoing .....	Déc. du 20 janv. 1875	5.482 <sup>m</sup>
<i>Société des chemins de fer du Cambrésis.</i>		
Denain au Catelet .....	Loi du 26 sept. 1882	49.962
<i>Compagnie du chemin de fer des Flandres.</i>		
Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote	Loi du 2 avril 1891.	41.628
<i>Compagnie du chemin de fer de Bettrechies à Hon.</i>		
Bettrechies à Hon avec embr. sur Bavay	Loi du 42 août 1893.	9.384
<i>Compagnie du chemin de fer de Maubeuge à Villers-sire-Nicole.</i>		
Maubeuge à Villers-sire-Nicole .....	Loi du 12 août 1893..	42.096
<i>Compagnie du chemin de fer de Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq.</i>		
Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq. ....	Loi du 9 août 1894..	28.770

On trouvera dans le tableau ci-dessous, les résultats comparatifs de l'exploitation par ligne et par kilomètre pendant les années 1895 et 1896. Ces renseignements ont été extraits du *Journal officiel* du 20 juin 1897.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION par kilomètre du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre.						
	ANNÉE 1896			ANNÉE 1895			
	Recettes	Dépenses	Produit net	Recettes	Dépenses	Produit net	
Bapaume à Marcoing: . . .	10.596	6,073	4,523	10.316	5,900	4,416	Sans subvention (voie normale).
Denain au Catelet: . . . . .	4.774	3,459	1,315	4.256	3,528	728	
Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote: . . . . .	2.760	2,034	726	2.534	2,119	415	Subvention de l'Etat et du département (voie de 1 mètre). id.
Bettrechies à Hon et à Bavay: . . . . .	899	4,810	-3,011	303	7,322	-7,019	Subvention de l'Etat et du département (voie normale)
Maubeuge à Villers-sire-Nicole: . . . . .	2,277	2,026	251	»	»	»	
Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq: . . . . .	2,770	3,934	-1,164	»	»	»	

*Lignes d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Quiévy vers Caudry, de Solesmes à Landrecies et de Landrecies à Avesnes (Groupe du Sud).* — Lignes à voie de un mètre, subventionnées par l'Etat et le département du Nord et concédées à la Société des chemins de fer économiques du Nord par une loi du 12 août 1893. Presque tous les projets sont approuvés et les jugements d'expropriation sont rendus.

La Société a acheté à l'amiable une grande partie des terrains ; elle a commencé les approvisionnements à Solesmes, mais les travaux ne sont pas en cours.

Le Conseil général, dans sa session d'avril 1897, n'a pas admis les modifications aux clauses de la concession qui lui étaient demandées.

Une décision ministérielle du 14 septembre 1897, a autorisé la Société à émettre 3.500.000 fr. d'obligations. Après cette émission, les travaux seront sans doute poussés vigoureusement.

*Ligne de Lourches à Cambrai.* — Ligne à voie de un mètre, concédée à la Société des chemins de fer économiques du Nord suivant convention du 7 décembre 1893, modifiée le 27 juin 1895 ; déclarée d'utilité publique par la loi du 7 juillet 1896. La Compagnie n'a pas encore produit tous les projets d'exécution.

### Chemins de fer d'intérêt local à l'étude.

*Ligne du Catelet à Masnières.* — Concédée à la Société des chemins de fer du Cambrésis. Le Conseil général a accordé à la Compagnie un délai de cinq ans pour obtenir la déclaration d'utilité publique.

*Ligne de Marquion à Cambrai.* — Ligne à voie normale, formant le prolongement du chemin de fer d'intérêt local de Boisieux à Marquion. Concédée à MM. Lambert, Dequeker et Hornez. L'instruction est close et le dossier est entre les mains de l'Administration supérieure pour l'émission de l'acte déclaratif d'utilité publique.

*Ligne d'Hondschoote à Bray-Dunes.* — Ligne à voie de un mètre, faisant prolongement du chemin de fer de Bergues à Hondschoote. Concédée à M. Lambert, sous réserve du concours financier de la Compagnie du Nord. M. Lambert s'est entendu avec M. Michon, entrepreneur de travaux publics, qui offre de reprendre l'affaire, si le Conseil général consent à se substituer à la Compagnie pour faire l'avance d'une somme de 45.000 fr. par kilomètre, les charges du département ne devant pas dépasser le maximum prévu, soit 950 fr. par kilomètre et par an.

Le Conseil général a pris cette demande en considération dans sa séance du 29 avril 1897, tout en se réservant de statuer sur les conditions de la concession après que l'affaire aura été complètement instruite et que l'avant-projet aura été soumis à une nouvelle enquête d'utilité publique.

*Ligne d'Herzele à Bourbourg.* — Ligne à voie de un mètre. Une demande de concession et un avant-projet ont été présentés par M. Lambert. L'instruction en est ajournée parce que le concessionnaire n'a pu justifier du concours financier de la Compagnie du Nord.

*Ligne de Don à Fromelles.* — Ligne à voie normale concédée à M. Michon. L'instruction est achevée.

Le concessionnaire comptait obtenir le concours financier de la Compagnie du Nord. Mais celle-ci, tout en reconnaissant qu'elle l'avait promis, a fait connaître que le moment n'était pas opportun pour examiner la forme sous laquelle ce concours serait accordé.

Dans cette situation, M. Michon a demandé au Conseil général de lui avancer une partie du capital égale à 65.000 fr. par kilomètre, les charges du département ne devant, en aucun cas, dépasser le maximum prévu de 1.250 fr. par kilomètre.

Dans sa séance du 29 avril 1897, le Conseil général a admis en principe cette proposition, tout en se réservant de statuer sur les conditions de la concession, après que l'affaire aura été complètement instruite.

## TRAMWAYS.

Le tableau ci-après fait connaître la longueur totale des tramways ou chemins de fer sur voies publiques en exploitation, en construction ou concédés dans le département du Nord, à la fin de l'année 1897.

DÉSIGNATION DES LIGNES	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE	LONGUEURS		
		en exploit- ation.	en cons- truction ou à cons- truire.	Totales.
<b>Tramways déclarés d'utilité publique.</b>				
Tramways de Lille.....	Décrets des 4 oct. 1873 — 12 mars 1875, 12 oct. 1877 et 21 août 1888.	km. 68.096 »	km. »	km. 68.096 »
Id. de Roubaix. ....	Décrets des 8 déc. 1875, 26 avril 1880 et 28 avril 1894.	48.406 »	»	48.406 »
Id. de Tourcoing....	Décrets des 26 avril 1880 et 28 avril 1894.	9.473 »	»	9.473 »
Id. de Dunkerque ...	Décret du 14 sept. 1875.	2.644 »	850 »	3.494 »
Id. de l'arrondissem. de Valenciennes.	Décrets des 30 juin 1877, 19 déc. 1882, 7 nov. 1885, 21 juin 1887 et 10 juin 1892.	59.316 »	133 »	59.449 »
Id. de Cambrai à Catillon	Décret du 17 août 1880.	34.582 »	»	34.582 »
Id. de Fourmies à Wignehies.	Id. du 2 août 1882.	5.999 »	2.729 »	8.728 »
Id. d'Armentières à Halluin.....	Id. du 28 juill. 1891.	25.925 »	»	25.925 »
Id. de St-Amand à Hellemmes-Lille	Id. du 28 août 1893.	34.440 »	2.852 »	33.992 »
Id de St-Pol-s/-Mer à Dunkerque ....	Id. du 23 juillet 1895.	2.343 »	4.180 »	3.523 »
Id. de Béthune à Es- taires par la Gor- gue.	Id. du 11 mars 1897.	»	3.700 »	3.700 »
Id. de Dornignies à Aniche avec em- branchem. sur la gare de Douai et sur Sin-le- Noble.	Id. du 25 sept. 1897.	»	20.997 »	20.997 »
<b>Totaux pour les tramways déclarés d'utilité publique</b>		<b>257.924 »</b>	<b>32.441 »</b>	<b>290.365 »</b>

Le produit brut kilométrique pendant les années 1895 et 1896  
figure ci-après :

DÉS GNATION DES LIGNES.	RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION par kilomètre du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre.						
	1896			1895			
	Recettes.	Dépenses.	Produit net.	Recettes.	Dépenses.	Produit net.	
Réseau de Lille.....	23.054	17.015	6.039	23.001	19.006	3.995	Sans subvention ni garantie d'intérêt (Voie normale).
Tramways de Roubaix et de Tourcoing.....	29.261	17.153	12.108	21.499	14.116	7.383	Sans subvention ni garantie d'intérêt (Voie de 1 mètre).
Tramways de Dunkerque.	40.588	38.127	2.461	37.303	34.087	3.216	Sans subvention ni garantie d'intérêt (Voie normale).
Tramways de Valenciennes et extensions.....	11.953	5.205	6.748	10.753	4.943	5.810	Sans subvention ni garantie d'intérêt (Voie de 1 mètre).
Tramway de Cambrai à Catillon.....	5.189	3.678	1.511	5.040	3.462	1.578	Garantie d'intérêt du Trésor. Subvention fixe du département (Voie de 1 mètre).
Tramways de Fourmies à Wignéhies.....	10.493	9.515	978	10.427	8.151	2.276	Sans subvention ni garantie d'intérêt (Voie de 1 mètre).
Tramway d'Armentières à Halluin.....	6.687	4.668	2.019	7.116	4.640	2.476	Garantie d'intérêt du Trésor et du département (Voie de 1 mètre).
Tramway de St-Pol-sur-Mer à Dunkerque.....	17.289	12.466	4.823	»	»	»	Sans subvention ni garantie d'intérêt (Voie de 0 m. 60).

(Extrait du Journal officiel du 20 juin 1897)

*Tramway de Béthune à Estaires par La Gorgue.* — Concé, sans subvention ni garantie d'intérêt, à M. Fresson et déclaré d'utilité publique par décret du 12 mars 1897. Le projet d'exécution a été présenté.

*Tramway de Douai à Aniche.* — Concé au département par décret du 25 septembre 1897 et rétrocé à M. Faye qui compte employer la traction électrique avec fil aérien et trolley.

#### Tramways à l'étude.

*Tramways de Rosendaël et de Malo-les-Bains.* — Le Conseil général a accordé la concession à la commune. Un avant-projet a été présenté, et l'enquête a eu lieu. Des propositions en

vue de la déclaration d'utilité publique ont été transmises à l'administration supérieure.

*Tramway de Louches à Denain.* — Concédié à la commune de Louches, sans subvention ni garantie d'intérêt. Un avant-projet, avec voie de un mètre, a été présenté par la Société rétrocessionnaire. L'Administration supérieure a refusé cette largeur et a prescrit l'adoption d'une voie de 0<sup>m</sup>75 ou de 0<sup>m</sup>60. La commune aura à chercher un nouveau rétrocessionnaire, le premier n'acceptant pas la réduction de largeur imposée. La situation ne s'est pas modifiée depuis l'an dernier.

*Tramway de Mouvaux à Linselles et à Comines.* — A la suite des vœux émis par les Conseils municipaux de Roubaix et de Linselles et par le Conseil général du Nord, la Compagnie française des voies ferrées économiques a demandé au département la concession d'un tramway à voie de 1 mètre à traction mécanique ou électrique entre Mouvaux et Comines par Linselles. Ce tramway ferait suite à la ligne de Wattrelos à Mouvaux qui appartient au réseau de Roubaix. Le Conseil général du Nord a pris en considération la demande présentée, dans sa séance du 28 avril 1897 et autorisé l'ouverture de l'enquête d'utilité publique qui a eu lieu du 12 août au 12 septembre 1897. Les conférences mixtes ne sont pas closes et l'instruction suit son cours.

*Tramway de Cassel.* — Le Conseil municipal a demandé à l'Etat la concession, avec faculté de rétrocession, d'une ligne de tramway à traction électrique destinée au transport des voyageurs et des marchandises, allant de la gare du chemin de fer du Nord à la ville. Un avant-projet a été établi pour l'ouverture des conférences mixtes et l'enquête d'utilité publique.

*Tramways d'Armentières.* — Le Conseil municipal sollicite de l'Etat la concession, avec faculté de rétrocession, d'un réseau de tramways à traction électrique. Un avant-projet a été produit pour l'ouverture des conférences mixtes et l'enquête d'utilité publique.

---

## MARINE.

### PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service maritime du département du Nord comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord, sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises, à 16 ou 17 milles au large, jusque par le travers de la pointe de Walde, à 6 ou 7 milles au large, sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres, en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer, qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines; un phare électrique, un feu sur la tour du Leughenaer et des feux de marée à Dunkerque; trois feux flottants, dont les deux premiers, le Dyck et le Snouw marquent le chenal d'entrée par l'Ouest dans la rade, et le troisième, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 27 bouées en place à la mer et de 34 bouées de rechange. Neuf de ces bouées sont lumineuses; elles servent à éclairer les approches du port. Un bateau à vapeur, le *Baliseur N° 2*, pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au renouvellement périodique des bouées.

*Dunkerque* est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède des magasins importants situés sur le terre-plein du quai de rive droite du bassin de l'arrière-port.

La profondeur d'eau moyenne du chenal est de 8<sup>m</sup> en vives eaux et de 7<sup>m</sup> en mortes eaux ordinaires.

*Gravelines*, port de 3<sup>e</sup> ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. La profondeur d'eau est de 5 mètres en vives eaux et de 4 mètres en mortes eaux.

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque, autorisés par la loi du 14 décembre 1875, sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12,600,000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'État en janvier 1881. Les dépenses faites jusqu'en 1897 ont été de 15,240,000 fr.

Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique de nouveaux travaux d'amélioration et d'extension du port de Dunkerque, et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ces travaux ont été commencés à la fin de l'année 1880. La ville et la Chambre de commerce de Dunkerque ont été autorisées, par une loi du 1<sup>er</sup> septembre 1884, à avancer 31 millions à l'État, en vue d'assurer leur exécution. Enfin, un décret du 26 août 1890 a autorisé la reconstruction de la jetée de l'Est; la dépense est évaluée à 4,900,000 fr. Une subvention de 4,500,000 fr. est fournie par la Chambre de Commerce. Les travaux sont très avancés.

En vertu d'un décret du 12 septembre 1896, la grande écluse du Nord du Port de Dunkerque prend la dénomination d'Ecluse Trystram. Cette écluse a été inaugurée le 13 septembre de la même année.

Elle présente des dimensions qui lui permettent de recevoir les plus grands navires en tout état de marée; elle a 25 m. de largeur, 210 m. de tête en tête, 170 m. de longueur utile; son buse est descendu à la côte — 5.00, soit — 4 m. 55 au-dessous des buses des anciennes écluses et à 3 m. 45 au-dessous du buse de l'écluse de l'ouest. On trouve sur son seuil 9 m. dans les mortes eaux extraordinaires, près de 10 mètres dans les mortes eaux ordinaires et 11 mètres dans les vives eaux ordinaires. Les écluses sont fermées par trois paires de portes d'èbe en tôle qui permettent de constituer soit un sas unique de 170 m. de longueur, soit un sas moyen de 100 m., et un petit sas de 70 m.

Les bassins à flot qui occupent une superficie totale de 42 hectares se décomposent comme suit: Bassin du Commerce 5 h. 50, Bassin de la Marine 3 h., Bassin de l'arrière-port 2 h. 50, Darse N° 1, 8 h. 50, Darse N° 2 et bassin d'évolution 10 h. 30, Darse N° 3, 3 h. 20, Darse N° 4, 1 h. 40, Bassin d'évolution des darses 3 et 4, 7 h. 60.

Les quatre darses constituent les nouveaux bassins dits « de Freycinet ».

La longueur des quais offre un développement total de 8166 m. savoir: port d'échouage 900 m., Bassin du Commerce 950 m., Bassin de la Marine 700 m., Bassin de l'arrière-port 520 m., Darse N° 1, 1450 m., Darse N° 2, 1628 m., Darses N° 3 et 4, 2018 m.

La largeur des quais des trois bassins varie de 15 à 30 mètres. Pour les darses, la largeur est comprise entre 60 et 100 mètres.

La superficie des terre-pleins des quais est en totalité de 54 hectares 70 ares.

Quatre formes de radoub, mises depuis quelques années à la disposition du commerce, permettent de réparer à Dunkerque les plus grands navires du monde. Avec la navigation fluviale qui prend chaque jour une plus grande extension, avec ses voies ferrées, ses quais, en un mot, son outillage complet et perfectionné, sa position géographique exceptionnelle, le port de Dunkerque peut lutter avec ses concurrents les plus redoutables du continent.

Le mouvement commercial du port de Dunkerque est indiqué ci-dessous.

Le nombre des navires entrés et sortis en 1896 a été de 5,338, jaugeant ensemble 2,998,766 tonneaux et portant 2,460,647 tonnes de marchandises. Il y a eu, sur 1895, augmentation de 247 navires, de 229,048 tonneaux de jauge et de 35,538 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 561 tonneaux.

À Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 511, jaugeant ensemble 46,014 tonneaux et portant 44,409 tonnes de marchandises. Il y a augmentation sur 1895 de 85 navires, de 8,713 tonneaux de jauge et de 21,774 tonnes de marchandises.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

	Français.	Etrangers
A Dunkerque. . . . .	2,274	3,064
A Gravelines. . . . .	431	80
	<hr/>	<hr/>
	2,705	3,144
	<hr/>	<hr/>

Le nombre des navires affectés à la pêche de la morue a été à Dunkerque de 97, de 8,923 tonneaux de jauge, montés par 1,623 marins, et à Gravelines de 131, de 3,593 tonneaux de jauge, avec 1028 hommes d'équipage. Les produits ont été, pour les premiers, de 3,839 tonnes d'une valeur de 2,700,000 fr., et pour les seconds, de 1,247 tonnes, évaluées 711,000 fr.

La pêche côtière a occupé, à Dunkerque, 149 bâtiments de 486 hommes d'équipage, et à Gravelines, 128 navires montés par 1,236 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque de 680 tonnes d'une valeur de 545,000 fr.; pour Gravelines de 1,800 tonnes, valant ensemble 1,200,000 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1896 a été, à Dunkerque, de 3, jaugeant 383 tonneaux; à Gravelines, de 10, d'une capacité totale de 265 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 8 dans les parages de Dunkerque et au nombre de 3 dans les parages de Gravelines, en 1896; il n'y a pas eu de perte d'hommes.

## NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

TABLEAU DES BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS NAVIGUANT SUR MER,  
QUI ONT LEUR STATION A DUNKERQUE.

NOMS des NAVIRES.	Force en chevaux.	CAPACITÉ — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSAGERS.	
				Maxi- mum.	Trans- portés en 12 mois.
N. Verberckmoës.....	779	890	Bordeaux, Marseille, Cette, St-Nazaire, La Pallice, Bizerte, Tunis.	6	»
Ville de Marseille.....	638	799	Idem.	6	4
Frédér. Morel.....	750	948	Idem.	6	10
Présid. Leroy-Lallier...	750	921	St-Nazaire, Bordeaux, Marseille et Cette.	6	12
Ville de Boulogne.....	303	478	Boulogne, Lorient, La Rochelle, Rochefort, St-Nazaire, Bordeaux.	10	13
Jean-Bart.....	136	419	Idem.	12	15
Nord.....	400	630	Idem.	10	14
Neva.....	279	207	Le Havre.	2	176
Cambrai.....	545	665	La Pallice, Marseille et Tunis.	6	15
Nantes-Bordeaux.....	882	880	La Pallice, Marseille, Tunis, Alger et Oran.	8	11
Marie.....	400	533	Idem.	8	18
Ville de Lille.....	420	735	Libau, Cronstadt, St-Petersbourg.	8	10
Ville de Dunkerque.....	675	783	Saint-Nazaire, Marseille, Cette, Bordeaux.	2	10
Emilie.....	110	492	Grand et Petit cabotage.	3	»
Ville d'Arras.....	1077	832	Idem.	6	20
San Martin.....	600	917	Idem.	2	15
Saint-André.....	360	352	Idem.	»	4
Jeanne-d'Arc.....	307	473	Idem.	3	»
René.....	386	482	Idem.	3	»
Noël.....	880	1029	Idem.	6	»
Antilles.....	805	721	Idem.	3	»
Marguerite.....	788	1663	Idem.	8	»
Marie Dubuisson.....	837	1533	Idem.	5	»
Ville de Valenciennes.....	1302	1569	Idem.	10	5
Ville de Cette.....	1206	1796	Idem.	10	»
Esperance.....	4	3	Navigation de plaisance.	4	»
Saint-Jean.....	55	260	Idem.	3	5
Jean-Bart.....	1000	54	Dunkerque. — Remorquage.	»	»
Dunkerquois.....	518	195	Idem.	»	»
Rapide.....	271	46	Idem.	»	»
Progrès.....	438	82	Idem.	»	»
Haleur N° 1.....	92	16	Idem.	»	»
Haleur N° 2.....	92	16	Idem.	»	»
Armine.....	373	60	Idem.	143	350
Saint-Eloi.....	96	»	Idem.	30	155
Furet.....	377	87	Idem.	100	255
Commerce N° 3.....	198	52	Idem.	100	200
Vulcain.....	29	44	Idem.	»	»
Mouette.....	24	5	Idem.	»	»
Hirondelle.....	45	13	Idem.	»	»
Étincelle (chaloupe).....	12	4	Dunkerque. Remorq. de chalands.	»	»
Lucien.....	130	34	Idem.	»	»
René.....	180	176	Idem.	»	»
Marie-Gabrielle.....	23	13	Dunkerque. Transp. d'eau douce.	»	»
Esperance.....	16	20	Idem.	»	»
Pilote.....	46	8	Dunkerque. Service du pilotage.	»	»
Marie.....	45	200	Dunkerque. Dragages.	»	»
Drague à godets.....	65	138	Idem.	»	»
Dunkerque I.....	157	180	Idem.	»	»
Dunkerque II.....	157	180	Idem.	»	»
Dunkerque III.....	157	180	Idem.	»	»
Baliseur N° 2.....	59	69	Dunkerque. Service du ballisage.	»	»
La Mouette.....	276	169	Pêche au poisson frais.	»	»

## BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE :

1<sup>o</sup> De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel, Cassel, Rosendaël, Roubaix, Tourcoing.

2<sup>o</sup> De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Flamingo, Hero.

3<sup>o</sup> De Dunkerque à Leith-Edimbourg. — 1<sup>re</sup> ligne : steamers Kinghorn, Talisman, Amulet, Anglia, Abbotsford, Windsor, Osborne, Mascote, Antiquary, Astrologer ; départ le mardi. — 2<sup>e</sup> ligne : vapeur St-Finbar, départ le mardi.

4<sup>o</sup> De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, le dimanche ; steamers Ralph-Crayke, Rosa, Leona, Aire, Norma, Dimington, Cuxhaven, Richard Moxon.

5<sup>o</sup> De Dunkerque à St-Petersbourg, vapeur Nord cap, sept voyages par an. Vapeurs Regulus et Capella, dix voyages par an.

6<sup>o</sup> De Dunkerque à Rotterdam et Liverpool, steamers Whimboe, Avocet, Shiefracke.

7<sup>o</sup> De Dunkerque à Rotterdam, le samedi, steamer Burgemeester-Van-Vollenhaven.

8<sup>o</sup> De Dunkerque à la Plata, steamers Canadian, Coréan, Waldensian, Grécian, Lucerne, Buenos-Ayréan, Phœnician, Rosarian, Montevidéan, Nestorian, Brazilian, Austrian (ligne Allan). Ce service n'est pas régulier.

9<sup>o</sup> De Dunkerque à la Plata, ligne Houlder et C<sup>e</sup> ; steamers Zephyrus, Florence, Hornby Grange, Ovingclean Grange. Ce service n'est pas régulier.

10<sup>o</sup> De Dunkerque à Bombay. — Ligne Clan. — Steamers Cian, Macdonald, Lamont, Murray, Fraser, Alpine, Cameron, Gordon, Mac-Lean, Stuart, Forbes, Mackay, Graham. Ce service n'est pas régulier.

11<sup>o</sup> De Dunkerque au Tonkin, steamers Mogul, Pathau, Alfghan. Ce service n'est pas régulier.

12<sup>o</sup> De Dunkerque à Batoum, un départ tous les mois ; steamers Apscheron, Titian, Azow, Trivan.

13<sup>o</sup> Vapeurs chargés de pétrole en vrac de Philadelphie, Broodmayne, St-Helens, Luciline et Cadagua. Un voyage par mois.

## NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 528 kil. 614 m., soit environ le 1/22 de la longueur totale des voies navigables de la France habituellement fréquentées par la batellerie. Nous en donnons ci-après la nomenclature et la description :

N<sup>o</sup> 1. *Rivière d'Aa*. — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur est de 28 kil. 396 m. avec 1 écluse.

N<sup>o</sup> 2. *Canal de la Haute-Colme*. — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24 kil. 660 avec 3 écluses.

N<sup>o</sup> 3. — *Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote*. — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues, tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur sur le territoire français est de 11 kil. 483 m. avec une écluse. La Becque d'Hondschoote offre une longueur de 2 kil. 146 m. sans écluse.

N<sup>o</sup> 4. — *Canal de Bourbourg*. — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20 kil. 929 m. avec 3 écluses.

N<sup>o</sup> 5. *Canal de Furnes*. — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur, dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogonale à Dunkerque, est de 13 kil. 210 m. avec une écluse.

N<sup>o</sup> 6. *Canal de Bergues*. — Ce canal reçoit à Bergues les eaux de la Haute et de la Basse-Colme, ainsi que celles des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8 kil. 091 m. sans écluse.

N<sup>o</sup> 7. *Canal de Neuffossé*. — Ce canal, qui forme la jonction de la Lys à l'Aa, part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kil. 950 m. avec 2 écluses, dont l'une établie aux Fontinettes offre 5 sas superposés rachetant une chute de 13<sup>m</sup>13. — On y a construit un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute est franchie par les bateaux en 30 minutes environ.

N<sup>o</sup> 8. *Rivière de la Lys*. — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin, est de 71 kil. 902 m. avec 7 écluses. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

N<sup>o</sup> 9. *Canal de la Nieppe*. — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9 kil. 126 m. avec une écluse.

N<sup>o</sup> 10. *Canal d'Hazebrouck*. — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5 kil. 778 m. avec une écluse.

N<sup>o</sup> 11. *Canal de Préaven*. — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck, au sas de la Motte-au-Bois

et se réunit à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2 kil. 180 m. avec une écluse.

N° 12. *Rivière de la Bourre.* — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven et son confluent dans la Lys, à Merville. Sa longueur est de 7 kil. 370 m. avec 3 écluses. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement locale, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 13. *Rivière de la Lave.* — Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2 kil. 293 m. avec 1 écluse.

N° 14. *Canal de la Haute-Deûle.* — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 38 kil. 547 m. avec 4 écluses. Il dessert la ville de Seclin par un embranchement de 4 kil. 506 m. sans écluse.

N° 15. *Rivière de la Basse-Deûle.* — Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 16 kil. 714 m. avec 3 écluses.

N° 16. *Canal d'Aire.* — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur, entre Bauvin et Aire, est de 41 kil. 145 m., dont 4 kil. 530 m. sur le département du Nord. Il n'offre qu'une écluse établie à Guinchy, dans le Pas-de-Calais.

N° 17. *Canal de Roubaix.* — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1877. Il a une longueur de 22 kil. 293 m., y compris la branche de Croix, et offre 13 écluses, dont 1 sur ladite branche. Il dessert la ville de Tourcoing par un embranchement d'environ 2 kilomètres sans écluse, ouvert à la navigation en 1893.

N° 18. *Rivière de Scarpe.* — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord, à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Elle se divise en 4 sections : la Scarpe Supérieure, d'Arras à Courchelettes, — la Scarpe Moyenne, de Courchelettes au Fort de Scarpe, — la Scarpe Inférieure, du

Fort de Scarpe à Mortagne et la dérivation de la Scarpe autour de Douai, récemment ouverte à la navigation. Sa longueur dans le département est de 51 kil. avec 11 écluses, dont 3 sur la Scarpe Moyenne, 6 sur la Scarpe Inférieure et 2 sur la dérivation autour de Douai.

N° 19. *Rivière de l'Escaut.* — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai et de Valenciennes et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Il se répartit en 3 sections : le Haut-Escaut de Cambrai à Etrun, — le Moyen-Escaut d'Etrun à Condé, — et le Bas-Escaut de Condé à la frontière. Sa longueur dans le département est de 63 kil. 058 m. avec 16 écluses, dont 5 sur la première section, 9 sur la seconde et 2 sur la troisième.

N° 20. *Canal de Saint-Quentin.* — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et à la Fère, est de 96 kil. 349 m. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26 kil. 049 m. avec 17 écluses. Il occupe le premier rang, au point de vue du trafic, parmi les voies navigables du territoire français.

N° 21. *Canal de la Sensée.* — Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. Sa longueur est de 25,044 mètres. La navigation est très active sur ce canal.

N° 22. *Canal de Mons à Condé.* — La longueur totale de ce canal est de 25 kil. 880 m., dont 5 kil. 058 m., avec deux écluses, dans le département du Nord.

N° 23. *Rivière de la Sambre canalisée.* — Cette rivière est navigable à partir de Landrecies, elle offre de ce point à la frontière une longueur de 54 kil. 253 m. avec 9 écluses.

N° 24. *Canal de la Sambre à l'Oise.* — Ce canal s'étend de La Fère à Landrecies et relie le canal de St-Quentin à la Sambre canalisée. Il forme, avec cette rivière, la seule voie navigable de l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur est de 67 kil. 235 m., dont 13 kil. 202 m., avec 3 écluses, dans le département du Nord.

Les canaux et les rivières canalisées du département sont actuellement administrés par l'Etat, sauf le canal de la Sambre à l'Oise dont la concession ne doit prendre fin qu'en 1937.

La loi du 5 août 1879 a classé toutes ces voies parmi les lignes principales, — hormis la Lawe et les canaux d'Hazebrouck considérés comme lignes secondaires, — en les répartissant ainsi qu'il suit :

I. — *Ligne de Paris à la frontière vers Mons*, comprenant, d'une part, la Seine, l'Oise canalisée et le canal latéral à l'Oise, —

d'autre part, le canal de St-Quentin, le Haut-Escaut, le Moyen Escaut et le canal de Mons à Condé ;

II. — *Embranchement de la ligne précédente vers Charleroi*, empruntant le canal de la Sambre à l'Oise et la Sambre canalisée ;

III. — *Ligne de jonction de l'Escaut à la mer du Nord*, comprenant le canal de la Sensée, la Scarpe Moyenne, la partie supérieure du canal de la Haute-Deûle, le canal d'Aire, le canal de Neuffossé, la rivière d'Aa, le canal de Calais et le canal de Bourbourg.

IV. — *Embranchements des lignes précédentes vers la frontière belge*, constitués par le Bas-Escaut et la Scarpe Inférieure, — la partie inférieure du canal de la Haute-Deûle, le canal de la Basse-Deûle et le canal de Roubaix, — la Lys canalisée, — les canaux de la Haute et de la Basse-Colme, le canal de Bergues et le canal de Furnes.

Les voies secondaires du département offrent une longueur de 26 kil. 747 m. avec un mouillage normal de 1<sup>m</sup>,30 à 1<sup>m</sup>,40.

Les voies principales présentent un tirant d'eau minimum de 2<sup>m</sup>,00, — sauf le canal de la Basse-Colme et le canal de Furnes, dont le mouillage ne dépasse pas actuellement 1<sup>m</sup>,60. — et livrent passage par leurs écluses à des bateaux de 5 mètres de largeur sur 38<sup>m</sup>,50 de longueur, dont la jauge est en nombre rond de 300 tonnes. Elles offrent, abstraction faite de ces deux canaux, une longueur totale de 475 kil. 145 m., soit environ le 1/9 du développement des fleuves, rivières et canaux du territoire français qui offrent des conditions de navigabilité équivalentes.

Les principales localités et les exploitations houillères desservies directement par les cours d'eau du département sont les suivantes :

*Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.* — Villes de Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Anzin, Fresnes et Condé sur l'Escaut ; — rivages des Compagnies houillères de Louches, d'Anzin, de Fresnes et de Thivencelles.

*Embranchement vers Charleroi.* — Villes de Landrecies, d'Hautmont et de Maubeuge.

*Ligne de l'Escaut à la mer du Nord.* — Villes de Douai, La Bassée, Béthune, Aire, Saint-Omer et Gravelines.

*Embranchements vers la frontière belge.* — Villes de Vieux-Condé et Mortagne ; — de Marchiennes et St-Amand ; — de Seclin, Haubourdin, Loos, Lille, La Madeleine, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Croix, Roubaix et Tourcoing ; — d'Hazebrouck, Merville, La Gorgue, Estaires, Nieppe, Armentières, Houplines et Comines ; — de Bergues, Hondschoote, Bourbourg, Dunkerque et Furnes.

Ces cours d'eau desservent en outre les Villes et les Charbonnages ci-après au moyen de voies de terre ou de voies ferrées spéciales de quelques kilomètres de longueur : Villes de Raismes ; — Aniche et Sin-le-Noble ; — Lannoy et Wattrelos ; — Roncq et Halluin ; —

Saint-Pol-sur-Mer et Rosendaël; — rivages des Compagnies houillères d'Aniche et de l'Escarpelle.

Sur les 66 villes du département mentionnées pages 368 et suivantes, 48 se trouvent ainsi desservies par eau. Les 12 villes non desservies sont celles de Fourmies, Bailleul, Le Cateau, Caudry, Avesnes, Wignehies, Solesmes, Somain, Cassel, Orchies, le Quesnoy et Bavai.

On compte par eau de Paris (Pont de la Tournelle) aux points ci-après, savoir :

à Cambrai.....	303 kil. et 49 écluses ;
à Denain.....	326 kil. et 56 écluses ;
à Valenciennes.....	338 kil. et 59 écluses ;
à Mons.....	376 kil. et 69 écluses ;
à Douai.....	344 kil. et 59 écluses ;
à Gravelines.....	461 kil. et 64 écluses ;
à Dunkerque.....	475 kil. et 64 écluses ;
à Lille.....	393 kil. et 60 écluses ;
à Roubaix.....	412 kil. et 69 écluses ;
à Maubeuge.....	330 kil. et 62 écluses ;
à Charleroi.....	382 kil. et 73 écluses.

Le trajet de Lille à Dunkerque est de 124 kil. avec 8 écluses ;  
 d° à Valenciennes est de 102 kil. avec 15 écluses ;  
 d° à Maubeuge est de 288 kil. avec 90 écluses.

#### SITUATION DU SERVICE DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les voies navigables du département du Nord se trouvent généralement dans un état satisfaisant; elles sont entretenues avec soin et progressivement améliorées dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Ces voies navigables ont desservi, en 1896, le trafic indiqué au tableau ci-après :

	TONNAGE effectif.	TONNAGE moyen.
a) <i>Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>	T	T
Canal de St-Quentin.....	5,862,227	4,364,640
Haut-Escaut.....	4,574,638	4,504,831
Moyen-Escaut.....	2,030,246	1,122,213
Canal de Mons à Condé.....	641,567	619,249
b) <i>Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	949,085	784,036
Sambre canalisée.....	937,522	788,555
c) <i>Ligne de l'Escaut à la mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée.....	3,315,182	3,246,861
Scarpe moyenne.....	411,619	282,628
Dérivation de la Scarpe autour de Douai.....	3,132,224	3,108,570
Canal de la Haute-Deûle.....	4,658,708	3,041,679
Rivière de l'Aa.....	1,876,503	1,222,775
Canal de Bourbourg.....	1,187,951	1,122,453

	TONNAGE effectif.	TONNAGE moyen.
d) <i>Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut .....	738,220	455,370
Scarpe inférieure.....	599,378	458,458
Canal de la Basse-Deûle.....	548,155	462,331
Canal de Roubaix.....	690,081	343,757
Lys canalisée .....	733,225	255,645
Canal de la Haute-Colme.....	364,440	281,137
Canal de la Basse-Colme.....	73,020	31,686
Canal de Bergues.....	251,190	239,545
Canal de Furnes.....	73,081	55,363
e) <i>Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe .....	13,437	5,204
Canaux d'Hazebrouck.....	43,160	14,226

Le trafic de 1896 est en augmentation par rapport à celui de 1895 sur toutes les voies navigables du département, sauf la Scarpe moyenne.

Le trafic de l'ensemble des voies navigables précitées représente environ 36 p. % du tonnage kilométrique total de la France.

Ce trafic se décompose, pour chaque voie navigable, en deux parties :

Le trafic *né sur la voie* comprenant le trafic intérieur et les expéditions, et le trafic *né hors de la voie* formé par les arrivages et le transit.

Le trafic *né sur la voie* s'est élevé, en 1896, aux chiffres ci-après :

	TRAFIC intérieur.	EXPÉ- DITIONS.
a) <i>Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
Canal de St-Quentin.....	154,296	243,222
Haut-Escaut .....	9,007	52,353
Moyen-Escaut.....	36,270	758,101
Canal de Mons à Condé.....	»	578,267
b) <i>Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	14,104	58,081
Sambre canalisée.....	116,552	598,513
c) <i>Ligne de l'Escaut à la Mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée .....	2,489	77,445
Scarpe-Moyenne.....	2,803	203,253
Dérivation de la Scarpe autour de Douai.....	»	1,102
Canal de la Haute-Deûle.....	50,841	1,349,854
Rivière de l'Aa.....	45,809	118,827
Canal de Bourbourg .....	52,834	560,833

	TRAFIC intérieur.	EXPÉ- DITIONS.
	T	T
d) <i>Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut .....	74,887	290,711
Scarpe inférieure.....	65,965	168,064
Canal de la Basse-Deûle... ..	1,599	37,436
Canal de Roubaix.....	59,382	73,308
Lys Canalisée.....	19,364	109,219
Canal de la Haute-Colme.....	21,206	52,040
Canal de la Basse-Colme.....	653	19,533
Canal de Bergues.....	21,363	105,711
Canal de Furnes.....	14,707	29,836
e) <i>Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe.....	2,138	1,345
Canaux d'Hazebrouck.....	1,054	16,495

Le trafic né hors de la voie est donné par le tableau suivant :

	ARRI- VAGES.	TRANSIT.
	T	T
a) <i>Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
Canal de St-Quentin.....	718,065	4,746,644
Haut-Escaut.....	101,524	4,411,754
Moyen-Escaut.....	707,309	528,566
Canal de Mons à Condé.....	63,300	»
b) <i>Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	154,403	722,497
Sambre canalisée.....	222,457	»
c) <i>Ligne de l'Escaut à la Mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée .....	41,260	3,193,988
Scarpe moyenne.....	119,447	86,116
Dérivation de la Scarpe autour de Douai.....	42,742	3,088,380
Canal de la Haute-Deûle.....	298,240	2,959,773
Rivière de l'Aa.....	109,710	1,602,067
Canal de Bourbourg.....	561,260	13,024
d) <i>Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut .....	152,400	220,222
Scarpe inférieure.....	190,039	175,310
Canal de la Basse-Deûle .....	106,151	402,969
Canal de Roubaix .....	557,376	15
Lys canalisée.....	541,952	62,690
Canal de la Haute-Colme .....	93,602	197,592
Canal de la Basse-Colme.....	52,834	»
Canal de Bergues.....	85,124	38,992
Canal de Furnes.....	28,538	»
e) <i>Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe.....	8,647	1,307
Canaux d'Hazebrouck.....	25,611	»

Les combustibles minéraux forment une partie importante du trafic de 1896.

Il a été embarqué en effet durant cette campagne :

Sur le canal de Mons à Condé.....	33,185	tonnes de houille du Nord,
Sur le Bas-Escaut.....	163,784	d°
Sur le Moyen-Escaut.....	656,914	d°
Sur la Scarpe-moyenne.....	173,875	d°
Sur la Scarpe-Inférieure.....	14,695	d°
Sur le canal de la Haute-Deûle.....	108,411	d°
Sur le canal de Lens.....	1,226,719	tonnes de houille du Pas-de-Calais,
	1,021,142	d°
<b>Total.....</b>	<b>3,398,725</b>	<b>tonnes.</b>

D'autre part il a été chargé sur le canal d'Aire 1,890,419 t. de houille du Pas-de-Calais.

Il est enfin entré par le canal de Mons à Condé	}	204,177 tonnes de houille belge.
		859 tonnes de houille anglaise.
		3,510 tonnes de houille allemande.
Par le Bas-Escaut.....	}	5,428 tonnes de houille belge.
		696 tonnes de houille anglaise.
		1,002 tonnes de houille allemande.
Par la Sambre.....		561,831 tonnes de houille belge.
Par le port de Dunkerque.....		396 tonnes de houille anglaise.
Par le port de Calais.....		438 d°
Par le port de Gravelines.....		125 d°
<b>Total.....</b>		<b>2,668,881 tonnes.</b>

Ce qui donne pour les houilles de toute provenance un tonnage total de..... 6,067,606 tonnes.

Le tonnage des marchandises importées de Belgique en France par les voies navigables du département qui aboutissent à la frontière s'est élevé en 1896 à..... 1,517,072 tonnes, savoir :

Par le canal de Mons à Condé.....	543,154 tonnes.
Par le Bas-Escaut.....	193,292
Par la Sambre canalisée.....	619,434
Par le canal de Roubaix, la Lys, etc.....	161,192

**Total égal..... 1,517,072 tonnes.**

Le tonnage des marchandises exportées a été de..... 581,430 tonnes, savoir :

Par le canal de Mons à Condé.....	60,946 tonnes.
Par le Bas-Escaut.....	179,524
Par la Sambre canalisée.....	100,643
Par le canal de Roubaix, la Lys, etc.....	240,317

**Total égal..... 581,430 tonnes.**

Le mouvement des marchandises au confluent de l'Escaut avec le canal de la Sensée à Etrun, s'est élevé, en 1896, à..... 4,762,063 tonnes.

L'écluse d'Iwuy, située à 2 kilomètres de ce confluent, a livré passage, durant la même année, à 25,828 bateaux chargés de 4.509.279 tonnes de marchandises.

## AMÉLIORATION DES VOIES NAVIGABLES DU DÉPARTEMENT.

Depuis 1883, les bateaux allant de Paris et Lille à Calais ou Dunkerque peuvent prendre le maximum d'enfoncement. L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879. Elle a surtout pour objet de mettre toutes les lignes principales en état de livrer passage aux bateaux de 38<sup>m</sup>50 de longueur, 5<sup>m</sup> de largeur et 1<sup>m</sup>80 d'enfoncement, pouvant porter 300 tonnes. Elle est en grande partie réalisée et les bateaux du type précité peuvent aujourd'hui circuler entre Paris, Lille, Dunkerque, Mons et les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de la Belgique vers Paris. Il a été prélevé, d'autre part, sur les fonds affectés par le décret du 9 décembre 1880 à l'amélioration du canal de la Sensée, une somme de 128,405 fr. 21 pour la suppression du bassin rond établi sur l'Escaut, à l'embouchure dudit canal. Les dépenses s'élevaient au 31 décembre 1894, pour les travaux exécutés dans la traversée du département du Nord, à 5,000,000 fr.

Une ligne télégraphique a été établie le long des voies navigables entre la Belgique et Paris conformément au projet approuvé le 24 juillet 1880.

Selon le vœu émis par le Conseil général du Nord en 1878, il a été procédé à l'étude d'un canal du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de se développer et de soutenir la concurrence étrangère.

L'avant-projet présenté par M. l'Ingénieur en chef Flament a été soumis à l'enquête et le projet de loi déclarant l'utilité publique de la partie comprise entre Courcelles-lès-Lens et Janville a été voté le 10 mars 1883 par la Chambre des Députés. Mais, en raison de la situation financière, le Sénat avait ajourné la discussion de l'affaire.

En 1889, l'Administration supérieure a étudié un projet de combinaison financière destiné à permettre de réaliser à la fois l'amélioration de la voie navigable actuelle entre Etrun et l'Oise et la construction du canal du Nord entre Courcelles et Janville, travaux évalués 66 millions.

Cette combinaison repose sur l'institution de Chambres de navigation pouvant servir des subsides à l'aide d'emprunts dont le service serait assuré par des péages. Elle a reçu l'adhésion du Conseil général du Nord.

Le Parlement est saisi de cette question. Mais, en attendant son vote, l'Administration s'est préoccupée d'exécuter la partie du canal du Nord connue sous le nom de dérivation autour de Douai et qui présentait un caractère d'extrême urgence. La dérivation de la Scarpe a été mise en exploitation au commencement d'août 1895

Elle permet à la batellerie de gagner 2 jours 1/2 sur les 3 jours qu'exigeait la traversée de Douai, grâce à la substitution de deux écluses doubles à grande chute aux quatre écluses de l'ancienne voie, et à la suppression des ponts mobiles qui entravaient la circulation des bateaux.

Une décision ministérielle du 27 octobre 1897 a prescrit de soumettre à l'enquête d'utilité publique l'avant-projet présenté en vue du doublement des écluses et de l'amélioration de la section de la ligne navigable de Mons à Paris, comprise entre le canal de la Sensée et la rivière d'Oise. L'enquête est ouverte dans les départements du Nord, de l'Aisne et de l'Oise.

Un service spécial a été chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Le devis et cahier des charges général et les types des principaux ouvrages d'art ont été approuvés par la décision ministérielle du 29 novembre 1882.

#### STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

Ce nouveau service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord.

**Bureaux de jaugeage.** — Bergues. — Cambrai. — Condé. — Douai. — Dunkerque. — Lille. — Maubeuge. — Merville.

**Bureaux de déclaration.** — *Aa*, écluse du Guindal. — *Canal de Bergues*, écluse de Bergues. — *Canal de Bourbourg*, écluse du Jeu de Mail — *La Bourre*, écluses du Grand-Dam et de Merville. — *Colme*, écluse de Wattendam. — *Deûle*, écluses du fort de Scarpe, de Don, de la Barre et de Deûlémont. — *Canal de Furnes*, écluses octogones à Dunkerque et à Zuydcoote. — *Canal d'Hazebrouck*, écluse de la Motte-au-Bois. — *Lave*, écluse de la Gorgue. — *Lys*, écluses St-François, de Thiennes et d'Houplines. — *Canal de Roubaix*, écluses de Marquette et du Sartel. — *Scarpe*, écluses de Courchelettes, du Fort et de Thun. — *Canal de la Sensée*, écluses d'Estrées et de Fressies. — *Escaut*, écluses de Rodignies, Hergnies, Condé, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai. — *Sambre*, écluses de Marpent, Maubeuge, Quartes et Landrecies. — *Canal de Saint-Quentin*, écluses de Saint-Waast et du Bosquet.

**Bureaux télégraphiques.** — *Neuffossé*, écluses des Fontinettes, — *Colme*, écluses de Wattendam et de Lynck. — *Canal de Bourbourg*, écluse de Guindal. — *Escaut*, écluses de Gœulzin à Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai. — *Canal de St-Quentin*, écluses de Bracheux, de Vaucelles et du Bosquet.

## SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie donnent une grande importance aux attributions de ce service, qui comprend :

Les dessèchements et les améliorations agricoles, les curages, les irrigations, les usines à eau établies sur les cours d'eau non navigables, la surveillance de la pêche pour ces cours d'eau, le drainage, le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Les Associations syndicales des dessèchements sont au nombre de 17 et embrassent une superficie de 60,451 hectares.

Les dépenses qu'elles ont faites se sont élevées en 1896, comme suit :

*Entretien.* — Pour 60,451 hectares, 135,081 fr. 46, soit par hectare 2 fr. 23.

*Travaux neufs.* — Pour 22,189 hectares, 16,149 fr. 82.

Ces dessèchements sont compris dans le tableau ci-après.

Les principaux dessèchements sont ceux des Waëteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut et de la Haute-Deûle.

Les Waëteringues doivent être considérées à deux points de vue, car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waëteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Leur territoire est divisé en quatre sections administrées chacune par une commission de neuf membres élue par l'ensemble des propriétaires intéressés, conformément aux termes du décret organique du 29 janvier 1852 modifié par celui du 17 décembre 1890. L'alimentation s'est faite partout dans des conditions relativement satisfaisantes.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1895 ont embrassé une étendue de 705 kilomètres.

Le service hydrométrique et d'annonce des crues national et international des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser fonctionne régulièrement ; il permet de régulariser l'écoulement des crues en opérant des tirages préventifs, et d'atténuer les dommages provenant des inondations.

L'année 1896 a été sèche ; elle donne 10,552 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de hauteur d'eau pluviale répartie en 16 stations.

DÉSIGNATION DES SYNDICATS.	Superficie des terrains.	DATE DE L'ORGANISATION des syndicats.	DÉPENSES FAITES EN 1896									
			ENTRETIEN		Travaux neufs.							
			Totales.	par hectare.		fr. c.						
1° Prairies de Mortagne et de Château-l'Abbaye.....	h. 120	28 octobre 1838.	fr. c. 317 »	fr. c. 2 64	fr. c. »							
2° Vallées de la Hayne et de l'Escaut.	3697	8 septembre 1824.	46634 44	4 49	»							
3° Marais de Bruay et de l'Épaix....	340	14 octobre 1846.	4821 58	5 35	»							
4° Prairies de Flines-lez-Mortagne...	140	14 mai 1851.	902 76	6 44	»							
5° Marais de la Vergne.....	143	4 février 1866.	642 50	5 68	»							
6° Marais de la Naville.....	146	16 août 1859.	3000 04	7 21	»							
7° Marais de Trith et de Bourlain...	492	3 février 1864.	1202 59	6 26	»							
8° Vallée de la Scarpe.....	10800	16 novembre 1834. Décret du 8 février 1889.	29006 80	2 69	13143 16							
9° Vallée de la Sambre.	Haute-Sambre (rive droite) à Maroilles.	Ordonnance royale du 14 juin 1837.	698	Décret du 28 déc. 1867. Arrêté préfectoral du 8 septembre 1875.	1785 75	2 56	»					
		Id. (rive gauche) à Hachette.						64	Ordonnance royale du 14 juin 1837	»	»	»
		Basse-Sambre, à Berlaimont						870	Décret du 14 mai 1851.	849 61	0 98	»
	Basse-Sambre à Maubeuge.	223	Décret du 14 mai 1854.	»	»	»						
	10° Landrecies siégeant à Landrecies.	96	Arrêté du 8 déc. 1882.	»	»	»						
11° Waëteringues de l'arrondissement de Dunkerque.	4 <sup>re</sup> section..	9298	Décret organique du 29 janvier 1852 modifié par le décret du 17 décembre 1890.	42897 74	1 39	1759 66						
	2 <sup>e</sup> id....	10189					13927 39	1 37	»			
	3 <sup>e</sup> id....	8509					43340 94	1 57	»			
	4 <sup>e</sup> id....	10884					22200 »	2 04	»			
12° Grande et Petite Moères.....	2091	9 mars 1882.	5357 35	2 82	1247							
13° Marais de Lauwin-Planque.....	50	Autorisation préfectorale du 27 août 1855.	»	»	»							
14° Prés Duhem.....	76	9 avril 1856.	112 40	1 48	»							
15° Marais de la Deûle.....	4223	17 février 1866.	10800 »	8 83	»							
16° Bassin de la Fontaine-St-Martin..	52	19 novembre 1887.	482 90	3 51	»							
17° Dessèchement mécanique de Thun	310	1884.	100 »	0 32	»							
Totaux.....	h. 60451		fr. c. 135081 46		fr. 46149							

Voici, pour servir de comparaison, la même catégorie de renseignements pendant les dix dernières années ;

1887.....	8.214 <sup>m</sup> / <sub>m</sub>	1892.....	40.268
1888.....	44.693	1893.....	40.410
1889.....	40.508	1894.....	44.078
1890.....	42.734	1895.....	42.610
1891.....	44.276	1896.....	40.532

La Belgique a récemment adhéré à la proposition de soumettre à une commission technique les questions d'intérêt commun qui se trouvent liées à l'amélioration du régime du cours de l'Escaut sur les deux territoires.

La première réunion de cette Commission a eu lieu à Gand le 22 juin 1897. Les délégués belges ont fait connaître que divers travaux avaient déjà été exécutés en Belgique pour faciliter l'écoulement des eaux entre la frontière et l'aval de Tournai, notamment l'ouverture d'un bras de décharge à Tournai et l'établissement d'une grande coupure à la Broyelle, en amont d'Antoing. Il a été convenu qu'un projet complet allait être dressé et serait à bref délai examiné par la Commission.

Un décret du 22 Février 1887 a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter pour assurer l'épuration des eaux de l'Espierre, conformément à un avant-projet dressé par les Ingénieurs de l'Etat, et qui comporte le traitement de tout le débit du cours d'eau par la chaux. Les villes de Roubaix et Tourcoing se sont entendues à cet effet, et l'usine d'épuration fonctionne depuis 1889. Mais l'on n'a jamais pu épurer la totalité du débit qui s'est considérablement accru et la Belgique n'a cessé de protester très vivement, menaçant même de barrer la vallée de l'Espierre à la frontière.

En juin et juillet 1896, une Commission technique internationale a été instituée ; elle a conclu au maintien du système d'épuration adopté et à l'agrandissement de l'usine de Grimonpont. Les villes ont été invitées à présenter un avant-projet ; mais elles ont avant tout réclamé le concours de l'Etat. L'Administration leur a fait connaître récemment dans quelles mesures et à quelles conditions ce concours pourrait leur être accordé.

L'avant-projet d'agrandissement de l'usine a été soumis à l'enquête d'utilité publique et la commission a donné un avis favorable, sous la réserve que l'Etat interviendra pour moitié dans les dépenses des nouvelles installations et dans les dépenses annuelles d'exploitation.

Les travaux d'amélioration du lit de l'Espierre entre le confluent du Trichon et la frontière ont été déclarés d'utilité publique par décret du 10 mai 1894. Ils s'exécutent aux frais des villes de Roubaix et Tourcoing aidées par une subvention de l'Etat, les travaux ont été adjugés le 31 octobre 1895, ils ont été exécutés en partie en 1896.

## INDUSTRIE MINÉRALE.

**HOUILLES.** — Le tableau ci-après donne les dates des actes des concessions, l'étendue superficielle et le détail de la production, par Compagnie, pendant les années 1895 et 1896. Il indique, en outre, les variations d'une année à l'autre.

L'augmentation totale a été de 192,329 tonnes, soit 4 % sur l'ensemble de l'extraction.

La production moyenne par ouvrier du fond s'est élevée en 1896 au chiffre de 308 tonnes (supérieur de 4 tonnes à celui de l'année 1895).

Le nombre des ouvriers du fond a été en 1896, de 16,916 et celui des ouvriers du jour de 5,604. Il avait été en 1895 de 16,512 pour les ouvriers du fond et de 5,410 pour les ouvriers du jour. Il y a donc eu en 1896 augmentation sur le nombre des ouvriers du fond et sur celui des ouvriers du jour.

Le total des salaires payés en 1896, a été de 28,339,280 fr., ce qui correspond à 1,258 fr. 40 de salaire annuel moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1895, ce total des salaires avait été de 27,571,634 fr. et correspondait à 1,257 fr. 71 de salaire moyen par ouvrier. Le salaire par tonne a été en moyenne de 5 fr. 45 en 1896 contre 5 fr. 50 en 1895.

Le prix de vente pour l'ensemble des Compagnies houillères a été en 1896 de 9 fr. 60 par tonne de houille ; il avait été de 9 fr. 52 en 1895.

Nous indiquerons sommairement les principaux travaux préparatoires poursuivis en 1896 par les diverses Compagnies houillères.

La *Compagnie d'Anzin* a terminé en 1896 l'installation de ses deux nouveaux sièges, la fosse Cuvinot à Vicq et la fosse Blighnières, à Wavrechain : ces deux fosses sont aujourd'hui en exploitation. L'extraction a été reprise au puits Amaury, destiné à remplacer le puits Léonard, qui est épuisé et va être serrementé en 1897. La Compagnie va renouveler ses installations de la fosse Bleuse-Borne et doter la fosse St-Marcq d'une nouvelle machine d'extraction puissante. L'activité des demandes de coke a décidé la Compagnie à construire à Wavrechain deux batteries de 25 fours chacune, système Semet-Solvay, à récupération des sous-produits ; la première est en service, la deuxième l'a été dans le courant de l'année 1897.

*Compagnie d'Aniche.* — La fosse Vuillemin est entrée dans la période d'extraction ; les résultats qu'elle donne ne répondent malheureusement pas aux espérances : une succession de failles a rejeté le faisceau des couches vers le midi.

*Compagnie de Douchy.* — On sait que les recherches entreprises vers le midi par la bowette du niveau 510 du puits Désirée ont rencontré à 1500 mètres du puits le calcaire carbonifère renversé et plongeant de 45° vers le sud, sans avoir, sur ce long parcours, traversé aucune veine exploitable. La Compagnie désireuse de pousser jusqu'au bout cette

COMPAGNIES.	CONCESSIONS.	RENTRE superficielle.	ACTES DE CONCESSION.	EXTRACTION.		AUGMEN- TATION.	DIMINU- TION.
				1896.	1895.		
Anzin.....	Vieux-Condé.	3.996	Arrêté du Conseil des finances du 4 <sup>e</sup> octobre 1749 et arrêté du 20 avril 1856.	tonnes. 2.883.453	tonnes. 2.816.965	tonnes. 66.188	tonnes. "
	Raismes.....	4.819	Arrêté du Directoire exécutif du 29 ven- lôse an VII.....				
	Anzin.....	41.854	d <sup>o</sup>				
	Denain.....	4.343	Ordonnance royale du 5 juin 1831.....				
	Saint-Saulve.	2.200	Ordonnance royale du 3 décembre 1834.				
	Aniche.....	41.850	Arrêté du 6 prairial an IV.....	904.647	846.354	58.293	"
	Donchy.....	3.449	Ordonnance royale du 12 février 1832..	380.368	348.062	32.506	"
	Escarpelle....	4.721	Décret du 27 novembre 1850.....	594.840	571.390	23.450	"
	Vicoigne et Neux	4.320	Ordonnance royale du 12 septembre 1844.	434.274	439.680	"	5.409
	Thivencelles et	110	Ordonnance royale du 10 septembre 1811.				"
	Fresnes-Midi....	981	Ordonnances royales des 40 septembre 1841 et 20 juin 1842.....	450.476	446.612	3.564	"
	Azincourt.....	455	Ordonnance royale du 10 septembre 1841.				"
	Saint-Aybert.	2.182	Ordonnance royale du 10 septembre 1840 et décret du 15 février 1860.....	94.892	90.301	4.591	"
	Crespin.....	2.842	Ordonnance royale du 27 mai 1836.....	56.750	50.484	6.566	"
	Flines-les-Raches	2.850	Décret du 9 août 1892.....	2.580	"	2.580	"
			TOTAUX.....	5.201.877	5.009.548	497.738	5.409
				AUGMENTATION.		192.329 tonnes.	

recherche si intéressante a commencé à 1.100 mètres du puits, dans la bowette, un sondage, qui, à 87 mètres au-dessous de la galerie, a recoupé une veinule de houille déjà traversée dans la bowette.

La *Compagnie de l'Escarpelle* a terminé la mise en communication qui lui avait été imposée par l'Administration des fosses N<sup>os</sup> 2 et 7; la partie du bassin qui a été traversée par ce grand ouvrage semble malheureusement peu productive.

*Compagnie de Vicoigne.* — L'extraction a continué à se poursuivre par une seule fosse, le N<sup>o</sup> 4, qui a donné 134,271 tonnes.

La *Compagnie de Thivencelles et Fresnes-Midi* a vu heureusement aboutir en 1896 les travaux de recherche entrepris par elle vers le Nord de la concession de St-Aybert au delà de la faille Amaury. Après avoir reconnu l'inexploitabilité des deux petites veines rencontrées en 1895, elle a repris sa bowette et ses efforts ont été récompensés par la découverte des veines Camberlin et de Noue, en bonne allure. Les dépilages y ont immédiatement commencé.

*Compagnie d'Azincourt.* — L'extraction s'est poursuivie sans incident, en 1896, par la fosse St-Roch.

La *Compagnie des mines de Crespin* s'est attachée à améliorer son aéraie en établissant de bonnes communications avec le puits N<sup>o</sup> 2 et a réussi à diminuer notablement la teneur en grisou de ses retours d'air.

*Flines-les-Raches.* — Les travaux de préparation du puits Saint-Charles ont été menés à bonne fin; la période d'exploitation proprement dite vient de commencer. Dès 1896, on a pu extraire de la mine 2,580 tonnes de charbon; la production de 1897 approchera sans doute de 50.000 tonnes.

La *Société des mines de Marly* a été reconstituée en 1896 et a entrepris le dénoyage de l'ancienne fosse de St-Saulve qu'elle se propose d'approfondir de 178 à 500<sup>m</sup>. Si les travaux de recherche donnent les résultats que la Compagnie espère, la fosse sera remise en exploitation.

*Travaux de recherches en dehors des mines concédées.* — Les recherches si intéressantes entreprises en 1895 pour rechercher dans le département du Nord le prolongement éventuel du bassin houiller de Douvres, n'ont donné que des résultats négatifs.

La Société de Calais-Dunkerque a effectué à Gravelines et à Bray-Dunes deux sondages arrêtés, l'un en 1896, l'autre en février 1897, aux profondeurs de 440 et 443 mètres. Ils sont sortis de la craie à 350 et 293 mètres pour entrer dans des terrains vraisemblablement siluriens, sans avoir rencontré le terrain houiller.

Le sondage de la Société de l'Aa à Bourbourg-Campagne a été définitivement abandonné dans les mêmes terrains à 350 mètres de profondeur.

La Société de Dunkerque-Cassel a poursuivi en 1896, deux sondages, l'un à Petite-Synthe, près de Dunkerque, l'autre à Nordpeene, près de Cassel. Le premier a été arrêté en octobre 1896, à 325 mètres de profondeur dans des quartzites d'une extrême dureté; le second a été poussé jusqu'à 312 mètres; il avait rencontré à 296 mètres les terrains primaires vraisemblablement siluriens, sans interposition de terrain houiller.

La découverte du charbon à Wissant (Pas-de-Calais) paraît démontrer que c'est dans la région ouest du département du Nord que l'on doit chercher le raccordement possible du bassin du Pas-de-Calais avec celui de Douvres.

À l'autre extrémité du département le sondage de MM. Hermary et Breton, à Estreux, a été provisoirement arrêté à 270 mètres sans être sorti du terrain dévonien renversé.

La Compagnie des mines de Crespin a repris son sondage d'Estreux suspendu en 1892 à 293 mètres et l'a poussé jusqu'à 400 mètres. Le calcaire carbonifère a été recoupé à 330 mètres de profondeur.

*Accidents.* — Le service des mines a eu à constater, en 1896, 176 accidents de personnes de quelque gravité à l'intérieur des mines et 16 à l'extérieur. Ces accidents ont causé ensemble la mort de 26 ouvriers et en ont blessé 168.

*Consommation.* — La consommation de la houille dans le département du Nord se résume ainsi qu'il suit pour l'année 1896:

Houilles du Nord, 2,132,363 tonnes; houilles du Pas-de-Calais, 3,296,844 tonnes; houilles de Belgique, 1,103,850 tonnes; houilles d'Angleterre, 2,815 tonnes; houilles allemandes, 985 tonnes. Ensemble: 6,536,857 tonnes.

La consommation de la France entière, en 1895, a été de 38,640,000 tonnes environ. Le département du Nord, qui occupe le 2<sup>e</sup> rang comme producteur, est de beaucoup le premier comme consommateur; la Seine, qui vient après lui, n'ayant consommé, en 1895, que 4,003,900 tonnes.

*MINES DE FER.* — Les mines de fer concédées dans le département du Nord se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes et sont au nombre de 6. Elles sont toutes restées en chômage pendant l'année 1896. Le minerai qu'elles renferment est de médiocre qualité et elles ne pourraient actuellement être exploitées avec profit.

*CARRIÈRES.* — Le tableau ci-après présente un résumé statistique des carrières exploitées dans le département du Nord pendant l'année 1896:

DÉSIGNATION.	Carrières souterraines.		Carrières à ciel ouvert.	
	Nombre.	Ouvriers.	Nombre.	Ouvriers.
Marbre .....	"	"	4	76
Sable, cailloux .....	"	"	64	356
Calcaire, pierre à chaux.....	21	94	442	680
Pierre à paver, à bâtir.....	2	42	428	286
Phosphates .....	"	"	20	46
Marnes et terres glaises.....	"	"	4	13
<b>TOTAUX.....</b>	<b>23</b>	<b>406</b>	<b>329</b>	<b>1. 57</b>

Les carrières souterraines sont situées principalement à Seclin, Faches, Hellemmes et dans les environs de Valenciennes. Celles à ciel ouvert sont disséminées sur la majeure partie du territoire, mais abondent surtout dans l'arrondissement d'Avesnes. Onze accidents ont été constatés en 1896,

ils ont occasionné la mort de quatre ouvriers et des blessures graves à onze autres.

L'exploitation des carrières est réglementée dans le département du Nord par le décret du 10 Février 1892, qui a remplacé, sans modification importante, le décret du 20 Décembre 1873.

**MÉTALLURGIE.** — Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département du Nord pendant les années 1896 et 1895 :

DÉSIGNATION.	1896.		1895.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonte d'affin. et de moul. en 1 <sup>re</sup> fusion . . . . .	tonnes 260.950	fr. 55 »	tonnes 207.685	fr. 53 »
Fers marchands et fers spéciaux . . . . .	289.240	431 »	261.397	427 »
Rails . . . . .	629	433 »	»	»
Tôles . . . . .	32.866	157 »	35.679	455 »
Aciers Thomas, Bessemer et Martin . . . . .	484.059	439 »	436.481	447 »

L'examen de ce tableau montre que la production a augmenté dans d'assez fortes proportions pour les fers, les aciers et la fonte. Les prix de vente ont également augmenté d'une manière sensible pour les fontes et les fers ; ils ont diminué pour les aciers ouvrés. La seule usine produisant des scories de déphosphoration est l'usine de Trith-St-Léger. Elle a produit 16,189 tonnes qu'elle a livrées à l'industrie au prix moyen de 24 fr. 50 la tonne.

**USINES A ZINC.** — Les deux usines à zinc d'Auby et de St-Amand ont produit ensemble, en 1896, 17,233 tonnes de zinc brut au prix moyen de 416 fr. La production, en 1895, avait été de 14.624 tonnes de zinc brut, le prix moyen de 377 fr. environ.

**APPAREILS A VAPEUR.** — 117 usines à vapeur nouvelles ont été mises en activité en 1896 dans le département du Nord ; 71 ont été supprimées. Les usines du département renfermant des appareils à vapeur s'élèvent, y compris celles en chômage, au nombre total de 4,165. Elles comprennent 8,890 chaudières motrices ou calorifères et 7,046 récipients. Le nombre correspondant de machines à vapeur est de 6.000 d'une force totale de 178.973 chevaux. Le service des mines a eu à constater, en 1896, un seul accident, dans lequel deux personnes ont été grièvement brûlées par la vapeur.

## Chemins de fer industriels et miniers.

(Lignes concédées à titre d'intérêt général et non affectées à un service public de marchandises et lignes autorisées par décret en vertu de l'article 44 de la loi du 21 avril 1810, modifiée par celle du 27 juillet 1880).

DÉSIGNATION DES LIGNES	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Chemin de fer de Denain à Louches.....	Déc. du 18 juin 1863	5.083	5.083
C <sup>ie</sup> de l'Escarpelle.....	— 24 fév. 1866	0.700	0.700
C <sup>ie</sup> d'Aniche {	St-Louis à Somain.....	— 48 fév. 1850	4.680
	St-René à Dechy.....	— 4 août 1869	4.730
	Fosse Notre-Dame à fosse Ste-Marie.....	— 15 nov. 1888	9.490
C <sup>ie</sup> d'Anzin. Embranchement des fosses Léonard et Chabaud-Latour.....	— 3 janv. 1875	3.000	3.000
C <sup>ie</sup> de Thivencelles. Fosse Soult à fosse St-Pierre.....	— 17 nov. 1882	4.497	4.497
C <sup>ie</sup> de Crespin-Nord.....	— 26 déc. 1891	4.536	4.536
		27.446	27.446

## ROUTES ET CHEMINS.

### I. Classification. — Ressources. — Personnel.

1. CLASSIFICATION. — Les routes et chemins se divisent en huit catégories :

1<sup>o</sup> *Les routes nationales.* — Le classement ou le déclassement ne peut être prononcé que par une loi ou un décret et après enquête. Le sol appartient à l'État.

2<sup>o</sup> *Les routes départementales.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général après enquête. (Loi du 10 Août 1871. — Art. 46 § 6). Le sol appartient au département.

3<sup>o</sup> *Les chemins de grande communication.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux et des Conseils d'arrondissement intéressés. — (Art. 7 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes traversées.

4<sup>o</sup> *Les chemins d'intérêt commun.* — Le classement et le déclassement sont de même prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux intéressés et des Conseils d'arrondissement. (Art. 6 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient également aux communes traversées.

5<sup>o</sup> *Les chemins vicinaux ordinaires.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par la Commission départementale, après enquête et avis des Conseils municipaux. (Art. 4 et 5 de l'Instruction générale du 6 Décembre 1870. — Art. 86 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes.

6<sup>o</sup> *Les chemins ruraux reconnus.* — Le classement et le déclassement

rentrent dans les attributions de la Commission départementale. La reconnaissance n'est prononcée que sur la demande des Conseils municipaux et après enquête. (Art. 4 et 13 de la loi du 20 Août 1881). Le sol est communal.

**Le sol des voies des six catégories qui précèdent est imprescriptible.**

7° *Les chemins ruraux non reconnus.* — Voies affectées à l'usage du public et non encore classées. Le sol est présumé, jusqu'à preuve contraire, appartenir à la commune sur le territoire de laquelle il est situé. (Art. 3 de la loi du 20 Août 1881).

8° *Les chemins et sentiers d'exploitation.* — Voies servant exclusivement à la communication entre divers héritages ou à leur exploitation. Le sol est présumé appartenir aux propriétaires riverains ; mais l'usage ne est commun à tous les intéressés. L'usage de ces chemins peut être interdit au public. Ils ne peuvent être supprimés que du consentement unanime de tous les propriétaires qui ont le droit de s'en servir. (Art. 33 et 35 de la loi du 20 Août 1881).

II. RESSOURCES. — Les ressources destinées à la construction ou à l'entretien des diverses voies de communication ont des origines différentes, selon qu'elles s'appliquent à telle ou telle catégorie de ces voies.

1° *Routes nationales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge de l'État. Les devis d'entretien sont approuvés par le Préfet. Les projets de travaux neufs ou de grosses réparations sont approuvés par le Ministre des Travaux publics.

La répartition par départements et la sous-répartition dans chaque département des ressources pour travaux neufs et de grosses réparations sont faites par le Ministre des Travaux publics. (Art. 2 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

La répartition des fonds affectés aux travaux d'entretien est également faite par départements par le Ministre, mais la sous-répartition, dans chaque département, suivant les besoins particuliers, est faite par un Conseil local, présidé par le Préfet et composé de l'Ingénieur en chef et de deux membres du Conseil général annuellement désignés par le Ministre. (Ordonnance du 10 Mai 1829, art. 3, et ordonnance du 19 Octobre 1830).

2° *Routes départementales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge du département. Les projets sont approuvés par le Conseil général à qui il appartient de fixer les crédits destinés à l'exécution des travaux. (Art. 46 § 6 de la loi du 10 Août 1871).

3° *Chemins de grande communication et d'intérêt commun.* — En principe, les travaux de toute nature sont à la charge des communes intéressées. (Art. 1<sup>er</sup> de la loi du 21 Mai 1836). Mais les art. 7 et 8 de la même loi permettent au Conseil général d'allouer des subventions sur les fonds départementaux.

Les contingents des communes intéressées sont fixés par le Conseil général sur la proposition du Préfet et après avis des Conseils municipaux et d'arrondissement. (Art. 7 § 2 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, des subventions départementales d'entretien sont fixées aux deux tiers pour les chemins de grande communication et à la moitié pour les chemins d'intérêt commun. Les communes supportent seulement le tiers pour la première catégorie et la moitié pour la seconde des dépenses d'entretien.

Les travaux neufs ou de grosses réparations sont également effectués au moyen de contingents communaux et de subventions départementales ; la répartition est fixée par le Conseil général dans chaque cas particulier.

Les contingents communaux sont prélevés sur les revenus ordinaires et, en cas d'insuffisance, sur les produits des prestations et des centimes spéciaux ordinaires. En ce qui concerne les chemins de grande communication, les prélèvements ne peuvent excéder deux journées de prestation et les deux tiers des cinq centimes spéciaux. Art. 8 § 4 de la loi du 21 Mai 1836).

Les plans d'élargissement, d'alignement, d'ouverture et de redressement sont approuvés par le Conseil général après enquête. (Art. 44 de la loi du 10 Août 1874).

Les déclarations d'utilité publique sont prononcées par le Conseil général, sauf lorsqu'il y a lieu d'exproprier des terrains bâtis. Dans ce cas, un décret du Président de la République est nécessaire.

Les projets d'exécution des travaux sont approuvés par le Préfet après délibération du Conseil général. (Circulaire ministérielle du 9 Août 1879).

4° *Chemins vicinaux ordinaires.* — L'entretien des chemins vicinaux ordinaires s'effectue au moyen de ressources communales composées des revenus ordinaires, de la portion disponible des ressources spéciales créées en vertu de la loi du 21 Mai 1836, et, au besoin, d'une imposition de 3 centimes extraordinaires autorisée pour la première fois par l'art. 3 de la loi du 24 Juillet 1867, remplacé aujourd'hui par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Le Conseil général du Nord alloue annuellement, pour l'entretien, des subventions aux communes qui votent, outre des ressources spéciales ordinaires (3 journées de prestation et cinq centimes spéciaux), l'imposition extraordinaire de trois centimes autorisée par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Cependant les chemins classés en vicinalité depuis 1884 ne bénéficient pas de ces subventions. (Décision de la Commission départementale. — Rapport présenté au Conseil général le 21 Avril 1884, page 179).

La répartition des crédits est faite entre les communes en tenant compte : 1° de la pauvreté des communes ; — 2° des avantages retirés des voies d'un ordre supérieur ; — 3° des sacrifices faits par les communes ; — 4° de la circulation.

Les devis et projets de toute nature sont soumis à l'acceptation des Conseils municipaux puis approuvés par le Préfet.

Néanmoins, les travaux d'achèvement des chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt commun et ordinaires à entreprendre en exécution de la loi du 12 Mars 1880 peuvent encore être effectués au moyen de ressources à fournir par l'Etat, le département et les communes, dans les proportions fixées par les barèmes annexés au décret du 4 Juillet 1895.

En ce qui concerne le département du Nord, le coefficient de la subvention de l'Etat dans les travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun est fixé à 21.35 % du montant des ressources extraordinaires affectées aux travaux.

Quant aux chemins vicinaux ordinaires, ce coefficient peut varier entre 16,20 % et 6 %, suivant le rapport qui existe entre la valeur du centime communal et la superficie du territoire.

Le département et les communes peuvent se procurer des ressources extraordinaires pour l'objet dont il s'agit par des emprunts à la Caisse

nationale des retraites pour la veillesse. Le délai de remboursement est de 30 ans et le taux, amortissement compris, de 5 fr. 50 %.

5° *Chemins ruraux reconnus.* — L'entretien des chemins ruraux reconnus incombe aux communes qui y subviennent dans la limite des ressources disponibles et, en cas d'insuffisance, au moyen, soit d'une journée de prestation, soit de centimes extraordinaires additionnels.

Quand l'imposition extraordinaire excède trois centimes, les dispositions des art. 5 et 7 de la loi du 24 Juillet 1867 sont applicables. (Ces articles sont remplacés par ceux Nos 142 et 143 de la loi du 5 Avril 1884).

Les propriétaires intéressés, constitués en syndicat, peuvent se substituer aux communes qui n'entretiendraient pas les chemins ruraux. La même mesure est applicable aux autres travaux. (Art. 19 à 32 de la loi du 20 Août 1881).

*Subventions industrielles.* — Lorsque les chemins vicinaux et les chemins ruraux reconnus sont dégradés extraordinairement par des exploitations de mines, de carrières, de forêts ou de toute entreprise industrielle, l'Administration peut réclamer des subventions spéciales aux entrepreneurs ou propriétaires suivant que l'exploitation ou les transports auront eu lieu pour les uns ou les autres. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

Ces subventions sont, en cas d'arrangements à l'amiable, réglées par la Commission départementale. (Art. 86 de la loi du 10 Août 1871).

En cas de désaccord, elles sont réglées par le Conseil de Préfecture après expertise contradictoire. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836 et art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

6° *Chemins et sentiers d'exploitation.* — Tous les propriétaires dont les héritages sont desservis sont tenus de contribuer, dans la proportion de leur intérêt, aux travaux d'entretien et de mise en état de viabilité. (Art. 34 de la loi du 20 Août 1881).

Toutefois, les intéressés peuvent s'affranchir de toute contribution en renonçant à leurs droits, soit d'usage, soit de propriété sur les chemins d'exploitation. (Art. 37 de la même loi).

III. PERSONNEL. — 1° *Routes nationales.* — Les travaux sont exécutés sous la direction des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et sous l'autorité du Préfet. (Art. 4 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

2° *Routes départementales et chemins vicinaux de toute catégorie.* — Le Conseil général désigne les services qui seront chargés de la construction et de l'entretien des routes départementales, des chemins vicinaux de grande communication et des chemins d'intérêt commun. (Art. 46, § 6 et 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, ces travaux sont confiés au personnel des Agents voyers (délibération du Conseil général du 27 Avril 1887), sous l'autorité du Préfet. Ce personnel est, en outre, également chargé de la surveillance et des travaux des chemins vicinaux ordinaires.

Des Commissions cantonales exercent leur surveillance sur les voies de catégorie supérieure. Elles ont été instituées par l'arrêté préfectoral du 26 juillet 1895.

## ROUTES NATIONALES

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 589 kilomètres 495 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos des routes	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le dépar- tement.	Circulation — Nombre réduit de colliers quotidiens. (Tramways non compris).
		en pavé.	en empiè- rement.		
2	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons .....	k. m. 27.183	k. m. 9.873	k. m. 37.056	c. 312,8
16	De Paris à Dunkerque .....	54.386	»	54.386	242,0
17	De Paris à Lille et à Ostende .....	96.603	»	96.603	600,8
25	Du Havre à Lille .....	15.595	»	15.595	699,1
29	De Rouen à Valenciennes et à Mons..	56.085	»	56.085	706,4
39	De Montreuil-sur-Mer à Mézières .....	30.051	10.292	40.343	655,2
40	De Paris à Dunkerque, et à Menin par Bergues et Ypres .....	28.266	6.002	34.268	276,4
41	De St-Pol à Lille et Tournai .....	40.009	»	40.009	730,4
42	De Lille à Boulogne .....	52.882	2.414	55.296	469,9
43	De Bouchain à Calais .....	27.702	»	27.702	387,9
44	De Châlons-sur-Marne à Cambrai .....	4.298	2.391	6.689	704,7
45	De Marle à Valenciennes et à Tournai.	46.747	13.879	60.626	543,5
48	De Valenciennes à Condé et à Gand..	18.230	»	18.230	708,8
49	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville .....	25.670	17.078	42.748	418,5
50	De Douai à Arras .....	3.859	»	3.859	224,2
	Totaux .....	k. m. 527.566	k. m. 61.929	k. m. 589.495	»
	Moyenne .....				516,5

L'état de viabilité des routes nationales est ci-après indiqué :

En bon état, 54<sup>k</sup>, 950 en empièrrements et 263<sup>k</sup>, 730 en pavages ;  
laissant à désirer, 6<sup>k</sup>, 979 en empièrrements et 217<sup>k</sup>, 252 en pavages ;  
en mauvais état, 46<sup>k</sup>, 584 en pavages.

## DERNIER RECENSEMENT DE LA CIRCULATION (1894).

CLASSEMENT SUIVANT L'IMPORTANCE DE LA CIRCULATION (TRAMWAYS COMPRIS)  
DES DIX PREMIERS DÉPARTEMENTS.

*D'après le nombre de colliers.*

BRUTS.		RÉDUITS.	
1. Seine .....	2.214 <sup>00</sup>	1. Seine .....	1.878 <sup>01</sup>
2. Bouches-du-Rhône...	766 9	2. Bouches-du-Rhône...	641 7
3. Nord .....	754 5	3. Nord .....	599 3
4. Rhône .....	715 4	4. Rhône .....	597 0
5. Seine-et-Oise .....	467 2	5. Seine-et-Oise .....	379 9
6. Loire .....	426 9	6. Loire .....	355 8
7. Hérault .....	424 2	7. Pyrénées-Orientales..	329 3
8. Gironde .....	412 3	8. Hérault .....	326 4
9. Pas-de-Calais .....	404 7	9. Pas-de-Calais .....	313 9
10. Pyrénées-Orientales..	382 5	10. Gironde .....	308 2

## D'après le tonnage.

BRUT.		UTILE.	
1. Seine.....	3.238 <sup>T</sup>	1. Seine.....	1.351 <sup>T</sup>
2. Bouches-du-Rhône...	977	2. Bouches-du-Rhône...	515
3. Rhône.....	962	3. Rhône.....	433
4. Nord.....	907	4. Nord.....	424
5. Loire.....	536	5. Seine-et-Oise.....	259
6. Seine-et-Oise.....	535	6. Loire.....	232
7. Gironde.....	455	7. Pyrénées-Orientales...	230
8. Aude.....	445	8. Aude.....	223
9. Pas-de-Calais.....	425	9. Hérault.....	206
10. Hérault.....	383	10. Pas-de-Calais.....	195

## ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 516 kilomètres, 042 mètres; elles sont ci-après indiquées :

N <sup>os</sup> des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
		en pavé.	en empier- rement.	
		k.	k.	k.
1	De Lille à Valenciennes ..	26.164	"	26.164
2	De Lille à Ypres ..	15.473	"	15.473
3	De Douai à Tournai ..	16.234	"	16.234
4	De Cambrai à Tournai ..	48.624	"	48.624
5	D'Avesnes à Philippeville ..	643	15.459	16.102
6	De Landrecies à Chimay ..	6.380	35.408	41.788
7	De Condé à Mons.....	9.025	"	9.025
8	De Condé à St-Amand ..	42.210	"	42.210
9	De Lille à St-Omer ..	46.507	"	46.507
10	De Valenciennes à Bohain ..	42.435	"	42.435
11	De Cambrai à Guise ..	48.663	"	48.663
12	D'Avesnes au Quesnoy ..	9.017	18.762	27.779
13	De Maubeuge à Maroilles ..	67	20.409	20.476
14	De Lille à Courtrai ..	22.347	"	22.347
15	De Dunkerque à Furnes ..	697	42.940	43.637
16	De Lens à Estaires ..	4.504	3.670	5.174
17	De Morbecque à Aire ..	"	7.086	7.086
18	De Béthune à Armentières ..	2.230	2.650	4.880
19	De Roubaix à Tournai et St-Amand ..	43.510	"	43.510
20	De Cassel à la frontière belge.....	44.307	64	44.368
21	De Bergues à St-Momelin ..	4.028	17.942	21.940
22	De Lille à Tourcoing ..	9.084	"	9.084
23	De Cambrai à Malplaquet.....	37.310	17.359	54.699
24	D'Hélesmes à Haulchin ..	7.305	"	7.305
25	Ceinture de Maubeuge ..	273	4.532	4.805
26	Ceinture de Cambrai ..	280	2.047	2.327
Totaux.....		361.047	454.995	516.042

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai et Hazebrouck, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque et Avesnes.

## CHEMINS VICINAUX.

Dans sa session d'août 1894, le Conseil général a donné son approbation au projet présenté par le service vicinal, et tendant à l'unification entre eux, des chemins de grande communication d'une part, et des chemins d'intérêt commun d'autre part. L'adoption de ce projet, qui a produit effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1896, a eu pour principale conséquence de ramener le nombre des chemins de grande communication de 77 à 51 et celui des chemins d'intérêt commun de 233 à 150.

Les tableaux ci-après donnent, par catégorie, la nomenclature des nouvelles lignes.

## I. — Chemins vicinaux de grande communication.

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiè- rement.	
		mètres	mètres	
1	De Loon-Plage à Watten, avec embranchement vers le hameau du pont Saint-Nicolas .....	4263	18249	49512
2	De Dunkerque au pont de Saint-Folquin, avec embranchements vers la gare de Bourbourg et et Spycker .....	2348	23700	26048
3	De Hondshoote à Watten par Bergues, avec annexe de la Route nationale N° 40 à la Route nationale N° 46.....	16699	22495	39194
4	De Bergues à Furnes.....	389	41623	42012
5	De Maubeuge à Jeumont et à la gare d'Erquelines .....	4117	9028	40445
6	De Lille à Lannoy et à Néchin....	8581	"	8581
7	De Fournes à Quesnoy-sur-Deûle, avec embranchement vers Haulbourdin.....	44386	4331	48717
8	De Douai à Seclin, avec embranchement vers Leforest.....	22709	"	22709
9	De Bondues à Roubaix et à Herseaux.....	8806	2378	41484
10	De Bailleul à l'Abbele.....	2529	9762	42291
11	De Gravelines à Bourbourg et à Cassel, avec embranchement vers la gare de Bourbourg.....	4773	29739	34512
12	Du Cateau à l'Arbre-de-Guise....	1243	5100	6343
13	De Valenciennes à Somain.....	19360	"	19360
14	D'Armentières à Halluin.....	47426	5949	23345
15	D'Esnes à Busigny.....	46095	"	46095
16	De Solesmes à Aubencheul-au-Bois par Caudry.....	21960	3510	25470

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavage.	en empiement.	
		mètres.	mètres.	mètres.
17	De Ghyvelde à Zeggars-Cappel par Hondschoote.....	4964	29666	34630
18	De Caestre à Estaires et à Laventie par Vieux-Berquin.....	3857	43982	47839
19	De Sainghin-en-Melantois à Pont-à-Marcq.....	9200	"	9200
20	De Glageon à Fourmies, avec embranchements vers la Capelle par Féron et de Fourmies à la gare.....	4162	44587	42749
21	De Saint-Amand à Hélesmes.....	9624	"	9624
22	D'Armentières à La Bassée.....	9599	6381	45980
23	D'Haverskerque à Merville et à la frontière belge par Vieux-Berquin et Bailleul, avec embranchements de Merville à la limite du Pas-de-Calais et à Neuf-Berquin.....	2677	26587	29264
24	De Gussignies à Avesnes par Bavai, avec annexes de la Route nationale N° 49 et la Route départementale N° 23 et de la gare d'Aulnoye à Berlaimont.....	60	23744	23804
25	De Bapaume à Orchies, avec annexe vers Courchelettes.....	26242	"	26242
26	De Lederzeele à Cassel.....	4491	6578	41069
27	De Ferrière-la-Grande à Solre-le-Château.....	"	43261	43261
28	De Maubeuge à Binche.....	48	8649	8697
29	De Cambrai à Trescault et Gouzeaucourt.....	3627	43731	47358
30	De Phalempin à Faumont, avec embranchement vers Carvin...	45552	"	45552
31	De Gognies-Chaussée à la gare d'Aulnois (Belgique).....	4543	"	4543
32	De Landrecies à Anor par Etrœungt, Wignehies et Fourmies, avec embranchements de Prisches et d'Etrœungt vers le Nouvion (Aisne) et de Fourmies à Rond-Buisson (Aisne)....	398	44435	44833
33	D'Hazebrouck à Bailleul.....	2468	8007	40475
34	D'Arras à St-Quentin et d'Oisy-le-Vergier à Metz-en-Couture (section enclavée).....	34	5926	5960
35	De Douai à Saint-Amand, avec embranchement vers la route départementale N° 23 et annexes vers la gare de Flines et vers la gare de Marchiennes-Ville.....	27489	"	27489

N <sup>os</sup> des chemins	DÉNOMINATION	LONGUEUR		Longueur totale
		en pavage.	en empier- rement.	
		mètres.	mètres.	mètres.
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Comines et à Tourcoing, avec embran- chement de Linselles à Wer- vicq .....	46947	5790	22707
37	De Steenvorde à l'Hazewinde ....	4388	"	4388
38	De Bailleul et du Seau à Estaires avec embranchement du Seau entre Steenwerck et la frontière et annexe de la Gorgue à la limite du Pas-de-Calais .....	2274	45806	48080
39	De Seclin à La Bassée .....	42604	"	42604
40	De Vendegies-sur-Ecaillon à la pyramide de Denain, avec em- branchement de Thiant à Trith St-Léger .....	10577	2968	43545
44	D'Aubers à Carvin, avec embran- chement vers Haubourdin ....	20437	392	20529
42	De Jeumont à Hirson par Solre-le- Château, Trélon et Anor, avec embranchement de Solre-le- Château à Sivry et annexe à Solre-le-Château, entre la rue de Liessies et la route départe- mentale n <sup>o</sup> 5 .....	4044	45844	46888
43	De Landrecies à Solesmes .....	45529	"	45529
44	Ceinture de Valenciennes .....	203	3578	3781
45	De Denain à Caudry, avec embran- chement vers la gare d'Haspres	24464	249	24380
46	De Bourbourg à Lederzeele .....	"	17445	17445
47	D'Arleux à Cantin et de Bugni- court à Auberchicourt et à Abscon, avec embranchements vers Aniche et les gares de Monchecourt et d'Aniche .....	24653	"	24653
48	De Lomme à Loos .....	3834	"	3834
49	De Cambrai à Denain .....	23984	"	23984
50	De Presnes à Jenlain, avec em- branchements de Sebourg à Curgies et vers la gare de Cur- gies .....	45487	3479	48666
54	De Seclin à Pont-à-Marcq .....	5483	"	5483
	TOTAUX .....	437964	453559	944520

L'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise, presque en égale part, en pavage et en empierrement. Les pavages ont été établis sur les chemins qui desservent une circulation active et pondéreuse. Les empierrements, qui se dégradent plus facilement, ont été exécutés sur les chemins où la circulation est relativement moins intense.

## II. — Chemins vicinaux d'intérêt commun.

N <sup>os</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
		mètres.	mètres.	mètres.
1	De Mons-en-Pévèle à Auchy, avec embranchement de Bersée à Couthiches.....	10454	"	10454
2	De Dunkerque à Bambeckue, avec embranchements vers la place de Malo-les-Bains et vers la gare de Rosendaël.....	3946	27500	31446
3	De Petite Synthe et de Bergues à Cassel, avec annexe d'Esquelbecq à la route nationale N <sup>o</sup> 46.....	5774	29035	34806
4	De La Bassée à la Fin de la Guerre, avec embranchements vers Hanlay et Fournes.....	45468	8469	23637
5	De Thun-Lévéque à Cambrai et à Havrincourt, avec embranchement de Ramillies à Escaudœuvres et annexe de Demicourt à Mœuvres...	9402	44422	20524
6	Du Dronkart ou de Lille à Courtrai..	6280	"	6280
7	De Trélon à Eppe-Sauvage.....	"	40430	40430
8	De Feignies à Marpent, avec embranchements de Villers-sire-Nicole vers la frontière et vers Maubeuge. ...	"	24580	24580
9	De Templeuve à Rosult, avec embranchements : 1 <sup>o</sup> de Nomain à Cappelle et 2 <sup>o</sup> vers Orchies.....	23834	"	23834
10	D'Aubigny-au-Bac à Rœulx.....	45348	"	45348
44	Du Faubourg Notre-Dame à Roost-Warendin.....	7537	"	7537
42	De Douai à Hornaing, avec embranchement vers le chemin d'intérêt commun N <sup>o</sup> 84.....	47430	"	47430
13	De Sequedin à Wavrin et à Fournes, avec embranchement vers la gare d'Erquinghem.....	43924	960	44884
44	De Sommaing-sur-Ecaillon à Solesmes et à Briastre, avec embranchement d'Escarmain à la route départementale N <sup>o</sup> 23.....	9392	7229	16621
45	De Maulde à Bruille, avec embranchement de Château-l'Abbaye à la route départementale N <sup>o</sup> 8.....	43743	"	43743
46	De Cassel à Hazebrouck et à Vieux-Berquin.....	4349	46444	47760
47	De Strazele à Godewaersvelde et à Calcannes.....	56	40035	40091
48	De Lewarde à Villers-au-Tertre et à Bouchain, avec embranchements vers la route nationale N <sup>o</sup> 43 et vers Fressain.....	43904	2448	46349
19	De la gare de Baisieux à Bourghelles.	9690	"	9690
20	De Vred à Somain.....	4785	"	4785

N <sup>os</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTAL.
		mètres.	mètres.	mètres.
21	De ceinture de Lille avec embranchements vers l'Arbrisseau et vers Emmerin.....	25580	"	25580
22	D'Oisy-le-Verger à Bouchain, avec annexe de Cuvillers à Bantigny...	46502	"	46502
23	De Faumont et de Flines-lez-Râches à Marchiennes.....	46604	"	46604
24	D'Hamel à Montigny, avec embranchement d'Estrées vers Bellonc....	44428	"	44428
25	De Masny à Fressies et à Aubigny-aubac.....	43486	444	43330
26	De Torqueenne à Bugnicourt et à Oisy.....	7998	4967	9965
27	D'Avesnes au Nouvion (Aisne), avec embranchement vers Barzy (Aisne).	"	45612	45612
28	De La Chapelle d'Anneux à Epehy...	290	46644	46904
29	De Selvigny à Neuville, avec embranchement vers la gare de Bertry.	9949	5230	45479
30	De Dunkerque à Bergues et à Bamberque.....	3042	44539	47581
31	De Thumeries à Péronne, avec embranchement vers Pont-à-Marcq..	46643	"	46643
32	D'Auby à Montigny, avec embranchement vers la gare de Leforest..	45283	"	45283
33	D'Aniche à Marchiennes, avec embranchement vers Pecquencourt..	44229	"	44229
34	D'Hélesmes à Haspres.....	44404	"	44404
35	De Mazinghien à Landreies par Basuel, avec embranchement de Basuel à Forest.....	230	20033	20263
36	D'Orchies à Rumegies.....	8739	"	8739
37	De la Croix-de-Pierre à La Lys.....	5300	3397	8697
38	De Berlaimont à Valenciennes.....	7334	19584	26915
39	De Bouchain à Brillon, avec annexe d'Abscon à Fenain, et embranchement vers la Planche d'Alnes.....	23083	"	23083
40	D'Esquerchin au Pont-de-la-Deûle, avec annexe de Flers au Chemin d'intérêt commun N <sup>o</sup> 14, et embranchements: 1 <sup>o</sup> de Flers à la ligne principale; 2 <sup>o</sup> du Polygone à Douai; 3 <sup>o</sup> de Dorignies au Pont-de-la-Deûle.....	46162	458	46320
44	De Saint-Amand à la gare de Maulde-Mortagne.....	6446	"	6446
42	Du pont de Sains à Fourmies.....	81	6081	6162
43	De Valenciennes à Eth.....	9083	"	9083
44	D'Haverskerque à Aire et à Boeseghem	"	40044	40044
45	D'Emerchicourt à Abscon.....	4695	"	4695
46	De Fontaine-Notre-Dame à Cattenières.	3129	44334	47463
47	De Cobrieux à Bachy, avec embranchement vers La Chapelle-Menet..	5524	"	5524
48	De Blaringhem à Hazebrouck.....	442	43459	43571

N <sup>o</sup>	DENOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Emplere- ment.	TOTAL.
		mètres.	mètres.	mètres.
49	De Saint-Waast-lez-Bavai à Mau- beuge, par Taisnières-sur-Hon, avec embranchements vers Fayt (Belgique) et annexe de Bellignies et Betrechies.....	29	23189	23218
50	De Wattignies à Wavrin.....	7290	"	7290
51	D'Hérin à Prouvy.....	5529	"	5529
52	De Dunkerque à Loon-Plage, avec embranchement vers la gare de Petite-Synthe.....	4670	44643	46313
53	de Watten à Lederzeele.....	466	6963	7429
54	De Wez-Macquart à Quesnoy-sur- Deûle.....	4407	6404	7808
55	D'Hondschoote à Wormhout et à la route nationale N <sup>o</sup> 42, avec em- branchement vers Bergues.....	300	38393	38693
56	D'Esnes à Marcoing.....	4078	40544	44589
57	De Saint-André à Frelinghien.....	6453	5394	11544
58	De Condé à Blaton.....	4423	"	4423
59	De la Sentinelle à Quiévrechain, avec embranchements vers la route nationale N <sup>o</sup> 45, vers la gare de Saultain et de Saultain à Saint- Saulve.....	32770	106	32876
60	De Watten à Bollezeele.....	"	8762	8762
61	De Saint-Amand à Denain.....	43895	"	43895
62	De Wavrin à Armentières et à Hou- plines.....	7845	6163	44008
63	De Seclin à Armentières.....	40566	5836	46402
64	Du Molinel à Bousbecque.....	40722	"	40722
65	De Douai à Férin et à Oisy.....	44847	"	44847
66	De Sars-et-Rosières à Bruille Saint- Amand, avec embranchement vers le Roteleux.....	45466	"	45466
67	De Busigny au Cateau par la Haie Menneresse, avec embranchement de Busigny à Vaux.....	5338	7445	42453
68	D'Abscon à Prouvy.....	40096	"	40096
69	De St-Momelin à Bollezeele.....	"	43647	43647
70	De Raismes à Anzin.....	3604	"	3604
71	De Louches à Douchy, avec embran- chement vers le canal de l'Escaut.	5262	"	5262
72	Du Mont-Noir à Météren et à Neuf- Berquin, avec embranchement vers Bailleul.....	"	20839	20839
73	De Bruay à Valenciennes.....	5634	"	5634
74	De Lieu St-Amand à Ligny.....	22459	4458	23647
75	De Péruwelz à Fresnes.....	5664	"	5664
76	De Cambrai à Bearevoir, avec em- branchement vers Niergnies.....	2776	44680	47456
77	D'Estaires à Nieppe et à la frontière.	248	44043	44261
78	De Phalempin au Bac à Wavrin.....	5724	"	5724

N <sup>os</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
		mètres.	mètres.	mètres.
79	De la gare de Steenbecque à la gare d'Ebblinghem et à Campagne, avec embranchement vers Wardrecques.	"	46219	46219
80	De Sains à Bousignies et à la frontière.....	"	32843	32843
81	De Marchiennes à Hornaing.....	6044	"	6044
82	De Tournai à Condé.....	5530	"	5530
83	De Clairfayts à Ohain et du Moulin de la Carnaille à Fourmies, avec embranchement d'Ohain à la frontière.....	"	24700	24700
84	De Bavai à la Frontière.....	"	6896	6896
85	D'Haspres à la gare de Solesmes ....	40748	"	40748
86	Du Quesnoy à Croix et à Owillers, avec embranchements vers Owillers et annexe de la route nationale N <sup>o</sup> 45, à Raucourt.....	2269	46544	48813
87	De Roisin (Belgique) à la forêt de Mormal par Gommegnies.....	5448	6457	41575
88	De Valenciennes à Iwuy, avec embranchement vers le faubourg-de Paris (Valenciennes.).....	49660	4953	24643
89	De Fontaine-au-Tertre à Elincourt, par Audencourt et Inchy.....	40888	5482	46370
90	De Lannoy à Templeuve, avec embranchements vers la gare de Baisieux et vers Genech.....	24083	"	24083
91	De Leers à Bousbecque.....	44557	"	44557
92	Du Cateau à Landrecies par Pommeruil.....	5	40289	40294
93	De Seclin à Haubourdin, avec embranchement vers la gare d'Haubourdin.....	7894	"	7894
94	De Seclin à la Maisonnelle.....	41675	"	41675
95	De La Longueville à Ferrière-la-Grande par Hautmont, avec embranchements vers Maubeuge et vers le Bois-des-Dames ...	4974	46945	48919
96	De Bonavis à Villers-Outréaux .....	6086	3388	9474
97	De Carnières à Montrécourt .....	9645	3338	42983
98	De Thiant à Famars .....	3000	2035	5035
99	De Marchiennes à Raismes, avec embranchement vers Wandignies....	43974	"	43974
400	De Valenciennes à Englefontaine, avec embranchements vers Marly, vers la gare de Marly, et vers la route départementale N <sup>o</sup> 10, et de Beaudignies à Capelle.....	46383	41995	28378
401	D'Onnaing à Crespin et à Thivencelles, avec embranchements avec Fresnes et de St-Aubert au canal de Mons.....	46327	"	46327

N <sup>os</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Emplere- ment.	TOTALE.
		mètres.	mètres.	mètres.
402	De Maulde à Condé par Flines-lez-Mortagne avec embranchement d'Hergnies à Bruille St-Amand....	15351	"	15351
403	De Bantouzelle à Epehy.....	38	6734	6769
404	D'Avesnes à Sivry.....	"	47594	47594
405	De Graincourt à Gouzeaucourt et Bantouzelle.....	300	16884	17184
406	De Quaëdypre à Steenvoorde, avec embranchement d'Herzele à Houtkerque et à la frontière belge.....	621	23553	24174
407	D'Oost-Cappel à Cassel par Steenvoorde.....	332	48052	48384
408	De Warneton à Fives.....	7233	8107	15340
409	De Gouzeaucourt à Aubencheul-aubois.....	42	9749	9731
410	De St-Pierrebrouck et de Drincham à Bergues, avec embranchement vers Eringhem.....	"	20380	20380
411	De Serain à Englefontaine, avec embranchement de Marez à Malincourt et annexe de Bousies à la forêt de Mormal.....	9684	25227	34911
412	De Croix à Mouscron.....	6252	"	6252
413	De Cambrai à Solesmes et à Beaurain, avec embranchement de Boussières à Saint-Hilaire-lez-Cambrai.....	20099	3409	23508
414	De Cambrai à Vendegies-sur-Écaillon.	9802	40624	20426
415	De Cattenières à Oisy (Aisne), avec embranchement de Ribeaupville à Catillon.....	12480	47302	29782
416	De Maroilles à Floyon, par Prisches, avec embranchements à La Groise et à Favril.....	90	25525	25615
417	De Malplaquet à Aulnoye, avec embranchement vers St-Rémy-mal-Bâti.....	4235	47406	48641
418	D'Iwuy à Serain, avec annexe de Cattenières et Estourmel et embranchements dans Rieux et vers la gare de Cattenières.....	45444	8949	24363
419	De Leval à Prisches.....	"	43207	43207
420	De Pont-à-Marcq à Moncheaux, et annexe vers Ostricourt.....	44575	"	44575
421	De Maubeuge à Avesnes.....	"	48472	48472
422	De Merville au Pont-de-Nieppe et à la frontière, avec embranchements : 1 <sup>o</sup> Vers La Gorgue ; 2 <sup>o</sup> De La Gorgue à Laventie ; 3 <sup>o</sup> Vers Erquinghem ; 4 <sup>o</sup> Vers la route nationale N <sup>o</sup> 42....	1847	26546	28363
423	D'Étrœungt à Felleries.....	46	10304	10317
424	De Cartignies à St-Aubin.....	"	41448	41448
425	D'Aulnoye à Dourlers.....	"	8248	8248
426	De Marchiennes à Aix et à la Belgique.	40879	"	40879

N <sup>os</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Emplere- ment	TOTALE.
		mètres.	mètres.	mètres.
427	De Gravelines à Zeggiers-Cappel, avec embranchements de Craywick à la route nationale N <sup>o</sup> 40 et à la gare de Loon Plage .....	"	26505	26505
428	De Wormhout à Steenvoorde et à Godewaersvelde, avec embranchement vers Cassel .....	289	21653	21942
429	De Sepmeries à Bry, avec annexe vers la gare de Wagnies-le Grand.	5008	6448	44426
430	De Bray-Dunes et Zuydcoote à Arm-bouts-Cappel, avec embranche-ments vers Tétéghem et vers la route départementale N <sup>o</sup> 45.....	1745	23594	25336
431	De Mardyck au Grand Millebrugge.	"	9081	9081
432	D'Arnèke à Broxeele.....	"	6972	6972
433	D'Avesnes à Liessies, avec annexe vers la gare de Liessies.....	40	44799	42839
434	De Strazele à Bailleul.....	993	6005	6998
435	De Steenwerck au Bac Saint-Maur...	444	4829	4970
436	De la ferme de Grevaux au fort de Cerfontaine avec annexes : 1 <sup>o</sup> d'Assevent vers le lieu dit l'Épi- nette, sur le territoire de Boussois ; 2 <sup>o</sup> de Rousties vers Requinigies, par le bois des Bons-Pères ; 3 <sup>o</sup> de Cerfontaine au bois des Bons Pères	83	22442	22525
437	De Cassel à Watou.....	364	9525	9886
438	Du Bas Schoubrouck à La Longue- Croix .....	"	45559	45559
439	De Saint-Sylvestre-Cappel, à la fron- tière belge, par Godewaersvelde et Bœschèpe .....	"	44218	44218
440	De la route nationale N <sup>o</sup> 42, à Pré-à- Vin.....	"	49046	49046
441	Du Maisnil à Perenchies.....	3005	6936	9941
442	De Roubaix à Leers, avec embran- chement de Leers à Lannoy.....	7752	"	7752
443	De Wambrechies à Hem, avec em- branchement vers Le Triiez, l'Allu- mette, les Ogiers, Roubaix et les Trois-Baudets .....	48838	969	49807
444	De La Madeleine à Marcq-en-Barœul et à Hem.....	9734	"	9734
445	D'Emmerin à Mouchin, avec embran- chement de Lesquin à Ronchin...	25575	"	25575
446	De Lille à Sainghin-en-Mélantois ....	8480	"	8480
447	De Carvin à Lille, avec embranche- ments vers Annœullin et Camphin- en-Carembault .....	47824	"	47824
448	De Roubaix à Hem et à Blandain....	9694	"	9694
449	De Wambrechies à Halluin.....	8290	3420	11410
450	D'Halluin à Tourcoing,.....	5962	"	5962
	TOTAUX.....	4063447	4465968	2229415

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande commu- nication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Avesnes.....	9	471890	23	445000	32	586890
Cambrai.....	7	99946	23	394007	30	493953
Douai.....	5	88086	17	226995	22	315081
Dunkerque.....	5	467928	43	256133	48	424061
Hazebrouck.....	7	445804	17	260783	24	376584
Lille.....	42	483584	33	442136	45	595717
Valenciennes.....	6	84288	24	264361	30	348619
<b>Totaux.....</b>	<b>51</b>	<b>944520</b>	<b>150</b>	<b>2229445</b>	<b>201</b>	<b>3440935</b>

### III. — Chemins vicinaux ordinaires.

La longueur des chemins vicinaux ordinaires est de 5.260.517 mètres dont :

Arrondissement de Avesnes.....	4.069.458
— Cambrai.....	755.824
— Douai.....	461.365
— Dunkerque.....	665.694
— Hazebrouck.....	762.867
— Lille.....	955.373
— Valenciennes.....	590.236
<b>Total égal.....</b>	<b>5.260.517</b>

### CHEMINS RURAUX.

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux Communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme chemins vicinaux. — On procède en ce moment à la reconnaissance des chemins ruraux par application de la loi promulguée le 20 Août 1881.

La reconnaissance était prononcée au 1<sup>er</sup> Mai 1897, dans 394 communes, pour 3637 chemins ayant ensemble une longueur de 2695 kilom. 756<sup>m</sup>, soit une longueur en plus de 65 k<sup>m</sup> 998<sup>m</sup> sur l'année 1896 à la même date.

## SANTÉ PUBLIQUE.

## PERSONNEL MÉDICAL.

D'après les listes dressées en exécution de l'art. 10 de la loi du 30 novembre 1892, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1130 dont :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE											
	de Docteurs en médecine.	d'Officiers de santé.	DE DENTISTES			de SAGES-FEMMES			DES ÉTRANGERS			
			Diplômés.	Patentés.	Total.	de 1 <sup>re</sup> classe.	de 2 <sup>e</sup> classe.	Total.	Docteurs en médecine	Officiers de santé.	Dentistes.	Sages- Femmes.
Avesnes.....	58	9	»	2	2	50	24	74	»	»	»	»
Cambrai.....	43	16	2	5	7	56	9	65	»	»	»	»
Douai.....	28	22	4	4	5	36	10	46	»	»	»	»
Dunkerque.....	39	6	»	5	5	7	5	42	»	3	»	»
Hazebrouck.....	20	40	»	»	»	6	3	9	»	»	»	»
Lille.....	267	44	3	28	31	102	44	146	»	»	4	8
Valenciennes.....	53	44	4	4	5	89	5	94	»	»	4	»
Totaux.....	508	124	7	48	55	346	100	446	»	3	5	8

## VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1896, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	Nais- sances.	Vacci- nations.	Re- vaccina- tions.	Moyenne des vaccinations.
Avesnes.....	207.779	4.758	3.063	558	64.4
Cambrai.....	497.335	4.812	3.400	651	64.4
Douai.....	433.037	3.705	1.794	270	48.15
Dunkerque.....	438.292	4.869	3.063	850	62.9
Hazebrouck.....	142.743	3.233	1.382	92	42.75
Lille.....	732.862	24.424	16.515	2.493	67.66
Valenciennes.....	244.093	6.251	2.493	470	40.
Totaux.....	4.736.344	52.052	34.410	5.384	60.34

Les vaccinations, en 1896, fournissent une moyenne de 60.34 %. En 1895, sur 49.483 naissances, il y a eu 30,293 vaccinations, c'est-à-dire, 61 p. %. Il y a donc une faible diminution sur l'année précédente. Toutefois il n'est pas douteux que les moyennes produites sont inexactes, beaucoup de vaccinateurs ne fournissant pas d'états. Il est certain que peu d'enfants échappent aujourd'hui à la vaccination. Les revaccinations qui, en 1895, étaient de 6,391, se sont élevées en 1896 au chiffre de 5,384.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements, afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Le Conseil général a fixé à 6,000 fr. le crédit destiné à faire face à toutes les dépenses du service vaccinal, aux récompenses accordées à titre d'encouragement aux vaccinateurs qui fournissent les éléments de statistique annuelle, et à favoriser, au moyen de primes, la recherche du cowpox spontané.

Les personnes qui ont effectué le plus de vaccinations dans le courant de l'année 1896 sont, pour chaque arrondissement : *Avesnes*, M<sup>me</sup> Foucart, sage-femme à Maubeuge, 166; *Cambrai*, M<sup>me</sup> Marlière, sage-femme à Cambrai, 203; *Douai*, M<sup>me</sup> Nepper-Rimette, sage-femme à Douai, 213; *Dunkerque*, M. Ryckelynck, docteur en médecine à Rosendael, 403; *Hazebrouck*, M. Smaghe, docteur en médecine à Hazebrouck, 209; *Lille*, M<sup>me</sup> Martin, sage-femme à Halluin, 1,130; *Valenciennes*, M. Tauchon, docteur en médecine à Valenciennes, 214.

*Récompenses accordées aux vaccinateurs pour l'année 1896.* — Des récompenses honorifiques ont été décernées, savoir : 2 médailles d'or; 38 médailles d'argent de 1<sup>re</sup> classe; 60 médailles d'argent de 2<sup>e</sup> classe et 55 médailles de bronze.

#### SAGES-FEMMES.

Le Conseil général alloue chaque année un crédit de 6,000 fr. pour l'entretien de bourses d'externes élèves sages-femmes près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. Le règlement présenté par M. le doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études, a été adopté par délibération du Conseil général du 22 août 1882.

## ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département, pendant l'année 1896.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMMELET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 4 <sup>er</sup> janvier	862	424	678	2784
Admis pendant l'année.....	303	243	451	697
Total.....	4465	4484	829	3478
Sortis ou décédés pendant l'année.....	235	201	450	586
Restant le 31 décembre 1895.	930	4283	679	2.892

Dont : Hommes ..... 4566

Femmes ..... 4326

Il y a eu, en 1896 sur 1895, augmentation de 67 hommes et de 44 femmes.

Ces 2,892 aliénés qui ont séjourné en 1896 dans les asiles se divisaient, ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes	TOTAL.
Folie simple et folie compliquée d'épilepsie.....	957	680	4.637
Folie alcoolique.....	462	56	248
Folie paralytique.....	98	20	418
Démence sénile et démence organique ..	66	255	321
Idiotie et crétinisme.....	283	315	598
Total.....	4.566	4.326	2.892

Plus de la moitié des malades sont atteints de folie simple ou de folie compliquée d'épilepsie. 7% environ sont traités pour la folie alcoolique. Les cas de folie paralytique forment à peu près 1/24 du total; ceux de démence sénile et démence organique un peu plus du 1/9. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre est un peu moins élevé pour les hommes que pour les femmes.

## ÉPIDÉMIES.

*Extrait du Rapport de M. le Docteur GOREZ sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année 1896.*

Le rapport de M. le Docteur Goret constate tout d'abord la difficulté de produire des renseignements complets sur la situation sanitaire du département par suite de la négligence de quelques mairies et de la résistance opposée par un certain nombre de médecins qui refusent de faire la déclaration des maladies contagieuses qu'ils ont observées dans leur clientèle. M. le D<sup>r</sup> Goret insiste tout particulièrement sur l'insuffisance des mesures de désinfection employées pour prévenir la contagion et recommande comme seuls efficaces, l'isolement du malade et la désinfection journalière des objets souillés.

Le résumé ci-dessous donne une idée générale de la situation en 1896.

*Fièvre typhoïde.* — La fièvre typhoïde a sévi dans tous les arrondissements. Les cas les plus nombreux ont été observés à Dunkerque, 19 cas, 10 décès ; à Hazebrouck, 10 cas, 3 décès ; à Lallaing, 20 cas, 3 décès ; à Pecquencourt, 26 cas, un décès ; à Raismes, 28 cas, 2 décès ; à Lille, 43 cas, 18 décès ; à Roubaix, 11 décès. C'est le plus souvent la contamination des eaux des puits par les infiltrations des fosses d'aisance qui a déterminé l'écllosion de l'épidémie.

*Typhus.* — Il y a eu, en 1896, plusieurs foyers de typhus dans l'arrondissement de Lille. 4 décès ont été causés par cette affection.

*Variolo ou varioloïde.* — Le nombre des cas de variolo ou de varioloïde va sans cesse en décroissant. On n'a signalé de petites épidémies que dans un certain nombre d'écoles. L'affection paraît être restée bénigne.

*Scarlatine.* — C'est toujours l'arrondissement de Dunkerque qui a eu le plus à souffrir de cette maladie endémique dans la région depuis cinq ans. En dehors de cet arrondissement, la scarlatine a été observée principalement à Arleux, à Pecquencourt, à Beauvois, à Lille, à Roncq, à Lys-lez-Lannoy.

*Diphthérie.* — La diphthérie a été signalée dans 101 communes du département. Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières ont été les principaux centres atteints. Les arrondissements de Valenciennes et d'Hazebrouck paraissent être restés indemnes. Le traitement sérothérapique a donné les meilleurs résultats. Les décès, pour l'arrondissement de Lille, qui atteignaient le nombre de 442 en 1893, se sont successivement réduits à 197 en 1894, 93 en 1895 et 72 en 1896. Ces chiffres sont éloquents et montrent l'excellence du traitement par le sérum de Roux.

*Tuberculose.* — La tuberculose fournit toujours son contingent considérable de victimes. A Dunkerque seulement, 178 décès ont été occasionnés par cette terrible maladie sur un total de 820 morts, soit plus du cinquième. Cette proportion augmente tous les ans. M. le D<sup>r</sup> Reumaux, médecin des épidémies de l'arrondissement, attribue cette progression constante au développement de l'alcoolisme.

*Rougeole.* — La rougeole a sévi dans tous les arrondissements. De nombreux cas ont été observés à Jeumont, à Wargnies-le-Grand, à Louvroil, à Lille, à Roubaix. 308 décès dus à cette affection se sont produits dans l'arrondissement de Lille.

*Choléra et maladies cholériques.* — Ces maladies n'ont été signalées qu'à l'état de cas sporadiques et isolés.

*Infection puerpérale.* — Quelques cas ont été signalés à Douai, à Lille, à Wasquehal, etc., où ils ont occasionné 8 décès.

*Ophthalmie des nouveau-nés.* — Quelques cas ont été signalés, 7 dans l'arrondissement de Douai, suivis de guérison. Les autres cas ont été observés à Lille, Armentières et Roubaix.

## ÉPIZOOTIES.

*Extrait du rapport de M. POLLET, médecin vétérinaire départemental, inspecteur du service sanitaire, sur les épizooties qui se sont produites en 1896 dans le département.*

Les affections épizootiques qui ont le plus particulièrement atteint les animaux domestiques en 1896 sont : la péripneumonie contagieuse, la fièvre aphteuse, la morve et le farcin, le charbon bactérien, la tuberculose, le rouget du porc, la rage.

*Péripneumonie contagieuse.* — La péripneumonie contagieuse a sévi dans les trois arrondissements de Cambrai, de Douai et de Lille. Elle a atteint 101 bovidés dans 14 communes et 24 exploitations. Les étables étaient composées de 483 bêtes à cornes,

*Fièvre aphteuse.* — La fièvre aphteuse s'est répandue dans tous les arrondissements. Elle a atteint 1.234 animaux répartis dans 113 exploitations situées dans 44 communes. La perte totale en argent peut être évaluée à 44,130 francs. Les arrêtés d'infection interdisent la circulation du bétail dans un rayon de 2 à 4.000 mètres des foyers suivant les circonstances; c'est le seul remède à employer pour empêcher l'extension de l'épizootie.

*Morve et farcin.* — La morve a été constatée dans 7 communes et 8 exploitations. Sur 16 chevaux abattus par ordre, l'arrondissement de Lille seul a présenté 13 cas.

*Charbon bactérien.* — Le charbon bactérien ou fièvre charbonneuse a sévi dans 30 communes, 33 exploitations, sur 51 bovidés qui ont tous péri. Les étables se composaient de 680 animaux. On a pratiqué l'inoculation de nécessité sur 519 animaux dont 10 sont morts après l'injection du premier vaccin. On a vacciné en outre, préventivement, 1.125 bovidés. Aucun n'a péri. Pas un seul des arrondissements n'a été épargné. Ceci démontre que les germes infectieux de cette maladie sont éparpillés un peu partout dans le département. Le seul moyen de sauvegarder leur bétail est offert aux cultivateurs par la vaccination anti-charbonneuse.

*Charbon bactérien.* — Le charbon bactérien ou à tumeurs a frappé presque exclusivement l'arrondissement d'Avesnes. Il a été constaté dans 18 communes et 20 exploitations sur 21 bovidés qui tous sont morts de la maladie. L'inoculation préventive, qui est le seul remède, a été pratiquée sur 119 animaux. Aucun accident n'en est résulté.

*Tuberculose bovine.* — La tuberculose a été signalée dans 112 communes et 136 étables, sur 204 animaux. Dans les abattoirs, on a saisi totalement 122 bêtes et l'on a opéré des saisies partielles sur 92 animaux tuberculeux.

*Rouget du porc.* — On a constaté le rouget du porc dans 15 communes, 16 exploitations, sur 58 animaux. Tous sont morts. 2.011 porcs ont été vaccinés sans accident. Les pertes en argent peuvent être évaluées à 5.400 francs.

*Rage.* — Il a été abattu 56 chiens et 4 chats reconnus comme atteints de la rage et 27 chiens suspects. 123 personnes mordues ont suivi le traitement de l'Institut Pasteur de Lille avec un plein succès. 1.543 chiens errants ont été saisis sur la voie publique et mis en fourrière; 1.170 ont été abattus et 373 rendus à leurs propriétaires.

## RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

*Classe de 1896.*

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.) . . . . .	6,313
id. de Valenciennes (arrond.) . . . . .	2,279
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai) . . . . .	2,539
Subdivision d'Avesnes (arrondissement, plus les cantons de Clary et du Cateau) . . . . .	2,364
Subdivision de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck) . . . . .	2,463
Total . . . . .	15,958

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 1,273 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 14,685 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

<i>Première partie de la liste de recrutement.</i> — Jeunes gens, déclarés propres au service militaire et qui ne doivent pas être classés dans les catégories suivantes . . . . .	7,879
<i>Deuxième partie.</i> — Dispensés en vertu de l'article 21 de la loi du 15 juillet 1889 : . . . . .	2,590
<i>Troisième partie.</i> — 1° Jeunes gens dispensés en vertu de l'article 23 . . . . .	127
2° Jeunes gens dispensés en vertu de l'art. 50 . . . . .	11
	} 138
<i>Quatrième partie.</i> — Jeunes gens liés au service en vertu d'un engagement militaire, d'un brevet ou d'une commission et jeunes marins inscrits . . . . .	1,377
<i>Cinquième partie.</i> — Jeunes gens ajournés à un nouvel examen du conseil de révision . . . . .	1,644
<i>Sixième partie.</i> — Jeunes gens classés dans les services auxiliaires de l'armée . . . . .	1,052
<i>Septième partie.</i> — Jeunes gens exclus de l'armée à raison de condamnations . . . . .	5
Total de la liste du recrutement . . . . .	14,685

*Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.*

Ne sachant ni lire ni écrire . . . . .	936
Sachant lire seulement . . . . .	483
Sachant lire et écrire . . . . .	4,573
Ayant une instruction primaire plus développée. . . . .	8,967
Ayant obtenu le brevet de l'enseignement primaire. . . . .	338
Bacheliers ès lettres, bacheliers ès sciences et bacheliers de l'enseignement secondaire spécial. . . . .	273
Dont on n'a pu vérifier l'instruction . . . . .	388
<b>Total . . . . .</b>	<b>15,958</b>

*Indication de la taille des jeunes gens du service actif.*

Ayant moins de 1 m. 54. . . . .	384
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62 . . . . .	3,746
Ayant de 1 m. 63 à 1 m. 66 . . . . .	3,871
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69 . . . . .	2,686
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72 . . . . .	2,242
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus, moyenne 1 <sup>m</sup> ,75). . . . .	2,101
Dont on n'a pu connaître la taille. . . . .	928
<b>Total (taille moyenne 1<sup>m</sup>,649). . . . .</b>	<b>15,958</b>

Le nombre des jeunes gens visités et reconnus impropres au service s'élève à 1273 : 2 pour dartre, 5 pour la teigne, 3 pour calvitie et alopecie, 41 pour maladies de la peau, 13 pour perte complète de la vue, 83 pour perte d'un œil, 12 pour myopie, 77 pour autres maladies des yeux, 14 pour surdité-mutité, 29 pour surdité, 13 pour maladies de l'appareil auditif, 3 pour perte des dents, division congénitale des lèvres, de la voûte palatine et du voile du palais et autres maladies des gencives et de la bouche, 7 pour bégaiement, 5 pour maladies du nez et des fosses nasales, 4 pour goître, 11 pour scrofules, 72 pour maladies de cœur, 50 pour phthisie pulmonaire, 27 pour maladies des organes respiratoires, 175 pour hernie, 2 pour varicocèle et vices de conformation des organes urinaires, 10 pour hydrocèle et maladie des testicules, 2 pour maladies des voies urinaires, 14 pour perte de l'usage des membres, 19 pour mutilation de doigts ou autres organes, 22 pour varices, 4 pour sciatique et rhumatismes, 252 pour défaut dans le système osseux, 102 pour maladies du système nerveux et encéphale, 29 pour faiblesse de constitution et 171 pour infirmités diverses.

1052 jeunes gens ont été classés dans le service auxiliaire : 23 pour maladie de la peau, 10 pour maladie du cuir chevelu, 128 pour myopie, 175 pour strabisme et autres maladies des yeux, 21 pour surdité légère et autres maladies de l'ouïe, 10 pour perte de

dents et maladies de la bouche, 6 pour bégaiement, 7 pour goître, 154 pour hernie et tumeurs du bas-ventre, 21 pour maladies des organes génito-urinaires, 30 pour mutilation des membres, 91 pour varices, 30 pour pieds plats, 346 pour infirmités diverses.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES OPÉRATIONS  
DU RECRUTEMENT.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 26 et celui des inscriptions ajoutées de 19.

Les fils d'étrangers maintenus sur les listes ont été au nombre de 1.076.

Conformément aux dispositions de la circulaire ministérielle du 29 novembre 1896, relative aux opérations préliminaires de l'appel de la classe 1896, les jeunes gens qui ont justifié se trouver dans l'une des trois catégories visées par l'art. 2 de la Convention Franco-Belge, n'ont pas été inscrits d'office sur les tableaux de recensement avant l'âge de 22 ans accomplis.

Par contre, il a été procédé à l'inscription d'office de tous les fils d'étrangers n'ayant aucun lien avec la Belgique, qui, au 31 décembre 1896, avaient atteint l'époque de leur majorité.

Sur les 1.076 jeunes gens fils d'étrangers maintenus sur les listes, 93 ont été exemptés pour infirmités, 769 ont été inscrits sur la 1<sup>re</sup> partie de la liste du recrutement, 36 sur la 2<sup>e</sup>, 18 sur la 4<sup>e</sup>, 19 sur la 5<sup>e</sup> et 147 sur la 6<sup>e</sup>.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 54, ont concouru au tirage de la classe de 1896.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire était de 14,151 sur 15,958 inscrits, ou 88,67 %. — Le rapport de 1896 était de 88,49 %.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies partout avec le plus grand ordre ; aucune irrégularité n'a été commise.

L'itinéraire du Conseil de révision a été scrupuleusement suivi, sans qu'aucun incident soit à signaler.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils se sont parfaitement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 67 ; 29 ont été présidées par le Préfet, 24 par le Secrétaire-Général et 14 par un Conseiller de Préfecture.

La tournée a eu lieu en 50 jours. 56 membres du Conseil général et 60 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins a été de 15,603 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 17,581, y compris les ajournés des classes 1894 et 1895.

Sur les 17,581 hommes convoqués, 17,020 se sont présentés ou se sont fait représenter; 339 ne se sont ni présentés, ni fait représenter, 222 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 1,368, y compris 95 ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente 7,954 % du chiffre des inscrits pour la classe 1896.

Le nombre des exemptés avait été de 1,746 en 1896. Le nombre des ajournés, qui avait été de 1,050 en 1896, est de 1,644 pour la classe 1896. Les engagés volontaires de la classe de 1896 ont été au nombre de 1,377.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire ont été au nombre de 1,466, dont 1,052 appartenant à la classe de 1896 et 414 ajournés des classes de 1894 et 1895.

Des 528 ajournés de 1894 et des 1,050 ajournés de 1895, — ensemble 1.578, — ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil: 474 propres au service armé, dont 86 dispensés en vertu de l'art. 21 de la loi et 7 en vertu des articles 23 et 50; 414 classés dans le service auxiliaire; 95 exemptés pour infirmités; 580 ajournés à une troisième visite, et 8 décédés.

## PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel affecté aux condamnés ayant à subir des peines de trois mois à un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction, à Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai, ainsi qu'un quartier correctionnel de concentration installé, pendant le courant de l'année 1894, dans les bâtiments de l'ancienne colonie de Saint-Bernard, près Loos, pour recevoir le trop plein des prisons de Lille et de Douai.

3° 62 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,000 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la cordonnerie, la chaussonnerie, l'emboutissage des bouts de parapluie, les lits en fer, etc., etc.

### Population des prisons du département.

#### MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était, au 31 décembre 1896, de... 728, savoir :

Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement . . . . .	647	728
Quartier correctionnel . . . . .	81	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Corrèze, Doubs, Eure-et-Loir, Gironde, Hautes-Alpes, Isère, Marne, Meurthe-et-Moselle, Oise, Pas-de-Calais, Rhône, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Somme, Var.

#### MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION.

(Circonscription pénitentiaire de Loos.)

*Population au 31 décembre 1896.*

	Hommes.	Femmes.	Total.
Lille . . . . .	287	87	374
Avesnes . . . . .	119	12	131
Cambrai . . . . .	23	1	24
Douai . . . . .	154	22	176
Dunkerque . . . . .	78	11	89
Hazebrouck . . . . .	64	5	69
Valenciennes . . . . .	83	13	96
St-Bernard . . . . .	216	»	216
Totaux . . . . .	1,024	151	1,175

Ce nombre de 1,175 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prévenus et accusés . . . . .	248	30	278
Condamnés à un an et au-dessous . . . . .	538	87	625
Détenus de diverses catégories . . . . .	233	33	266
Enfants . . . . .	5	1	6
Totaux . . . . .	1,024	151	1,175

#### *Récapitulation.*

Maison centrale . . . . .	728
Maisons d'arrêt . . . . .	1,175
Total de la population des prisons au 31 décembre 1896.	1,903

## ADMINISTRATION COMMUNALE.

### Impositions extraordinaires.

La situation des communes, au point de vue des impositions extraordinaires, se résume, pour l'année 1896, conformément aux indications fournies par le Directeur des contributions directes, de la manière suivante :

Sur les 667 communes dont se compose le département, 116 n'ont pas voté d'impositions extraordinaires proprement dites. Celles qui y ont eu recours sont donc au nombre de 551 et la quotité des centimes supportés par elles varie de 1 à 5 centimes pour 95 communes, de 5 à 10 pour 128 communes, de 10 à 15 pour 107 communes, de 15 à 20 pour 60 communes, de 20 et au-dessus pour 161 communes.

604 communes ont été imposées pour dépenses annuelles obligatoires par suite d'insuffisance de revenus, de 0 c. 36 à 148 c. 6, et 616 communes, pour dépenses annuelles facultatives, de 0 c. 08 à 89 c. Enfin, 587 communes ont voté 3 c. extraordinaires pour les chemins vicinaux, conformément à l'art. 141 § 2 de la loi du 5 avril 1884.

La moyenne générale des impositions communales est de 97 c. 13, inférieure de 0 c. 97 à celle constatée pour 1895.

### Octrois.

Les communes comptent en outre, parmi leurs ressources, les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1896.

<i>Arrondissement d'Avènes.</i>		<i>Arrondissement de Cambrai.</i>	
Avesnes .....	87.305	Cambrai.....	463.447
Bavai.....	10.514	Le Cateau.....	122.700
Cousolre.....	43.319	Caudry.....	83.218
Fourmies.....	99.163	Solesmes.....	43.958
Hautmont.....	74.316		
Landrecies.....	38.460	<b>Total.....</b>	<b>743.323</b>
Louvroil.....	17.517		
Maubeuge.....	205.562	<i>Arrondissement de Douai.</i>	
Le Quesnoy.....	50.501	Aniche.....	39.997
Sars-Poteries.....	40.334	Douai.....	586.348
Solre-le-Château.....	48.168	Flines-lez-Raches.....	5.311
Wignehies.....	21.685	Orchies.....	20.539
<b>Total.....</b>	<b>646.871</b>	<b>Total.....</b>	<b>652.195</b>

<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>			
Bergues.....	45.595	Haubourdin.....	49.043
Bourbourg-Campagne.....	42.821	Houplines.....	47.513
Bourbourg-Ville.....	22.900	Lannoy.....	19.598
Coudekerque-Branche.....	23.093	Lille. } Urbain.....	4.676.564
Dunkerque.....	650.034	} Banlieue.....	625.539
Grand-Fort-Philippe.....	13.354	La Madeleine.....	57.000
Gravelines.....	34.494	Loos.....	44.408
Hondschoote.....	15.044	Quesnoy-sur-Deûle.....	46.404
Malo-les-Bains.....	28.136	Roncq.....	23.833
Rosendaël.....	53.254	Roubaix.....	2.794.340
Saint-Pol-sur-Mer.....	46.171	Seclin.....	33.534
		Tourcoing.....	4.440.217
		Wambrechies.....	16.356
<b>Total.....</b>	<b>944.896</b>	<b>Total.....</b>	<b>40.581.044</b>
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>		<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>	
Bailleul.....	97.480	Anzin.....	437.420
Cassel.....	17.537	Condé-sur-l'Escaut.....	42.014
Estaires.....	48.846	Denain.....	184.245
Hazebrouck.....	432.435	Fresnes.....	37.894
La Gorgue.....	46.832	Lourches.....	27.922
Merville.....	67.056	St-Amand.....	404.266
Morbecque.....	10.527	Valenciennes.....	575.759
Nieppe.....	17.245	Vieux-Condé.....	35.881
Steenvoorde.....	46.421		
Vieux-Berquin.....	8.444	<b>Total.....</b>	<b>4.445.374</b>
<b>Total.....</b>	<b>432.513</b>	<i>Récapitulation par arrondissement.</i>	
<i>Arrondissement de Lille.</i>		Avesnes.....	646.871
Annœullin.....	22.245	Cambrai.....	743.323
Armentières.....	495.047	Douai.....	652.195
La Bassée.....	25.037	Dunkerque.....	944.896
Chapelle-d'Armentières.....	44.439	Hazebrouck.....	432.543
Comines.....	33.775	Lille.....	40.581.044
Erquinghem-Lys.....	8.194	Valenciennes.....	4.145.374
Frelinghien.....	43.084	<b>Total.....</b>	<b>45.416.240</b>
Halluin.....	425.534		

Les produits des octrois en 1896, se sont élevés à 15,116,210 fr. Ceux de l'année 1895 s'étant élevés à 14,335,840, fr. il en résulte une augmentation de 780,370 fr. sur les produits de 1895.

### Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	{	chiens d'agrément ou servant à la chasse.....	10 »
		chiens de garde.....	2 »
Dans les autres communes.	{	chiens d'agrément ou servant à la chasse.....	8 »
		chiens de garde.....	2 »

## ASSISTANCE PUBLIQUE.

## HOSPICES ET HOPITAUX.

## Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1896.

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1896.	DÉPENSES de toute nature. 1896.	Excédent des recettes de 1895.
	Ma- lades.	Viell- lards.	En- fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>							
Avesnes.....	80	60	»	440	40324 39	44677 77	18241 47
Bavai.....	»	47	»	47	7485 38	6919 49	1478 90
Hautmont.....	43	»	»	43	8796 64	8786 46	»
Landrecies.....	4	55	»	59	19448 78	19084 39	3620 56
Le Quesnoy.....	84	45	40	469	38058 89	38369 20	4451 28
Maubenge.....	34	35	60	429	95252 44	86918 74	8333 43
Ohain.....	»	40	»	40	4149 18	4289 79	4363 63
Solre-le-Château.....	»	42	»	42	994 55	1292 25	4244 84
Wignehies.....	8	6	»	44	42165 71	8757 10	2544 10
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>							
Cambrai {	Hôp. St-Julien...   415	»	»	415	86296 15	89230 32	22337 17
	Hosp. Général...   »	209	75	284	195357 60	199790 44	84559 70
	Hicc. Vanderburch   »	»	»	»	»	»	»
Le Câteau (hosp. Paturle)   33	»	»	33	20462 24	49576 38	75 84	
<i>Arrondissement de Douai.</i>							
Douai {	Hosp.-Général   262	420	»	682	323801 »	347958 »	126048 »
	Hôtel-Dieu...   »	»	»	»	»	»	»
Orchies.....	20	52	70	442	54763 »	56170 »	20000 »
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>							
Bergues.....	30	72	»	102	50376 94	56059 92	40222 32
Bollezeele.....	»	400	»	400	40385 86	38405 73	»
Bourbourg.....	49	44	36	99	33160 41	30493 60	3719 59
Bray-Dunes.....	2	14	»	16	42280 86	41377 95	4526 61
Dunkerque.....	475	226	84	485	329404 47	329745 46	4740 66
Esquelbecq.....	»	45	4	49	6544 98	8979 75	5640 30
Gravelines.....	5	46	»	51	29088 95	28273 55	10772 04
Hondschoote.....	»	40	6	46	6765 42	6469 89	2137 10
Wormhout.....	»	32	»	32	5638 95	5382 42	256 83

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1896.	DÉPENSES de toute nature. 1896.	Excédent des recettes de 1895.
	Ma- lades.	Viell- lards.	En- fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>							
Bailleul { Hospice civil.. Hôpital.....	40	94	30	464	34743 09	32145 84	4404 60
Caestre .....	"	46	"	46	2447 53	1962 40	57 34
Cassel { Hospice civil.... Pauvre-Ecole..	"	36	36	72	46244 80	46189 70	230 59
Estaires .....	"	40	"	40	23186 44	23605 44	2136 18
Haverskerque .....	"	42	"	42	5236 04	5237 45	439 29
Hazebrouck .....	32	88	25	145	39484 32	37768 70	9523 69
La Gorgue .....	"	25	"	25	5027 44	5309 02	1003 46
Merville .....	"	52	"	52	45475 46	46440 43	9155 63
Méteren .....	"	36	"	36	8672 74	8360 83	186 97
Morbecque .....	"	26	"	26	4509 04	4288 63	718 57
Nieppe .....	"	33	"	33	42199 54	42223 64	37 16
Renescure .....	"	40	12	22	3090 "	3090 "	442 55
Steenbecque .....	"	25	"	25	2881 21	2944 46	136 89
Steenvoorde .....	"	50	"	50	46288 38	43473 75	3454 78
Steenwerck .....	10	54	"	64	46552 77	47374 55	2304 64
Vieux-Berquin .....	"	23	"	23	5746 57	5931 90	6365 27
<i>Arrondissement de Lille.</i>							
Armentières.. { Hospice... Hôpital..	"	130	84	214	422875 72	413422 86	588 95
Bondues .....	99	"	"	99	"	"	"
Bousbecque .....	2	40	2	44	44436 39	46312 34	1875 95
Comines (hôpital) .....	"	26	"	26	3118 44	3600 18	685 59
Cysoing .....	42	55	"	97	30643 74	34888 30	2658 26
Deûlemont .....	"	15	"	15	3285 63	3604 20	1858 50
Erquinghem-Lys .....	"	49	"	49	4394 46	5033 18	2958 97
Halluin .....	"	46	"	46	3804 78	2949 55	855 23
Haubourdin .....	"	52	"	52	42232 52	42640 91	1407 04
Herlies .....	15	41	35	91	38677 48	43259 26	5448 32
Houplines .....	"	8	"	8	3448 65	3781 20	2844 85
La Bassée .....	"	36	40	76	47758 82	47461 60	784 48
La Chapelle-d'Arment..	10	52	"	62	24634 82	23841 72	5721 46
Lannoy .....	"	22	"	22	5026 74	4590 44	2230 44
Lille { Hôpital St-Sauveur.. Hôp. de la Charité.. Maison de santé... Hospice-Général... Hospice Comtesse... Hospice Gantois... Hospice Stappaert.. F <sup>s</sup> -Baës/ V <sup>o</sup> ménages	5	29	"	34	47452 74	46769 55	"
Linselles .....	325	"	"	325	"	"	"
Lomme .....	370	"	"	370	"	"	"
Loos .....	40	"	"	40	"	"	"
Marcq-en-Barœul .....	"	1269	400	1369	2993260 40	2829023 39	"
Marcq-en-Barœul .....	"	101	75	176	"	"	"
Mercq-en-Barœul .....	"	486	"	486	"	"	"
Mons .....	"	"	92	92	"	"	"
Mons .....	"	47	"	47	"	"	"
Mons .....	"	40	"	40	40524 52	40453 95	388 47
Mons .....	2	24	"	26	9041 78	8878 41	2222 50
Mons .....	4	24	"	28	42064 96	9667 02	5408 34
Mons .....	"	35	"	35	75847 66	25008 27	897 73

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1896.	DÉPENSES de toute nature 1896.	EXCÉDENT des recettes de 1895.
	Ma- lades.	Viell- lards.	En- fants.	TOTAL.			
Quesnoy-sur-Deûle.....	»	38	»	38	12492 98	44359 24	4174 70
Roncq.....	»	20	»	20	5824 96	5624 29	55 38
Roubaix { Hôtel-Dieu... }	380	»	»	380	626498 01	647154 06	40323 77
{ Hosp. civil... }	»	310	»	310			
{ id. Barbieux }	»	280	»	405			
Seclin (hôpital-hospice).	50	82	425	432	81449 57	75234 27	20238 48
Templeuve.....	»	32	»	32	6165 44	5843 35	45 49
Tourcoing { Hôpital civil. }	306	»	»	306	344936 55	330743 30	9672 04
{ Hosp. Génér. }	»	249	178	427			
Wambrechies.....	»	49	»	49	9466 80	9266 57	200 23
Wattrelos { Hôpital... }	42	»	»	42	49926 88	410609 93	447086 06
{ Hospice... }	»	68	58	426			
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>							
Bouchain (H <sup>co</sup> Dronart).	9	36	»	45	24888 04	22595 33	43520 64
Condé sur l'Escaut. Hosp.	»	21	»	21	49384 49	22196 89	40962 59
St-Amand. { Hosp <sup>co</sup> . civ... }	40	79	48	107	44637 96	46460 73	41375 32
{ Orphelines. }	»	»	33	33	12593 69	44604 36	3664 35
{ Hosp.-Général. }	»	400	30	430	344702 59	340766 57	463763 65
{ Hôtel-Dieu ... }	422	»	»	422			
{ Hôtellerie ... }	»	9	»	9			
{ Chartriers ... }	»	50	»	50			
{ Orphelins... }	»	»	»	»			
{ Hosp. militaire. }	40	»	»	40			
Totaux généraux....	2807	6447	4348	40272	6640946 93	6444673 57	808594 07

Les établissements hospitaliers, au nombre de 93, sont situés dans 69 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est, à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 176 habitants.

Le Conseil général inscrivait chaque année au budget du département un crédit de 6.000 fr, pour faciliter le placement dans des établissements hospitaliers des infirmes et incurables indigents. Cette allocation n'avait jamais été utilisée qu'en partie. Mais la loi du 15 juillet 1893 laissant ces infortunés en dehors de son application, l'Assemblée départementale a pensé que le fonctionnement régulier du service d'assistance médicale gratuite, en obligeant les communes à augmenter leurs dépenses pour le traitement des malades proprement dits, aurait pour conséquence de rendre plus fréquentes les demandes de subvention pour entretien d'incurables.

Aussi, par une délibération du 24 août 1896, a-t-elle décidé,

dans le but de faire œuvre utile au moyen de la contribution départementale de 6.000 fr., que la quote-part des communes dans les frais d'entretien de leurs incurables indigents sera égale à l'avenir à celle qui leur incombe du fait de leurs aliénés pauvres. Elle a donc été réglée de la façon suivante :

Communes ayant 100.000 fr. de revenus et au-dessus..	48	%
— de 50.000 fr. à 100.000 fr. de revenus.	40	%
— de 20.000 fr. à 50.000 fr.	—	34
— de 5.000 fr. à 20.000 fr.	—	28
— de 1.000 fr. à 5.000 fr.	—	24
Communes ayant moins de 1.000 fr. de revenus.....	21	%

le complément de la dépense devant être imputé sur l'allocation départementale.

Les prévisions du Conseil général n'ont pas tardé à se réaliser ; le crédit de 6.000 fr. a reçu son emploi intégral en 1897, et il a dû être porté à 8.000 fr. au budget de 1898, pour permettre de donner satisfaction à un certain nombre de demandes qui n'avaient pu être accueillies.

## ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE

(Loi du 15 juillet 1893).

La loi du 15 juillet 1893, a reçu, dans le Nord, son application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1895 et d'après les dispositions d'un règlement adopté par le Conseil général dans ses séances des 5 et 12 décembre 1894. L'Assemblée départementale a, notamment, groupé toutes les communes du département en circonscriptions hospitalières et désigné pour chacune des communes ou réunion de communes l'infirmerie ou l'hôpital sur lequel devraient, suivant la gravité des cas ou la nature des maladies, être dirigés les malades dépourvus de ressources, ne pouvant recevoir à domicile tous les soins désirables.

L'exécution de la loi sur l'assistance médicale gratuite a donné en 1896 les résultats indiqués sommairement au tableau ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	NOMBRE D'INDIVIDUS		MONTANT DES DÉPENSES				TOTAL des DÉPENSES se rapportant exclusivement à l'assistance à domicile.	NOMBRE des MALADES soignés dans les hôpitaux ou infirmeries de rattachement.	MONTANT des DÉPENSES d'hospitalisation.
		inscrits sur les listes d'assistance.	soignés à domicile.	POUR HONORAIRES.	POUR FRAIS					
				des Médecins et Chirurgiens.	des Sages-Femmes.	Pharmaceutiques.	d'appareils.			
Avesnes.....	210.053	21.993	9.944	33.763 02	6.948 "	40.945 37	435 50	81.794 89	41	5.357 85
Cambrai.....	198.603	44.258	20.307	42.250 83	41.770 50	44.711 62	847 10	96.580 05	56	4.182 25
Donai.....	137.445	16.987	7.711	16.559 04	3.844 "	27.941 25	203 75	48.548 04	23	1.795 70
Dunkerque....	143.771	24.205	10.757	48.162 40	7.109 "	27.575 10	841 "	53.687 20	35	4.958 65
Hazebrouck....	143.006	22.848	8.949	43.850 70	4.589 "	47.000 72	45 "	35.455 42	35	2.369 25
Lille.....	785.066	98.319	33.877	76.709 55	36.288 "	100.199 24	6.147 09	219.343 88	300	29.252 94
Valenciennes...	223.924	27.145	8.966	28.308 47	7.294 "	35.442 66	740 40	71.785 23	119	9.159 60
Totaux.....	4.814.868	255.755	100.564	229.603 44	77.842 50	290.815 96	8.929 84	607.191 71	609	54.076 21

Le nombre des personnes inscrites sur les listes d'assistance en 1896, s'élève à 255.755, soit 14,11 % de la population ; mais le nombre des individus soignés à domicile pendant la même année, n'a été que de 100.564, ou 5,55 % de celui de la population, alors que pour l'ensemble du pays, cette proportion avait été, en 1895, de 6,30 %. Les malades admis au traitement hospitalier ont été au nombre de 609, c'est-à-dire 1 pour 2.975 habitants et 1 pour 420 participants au service. Le traitement à domicile a une prédominance marquée sur le traitement hospitalier.

## ENFANTS ASSISTÉS.

Les enfants recueillis par l'Assistance départementale sont :

1° Les enfants trouvés, les enfants abandonnés, les orphelins pauvres (Décret du 19 janvier 1811). Ces enfants sont plus particulièrement désignés sous le nom d'Enfants assistés ;

2° Les enfants confiés à l'Administration par décision judiciaire (Loi du 24 juillet 1889). Ce sont les Enfants moralement abandonnés ;

3° Les Enfants secourus temporairement.

Les enfants des deux premières catégories sont recueillis dans les cinq hospices dépositaires de Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille et Valenciennes.

Dès leur admission, ils sont envoyés à la campagne chez des nourriciers ; ils ne sont conservés dans les hospices qu'en cas de maladie ou d'accident grave qui empêche leur transport ou lorsque leur séjour dans le service ne doit être que de très courte durée. En règle générale, l'administration place les frères et sœurs dans la même localité et autant que possible chez les mêmes nourriciers qui doivent présenter toutes les garanties désirables de moralité.

Le tarif des mois de nourrice et de pension des enfants assistés du département a été réglé ainsi qu'il suit par arrêté préfectoral du 19 octobre 1891 : 1<sup>re</sup> année au sein 25 fr. ; 1<sup>re</sup> année au biberon 20 fr. ; 2<sup>e</sup> année 20 fr. ; 3<sup>e</sup> année 18 fr. ; de la 4<sup>e</sup> année à la 10<sup>e</sup>, 15 fr., et de la 11<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> inclusivement 18 fr.

La pension cesse lorsque le pupille a 13 ans révolus, à moins qu'il ne soit atteint d'infirmités.

Indépendamment des salaires indiqués ci-dessus, il est accordé une indemnité de 18 fr. aux nourrices qui justifient, par un certificat du médecin-inspecteur, avoir entouré de bons soins un enfant de moins de 9 mois et l'avoir fait vacciner s'il ne l'avait déjà été à l'hospice.

Une indemnité de 50 fr. est aussi accordée aux nourriciers qui, ayant pris un enfant de moins d'un an, l'ont conservé jusqu'à l'expiration de sa 13<sup>e</sup> année, entouré de bons soins, préservé de tout accident, envoyé régulièrement à l'école et lui ont fait faire sa 1<sup>re</sup> communion.

Les nourriciers sont tenus d'envoyer aux écoles communales les enfants âgés de plus de 6 ans. Les fournitures scolaires sont remboursées par le département aux instituteurs à la fin de chaque trimestre sur la production d'un mémoire. Une indemnité de 50 fr. est allouée aux instituteurs qui ont fait obtenir le certificat d'études primaires à un pupille de l'Assistance départementale.

En cas de maladie d'un enfant assisté, le nourricier doit le présenter au médecin du bureau d'assistance de la commune

qui est tenu de le soigner gratuitement ; les médicaments sont payés par le département.

A l'âge de 13 ans, les enfants sont mis en apprentissage chez des cultivateurs ou chez des artisans qui s'engagent à les soigner, à leur donner une éducation conforme à leur état et à leur payer un salaire dont une partie est versée à la caisse d'épargne, une autre partie est destinée à l'achat de vêtements neufs, enfin le surplus est remis aux pupilles pour leurs menues dépenses.

*Dépenses.* — Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses intérieures et en dépenses extérieures. Les dépenses intérieures sont avancées par les hospices et remboursées à la fin de chaque année par le département au moyen des ressources combinées de l'État et du département ; l'État contribue pour  $\frac{1}{5}$ . Quant aux dépenses extérieures, l'État en supporte  $\frac{1}{5}$  ; les communes y participent également pour  $\frac{1}{5}$  et le département prend le surplus à sa charge, soit  $\frac{3}{5}$ . Les dépenses pour l'année 1896 se sont élevées en totalité à 382.331 fr. 50.

Les enfants doivent être visités fréquemment par l'Inspecteur et les Sous-Inspecteurs.

En vue de prévenir ou de faire cesser l'abandon des enfants, le Conseil général vote chaque année un crédit destiné à venir en aide aux filles-mères indigentes. Les secours sont accordés pour un an pendant les trois premières années de l'enfant ; ils sont de 12, 10 ou 8 fr. par mois pour la 1<sup>re</sup> année, de 10, 8 ou 6 fr. pour les deux autres. Les demandes doivent être renouvelées chaque année.

Pour obtenir l'assistance départementale, il est indispensable que l'enfant appartienne à la nationalité française et qu'il ait été légalement reconnu par sa mère.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique, en 1895 et 1896, s'établit comme suit :

DÉSIGNATION des catégories d'enfants assistés.	31 DÉCEMBRE	
	1895.	1896.
Enfants trouvés.....	9	9
Enfants abandonnés.....	444	503
Enfants de détenus.....	22	37
Orphelins pauvres.....	233	222
Moralement abandonnés.....	547	579
A quoi viennent s'ajouter :		
Les pupilles de 13 à 21 ans.....	449	528
Les enfants secourus temporairement..	203	270
<b>Total.....</b>	<b>4907</b>	<b>2448</b>

Il en résulte une augmentation de 241 enfants.

La situation des pupilles de l'assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toutes garanties sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

### BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 645 dans le département.

La commune de Colleret a deux bureaux de bienfaisance, l'un à Colleret, l'autre au hameau d'Ostergnies. Le nombre des communes du département étant de 667, il en résulte que 23 d'entre elles sont privées de bureaux de bienfaisance.

En exécution de l'article 10 de la loi du 15 juillet 1893, il a été constitué dans chacune de ces dernières communes, un bureau d'assistance qui assure le service de l'assistance médicale gratuite et possède, outre les attributions qui lui sont dévolues par cette loi, tous les droits et attributions qui appartiennent au bureau de bienfaisance.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1896 à 238,660 dont 23,300 étrangers.

Les veuves et les chefs de familles surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1896, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS LIBRES
Avesnes.....	144	804.700 88	580.357 50	224.343 38
Carabrai.....	110	795.815 21	556.846 86	238.968 35
Douai.....	64	346.758 26	243.487 66	103.270 60
Dunkerque.....	64	474.054 53	445.846 88	58.207 65
Hazebrouck.....	53	372.276 64	301.993 55	70.283 09
Lille.....	129	2.288.274 42	2.142.474 34	146.102 78
Valenciennes.....	84	632.103 41	502.670 45	129.433 26
TOTAUX.....	645	5.713.983 05	4.743.373 94	970.609 41

Les placements effectués en 1896 } en immeubles 17.380 80  
s'élèvent à ..... } en rentes.... 423.660 36

Les placements faits antérieure- } en immeubles 34.100.652 93  
ment montent à ..... } en rentes.... 40.017.787 12

La fortune personnelle des bureaux de bienfaisance atteint donc la somme de..... 74.559.481 21

## ASSISTANCE A DOMICILE DES VIEILLARDS ET INFIRMES INDIGENTS.

C'est au Conseil général, d'accord avec l'administration préfectorale, qu'est due l'initiative de cette assistance qui a produit, depuis sa mise en pratique, les plus heureux résultats et qui fait honneur à la philanthropie et à la générosité de notre assemblée départementale. Elle consiste dans l'allocation aux vieillards et infirmes nécessiteux de bourses annuelles de 120 francs payées, jusqu'à concurrence de 70 francs sur fonds départementaux, et, pour le surplus, au moyen de contingents fournis soit par les communes, soit par les bureaux de bienfaisance ou les administrations hospitalières.

Dès le mois d'avril 1891, une Commission spéciale avait été chargée d'élaborer un règlement pour l'attribution de ces bourses. Sur sa proposition, le Conseil général avait décidé, en raison de l'insuffisance des ressources financières du département, qu'il y avait lieu d'abord de venir en aide aux communes les moins peuplées et où le revenu des établissements charitables était le plus faible. En conséquence, il votait, dans la même session, la création de 500 bourses devant être réparties entre 50 cantons et 125 communes dont la population était inférieure à 3000 habitants et où le revenu charitable par tête d'habitant ne dépassait pas 3 francs. Par une délibération du 25 août 1892, il décidait qu'il y avait lieu de porter de 3000 à 5000 le chiffre de la population des communes appelées à participer aux bourses et de 3 à 4 fr. le revenu par tête d'habitant des établissements charitables de ces communes.

Dans sa séance du 25 août 1893, l'assemblée départementale élevait de 500 à 900 le nombre de bourses à distribuer annuellement. Enfin, lors de sa session d'août 1895, elle arrêta à 1.000 le nombre des bourses à accorder en 1896 et étendait la concession de ces bourses aux vieillards des communes d'une population maximum de 8000 habitants n'ayant pas d'établissements hospitaliers et dont le revenu charitable n'excédait pas 4 fr. par tête d'habitant.

Cette décision ayant amené des perturbations profondes dans la répartition des bourses entre les arrondissements, le Conseil général a renvoyé, dans sa session d'avril 1896, à l'examen d'une commission spéciale, composée de 7 membres, divers vœux qui lui avaient été soumis, en lui donnant mission d'étudier les améliorations à apporter dans ce service et d'arrêter les bases définitives qui devraient être adoptées pour la répartition des bourses.

Dans sa séance du 19 août 1896, le Conseil général a adopté les conclusions déposées, au nom de cette commission par M. Eliez, Président-rapporteur. Les bourses, dont le nombre a été élevé de 1.000 à 1.200, pourront désormais être allouées aux vieillards indigents des communes ayant jusqu'à 8000 habitants et pourvues d'hôpitaux, mais sous la réserve que les revenus ordinaires de leurs établissements charitables (hospice et bureau de bienfaisance réunis) ne dépasseront pas 4 francs par tête d'habitant. Le nombre des bourses a été porté de 1.200 à 1.300, suivant décision prise par le Conseil général, dans sa séance du 25 août 1897.

La charge annuelle supportée par le département du fait de ces bourses sera ainsi de 91.000 francs, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1898, la quote-part des communes étant de 65.000 francs.

Les effets bienfaisants de l'œuvre à laquelle s'est attaché le Conseil général, très utilement secondé par l'administration préfectorale, sont hautement appréciés des populations rurales appelées à en bénéficier.

## SECOURS EN CAS D'EXTRÊME URGENCE.

Un crédit de 6,000 fr. pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

## MONTS-DE-PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année 1896.

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles	Produits.
Cambrai .....	7093	48029 50	6084	31660 50	333	3342 41
Douai .....	44658	62823 50	44419	60547 »	577	5267 33
Dunkerque .....	45630	344855 »	43584	328965 »	3762	31976 22
Lille { Mont-de-piété	448007	1024075 50	445308	999239 50	6109	67408 97
{ fond. Masurel	8476	76743 »	8577	80324 »	532	6484 40
Roubaix .....	42988	325453 »	38051	280874 »	4962	26329 40
Valenciennes .....	32743	202280 »	32097	209530 »	3155	26944 95
Totaux ...	296265	2084259 50	285420	1994440 »	46430	467720 68

La valeur moyenne par article des engagements a été de 6 fr. 991 en 1895, et de 7 fr. 025 en 1896. Celle des dégagements a été de 6 fr. 838 en 1895 et de 6 fr. 983 en 1896. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 10 fr. 246 en 1895 et à 10 fr. 208 en 1896.

Les bénéfices réalisés par ces établissements, en 1896, se sont élevés : à Cambrai, à 982 fr. 65 ; à Douai, à 862 fr. 18 ; à Dunkerque, à 4,868 fr. 27 ; à Lille, (fondation Masurel), à 7.016 fr. 37.

Les Monts-de-Piété de Lille, de Roubaix et de Valenciennes ont éprouvé des pertes respectives de 88 fr. 50, 2.147 fr. 72 et de 2.776 fr. 72.

## CAISSES D'ÉPARGNE.

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — SUCCURSALE DE LILLE.

(Siège : 16, rue Colbrant.)

La succursale de Lille a été instituée le 1<sup>er</sup> avril 1892. Sa circonscription comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Les titulaires de livrets de succursale de la Caisse nationale peuvent effectuer leurs versements et demander des remboursements payables dans tous les bureaux de poste de France, d'Algérie et de Tunisie.

La succursale de Lille possédait, au 1<sup>er</sup> janvier 1896... 95.859 livrets.

Le nombre de livrets ouverts pendant l'année a été de. 32.755 —

Total..... 128.614 livrets.

Le nombre des comptes soldés pendant l'année a été de 9.798 —

Il restait donc au 31 décembre 1896..... 118.816 livrets.

Les capitaux reçus antérieurement s'élevaient à..... 32.284.204 fr. 16

Le montant des versements effectués en 1896 a atteint.. 16.802.448 46

Total..... 49.086.652 62

Le montant des remboursements opérés a été de..... 12.542.452 81

Le solde dû aux déposants était donc, au 31 décembre 1896, de..... 36.544.199 fr. 81

## CAISSES D'ÉPARGNE PRIVÉES.

Les Caisses d'épargne privées étaient, dans le département, en 1896, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Avesnes, 4; Cambrai, 5; Douai, 1; Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille, 6; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 45 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 72.

Le solde dû aux déposants au 31 décembre 1895, était de 149.766,458 fr. 79 c., et s'élevait à 151,153,158 fr. 58 c. au 31 décembre 1896, soit une augmentation de 1,386,699 fr. 79 c.

Les versements qui avaient été en 1895 de 34,323,290 fr. 73 c., ont produit, en 1896, une somme de 29,370,745 fr. 12, soit une différence en moins de 4,952,545 fr. 61 c.

Le nombre des versements a été de 160,228 et celui des remboursements de 91,784. Il résulte, sur 1895, une différence en moins de 2,415 pour les premiers et de 828 pour les seconds.

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

135 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au 1<sup>er</sup> janvier 1896, 147 inscriptions, montant ensemble à 3,471 fr. ; 289 autres titres de rente, d'une valeur totale de 10,860 fr., ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes, au nom de 287 déposants ; — Ensemble : 424 titres, montant à 14,331 fr.

328 titres, montant ensemble à 12,527 fr., ont été retirés par 324 personnes. — 2 autres titres, montant à 40 fr., ont été vendus sur l'ordre des déposants, en 1896.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1896, 121 inscriptions appartenant à 107 titulaires et d'une valeur de 2,488 fr.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné, en 1896, les résultats consignés dans le tableau suivant :

VILLES où sont situées les Caisses d'épargne.	NOMBRE de LIVRETS existants au 1 <sup>er</sup> janvier 1896.	NOMBRE DE LIVRETS ouverts pendant l'année 1896. pour l'établis- sement de comptes nouveaux.	NOMBRE de LIVRETS soldés pendant l'année 1896.	NOMBRE de LIVRETS restant au 31 déc. 1896.	SOLDE DU AUX DEPÓSANTS AU 1 <sup>er</sup> JANVIER 1896.	MONTANT DES VERSEMENTS EFFECTUÉS PENDANT L'ANNÉE 1896.	CRÉDITS DES LIVRETS OUVERTS PAR SUITE DE TRANSFERTS EN 1896.	INTÉRÊTS ALLOUÉS AUX DEPÓSANTS POUR L'ANNÉE 1896.	MONTANT DES ARRÉRAGES DE RENTES PERÇUS PAR LES CAISSES EN 1896.	REBOUR- SEMENTS EFFECTUÉS PEN- DANT L'ANNÉE EN ACHATS DE RENTES QU'EN ESPÈCES.	SOLDE DU AUX DEPÓSANTS AU 31 DÉCEMBRE 1896.
Armentières ..	7185	914	536	7902	3636453 37	806627	6091 60	108947 26	»	704364 54	3833754 69
Avènes ..	41667	834	470	42034	5644234 23	1636361 73	7172 87	159908 74	412 50	4520884 48	5922916 95
Bailleul ..	4544	437	5	4704	3547464 91	600996	6154 46	103788 09	»	654865 61	3603228 49
Bassée (La) ..	4948	213	458	2006	1687403 89	272413	2221 98	88632 21	»	344673 54	1669017 87
Bergues ..	5406	276	495	5488	2644605 03	607654	214 02	76011 55	»	712885 40	2615632 20
Bourbourg ..	3484	237	477	3248	4405083 77	391545 57	4935 82	39350 39	»	387167 58	4453767 97
Cambrai ..	17818	1419	994	18288	9776687 46	1951200	28929 49	287567 46	20	2102945 90	9944458 21
Cassel ..	4830	245	482	4898	1552108 22	313673	6164 77	44407 66	»	397040 57	1519043 08
Cateau (Le) ..	4294	428	487	4549	4894603 03	440368 78	43875 74	57870 03	»	382555 48	2023162 40
Clary ..	2975	199	65	3109	4250098 43	338090	»	39049 86	»	276964 57	1359273 72
Comines ..	1395	114	454	1358	1392994 51	146371	3359 08	39118 69	»	272992 32	1308853 93
Donai ..	40615	2663	68	4143	19594251 50	3247334 21	33573 66	564206 17	276 25	4449205 86	19220435 63
Dunkerque ..	21494	1040	790	21784	8945625 79	2037247	28480 49	259892 44	415	239449 75	8879910 37
Estrées ..	1375	413	90	4428	963444 49	485489	»	28914 86	»	459595 66	1018222 69
Eyroux ..	1913	72	33	4952	654470 89	215440	»	18283 57	»	234469 45	650995 34
Gravelines ..	2428	458	117	2174	4213396 77	259465	3748 65	35196 72	»	335818 39	1205988 75
Hazebrouck ..	3660	432	288	3817	2865048 14	562854	41254 06	83423 56	»	606477 80	2906608 96
Iwuy ..	1143	86	37	1192	583767 09	122491	»	17003 64	»	427066 41	595895 59
Landrecies ..	2088	269	448	2210	4226754 64	360285	43 44	35372 96	»	390444 30	1232044 44
Lille ..	37298	2893	426	37739	21608688 64	330203 83	400471 05	629645 78	4007 50	4314869 03	21445540 77
Maubeuge ..	15193	1060	24	45325	7510229 90	1466931 63	17810 42	216344 79	»	1833745 46	7375634 28
Merville ..	1505	450	68	1588	918244 21	485066	48 65	26852 53	»	190727 61	939453 78
Roubaix ..	26445	3897	40	27933	46534378 70	3543838	28636 97	49446 6	195	3536930 37	17080604 30
Solesmes ..	4535	212	470	1629	4461080 97	265652	2431 44	42886 03	»	254877 65	4517172 49
Steenvoorde ..	1647	146	74	1725	4164272 07	227903	2677 66	34290 41	»	217925 48	4241217 96
Tourcoing ..	18001	2676	49	19144	44044406 47	2856366 44	17996 39	447922 92	85	2885736 72	14448040 47
Valenciennes ..	31460	2454	4993	31977	46097013 61	2909208 96	52998 05	471008 85	1572 61	3385615 86	16146186 22
Totaux ..	270033	23727	504	46448	149766488 79	29376745 42	379339 26	4375142 90	3383 86	32744901 35	451458468 38

## SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1896.

Le tableau ci-après indique la situation, par arrondissement, des sociétés de secours mutuels du département au 31 décembre 1896.

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE DE			Secours accordés aux malades.	Honoraires des médecins.	Frais pharmaceutiques.	
		Membres honoraires.	Membres participants.					
			Hommes	Femmes.				Enfants.
Avesnes . . . . .	20	893	3815	181	145	26936 65	4689 50	6182 33
Cambrai . . . . .	12	642	2001	430	121	20643 65	4264 »	4975 55
Douai . . . . .	30	1268	2791	778	29	29121 05	6141 99	10107 64
Dunkerque . . . . .	5	654	1044	8	»	5625 50	4395 »	5967 75
Hazebrouck . . . . .	25	1403	4194	55	»	22352 05	6467 90	8254 20
Lille . . . . .	194	5614	34304	3935	1046	324759 19	53489 04	64560 69
Valenciennes . . . . .	43	1777	15063	175	355	210040 60	6568 34	5440 95
Situation au 31 décembre 1896 . . . . .	328	12251	63212	5262	1696	639478 69	85745 77	105489 41
Situation au 31 décembre 1895 . . . . .	319	11538	61489	4533	1616	646761 47	86329 40	109906 35
Augmentation pour l'année 1896 . . . . .	9	713	2023	729	80	»	»	»
Diminution pour l'année 1896 . . . . .	»	»	»	»	»	7282 78	613 33	4417 24

Les recettes se sont élevées à . . . . . 1,229,989 fr. 57  
 et les dépenses de toute nature à . . . . . 1,176,590 fr. 99  
 d'où un excédent de recettes de . . . . . 53,398 fr. 58

L'avoir des Sociétés qui était de 5,431,263 fr. 67 c. au 31 décembre 1895, est de 5,708,488 fr. 98 c. au 31 décembre 1896, se décomposant comme suit :

En capitaux placés ou en caisse . . . . . 1,066,142 fr. 86  
 A la caisse des retraites . . . . . 4,642,346 fr. 12  
 Total . . . . . 5,708,488 fr. 98

Le Conseil général a voté au budget de 1898 un crédit de 34.000 fr. se subdivisant comme suit : 20,000 fr. à répartir entre les Sociétés de secours mutuels approuvées, proportionnellement aux versements faits par elles à leurs fonds de retraites ; 10,000 fr. à distribuer aux Sociétés ne faisant pas de versements à la Caisse de retraites ; 3.000 fr. pour venir en aide aux Sociétés se trouvant dans une mauvaise situation, et 1.000 fr. affectés spécialement à la Société de secours mutuels des cantonniers du service vicinal pour être appliqués à l'accroissement de son fonds de retraites.

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

### Enseignement primaire.

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur d'Académie,  
 Directeur de l'Enseignement primaire, sur la situation de l'instruction  
 primaire dans le département du Nord, pendant l'année 1896.

Toutes les communes du département, sauf 10, ont au moins une école publique. Le nombre des communes de 500 habitants et au-dessus, non pourvues d'une école publique de filles, était de 17 ; 2 d'entre elles possédaient seulement une école mixte ; 15 avaient une école privée de filles tenant lieu en fait d'école publique. D'autre part, 22 écoles publiques, spéciales aux filles, existaient dans des communes d'une population inférieure à 500 habitants. La statistique précédente en accusait 24 ; mais aujourd'hui Mairieux en compte 520 et Uxem 514.

Ecoles. — A la fin de l'année scolaire 1894-1895, il y avait dans le département 1,968 écoles élémentaires et écoles supérieures ; les états de situation pour 1895-1896 en donnent 1,980. Différence en faveur de 1895-1896 : 12 écoles. Cette augmentation se décompose comme suit : écoles publiques, 1,485 au lieu de 1,478 ; écoles privées, 495 au lieu de 490 l'année précédente. Le nombre des écoles publiques laïques s'est accru de 13 (de 1,367 à 1,380) ; cette augmentation s'est faite en partie au détriment des congréganistes, qui ont perdu 6 établissements (de 111 à 105). Le nombre des écoles privées congréganistes est de 439, soit une augmentation de 6 écoles sur l'année précédente ; celui des écoles privées laïques s'est abaissé d'une unité, 56 au lieu de 57. Une troisième catégorie d'écoles (écoles privées tenant lieu, en fait, d'écoles publiques) reste presque stationnaire : elle comprend 15 écoles (toutes congréganistes).

Classes. — Le nombre des classes des écoles primaires élémentaires et supérieures est de 5,594, soit une classe par 323 habitants. Il s'est accru en 1895-1896 de 45 classes. Dans les écoles publiques, l'augmentation est de 26 (3,708 au lieu de 3,682) ; elle est de 19 dans les écoles privées (1,886 au lieu de 1,867).

Maitres. — Le mouvement général du personnel des écoles primaires élémentaires et supérieures se résume par une augmentation totale de 51 instituteurs et institutrices publics et privés (5,847 au lieu de 5,796).

Enfants d'âge scolaire. — D'après le recensement de 1891, le nombre d'enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans) est de 255,264. Le nombre des enfants du même âge inscrits dans une école primaire quelconque en 1895-1896 est de 251,553, auxquels il faut ajouter les enfants de 6 ans et au-dessus inscrits dans les écoles maternelles, soit 11,226. A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter encore : 1<sup>o</sup> Les enfants reçus dans les établissements publics et libres d'enseignement secondaire ; 2<sup>o</sup> Les enfants recevant l'instruction dans leurs familles.

Elèves des écoles élémentaires. — *Total général* : 293,486, savoir : 251,553 de 6 à 13 ans, 18,580 de plus de 13 ans et 23,353 de moins de 6 ans. De 1894-1895 sur 1893-1894, on trouve une diminution de 88 élèves ; de 1895-1896 sur 1894-1895, il y a une diminution de 1,193 élèves (293,486 au lieu de 294,679).

Elèves des écoles mixtes publiques. — 7,088 élèves sont encore reçus dans les écoles mixtes publiques, soit 4,14 p. % de la population totale des écoles publiques. Sur ces élèves, 4,802 fréquentent des écoles dirigées par des instituteurs et 2,286 des écoles dirigées par des institutrices. On peut encore décomposer les 7,088 élèves des écoles mixtes publiques en 3,782 garçons et 3,306 filles. Et si l'on veut rechercher quel est, dans cette population scolaire des écoles mixtes, le nombre d'élèves afférent à chaque catégorie de maitres, on est amené à reconnaître que l'instruction de 2,231 filles est confiée à des instituteurs, et que celle de 1151 garçons est confiée à des institutrices.

Écoles maternelles. — Les écoles maternelles, tant publiques que privées, sont au nombre de 431, en augmentation de 1 sur l'année précédente. Les écoles maternelles publiques sont au nombre de 206, soit une augmentation de 2 sur 1894-1895, et les écoles privées diminuent de 1 (225 au lieu de 226). Les écoles maternelles publiques laïques gagnent 5 établissements (166 au lieu de 161). Les écoles maternelles publiques congréganistes en perdent 3 (40 au lieu de 43). Les écoles maternelles privées laïques diminuent de 2 unités (10 au lieu de 12) et les congréganistes augmentent de 1 (215 au lieu de 214).

Personnel dirigeant. — Le total général des directrices et sous-directrices des écoles maternelles est de 790 (7 de plus que l'année précédente), dont 437 publiques et 353 privées.

Elèves des écoles maternelles. — Le nombre des enfants reçus dans les écoles maternelles est de 187 plus élevé que celui de l'année précédente (83,411 au lieu de 83,224), soit une augmentation de 0,22 p. %.

Titres de capacité du personnel enseignant. — Il y avait, dans les écoles publiques, en 1894-1895, aucun non breveté sur 3,466 maitres et maitresses laïques ; 125 non brevetés sur 282 institutrices congréganistes soit 44,32 %. En 1895-1896, il y avait, sur 3,509 maitres et maitresses laïques, aucun non breveté ; sur 267 institutrices congréganistes, 109 non brevetés, soit 40,82 %. Dans les écoles privées, il y avait, en 1894-1895, 11 non brevetés sur 219 instituteurs et institutrices laïques, soit 5,02 % ; sur 1,829 instituteurs et institutrices congréganistes, il y avait 252 non brevetés, soit 13,77 %. En 1895-1896, il y avait, sur 218 instituteurs et institutrices laïques, 10 non brevetés, soit 4,58 % ; sur 1,853 instituteurs et institutrices congréganistes, il y avait 296 non brevetés, soit 15,97 %.

Titres de capacité des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles. — Il y avait, en 1894-1895, 3 non brevetées sur 363 directrices et sous-directrices laïques, et 94 non brevetées sur 410 directrices et

sous-directrices congréganistes. Il y a, en 1895-1896, 3 non brevetées sur 381 directrices et sous-directrices laïques, et 90 non brevetées sur 409 directrices et sous-directrices congréganistes.

Bibliothèques scolaires. — Le nombre des bibliothèques scolaires, qui était en 1895 de 931, est actuellement de 1,055 ; augmentation : 124. Elles renferment 181,694 livres de lecture à prêter aux familles, au lieu de 161,733, soit 19,961 livres de plus qu'en 1895. Le nombre des prêts atteint cette année le chiffre de 428,984, au lieu de 329,996 l'année précédente. Le montant des dons faits au profit de cette institution, pendant l'année 1896, est de 28,040 fr. 30 ; il était de 42,156 fr. 30 l'année précédente.

Bibliothèques pédagogiques. — Le département du Nord compte, à l'usage des instituteurs et institutrices, 37 bibliothèques pédagogiques qui renferment 16,999 volumes. Le nombre des prêts pendant l'année 1896, s'est élevé à 6,028.

Caisses d'épargne scolaires. — Leur nombre est de 417 ; 11,545 enfants ont chacun un livret de grande caisse d'épargne et possèdent ensemble 361,313 fr. 69.

Caisses des écoles. — Les caisses des écoles n'existaient pas dans le Nord avant 1881. Au 1<sup>er</sup> janvier 1897, on en compte 231. Les recettes pour l'année 1896 se sont élevées à 391,319 fr. 33 et les dépenses, pendant ce même temps, à 343,392 fr. 82.

Société de secours mutuels. — Il existe dans le département, depuis 1865, une Société de Secours mutuels des instituteurs, des institutrices et des directrices d'écoles maternelles du Nord. Elle comptait, au 1<sup>er</sup> janvier 1897, 2,207 membres participants (1,374 hommes et 833 femmes) et 14 membres honoraires. Depuis cette époque, le nombre des sociétaires s'est accru de 38. — L'avoir de la société, à la même date, était de 196,758 fr. 97, dont 139,863 fr. 46 à la Caisse des Dépôts et Consignations pour le service des retraites. — Les recettes, pour l'année 1896, se sont élevées à 20,676 fr. 05. Pendant cette même année, 373 secours, montant ensemble à 16,302 fr. 50, ont été distribués à des sociétaires malades. 133 membres participants reçoivent, sur les fonds de la Société, une pension viagère de 40 francs. La cotisation annuelle est de 8 fr. pour les membres participants et de 10 fr. pour les membres honoraires.

Orphelinat primaire départemental. — Il a été fondé l'an dernier par le personnel enseignant du Nord, une association dite orphelinat primaire départemental du Nord, dont le but est de venir en aide aux orphelins d'instituteurs et d'institutrices. Cette association compte actuellement 29 membres fondateurs, 127 membres honoraires et 1,344 membres participants.

Certificats d'études primaires élémentaires. — 6,611 aspirants, au lieu de 6,842, se sont présentés, en 1896, pour l'obtention du certificat

*d'études primaires, soit une diminution de 231 candidats pour 1896. — 5,568, au lieu de 6,161, ont été reçus, soit 593 de moins que l'année précédente. — 5,037 aspirantes, au lieu de 5,112, ont concouru pour l'obtention du certificat d'études, soit une diminution de 75 aspirantes pour 1896; 4,286, au lieu de 4,685, ont été admises, soit 399 de moins que l'année précédente. — Le nombre total des certificats délivrés en 1896 a été de 9,854. La proportion générale des certificats obtenus par 100 élèves inscrits dans les écoles publiques et privées est de 3,36. Elle était de 3,67 l'année précédente.*

*Certificats d'études primaires supérieures. — Le nombre des inscrits a été de 151 pour les aspirants et de 63 pour les aspirantes. — 78 aspirants et 25 aspirantes ont obtenu le diplôme.*

*Brevet élémentaire. — 571 aspirants et 966 aspirantes se sont présentés en 1896, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire; 271 aspirants et 398 aspirantes l'ont obtenu. Le nombre des brevets élémentaires délivrés en 1895 avait été de 736, dont 252 aux aspirants et 484 aux aspirantes.*

*Brevet supérieur. — 89 aspirants et 230 aspirantes se sont présentés, en 1896, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet supérieur; 60 aspirants et 97 aspirantes l'ont obtenu. En 1895, 65 aspirants sur 99 et 152 aspirantes sur 230 ont été jugés dignes du brevet supérieur.*

*Certificat d'aptitude pédagogique. — 108 instituteurs et 169 institutrices stagiaires ont demandé à subir les épreuves du certificat d'aptitude pédagogique. 50 instituteurs et 81 institutrices l'ont obtenu.*

## STATISTIQUE FINANCIÈRE.

### CONTRIBUTIONS DIRECTES.

*Produit de l'exercice 1896.*

Les rôles de l'exercice 1896 se sont élevés en totalité à 38,769,829 fr. 68, savoir :

Contributions	foncière.	{	Propriétés non bâties.....	7,394,725 51	}	44,089,211 46
			Propriétés bâties.....	6,694,485 95		
	personnelle-mobilière.....			6,355,160 07		
	des portes et fenêtres.....			5,722,657 68		
	des patentes.....			42,572,205 42		
			Taxe de premier avertissement aux contribuables...	30,595 35		
			Total.....			38,769,829 68

Ces chiffres présentent une augmentation de 562,510 fr. 34 c. avec ceux de l'année 1895. Cette augmentation résulte de l'accroissement du principal des 4 contributions directes.

Le nombre des patentés a été en 1896 de 114,874. Ce nombre représente le 20<sup>e</sup> des patentés de tous les départements

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

### CONTRIBUTION FONCIÈRE.

#### I. PROPRIÉTÉS NON BÂTIÈS.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	323
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	3	5
Centimes départementaux.....	48	175
Centimes communaux.....	99	53
Total.....	158	556

#### II. PROPRIÉTÉS BÂTIÈS.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	3636
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	4	"
Centimes départementaux.....	48	44
Centimes communaux.....	50	44
Total.....	110	4868

### CONTRIBUTION PERSONNELLE ET MOBILIÈRE.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	2042
Centimes généraux.....	47	"
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	2	"
Centimes départementaux.....	47	47
Centimes communaux.....	59	87
Total.....	133	5442

### PORTES ET FENÊTRES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	3636
Centimes généraux.....	45	8
Fonds de non-valeurs sur le principal.....	3	"
Centimes départementaux.....	22	66
Centimes communaux.....	55	63
Total.....	133	4536

### PATENTES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	526
Centimes généraux.....	44	6
Centimes généraux extraordinaires.....	20	"
Fonds de non-valeurs sur le principal.....	5	"
Centimes départementaux.....	23	40
Centimes communaux.....	52	60
Total.....	152	826

## CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1897.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS					TOTAL.
	foncière (propriétés non bâties). (1)	foncière (propriétés bâties).	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes.	
Avesnes ..	530,582	338,955	308,334 »	220,702	504,430 73	4,903 000 73
Cambrai ...	424,355	257,460	228,332 »	494,699	407,406 13	4,505,952 13
Douai ...	296,122	240,394	493,387 »	483,675	294,007 62	4,474,585 62
Dunkerque .	335,676	236,042	204,510 »	487,874	354,477 04	4,348,579 04
Hazebrouck.	347,064	93,835	444,377 »	423,198	448,474 59	796,645 59
Lille.....	543,520	4,802,760	4,360,850 »	1,647,695	3,256,344 44	8,614,439 44
Valenciennes	403,000	367,553	345,802 »	270,469	530,088 93	4,886,942 93
Totaux..	2,877,316	3,306,999	2,725,589 »	2,825,342	5,461,599 45	17,496,815 45

(1) Y compris 62,874 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'Etat qui, aux termes de la loi, contribue aux impositions départementales et communales.

Les chiffres du tableau ci-dessus représentent les principaux réels compris aux rôles de 1897 tandis que les chiffres mentionnés à la première partie de l'annuaire (p. 452) représentent les principaux fictifs en ce qui concerne l'impôt foncier (non bâti et bâti).

# AGRICULTURE.

## RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord qui fournit à la culture une étendue de 418,043 hectares, dont 361,075 en terres labourables, sur une superficie totale de 570,765 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1896 les produits indiqués ci-après :

DÉSIGNATION DES CULTURES.	Superficie cultivée.	PRODUCTION TOTALE		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTARE		POIDS moyen de l'hecto- litre.
		EN GRAINS.	EN PAILLE.	EN GRAINS.	EN PAILLE	
		Hectolitres.	Quintaux.	Hecto- litres.	Quintaux.	
	hectares					
Froment.....	127.500	3.952.500	4.845.000	31	38	79
Méteil.....	260	6.760	7.540	26	29	75
Seigle.....	7.720	193.000	231.600	25	30	72
Orge.....	9.230	378.430	258.440	41	28	61
Sarrazin.....	2	38	56	19	28	47
Avoine.....	59.530	2.857.440	1.845.430	48	31	45
Maïs.....	8	460	200	20	25	85

DÉSIGNATION DES CULTURES.	SUPERFICIE cultivée.	PRODUCTION totale.	PRODUCTION moyenne par hectare.	VALEUR totale.	VALEUR moyenne du quintal.
	hectares.	quintaux.	quintaux.	fr.	fr. c.
Pommes de terre.....	20.400	2.040.000	400	11.424.000	5 60
Betteraves. } à sucre.....	39.200	4.176.000	300	28.224.000	2 40
} de distillerie...	9.730	4.183.900	430	6.694.240	1 60
} fourragères.....	8.360	4.012.800	480	5.617.920	1 40
} trèfle.....	16.200	810.000	50	5.670.000	7 "
} luzerne.....	10.000	630.000	63	4.473.000	7 10
} sainfoin.....	1.450	60.900	42	475.020	7 80
} mélange de légu- } mineuses.....	2.500	175.000	70	1.312.500	7 50
Fourrages annuels.....	8.750	962.500	110	6.737.500	7 "
Prairies temporaires (Ray-grass et autres graminées).....	360	23.400	65	128.700	5 50
Prés naturels. } 1 <sup>re</sup> coupe.....	47.600	1.904.000	40	12.376.000	6 50
} regains.....					
Herbagès.....	29.000	1.045.000	35	8.120.000	8 "
Plantes économiques. } tabac...	630	47.010	27	4.360.800	80 "
} houblon.	920	44.720	46	1.324.800	90 "

PLANTES TEXTILES.	Superficie cultivée. hectares.	PRODUCTION TOTALE.		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTARE.		VALEUR TOTALE.		VALEUR MOYENNE DU QUINTAL.	
		en flasse.	en graines.	en flasse.	en graines.	de la flasse.	des graines.	de flasse.	de graines.
Chanvre.....	80	800	400	10	5	64.000	6.400	80	46
Lin.....	3740	37.400	22.400	10	6	3.479.000	538.560	85	24

PLANTES OLÉAGINEUSES	Superficie cultivée. hectares.	PRODUCTION TOTALE EN GRAINES.		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTARE.		VALEUR TOTALE. fr.	VALEUR MOYENNE	
		Hecto- litres.	Quin- taux.	Hecto- litres.	Quin- taux.		de l'hectol <sup>re</sup>	du quintal.
Colza.....	450	41.700	8.190	26	» 48 20	204.750	47 50	25
Œillette.....	610	44.590	7.320	49	» 12	289.750	25	» 39 58
Cameline.....	225	3.600	2.587	46	» 44 50	46.800	43	» 18 10

## RENSEIGNEMENTS DIVERS sur les Animaux de ferme et leurs Produits en 1896.

1° NOMBRE D'EXISTENCES PAR CATÉGORIES D'ANIMAUX.		Effectif au 31 décembre 1895	Nombre de têtes orlevées par les maladies, les accidents ou la vieillesse en 1895.	
Espèces	Chevaline (adultes et jeunes).....	82.076	4.955	
	Mulassière { id. }.....	2.296	30	
	Asine { id. }.....	4.632	89	
	Bovine.	Taureaux.....	6.475	203
		Bœufs { de travail.....	3.246	61
		{ à l'engrais.....	7.830	92
		Vaches.....	463.924	3.633
		Élèves d'un an { bouvillons.....	8.434	288
	{ et au-dessus. } génisses.....	39.336	4.728	
	Ovine..	Élèves de 6 mois à 1 an.....	30.945	2.444
		Veaux au-dessous de 6 mois.....	17.248	3.336
		Béliers (au-dessus de 2 ans).....	2.254	68
		Moutons (au-dessus de 2 ans).....	34.971	4415
		Brebis { id. }.....	20.380	684
	Porcine.....	Agneaux et agnelles de 4 à 2 ans.....	11.493	537
Agneaux et agnelles de 6 mois à 4 an..		5.890	405	
Agneaux et agnelles au-dessous de 6 mois		2.322	454	
Caprine.....	79.609	4.852		
		17.137	629	

2° PRINCIPAUX PRODUITS DES ANIMAUX.	PRODUCTION totale.	VALEUR totale.	VALEUR moyenne.
Lait (en hectolitres).....	4.545.360	73.634.832	16 20
Laine (en quintaux).....	3.855	567.263	447 45
Nombre de ruches d'abeilles.....	56.085	106.564	4 90
en activité (7700).....	12.895	39.975	3 40
			Cire (en kilog.)

## TROISIÈME PARTIE.

## TABLEAU NOMINATIF DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS &amp; SECRÉTAIRES

DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Depuis 1801.

ANNÉES.	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.			VICE-PRÉSIDENTS.			SECRÉTAIRES.		
		MM.			MM.			MM.		
1801 et 1802..	Élections..	De Warengien .....						MM.	Emmery.	
1803 à 1805..	Élections..	De Warengien .....						Farez.		
1806 à 1809..	Élections..	De Warengien .....						Michel.		
1810.....	Élections..	Gossuin .....						Michel.		
1811 à 1813..	Élections..	Gossuin .....						Dhambersart.		
1814 à 1816..	Élections..	Potteau d'Hancarferie..						Marquis de La Coste.		
1817 et 1818..	Élections..	Gossuin .....						Marquis de La Coste.		
1819.....	Élections..	Potteau d'Hancarferie..						Marquis de La Coste.		
1820 et 1821..	Élections..	Gossuin .....						Marquis de La Coste.		
1822 à 1826..	Élections..	Comte de Muysaert..						Marquis de La Coste.		
1827 et 1828..	Élections..	Comte de Muysaert..						Marquis de La Coste.		
1829.....	Élections..	Comte de Muysaert..						Fiezau de La Martel.		
1830.....	Élections..	Barois-Virnot.....						Béthune-Houriez.		
1831.....	Élections..	Farez.....						Farez.		
1832.....	Élections..	De Brigode.....						Lorrain, fils.		
1833.....	Élections..	Ferrier.....						Lorrain, fils.		
1834 et 1835..	Élections..	Ferrier.....						Lorrain, fils.		
1836 et 1837..	Élections..	Ferrier.....						Leroy de Béthune.		
1838.....	Élections..	Comte de Montozon..						Marchant.		
1839.....	Élections..	Ferrier.....						Marchant.		
1840 à 1845..	Élections..	Delespaul.....						Marchant.		
1846 et 1847..	Élections..	Marchant.....						Marchant.		
1848 et 1849..	Élections..	Danel.....						Marchant.		
1850 et 1851..	Élections..	Marchant.....						Lestiboudois.		
1852 à 1859..	Decret.....	Comte Mimerel.....						De Clebsattel.		
1860 à 1867..	Decret.....	Comte Mimerel.....						De Clebsattel.		
1868 et 1869..	Decret.....	Danel.....						De Clebsattel et Mailliet.		
1870.....	Élections..	Danel.....						De Clebsattel et Mailliet.		
1871.....	Élections..	Danel.....						Mailliet.		
1872 et 1873..	Élections..	Plichon.....						Mailliet et Saint-Léger.		
1874 à 1877..	Élections..	Plichon.....						Mailliet et Desrousseaux.		
1878 et 1879..	Élections..	Plichon.....						Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).		
1880.....	Élections..	Testelin.....						Roussel-Defontaine et Van der Straeten.		
1881.....	Élections..	Testelin.....						Van der Straeten et Duponchel.		
1882.....	Élections..	Testelin.....						L. Legrand (de Valenoienn.) et Trystram.		
1883.....	Élections..	Testelin.....						Alain Chartier et Outters.		
1884.....	Élections..	Testelin.....						Outters et Ernest Legrand.		
1885.....	Élections..	Testelin.....						Macarez et Ernest Legrand.		
1886.....	Élections..	Testelin.....						Henry Sculfort et Macarez.		
1887.....	Élections..	Testelin.....						Henry Sculfort et Ernest Dervaux.		
1888.....	Élections..	Testelin.....						Ernest Dervaux et Demariefetel.		
1889.....	Élections..	Testelin.....						Demariefetel et Em. Dubois.		
1890.....	Élections..	Testelin.....						Dubois et Davaine.		
1891.....	Élections..	Testelin.....						Dervaux et Alp. Outters.		
1892.....	Élections..	Charles Seydoux.....						Alp. Outters, Defline et Morcrette-Ledieu.		
1893 et 1894..	Élections..	Charles Seydoux.....						Defline, Morcrette-Ledieu et Demariefetel.		
1895.....	Élections..	Charles Seydoux.....						Morcrette-Ledieu, Demariefetel et Ernest Dervaux.		
1896.....	Élections..	Henry Sculfort.....						Duriez, Caullet et Debeve.		
1897.....	Élections..	Henry Sculfort.....						Caullet, Grandel et Debeve.		
								Dervaux, Claeys et Emile Dubois.		
								Debeve, Ronnelle et Fl. Bonduel.		
								Dervaux, Emile Dubois et Tribourdaux.		
								Ronnelle, Deschodt et Fl. Bonduel.		

## NÉCROLOGIE

### M. LE DOCTEUR WANNEBROUCQ

*Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Lille.*

L'année 1897 a vu disparaître une des célébrités médicales dont s'honorait à juste titre la ville de Lille, M. Emile Wannebroucq, Doyen honoraire de notre Faculté de Médecine, membre correspondant de l'Académie de Médecine, décédé le 28 janvier.

M. Wannebroucq était né à Lille le 13 mai 1830. Il fit ses études médicales à Paris et obtint, par le concours, le titre recherché d'interne des hôpitaux. Revenu dans sa ville natale, il ne tardait pas à être désigné pour faire partie du corps enseignant à l'École de Médecine : en 1862, il était professeur-suppléant de la chaire de clinique médicale ; il devenait ensuite titulaire de la chaire de thérapeutique, plus tard de celle de pathologie interne. Enfin, en 1876, lors de la création de la Faculté de Médecine, il se vit confier la chaire de clinique médicale.

Dans ce poste de première importance, il fit preuve des plus brillantes qualités. Ses leçons, préparées avec soin, étaient exposées avec méthode, dans un langage clair et châtié qui faisait le charme des nombreuses générations d'élèves qui ont suivi son enseignement. Elles sont restées de véritables modèles.

A la retraite de M. le Professeur Cazeneuve, en 1880, M. Wannebroucq fut appelé à lui succéder en qualité de Doyen. Il conserva cette haute fonction pendant dix années, et se montra administrateur aussi habile que professeur distingué ; d'un esprit droit, unissant le tact à la fermeté, d'une activité incessante, ayant le plus haut souci de ses devoirs et de sa responsabilité, il sut donner à la Faculté une impulsion qui n'a pas subi d'arrêt et l'a faite grande et prospère. Les services éminents qu'il a rendus à l'Université ont été récompensés par les Palmes d'Officier de l'Instruction Publique et par la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

En 1890, M. Wannebroucq refusa de se laisser porter à nouveau aux élections pour le décanat, désireux de goûter un peu de repos, après une carrière toute de travail, et, en 1896, il se retira définitivement de l'enseignement, au grand regret de ses collègues et de ses élèves qui tous avaient une respectueuse estime pour l'homme et une réelle admiration pour le savant. La nouvelle de sa mort a causé une douloureuse émotion.

Les funérailles de M. Wannebroucq ont eu lieu, le 2 février, à 11 heures du matin, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille, au milieu d'une affluence considérable de professeurs, de notabilités, d'amis et d'élèves du défunt. Un piquet de chasseurs à pied rendait les honneurs militaires.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Margottet, Recteur de l'Université de Lille ; de Lapersonne, Doyen de la Faculté de médecine ; les docteurs Folet et Olivier ; Gruson, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Danchin, Vice-Président de la Commission administrative des hospices de Lille.

A l'issue du service religieux, le convoi funèbre s'est dirigé vers le cimetière de l'Est, où a eu lieu l'inhumation.

Les discours suivants ont été prononcés :

## Discours de M. Gosselet

*Vice-Président du Conseil général des Facultés.*

Messieurs,

Il y a deux mois, lors de notre séance de rentrée, nous exprimions les regrets que nous causait la retraite de M. Wannebroucq, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine, Professeur de clinique médicale. Nous ajoutions que nous étions heureux de le conserver près de nous comme modèle et comme un sage conseiller.

Nous ne la verrons plus cette figure souriante et digne qui nous rappelait le berceau de notre Université. Saluons-la d'un dernier et affectueux hommage.

Wannebroucq, après avoir fait ses études médicales à Paris, revint en 1859, avec le titre de docteur, s'établir dans sa ville natale. Lille était encore une petite ville, étouffant dans ses étroites murailles, mais déjà le corps médical était nombreux et la clientèle difficile à acquérir.

Wannebroucq, soutenu par de chaudes sympathies, entouré de l'aurole qui s'attache avec raison à ceux qui ont passé par les rudes épreuves de l'Internat des hôpitaux de Paris, obtint immédiatement la confiance publique. En même temps, l'Ecole de Médecine se l'associait comme professeur-suppléant (1860). Il devint professeur titulaire quatre ans plus tard ; puis doyen, après la retraite de M. Cazeneuve (1880).

Il eut à procéder à l'organisation définitive de la Faculté de médecine et à son transfert du réduit qu'elle occupait rue des Fleurs, dans les vastes bâtiments de la rue Jean-Bart.

Son décanat dura dix ans. Pendant cette longue période, il sut faire apprécier ses hautes qualités d'administrateur.

L'une des principales était la régularité qu'il cherchait à imposer à tous les services. Il l'eût peut-être obtenue difficilement de collègues dont le temps était étiré par les nécessités de la clientèle, s'il n'en eût donné lui-même l'exemple. Tous les jours il arrivait à l'hôpital à l'heure précise. La visite terminée, il faisait une longue clinique. Ses élèves, qui sont légion, se rappellent l'élégance de sa parole et l'étendue de son savoir. Il aimait sa leçon de clinique, il la préparait avec soin. On peut dire qu'il était professeur dans l'âme.

Parvenu à la position la plus élevée de la science médicale du Nord de la France, Vice-Président du Conseil général des Facultés, il éprouva le désir de jouir du repos avant que l'âge amenât les infirmités qui y condamnent.

En 1890, il refusa de se laisser porter de nouveau aux élections du décanat ; l'année passée, il demandait sa retraite, heureux de pouvoir se consacrer tout entier aux affections de famille et d'amitié qui éclairent d'une si douce lumière le soir d'une vie de travail et de succès.

Hélas ! la mort trompe nos espérances même les plus justes. Au moment le moins prévu, elle enlève Wannebroucq à sa famille, à ses amis, à ses collègues ; mais ce qu'elle ne peut point détruire, c'est le souvenir que nous garderons de lui. C'est son nom, qui est attaché d'une manière indissoluble aux premières années de notre jeune Université.

## Extraits du discours de M. de Lapersonne

*Doyen de la Faculté de Médecine.*

Messieurs,

La Faculté de Médecine vient payer un juste tribut de respectueux hommages sur la tombe de M. Wannebroucq qui fut son Doyen pendant

dix ans, dirigea ses travaux avec une grande autorité et fut un des principaux artisans de son grand développement.

... La vie de notre vénéré collègue peut être donnée en exemple à nos jeunes générations d'étudiants. Elle montre, dans tout le cours d'une longue carrière, une dignité de caractère, une correction d'attitude qui ne se sont jamais démenties. Emile Wannebroucq était né à Lille en 1830, il avait donc 67 ans. Ancien élève du Lycée de Lille, il avait fait ses études médicales à Paris et avait obtenu, par le concours, le titre envié d'interna des hôpitaux. C'est dans cette école si riche en matériaux cliniques, dans ce milieu si favorable tout à la fois au développement des idées généreuses et à une culture scientifique très élevée, que les qualités de calme, d'observation et de raisonnement judicieux, qui étaient en lui, purent prendre tout leur essor.

Revenu à Lille, il entra, en 1860, à l'Ecole de Médecine, avec le titre de professeur-suppléant de la chaire de clinique médicale; il devenait ensuite titulaire de la chaire de thérapeutique, plus tard de la chaire de pathologie interne.

En 1876, au moment de la création de la Faculté, il était, l'un des premiers, nommé professeur titulaire de la chaire de clinique médicale.

Il arrivait, à 46 ans, en pleine maturité de développement intellectuel, riche de connaissances personnelles acquises par l'expérience, à cette haute situation dans l'enseignement de nos Facultés.

Pendant vingt ans, il a su faire profiter de nombreuses générations d'élèves de sa grande expérience clinique. Il intéressait par des leçons essentiellement pratiques, choisissant, non les cas exceptionnels — plus aptes à faire paraître les qualités du maître qu'à être réellement utiles aux futurs praticiens — mais ceux que l'on rencontre le plus souvent et contre lesquels tout médecin doit être fortement armé. Il s'attachait à développer chez les élèves l'habitude des diagnostics rigoureusement précis, sans encombrer leur mémoire de procédés thérapeutiques qui n'avaient pas reçu la consécration de l'expérience. Il connaissait trop les succès éphémères de ces médications, tous les jours plus nombreuses, que son scepticisme ne lui permettait d'accepter qu'avec une extrême réserve.

Professeur attaché à son enseignement, il montrait à tous l'exemple de la ponctualité dans son service d'hôpital et du dévouement aux malades, imposant ainsi à ses élèves une discipline salutaire.

C'est en 1880 qu'il avait été élevé à la dignité de Doyen, en remplacement de Cazeneuve, le fondateur de notre Faculté. Provisoirement installée rue des Fleurs, la Faculté venait d'être transférée dans une partie des locaux que nous occupons maintenant. C'est alors, dans cette période difficile d'organisation, qu'il fit preuve de grandes qualités d'administrateur. Dans cette lourde charge du décanat, il a pendant dix ans donné à l'administration de la Faculté une direction toute personnelle dont les effets se font encore ressentir, ne craignant pas de s'arrêter quelquefois aux moindres détails des services de la comptabilité, dont l'importance allait toujours grandissant.

Lorsqu'il avait décidé les mesures qu'il croyait bonnes, la fermeté de son caractère le poussait à poursuivre leur application jusqu'au bout, sans se préoccuper des difficultés qui pourraient en résulter pour lui-même. Si des froissements se sont produits quelquefois, tout le monde a rendu justice à sa haute courtoisie et à la dignité avec laquelle il a représenté notre Faculté.

C'est encore les qualités qu'il n'a cessé de montrer dans la présidence des sociétés savantes dont il faisait partie, dans les diverses fonctions auxquelles il avait été appelé. Le Conseil départemental d'hygiène perdit en lui un des membres non seulement les plus autorisés, mais aussi les plus dévoués.

Enfin, dans sa vie professionnelle, M. Wannebroucq a montré, à l'égard de ses confrères, comme à l'égard des malades, une correction si absolue, un souci si profond de l'honneur professionnel, que cela suffirait à commander le respect et nous obligerait à nous incliner devant sa mémoire.

### Discours de M. Folet

M. le Professeur Folet, Président de la *Société des Sciences de Lille*, prend ensuite la parole. Voici les principaux extraits de son discours :

Messieurs,

La voix autorisée du Doyen de la Faculté de Médecine vient de nous dire quels ont été les mérites de M. le Professeur Wannebroucq, quelles hautes qualités d'administrateur il a déployées dans la direction de cette jeune Faculté, à la tête de laquelle il fut placé pendant dix années, à l'époque difficile des débuts. Je viens à mon tour adresser le suprême adieu à notre collègue et ami, au nom de deux Compagnies auxquelles il a longtemps appartenu et dont il a été le Président : la Société des Sciences de Lille et la Société de Médecine du Nord.

A la Société des Sciences, formée de groupes scientifiques très divers, M. le Professeur Wannebroucq représentait depuis vingt ans la médecine. Sa réputation de clinicien consommé et de professeur éminent, la correction et la dignité de sa pratique lui assuraient au sein de cette Compagnie une autorité incontestée. Si ses communications sur des sujets purement techniques n'y ont pas été très nombreuses, dans toutes les questions qui intéressaient l'hygiène, dans les concours ayant trait à des travaux de médecine que des fondations particulières ont institués chez nous, le rôle de M. Wannebroucq devenait prépondérant : avec sa finesse d'analyse et sa clarté d'élocution, il élucidait, aux yeux de collègues moins compétents que lui en ces matières très spéciales, les problèmes les plus complexes et les plus épineux, et ses conclusions, établies sur des bases solides, appuyées par une discussion calme et nette, étaient invariablement acceptées par tous. Et comme il aimait à mettre en lumière devant eux l'importance de la science professionnelle qu'il personnifiait si dignement ! Il accomplissait une sorte de devoir filial en faisant ressortir les services que la médecine rend aux hommes pris individuellement, comme à la chose publique.

Je relisais hier le discours qu'il prononça en 1891, en quittant la présidence, à notre séance publique annuelle. D'une main magistrale il y trace le rôle grandiose du médecin dans la société : au point de vue des particuliers qu'il guérit, soulage ou conseille ; au point de vue de la famille dans l'intimité de laquelle il pénètre ; au point de vue de l'éducation des enfants ; au point de vue de la cité ou du pays dont les intérêts sanitaires lui sont confiés ; au point de vue de la justice dont il est l'auxiliaire éclairé. Dans ces pages empreintes d'un libéralisme élevé, il aime à montrer les médecins s'associant à toutes les œuvres qui ont pour but l'assistance et le relèvement de la race humaine, ne connaissant, sous ce rapport, aucune opinion, aucun culte ; et ne subordonnant ni à la fortune ni à la hiérarchie sociale leur empressement à donner des soins à la souffrance. Et ce noble portrait qu'il esquisse du vrai médecin, il le réalisait en sa personne. J'en ai pour témoins les milliers de malades que, durant vingt années, il a soignés avec un zèle et une exactitude exemplaires, dans son service hospitalier de Saint-Sauveur.

..... L'activité scientifique de M. Wannebroucq à la Société de Médecine fut le complément et le corollaire de son enseignement clinique de l'hôpital St-Sauveur. A partir de 1889 environ, les communications s'espacent et se raréfient. La santé de notre collègue, fléchissant sous le poids de son labeur continu, lui interdisait l'assistance régulière à nos séances du soir. La Société l'avait honoré de la présidence en 1878.

Outre l'objectif scientifique, les sociétés médicales se proposent encore pour but le maintien d'une amicale entente entre tous les membres de la profession par l'application des règles de la bonne confraternité. Dans ses relations de clientèle avec ses confrères, M. Wannebroucq se montrait correct et ponctuel jusqu'au scrupule. La lutte pour l'existence, qui de nos jours sévit de plus en plus âpre dans la vie médicale comme ailleurs, semble relâcher les liens de la vieille déontologie et tend quelque peu à américaniser la médecine; il déplorait ce glissement vers des mœurs professionnelles moins rigides. Il détestait le charlatanisme et la réclame autant sous leurs formes latentes que sous leurs formes avouées. Comme toutes les natures énergiques et droites, il avait des antipathies aussi vigoureuses et aussi tenaces que ses sympathies étaient profondes; car, sous une certaine froideur un peu hautaine et ironique d'allures et de langage, M. Wannebroucq cachait une grande délicatesse de sentiments et une réelle bonté. Il ne se livrait pas facilement, mais, quand il avait une fois donné son amitié, il y était inébranlablement fidèle et il n'y avait pas d'ami plus sûr.

Le corps a été ensuite conduit au caveau de famille; la cérémonie était terminée vers une heure un quart.

## M. MOY.

*Doyen de la Faculté des Lettres de Lille.*

L'Université du Nord a subi, dès le commencement de l'année 1897, une cruelle épreuve: M. Moy, Doyen de la Faculté des Lettres de Lille, est décédé le 24 février.

Né à Paris le 21 mai 1838, M. Moy entra à l'École normale supérieure en 1857, après de solides études dans un lycée parisien. Trois ans plus tard, le 2 octobre 1860, il était nommé professeur de rhétorique au lycée de la Rochelle, qui fut son poste de début; il vint en la même qualité au lycée de Douai le 24 septembre 1863.

Après avoir soutenu avec succès sa thèse de doctorat ès lettres, en 1876, il abandonna l'enseignement secondaire pour l'enseignement supérieur et fut chargé du cours de littérature ancienne à la Faculté de Douai. C'est alors qu'il commença à être connu du public, car c'est de cette époque que datent ses premières conférences auxquelles se pressait tout Douai. Le chargé de cours fut le 31 décembre 1879, nommé professeur à la même Faculté et devint titulaire de la chaire de littérature française: son admirable talent avait trouvé le champ qui lui convenait. Que dire des leçons qu'il donna pendant seize ans? Toute appréciation, si flatteuse puisse-t-elle être, en rendrait imparfaitement la haute valeur. C'est que M. Moy, outre sa vaste érudition, était doué d'un esprit fin et délié, bien français, et que, dédaigneux des sentiers frayés, il marquait son enseignement d'un cachet essentiellement personnel. Il unissait à ses rares qualités de professeur une réelle bonté d'âme, une grande élévation de caractère, une douce philosophie; ses élèves avaient en lui non un maître, mais un ami sûr et dévoué; aussi eut-il la rare fortune de rencontrer une saine popularité, cette popularité qui naît des sentiments du cœur, si différente de celle d'occasion qui est soumise aux fluctuations des faits qui l'ont créée.

M. Moy s'établit à Lille en octobre 1887, lors du transfert dans cette ville de la Faculté des Lettres dont il était doyen depuis le 10 novembre 1886. Le renouvellement de son décanat en 1889, 1892 et 1895, témoigne de l'estime de ses collaborateurs et de la confiance du Gouvernement qui l'avait honoré en lui conférant les palmes d'Officier de l'Instruction publique et la croix de la Légion d'Honneur.

M. Moy ne s'en tint pas à la tâche ardue qui lui incombait dans ses fonctions officielles; il consacrait au public une partie de son temps. Qui

ne se souvient de ses intéressantes conférences populaires ? Ce causeur élégant et spirituel répandit le charme de sa parole dans les différentes villes de notre région ; il avait le grand art de se faire comprendre de tous, et, en quelque sorte, de vulgariser son savoir.

Il s'assimila rapidement les mœurs et les coutumes de la cité lilloise dont il voulut faire sa ville d'adoption et qui, de son côté, le considéra comme l'un des siens, lui confiant la mission de défendre ses intérêts dans l'assemblée communale. M. Moy fut investi du mandat de Conseiller municipal pendant les périodes de 1888-1892 et 1892-1896 ; il refusa d'en demander la confirmation, contraint par la maladie qui le minait déjà.

Président d'honneur des cantines scolaires de St-Sauveur, l'éminent doyen manifesta en maintes circonstances son amour pour les enfants du peuple, et rendit les meilleurs services à cette institution philanthropique.

Sa mort entraîne la disparition d'une grande figure, mais sa mémoire vivra dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

Les funérailles de M. Moy ont été célébrées le 26 février, au milieu d'une nombreuse affluence sympathique et recueillie ; un piquet du 43<sup>e</sup> de ligne rendait les honneurs.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Bayet, Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique, représentant du Ministre ; Margottet, Recteur de l'Académie de Lille ; Pinloche, assesseur du doyen de la Faculté des Lettres ; Willm, Professeur à la Faculté des Sciences, Membre du Conseil de l'Université ; le D<sup>r</sup> Folet, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine, Président de la Société des Sciences ; Cazeneuve, représentant de l'Association des Amis de l'Université ; Le Goff, Proviseur du Lycée Faidherbe ; Laurent, représentant des Etudiants de la Faculté des Lettres.

Le deuil était conduit par M. Demolin, parent du défunt, accompagné de MM. Gruson, Ingénieur en chef du Département, Directeur de l'Institut Industriel, et Gaudier, Inspecteur d'Académie.

Immédiatement après venaient une délégation de l'Union des Etudiants de l'Etat avec son drapeau, MM. Angellier, Thomas, Penjon, Flammermont, Fougères, Haumont, Dufour, Petit-Dutaillis, Dupont, Doutremier et Ardaillon, Professeurs à la Faculté des Lettres ; MM. de Lapersonne, Doyen de la Faculté de Médecine ; Vallas, Doyen de la Faculté de Droit ; et les professeurs de ces Facultés, ainsi que tous les étudiants en lettres.

Au cimetière de l'Est, M. Margottet, recteur de l'Académie s'est exprimé ainsi :

« Je devrais, à cette place, retracer la carrière si brillamment remplie et si brusquement interrompue de l'éminent doyen de la Faculté des lettres, s'il n'avait exprimé le désir qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe ; je m'incline devant sa volonté, mais au moins qu'il me soit permis, avec un dernier adieu, d'apporter ici l'expression de notre estime, de notre affection, de notre reconnaissance et de nos regrets. »

Puis M. Pinloche, assesseur du Doyen, a prononcé quelques paroles émues :

L'ami que nous pleurons n'a voulu aucun discours sur sa tombe, mais je manquerais à mon devoir si je ne vous faisais pas connaître que sa dernière parole, sa dernière pensée, sa dernière larme ont été pour cette Faculté qui fut sa vie, comme il en fut l'âme.

Connaissant vos sentiments, je lui ai promis en votre nom que nous unirions nos efforts pour continuer son œuvre et la maintenir dans la direction qu'il lui a donnée, et il est parti plein de confiance dans cette promesse, avec le calme et la sérénité de l'homme de bien qui meurt comme il a vécu, en faisant son devoir.

Au nom des professeurs, des élèves et de tout le personnel de la Faculté des Lettres, je dis un dernier adieu à notre bien-aimé Doyen.

M<sup>GR</sup> DEHAISNES,

*Archiviste honoraire du département du Nord.*

M<sup>GR</sup> Dehaisnes (Chrétien-César-Auguste), décédé à Lille le 2 mars 1897, était né à Estaires le 25 novembre 1825.

A sa sortie du Grand Séminaire de Cambrai, où il fit ses études ecclésiastiques, il enseigna l'histoire à l'Institution St-Jean à Douai. C'est dans cette ville qu'il commença à donner la mesure de son infatigable activité, de sa puissance de travail : sous-bibliothécaire et archiviste municipal, il réorganisa complètement le riche dépôt des archives de Douai, en fit le classement et l'inventaire et rédigea le catalogue des manuscrits de la bibliothèque. Il a publié, pendant son séjour à Douai : *l'Art Chrétien en Flandre*; la *Question maronite*; le *Testament de Georges Colvencere, chancelier de l'Université de Douai*; la *Vie du Père Trigault, missionnaire en Chine*; une *Notice sur la bibliothèque publique de Douai*, etc.

Les services que l'abbé Dehaisnes avait rendus à la bibliothèque et aux archives de Douai, les réformes qu'il y avait introduites, ses travaux personnels, l'avaient mis en relief dans le monde savant, et, lorsqu'en 1871 il fut nommé archiviste du département du Nord, il arriva à Lille avec une véritable réputation d'érudit qu'il a hautement justifiée. Il remania les deux volumes d'inventaires rédigés par ses prédécesseurs, y ajouta deux volumes nouveaux qui ne sont pas seulement d'arides tables des matières, mais des analyses faites avec un soin méticuleux, une précision remarquable.

Outre de nombreuses études répandues dans diverses publications périodiques, il a fait paraître en volume : *Les Archives départementales du Nord pendant la Révolution*; *l'Etat général des registres de la Chambre des Comptes de Lille relatifs à la Flandre*, les *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast suivies des fragments d'une ancienne Chronique*, etc.

Entre temps, il démontra d'une manière irréfutable que, contrairement à l'opinion accréditée jusqu'alors, la domination espagnole a été sans influence sur l'art flamand et que les édifices que l'on qualifiait d'espagnols sont des produits de l'art local.

L'abbé Dehaisnes quitta les archives départementales en 1883, avec le titre d'archiviste honoraire, pour devenir Secrétaire des Facultés catholiques de Lille; il occupa ce poste avec distinction pendant cinq années, mais l'Archevêque de Cambrai, ne voulant pas le détourner des savants travaux qui étaient sa vie même, le releva de ses fonctions, lui conférant le titre de Vice-Recteur de l'Université Catholique et le maintenant dans le Conseil d'administration de cette Institution. De son côté, le Pape l'élevait à la Prélature.

C'est en 1886 que M<sup>GR</sup> Dehaisnes avait fait paraître le grand ouvrage qui lui avait demandé 26 années d'un labeur prodigieux, qui fut le couronnement de ses travaux et suffirait à lui seul pour honorer la carrière d'un savant distingué : *l'Art en Flandre, en Artois et dans le Cambrésis avant le XV<sup>e</sup> siècle*, qui valut à son auteur le prix Gobert décerné par l'Académie Française.

Cet ouvrage, véritable monument d'histoire, reçut du monde savant l'accueil le plus flatteur; les grandes revues françaises et étrangères lui consacrèrent des études signées des noms les plus autorisés dans la critique d'art.

Mais M<sup>GR</sup> Dehaisnes ne considérait pas son œuvre comme terminée; son activité ne pouvait être satisfaite; il donna par la suite : *La Vie et l'Œuvre de Jean Bellegambe*; *l'Art à Amiens vers la fin du moyen-âge, dans ses rapports avec l'École flamande primitive*; les *Recherches sur le rétable de Saint-Bertin et sur Simon Marmion*; une *Etude sur la Cathédrale*

de Laon : enfin, un mois à peine avant sa mort : le *Nord monumental et artistique*, qui obtint un succès tout-à-fait exceptionnel.

La mort le surprit avant qu'il eût pu terminer un nouveau travail d'envergure dont il avait réuni tous les éléments ; ce savant éminent, doué des meilleures qualités du cœur, modeste autant que laborieux, est tombé sur la brèche.

Mgr Dehaisnes était Président de la Commission Historique du département du Nord, membre de la Société des Sciences, de la Société de Géographie, et de plusieurs autres Sociétés auxquelles il prêta en toutes circonstances le concours de ses vastes connaissances et de son dévouement.

Sa perte a été péniblement ressentie à Lille et dans tout le département ; elle a eu un douloureux retentissement chez les savants de France et de l'étranger qui professaient pour lui l'estime et la sympathie les plus vives.

Les funérailles de Mgr Dehaisnes ont été célébrées en l'église St-Maurice à Lille, le vendredi 7 mars. De nombreuses notabilités administratives, militaires, universitaires, ecclésiastiques, avaient tenu à donner, par leur présence à cette imposante cérémonie, un dernier hommage public à cet homme de bien dont la vie fut si féconde et si utile à la science. Le corps fut transporté ensuite à Iwuy et inhumé dans un caveau de famille le 8 mars 1897.

## M. CHARLES VIOLLETTE.

*Ancien adjoint au Maire de Lille, doyen honoraire de la Faculté des Sciences.*

Charles Viollette, né à Quiry-le-Sec (Somme), le 14 juin 1823, fit ses premières études au collège de Montdidier, et entra plus tard à l'école Normale Supérieure.

Successivement Professeur aux lycées de Strasbourg, Limoges, Orléans, il fut nommé en 1855 au lycée de Lille. C'est dans cette ville qu'il exerça, jusqu'à sa retraite, sa carrière universitaire. Devenu professeur de Chimie à la Faculté des Sciences, en 1858, il y occupa, de 1878 à 1888, les fonctions de doyen, et prit sa retraite en 1895.

Parmi ses nombreux travaux, appréciés du monde savant, il rendit surtout d'éminents services à l'industrie régionale, notamment pour la sélection et les analyses rapides de la betterave. On lui doit la plus large part dans l'amélioration de sa culture, et l'augmentation du rendement en sucre dans les fabriques. Il fonda le laboratoire des betteraves-porte graines de Cappelle, avec le concours de M. Florimond Desprez, directeur de cet établissement, devenu une station expérimentale patronnée par l'Etat.

Dans ces dernières années, il s'occupait de l'étude, particulièrement importante, de l'analyse des beurres.

La Ville de Lille fut, depuis 1855, sa cité d'adoption. La grande considération qu'il s'y était acquise le fit élire membre du Conseil municipal, puis adjoint au Maire pendant de longues années. A ce titre, il rendit à notre ville les plus signalés services. Il fut le promoteur de la fondation de l'Université de Lille. Ayant étudié à fond l'organisation de l'Enseignement Supérieur à l'étranger, il présentait, dès 1877 et 1878, sur la création d'un grand centre universitaire à Lille, des rapports remarquables, dont les idées, auxquelles il avait converti graduellement toutes les autorités compétentes, ont été suivies plus tard dans l'installation actuelle de notre Université. A cet égard, il a droit à la reconnaissance durable de la Ville de Lille et de la région du Nord.

Chevalier de la Légion d'Honneur et du Mérite agricole, Officier de l'Instruction Publique, titulaire de la grande médaille d'or de la fondation Kuhlmann à la Société Industrielle du Nord de la France, M. Violette, jouissait de la profonde estime de tous les partis, qui rendaient hommage à son esprit juste et clairvoyant, à son caractère conciliant et ferme à la fois.

Les nombreux élèves qu'il a formés peuvent témoigner de ses remarquables qualités de professeur, de sa sollicitude pour eux, et de la profonde affection qu'il leur inspirait. Ces sentiments ont été exprimés, sur sa tombe, avec une communicative et éloquente émotion, par son élève préféré, M. Buisine, qui fut son collaborateur, puis son successeur dans la chaire de chimie industrielle qu'il occupait. Nous reproduisons ce discours, prononcé à Quiry-le-Sec, où M. Violette, toujours fidèle à ses souvenirs d'enfance, allait séjourner aux vacances de chaque année, et où il repose maintenant, après une existence si bien remplie et si utile à tous.

### Discours de M. Buisine

C'est avec une profonde émotion que je prends la parole devant cette tombe pour rendre un dernier et respectueux hommage au maître aimé qui n'est plus.

J'aurais voulu pouvoir retracer ici la carrière si bien remplie de Violette; vous dire ce qu'était l'homme, le savant, le rôle important qu'il a joué à Lille et dans l'Université, les services qu'il a rendus à l'industrie.

C'est une tâche que la reconnaissance m'impose et dont je veux pieusement m'acquitter.

Malheureusement la triste nouvelle de sa mort est arrivée trop tard pour me permettre de recueillir les renseignements nécessaires.

Mais ce que je puis dire, aidé de mes seuls souvenirs, c'est ce que fut le maître.

Plus que personne, en effet, j'ai pu l'apprécier à ce point de vue. Pendant plus de 20 ans, j'ai travaillé à ses côtés.

Que de bonnes heures j'ai passé dans son laboratoire de la rue des Fleurs ! Violette savait rendre le travail agréable. Sa bonne humeur était proverbiale. Il était bon, bienveillant, paternel même avec ses élèves. Il avait, d'ailleurs, le talent de faire aimer la chimie. Ses leçons, par la clarté, par l'élégance de la forme, étaient incomparables.

C'est ainsi qu'il a formé toute une génération de chimistes. Combien de jeunes gens qui ont passé par son laboratoire lui doivent une brillante situation dans l'enseignement ou dans l'industrie !

Il y eut aussi des scènes touchantes dans ce laboratoire de la rue des Fleurs. Permettez-moi d'en rappeler une, dont je conserverai longtemps le souvenir.

Il y a quelques années, le grand Pasteur vint à Lille, poussé par le désir de revoir, au déclin de sa vie, le laboratoire où il avait commencé ses remarquables travaux. Violette, qui fut son ami et son collaborateur, pendant son séjour à Lille, l'accompagnait et les assistants, émus, suivaient ces deux savants se rappelant leurs débuts, se montrant leurs anciens appareils. Hélas ! Pasteur est mort. Violette n'est plus !

Mais nous conservons tous un souvenir ineffaçable de sa bonté et des enseignements qu'il nous a donnés.

Au nom de vos élèves, je vous apporte, cher maître, un dernier témoignage de notre reconnaissance et un suprême adieu.

## TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

## PREMIÈRE PARTIE.

Gouvernement, Sénat, Chambre des Députés, Conseil d'Etat, Tribunal des conflits.	5 à 24
Ministères, Préfets, Archevêchés et Evêchés .....	24 à 36
Anciens Préfets du département, Préfecture, Conseil de préfecture, Conseil général, Commission départementale, Bureaux de la Préfecture et Sous-Préfectures, Conseils d'arrondissement .....	36 à 51
Corps des ponts et chaussées et des mines, poudres et salpêtres, service vicinal, architectes du département et des communes, débits de tabac .....	52 à 67
Compagnies de chemins de fer et de tramways, Compagnies houillères, délégués mineurs, institutions de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs, associations syndicales de dessèchements .....	67 à 82
Services de santé, médecins assermentés, Institut Pasteur, conseils d'hygiène et de salubrité, prisons .....	82 à 92
Organisation municipale, communes et bureaux de poste, maires, adjoints, ministres du culte, instituteurs, institutrices, population, contenance cadastrale, centimes communaux, hameaux, octrois, sapeurs-pompiers, commissaires de police .....	92 à 158
Enseignements public et libre; — délégations cantonales pour l'enseignement primaire .....	158 à 197
Etablissements et services de bienfaisance, hospices, bureaux de bienfaisance, enfants assistés, asiles publics d'aliénés, monts-de-piété, caisses d'épargne, associations charitables .....	198 à 223
Cultes, organisation judiciaire, conseils de prud'hommes, organisation militaire et marine .....	224 à 268
Organisation financière, perceptions, contributions directes et indirectes, enregistrement, domaines et timbre, douanes, forêts, postes et télégraphes, vérification des poids et mesures et tabacs .....	269 à 299
Sciences et arts, commissions historique et météorologique, sociétés d'agriculture, de géographie, des architectes, de médecine, etc. ....	300 à 320
Bibliothèques publiques, musées, jardins et promenades, théâtres .....	320 à 332
Ecoles spéciales municipales, musique, peinture, sculpture, architecture, imprimerie et librairie, journaux et écrits périodiques, annonces judiciaires .....	332 à 340
Agriculture, école pratique d'agriculture de Wagnonville, chambres consultatives, sociétés d'agriculture, comices agricoles, haras, art vétérinaire .....	341 à 348
Industrie, commerce, exposition universelle de 1900, chambres de commerce, bureaux de conditionnement, travail dans l'industrie, comité linier, syndicat des fileurs de coton, banque de France, bourses de commerce, agents consulaires étrangers .....	349 à 358

2<sup>e</sup> PARTIE.*Documents statistiques.*

Formation. — Position géographique. — Limites. — Superficie, côtes, orographie, hydrographie, étangs et marais, dessèchement, climat, division du territoire, état des divers sols du département .....	359 à 372
Budgets du département .....	373 à 394
Mouvement et recensement général de la population, jury, statistique électorale ..	395 à 408
Chemins de fer, tramways, ports maritimes, navigation, service hydraulique, industrie minérale, appareils à vapeur, chemins de fer industriels et miniers, routes et chemins, (classification, ressources, personnel) routes nationales, routes départementales, chemins vicinaux, chemins ruraux .....	408 à 460
Santé publique, vaccine, aliénés, épidémies, épizooties .....	461 à 465
Recrutement de l'armée .....	466 à 469
Prisons, impositions extraordinaires, octrois, assistance publique, hospices et hôpitaux, assistance médicale gratuite, enfants assistés, bureaux de bienfaisance, assistance à domicile, monts de piété, caisses d'épargne, secours mutuels .....	469 à 485
Enseignement primaire .....	486 à 489
Statistique financière, contributions directes .....	489 à 491
Agriculture, récoltes .....	492 à 503

3<sup>e</sup> PARTIE.

Tableaux nominatifs des présidents, vice-présidents et secrétaires du Conseil général.	494
Nécrologie .....	495 à 503

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

<b>A</b> cadémie de Lille.....	458	Bureaux de la Préfecture (personnel)	44
Administration académique.....	458	— de recrutement.....	257
— communale.....	92 et 474	— de tabac (Commissions) ..	66
— départementale.....	39	<b>C</b> adastre.....	278
— municipale.....	92 et 469	Caisse d'épargne.....	210 et 483
Adresses des sénat <sup>rs</sup> du Nord, à Paris.	11	Caisse de retraites pour la vieillesse.	245
— députés id.....	20	Caisse de secours à Dunkerque, en	
Agents consulaires.....	357	faveur des familles des marins	
Agents-voyers.....	62	morts ou présumés péris à la	
Agriculture.....	344 et 492	pêche à la morue.....	222
Algérie (Administrat. départementale).	36	Caisse de secours. — Pêche du	
Aliénés.....	209 et 463	poisson frais.....	223
Anciens préfets du département.....	36	Canal du Nord.....	56
Annonces judiciaires.....	340	Canaux et rivières.....	361 et 426
Appareils à vapeur.....	74 et 444	Canoniers sédentaires.....	266
Archevêchés.....	34	Carrières.....	443
Architectes départementaux.....	64	Centimes communaux.....	145
— des communes, hospices		Cercle horticole du Nord.....	344
et autres établissements		Chambres consultatives d'agriculture	344
publics.....	65	Chambres de commerce.....	351
— examens à passer.....	66	Chambre des Députés.....	11 et 407
Archives du département.....	48	Chemins de fer — Service du contrôle	
Artillerie.....	260	de l'exploitation des	
Art vétérinaire.....	348	chemins de fer du	
Asiles d'aliénés.....	209 et 461	Nord.....	56
Assistance judiciaire.....	249	— Service du contrôle	
— près le Conseil d'Etat.....	23	des travaux.....	58
— publique.....	473	— Cie du Nord 67, 408 et 442	
— médicale gratuite.....	207 et 476	— Cie d'Anzin.....	68 et 409
— à domicile des vieillards		— d'intérêt local et tram-	
indigents.....	481	ways.....	59 et 447
Associations charitables.....	245	— économiques du Nord	69
Associations syndicales. — Dessèche-		— Cie du Cambrésis.....	68
ments.....	75	— d'Achiet à Bapaume.....	69
Association des anciens élèves du Ly-		Chemins de fer des Flandres.....	69
cée de Lille.....	483	Chemins de fer de Maubeuge à Vil-	
— amicales des anciens		lers-Sire-Nicole et de Betrechies à	
élèves des Ecoles pri-		Hon avec embranchem. sur Bavaï.	70
maires sup <sup>res</sup> de Lille	485	Chemin de fer de Pont-de-la-Deule à	
— amicale des anciens		Pont-à-Marcq.....	70
élèves de l'Institut		Chemin de fer de Marquion à Cam-	
du Nord.....	494	brai.....	72
— amicale des membres du		Chemins de fer industriels et miniers.	445
Mérite agricole.....	343	Chemins. — Classification. — Res-	
— des anciens étudiants des		sources. — Personnel.....	445
Facultés catholiques de		Chemins vicinaux.....	445 et 451
Lille.....	190	— ruraux.....	445 et 460
— des propriétaires d'appar-		Collèges communaux.....	466
reils à vapeur.....	74	Collèges de jeunes filles.....	170
— vétérinaire des départe-		Colonels des régiments en garnison	
tements du Nord et		dans le département.....	256
du Pas-de-Calais.....	348	Comices agricoles.....	345
Avocats à la cour d'appel.....	231	Comité flamand de France.....	302
Avocats.....	232 à 247	Comités consultatifs.....	210
Avoués près la cour d'appel.....	232	Comité linier du Nord.....	355
— près les tribunaux.....	232 à 247	Commandants d'armes et majors	
<b>B</b> anque de France. — Succursales	356	de garnison.....	256
Bibliothèques publiques.....	320 à 325	Commandement du 1 <sup>er</sup> corps d'armée	254
— universitaire, 463 et 320		Commerce.....	349
Bourses de commerce.....	356	Commissaires de police.....	457
Budgets du département.....	373	— de surveillance admi-	
Bureaux d'assistance médicale gra-		nistrative près les chemins de fer.	58
gratuite.....	207	Commissaires et inspecteurs spéciaux	
— de bienfaisance (nombre		aux stations de chemins de fer et	
d'indigents et ressources)	480	à la frontière.....	458
— de bienfaisance (personnel)	498	Commissaires-priseurs.....	232 à 247

Commission départementale permanente	44	Diocèses	34
— départementale des bâtiments civils	64	Diocèse de Cambrai	224
Commission des prisons	90	Direction de l'enregistrement et des domaines	283
— historique du département du Nord	300	— des contributions directes	276
— météorologique du Nord	310	— de l'enseignement primaire du département du Nord	47 et 172
— sanitaire de Dunkerque	88	Direction des contributions indirectes	278
Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille	88	Documents statistiques	359
Commissions cantonales d'hygiène publique	86	Douanes. Direction de Lille	285
Commissions d'examen des aspirants et aspirantes aux brevets de capacité pour l'enseignement primaire	183	— — Dunkerque	287
Commission d'examen des aspirants aux bourses de l'enseignement primaire supérieur	185	— — Valenciennes	288
Communes (Tableaux par ordre alphabétique et par cantons)	400 à 454	— — Charleville	291
Compagnies de Chemins de fer	67	Eaux et boues de St-Amand	89
Compagnies houillères	72	École d'artillerie de Douai	260
Conditions des soies et laines à Roubaix et à Tourcoing	353	École des maîtres mineurs de Douai	61
Conseil académique	458	École supérieure de commerce de Lille et de la région du Nord	194
Conseil de l'Université de Lille	159	École nationale des industries agricoles de Douai	491
— des ministres	5	Écoles académiques	332 à 338
— d'Etat	22	École des Arts Indust. de Tourcoing	195
— départemental de l'enseignement primaire	172	Écoles normales primaires du département établies à Douai	182
— de préfecture	39	Écoles primaires supérieures	183
— général du département	40 et 494	École pratique d'agriculture de Wagnonville	341
— d'arrondissement	48	École nationale des arts industriels de Roubaix	190
Conseil de guerre	262	École nationale professionnelle d'Armentières	192
— de prud'hommes	251	École des Beaux-Arts de Lille	333
Conseils d'hygiène publique et de salubrité	84	— spéciales communales	332 à 338
— municipaux des villes du département	93	Église anglicane	229
Conseil supérieur du commerce et de l'industrie	351	Électeurs (nombre par comm.)	414
Conservatoire de musique de Lille	332	Élections. — Statistique	407
Consulats	357	Enfants assistés	207 et 478
Contributions directes. 115, 276, 489 et 491		Enregistrement, domaines et timbre	283
— indirectes	278	Enseignement	458
Corps d'armée (4 <sup>or</sup> )	254	— supérieur	459
Corps des ponts et chaussées (personnel)	52	— secondaire	163
Cour d'appel de Douai	230	— primaire	47, 172 et 486
Courant de la Fontaine St-Martin	81	— libre	186
Cours secondaires de jeunes filles	172	Epidémies	82 et 464
Crues (annonce des) service spécial	52	Epizooties	348 et 465
Culte catholique	400 et 224	Etablissements et services de bienfaisance	198 et 480
— israélite	230	— libres d'instruction secondaire	490
— protestant	229	Etablissement thermal de St-Amand	89
Curage de l'Escaut non navigable	81	Étangs et marais	366
Débts de tabacs (Commissions)	66	Etat des divers sols du département	372
Délégations cantonales pour l'enseignement primaire	173	Evêchés	34
Délégés à la sécurité des ouvriers mineurs	72	Exposition de 1900	349
Dentistes	464	Faculté de Droit de Lille	460
Département du Nord	36	— aculté de médecine et de pharmacie de Lille	460
— Division du territoire	368	Faculté des sciences de Lille	162
Députés	11 et 407	— des lettres de Lille	163
— du Nord. — Adresses à Paris	20	— catholiques de Lille	186
Dessèchements	75, 366 et 438	Fleuves et rivières	364
		Forêts (administration des)	292
		Gendarmerie	264
		Génie	239
		Gouverneurs des places fortes, commandants supérieurs	255

Greffiers (V. Tribunaux de 1 <sup>re</sup> instance.)	
<b>H</b> ameaux.....	452
<b>H</b> aras.....	348
Herd-book flamand.....	347
Hôpitaux et hospices.....	198 et 473
Hôpitaux militaires.....	258
Houille (mines de).....	440
Huissiers (V. Tribunaux de 1 <sup>re</sup> instance)	
Huissiers près la Cour d'appel.....	232
<b>I</b> mpositions extraord. communales.....	471
Imprimerie.....	338
Industrie. — Commerce.....	349
— houillère.....	440
— métallurgique.....	443
— minérale.....	440
Inscription maritime.....	268
Inspecteurs d'Académie.....	158
Inspecteurs primaires.....	172
Inspection département. de salubrité.....	86
Inspection du travail dans l'industrie.....	354
Institut industriel du Nord de la France.....	192
Institut Pasteur.....	82
Institutrices et institutrices du département.....	414
Institutions de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs.....	73
Institution de sourds-muets et de jeunes aveugles.....	496
Intendance militaire.....	262
<b>J</b> ardins et promenades.....	331
Journaux et écrits périodiques publiés dans le département du Nord.....	338
Jury.....	406
Justices de paix Avesnes.....	232
— Cambrai.....	235
— Douai.....	237
— Dunkerque.....	238
— Hazebrouck.....	240
— Lille.....	243
— Valenciennes.....	248
<b>L</b> aboratoires du Ministère des Finances.....	292
Librairie.....	338
Lits militaires.....	263
Lycée de Douai.....	164
— de Lille.....	163
— de Tourcoing.....	166
— de Valenciennes.....	165
<b>M</b> airies.....	93 à 182
Maison centrale de détention de Loos.....	91 et 469
Maisons d'arrêt du département.....	90 et 469
Manufactures de l'Etat.....	299
Marais.....	366
— de Bourlaim et de Trith-St-Léger.....	80
— de la Haute-Deule.....	76
— de l'Epaix et de Bruay.....	79
Marine.....	267 et 422
Médecins.....	461
Médecins assermentés.....	82
Médecins des Epidémies.....	82
Métallurgie.....	444
Mines (personnel, statistique).....	60 et 440
Mines de fer.....	443
Mines de houille.....	440
Ministères.....	24 à 33
Ministres Secrétaires d'Etat.....	5
Moères.....	75, 366 et 438
Monastère du Bon-Pasteur.....	91
Monts-de-Piété.....	209 et 482
Musées.....	325 à 331
<b>N</b> avigation à vapeur.....	53 et 425
Navigation intérieure.....	55 et 426
Nécrologie.....	495
Notaires.....	232 à 247
<b>O</b> bservations hydrométriques.....	52
Octrois. Communes où ils sont établis et personnel des employés.....	455
Octrois. Produits.....	471
Office sanitaire de Lille.....	88
Orphelinat de garçons de St-Gabriel.....	219
Oeuvre de la Crèche, à Dunkerque.....	222
— des crèches, à Lille.....	222
— des invalides du travail.....	217
— des vieillards indigents.....	217
— de l'arbre de Noël.....	222
Organisation administrative du département du Nord.....	36
Organisation financière.....	269
— judiciaire.....	230
— militaire.....	254
— municipale.....	92
<b>P</b> ercepteurs des contributions directes.....	269
Personnel des Cies de chemins de fer.....	67
— des employés des octrois.....	455
Pharmacie (police).....	86
Poids et mesures. — Vérification.....	299
Police de la pharmacie.....	86
— sanitaire des ports.....	88
Ponts et chaussées.....	52
Population.....	415, et 395
Ports maritimes.....	53 et 422
Postes et télégraphes. (Voir aussi le tableau des communes, p. 100).....	294
Poudres et salpêtres.....	61
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne.....	80
Prairies de Landrecies.....	77
— de Flines-lez-Mortagne.....	80
Préfecture.....	39
Préfectures et évêchés.....	34
Prés Duhem.....	77
Président de la République.....	5
Prêt du linge à domicile aux indigents.....	221
Prisons.....	90 et 469
Professeurs d'agriculture.....	344
Protection des enfants du premier âge.....	207
Prud'hommes.....	251
<b>R</b> affinerie de salpêtre de Lille.....	61
Receveurs particul. des finances.....	269
Récoltes en 1896.....	492
Recrutem. de l'armée et réserve.....	257 et 466
Rivière d'Aa (ancienne) et ses affluents sur le territoire de Gravelines.....	76
Rivière de l'Helpe-Mineure.....	78
Rivière de l'Hogneau.....	81
Routes. — Classification. — Ressources. — Personnel.....	445
Routes départementales.....	445 et 450
Routes nationales.....	445 et 449
Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon et du Riez-St-Joseph.....	77
Sages-femmes.....	461 et 462
Salubrité publique (inspection).....	86

Sanatorium de St-Pol-sur-Mer.....	208	Sociétés photographiques.....	317
Santé publique.....	82 et 461	— de statistique et d'économie	
Sapeurs-pompiers.....	456	politique de Lille.....	310
Sauveteurs du Nord (Société de secours mutuels).....	218	Soire et canal de Bourgogne.....	78
Secours en cas d'extrême urgence..	482	Sous-préfectures.....	58
Secrétariat général de la Préfecture	39	Stations des chemins de fer. Produits	442
Sénat.....	6 et 407	Statistique électorale.....	407
Sénateurs du Nord. Adresses à Paris.	41	— de l'industrie minérale.....	440
Services de santé.....	82 et 258	— des voies de communication	408
Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département.....	56	— des mouvements de la navigation intérieure.....	431
Services des chemins de fer.....	56	Statistique financière.....	489
Service des ports.....	53 et 422	Superficie du département... 445 et	359
— des poudres et salpêtres.....	61	Surveillance administrative des chemins de fer.....	58
— hydraulique.....	52 et 437	Syndicat de Berlainmont.....	78
— spécial de la navigation de la Belgique sur Paris.....	55 et 429	— de Maubeuge.....	78
Service spécial de la navigation intérieure du Nord et du P.-d.-C. 54 et	426	— des filat <sup>es</sup> de coton du Nord.....	355
Service spécial d'observations hydrométr. et d'annonces des crues.	52	— d'irrigation de Noyelles-sur-Sambre.....	79
Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.....	348	Syndicat de la Marine du Nord à Condé	74
Service municipal des eaux des villes de Roubaix et de Tourcoing.....	354	<b>T</b> abacs.....	299
Services publics et départementaux.	52	Tableau alphabétique des communes	100
Service vicinal.....	62	Tableau des distances.....	445
Société des amis et anciens étudiants de l'Université.....	196	Taxe municipale sur les chiens.....	472
Société archéologique d'Avesnes.....	302	Télégraphie.....	294
— centrale de médecine.....	348	Téléphones.....	298
— de Médecine des Praticiens de Lille et de la région.....	319	Théâtres.....	332
Société d'apiculture d'Avesnes.....	345	Tramways.....	59, 67 et 449
— d'agriculture.....	343	— de Béthune à Estaires... 72	
— d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.....	304	— du département du Nord. 70	
Société régionale des architectes du Nord de la France, à Lille.....	346	— de Dorignies à Aniche... 72	
Société de la Miséricorde à Bergues.	223	— de Dunkerque.....	71
— de charité maternelle.....	219	— de Roubaix-Tourcoing.. 71	
— d'émulation de Cambrai.....	308	— de St-Pol-s-Mer à Dunkerq. 71	
— d'émulation de Roubaix.....	308	— de Fourmies à Wignehies. 71	
Société de patronage des libérés et des enfants moralement abandonnés du département du Nord.....	92	Trésorerie générale des finances... 269	
Société des Amis des arts, de Douai.	315	Tribunal des conflits.....	24
— des Aviculteurs du Nord... 345		Tribunaux de commerce.....	250
— artistiq. de Roubaix-Tourcoing	316	Tribunaux de première instance :	
— de secours mutuels... 245 et	485	Avesnes.....	232
— Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.....	305	Cambrai.....	234
Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.....	303	Douai.....	236
Société centrale d'agricult., sciences et arts du départem. établie à Douai.	307	Dunkerque.....	237
Société de secours aux blessés militaires	215	Hazebrouck.....	239
— industr. du nord de la France	309	Lille.....	241
— charitab. de S-François-Régis	223	Valenciennes.....	247
— du prêt du linge.....	221	Tribunaux de simple police ( <i>Voyez</i> tribunaux de 4 <sup>te</sup> instance).	
— des sciences médic. de Lille.	319	<b>U</b> nion des étudiants de l'État de Lille.....	197
— anatomo-clinique de Lille... 349		Union Faulconnier.....	301
— médicale de Douai.....	320	— française de la Jeunesse... 197	
— savantes.....	300	— des Femmes de France.....	217
— de géographie.....	344	— géographique du Nord.....	341
— géologique du Nord.....	302	Usines à zinc.....	444
		Vaccine.....	87 et 461
		Vaccine. — Comité central du département.....	87
		Vallee de la Basse-Sambre.....	78
		— de la Haute-Sambre.....	77
		— de la Hayne et de l'Escaut... 79	
		— de la Naville.....	80
		— de la Scarpe.....	79
		— de la Vergne.....	80
		Villes du département.....	368
		<b>W</b> aeteringues.....	75 et 366